

Université Lyon II – Lumière
U.F.R d'Anthropologie et de Sociologie
THESE Présentée pour l'obtention du titre de Docteur en Sociologie
Par Béatrice DEGRANGE

La mise à l'épreuve d'une profession.

Directeur de Thèse : Philippe FRITSCH
Présentée et soutenue publiquement le 25 septembre 2001 devant un jury composé
de :

M. P. FRITSCH, Professeur à l'Université Lumière Lyon II Mme. D. JACQUES-JOUVENOT,
Professeur à l'Université de Besançon (rapporteur) M. B. LEMERY, Professeur à l'ENESAD de
Dijon M. A. MICOUD, Directeur de Recherche au CNRS M. J. REMY, Directeur de recherche à
l'INRA-ESR d'Ivry (rapporteur)

Table des matières

Remerciements . .	1
Introduction générale . .	5
PREMIERE PARTIE - Le cadre de la recherche .	11
Chapitre 1. Le champ de recherche : la question de la transformation du métier d'agriculteur. .	11
Section 1.1 La constitution et la crise de la 'profession agricole' française . .	13
Section 1.2 Le métier d'agriculteur au regard des travaux de sociologie rurale .	25
Chapitre 2. Les apports de la sociologie du travail et des professions à la construction d'une problématique d'étude de la transformation d'un métier . .	37
Section 2.1. L'évolution de la question de la transformation du métier dans la sociologie du travail français .	38
Section 2.2 Les apports de la sociologie des professions anglo-saxonnes dans l'analyse du travail et de ses transformations .	50
Chapitre 3. Construction du cadre théorique d'une sociologie de la transformation du métier d'agriculteur .	61
Section 3.1 L'élaboration d'une théorie compréhensive du travail en agriculture .	62
Section 3.2 Traduction de la question de la transformation du métier d'agriculteur dans un cadre d'analyse multidimensionnel .	69
section 3.3 La présentation des opérations de recherche . .	71
DEUXIEME PARTIE - Caractéristiques et dynamiques du monde professionnel de l'élevage charolais .	83
Introduction .	83
Chapitre 4. La constitution du monde de production charolais . .	84
Section 4.1 L'implantation et l'expansion de l'élevage bovin charolais à partir du 18 ^e siècle .	85
Section 4.2 L'élevage charolais comme modèle de développement agricole au 19 ^e siècle .	90
Section 4.3 La définition des contours du métier d'éleveur charolais au début du 20e siècle . .	97
Chapitre 5. L'élevage charolais dans le mouvement de professionnalisation de l'agriculture . .	107
Section 5.1 La sortie de 'l'ordre éternel des champs' et l'émancipation progressive	108

du monde paysan .	
Section 5.2 L'élevage allaitant, un secteur de production 'résistant au progrès' ? .	120
Chapitre 6. Points de vues 'd'experts du développement' sur l'élevage bovin allaitant en Bourgogne : première analyse d'un monde professionnel en mutation .	132
Section 6.1 Description faite par les experts du métier d'éleveur charolais .	134
Section 6.2 Une description des principaux marqueurs de changements en cours .	140
TROISIEME PARTIE - La transformation du monde professionnel charolais expérimentée par les éleveurs .	157
Introduction .	157
Chapitre 7. La mise en scène de la transformation du métier par les éleveurs : trois récits-types. . .	159
Section 7.1 La fin d'un métier et l'entrée dans un univers insensé .	161
Section 7.2 Vers un métier enfin 'professionnel' ? . .	183
Section 7.3 La question d'une revalorisation possible du métier d'éleveur . .	201
Chapitre 8. Présentation des formes identitaires des éleveurs . .	217
Section 8.1 Une identité de 'métier' . .	219
Section 8.2 Une identité 'd'entrepreneurs' . .	234
Section 8.3 Une identité 'civique' . .	254
Conclusion générale .	267
1 - Trois segments professionnels distincts .	269
1.1 - Un premier groupe d'éleveurs porteurs d'une vision très pessimiste de l'évolution du monde de l'élevage. . .	269
1.2 - Un deuxième groupe correspondant à des éleveurs porteur d'une vision plutôt optimiste de l'avenir du monde de l'élevage .	271
1.3 - Un troisième groupe correspondant à des éleveurs porteur d'une idée de redéfinition possible du monde de l'élevage charolais .	273
2 - La dynamique de transformation du métier d'éleveur envisagée au regard de l'interaction des différents segments constitutifs du champ professionnel de l'élevage .	275
2.1 – Une première articulation autour de la défense de la spécificité du métier d'éleveur charolais . .	275
2.2 – Une deuxième articulation autour d'une volonté de 'professionalisation' du métier d'éleveur . .	276
3 – A propos de quelques limites de notre travail... .	278

3.1 - Les limites de notre analyse des systèmes de relations des éleveurs enquêtés .	279
3.2 - Les limites de notre caractérisation initiale des figures-types d'éleveurs retenues pour étudier les transformations en actes du monde de l'élevage .	280
Références bibliographiques .	283
Sociologie générale, sociologie du travail et sociologie des professions .	283
Sociologie rurale et sociologie du développement agricole .	289
Bibliographie sur l'élevage charolais et la statistique agricole .	293
Annexes . .	299
Annexe I - Repères géographiques et statistiques relatifs au développement de l'élevage charolais .	299
(Annexe I-1-a) Les différents départements du bassin charolais et les principales 'régions de productions' concernées par l'élevage .	299
(Annexe I-1-b) Les 'zones' de production des petites régions agricoles de la Bourgogne . .	300
(Annexe I-1-c) L'évolution du nombre de vaches allaitantes pour 100 hectares de SAU entre 1988 et 1996 (pour la Bourgogne par canton) . .	301
Annexe I-2 Repères statistiques de la filière bovine en bourgogne (chapitre 5) .	302
Annexe II - Présentation des guides d'entretien .	310
Annexe II-1 a) Présentation du guide d'entretien exploratoire élevage . .	310
Annexe II-1 b) Présentation de la distribution géographique des éleveurs enquêtés sur les 'petites régions agricoles' de la Bourgogne .	313
Annexe II – 2 Présentation du guide d'entretien auprès des éleveurs .	313
Annexe III - Caractéristiques des exploitations et des exploitants enquêtés .	319
Annexe III-1 - Précisions concernant les informateurs rencontrés .	319
Annexe III-2 Présentation de quelques caractéristiques des exploitants et exploitations concernées par l'enquête (chapitre 8) relatives aux formes identitaires décrites .	320
Annexe III-3 Présentation de quelques caractéristiques des éleveurs interviewés et de leurs exploitations . .	326
Annexe IV- Principaux sigles utilisés .	339

Remerciements

Mes remerciements iront tout d'abord à Philippe Fritsch, professeur à l'université Lumière Lyon 2 qui a accepté de diriger cette thèse et Bruno Lemery, professeur à l'Établissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon (ENESAD) qui en a suivi le cours et m'a guidé dans la recherche d'un 'niveau' de lecture des entretiens et d'un 'ton' de présentation des résultats. Merci à ces deux personnes pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à ce travail et pour le temps qu'ils ont bien voulu y consacrer.

Je tiens ensuite à remercier les membres du laboratoire de recherche sur les Innovations Socio-Techniques et Organisationnelles en agriculture (LISTO) de Dijon du département Systèmes Agraires et Développement (SAD) de l'INRA qui m'ont soutenu dans ce parcours qu'ils soient chercheurs, ingénieurs, techniciens, ou assistants de la recherche, pour leurs conseils et lectures avisés, leur accompagnement sur le terrain et leurs mille petits services. Mes remerciements vont aussi aux collègues de Dijon d'autres unités de recherche de l'INRA ou de l'ENESAD ainsi que les participants à la réflexion menée sur l'analyse du travail et des transformations du travail en agriculture à partir de travaux de trois doctorants de l'INRA-SAD.

Je tiens également à remercier l'ensemble des acteurs rencontrés sur le terrain qui ont accepté de me faire part de leur réflexion sur le métier d'éleveur charolais et notamment des agents impliqués dans le développement de ce secteur d'activité enquêtés en tant qu'informateurs privilégiés ainsi que les éleveurs charolais qui ont accepté de me raconter leur 'expérience du changement'.

Je tiens enfin à remercier tout ceux qui m'ont aidé à garder les pieds sur terre pendant cette épreuve, je pense d'abord à ma famille et notamment Adèle et Pierre, pour leur patience, leur bonne humeur et leurs encouragements, et ensuite aux amis principalement rencontrés sur les bancs de la fac de Chambéry et de Lyon et à l'ENESAD.

Cette thèse a été réalisée en collaboration avec le département Systèmes Agraires et Développement de Dijon de l'Institut National de la Recherche Agronomique, Laboratoire de recherches sur les Innovations Socio-Techniques et Organisationnelles en agriculture dirigé par M. Bruno Lemery, professeur de sociologie. Elle a bénéficié d'un cofinancement INRA-Région Bourgogne.

A Adèle et Pierre

Introduction générale

'Les pouvoirs publics se mobilisent pour défendre une profession menacée' (Le Monde, 06/01/2001) ; 'Une profession réticente à s'engager : agriculture et productivisme' (Le Monde, 13/02/2001) ; 'Les manifestations agricoles s'efforcent de reconquérir une popularité perdue' (Le Monde, 19/02/2001) ; 'Le désarroi des agriculteurs sur ce que sera demain' (Le Monde, 21/04/2001),...

Printemps 1996, la crise de la vache folle : depuis, une profusion d'articles de quotidiens, de débats télévisés, de forums de discussions sur Internet témoigne d'interrogations croissantes sur l'agriculture et son devenir. Impliquant un ensemble d'acteurs très divers dans la mesure où ***'si l'agriculteur est évidemment responsable de la perte de confiance que lui notifie aujourd'hui la société, (...) il partage cette charge avec l'Etat, l'Europe, les semenciers, les constructeurs de matériel, les établissements financiers, les coopératives, les abattoirs, l'industrie agroalimentaire, la grande distribution... mais aussi avec nombre de consommateurs en quête éternelle de prix discount ...'*** (Libération, 03/04/2001), cette situation se traduit par une mise en cause particulière, fortement 'publicisée' du fonctionnement établi de ce que l'on désigne comme la profession agricole.

Au regard de ce que certains considèrent alors comme l'ouverture d'une 'deuxième révolution agricole', c'est la manière dont la 'crise' ainsi manifeste de la profession agricole, peut faire l'objet d'un questionnement sociologique portant sur le renouvellement de la production sociale des normes [Fritsch, 1992], questionnement que la 'publicisation' même de cette crise rend particulièrement d'actualité, qui constitue l'arrière plan de la thèse présentée ici. Plus précisément, c'est un intérêt porté à la part que les agriculteurs

eux-mêmes peuvent prendre dans la redéfinition des normes qui président à l'exercice de leur activité qui est ainsi à l'origine de cette thèse. Et c'est sur le cadre dans lequel a émergé ce questionnement et cet intérêt que je souhaiterais m'expliquer dans cette introduction avant de présenter le plan suivant lequel a été conçu l'exposé de la recherche conduite sur ces bases.

A l'origine, ce travail est né d'un rapprochement de préoccupations présentes dans deux univers scientifiques distincts. Le premier est celui de l'université et plus précisément du DEA de Sociologie et Anthropologie de l'Université Lumière Lyon 2. Le cours d'épistémologie assuré par Philippe Fritsch a été pour moi l'occasion d'entamer une réflexion sur les notions de 'règle', de 'norme' et de 'pratique' et de leurs usages dans la recherche en sciences sociales et « **de faire l'apprentissage d'une démarche consistant à s'interroger sur ce qu'on fait tout au long de la recherche en cours** »¹. Cette réflexion prolongée dans un séminaire sur 'l'action public en question' et sur le renouvellement des formes d'engagement dans l'action publique², a constitué le premier point d'ancrage à partir duquel j'ai décidé d'approfondir la question de la place et du devenir des formes d'activité agricoles à partir du sens que pouvait avoir pour les agriculteurs la remise en cause 'publique' dont leur secteur d'activité faisait l'objet.

Le deuxième univers dans lequel s'inscrit la thèse que j'ai effectuée est celui du Laboratoire de recherche sur les Innovations Socio-Techniques et Organisationnelles en agriculture (LISTO) du département Systèmes Agraires et Développement (SAD) de l'INRA. C'est en effet dans le cadre de ce laboratoire, pluridisciplinaire (regroupant des sciences sociales et des sciences techniques) fortement intéressé par l'articulation entre sciences de la nature et sciences humaines et centré sur l'étude des pratiques et des transformations des pratiques des agriculteurs [Landais et Desfontaines, 1988], que j'ai eu l'opportunité de mener ma première expérience 'd'apprentie chercheur' et l'occasion d'observer, lors de la réalisation de mon mémoire de DEA, ce que 'faire de la recherche' pouvait concrètement signifier.

Les travaux menés dans ce laboratoire ont pour objectif, depuis les années quatre-vingt-dix, d'analyser ce que *font* les agriculteurs des pressions de changement dont ils sont l'objet, dans un contexte où le réagencement et la diversification des demandes adressées à leur secteur d'activité (poids des logiques de marchés et des préoccupations relatives à la qualité des produits, et à la protection de l'environnement...), et les réorientations qui marquent son régime de régulation (réforme de la PAC, importance croissante des filières et montée en puissance de politiques agricoles 'territorialisées'...), se traduisent par une crise du modèle de développement autour duquel s'était organisée la modernisation de l'agriculture depuis les années 50/60 [Lemery, 1995]³.

Correspondant à une orientation générale de recherche portant ainsi sur ce que l'on

¹ Philippe Fritsch, 'Epistémologie des sciences sociales : règle du jeu' et 'sciences sociales, jeux de langage et souci de la vérité' (cours de DEA d'épistémologie des sciences sociales, 1995).

² Séminaire animé par des chercheurs du Centre de recherches et d'Etudes de sociologies appliquées de la Loire (CRESAL) et des chercheurs du Centre de Recherche et d'Etude Anthropologiques (CREA).

désigne aujourd'hui comme '*les nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural*' [Allaire, Hubert, Langlais, 1996], mon mémoire de DEA a consisté à étudier la redéfinition de l'exercice du métier d'agriculteur à partir d'une analyse des significations que les agriculteurs attribuaient aux Mesures Agri-Environnementales (MAE) de la Politique Agricole Commune (PAC) [Dégrange, 1996]. Inscrit dans un projet de recherche du SAD de Dijon, ce travail a contribué avec d'autres études d'agronomes, de géographes et de sociologues notamment à « caractériser la diversité des modalités du réaménagement des façons de voir et des pratiques des agriculteurs induit par la mise en place de mesures agri-environnementales » [Lemery, Soulard, Dégrange, 1997].

Le travail de thèse, inséré dans la problématique générale du LISTO visant donc à « **étudier les processus en jeu dans la transformation par les acteurs du monde agricole de leurs pratiques professionnelles dans un contexte où celles-ci doivent être de plus en plus négociées avec des partenaires multiples** », s'inscrit dans le prolongement de cette première expérience⁴. Néanmoins, le champ d'investigation dépasse cette fois-ci un cadre strictement réglementaire (que celui envisagé lors du DEA centré sur un dispositif 'politico-administratif' particulier, celui des MAE) pour prendre en compte l'ensemble des nouvelles exigences qui viennent bouleverser le cadre d'exercice d'activité de la profession agricole. Il renvoie ainsi à la volonté de mieux cerner la manière dont les agriculteurs s'y prennent pour répondre aux remises en cause diverses qui affectent leur activité en considérant ces remises en cause comme un analyseur des dynamiques de décomposition et de recomposition en cours du métier d'agriculteur et comme une opportunité pour traiter de la question des processus sociologiques qui conditionnent la capacité d'un groupe professionnel à répondre aux pressions de changement auxquelles il est soumis.

Comment un tel projet de recherche s'est-il alors traduit dans les faits ? C'est ce que je vais maintenant indiquer en présentant le plan d'ensemble du document qui se veut en rendre compte.

La thèse ici proposée porte sur les processus sociologiques en jeu dans la 'transformation de rôle' à laquelle les agriculteurs se voient conviés du fait du réagencement et de la diversification des demandes qui leur sont aujourd'hui adressées (montée des préoccupations relatives à la qualité et à la sécurité des produits alimentaires, à la protection de l'environnement, nouvelles logiques de développement des espaces ruraux...). Elle vise plus précisément à étudier les relations existantes entre les modalités de cette transformation et la manière dont les agriculteurs interprètent, investissent et utilisent ces nouvelles demandes - socialement construites - pour donner un sens à leur métier et traduire ce sens en pratiques, compte tenu de la diversité des positions qui sont les leurs dans le 'champ professionnel agricole'.

L'explicitation de l'intérêt d'un tel objet de recherche implique d'abord une

³ B. Lemery., E. Chia., M. Barbier., B. Dégrange., (1997) 'Travaux menés dans les domaines de la sociologie et des sciences de gestion de 1993 à 1997' à l'INRA-SAD section de Dijon. Document de travail, 6 pages.

⁴ Ce travail est par ailleurs intégré dans le projet de recherche 'METIS' du laboratoire portant sur 'le métier et les pratiques de gestion des éleveurs à l'épreuve de la crise de la filière bovine', projet réalisé entre 1997 et 2000.

présentation du contexte dans lequel se pose la question des transformations du métier d'agriculteur en la situant au regard des processus de constitution d'une 'professionnalité' en agriculture. C'est cette présentation qui fait ainsi l'objet de notre **première partie**. Le *premier Chapitre* qui le compose cherche à éclairer notre questionnement en proposant une analyse de la constitution et des évolutions de la profession agricole et de la manière dont cette constitution et ces évolutions ont été appréhendées dans les travaux des sociologues ruraux. Il aboutit à la mise en évidence du développement relativement récent d'un champ de recherche encore peu exploré très directement centré sur une thématique de la crise d'identité professionnelle des agriculteurs. Face à ce constat et pour resituer cette thématique dans un cadre théorique approprié, il nous a semblé nécessaire d'effectuer un certain détour pour examiner plus largement comment était traitée en sociologie la question de la professionnalisation. Dans notre *deuxième Chapitre*, ainsi, nous essayons de rendre compte des différentes approches auxquelles cette question a donné lieu en sociologie du travail, et notamment de la place qu'occupe dans ce domaine la problématique de l'identité professionnelle. Ce chapitre se veut également montrer ce que la sociologie des professions peut apporter à l'étude de la transformation du métier d'agriculteur. Notre *troisième Chapitre* est alors consacré à l'exposé de la manière dont nous avons, sur ces bases, entrepris cette étude, selon une démarche compréhensive et interactionniste mobilisant à la fois une sociologie des normes et de la 'justification' et une sociologie des champs et appelant un dispositif de recherche 'multidimensionnel' dont nous indiquerons pour finir, les grandes lignes.

Après cette présentation des principes directeurs de notre recherche, **la seconde partie** vise à caractériser le champ professionnel particulier que nous avons retenu pour la conduire, celui de l'élevage charolais en Bourgogne appréhendé au regard de sa structure, telle qu'elle résulte d'une certaine histoire et des mouvements et des débats qui l'animent aujourd'hui. Les trois chapitres autour desquels elle s'organise visent à fournir des informations indispensables à la compréhension du monde social dans lequel s'inscrivent les 'histoires' et les actions de changement qui se trouvent au coeur de cette thèse, celles que vivent les éleveurs que nous avons étudiés. Dans notre *Chapitre 4*, ainsi, nous procédons d'abord à une analyse socio-historique de la constitution de l'élevage charolais en tant qu'il correspond à un certain monde professionnel, avant d'explicitier, dans le *Chapitre 5*, son rapport singulier à la modernisation de l'agriculture et les conséquences qui en résultent quant à la manière dont il se situe au regard des nouvelles exigences auxquelles ce secteur d'activité se trouve aujourd'hui confronté. D'une nature un peu différente des deux précédents, le *Chapitre 6* est construit autour de la présentation des résultats d'une enquête exploratoire, menée auprès d'une quinzaine d'informateurs privilégiés impliqués, de par leurs fonctions 'd'encadrement', dans les débats en cours sur la situation et l'avenir du monde de l'élevage charolais. Cette première enquête avait comme objectif de dégager les principales 'perturbations' et les principaux acteurs concernés par les transformations de ce monde. Elle a abouti à un premier tableau de la nature et de l'ampleur de ces transformations, tableau à partir duquel nous avons défini qui et quoi observer plus précisément pour mener à bien notre recherche, en identifiant notamment un certain nombre de 'figures-types' d'éleveurs représentatifs des différentes 'positions' en jeu dans le changement. Et c'est auprès de ces éleveurs que nous avons effectué les enquêtes sur lesquelles repose l'essentiel de

notre travail.

Ce sont alors ces enquêtes qui fournissent la matière de la **troisième et dernière partie** de cette thèse, dont les deux chapitres constitutifs ont été élaborés en fonction de la double analyse que nous avons menée à ce niveau. La première a consisté à caractériser la diversité des conceptions des éleveurs à l'égard de la question des transformations de l'exercice de leur métier. Elle a donné lieu à la construction d'une typologie des rapports qu'ils entretiennent au changement tels qu'on peut les appréhender à partir de la manière dont ils décrivent et 'racontent' les transformations auxquelles ils sont confrontés (*Chapitre 7*). La deuxième a consisté à rendre compte de la manière dont ces conceptions, relatives au changement 'qui convient', renvoient à une diversité de positions dans le champ professionnel qui est le leur. Elle a permis de dégager les diverses 'formes identitaires' qui soutiennent les modalités de l'engagement des éleveurs enquêtés dans le travail de redéfinition de rôle aujourd'hui attendu d'eux (*Chapitre 8*).

Dans une conclusion générale, nous procéderons à l'examen de l'articulation de la double analyse menée dans les chapitres précédents en termes de récits de la transformation et de formes identitaires afin de dégager une vue d'ensemble du monde de l'élevage charolais et des évolutions dans lesquelles il est susceptible de s'engager. Au terme de cette analyse, nous proposerons une discussion critique des limites principales que nous semble présenter ce travail d'appréhension de la transformation en actes du métier d'éleveur.

PREMIERE PARTIE - Le cadre de la recherche

Chapitre 1. Le champ de recherche : la question de la transformation du métier d'agriculteur.

Lorsque l'on cherche à cerner le champ d'étude qui est le nôtre, il semble essentiel d'entreprendre d'abord de caractériser « qui est agriculteur ? » [Rémy, 1990]. Appréhender l'activité agricole en termes de statut professionnel tel que défini suivant la classification des professions et catégories socio-professionnelles (P.C.S) communément utilisée s'avère, pour autant, une entreprise délicate. Que l'on considère le monde agricole en fonction de l'idée selon laquelle il s'agit d'un monde 'à part', ou au contraire dans le souci de mettre en évidence sa similitude avec d'autres groupes professionnels [Maresca, 1985b]⁵, la définition du métier d'agriculteur reste aujourd'hui problématique. L'examen des problèmes que pose l'identification des agriculteurs en tant que catégorie statistique

⁵ Suivant cet auteur, il conviendrait en effet de sortir du *particularisme* qui caractérise la plupart des approches faites de ce secteur d'activité en mettant en perspective l'agriculture, l'artisanat et le commerce, ensemble de professions indépendantes, à appréhender suivant les trois dimensions du métier, de la famille et de l'entreprise.

est, de ce point de vue, significatif.

Pour Jacques Rémy (1990), la catégorisation statistique de l'agriculture est à appréhender à partir de l'histoire de la statistique agricole et plus précisément, depuis 1960, en fonction des différentes préoccupations des instituts statistiques et de leur plus ou moins grande distance et autonomie vis-à-vis des partenaires de la politique agricole quant à la question de savoir qui doit être considéré comme agriculteur. C'est ce qui permet de comprendre par exemple, que l'INSEE retienne comme agriculteurs seulement les personnes exerçant cette profession à titre principal quand le SCEES dénombre sous la même dénomination de 'chef d'exploitation' un ensemble de producteurs hétéroclites⁶. Il est alors nécessaire, pour qui souhaite se pencher sur la statistique agricole, de porter une attention particulière à la manière dont ont ainsi été produites les diverses catégories cherchant à rendre compte de la complexité que recouvre la dénomination d'agriculteur. Pour sa part, Rémy (1987) considère que si les instituts statistiques se sont efforcés « **à l'intérieur de l'ensemble hétéroclite des producteurs [de distinguer] un certain nombre de catégories construites en fonction des indicateurs économiques (...) cette multiplication des catégories, fort utile pour appréhender plus finement telle ou telle forme de production ou tel ou tel type de comportement économique, met en évidence la grande hétérogénéité du 'monde agricole' [et] rend d'autant plus délicate la saisie de l'activité agricole comme profession singulière [laissant] sceptique sur la possibilité même d'y parvenir** » [Rémy, 1987, 416-417].

Alice Barthez (1986), de son côté, montre bien comment la caractérisation statistique des agriculteurs ne suffit pas pour lever l'indétermination qui caractérise ce groupe social. « A chaque tentative faite pour dénombrer les agriculteurs, ou bien ils sont insaisissables, 'flous', ou bien ils sont 'mal mesurés' » [Barthez, 1986, 70]. Et elle insiste particulièrement sur la difficulté qu'il y a à appréhender l'activité agricole en référence aux normes du travail salarié. Si la définition statistique du groupe social des agriculteurs est, en effet, problématique c'est que les activités dites agricoles recouvrent une grande variété de tâches impliquées par la production dans ce secteur et que la frontière existant notamment entre 'univers professionnel' et 'univers domestique' est floue.

Contrairement à ce qui est observable pour des métiers relativement bien définis, à partir de l'identification de lieux de production et de tâches déterminées, comme c'est le cas pour les activités salariées appréhendées à partir de postes de travail, de plages horaires et de grilles de rémunérations précises, l'exercice de l'agriculture renvoie à une diversité d'activités et de lieux de production et à un temps qui n'est pas exactement mesurable. Il est ainsi difficile de calculer le nombre d'heures de travail agricole effectué par un agriculteur ne serait-ce qu'en raison de l'hétérogénéité du temps agricole, difficilement comparable aux 39 heures (voire 35 heures) hebdomadaires du travail salarié. L'agriculteur travaille donc 'en permanence'. Mais plus encore, la question se pose de savoir quelles limites prendre en compte pour cerner le travail agricole étant

⁶ L'objectif principal du Service Central d'Etudes et d'Enquêtes Statistiques du ministère de l'agriculture, est de mesurer la production agricole (notamment à travers le Recensement Général Agricole), ce qui a pour effet de prendre en compte des seuils de production très bas. L'INSEE quant à lui définit des 'ménages agricoles' et un 'chef d'exploitation' lorsque un individu exerce le métier d'agriculteur à titre principal.

donné l'importance des 'bricoles' recouvrant tout un ensemble de tâches comme l'entretien du matériel, la construction et l'entretien des bâtiments d'exploitation, le nettoyage des parcelles,... et d'autres activités telles que la comptabilité, les commandes auprès des fournisseurs, les négociations avec l'aval de la filière, les relations d'entraide avec le voisin,... qui constituent autant d'activités indispensables à la réalisation de la 'production' agricole. Ce rapport ambigu au travail se manifeste également si l'on s'intéresse à la délimitation entre activités professionnelles et activités domestiques en agriculture. Comme le souligne Alice Barthez (1982) dans l'analyse qu'elle propose de l'articulation entre le travail et la famille, la difficulté de dénombrer les 'actifs' agricoles provient du fait de l'organisation 'familiale' qui prédomine dans ce secteur et qui se traduit par un flou entre retraite et activité, entre scolarité et activité, et surtout entre activité et 'inactivité' pour les femmes d'agriculteurs [Barthez, 1986].

L'examen succinct des analyses de sociologues quant à la caractérisation des agriculteurs en tant que groupe collectif met bien en évidence la difficulté pour la statistique de régler la question de la définition de la profession agricole. Pour autant, toute l'histoire de la modernisation de l'agriculture depuis les années cinquante, telle qu'elle est généralement analysée semble attester l'affirmation d'une profession véritable. La question de la définition de la profession agricole est, comme le précise Jacques Rémy (1987), essentiellement politique. « Le statut professionnel n'est pas une 'donnée', n'est pas un 'fait objectif' mais l'enjeu de luttes (Boltanski, 1982) [qui] évoluent en fonction des rapports de force entre les groupes » [Rémy, 1987, 418]. L'enjeu de ces luttes consiste à caractériser les bénéficiaires de la politique agricole et plus largement les bénéficiaires d'une 'autonomie' relative dans l'exercice des activités professionnelles. Autrement dit, il s'agit à travers ces luttes de déterminer qui est en mesure d'incarner le modèle professionnel légitime.

Présenter la profession agricole – et accéder à la question des transformations du métier d'agriculteur - nécessite donc que nous exposions, ce qu'il en est de cette construction politique. Pour cela, nous reprendrons d'abord les principaux éléments de constitution de la profession agricole depuis son émergence jusqu'à sa remise en cause actuelle. Ensuite, nous indiquerons, en nous appuyant sur les principaux travaux de recherche menés sur ce point en sociologie rurale, comment la recherche a interprété ce processus de professionnalisation de l'agriculture. Nous serons ainsi amenée à souligner certaines limites, de notre point de vue, dans la façon dont la question des transformations du métier a pu être appréhendée, alors même que les invitations au 'changement' ne cessent de s'affirmer dans ce secteur d'activités.

Section 1.1 La constitution et la crise de la 'profession agricole' française

Trois phases successives peuvent être dégagées pour rendre compte des principaux éléments historiques constitutifs de la profession agricole à partir des années cinquante. La première renvoie au processus de 'modernisation' que connaît l'agriculture tout au long des années soixante. La deuxième est relative à la crise à laquelle cette profession se voit confrontée dans les années soixante-dix. La troisième correspond aux tentatives de

'recomposition' du métier d'agriculteur observable depuis les années quatre-vingt. Nous reprendrons donc ici succinctement les éléments de débats qui soulèvent, pour ces trois étapes, la question de la transformation du métier en nous appuyant pour cela sur les principaux éléments de l'histoire socio-politique agricole française.

1.1.1 L'affirmation d'un modèle professionnel agricole

Si on se réfère aux principaux ouvrages⁷ traitant de l'histoire agricole, c'est dans la fin des années cinquante que la profession agricole prend véritablement forme, lorsque la société confie aux agriculteurs la mission d'assurer l'approvisionnement en biens alimentaires de l'ensemble de la population, de façon à garantir une 'auto-suffisance' dans ce domaine. Dans la période de reconstruction qui suit la seconde guerre mondiale, la définition du rôle de l'agriculture est alors clairement posée en opposition à « l'état de paysan » inscrit dans un « monde rural 'fermé' » [Jollivet, 1990] et aux thèses des agrariens qui défendent l'idée d'un « ordre éternel des champs » [Maspétiol, 1946]. Par le passage d'une politique agricole centrée sur des fonctions de 'maintenance' de la société paysanne à une politique 'd'adaptation' sectorielle se référant à la société et à l'économie industrielle, l'agriculture devient une activité spécialisée à part entière [Muller, 1984].

Le passage de 'l'état de paysan' au métier d'agriculteur est fortement impulsé par les jeunes agriculteurs formés dans le cadre du mouvement idéologique de modernisation de l'agriculture qu'a représenté la Jeunesse Agricole Catholique (JAC). La conception du développement portée par la JAC repose sur l'idée d'assimiler l'agriculture aux normes de production industrielles. Elle vise, d'une part, à accroître les quantités de marchandises produites afin de répondre aux attentes de la société 'globale' qui supposent que l'agriculture rompe avec l'immobilisme qui la caractérise. Et, d'autre part, elle prévoit d'offrir à terme aux agriculteurs un niveau de vie comparable aux travailleurs des autres secteurs de production et une reconnaissance de leur activité professionnelle. Les efforts des jeunes 'jacistes' visent ainsi à la mise en place d'un groupe social spécifique là où il n'y avait qu'un ensemble d'activités hétérogènes mal définies.

L'orientation de la politique de développement agricole ainsi que l'organisation de la profession qui en découle vont être alors confiées par l'Etat au 'nouveau' syndicalisme agricole issu de ce mouvement. Celui-ci devient l'interlocuteur privilégié des dirigeants politiques au pouvoir. Cette délégation sera par la suite définie comme une forme de 'cogestion' établie entre l'Etat et les Organisations Professionnelles Agricoles (O.P.A) [Coulomb, Nallet, 1980]⁸.

Ces organisations vont être à l'origine de la production de normes, constitutives des

⁷ On pourra se reporter essentiellement pour une vision d'ensemble de l'histoire agricole, au tome 4 de *L'histoire de la France rurale* de M Gervais., M Jollivet., Y Tavernier (1976) 'La fin de la France paysanne. De 1914 à nos jours'.

⁸ Les principales organisations agricoles 'reconnues' par l'Etat sont alors au nombre de quatre. Il s'agit de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture) assurant notamment la gestion de la 'vulgarisation' agricole depuis le décret de 1956, de la CNMCCA (Confédération Nationale de la Mutualité, du Crédit et de la Coopération Agricoles) concernant la gestion économique de cette activité, et, du syndicalisme 'moderniste' qu'incarnent le CNJA (Centre National des Jeunes Agriculteurs) fondé en 1957 et la FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) fondée en 1945.

lois d'orientation de 1960-62, qui forment le socle à partir duquel sera institutionnellement établie la profession agricole. Les agriculteurs sont alors invités à inscrire l'exercice de leur activité dans le cadre ainsi arrêté, ce qui aboutira à la mise à l'écart d'un certain nombre d'entre eux du monde de l'agriculture 'professionnelle'. Le retrait de ces agriculteurs, trop éloignés du modèle affiché de la sorte, sera même encouragé. Les plus âgés bénéficieront d'une indemnité viagère de départ (IVD). D'une façon plus générale, tous ceux qui ne répondront pas aux nouveaux critères de sélection de la profession (notamment en termes de superficie, formation, et temps de travail) ne pourront accéder à un certain nombre d'avantages tels que, par exemple, la dotation jeunes agriculteurs (DJA) lors de l'installation. Et cette 'normalisation' de la profession se traduira par une accélération des mutations vers d'autres secteurs d'activités économiques [Rémy, 1987]. A cette époque, ce contrôle de l'entrée dans la profession via l'affirmation d'un type 'd'exploitation socialement désirable' [Rémy, 1986, 15] sera relativement bien accepté dans la mesure où il apparaîtra comme le prix à payer pour sortir l'agriculture de son retard. Le modèle de l'exploitation familiale 'moderne', ainsi légitimé, traduit bien la volonté de parité alors recherchée. L'exploitation est 'professionnelle' si elle est viable c'est-à-dire lorsqu'elle permet à une famille d'y subsister sans recours à une activité externe.

S'il est indéniable, comme le font remarquer Coulomb et Nallet (1980), que l'activité agricole a toujours été une activité fortement contrôlée, le fait nouveau sur lequel insistent la plupart des travaux menés sur la profession agricole, c'est que ce contrôle va se voir directement confié à la profession agricole⁹. Autrement dit, on peut avancer, en référence à E.C Hughes (1996), que les agriculteurs vont alors bénéficier d'une 'licence' et d'un 'mandat' assez exclusifs quant à la définition du 'rôle' de l'agriculture. Et cette licence et ce mandat vont se traduire par la construction d'un *modèle* professionnel fortement affirmé, celui de *l'exploitation familiale 'moderne'*, élaboré autour d'une fonction de production de matières premières alimentaires conduite suivant une logique de spécialisation et d'intensification.

Dans les faits, la définition de la profession agricole issue de la délégation à la 'Profession' par l'Etat de la conduite du développement agricole - telle qu'elle s'exprime dans les lois d'orientation de 1960-1962 - renvoie à une conception de la profession et à un groupe d'agriculteurs restreints. La 'profession agricole', ou 'profession organisée' alors constituée est essentiellement incarnée par les responsables professionnels agricoles reconnus comme « les interlocuteurs de l'Etat, relais de l'intervention politique et organes de son exécution » [Servolin, 1989, 85]. Le développement agricole sera, en effet, pris en charge par une couche particulière d'agriculteurs, majoritairement issue des exploitations de grandes cultures, notamment les 'céréaliers', et des exploitations intensives orientées vers la production animale (la production laitière essentiellement) [Rémy, 1985].

⁹ Nous considérons ici le rôle joué par certaines 'structures-relais' telles que le Crédit Agricole, le Centre de gestion, les Chambres d'agricultures, etc., principalement en tant qu'elles facilitent la transmission de contrôle de l'exercice de l'activité de l'Etat à la profession. Dans ce sens, elles témoignent bien, en effet, du type de dispositifs utilisés par les syndicalistes pour légitimer leur engagement dans la modernisation de l'agriculture à partir d'outils destinés à 'rationaliser' l'activité agricole qui seront mis en oeuvre et testés par les agriculteurs eux-mêmes.

Si la constitution de la profession agricole telle que l'on vient d'en retracer les grandes lignes est fréquemment présentée comme l'aboutissement d'un processus 'naturel' d'entrée de l'agriculture dans l'univers de la modernité, ce processus est assurément plus complexe. Comme nous y invitent Coulomb et Nallet (1980), il convient de s'interroger sur les récits qui font de « ***l'émergence du syndicalisme moderne dans les années soixante (...) l'effet d'une concordance enfin réalisée de 'l'infrastructure' (le progrès technique dans les exploitations agricoles) et de la 'superstructure' (une politique agricole conforme aux nécessités de la croissance industrielle) ; cette concordance annonçant la fin du 'retard de l'agriculture'*** » [Coulomb, Nallet, 1980, 2]. Sans entrer ici dans l'explicitation détaillée de ce qui fait qu'à un moment donné de l'histoire une certaine convergence s'est produite et s'est cristallisée dans la nouvelle couche d'agriculteurs issus du CNJA, il est nécessaire d'apporter quelques précisions sur la manière dont a émergé cette 'nouvelle vision du monde' selon un double processus renvoyant à 'l'existence sociale' et à 'l'existence politique' de cette nouvelle paysannerie moyenne [Muller, 1984].

La reconnaissance sociale accordée à l'idéologie 'moderniste' de l'agriculture est d'autant plus forte que le discours concernant le développement de l'agriculture est désormais tenu par une fraction même de la paysannerie et non plus par des groupes extérieurs et « devient l'expression de la conscience collective des paysans » [Coulomb, Nallet, 1980, 25]. Cette reconnaissance sociale se traduit par une reconnaissance politique, dans le sens où la nouvelle couche d'agriculteurs va réussir à s'imposer politiquement, dirigeant de manière *hégémonique* l'agriculture [Muller, 1984, 61-62]. Pierre Muller à travers la caractérisation de ce qu'il appelle les 'entrepreneurs paysans' du fait qu'il s'agit de « ***paysans qui se veulent entrepreneurs*** », ou d'une « ***couche en changement parce que c'est précisément le fait qu'elle est engagée dans un processus de changement qui lui donne (...) son homogénéité relative*** », met en évidence comment cette population sera un « ***élément moteur du changement social en agriculture*** » et mettra en oeuvre tout un dispositif permettant d'asseoir son hégémonie [Muller, 1984, 63]. Son analyse permet de préciser comment les 'entrepreneurs paysans' ont effectué une 'opération de codage et de traduction' des changements engendrés par la modernisation de la société en même temps qu'ils légitiment la prise de direction du monde agricole par ce qui deviendra la 'profession agricole' en tant qu'appareil 'd'encadrement' de la politique agricole [Muller 1984, 73].

L'idée que les jeunes agriculteurs du CNJA cherchent à développer est d'une part que l'agriculture doit s'adapter à l'économie moderne, et d'autre part que les changements à entreprendre pour opérer cette mutation ont un caractère inéluctable. Ils réussissent ainsi à faire passer un certain nombre de conceptions et notamment que, premièrement, il est nécessaire « de faire des efforts pour dynamiser le secteur de production agricole », deuxièmement, que les exploitants agricoles doivent pour cela s'engager dans la course au progrès et augmenter la production, troisièmement que cette modernisation entraîne un exode rural indispensable pour sortir l'agriculture de son 'état de sous-développement', et quatrièmement que la chance est donnée à chacun de participer à cette course au progrès, les exploitants dont la situation ne leur permet pas de s'y engager pouvant bénéficier « ***d'une série de mesures destinées à faciliter et***

humaniser l'exode rural » [Muller, 1984, 71]. L'habileté de l'idéologie du CNJA sera de défendre l'idée qu'il faut sortir de l'hypocrisie selon laquelle il serait possible d'éviter l'exode rural et d'affirmer au contraire la nécessité d'assumer cette modernisation et adaptation des exploitations agricoles, ainsi que les conséquences des transformations qui affectent le secteur de production agricole.

Reconnu par l'ensemble des agriculteurs, y compris par la grande agriculture représentée par la FNSEA du fait que cette idéologie ne remet pas en cause ses intérêts particuliers, cette couche des entrepreneurs exploitants va participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la nouvelle politique agricole. Cependant, le modèle de l'exploitant 'moderne', à partir duquel la 'profession agricole' qui résulte de l'alliance entre les militants du CNJA et ceux de la FNSEA, définit et défend certains intérêts communs à la majorité des agriculteurs, renvoyant alors à l'idée d'un groupe professionnel au sens large, va se voir progressivement remise en cause.

1.1.2 Les premières manifestations de la crise de la profession agricole

La décennie qui suit la naissance de la 'profession agricole' est marquée par une crise. Si cette crise est d'abord économique, elle révélera très vite les limites du modèle même de 'production capitaliste moderniste' de l'agriculture en tant qu'il ne permet pas de garantir une place dans le monde professionnel agricole pour tous ceux qui l'avaient souhaité et avaient oeuvré dans ce sens avec la conviction qu'ils deviendraient de véritables chefs d'entreprises. Que recouvre réellement la 'crise' et avec quelles répercussions finalement sur la structuration de la profession ? C'est ce que nous allons chercher maintenant à expliciter en présentant comment elle affecte le modèle de l'exploitation agricole moderne, et quelle position les 'nouveaux' dirigeants agricoles vont prendre pour tenter de sortir de cette situation qui remet en jeu leur légitimité.

Le contexte politico-économique de l'époque révèle certaines limites de la modernisation agricole telle qu'engagée dans l'après-guerre. « ***Si l'exode rural continuait, si les structures agricoles évoluaient, ces événements se poursuivaient sensiblement à la même vitesse qu'auparavant, dans tous les pays occidentaux, quelles qu'aient été les mesures prises par les gouvernements. L'exploitation familiale perdurait. La rentabilité des exploitations semblait un objectif plus que jamais inaccessible. En fait tout se passait comme si le secteur agricole échappait aux lois de l'économie capitaliste*** » [Robert, 1986, 106-107].

Les premiers signes de la remise en cause du modèle professionnel agricole moderne sont souvent présentés comme apparaissant dès le début des années soixante-dix avec les retentissements du choc pétrolier en 1973 et la reconnaissance d'une crise économique, au départ considérée comme 'conjoncturelle'. Mais, plus profondément, c'est le fait que cette crise affecte le modèle même du développement autour duquel le secteur agricole s'est constitué depuis la fin des années soixante qui est à souligner. Jacques Rémy (1985) explique comment les perturbations que connaît ce secteur sont antérieures à la crise économique et renvoient plutôt à un début de remise en cause de l'idéologie productiviste. Bien que cette remise en cause ne sera théorisée et mise en avant que quelques années plus tard, elle s'observe pourtant dès la fin des années soixante à travers les 'mouvements de société' de cette époque : 'les événements

de 68', les violentes manifestations agricoles de 68-72, les mouvements féministes, les tentatives de 'retour à la terre', « **les régionalismes et plus largement la réhabilitation du local, l'idéologie ruraliste, et la crise du développement agricole** » [Rémy, 1986, 33]. S'il y a 'crise', donc, c'est avant tout parce que « **dans un climat général de modernisation et de croissance, certains groupes sociaux font les frais de cette expansion, soit qu'ils n'en profitent pas, soit qu'elle les menace** » [Rémy, 1986, 33].

La fin des années soixante est, en effet, marquée par des vagues successives de surproduction qui touchent de plein fouet les exploitations moyennes modernisées, c'est-à-dire les agriculteurs qui ont été 'le fer de lance' de la modernisation de l'agriculture. Tous les espoirs mis dans cette modernisation s'écroulent donc pour ces agriculteurs qui avaient été les premiers à miser sur le progrès et se retrouvent surendettés et réalisent finalement qu'ils en retirent peu d'avantages voire s'en sortent moins bien qu'auparavant malgré les efforts de productivité qu'ils ne cessent d'accomplir. Certes, un certain nombre d'agriculteurs avaient déjà été exclus de la profession lors de la définition des lois d'orientation de 1960-62, l'exode rural étant, comme nous l'avons vu dans la section précédente, mis en avant par la profession elle-même comme nécessaire à l'accès à la modernisation de l'agriculture. Mais, désormais un grand nombre d'agriculteurs, répondant aux normes d'entrée dans la profession fixées par les lois d'orientation de 1960-62 et qui s'étaient engagés dans cette course au progrès, réalisent qu'ils seront les laissés pour compte de la modernisation agricole.

Cette situation se manifeste, entre autre, par la remise en cause, en interne, des instances professionnelles agricoles, certains agriculteurs ne trouvant pas (ou plus) les moyens d'exprimer, dans le cadre de la représentation censée assurer leurs intérêts, leur conception du métier d'agriculteur. On assiste ainsi, à une certaine perte de confiance qui affecte la croyance suivant laquelle l'adoption du modèle de l'agriculture moderne devait permettre aux agriculteurs de voir leurs conditions de vie s'améliorer et devenir comparables à celles des autres groupes professionnels. L'écart entre le discours unificateur proposé par la 'profession' et les réalités auxquelles ont à faire les agriculteurs s'accroissant, il entraînera la création d'une série de dissidences syndicales correspondant à un désaveu de la thématique de 'l'unité de la profession' portée par la FNSEA et le CNJA. C'est ainsi que naîtra, à la suite du MODEF¹⁰ créé dix ans plus tôt, déjà dans l'optique de contrecarrer la direction hégémonique de la profession, une très forte contestation des orientations prises en matière de développement agricole qui se traduira, en 1972, dans le courant des 'paysans-travailleurs' et mobilisera, plus globalement, des agriculteurs de sensibilités diverses opposés au syndicalisme en place et à la collusion entre les pouvoirs publics et une fraction restreinte d'agriculteurs que représentait à leurs yeux la 'cogestion'. Certains CDJA seront même exclus de la gestion du développement agricole du fait de leur proximité avec le courant des 'paysans-travailleurs' [Alphandéry *et al.*, 1989, 107].

L'idée que le modèle productiviste ne peut qu'aboutir à un accroissement des inégalités au sein de la profession gagnera en puissance avec la mise en place, en 1974, des 'plans de développement' qui sont l'expression, au niveau de l'orientation politique

¹⁰ Mouvement de Défense des Exploitations Familiales, fondé en 1959.

agricole française, du tournant que va prendre la politique agricole commune, tel que le met en évidence l'analyse de Pierre Muller (1984). Jusque dans le milieu des années soixante, la politique de modernisation agricole française avait été élaborée de façon à ce que chacun puisse y trouver sa place, ou tout au moins puisse croire en cette idée. Or, les responsables en charge de la politique agricole commune, à travers le plan Mansholt proposé dès 1968, affirment « sans détour qu'une partie importante de la paysannerie est condamnée en Europe » et définissent précisément les minimas en surfaces et en chiffres de productions à atteindre pour vivre de l'agriculture [Muller, 1984, 130]. Pierre Muller (1984) montre alors comment le plan Mansholt s'inscrit en rupture avec toute la politique agricole française, politique qui si elle visait bien à encourager un agrandissement des exploitations ne s'était pas risquée à définir de tels seuils de 'viabilité' des exploitations.

Mais plus encore, si la politique européenne correspond à une véritable remise en cause du modèle de développement agricole français, c'est parce que le rapport Mansholt défend « ***l'idée selon laquelle l'agriculture, telle qu'elle est pratiquée dans la communauté européenne, relève d'une conception archaïque et même irrationnelle*** » [Muller, 1987]. On a donc à faire à une formulation qui, si elle vient bien appuyer la conception développée par la 'profession agricole française' selon laquelle il faut moderniser les exploitations, affirme en même temps que les efforts qui ont été consentis pour réaliser cette modernisation sont loin d'être suffisants et demandent des mesures drastiques pour être menés à leur terme. Dans ce contexte, c'est-à-dire compte tenu des formes de régulation de la crise économique proposée par la 'nouvelle PAC', la profession agricole va être amenée à réagir autrement qu'elle l'avait fait en période de croissance économique. Elle va s'engager dans ce mouvement en visant à resserrer explicitement les conditions d'accès au métier d'agriculteur. Et c'est ce resserrement qu'illustrent bien les 'plans de développement' en fixant des revenus de référence départementaux auxquels les exploitants qui prétendent obtenir des crédits bonifiés doivent faire la preuve qu'ils ont la capacité d'accéder [Cerf, Lenoir, 1987]. La nouvelle politique agricole française stipule, en effet, désormais clairement que « ***la modernisation des exploitations agricoles en mesure de se développer dans des conditions rationnelles doit leur permettre d'atteindre, au terme d'un plan de développement, un revenu de travail par unité de main-d'oeuvre comparable à celui des activités non agricoles de la région, tout en améliorant de façon durable leurs conditions de production*** » [article 1^{er} du décret du 20 février 1974].

Pour la 'profession', cette nouvelle donne va se traduire alors par une certaine déstabilisation du fait du double jeu dans lequel elle va se trouver prise pour, à la fois, organiser plus rigoureusement la production agricole et maintenir sa prétention à la défense de 'l'ensemble' des agriculteurs. Dit autrement, le tournant que connaît alors la politique agricole européenne et française va mettre pleinement en évidence, comme le souligne Pierre Muller, « ***le problème central des organisations professionnelles françaises face au développement de la politique de modernisation : comment concilier la poursuite d'une telle politique et le soutien d'une majorité d'agriculteurs ?*** » [Muller, 1984, 133-134]. C'est en effet, à une réelle contradiction que le syndicalisme agricole majoritaire français doit faire face : « ***la profession agricole se trouve prise dans un dilemme dont elle a peine à sortir : d'un côté, elle est contrainte de***

poursuivre et d'approfondir la modernisation de l'agriculture, c'est-à-dire la constitution d'une couche d'entrepreneurs agricoles individuels distincts de la masse des paysans. Mais d'un autre côté, elle est aussi censée préserver, dans la mesure du possible, sa capacité à représenter d'une façon plausible l'ensemble de la paysannerie, puisqu'il s'agit du fondement même de la légitimité des organisations agricoles : n'affirment-elles pas constamment, pour se démarquer des opposants, qu'elles sont les seules à représenter réellement tous les agriculteurs ? » [Muller, 1984, 140].

Tout en dénonçant le caractère élitiste que présentent les plans de développement, la préoccupation du syndicalisme étant de défendre (et d'être reconnu par) la masse d'agriculteurs, celui-ci accepte également cependant l'idée selon laquelle il est nécessaire de veiller à une 'sélectivité' des aides à l'agriculture notamment en privilégiant les exploitants 'décidés' à se moderniser. Au prix d'un discours dont le flou est à la mesure de leur ambiguïté au regard de la nouvelle politique qui se met alors en place, les organisations professionnelles dominantes vont chercher à minimiser les effets des plans de développement pour ne pas être discréditées auprès de la masse des agriculteurs. Mais, du coup, ce sont les limites mêmes de la cogestion qui vont apparaître. Ainsi, alors que l'Etat avait quelques années plus tôt trouvé certains avantages à confier à la profession agricole l'organisation de la modernisation agricole,¹¹ il se trouve désormais dans une situation de dépendance vis-à-vis des organisations syndicales quant à l'orientation de la politique agricole¹². Alors que le gouvernement cherche à modifier le rythme de la modernisation, « la profession agricole se transforme en facteur de résistance, dès qu'elle sent ses intérêts hégémoniques menacés » [Muller, 1984, 141].

Pour autant, une telle situation n'aboutira pas à remettre en cause la légitimité acquise par les responsables professionnels agricoles dans la mesure où aucune autre politique 'crédible' ne parviendra à s'imposer. Si certains syndicats minoritaires commencent à s'affirmer et à s'opposer au discours dominant, c'est essentiellement sur un mode critique, sans qu'ils trouvent à formuler une alternative du genre de conception de l'exploitant agricole 'indépendant' qui est à la base même du succès du syndicat dominant. Ainsi, la profession agricole réussit, tant bien que mal, à gérer cette première crise, en restant campée sur ses positions, sans reconnaître les éventuels excès de la modernisation agricole et sans chercher pour autant à proposer un nouveau modèle professionnel. Paradoxalement, l'affirmation de la crise se traduit par la réaffirmation d'un modèle professionnel agricole moderne, le contrôle d'entrée des agriculteurs dans la profession étant renforcé par un contrôle du fonctionnement même des exploitations agricoles à travers la mise en place des mesures d'aides au développement et à une sélection cette fois-ci explicite des agriculteurs 'professionnels'.

1.1.3 De la crise du productivisme à la recomposition de la profession

¹¹ L'Etat notamment laisse à la profession le soin de réguler la population agricole et de gérer l'exode rural, conséquence de la politique de la modernisation.

¹² L'administration agricole cherchera d'ailleurs à récupérer une partie de la gestion de la politique agricole lors de la mise en place des plans de développement par le rôle de contrôleur de l'octroi de l'aide publique par la DDA, mais sans réel succès.

agricole : la question de la redéfinition du métier d'agriculteur

Si la crise qui affecte la profession agricole dans les années soixante-dix révèle que le modèle agricole, tel qu'il avait été conçu pour permettre à ceux qui le souhaitaient de prendre le train du progrès et de se hisser au rang d'entrepreneurs au même titre que les autres secteurs d'activités économiques, s'effrite, ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard qu'apparaît une critique du productivisme en agriculture. En effet, comme le précise Jean-Paul Billaud (1996), c'est seulement à partir du début des années quatre-vingt que la légitimité de la 'profession agricole' va être réellement contestée. « Instrument idéologique d'une sélection fondée sur l'élitisme, ne garantissant même pas une reconnaissance à la hauteur de ce qu'il exprime, le modèle de l'agriculteur chef d'entreprise s'est d'autant plus effrité que la diversification des activités agricoles, s'ajoutant au maintien d'un pluralisme hérité, a battu en brèche toute tentative d'enfermer les agriculteurs dans un seul modèle, *a fortiori* lorsque celui-ci entre dans l'ère du soupçon » [Billaud, 1996, 110].

La mise en cause du productivisme se fait alors plus ferme. Jacques Rémy (1985) rappelle ainsi comment cette contestation a émergé et s'est consolidée à partir d'un certain nombre d'événements emblématiques. Sans entrer dans le détail, nous pouvons reprendre les deux principaux éléments qu'il mentionne. Le premier remonte à 1977, il correspond à l'appel d'une agriculture 'plus économe et plus autonome' tel que formulé dans un rapport produit par Jacques Poly (1977), directeur de l'INRA. Le deuxième est la consultation des agriculteurs 'de base' lors des Etats Généraux du Développement Agricole mis en place en 1981-82 par Edith Cresson alors nouveau ministre de l'agriculture, en vue d'engager une réflexion sur les perspectives de l'agriculture [Eizner, 1985]. Ces deux 'avertissements' donneront lieu à de vives réactions de la part des principaux responsables professionnels inquiétés par l'idée de perdre le contrôle du développement agricole. Le changement de politique ainsi amorcé se traduira en effet par une tentative de remise en cause de la reconnaissance du syndicat majoritaire comme représentant exclusif des intérêts des agriculteurs¹³.

L'arrivée de la gauche au gouvernement a joué un rôle important dans la critique du productivisme. Il est désormais officiellement question dans les objectifs de 'changement' proposés par le nouveau pouvoir, de combattre les excès de la modernisation en freinant l'exode de la population agricole et rurale vers d'autres secteurs de production et en s'engageant dans une revitalisation du tissu rural. L'image forte de l'agriculteur 'moderne et performant', constituée dans la période de modernisation agricole, sera de nouveau ébranlée lors de la mise en place des quotas laitiers¹⁴. La réglementation européenne rappelle ainsi comment le contrat qui lie la profession agricole à la société est établi avec

¹³ Edith Cresson invitera en 1981 et 1982 les autres syndicats à la Conférence Annuelle Agricole, instance où se débattent les grandes orientations de la politique agricole. Cependant cette ouverture restera timide, la FNSEA et le CNJA cherchant à maintenir leur monopole de représentativité. La cogestion sera réactivée avec le retour de la droite en 1986 et l'arrivée au poste de ministre de l'agriculture en 1987 de François Guillaume, ancien dirigeant jaciste et leader de la FNSEA. En opposition au retour de la direction hégémonique de la profession, certains syndicats minoritaires fusionneront dans la 'confédération paysanne' créée à cette époque.

un droit de regard sur l'accomplissement de sa mission. Le contingentement de la production vient, dans ce cadre, bousculer l'idée selon laquelle la profession agricole assure à elle seule la définition de son rôle.

Face à un modèle hégémonique en perte de vitesse, commence donc à s'élaborer une réflexion sur des perspectives possibles pour l'agriculture, autres que celles envisagées uniquement en termes de 'modèle professionnel moderne'. Un nouveau discours émerge ainsi timidement au sein même de la profession agricole, au prix d'un véritable renversement, parfois, des arguments jusqu'alors défendus par les responsables agricoles¹⁵. Des préoccupations nouvelles quant au devenir du monde rural affectent désormais assez fortement le monde de l'agriculture. Si 'l'agriculture de compétition' est toujours sur le devant de la scène, les responsables espérant encore contrôler par une 'fuite en avant' la possibilité de conserver l'image du métier d'agriculteur à travers son 'modèle de prédilection', celui du 'producteur-entrepreneur' [Billaud, 1996], en même temps la thématique de la diversité de l'agriculture (venant relativiser l'accent mis sur la spécialisation et plus spécifiquement l'intensification de la production) et surtout celle de l'agriculture duale (face à l'agriculture unitaire représentée par la couche sociale des agriculteurs 'modernistes') sont progressivement avancées [Rémy, 1985]¹⁶.

Les réflexions induites par ce mouvement général de remise en cause se traduisent en effet, au niveau de la profession, par des propositions sur le développement d'une agriculture à deux vitesses, reposant sur la séparation de la fonction essentiellement 'productive' (qui serait celle des 'vrais' agriculteurs, ou des 'bons' agriculteurs, ceux qui sont à la pointe, capable de se spécialiser, font du chiffre, etc.) des autres 'fonctions' de l'agriculture, (ou encore d'une agriculture 'sociale' réservée aux agriculteurs sur des zones difficiles, qui ne pourront jamais égaler les 'vrais' agriculteurs, mais qui permet de maintenir une population dans des zones rurales et de loisirs) sans que soit d'ailleurs tranchée la question de la répartition de ces activités [Rémy, 1986, 23]. Dans les années quatre-vingt, l'idée de voir coexister deux agricultures semble ainsi être au coeur des débats et elle est relativement bien perçue au sein des O.P.A.¹⁷. L'organisation dualiste de

¹⁴ Cette mesure mise en place en 1984 vise à limiter la production et freiner ainsi les coûts induits par les 'excédents' agricoles gérés par le FEOGA (Fonds Européens d'Orientation et de Garantie Agricole).

¹⁵ La mise en place, suite aux Etats Généraux du Développement Agricole, de commissions d'aides aux agriculteurs en difficultés marquent bien le revirement de position de la profession agricole, d'autant plus qu'il s'agit notamment d'agriculteurs supposés représenter le modèle de la profession moderne' (les jeunes agriculteurs, les intensifs...).

¹⁶ Le discours sur la dualité de l'agriculture a été introduit dès les années soixante dix, dans la politique d'aménagement du territoire autour des débats sur les agriculteurs et les 'jardiniers de la nature' [Collomb, 1977]. C'est donc à un renouvellement de ce débat que l'on assiste dans les années quatre-vingt /quatre-vingt-dix, étant entendu que la question se pose désormais dans un contexte de crise du modèle de modernisation de l'agriculture et qu'il s'agit de développer une politique qui vise à redynamiser économiquement et socialement les espaces ruraux plutôt que la 'conservation' de l'environnement rural.

¹⁷ Jacques Rémy analyse d'ailleurs le discours des représentants de Chambres d'Agriculture et plus précisément de l'APCA quant à la possibilité de réorienter la conception du développement vers cette nouvelle 'répartition' des rôles et par extension de la réorganisation du travail du conseil agricole.

la production articulerait une agriculture « à la conquête des marchés composée d'exploitants professionnels » d'une part, et « une agriculture permettant l'occupation de l'espace sur l'ensemble du territoire » d'autre part, qui « relèverait d'aides directes justifiées par sa contribution à l'entretien de la nature et à la revitalisation du milieu rural ainsi que par les impératifs de la lutte contre le chômage » [Alphandéry *et al.*, 1989, 230]. Autrement dit, le monde serait ainsi partagé entre des 'agriculteurs compétitifs' et des agriculteurs jugés 'non performants'.

Jacques Rémy (1985) souligne alors les dangers de voir émerger, à partir de la notion de diversité ainsi 'cristallisée', une nouvelle dichotomie entre les 'agriculteurs' qui réinvestiraient le rôle de professionnel et le reste des paysanneries françaises. D'autant plus que, contrairement à l'essai de constitution de la profession agricole dans les années cinquante, où la volonté de proposer une conception unitaire de l'agriculture n'était pas seulement de l'ordre du mythe, la question de la redéfinition de la profession telle qu'elle se pose dans les années quatre-vingt à travers l'idée d'une agriculture à deux vitesses s'oppose assez radicalement à cette unité ou encore à la volonté de constituer une profession qui tiendrait compte de cette diversité puisqu'il n'est nullement question de tendre vers un idéal duquel chacun pourrait chercher à se rapprocher. « L'unité de l'agriculture, qui n'est pas seulement un mythe, mais une réalité politique, et, dans une certaine mesure, une réalité sociale, risque de s'effondrer si ces projets aboutissent (...) de même que les prétentions de l'appareil d'encadrement à être l'instrument de tous les agriculteurs. » [Rémy, 1985, 59].

On voit bien, à partir de cette proposition, comment se pose la question du statut du métier d'agriculteur. D'autant plus qu'une autre conception du développement agricole est défendue par un certain nombre d'acteurs du développement local selon laquelle les agriculteurs, dans leur ensemble, « ne sont pas seulement des producteurs spécialisés de biens alimentaires insérés dans les filières verticales agro-industrielles, mais les parties prenantes d'un territoire particulier avec lequel ils entretiennent des liens multiples » [Alphandéry *et al.*, 1989, 220].

On assiste donc à une réouverture des interrogations relatives à ce que recouvre l'exercice de la profession agricole, (interrogations que la tentative de définition de l'identité professionnelle effectuée dans les années cinquante - soixante devaient précisément clore). Et ces interrogations sont d'autant plus vives que, comme le rappelle Rémy (1985), les débats relatifs à la définition de cet exercice ne se limitent pas à la profession mais dépendent aussi de la position prise par 'l'Etat et le système social' concernant l'évolution de l'activité agricole. De nouvelles exigences émanant d'univers qui lui étaient jusqu'alors étrangers (montée des préoccupations relatives à la sécurité et à la qualité des produits alimentaires, à la protection de l'environnement, nouvelles logiques de développement des espaces ruraux,...) constituent, en effet, de nouveaux enjeux à partir desquels le métier d'agriculteur est invité à se recomposer.

L'inadéquation croissante entre un 'modèle de référence' et une « évolution socio-économique aux effets trop radicaux et trop divers pour que ce modèle soit approprié par l'ensemble de la profession » [Billaud 1996, 109] se traduit ainsi par une 'crise' de l'identité professionnelle agricole [Rémy, 1987] particulièrement visible, par exemple, à travers la montée à la fin des années quatre-vingt d'une image de

'l'agriculteur-pollueur' qui vient se substituer à celle de 'l'agriculteur-producteur'. C'est bien l'ensemble des acteurs du monde agricole qui se trouve confronté à la nécessité de réaffirmer sa position quant à la question du développement agricole et du rôle de l'agriculteur du fait que celui-ci ne peut plus être, désormais, défini exclusivement à partir de son rôle de production de matières premières alimentaires. Comme le souligne Dominique Jacques-Jouvenot (1997) : « la crise conjoncturelle qui frappe l'agriculture des années 80 aux années 90, - les paysans accumulant des difficultés face aux prix des produits, à la baisse des revenus, la diminution du travail féminin et les quotas laitiers - sera décisive. La production, soubassement de l'identité professionnelle des pères, est mise à mal. Les chefs d'exploitation, jusque là épargnés dans leur identité sociale et professionnelle, sont mis en question dans leur fonction première qui est celle de nourrir la nation » [1997, 108].

Un début de redéfinition va alors s'amorcer, dans le début des années quatre-vingt-dix, avec des tentatives de reconstruction d'un discours légitimant la profession. Cette recomposition émergente donne lieu à une mobilisation de la part de syndicats à la recherche de nouvelles formes de légitimation qui ne sont cependant pas encore stabilisées. Des stratégies sont mises en oeuvre dans l'objectif de prendre acte des nouvelles demandes qui sont adressées à la profession agricole. Le discours des syndicats agricoles commence à intégrer les demandes de 'rôles sociaux' nouveaux adressées à l'agriculture en matière notamment d'aménagement et d'occupation du territoire. Du côté de la FNSEA, cette évolution, analysée par Jacqueline Mengin (1996), se traduit par exemple par la signature en 1991 d'une Charte pour le Monde Rural. Du côté de la Confédération Paysanne, elle se manifeste par la création la même année, d'un mouvement, 'l'Alliance', qui réunit agriculteurs, consommateurs, écologistes et milite pour une agriculture ayant une utilité économique mais également sociale, cette utilité sociale se définissant « par la promotion d'une alimentation de qualité et d'une qualité de vie par le maintien d'activités agricoles sur l'ensemble du territoire » [Mengin, 1996, 180]¹⁸.

Cependant, en même temps qu'apparaissent certains 'réajustements' des activités agricoles et que de nouvelles stratégies sont imaginées en vue de légitimer la profession, les contours du métier d'agriculteur deviennent de plus en plus flous. Le discours concernant le 'rôle' de l'agriculture apparaît plus confus. Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer au début des années quatre-vingt-dix, avec la mise en place de nouvelles normes agricoles issues de la réforme de la PAC de 1992, cette confusion va se voir amplifiée et réactivée plus fortement encore avec l'institutionnalisation lors de la dernière loi d'orientation française de la thématique de la 'multifonctionnalité de l'agriculture' et de sa concrétisation dans les 'Contrats Territoriaux d'Exploitation' tels que définis dans cette loi. L'affirmation de la triple fonction économique, sociale et environnementale maintenant attribuées aux agriculteurs d'aujourd'hui¹⁹ renforce une

¹⁸ Le 'Groupe de Seillac', agriculture société et territoires, réunissant 'des personnalités d'univers différents réfléchissant sur les rapports entre agriculture et espace rural' remplacé depuis 1995 par le 'groupe de Bruges' promoteur d'un élargissement de ce débat au plan européen est une autre illustration, proposé par Jacqueline Mengin des tentatives de reconstruction d'un discours de légitimation d'une 'nouvelle agriculture'.

¹⁹ Voir le numéro 164 de la revue *Pour* de décembre 1999 consacré à la question de la multifonctionnalité.

crise d'identité professionnelle qui invite désormais explicitement les agriculteurs à s'interroger sur leur rôle et cela d'autant plus qu'ils prennent conscience de leur relative impuissance face au marché mondial ou aux normes européennes. Faute d'orientations collectives claires que ce soit de la part de l'Etat ou de la Profession, s'il est dorénavant impensable de ne pas prendre en compte ce que la société attend de l'agriculture, c'est à de fortes incertitudes que les agriculteurs sont confrontés. Comme le synthétise Billaud (1996) « tout se passe donc comme si la dégradation qui affecte la représentation collective privait l'agriculteur d'une référence attractive et le livrait à lui-même dans cette tâche nécessaire de (re)construction identitaire. » [Billaud, 1996, 118]. Mais si une redéfinition du métier d'agriculteur semble donc bien aujourd'hui s'imposer, c'est sans que pour autant soit établi ce vers quoi ce métier doit désormais tendre.

Section 1.2 Le métier d'agriculteur au regard des travaux de sociologie rurale

Après avoir retracé succinctement les principaux éléments constitutifs de l'histoire de la professionnalisation du métier d'agriculteur et afin de préciser notre objet d'étude, il convient maintenant de reprendre cette question sur un plan plus directement sociologique. Pour cela, nous allons examiner dans cette deuxième section comment elle a été traitée par la sociologie rurale depuis les travaux menés dans cette discipline sur la modernisation qu'a connu le monde agricole dans les années cinquante jusqu'à ceux aujourd'hui consacrés à l'adaptation de l'agriculture à de nouveaux enjeux en passant par la vocation critique qui a particulièrement marqué l'orientation prise par ces travaux dans le contexte français²⁰.

1.2.1 L'émergence de la sociologie rurale française

La sociologie rurale s'est développée assez tardivement en France, du fait notamment de l'intérêt principal des sciences sociales pour les transformations liées à la révolution industrielle et aux phénomènes d'urbanisation. Jusque dans les années cinquante, le rural est avant tout un objet d'investigation pour les géographes et les historiens. De plus, le découpage quelque peu arbitraire entre sociologie rurale / sociologie urbaine rend difficile la saisie de l'objet même de ces sous-disciplines. Ceci explique d'ailleurs en partie la difficulté de procéder à un examen des travaux des sociologues ruraux quant à la question spécifique de la profession agricole, dans la mesure où en tant que 'spécialité', la sociologie rurale apparaît en même temps comme une sociologie 'généraliste' [Jollivet, 1997]. Ainsi, et bien que l'analyse du travail agricole soit avant tout le fait de sociologues ruraux (et non pas, comme on aurait pu l'imaginer, de la sociologie du travail), les recherches portant directement sur le thème ne sont pas très nombreuses. Si la sociologie rurale s'avère surtout une 'sociologie des agriculteurs' [Robert, 1986], cela ne signifie pas pour autant que leur spécificité en tant que groupe professionnel, ait fait l'objet

²⁰ On pourra se reporter à la première partie de l'ouvrage de Marcel Jollivet (2001) dans laquelle l'auteur procède à l'examen de l'évolution des problématiques en sociologie rurale et cherche à montrer comment 'ces évolutions traduisent – et (...) théorisent - les évolutions- mêmes des objets de l'analyse (la paysannerie, le rural, les rapports villes-campagnes' [Jollivet, 2001, V].

d'une attention particulière. C'est plutôt en tant qu'ils appartiennent à des 'communautés rurales' confrontées à la question de la 'modernisation' de la société qu'ils sont appréhendés. L'analyse du monde rural est ainsi abordée essentiellement au regard de son rapport au monde urbain. La question qui se pose étant « celle de savoir si cette composante essentielle de la société que sont les campagnes – entendons 'agricoles' – dans une France des années 1950 sera capable de s'adapter aux changements indispensables » [Jollivet, 1997, 116].

Si les sociologues ruralistes seront soucieux de reformuler cette question de société en veillant à assurer une « **attitude fondée sur une 'distanciation critique' avec le réel** » [Jollivet, 1997, 116], la constitution de la sociologie rurale sera quoi qu'il en soit marquée par une prépondérance de recherches portant sur l'analyse du processus d'entrée des 'sociétés paysannes' dans la société capitaliste française. Les recherches visent à rendre compte des changements et de l'avenir d'un monde agricole engagé dans une rupture avec les valeurs archaïques et rétrogrades qui étaient jusqu'alors les siennes. La sociologie rurale fait ainsi de la modernisation du monde rural son objet même. Elle s'inscrit ainsi en opposition au ruralisme développé par les agrariens à la fin du 19^e siècle en réponse à un exode rural qui remettait en cause la position des notables ruraux investis dans le maintien d'une campagne française dont les valeurs propres devaient faire contrepoids aux désordres de l'industrialisation et de l'urbanisation. Autrement dit, il s'agit pour les chercheurs de cette époque, en opposition à la thèse de 'l'ordre éternel des champs' [Maspètiol, 1946] de rendre compte de 'l'adaptation' des sociétés rurales au monde moderne. Progressivement alors, les thèses 'productivistes' se développent, mettant en avant l'idée selon laquelle les sociétés rurales seraient amenées à se moderniser moyennant en particulier le passage de la condition de paysan au métier d'agriculteur.

Le courant fonctionnaliste insiste ainsi sur le fait que les agriculteurs à la différence des 'paysans', dont Henri Mendras (1967) théorise alors la fin, constituent un 'nouveau groupe social' qui ne s'oppose plus fondamentalement aux citadins : « **la notion de société industrielle est aujourd'hui communément admise. Que faut-il entendre par 'société paysanne' ? Une société paysanne est un ensemble relativement autonome au sein d'une société globale plus large. Si une société agraire est complètement autonome et ne fait pas partie d'une société plus large, nous parlerons de société 'sauvage' (...). Si les collectivités rurales ne jouissent pas d'une relative autonomie par rapport à la société englobante, nous parlerons d'agriculteurs, de groupes locaux, et éventuellement de 'classes' rurales, mais non de paysannerie. En un mot le paysan se définit par rapport à la ville. S'il n'y a pas de ville, il n'y a pas de paysan, et si la société entière est urbanisée, il n'y en a pas non plus** » [Mendras, 1984, 16].

Le courant marxiste, quant à lui, développe la thèse de l'industrialisation de l'agriculture et met en avant la conception selon laquelle le développement du procès de travail de type industriel est désormais le moyen permettant au monde agricole d'accéder à un mode de vie comparable aux autres catégories sociales. Le processus de modernisation de l'agriculture sera ainsi présenté, dans un premier temps et en référence à une sociologie économique, comme un processus d'absorption de l'agriculture dans le

mode de production capitaliste [Jollivet, 2001, 3]. Plus globalement, la question de la modernisation de l'agriculture s'inscrit dans les interrogations des sociologues ruralistes sur l'existence de classe(s) agricole(s) et de classe(s) rurale(s), ou de la structuration sociale de catégories agricoles différenciées d'une part, et l'opposition ville/campagne et la domination économique de l'agriculture par l'industrie d'autre part [Lefebvre, 1951, Jollivet, 1966].

Ainsi, que ce soit du point de vue des thèses marxistes ou du point de vue des recherches fonctionnalistes, les recherches de la sociologie rurale, à ces débuts, rendent bien compte de la perspective 'productiviste' avancée par la profession autour d'une vision de la modernisation inéluctable de l'agriculture qui se traduit par une assez faible attention au détail du travail que cette modernisation suppose du point de vue des acteurs du monde agricole.

1.2.2 La vocation critique de la sociologie rurale

Un revirement vers des recherches qui visent plus directement l'étude de ce que cette modernisation signifie peut-être appréhendée à travers la manière dont se dessine, dans les années soixante-dix, un aspect plus critique de la sociologie rurale à partir de divers travaux de recherche portant, d'abord, sur l'analyse des 'résistances au changement' de l'agriculture par rapport aux autres secteurs d'activités professionnels quant à la visée de modernisation générale de la société, ensuite, sur l'analyse critique des théories diffusionnistes de l'innovation en agriculture et enfin, sur l'analyse socio-politique de la 'profession agricole' quant au fonctionnement interne de ce secteur d'activité et de l'examen des différenciations sociales qui traversent le monde agricole. C'est donc ces trois voies de recherche principalement que nous allons prendre en compte maintenant en tant qu'elles présentent les facettes de l'analyse critique de la profession agricole et de sa constitution.

a) L'analyse critique des 'résistances au changement' de l'agriculture par rapport au reste de la société

Il faut attendre les années soixante-dix pour que l'on assiste à une 'redécouverte' de la vocation critique de la sociologie rurale notamment à travers la critique du modèle de l'agriculture moderne capitaliste et le retour de l'idée de la spécificité du monde rural. La crise du modèle productiviste renvoie au constat suivant : l'évolution prévue vers un mode de production capitaliste n'a pas eu lieu. Sociologues et économistes vont alors chercher à analyser les causes de cet 'échec'. La critique passe donc d'abord par la mise en évidence des spécificités de l'agriculture pour montrer en quoi les lectures de son évolution en termes de pure modernisation sont peu satisfaisantes pour accéder à une compréhension fine des dynamiques agricoles.

Certaines de ces recherches vont s'appuyer sur l'idée que le petit paysan, propriétaire de ses moyens de production n'a cependant pas une '*mentalité capitaliste*'. Et c'est cette '*rationalité particulière*', qui n'est pas basée sur le profit, qui explique la 'résistance paysanne' au mode de production capitaliste. Toutefois, cela ne l'empêche pas de participer au mode de production capitaliste ne serait-ce que parce qu'il assure un

transfert des biens par les industries situées en amont et en aval du secteur de production agricole. D'où, la mise en évidence d'un circuit un peu particulier entre production agricole et articulation au reste de l'économie générale, qui vise ainsi à expliciter et justifier la spécificité du monde agricole et son impossibilité à rentrer dans la société moderne suivant la même voie que la plupart des autres catégories sociales : « **cette description de la réalité agricole colle bien à la situation de l'agriculture contemporaine dans la majorité des pays occidentaux. Elle permet, outre de comprendre la survivance de formes de modes de production particuliers au milieu rural, d'assurer une analyse adéquate des conditions réelles de développement et comme le souligne Alice Barthez (1982) 'un autre découpage de la pratique que celui habituellement retenu définissant l'activité agricole dans les termes d'une comparaison possible voire d'une assimilation à l'activité industrielle'** » [Perreault, 1989, 324].

Des travaux vont ainsi aborder plus directement et de façon plus 'positive' cette question de la spécificité du monde agricole. Ainsi, les recherches d'Alice Barthez (1982) tendent à faire reconnaître la singularité du rapport familial au travail en agriculture, en se détachant, d'une part, des analyses qui considèrent les paysans en voie de prolétarianisation et qui renvoient, du point de vue de la profession, à l'idéologie développée par une fraction minoritaire du syndicalisme que sont les 'paysans-travailleurs', et, d'autre part, des analyses selon lesquelles les agriculteurs deviendraient de véritables chefs d'entreprises, analyses qui ont inspiré le syndicalisme agricole dominant. A. Barthez (1982) met ainsi en avant l'idée que le travail agricole n'est pas assimilable à l'organisation industrielle de type capitaliste [Barthez, 1982]. La reconnaissance de 'l'agriculture familiale' est alors considérée comme une nouvelle piste pour mieux appréhender le métier d'agriculteur. On revient donc sur l'idée selon laquelle l'industrialisation de la production agricole serait inéluctable, sans pour autant nier que l'agriculture est bien engagée dans un processus de modernisation en mettant l'accent sur certains de ses traits particuliers décrits antérieurement par les agrariens. En dépit de sa prise de position pour un 'ordre stable' et immuable du monde rural, Maspétiol (1946) avait en effet pointé l'idée que dans ce secteur « **la définition du travail ne peut pas s'inspirer des autres professions** » **puisque'on n'y retrouve pas** « **cette rupture entre l'homme et le professionnel** » comme on peut l'observer dans le monde industriel du fait de la séparation entre travail et non travail qui le caractérise [Barthez, 1986, 51].

b) L'analyse critique des théories de la diffusion du progrès technique en agriculture

Dans cette version critique de la modernisation de l'agriculture, un deuxième type de travaux traduit les préoccupations portées plus spécifiquement par d'autres sociologues ruraux français à propos des recherches menées sur les changements 'internes' aux collectivités rurales à travers la question de l'adaptation des agriculteurs au progrès technique. Certains d'entre eux seront ainsi amenés à développer une critique de la théorie de la diffusion du progrès en s'interrogeant « **non seulement sur l'opportunité d'une telle innovation mais également sur les conséquences de son intégration dans le système de culture et la vie sociale des agriculteurs** » [Bodiguel, 1975, 178]. La notion de progrès, telle qu'elle est employée au départ dans un sens strict en référence

aux travaux anglo-saxons comme procédant de l'introduction 'd'une innovation' d'un fait nouveau dans « ***un ensemble préexistant qu'elle transforme, sera ainsi progressivement atténuée par le constat que les façons de faire traditionnelles des agriculteurs que l'on qualifie de routinières ou d'irrationnelles ont leurs propres raisons d'être (selon la théorie de l'acteur rationnel) et tiennent aussi bien à la situation matérielle des paysans qu'à leurs représentations sociales*** » [Jollivet, 1988, 52].

L'approche développée par Jean-Pierre Darré (1985) s'inscrit dans cette perspective. Elle vise à redonner dans l'analyse une place essentielle au sens que les acteurs donnent à leur activité et à la manière dont, au sein d'un groupe professionnel agricole local, s'élabore à travers le dialogue, la connaissance et se co-construisent des normes relatives aux façons de voir, ces échanges étant soutenus par les réseaux de relations que ces agriculteurs entretiennent au sein du groupe et avec d'autres individus ou groupes d'individus (conseillers techniques, responsables agricoles,...) [Darré, 1985]. En se dégageant d'une conception du développement agricole vue à travers la notion 'd'innovation' et en portant un intérêt à 'l'inventivité' des agriculteurs tels que le propose la théorie de la production de normes professionnelles, les sociologues ruraux parviennent ainsi à dépasser les limites d'une théorie 'confrontée' à l'idée d'une 'résistance paysanne'. Comme le souligne Dominique Jacques-Jouvenot (1997), lors de l'analyse comparative des deux principales théories portant sur les savoirs professionnels en sociologie rurale²¹, les présupposés selon lesquels les agriculteurs seraient 'résistants' au progrès proviennent du manque d'intérêt porté aux savoirs empiriques des agriculteurs et aux significations qu'ils leur donnent.

Le développement de l'étude du changement technique des réseaux de relations et de la production de normes sociales qui en résultent ne donnera cependant pas lieu à un investissement particulier sur la question de la profession agricole en tant que tel. A ce propos, on peut d'ailleurs considérer que si, lors de sa naissance, la sociologie rurale a avant tout appréhendé l'activité agricole en tant qu'elle faisait partie des 'collectivités rurales', les travaux centrés, dans les années soixante-dix, plus directement sur les problèmes de vulgarisation agricole ne renvoient pas pour autant principalement à un questionnement propre à l'agricole ni au rural mais ont tendance à être focalisés sur les situations de travail et pourraient être transposables à d'autres secteurs d'activités de production²².

²¹ Dans le cadre d'une analyse critique de ses travaux sur les éleveurs de Franche Comté et plus précisément concernant l'analyse d'un groupe d'éleveurs 'réfractaires' à l'usage de l'insémination artificielle [Jacques-Jouvenot, 1985], l'auteur fait référence aux théories de l'innovation d'une part [Mendras, 1970], et aux théories de la production de normes professionnelles d'autre part [Darré, 1985].

²² Dans ce cadre, les recherches menées par le Gerdal (Groupe d'Expérimentation et de Recherche sur le Développement Agricole Local) dans la continuité de l'approche développée par J-P. Darré s'intéressent à l'étude des groupes professionnels locaux agricoles mais pourraient être étendues à d'autres groupes de travail en référence à une sociologie des organisations [Agriscopes n°7, 1986]. L'activité agricole y est en effet principalement appréhendée à partir de la sphère professionnelle locale essentiellement à travers les dialogues entre agriculteurs et groupes d'agriculteurs.

Quoi qu'il en soit, au fur et à mesure que la crise du productivisme sera affirmée, la plupart des recherches sur le travail en agriculture, telles qu'elles ont pu être développées par la sociologie des innovations rurales, seront largement délaissées. Les sociologues ruraux s'investissant dans l'analyse socio-politique de la crise de la profession abandonneront ainsi tout un pan de recherche sur le métier d'agriculteur qui sera en partie investi par d'autres disciplines tels que l'ergonomie, la psychosociologie, l'agronomie ou la zootechnie²³. Pour ce qui concerne la sociologie, à notre connaissance, seuls quelques travaux contribuent dans les années quatre-vingt à alimenter la réflexion sur les transformations du travail en agriculture en s'intéressant aux pratiques des agriculteurs et à la réflexivité qu'ils ont sur leurs pratiques [Darré, Le Guen, Lemery, (1989)].

c) Les analyses socio-politiques de la 'profession agricole'

D'autres chercheurs intéressés au fonctionnement interne de ce secteur de production porteront plus directement leur attention sur la constitution de la profession agricole appréhendée en tant que construit social et sur son rôle dans le développement de l'intensification de la production. Ainsi, Jacques Rémy (1982) examine les pratiques technico-économiques et les pratiques socio-culturelles des agriculteurs dans leur relation à l'appareil d'encadrement. Il fait une analyse du métier d'agriculteur en termes de couches sociales de la paysannerie ayant des positions distinctes quant à l'idée du développement telle que proposée par l'appareil 'd'encadrement' de la profession agricole en distinguant notamment les 'bons élèves de la classe intensive' (principaux 'clients' de l'appareil d'encadrement) des 'malgré nous de l'intensification' qui s'écartent, du modèle de l'agriculteur moderne et représentent le 'reste' de la paysannerie ou plutôt des paysanneries, si l'on considère, en référence à Michel Blanc (1977) la diversité existante dans ce monde social. Dans d'autres cas, c'est plus spécifiquement encore le rôle joué par certaines fractions des couches sociales d'agriculteurs qui apparaît la préoccupation centrale. C'est à ce type d'approche que renvoient notamment les analyses socio-politiques présentées dans la première section de ce chapitre qui révèlent les 'nombreuses médiations' que met en jeu la direction hégémonique de 'l'agriculture moderne' assurée par la couche moyenne des exploitants qui s'est investie dans le travail 'd'unification' de la profession portée par le syndicalisme majoritaire [Coulomb, Nallet, 1980 ; Maresca, 1983 ; Muller, 1984].

Ainsi, nous pouvons noter que ce n'est qu'au début des années quatre-vingt que l'on voit apparaître des travaux portant sur la constitution proprement dite de la profession agricole, avec un intérêt particulier à la question de la diversité des exploitants au regard de leurs possibilités inégales d'accès au titre 'd'agriculteur moderne'. Ces travaux

²³ Les recherches sur le travail en agriculture sont d'abord à référer aux travaux de Nicourt et Filippi (1987) et la démonstration, selon une perspective ergonomique, de l'écart entre travail prescrit et travail réel effectué par les agricultrices du fait d'une non reconnaissance sociale de leur travail sur l'exploitation agricole, à ceux de Michèle Salmona et la poursuite de ses recherches sur une 'psychologie du travail agricole' (1974) ; et à ceux menés par des agronomes et des zootechniciens du laboratoire Systèmes Agraires et Développement de l'INRA dans le cadre de l'étude des pratiques des agriculteurs [Landais, Deffontaines (1988), Dedieu (1995)].

qu'illustrent bien les analyses de Jacques Rémy (1987) consistent à mettre en évidence l'écart existant entre le modèle de l'agriculture professionnelle exprimé par les organisations professionnelles agricoles (O.P.A) et les dynamiques sociales effectivement observables dans la paysannerie, révélant ainsi les limites des normes professionnelles instituées dans le but de définir qui peut prétendre au titre d'agriculteur. Quels que soient les critères de sélection (en termes de surface minimale d'exploitation, de travail à temps complet, et de formation agricole spécifique) proposés pour délimiter le champ de l'activité agricole réellement 'professionnel', la pluri-activité, l'agriculture de montagne, etc., n'ont pas disparu, malgré les prévisions qui avaient été formulées sur la base de la conception de la viabilité des exploitations sous-jacente à de tels critères. Les sociologues vont donc se pencher sur ces nouveaux objets d'études que constituent les formes d'exercice de l'agriculture en marge de la définition 'professionnelle' de cette activité. Ils s'intéresseront ainsi à ces « espaces entiers abandonnés par suite de leur excentricité géographique ou de leur spécificité agronomique » [Lamarche, 1987], à 'ces exclus des aides' [Maresca, 1985] et à ces 'résistances paysannes' [Pernet, 1982] qui manifestent une multitude d'initiatives à la marge au modèle de l'exploitation familiale moderne'. Sont également mis en évidence, à travers ce type d'analyses, les effets négatifs de la modernisation et, notamment, les 'souffrances des paysans' qui en découlent [Salmona, 1994]. Ces travaux viennent alimenter la réflexion sur le caractère sélectif de la modernisation de l'agriculture construite autour du modèle 'productiviste'.

Finalement, nous retiendrons de cette présentation succincte de travaux de sociologie rurale abordés sous l'angle de la critique des thèses productivistes, en quoi ils rendent compte, d'une part, de la 'spécificité' du travail agricole et comment, d'autre part, ils visent également à mettre en évidence l'écart entre la 'profession agricole' et la diversité des couches sociales agricoles aux intérêts parfois divergents. Néanmoins, ces recherches restent assez timides quant à l'analyse de la question des transformations du métier d'agriculteur en se centrant soit sur la dimension technique du métier à travers l'appréhension des pratiques agricoles soit sur une dimension macro-sociologique de l'agriculture vis-à-vis des institutions professionnelles et de la société. Ainsi, il faudra attendre la fin des années quatre-vingt pour que les sociologues ruraux, pendant longtemps préoccupés par la modification paysanne engendrée par le passage du paysan à l'agriculteur [Jollivet 1988], s'orientent vers de nouveaux questionnements suscités par la crise d'identité professionnelle des agriculteurs qui frappe alors ce secteur d'activité comme nous allons le voir dans cette dernière section.

1.2.3 La question de l'adaptation de l'agriculture à de nouveaux contextes

A partir des années quatre-vingt / quatre-vingt-dix, les travaux des sociologues ruraux s'orientent plus précisément sur le métier d'agriculteur et commencent à aborder la question de la redéfinition du métier d'agriculteur dans un contexte où ce dernier se voit fortement remis en cause [Rémy, 1987 ; Billaud, 1996 ; Lemery *et al.*, 1996]. C'est un nouveau champ de recherche qui s'ouvre alors, suivant des problématiques sur lesquelles il convient de s'arrêter pour expliciter pourquoi les processus de décomposition et de recomposition de la profession agricole que nous entendons étudier dans cette thèse demandent à être éclairés autrement que cela a pu être fait jusqu'à présent. Pour cela,

nous reviendrons sur la manière dont ces travaux ont entrepris d'interroger la redéfinition du métier d'agriculteur au regard de la nécessité de son adaptation à de nouveaux contextes, avant de voir pourquoi, selon nous, ce qui est en jeu dans cette transformation nécessite d'aller plus loin dans son analyse.

Les recherches menées sur les mouvements actuels de redéfinition de la profession agricole sont assez directement centrées sur l'examen des conséquences, pour cette profession, des nouvelles préoccupations qui touchent désormais le monde rural. Selon Hugues Lamarche (1987) ainsi, quatre raisons modifient, dans les années quatre-vingt, le cadre dans lequel doit être étudié le devenir des exploitations. La première résulte de la 'rurbanisation' et donc de la fin d'une situation hégémonique de l'agriculture dans les campagnes qui fait que : « la place et le rôle de l'exploitation familiale ne peut plus se penser dans le seul cadre des rapports de production agricole, mais dans un cadre d'analyse plus diversifié ». La deuxième tient à une remise en cause du productivisme, de la société de consommation et de son gaspillage, du 'gigantesque', du 'moderne', et à la réévaluation en contrepartie du 'petit', du 'local', du 'traditionnel' : « un tel mouvement d'idées va, si ce n'est entraîner un profond bouleversement du système de valeurs productiviste des agriculteurs, tout au moins ouvrir des brèches et des horizons nouveaux dans le modèle de fonctionnement précédent ». La troisième renvoie à la prise en compte des changements induits par la crise économique avec la montée du chômage limitant les possibilités d'absorption par l'industrie de la main d'oeuvre libérée par l'agriculture et amenant à s'interroger sur les capacités de ce secteur à s'engager dans un modèle de développement contribuant au maintien de l'emploi. La quatrième enfin, est la nécessité de compter avec le phénomène de 'surproduction' qui affecte la plupart des grandes filières agricoles [Lamarche, 1987, 451-452].

Face à ce constat c'est donc la question de 'l'adaptation' de l'agriculture à un nouveau contexte qui est finalement mise en avant. Il s'agit de faire émerger de nouveaux modèles alternatifs au modèle de l'exploitation familiale moderne afin de redéfinir les nouveaux contours du métier d'agriculteur. L'agriculteur est, par exemple, invité à s'orienter vers une logique 'd'entrepreneur rural' [Muller, 1987], présentée comme voie emblématique d'une nouvelle modernité. Le nouveau modèle proposé se distingue d'une part, de la modernisation agricole qui visait à la fin de la paysannerie et à la suprématie du monde industrialisé et d'autre part, du retour à la campagne inspiré par les mouvements sociaux de la fin des années soixante et qui parlent plus d'un retour au passé que de pratiques rurales innovantes.

La plupart des travaux s'inscrivant dans cette perspective se fondent ainsi sur l'idée que l'on va vers une nouvelle définition du métier, caractérisée par une multitude d'activités qui n'étaient pas prises en compte dans le modèle de l'exploitant familial moderne, essentiellement centré sur une visée de production de masse de biens alimentaires. Le modèle de 'l'exploitant rural' de Muller (1987) illustre bien cette tendance du fait de l'accent qu'il met sur la nécessité d'associer à l'activité de production d'autres 'fonctions' (fonctions de transformation, fonction commerciales, fonction de service...) et sur les compétences de gestion globale que suppose cette association. Dans la même optique, le modèle de 'l'exploitant intermédiaire' proposé par Alphandéry *et al.* (1989, 220) insiste, en décalage avec le modèle de référence diffusé par la profession agricole, sur

« des combinaisons productives originales », reposant sur la mise en valeur de « techniques modernes pour améliorer les conditions de travail et s'adapter au marché » sans pour autant intensifier la production afin de maintenir « un tissu social vivant », soutenant la conception également présentée par Nicole Eizner (1985) de 'modernisme aménagé'.

Si ces recherches mettent en avant, à travers l'exploration de ces nouveaux 'modèles', la multiplication de tentatives d'innovation à la marge ou périphériques qui revalorisent le rôle social de l'agriculteur, d'autres travaux, focalisant leur attention sur des modèles d'exploitations qui, sans rompre avec l'idée que la fonction de production doit rester centrale dans l'activité agricole, en proposent une autre interprétation et d'autres modalités d'expression. Ces recherches portent sur des 'formes d'agriculture' mises à l'écart par le modèle dominant sans que cette marginalisation ait pour autant abouti à les faire disparaître (l'agriculture biologique, l'agriculture de montagne, la pluri-activité en agriculture, etc.)²⁴ et qui peuvent contribuer à la redéfinition qui semble s'imposer du métier d'agriculteur. Si l'ensemble de ces recherches donne ainsi des indications nouvelles sur les formes d'activités autour desquelles la profession agricole pourrait se recomposer, une certaine prudence doit être gardée vis-à-vis de l'agencement des nouveaux modèles de développement qu'elles proposent. Selon Jacques Rémy (1986), ceux-ci risquent en effet d'accentuer le clivage entre agriculture 'd'entreprise' et agriculture 'sociale', dans la mesure où ils s'avèrent parfois plus normatifs qu'explicatifs et ne permettent pas de rendre compte de « ***l'agriculture française dans sa diversité et ses nuances*** » [Rémy, 1986]. Ainsi, selon lui, il semble que cette bataille des modèles « ***répond plus à des préoccupations politiques qu'au souci de décrire exactement les grandes tendances de l'agriculture, et qu'elle est plus sûrement significative des contradictions au sein de la profession que de dynamiques tranchées entre ceux qui osent entreprendre et ceux qui demeureraient à la traîne*** » [Rémy, 1986, 37].

Les recherches que l'on vient d'évoquer se veulent rompre avec les conceptions dualistes qui opposent tradition et modernité. Comme le notent Alphandéry *et al.* « ***l'analyse du changement social a le plus souvent assimilé la société au progrès et à l'ouverture, la communauté à la stagnation et à la clôture, et postulé implicitement que la seconde devait petit à petit laisser la place à la première qui correspondrait à un mode d'organisation supérieur*** » [1989, 213]. Et c'est bien en opposition à cette conception évolutionniste du changement en agriculture que la plupart des sociologues ruraux s'emploient aujourd'hui à la critique du modèle productiviste. Cependant, les analyses qui sont issues de ces travaux restent le plus souvent axées sur la possibilité de reconstruire un nouveau 'modèle professionnel', une nouvelle 'profession agricole', sans qu'un détour par la question de l'activité de travail agricole en tant que telle, c'est-à-dire de ce qu'elle engendre pour les agriculteurs, soit effectué.

Pourtant, une vision plus constructiviste émerge en sociologie rurale depuis la fin des années quatre-vingt et, est fortement liée à la question de la redéfinition du métier telle qu'elle apparaît dans ce nouveau contexte. La question de la transformation du métier

²⁴ Voir, par exemple, F. Pernet, 1982, D. Barres *et al.*, 1985, J. Rémy, 1986, P. Muller, 1987.

d'agriculteur se retrouve aux centres de nombreux intérêts, la recomposition du métier d'agriculteur résultant d'une crise d'identité professionnelle. Bertrand Hervieu (1993) souligne, à ce propos, les 'ruptures' du monde agricole, exposant comment « ***pour les générations d'agriculteurs dont l'ambition était d'assurer la couverture alimentaire de la France et, plus largement, de nourrir l'humanité, (la production agricole à des fins non alimentaires) est une véritable cassure de l'identité professionnelle [que] les agriculteurs vivent massivement, comme une dénaturation du métier*** » [Hervieu, 1993, 81].

La lecture des quelques analyses sociologiques portant sur l'étude des identités professionnelles en agriculture témoigne bien d'un changement de perspective. Certains travaux font par exemple référence aux identités professionnelles afin de rendre compte des changements relatifs au type d'accès au métier des agricultrices et des jeunes agriculteurs (Nicourt, Fillipi, 1987 ; Monfroy, 1992) ou à la transmission de l'exploitation agricole. Dominique Jacques-Jouvenot (1997) en s'intéressant à la question de la transmission des pratiques et des savoirs professionnels en agriculture, porte un intérêt particulier à la question de la construction des identités professionnelles dans son articulation aux relations familiales. Certaines expressions de la crise de professionnalisation de l'agriculture ressortent au fil de son analyse notamment à propos des ruptures provoquées par les nouvelles formes d'organisations des exploitations agricoles qui tendent à déborder le cadre familial. Elle propose ainsi une 'anthropologie du patrimoine', à la croisée des chemins entre sociologie de la famille, sociologie rurale et sociologie du travail. D'autres travaux mettent plus directement en avant la question des identités professionnelles agricoles. L'analyse qui peut être faite, par exemple, des études typologiques visant depuis les années quatre-vingt à caractériser la diversité des agriculteurs est, comme le souligne Nathalie Joly (2001), de ce point de vue significatif d'un changement de perspective. A partir d'une analyse comparative non exhaustive de trois typologies distinctes²⁵ qui ont en commun de s'intéresser à la notion d'identité professionnelle et sociale²⁶, N. Joly met en évidence la manière dont ont été constituées ces typologies, d'abord dans un rapport à la dimension économique renvoyant au contexte de modernisation de l'agriculture [Rambaud, 1983 ; 1995], ensuite dans un rapport à la dimension institutionnelle en référence à la Profession agricole [Mallein., Cautrès, 1993] et enfin, plus récemment dans un rapport à une dimension plus 'sociale' en référence aux demandes qui sont désormais adressées aux agriculteurs en matière notamment d'aménagement du territoire et de préoccupations environnementales [Billaud, 1990 ; 1996].

Les approches portant sur les identités professionnelles en agriculture ont ainsi

²⁵ Il s'agit des études de Placide Rambaud 1983 et 1995, de Philippe Mallein et Bernard Cautrès (1993) et de Jean-Paul Billaud (1990 et 1996) présentées lors d'un séminaire de sociologie à l'ENESAD par Nathalie Joly sous l'intitulé '*Identités des agriculteurs : après la diversité, la crise ? l'intérêt des études typologiques*', dans le double objectif de prendre en compte les travaux existants en sociologie rurale sur les identités des agriculteurs et d'examiner, à ce propos, comment la question des identités est appréhendée et formalisée dans ces études typologiques.

²⁶ La notion d'identité est alors parfois utilisée à la fois comme items constitutifs des types présentés et en même temps comme caractérisant les types eux-mêmes.

tendance à se développer comme une nouvelle tentative pour appréhender le métier d'agriculteur et la crise que traverse ce secteur d'activité professionnelle. Cette tentative est à rapprocher avec le fait que si de nouveaux signes de changement du métier d'agriculteur sont perceptibles dans le contexte actuel, l'agriculture est ainsi traversée par une pluralité de discours qui confirment 'l'éclatement' de la profession agricole, comme le précise Bruno Lemery à propos du développement agricole (1992) : « **(...) c'est en la matière une situation de flou, voire d'éclatement, qui apparaît caractériser le contexte présent. On s'accorde ainsi assez généralement à associer la crise que n'en finit pas de traverser, depuis le début des années quatre-vingt, le système social du développement agricole, à celle qui touche le 'modèle productiviste', c'est-à-dire à un certain effondrement de la figure de l'exploitation et de l'exploitant 'moderniste' autour de laquelle s'était mobilisés (pour l'imposer ou la contester) les agriculteurs tout au long des années soixante-dix, cet effacement débouchant pour l'instant sur une concurrence accrue entre des systèmes de production qui tendent à se diversifier toujours davantage et sur la relance de multiples conflits autour de la définition des modes d'exercice 'légitime' du métier d'agriculteur** » [Lemery, 1992, 83].

Et c'est dans ce cadre que de nouveaux angles d'approches du métier d'agriculteur sont proposés par les sociologues ruraux et se traduisent, par exemple, dans l'intérêt porté aux nouvelles fonctions de l'agriculture et notamment aux préoccupations environnementales qui touchent de plein fouet l'agriculture sur un bon nombre de ces facettes, comme ne manque pas de le faire remarquer Marcel Jollivet : « **si ce n'est pas à partir de l'agriculture et des campagnes que les préoccupations environnementales ont pris corps (c'est l'industrie et ses 'pollutions' qui ont été les premières en cause), l'agriculture, les ressources naturelles renouvelables (l'eau en particulier, mais aussi les sols, les forêts, etc.), la qualité des produits agricoles et de l'espace rural n'ont pas tardé à entrer dans la danse, voire même à occuper une place de choix dans le dossier de l'environnement** » [Jollivet, 1997, 118].

Nous pouvons alors présenter deux types d'approche qui prennent en compte ces nouvelles préoccupations. La première considère 'l'appartenance territoriale' comme une dimension importante pour tenter d'avancer une réflexion sur les « modes de (re)construction identitaires à l'échelle européenne », tel que le propose Jean-Paul Billaud (1996) pour identifier les multiples composantes d'une identité professionnelle qui se forge dans les allers-retours entre les différentes appartenances territoriales, professionnelles et sociales en partant du cas français [Billaud, 1996, 111-112]. C'est notamment à travers les divers niveaux d'intégration sociale que sont la famille et les réseaux de sociabilité locale qu'il envisage d'examiner la question des identités professionnelles agricoles. Cependant, c'est là encore dans une visée macro-sociologique qu'est entreprise cette réflexion, sans qu'elle s'intéresse, en profondeur, aux mutations qu'engendrent de telles recompositions professionnelles.

La deuxième approche, à laquelle nous pouvons nous référer, considère en l'occurrence la thématique environnementale comme une clé d'entrée pour rendre compte de la manière dont la question de la redéfinition du métier d'agriculteur cherche à prendre en compte plus spécifiquement le sens que de tels changements engendrent pour les

principaux acteurs du secteur d'activité agricole français [Lemery *et al.*, 1996]. Cette approche propose d'appréhender la complexité du système d'activité agricole face aux questions relatives au changement qui affecte ce secteur d'activité à partir d'une grille de lecture qui articule trois dimensions structurant le système d'activité sociale que représente le métier d'agriculteur en référence à la combinaison d'activités proposée par la sociologie de l'expérience [Dubet, 1994]²⁷. La première de ces trois dimensions est *idéologique*. Elle consiste à mettre en avant le caractère réflexif des agriculteurs sur leur métier tel qu'on le retrouve à travers la notion de définition de rôles permettant de rendre compte de ce qu'il est jugé comme convenable ou non de faire. La deuxième dimension fait référence aux *systèmes de relations* entre les acteurs de ce métier. La troisième dimension consiste dans la prise en considération des *pratiques matérielles* ou de l'ensemble technique propre au système d'activité. Bien que cette approche du changement soit centrée sur le lien entre agriculture et environnement, il semble toutefois que cette piste de recherche qui place au centre de son questionnement, en référence à une sociologie cognitive, l'interprétation que les individus peuvent donner des transformations qui touchent leur secteur d'activité, mérite d'être poussée au delà de la seule entrée relative à la question de l'environnement, prenant en compte plus largement l'ensemble des perturbations qui incombent aux agriculteurs.

De la question de la transformation du métier d'agriculteur, telle qu'elle est envisagée ici à partir d'une lecture de la constitution et de la crise de la profession agricole et, des principales analyses portées en sociologie rurale sur ce sujet, nous retiendrons l'idée principale qu'un glissement a été effectué dans les recherches de l'approche de 'la' profession agricole, en tant qu'organisation construite socialement, vers un début d'intérêt porté au métier d'agriculteur, en tant qu'il renvoie davantage à l'expérience même des agriculteurs, cette expérience étant constituée et constitutive de l'activité socialement définie par ces agriculteurs comme professionnelle. Ce glissement d'une analyse en termes de 'profession' à celle en termes de 'métier' intervient au moment même où la définition de la profession agricole ne va plus de soi.

Cependant, les recherches de type plus constructivistes restent peu nombreuses, même si elles bénéficient de l'expérience, dans l'analyse de l'activité agricole, d'un premier type d'approches développées à partir des années soixante-dix²⁸. Cette 'sociologie des agriculteurs' a, en effet, assez rapidement été jugée secondaire, aux vues des premières vagues de remise en cause de la profession agricole qui se sont traduites, au début des années quatre-vingt, par un resserrement des travaux portant sur l'analyse socio-politique de la profession agricole. Dans ce cadre, la réorientation vers des recherches centrées sur les significations que les agriculteurs donnent à ce qu'ils font reste également peu explorée même si elles se traduisent par un début d'ouverture sur un nouveau champ de recherche pour rendre compte des questionnements suscités par la

²⁷ Il est notamment fait référence à l'expérience de l'acteur et au travail qu'il doit mener consistant en « une permanente négociation intérieure, une tentative d'articulation ou d'ajustement entre plusieurs logiques d'actions afin de trouver une certaine unité et qui demande de considérer le sujet étudié comme un 'intellectuel' » [Dubet, 1994, 91].

²⁸ Principalement, comme nous l'avons vu précédemment, afin d'appréhender le changement en agriculture en réaction aux thèses diffusionnistes.

crise d'identité professionnelle des agriculteurs qui frappe alors ce secteur d'activité [Rémy, 1987 ; Billaud, 1996 ; Lemery *et al.*, 1996 ; Jacques-Jouvenot, 1997]. Les travaux examinés sont assez directement liés à quelques unes des nouvelles préoccupations qui touchent aujourd'hui ce secteur d'activité (préoccupations environnementales, de transmission des exploitations,...) sans toutefois les englober dans l'ensemble de ce qui peut, dans ce contexte fortement perturbé et pour les acteurs concernés, contribuer à la redéfinition des normes d'exercice du métier.

C'est donc bien les transformations du métier d'agriculteur en tant qu'elles traduisent les remises en cause de la profession et s'inscrivent très directement dans la crise identitaire que vivent les agriculteurs aujourd'hui qui nous intéressent ici. La profession agricole constituant, en effet, selon nous, du fait de cette crise et de la diversité et de la confusion des messages qui sont adressés aux agriculteurs sur ce qu'ils doivent désormais faire, un champ de recherche intéressant pour traiter des capacités d'un groupe professionnel à répondre aux pressions de changement auxquelles il est soumis. Et c'est bien cette question de la recomposition possible du métier d'agriculteur, et plus particulièrement le lien de l'agriculteur à son métier et le sens qu'il donne à de tels changements dans une période de transformation de la profession agricole que nous souhaitons examiner de plus près. Mais pour cela, il importe de dépasser le seul champ de la sociologie rurale. Si le secteur agricole est en effet selon nous, du fait de sa spécificité et des enjeux actuels qui pèsent sur lui, un cas exemplaire pour l'étude de la crise des identités professionnelles qui marquent aujourd'hui nos sociétés, cette crise est un phénomène général qui a retenu l'attention de la sociologie du travail et des professions. Afin de mettre en place notre problématique, il nous faut donc effectuer un autre détour, en examinant, dans le chapitre suivant, comment les travaux existants dans ce domaine ont contribué à son élaboration.

Chapitre 2. Les apports de la sociologie du travail et des professions à la construction d'une problématique d'étude de la transformation d'un métier

Compte tenu de notre questionnement sur la transformation du métier d'agriculteur, il importe d'examiner comment la sociologie du travail et des professions permet d'analyser les métiers et leur dynamique. Nous allons donc procéder, dans ce deuxième chapitre, à un tour d'horizon des principales recherches pouvant contribuer à cette analyse, recherches à partir desquelles nous avons dégagé les outils conceptuels nécessaires à la mise en oeuvre de notre propre problématique.

Le cheminement un peu long que nous emprunterons de la sorte avant de présenter, dans le chapitre qui suit, notre cadre d'analyse tient à la diversité même des travaux dans lesquels il nous a semblé nécessaire de puiser pour élaborer notre objet d'étude. Traiter la question de la transformation du métier d'agriculteur supposait, en effet, que nous nous

interrogions sur la manière dont peuvent être appréhendés les groupes professionnels et les processus de changements qu'ils connaissent. Or, une telle entreprise est loin d'être évidente. Si une sociologie des professions émerge dès les années trente aux Etats-Unis, ce genre d'approche ne sera diffusé et repris en France qu'à partir des années soixante-dix. Pour autant, la sociologie du travail qui s'y est développée depuis les années cinquante, même si elle est focalisée sur le travail en entreprise et se préoccupe d'avantage de la 'classe ouvrière' que de l'ensemble des métiers, mérite aussi attention dans la mesure où l'on peut y observer certaines évolutions méthodologiques et conceptuelles qui participent bien au débat sur l'analyse de la professionnalisation et qui témoignent de préoccupations qui ne sont pas sans rapport avec celles qu'auraient certaines approches constitutives de la sociologie anglo-saxonnes des professions. Ce sont donc ces deux domaines que nous nous sommes efforcée d'explorer.

Ce double parcours nous a semblé d'autant plus nécessaire que depuis quelques années déjà, un rapprochement s'amorce entre sociologie du travail et sociologie des professions autour de la question des phénomènes de professionnalisation [Dubar et Lucas, 1994]. Quels que soient en effet les décalages nationaux dans la tradition sociologique en la matière, l'étude des collectifs et des organisations de travail est fortement marquée aujourd'hui par la notion de 'modèles professionnels' [Dubar, 1994 ; Dubar et Tripier, 1998]. Que ce soit à propos des 'ouvriers de métiers', en référence au modèle corporatiste selon la terminologie française, ou à propos des 'professions établies', en référence au modèle de la médecine ou des professions juridiques tel qu'il a été avancé par le courant fonctionnaliste aux Etats-Unis, de nombreuses recherches s'interrogent sur les phénomènes de déconstruction / reconstruction de tels modèles [Lucas, 1994]. C'est aux apports possibles des différentes approches sociologiques qui ont cherché à appréhender le 'fait professionnel', étant entendu par là, suivant la définition de Claude Dubar « la persistance, sur une longue période, d'une *catégorie* à la fois problématique et spécifique, celle de 'profession' qui, tout à la fois structure les discours et modèle les pratiques » [Dubar, 1994, 250] que nous avons choisi de nous intéresser.

Pour rendre compte du corpus théorique que nous avons mobilisé pour construire notre recherche, nous présenterons donc d'abord, ce que nous avons pu tirer de la sociologie du travail telle qu'elle s'est développée en France moyennant le passage d'un 'paradigme technologique' à un 'paradigme interactionniste' [Tripier, 1994]. Puis nous examinerons les apports de la sociologie des professions à l'étude des métiers, afin de préciser dans quel contexte s'ouvrent, depuis une quinzaine d'années, de nouvelles perspectives de recherches qui sont celles à partir desquelles nous avons entrepris d'élaborer notre problématique.

Section 2.1. L'évolution de la question de la transformation du métier dans la sociologie du travail français

La période de croissance de l'après-guerre a vu naître des schémas explicatifs globaux, fruits de la fascination exercée par une modernité qui pouvait se mesurer chaque jour en termes d'exode rural, de consommation, d'équipements ménagers et de voitures, de transformation des techniques de production et des

circuits de distribution, de sécularisation des professions et des institutions. Dans une telle situation les énoncés les plus globalisants, les plus généraux peuvent avoir un sens et le sociologue ne manque pas à se laisser aller à des projections futurologiques abstraites ou à des raisonnements universels. Dans une période de repli de la croissance il redécouvre le spécifique, le local, la trajectoire individuelle, les nuances et la pondération. Sans doute est-ce parce qu'il sait beaucoup plus de choses sur la société et que lui-même s'est professionnalisé en quinze ans mais sans doute aussi est-ce la preuve que son discours – qu'il voudrait parfois hors du temps et de l'espace – est bien ancré dans la conjoncture de sa société ».* Pierre Tripier, dans Durand et al , *Le travail et sa sociologie. Essais critiques, 1985, 155.

Il n'existe pas véritablement de tradition sociologique *du travail*, ou *des professions et des métiers*, tout au moins en France, puisque si la sociologie s'est constituée en mobilisant ces thèmes pour expliquer l'évolution de la société, elle ne les a pas pour autant considérés, au départ, en tant qu'objets d'étude particuliers. Ainsi, comme le souligne Pierre Tripier (1997)²⁹, le travail industriel joue un rôle prépondérant dans l'analyse de l'évolution de la société dès le XIX^e siècle en tant que 'force transformatrice du monde', sans pour autant qu'il ne soit analysé en tant que tel, travail et travailleurs étant constitutifs d'une 'mise en scène' de recherches portant avant tout sur 'l'évolution de l'humanité'³⁰. Les quelques travaux développés, à cette époque à propos de 'l'acte productif' et des conditions de travail des ouvriers seront peu repris par la suite³¹.

La sociologie des professions, quant à elle, est ignorée par les sociologues français jusqu'au début des années soixante-dix, période à laquelle est édité un numéro spécial de *Sociologie du Travail* sur les professions en 1972 puis un texte de Jean-Michel Chapoulie (1973) sur les groupes professionnels³², alors même que dès sa constitution la sociologie avait manifesté un intérêt majeur pour l'étude des métiers et des professions au travers de recherches sur ces thèmes considérés par les fondateurs de la discipline³³ comme

²⁹ La première édition de ce texte est de 1989, cependant nous nous référons ici à la deuxième édition du fait qu'elle a été enrichie par un développement sur la sociologie du travail des années 80-90 et propose notamment une réflexion sur les convergences entre certains champs de la sociologie du travail pris dans un sens large ou des sociologies du travail.

³⁰ Pierre Tripier cite à ce propos l'analyse de Marx et de l'évolution du travail industriel dans le processus de transformations du capitalisme ou encore Durkheim et le rôle du travail dans le remplacement de la solidarité mécanique par la solidarité organique [Tripier, 1997, 438].

³¹ Pierre Tripier fait référence notamment aux travaux de Maurice Halbwachs (1913) dans la filiation de ceux développés par Le play (1806-1882) et Villermé (1782-1863) qui tendent à proposer des remèdes aux situations misérables des ouvriers.

³² Si un premier texte est produit sur le concept de carrière par Jean René Tréanton en 1960, c'est en effet, d'après Dubar et Tripier (1998), dans une perspective essentiellement critique qu'est proposée, au début des années soixante-dix, une lecture de la sociologie des groupes professionnels anglo-saxonne (Benguigui 72, Maurice 72, Chapoulie 73).

³³ Claude Dubar (1991) reprend les principaux travaux sociologiques traitant de la question des professions chez des auteurs 'classiques' aussi divers que Le Play, Tonniès, Durkheim, Marx et Engels, Weber à partir de l'analyse de 'la tradition sociologique' de Nisbet (1966).

centraux dans l'émergence et le développement d'une société moderne. Malgré les divergences théoriques qui marquent ces recherches, il ressort de l'analyse proposée par Claude Dubar (1991) que les réflexions ainsi menées sur les 'métiers' participent à la « **construction d'un enracinement du rapport des hommes à leur travail dans une perspective communautaire et tentent de définir les conditions d'une organisation économique socialement viable** » [Dubar, 1991, 135]. L'importance du développement des professions comme caractéristique majeure des sociétés civilisées est, par exemple, fortement présente chez Spencer (1898) ou, plus encore, chez Weber (1920), qui considère la 'professionnalisation' comme un des processus essentiels de la modernisation, puisqu'elle est constitutive, selon lui, « **du passage d'une socialisation principalement communautaire où le statut social est hérité vers une socialisation sociétale où le statut social dépend des tâches effectuées et des critères rationnels de compétence et de spécialisation** » [Dubar, 1991, 136]. L'intérêt accordé à l'analyse des activités professionnelles est alors au centre des préoccupations des sociologues, tant sur le plan empirique que sur le plan théorique, sans que ces recherches soient pour autant affiliées à une 'branche' de la sociologie des professions en tant que telle. On retiendra également de l'analyse proposée par Dubar (1991) que cette attention portée au mouvement général de 'professionnalisation' semble dans les sociétés modernes correspondre à un dépassement de l'opposition entre métier et profession même si une distinction est ensuite faite entre la transmission héréditaire des statuts et des métiers et le libre choix individuel des formations et des professions [Dubar, 1991].

Quoi qu'il en soit, pour ce qui en est de la tradition française, la question de la professionnalisation en tant que telle restera très secondaire pour une sociologie qui se voudra avant tout du 'travail'. La création, en 1959, d'une revue consacrée à cette spécialité et la publication en 1961-1962 d'un premier 'traité de sociologie du travail' délimiteront les contours de cette sociologie principalement centrée sur le travail en entreprise³⁴. C'est donc en référence à la question de l'adaptation au progrès technique ou, dans une perspective marxiste, en termes de division sociale du travail et de rapports sociaux de production que la question des changements dans les activités de travail sera d'abord envisagée. Ce sont alors ces approches que nous allons examiner avant de voir comment elles ont abouti, dans un contexte de 'crise du travail et de l'emploi', à certaines réorientations et à l'émergence d'une sociologie de l'identité professionnelle.

2.1.1 La naissance de la sociologie du travail français à partir du 'paradigme du progrès technique'

Les analyses portant sur les premières recherches des sociologues du travail français font fréquemment référence au 'paradigme technologique' qui les soutient, tel qu'il s'exprime dans leur attention à la concentration du travail dans les entreprises et à la condition ouvrière. Ces recherches sont en effet pour la plupart menées d'abord en réaction à la rationalisation caractérisant le taylorisme. Même si leur orientation idéologique peut être

³⁴ La sociologie du travail français sera ainsi d'abord une sociologie du travail industriel, le fait ouvrier y étant un thème central dans les années 50-60, même si, comme le souligne Michel De Coster (1994), on ne peut pour autant parler de 'paradigme ouvrieriste', ni considérer que ce soit le seul thème qui y sera abordé.

très différente, elles s'inscrivent dans un genre d'approche inauguré par la 'sociologie industrielle' nord américaine pour étudier non pas les seules activités de l'industrie mais les conséquences en général de la révolution du même nom [Desmarez, 1986]. La naissance de ce courant est associée à l'équipe de Harvard dirigée par E. Mayo qui, entre 1924 et 1932, développera tout un ensemble d'enquêtes à l'usine de Hawthorne de la 'Western Electric Compagny' avec une attention particulière portée aux relations humaines, ou encore à la « **coopération (volontaire ou non) face à la division du travail** » [Tripier, 1997].

Selon Matéo Alaluf (1986), ces travaux peuvent être considérés comme une réponse aux limites du taylorisme. La prise en considération des conséquences négatives de la parcellisation excessive des tâches engendrée par ce type d'organisation, observables notamment à partir des diminutions de l'efficacité de la production amènera l'école des relations humaines à analyser l'entreprise comme un lieu dans lequel se produisent des « **interrelations d'ordre psychologique et social (...) au cours des activités de travail menées en commun** » [Alaluf, 1986, 51-52]. Suivant une telle perspective, l'entreprise se définit comme un 'système social' au sein duquel se coordonnent des activités menées par des individus en interaction, moyennant l'articulation de deux dimensions, celle 'formelle' des règlements fondés par l'entreprise et celle 'informelle' des relations effectives de travail. Ce système social est vu comme 'adaptatif, transformable' ce qui signifie également que « **l'on peut, en conséquence, affirmer la possibilité, dans chaque entreprise, dans chaque atelier, non seulement d'étudier le système social, mais d'intervenir pour le transformer [et] former à l'université des spécialistes de la transformation du système social industriel [développant] une activité d'expert dont le travail va consister à améliorer les systèmes sociaux, les rendre compatibles avec les buts qu'impose le système technique à l'entreprise, en faire surgir des trésors de productivité par l'institution de meilleures relations entre les hommes** » [Tripier, 1997, 440].

En France, cependant, la sociologie du travail industriel (dans ses expressions académiques tout au moins) se focalisera moins sur les problèmes liés à l'organisation scientifique du travail (OST) que sur les relations entre l'homme et la machine [Friedmann, 1945] avec une attention particulière à la structuration du groupe ouvrier, celui-ci absorbant un grand nombre d'individus issus d'autres groupes professionnels dans les années cinquante [Tripier, 1994]. C'est ainsi la question de l'évolution du travail dans son rapport au progrès technique qui sera au coeur des recherches de la sociologie du travail telle qu'elles seront menées au Centre d'Etudes Sociologiques sous la direction de G. Friedmann³⁵.

La mise en relation entre l'évolution technique et l'évolution du travail est d'abord décrite par Friedmann (1945) à partir d'une conception de la 'dialectique du progrès'. Sa principale préoccupation est de savoir ce qu'il adviendra suite à « **l'éclatement progressif des anciens métiers [et à] la dégradation de l'habileté professionnelle** » qui en résulte [Friedmann, 1963 (1950) 350]. La question posée est de savoir si de cette évolution technologique peuvent émerger de nouveaux métiers qualifiés, fondés sur la

³⁵ Voir, par exemple, les recherches de Touraine (1955) sur l'évolution du travail ouvrier aux Usines Renault.

maîtrise de techniques de plus en plus complexes et de machines de plus en plus sophistiquées, ou si cette évolution entraîne une déqualification de la main d'oeuvre, (et le passage du couple 'professionnel/manoeuvre' au couple 'technicien/ouvrier'), accompagnée d'une 'déshumanisation' définitive du travail. La 'classe ouvrière' devient ainsi dans cette société 'industrielle' l'objet d'étude central de la sociologie du travail à partir duquel est envisagée la compréhension de l'ensemble de la société [Friedmann, 1956]. L'évolution technique est alors appréhendée en tant qu'elle détermine l'évolution du travail et de la société.

Face à cette question de la déshumanisation du travail présentée à travers la figure de 'l'ouvrier parcellaire', être 'désintéressé' par son travail, Friedmann (1956) s'interrogera ensuite d'une part à la question de la perte de sens de son travail telle qu'elle résulte au moins temporairement lors de changements dans l'organisation du travail engendrée par exemple par l'automatisation et la déqualification du travail et, d'autre part, au rôle 'compensatoire' que peuvent jouer les activités hors travail (tel qu'elles sont caractérisées par exemple par le développement des thématiques des loisirs et des mass-média) dans l'objectif de revaloriser son travail. Friedman placera ainsi au centre de ses recherches les rapports sociaux 'ordinaires' [Rolle, 1971, 134] insistant ainsi sur l'attention portée aux rapports au travail et aux significations que les gens donnent à leur travail au delà du rapport entre l'homme et la machine.

Les travaux entrepris au Centre d'Etudes Sociologiques s'efforceront ainsi progressivement de se détacher d'une double critique dont ils font l'objet en cherchant à échapper au déterminisme technologique et à l'évolutionnisme historique, comme tend à le souligner Marc Maurice (1980). Selon cet auteur, si les conceptions des conséquences du progrès technique sur l'évolution du travail sont marquées par l'idée d'attachement de l'homme à la machine³⁶, elles vont être progressivement dépassées par une mise en avant de l'indépendance de l'homme à l'égard de la machine [Maurice, 1994, 235].

2.1.2 Vers une approche élargie du travail et de l'analyse des transformations du monde ouvrier.

La volonté de se dégager d'une conception déterministe de l'évolution du travail par le progrès technique est également accompagnée d'un essai de dépassement du cadre de l'entreprise. Ainsi, même si comme le présente Pierre Tripier (1997), Friedmann attribuera excessivement à Mayo l'idée d'une réduction de l'univers de l'ouvrier à celui de son univers de travail, il n'empêche qu'il s'intéressera aux contraintes méthodologiques de l'observation et de l'enquête qui fixent le sociologue sur le lieu de travail de l'ouvrier et cherchera à prolonger l'analyse sociologique hors des murs de l'entreprise afin de rendre compte, en plus de cet univers particulier et dans le même temps, « **des appartenances micro-sociales de chacun (sa famille, son voisinage, sa localité) et de sa position macro-sociale (position de classe, appartenance nationale)** » [Tripier, 1997, 445], ou

³⁶ Il s'appuie à ce propos sur deux conceptions distinctes, la conception proudhonienne (1846) d'une part, qui voit dans la machine la possibilité de recomposer « le travail éclaté par la division croissante des tâches » et qui est reprise notamment par Friedmann et Touraine et une conception marxiste d'autre part, qui voit dans la machine la « réunion des instruments de travail et pas du tout une combinaison des travaux pour l'ouvrier lui-même » et qui est reprise par Naville et Rolle [Maurice, 1994].

dit autrement à accéder à une approche élargie du travail. Dans les années soixante / soixante-dix, deux courants, le premier représenté par Alain Touraine le deuxième par l'école de Cambridge, entreprendront alors en sociologie du travail de favoriser cette perspective qui consiste à sortir d'une vision déterministe du travail en donnant plus de place au travailleur et à ses univers sociaux multiples.

a) Les analyses de la conscience ouvrière

Les recherches de Touraine marquent un premier tournant dans la manière de concevoir la question des transformations du travail dans leur rapport à la technique. Touraine complexifiera, en effet, le schéma de la 'dialectique du progrès' en substituant à l'approche encore linéaire de l'évolution du travail que proposait Friedmann, à travers le passage de la « disparition d'anciens métiers unitaires » et « l'apparition de nouveaux métiers qualifiés », une succession de « trois phases d'évolution du travail » caractérisée par des rapports contradictoires entre le système professionnel et le système technique, succession qui aboutit à une restriction progressive des déterminismes techniques s'exerçant sur le travail [Maurice, 1994, 237]. Suivant ce schéma, l'évolution du travail taylorisé serait ainsi marquée par le passage d'un système professionnel axé sur le seul métier et, en tant que tel, entièrement basé sur des réalités techniques (phase A) à un système technique (phase C), celui de l'automatisation, défini à partir des conditions sociales des ouvriers, puisque ceux-ci sont dépossédés de la technique. L'organisation du travail à la chaîne (phase B) constituant une simple phase intermédiaire dans ce processus. Autrement dit, on observe une distanciation croissante du travail de l'homme par rapport au travail de la machine qui amène à considérer la valeur sociale du travail non plus au regard du seul système technique (qui n'a plus de sens 'professionnel') mais au regard de la signification qu'elle prend dans l'ensemble social dans lequel s'inscrivent les travailleurs, car « **la valeur objective du travail n'est plus isolable de la valeur qu'il a pour celui qui l'accomplit, pour son groupe social et pour l'ensemble de la société** » [Maurice, 1980, 27]³⁷.

Ce schéma renvoie en définitive à une modification de la conception de la qualification à resituer dans l'ensemble d'un processus de production qui, s'il est toujours commandé par des facteurs technologiques, dépend aussi d'une 'activité d'invention' en amont (le monde des blouses blanches) et d'une 'activité de contrôle et surveillance' en aval (le monde des blouses bleues). C'est en fonction de cette perspective que Touraine (1966) proposera sa vision de 'la nouvelle classe ouvrière' dans la 'société post-industrielle'. Il dépasse ainsi la question des rapports du travail à la technique telle que formulée par Friedmann, en posant que les évolutions du travail sont à référer à celles de la 'conscience ouvrière' et du 'mouvement ouvrier' et que leur appréhension implique une prise en compte des rapports sociaux entre les acteurs, du fait que les 'réalités professionnelles' des ouvriers ne peuvent pas être déduites simplement des 'réalités techniques' de l'entreprise [Touraine, 1955].

Si cette approche nous semble particulièrement intéressante, c'est parce que, comme le souligne Tripièr (1985), elle assure une articulation entre la sociologie du travail

³⁷ D'après Touraine (1955, 119).

et une sociologie de l'action [Touraine, 1965] qui aboutit, à partir des notions de 'sujet historique' et de 'mouvement historique', à une « **interprétation macro-économique et sociale du travail** » conçue comme l'activité créatrice par excellence, c'est-à-dire comme capacité d'une société à se saisir de son propre travail et de ses résultats pour donner un sens à l'action historique [Tripier, 1985, 152]³⁸.

Suivant la voie ouverte par Touraine, la sociologie du travail va porter une attention de plus en plus poussée à l'expérience sociale des ouvriers dans l'explication de comportements au travail. Si la situation de travail structure l'univers professionnel à partir du « **travail mécanisé, [du] niveau et de la forme des salaires, [des] méthodes d'organisation et de gestion des entreprises** » d'autres facteurs externes à l'entreprise sont à prendre en compte pour dégager les comportements *au travail* des ouvriers. La définition de 'situation de travail' doit donc permettre de rendre intelligible les relations entre 'classe ouvrière' et 'société'. Même si la plupart des études menées dans ce domaine restent centrées sur la 'société ouvrière', les recherches vont ainsi progressivement intégrer les liens entre activité de travail et autres activités sociales. Les sociologues s'intéresseront à de nouvelles questions telles que « **les représentations, les rapports d'autorité, les formes d'identité au travail** » soit à un ensemble de choses qui débordent de l'entreprise [Prost, 1995]³⁹. Ainsi, le paradigme technologique et la conception marxiste d'une classe ouvrière unique et homogène vont progressivement être délaissés au profit de la mise en évidence d'une diversité du travail ouvrier et de ses transformations, analysées de façon privilégiée en termes de 'rapports de classe' visant à expliquer, par exemple, pourquoi le travail se qualifie dans certains cas alors qu'il se déqualifie dans d'autres cas, cela pour les mêmes branches professionnelles voire les mêmes entreprises.

b) L'école de Cambridge ou l'ouverture sur une autre approche d'analyse du travail

³⁸ P. Tripier (1985) fait ressortir la place accordée par A. Touraine (1965) au travail en tant que condition historique de l'homme, expérience significative, qui permet d'accéder à la compréhension de la société. Il met également l'accent sur le peu d'intérêt accordé à la sociologie du travail dans l'analyse de la société française. Il faudra ainsi attendre le deuxième colloque de Dourdan (1980) centré sur la crise de l'emploi et du travail, intitulé '*L'emploi, enjeux économiques et sociaux*', pour que soit pris en compte le renouvellement de problématiques des sociologues du travail comme nous le verrons dans la section suivante. Voir la publication issue des deux colloques de Dourdan dans Durand *et al.* (1978) et (1982) ainsi que les analyses critiques proposées à ce sujet dans Durand *et al.*, (1985).

³⁹ Cet élargissement s'accompagnera d'une visée critique des méthodes d'observation alors dominantes c'est-à-dire des monographies d'ateliers. Si de telles méthodes étaient bien cohérentes avec la vision du travail comme univers clos, entièrement 'contenu' dans l'enceinte des entreprises, correspondant à la sociologie industrielle issue des travaux de Mayo, elles empêchent en même temps d'accéder à une vision plus globale des 'mouvements sociaux'. Les mêmes critiques sont adressées à l'étude de la 'situation de travail' telle qu'elle est appréhendée en France à partir de l'observation de postes de travail assorties d'enquêtes par questionnaire et qui nient l'existence de relations 'hors entreprise'. Pierre Tripier note à ce propos l'ampleur de ce type d'approche développé par bon nombres de sociologues du travail français à partir de 1955 jusqu'au début des années soixante-dix [Tripier, 1994, 32].

La montée de cette attention portée à la diversité du travail ouvrier peut également être illustrée par les recherches de l'école dite de Cambridge qui va jouer un rôle non négligeable dans la réorientation des recherches et des méthodes dans les années soixante-dix de la sociologie du travail, avec l'introduction notamment de la notion de '*définition de la situation*' de travail. S'interrogeant sur la 'société ouvrière', Goldthorpe *et al.* (1972) vont en effet mettre en évidence, à partir d'analyses comparatives de la vie quotidienne des ouvriers, que la situation de travail est un facteur insuffisant pour rendre compte de leurs comportements. Les mêmes insuffisances seront présentées par Hoggart (1970) dans ses analyses qualitatives sur les 'styles de vie des classes populaires en Angleterre'. Ces auteurs proposent alors le concept de *définition de la situation* pour rendre compte de 'l'itinéraire familial et professionnel' dans lequel s'inscrit la situation de travail. Cette conception se veut « **fournir un principe pouvant expliquer à la fois les comportements au travail et les comportements dans la société, sans qu'il y ait confusion entre les deux** » qui se traduit par une importance donnée moins « **à l'expérience du travail qu'à l'attente qu'il suscite** » [Tripier, 1997, 448]. Selon Tripier, cette façon de resituer le travail dans une *histoire de vie* constitue une manière de réintroduire la vie privée des travailleurs dans une sociologie du travail qui avait exclu cette dimension de son champ de préoccupations.

Cet élargissement de l'analyse va être encore renforcé par l'ouverture de la sociologie du travail sur d'autres univers professionnels que le monde ouvrier. A partir des années soixante-dix, comme le souligne l'historien Antoine Prost (1995), la représentation de la figure de l'ouvrier et de la 'classe ouvrière', en tant que condensation de la question du travail dans la 'société industrielle' se défait : « **On ne sait plus ce qu'est au juste un ouvrier (...) la sociologie ouvrière devient incertaine de son objet parce qu'elle était et demeure tributaire des représentations constituées de la classe ouvrière** » [Prost, 1995, 83]. Du fait de l'affaiblissement de ce modèle, des questionnements nouveaux sur l'objet de la sociologie du travail apparaissent. Tripier note ainsi que cette ouverture se traduit par un éclatement des codes d'analyse mobilisés par la sociologie du travail qui va devoir rompre avec « **la règle des trois unités – de lieux (l'atelier), de temps (le survey), d'action (l'implication au travail) - pour articuler la sphère du travail avec la vie privée** » [Tripier, 1994, 46]. Le moment d'un bilan semble alors venu, bilan auquel pousse aussi l'entrée des sociétés industrielles dans une profonde crise du travail et de l'emploi.

2.1.3 L'identité au travail et la transformation du travail dans le cadre de la 'sociologie de la crise du travail et de l'emploi'

Dans les années quatre-vingt, on assiste à une multiplication des contributions visant à s'interroger sur la pertinence des travaux réalisés en France notamment pour rendre compte du travail et de ses transformations⁴⁰. Si cette 'relecture' permet de mettre en

⁴⁰ Sur ce point nous renvoyons à la synthèse effectuée par Claude Durand *et al.* (1985) ainsi qu'aux ouvrages de Pierre Rolle (1988) et Sabine Erbès Seguin (1988) consacrés à un bilan critique de la sociologie du travail au regard des nouvelles formes d'emploi et nouvelles techniques d'une part, et aux nouvelles manières d'interpréter les institutions et coalitions dans le travail d'autre part.

perspective les thématiques et les approches privilégiées par les sociologues du travail en relevant les divergences internes à la discipline et les avancées qui en ont résulté d'un point de vue théorique et méthodologique, elle permet aussi de dégager les nouvelles pistes de recherches qui en sont issues⁴¹.

Dans ce contexte, la question des transformations du travail occupe une place particulière. Dans le colloque sur l'emploi de Dourdan II (1980), on relève que tout un ensemble de réflexions portent directement sur « l'adaptation permanente au changement » qu'implique pour les entreprises le passage d'une « politique de fixation de la main-d'oeuvre » à une « politique de recherche de flexibilité » [Dassa, 1985, 181]. Au regard de ces préoccupations, une problématique centrale semble alors se dégager, celle de l'identité et de la dynamique des identités au travail. C'est donc de cette problématique, telle qu'issue des recherches inaugurales menées sur ce thème par Renaud Sainsaulieu (1977) et telle qu'enrichie par les approches cognitivistes (Cicourel, 1972), que nous allons maintenant nous arrêter pour dégager en quoi la notion d'identité peut contribuer à éclairer la question qui est la nôtre de la transformation du métier.

La notion d'identité a pendant longtemps été peu prise en considération, en tant que telle, par les sociologues du travail. Si elle est utilisée, c'est seulement en référence à des concepts plus centraux comme ceux de 'classe ouvrière' ou de 'mouvements sociaux'. Le terme rarement défini, au demeurant, ne fait alors que désigner « **la marque d'appartenance à un collectif, un groupe, ou une catégorie, qui permet aux individus d'être identifiés par les autres mais aussi de s'identifier eux-mêmes en face des autres** » [Dubar, 1991, 111].

Dubar rappelle ainsi comment l'identité professionnelle renvoie alors « **au nom du métier ou de la profession à laquelle chacun est destiné en fonction du milieu socio-professionnel d'où il est issu et de l'apprentissage spécialisé qu'il a subi** » [Dubar, 1994, 365]. L'enregistrement officiel de catégorisations sociales en référence à la déclaration professionnelle telle qu'elle est effectuée dans le cadre du code des Professions et Catégories Sociales (PCS) a pour effet de renforcer la manière dont se structurent les identités sociales [Desrosières et Thévenot, 1988]. Dans cette acception, l'identité professionnelle est référée à la théorie durkheimienne qui considère les 'groupes professionnels' en référence à la constitution de 'l'être social des individus', soit d'un processus de socialisation vu comme un 'processus génétique et historique' que l'on retrouve également dans la notion d'habitus développée par Bourdieu (1972) [Dubar 1994, 365-366]. Ce sont alors les caractéristiques objectives des situations socio-professionnelles (par intériorisation individuelle des normes sociales) qui déterminent et structurent les positions sociales dans le champ professionnel [Dubar, 1991, 118].

Cependant, le détachement progressif d'une conception en termes de 'classes sociales', la rupture avec un paradigme technologique déterministe et le recours aux données biographiques vont engendrer un intérêt nouveau pour cette notion d'identité en sociologie [Tripier, 1991]. Si en référence au marxisme, « **de nombreux sociologues (...) se sont particulièrement intéressés aux conflits du travail, aux grèves et aux**

⁴¹ sur l'inventaire détaillé de ces pistes de recherche voir Tripier (1997), De Coster et Pichault (1994).

mouvements sociaux, et ont eu tendance à réduire les identités ouvrières ou salariales à des formes et niveaux de la conscience de classe », la remise en cause de l'existence d'une classe ouvrière unique et unifiée verra renaître des interrogations quant à la pluralité des ouvriers et du monde du travail et de la manière dont les catégories légitimes ne font qu'influencer les processus de construction des identités professionnelles sans pour autant les déterminer [Dubar, 1994, 369]. L'ouvrage de Sainsaulieu (1977) sur 'l'identité au travail' marque bien l'ouverture sur la prise en compte de la diversité « des attitudes au travail et des modes de relation entre collègues et avec les chefs, des structures d'organisation et des modes de gestion du personnel » [Dubar, 1994, 371-372] qui s'opère alors dans les années soixante-dix, en opposition à une vision de l'entreprise vue comme un système clos dans lequel il suffirait d'étudier les ouvriers à leur poste de travail. Sainsaulieu (1977) propose ainsi de s'intéresser à la manière dont les identités collectives peuvent être façonnées et transformées par l'expérience au travail. Il centre donc sa recherche sur la manière dont se crée une identité au travail à partir de « **l'influence des structures d'organisation sur la qualité des échanges humains, pour en dégager ensuite l'analyse des processus d'un apprentissage culturel dans l'expérience des relations** » [Sainsaulieu, 1996, 12]. Il procède pour cela à partir d'une observation participante permettant d'appréhender la « **signification cognitive et affective des expériences identificatoires** », en analysant les processus d'interdépendance entre l'expérience de pouvoir en entreprise et celle de l'identité personnelle des individus confrontés aux modalités d'accès à la reconnaissance de soi dans le milieu social du travail. Il part ainsi de recherches axées sur la tradition culturaliste et développe des analyses sociologiques du pouvoir dans l'organisation en redonnant une place à l'acteur social sans se limiter aux conditionnements d'intérêts économiques étant entendu que « **l'étude d'un acteur social doit être celle de la compréhension de sa culture propre et des processus de sa genèse comme de son évolution dans les rapports sociaux** » [Sainsaulieu, 1996, p14].⁴²

Le recours à cette notion d'identité va se développer à partir de la crise économique et sociale dans la fin des années soixante-dix et des conséquences qui en découlent en termes de chômage et de reconversion professionnelle. Sainsaulieu (1980) explicite à ce propos comment « **le concept d'identité relativement étranger au vocabulaire des sociologues, rentre brutalement dans le débat théorique comme si les analyses des pratiques, des systèmes, des structures, des idéologies et des conflits ne suffisaient plus à dessiner, dans une réalité sociopolitique mouvante, la cartographie des groupes et des modes de vie en société** » [Sainsaulieu, 1980, 275]. Il faut dire que la crise invite les sociologues du travail « à analyser, à travers le prisme de l'emploi, les transformations des acteurs sociaux, à analyser comment le patronat, l'Etat, les syndicats et les salariés assument, vivent et agissent cette situation » [Linhart, 1985, 189]. Dassa (1985) pour sa part met en avant le fait que « **l'on assiste à une redéfinition des identités sociales et des contours des communautés d'action** » renvoyant à une problématique 'des communautés pertinente de l'action collective' proposée par Segrestin

⁴² Une progression peut être notée dans la manière dont Sainsaulieu détachera progressivement son analyse des catégories salariales existantes pour prendre en compte, dans la définition de modèles typiques, la manière dont 'les mêmes positions identitaires peuvent être investies par les membres de diverses catégories socioprofessionnelles' [Dubar et Sainsaulieu, 1992, 329].

(1980) pour s'interroger sur la manière dont on peut rendre compte des 'identités collectives'. Le programme de recherche engagé par Segrestin (1980) sur les 'communautés pertinentes de l'action' montre bien en quoi cette mutation entraîne un changement d'orientation dans les travaux des sociologues pour qui il s'agit désormais d'identifier les véritables acteurs sociaux constitutifs de ces communautés plutôt que de partir de collectifs constitués en tant qu'ils seraient représentatifs d'une idéologie collective, d'un 'moule commun'. C'est de ce fait plus la question de 'l'être ensemble' et de l'ajustement entre des espaces communs que de l'appartenance à une classe qui est désormais au centre des problématiques des sociologues du travail [Dassa, 1985, 184-185].

Dubar (1992), proposant une analyse comparative des travaux de Sainsaulieu réalisés dans les années soixante-dix sur les identités au travail et de ses propres travaux sur la socialisation professionnelle dans la fin des années quatre-vingt, met bien en avant comment le passage d'une période de croissance à une période de crise engendre une définition théorique nouvelle de l'identité. Ainsi, alors que Sainsaulieu (1977) s'intéresse aux jeux de pouvoir dans l'entreprise, dans une perspective relativement classique pour la sociologie du travail, Dubar (1991) s'interrogera plutôt sur la mutation des formes de socialisation par le travail et notamment à la socialisation professionnelle et aux crises d'identités professionnelles qui résultent des changements dans l'organisation du travail induits par les nouvelles stratégies patronales, les nouvelles politiques d'emploi, l'accent mis sur la formation continue, etc. Pour ce dernier, la professionnalité et la professionnalisation prennent un sens nouveau du fait que, « **parce qu'il connaît des changements incessants, le travail oblige à des transformations identitaires délicates, la formation (intervenant) dans les dynamiques identitaires bien au-delà de la période scolaire** » [Dubar, 1991, 6]. Dans ces conditions, il importe d'ouvrir de nouveaux champs de recherche, pour rendre compte d'un phénomène jusqu'alors peu pris en compte, selon Georges Latreille (1980) dans les travaux des sociologues du travail, à savoir le rôle des groupes professionnels dans la socialisation des individus [Latreille, 1980, 339].

Parce qu'elle lui semble particulièrement appropriée à l'étude de l'emploi et du travail puisque ces champs de recherche ont acquis une forte légitimité pour la reconnaissance des identités sociales [Dubar, 1991, 126], Dubar propose alors une théorie sociologique de l'identité qui permette de prendre en compte les transformations actuelles du travail. En référence à Erikson (1968), pour qui les individus contribuent à transformer les institutions auxquelles ils appartiennent par les stratégies identitaires qu'ils y déploient [Dubar, 1991], mais en mobilisant surtout un vaste ensemble de théories de la socialisation, cette théorie repose alors sur l'articulation d'une double approche des processus identitaires. Dubar tente, en effet, de rapprocher et de croiser deux traditions opposées, la tradition durkheimienne et culturaliste qui fait de la socialisation initiale les mécanismes déterminants de l'acquisition des identités sociales, moyennant de fortes continuités intra et inter générationnelles assurant la reproduction des structures sociales et des formes culturelles, d'une part, et la tradition interactionniste et constructiviste, suivant laquelle les formes identitaires, marquées par des conversions et des reconstructions permanentes, dépendent des systèmes et des jeux de relations auxquels participent les acteurs, d'autre part. Il définit pour cela l'identité comme « **le résultat à la fois stable et**

provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions », justifiant l'intérêt d'une telle approche au regard d'analyses en termes de 'groupe, statut, classe, etc.' par le fait qu'une telle approche de l'identité en tant que toujours « **construite et à reconstruire dans une incertitude plus ou moins grande et plus ou moins durable** » permet d'introduire « la dimension subjective, vécue, psychique, au coeur de l'analyse sociologique [Dubar, 1991, 111]. Ce qu'il propose donc, c'est de dépasser l'opposition entre identité personnelle et identité collective en croisant la construction biographique (enracinée dans la socialisation antérieure) et la construction relationnelle telles qu'elles résultent des 'transactions sociales' [Blanc, 1992] constitutives des activités de travail.

Pour « **exprimer à la fois le caractère de plus en plus interactif et réciproque des relations de travail et le caractère de plus en plus intériorisé et incertain des trajectoires professionnelles** », il convient alors de prendre en compte aussi bien les 'éléments biographiques' permettant de dégager quelle représentation les individus se font d'eux même et de leur rapport au monde que les éléments 'structurels' en fonction desquels s'organisent leurs pratiques [Dubar, 1994 377]. A l'axe relationnel développé par Sainsaulieu (1977), Dubar ajoute donc un axe biographique, faisant de la 'double transaction identitaire' qui résulte de l'articulation entre ces deux dimensions de la construction des identités sociales, le coeur d'une analyse des rapports des individus et des groupes aux travail. Pour appréhender les 'types identitaires' permettant de rendre compte de la diversité de ces rapports, il s'intéresse alors tout particulièrement « **aux mouvements qui affectent les modèles sociaux d'identification (...) qui impliquent des réarrangements permanents (et qui dépendent de) la manière dont (les individus) utilisent, pervertissent, acceptent ou refusent les catégories officielles** » [Dubar, 1991, 118]. Ainsi, si l'axe relationnel privilégié par Sainsaulieu permet de définir l'identité en tant qu'elle renvoie à des relations de pouvoir, Dubar insiste sur l'intérêt d'une approche transactionnelle pour saisir empiriquement les tensions constitutives d'un 'monde social ou professionnel'.

La 'théorie sociologique de l'identité' qu'il propose permet donc d'appréhender comment « **l'appartenance d'un individu à un groupe, ou le partage d'un ensemble de traits communs souvent considérés comme des prédispositions à adopter certains comportements** » doivent être articulés avec le fait que « **chacun se caractérise par tout un ensemble d'expériences biographiques et de relations sociales qui ont toutes les chances d'être différentes** » [Dubar, 1991]. De ce fait, cette théorie participe bien à la réorientation qui s'opère depuis les années soixante-dix vers une prise en compte toujours plus poussée du rôle des travailleurs eux-mêmes dans les transformations du travail moyennant des analyses combinant des approches macro-sociale et micro-sociale des métiers et de leurs évolutions. D'un point de vue méthodologique, cette réorientation se traduit par l'accent mis sur des procédures d'enquêtes qualitatives. De telles procédures semblent en effet plus appropriées du moment où l'on considère que chaque individu d'un même groupe d'appartenance se caractérise par un ensemble d'expériences biographiques et de relations sociales qui fait qu'il a tendance « **à définir sa situation et à justifier ses comportements de manière spécifique liée à la fois à son histoire et à son univers relationnel** ». A l'opposé de

l'idée selon laquelle l'appartenance d'un ensemble d'individus à une même 'classe' se traduisent par le fait qu'ils possèdent les mêmes dispositions ou références, elles permettent de coller au plus près de l'hétérogénéité des pratiques de travail et de métier et des discours sur ces pratiques.

L'examen de la sociologie du travail montre comment, principalement centrées sur le groupe social ouvrier et sur la question de la transformation de la classe ouvrière, les recherches menées dans ce domaine ont d'abord majoritairement traité la question de la professionnalisation sous l'angle du rapport à la technologie, tout en cherchant à se détacher d'une lecture déterministe des relations entre travail et progrès technique. Nous retiendrons également de ce parcours comment le renouvellement de perspectives opéré dans les années soixante-dix a abouti à une articulation de plus en plus étroite entre sociologie du travail et sociologie de l'action, moyennant une attention de plus en plus poussée aux conditions et aux processus de 'définition' des situations de travail et notamment celle de définition de la situation et l'utilisation de méthodes d'observation de la construction du travail et des métiers, à partir de 'lieux-temps-activités' multiples. Ce renouvellement se traduit par l'idée que c'est à partir d'une sociologie du 'travailleur' plus que d'une sociologie du travail et par la montée de l'intérêt porté à la notion d'identité professionnelle que l'on peut appréhender précisément la question des transformations du travail⁴³. Mais si la notion d'identité professionnelle a une valeur heuristique certaine, il convient aussi de porter une attention à d'autres développements théoriques plus directement centrés sur la construction des mondes professionnels par les acteurs eux-mêmes. Ce sont les développements plus marqués par une perspective socio-cognitive [Berger et Luckman, 1986] que nous allons donc aborder dans la section qui suit, consacrée à la sociologie des professions anglo-saxonne. C'est en effet sur la base d'une certaine convergence existante entre les évolutions de la sociologie de travail telles que nous venons de les retracer et cette sociologie des professions, telle que récemment 'redécouverte' en France, que nous avons progressivement élaboré le type d'approche du travail et de ses transformations qui a guidé notre recherche, et c'est donc cette convergence qu'il nous faut mettre en évidence.

Section 2.2 Les apports de la sociologie des professions anglo-saxonnes dans l'analyse du travail et de ses transformations

Les Titres, les affirmations concernant une méthode, et le choix des problèmes étudiés constituent une sorte de rhétorique sociale ; chacun espère que sa rhétorique attirera l'attention sur des aspects négligés de la réalité, corrigera les

⁴³ Tripier (1989) souligne pour sa part comment le renouvellement de perspectives de la sociologie du travail (largement marqué par l'influence récente d'une sociologie interactionniste) a deux conséquences principales. La première se lit dans l'*extension* du champ d'application de la sociologie du travail. On s'intéresse désormais à l'ouvrier, mais également à la fois aux travaux manuels et intellectuels, salariés et indépendants, touchant alors à un grand nombre d'emplois, de métiers et de professions et de catégories socio-professionnelles. La deuxième conséquence est la *dissolution* de la sociologie du travail dans la sociologie générale. Le travail sur les itinéraires et le destin professionnel permettant de sortir de la seule sphère du travail pour appréhender le travailleur dans son rapport avec le type de société dans lequel on vit [Tripier, 1997].

partis pris, modifiera ainsi les méthodes d'étude, et qu'il en sortira des découvertes et de meilleures théories. Evrett C. Hughes, Le regard sociologique , 1996, 124

Une seconde approche du travail est essentielle pour qui s'intéresse à la question des transformations du métier. Il s'agit des recherches menées outre atlantique sur les métiers et les professions dans une perspective fonctionnaliste d'abord, puis en réaction à cette perspective, dans la lignée des travaux ouverts par E.C. Hughes (1996)⁴⁴. Nous présenterons donc successivement ces deux courants en montrant sur quels plans ils s'opposent, et nous examinerons quels concepts opératoires, au regard de notre problématique, se dégagent de leur confrontation.

2.2.1 La théorie fonctionnaliste : une théorie restrictive des professions et de la professionnalisation

La conception fonctionnaliste qui préside à la construction même de la sociologie des 'professions' s'est affirmée suite à la crise de 1929. Suivant Pierre Desmarez (1986), elle correspond à une position prise par certains sociologues animés par la volonté de promouvoir une sociologie 'neutre' et 'impartiale' face aux tenants de la première école de Chicago critiqués pour leur 'empirisme'. ***Le département de sociologie de Chicago avait été créé par Small en 1892. Il incitait ses étudiants à la recherche active afin de régler les problèmes sociaux. Cette option théorique et méthodologique va donner lieu au développement d'une*** opposition entre une sociologie 'morale' et 'impliquée' et une sociologie qui se constitue comme une « communauté scientifique abritée du monde extérieur » [Dubar, 1991, 136]. Cette opposition va conduire à une inversion de priorités qui se traduira par un déplacement des recherches de l'étude des groupes sociaux les plus démunis à celle des couches les plus aisées de la population. La sociologie des professions va ainsi se démarquer très nettement des orientations suivant lesquelles avaient été auparavant engagée l'analyse de tels collectifs, orientations marquées par une attention plutôt portée sur les classes populaires et qu'illustrent bien les recherches de Thomas et Znaniecki (1919), sur 'The Polish Peasant'. Ce déplacement accompagne la promulgation aux Etats-Unis, dans les années quarante, du 'Taft Hartley Act' qui lie l'existence d'une profession à la reconnaissance juridiquement sanctionnée d'une association regroupant des membres exerçant le même métier à condition qu'ils soient munis d'une 'certification' attestant du suivi d'un certain cursus universitaire, que leur activité soit 'socialement nécessaire' et qu'ils s'engagent à respecter un code de déontologie, supposant l'acceptation de certaines formes de contrôle et de coercition [Tripier, 1991, 143]. La sociologie classique des professions s'appuiera alors sur cette définition juridique pour la mise en place de son objet même.

Si la sociologie fonctionnaliste des 'professions' qui se constituera dans les années trente se réfère bien à la conception élaborée par Durkheim (1893), des groupes professionnels comme corps intermédiaires entre l'Etat et les individus assurant une fonction de stabilisation indispensable pour lutter contre la tendance à l'anomie qui caractérise les sociétés modernes, elle restreint donc cette fonction aux seules

⁴⁴ On trouvera chez Jean-Michel Chapoulie (1973) une description synthétique de ces deux approches.

'professions établies'. A la différence du paradigme 'ouvriériste' de l'école de Harvard, les notions de métier (*craft*) et d'emploi (*occupation*) n'y sont pas prises en compte. C'est sur les seules 'professions réglementées' que reposent donc les travaux qui vont contribuer à la construction de la théorie fonctionnaliste des professions, travaux que nous illustrons ici à partir d'une évocation succincte des recherches de A.M. Carr-Saunders et P.A. Wilson (1933), et de Talcott Parsons (1955)⁴⁵.

Dans l'étude qu'ils ont menée sur l'histoire des professions pour dégager ce qui conditionne la capacité d'un groupe à s'affirmer professionnel, Carr-Saunders et Wilson (1933) présentent celles-ci comme correspondant à des « activités de service, réclamant une formation longue et spécialisée et nécessitant une autorisation d'exercer délivrée, sur la base d'un diplôme, par des associations exerçant ainsi un monopole » [Dubar et Tripier, 1998, 75]. Ils définissent ainsi les Professions comme des sous-ensembles sociaux caractérisés essentiellement par l'exercice exclusif d'une activité et l'indépendance du contrôle qu'ils assurent sur cette activité. La Profession est définie comme un système fermé, porteur d'une identité spécifique. Autonome, elle est seule apte à former et à certifier ses membres. Ces traits constitutifs se retrouvent dans les travaux de T. Parsons (1955) sur les professions médicales et juridiques [Dubar et Tripier, 1998], mais sous une forme plus élaborée.

Parsons (1955) définit le rôle professionnel du médecin à partir de sa relation au malade. Pour lui, c'est l'obligation réciproque entre le médecin d'une part qui a le devoir de s'occuper du malade et le malade d'autre part qui doit se confier au médecin dans son domaine légitime d'exercice qui est à la base de « la professionnalisation du rôle médical » telle qu'elle s'inscrit « à travers des institutions de formation, de soin, de contrôle professionnel, etc. » [Dubar, 1991, 139]. Sur la base de cette notion d'obligation réciproque, il restreint alors la liste des 'professions établies' à quatre domaines, la médecine, le droit, la technologie et l'enseignement, domaines qui sont ceux dans lesquels existent une telle obligation réciproque et qu'il oppose, d'une part, au monde des affaires et, d'autre part, à l'administration [Dubar, Tripier, 1998]. Selon lui, le professionnel est un médiateur entre « **une tradition culturelle dont il est le gardien, et des besoins pratiques** ». Il est à la base de la régulation de l'ordre social, les quatre domaines professionnels qu'il identifie correspondant aux quatre sous-systèmes et aux quatre grandes fonctions qu'il propose de distinguer dans sa théorie générale du système social. L'enseignant assure « les processus de socialisation » des jeunes et l'intériorisation du système culturel, des « impératifs fonctionnels du système social ; la médecine gère « **le contrôle social individualisé et incorporé en rétablissant l'équilibre organique et psychique des individus** » ; la justice « **veille à la continuité des normes, à leur ancrage dans des valeurs et à leur application** » ; et enfin les 'ingénieurs' assurent « **l'efficacité instrumentale de la science dans le monde quotidien** » [Dubar et Tripier, 1998, 86]. Les Professions sont ainsi au cœur de la théorie de la structuration sociale de l'action de Parsons.

Comme le souligne la plupart des analyses qui leurs sont consacrées⁴⁶, c'est donc bien sur l'étude des 'professions établies' que porte essentiellement l'approche

⁴⁵ Dubar (1991) fait référence à l'ouvrage de Talcott Parsons '*Éléments pour une sociologie de l'action*' (1955) Paris, Plon.

fonctionnaliste des Professions. Les traits caractéristiques associés à la définition d'un groupe professionnel varient en fonction des auteurs mais, comme le note J.-M. Chapoulie (1973), deux éléments s'y retrouvent toujours. Le premier a trait à une conception de la profession comme 'communauté éthique', unie autour de valeurs partagées et de ce que W.J. Goode (1957) appelle « une même éthique de service » sensée s'exprimer dans un code de déontologie qui permettrait à la fois de réguler la concurrence interne à la communauté et de lui assurer une autonomie relative par rapport aux autorités légales. Le second est relatif à la possession d'un savoir spécialisé (et pas seulement pratique), fondé en théorie, comme y insiste Wilensky (1964). Selon C. Dubar et P. Tripier, ce sont ainsi « **la compétence techniquement et scientifiquement fondée et l'acceptation d'un code éthique commun** » [Dubar et Tripier, 1998, 87] qui sont à la base de la lecture fonctionnaliste des professions.

Une telle lecture est cependant porteuse de contradictions qui en révèlent les limites. En effet, alors même que les fonctionnalistes justifient leur attention au fait professionnel par l'extension observable dans les sociétés modernes « de la sphère du professionnalisme, au détriment de celle du travail manuel ou du travail intellectuel de routine non professionnel », leur définition restreinte de la profession ne leur permet pas de rendre compte de la professionnalisation en tant que tendance générale des sociétés modernes. Comme le souligne Dubar et Tripier (1998, 80), pour Carr-Saunders et Wilson (1933), « **les professions sont (...) la formule de l'avenir des sociétés modernes** », et plus généralement, les fonctionnalistes conçoivent la professionnalisation de certaines 'occupations' (emplois) comme le moyen de « **réduire l'injustice sociale et de permettre progressivement au plus grand nombre d'accéder au monde des professions** ». Cependant, tout en affirmant la possibilité d'une 'professionnalisation' des métiers manuels, Carr-Saunders et Wilson établissent aussi « une ligne de démarcation » très stricte entre les professionnels et les « personnes non qualifiées », la « profession » ne pouvant correspondre selon eux qu'à « **la fusion de l'efficacité économique et de la légitimité culturelle** ». [Dubar 1991, 137-138]. Le « schéma de professionnalisation » proposé par T. Parsons (1955) renforce encore la rupture établie par les fonctionnalistes entre 'monde professionnel' et 'monde non professionnel', du fait du son application à l'étude des seules professions 'typiques', fondées sur certains 'critères' qui leur sont spécifiques. Et H. Wilensky (1964), sur ce point, insiste bien sur le fait que l'obligation de « **se doter d'un cursus universitaire qui transforme les connaissances empiriques acquises par expérience en savoirs scientifiques appris de façon académique et évalués de manière formelle (...) n'est pas accessible à n'importe quel type d'emploi [ni] à n'importe qui** » [Dubar et Tripier, 1998, 91].

Le modèle élaboré par les fonctionnalistes pour l'étude des professions, calé sur certains groupes professionnels particuliers seulement, va donc donner lieu à de multiples critiques. Un premier type d'objection se traduira par l'appel à une approche élargie des professions. Aux travaux de Parsons sur la profession médicale, il sera ainsi opposé que le rôle du médecin ne peut pas exister sans le rôle du patient. Suivant cette perspective, les sociologues des professions seront invités à s'interroger sur les ajustements entre

⁴⁶ Nous pouvons citer notamment les textes de Chapoulie (1973), Dubar et Tripier (1998) en prenant note de leurs travaux antérieurs.

rôles que suppose la constitution de telles formes sociales. D'un autre côté, ce seront les limites d'une théorie qui ne permet pas de rendre compte des variations de pratiques et des diversités de positions observables dans une communauté professionnelle qui seront mises en évidence. Plus fondamentalement, enfin, c'est la possibilité d'établir sur la seule base des professions établies que sont par exemple la médecine ou la justice un idéal-type opérationnel pour une théorie générale des professions qui sera contestée, quelle que soit la prégnance idéologique de ces modèles particuliers sur les processus de professionnalisation à l'oeuvre dans les sociétés modernes⁴⁷.

Howard S. Becker (1962), notamment, s'interrogera sur 'l'objectivité' même d'une analyse prétendant rendre compte d'un phénomène aussi complexe que la professionnalisation à partir d'une définition fixée a priori de ce qu'est une 'vraie profession'. Il suggérera alors de considérer les professions « ***simplement comme des occupations qui ont eu suffisamment de chance pour acquérir et préserver dans le monde actuel du travail la propriété d'un titre honorifique*** » [Maurice, 1972, 215], point de vue qu'illustre bien la direction suivant laquelle la sociologie des professions a entrepris de dégager les limites du fonctionnalisme, celle d'une approche interactionniste.

2.2.2 L'approche interactionniste : les professions comme construits sociaux

L'approche interactionniste des professions est principalement associée au nom de E. C. Hughes, qui va assurer l'élargissement de l'étude des professions établies à celle des métiers et en renouvellera profondément le cadre conceptuel. Selon E. C. Hughes « ***la voie à suivre pour comprendre ce que signifient les professions établies dans notre société consiste peut-être à étudier la façon dont les métiers s'efforcent de se transformer ou de modifier leur image, ou les deux, au cours d'un processus visant à la 'professionnalisation'*** » [Hughes, 1996, 110-111]. Il propose ainsi de renverser la perspective fonctionnaliste en partant du principe que ceux qui occupent des emplois non reconnus détiennent eux aussi des connaissances professionnelles et cherchent également tout au long de leur cheminement professionnel à améliorer leur position [*Ibid*, 114-115]. La professionnalisation désignera alors le processus selon lequel un corps de métier tend à s'organiser sur le modèle des professions établies [Chapoulie, 1973, 89]. En outre, par cette approche de la professionnalisation, Hughes entend aussi bien traiter ce qu'il advient d'un métier que l'évolution d'un individu au cours de l'apprentissage de son métier.

Hughes part du principe que, dès qu'elles le peuvent, les *occupations* c'est-à-dire les

⁴⁷ J.-M. Chapoulie (1973) rappelle comment les 'professions' qui se voyaient reconnaître un grand prestige social dans les classes moyennes et populaires sont des métiers qui ont servi de modèle professionnel aux constructions d'associations se donnant pour but la professionnalisation et aux sociologues qui voulaient étudier la division du travail. Ce modèle professionnel défini comme un ensemble de représentations d'une forme de division du travail a, selon l'auteur, joué un rôle important en tant que stéréotype social structurant les actions collectives des membres d'un même métier. Il fait référence à l'institutionnalisation de nombreux métiers à partir des années 1945 dans les pays anglo-saxons. « De très nombreux groupes professionnels ont prétendu à un statut analogue de celui des professions établies et, pour justifier de cette prétention, constituèrent des institutions semblables à celles du corps médical » [Chapoulie, 1973, 99].

métiers cherchent à se professionnaliser. « **Les occupations essaient de se créer un ordre qui valorise ce qu'elles considèrent être le travail bien fait, se dotent de moyens pour fermer leur territoire d'exercice, éloigner les profanes et substituer la 'loi de la séniorité' à la loi de la concurrence** » [Tripier, 1998, 34]. Pour rendre compte de ce processus de professionnalisation des métiers, Hughes propose les notions de 'licence' (en tant qu'autorisation d'exercer) et de 'mandat' (en tant que mission reconnue) qu'il emprunte directement à la sociologie classique des professions. Il constate, d'abord, une certaine inégalité dans l'accès à la professionnalisation. Certains ont plus de chance que d'autres d'accéder au statut de professionnel du fait que la société transfère un certain nombre de ses fonctions essentielles à des professions reconnues en échange de quoi il leur est accordé certains privilèges. Ces transferts sont le produit d'une négociation, entre la profession concernée et l'Etat, des avantages matériels et symboliques qui lui sont accordés. Il relève ensuite, que malgré cette inégalité dans les possibilités de s'engager dans une transaction de ce type, chaque groupe de métier a tendance à considérer son activité comme 'essentielle' et à s'engager dans la production d'une argumentation destinée à faire la preuve de la « valeur éminente de son activité professionnelle pour obtenir cette licence qui le protège de la concurrence et ce mandat qui donnera une reconnaissance à son travail ». Il insiste donc sur le fait que la licence et le mandat sont « **l'objet de conflits politiques entre groupes professionnels en compétition [ce qui engendre] des critères d'autorisation d'exercer ou d'obligation de missions qui évoluent, ce qui modifie en permanence la configuration des professions** » [Dubar et Tripier, 1998, 103-105]. Selon Hughes, un groupe devient ainsi une profession au moins pour un temps, dès lors qu'il réussit à faire reconnaître sa licence et son mandat⁴⁸.

En partant de notions empruntées aux marchés du travail fermés, Hughes affiche, en opposition à une conception 'fixiste' de la professionnalisation, et en rupture avec l'approche fonctionnaliste des professions, une vision conventionnaliste qui appelle une attention portée aussi bien aux métiers les plus marginaux qu'aux professions établies⁴⁹. La 'dynamique des professions' [Strauss, 1992] apparaît finalement l'objet central d'une sociologie des professions. Il met également l'accent sur le fait que les groupes professionnels sont des construits qui reposent comme le souligne J.-M. Chapoulie (1973) sur les catégories de pratique ordinaire : « **ces groupes ont tous en commun d'être constitués sur la base du métier, catégorie de la pratique quotidienne dont la définition ne peut être systématique** » [Chapoulie, 1973]. Il apparaît enfin soucieux de combiner des aspects individuels et collectifs de la professionnalisation en proposant de s'intéresser au « mouvement des individus dans les positions professionnelles en même temps qu'à celui de leur profession dans la société », ce qui le conduit à traiter non

⁴⁸ Tripier (1994) souligne comment, si la confiscation monopolistique de certaines activités 'essentielle' est à la base des inégalités entre professions certifiées et autres métiers, il reste qu'il s'agit bien d'un monde dans lequel règne la concurrence (contrairement à ce que peuvent prétendre les fonctionnalistes) connaissance que les Professions cherchent à dissimuler pour justifier le traitement de faveur qu'elles revendiquent.

⁴⁹ C'est ainsi que Hughes invite ses étudiants à s'intéresser à des métiers qui ne sont pris en compte ni par la sociologie du travail 'industriel', ni par la sociologie des professions classiques.

seulement la 'licence et le mandat' mais aussi la 'carrière' comme des entités mouvantes et toujours à reconstruire » [Tripier, 1998, 35].

a) La notion de carrière comme premier signe d'expression de la dynamique des professions

Par la notion de carrière, définie comme « **parcours suivi par une personne au cours de sa vie** », Hughes entend ainsi élargir la notion de 'carrière bureaucratique', à partir de laquelle il reprend l'idée que si tout le monde n'a pas la chance d'avoir une 'carrière toute tracée', pour laquelle à chaque étape le 'carriériste' reçoit 'une quantité d'argent, d'autorité et de prestige', la plupart des travailleurs « **suivent une carrière (même si celle-ci n'est ni organisée ni définie de façon consciente** » [Hughes, 1996, 175-176]. Ainsi, avec le passage de la question de départ « ce métier est-il une profession ? » à la question : « **dans quelles circonstances, les individus se caractérisant par un même métier s'efforcent-ils d'en devenir titulaires ?** », Hughes propose de saisir l'évolution d'un métier à partir de l'observation des changements survenant au niveau de l'organisation interne du métier et de la place occupée dans la division du travail.

Il part alors de l'idée que ces carrières ont de nombreuses régularités et que le travail du sociologue consiste à découvrir, à partir du recueil de l'histoire de vie des travailleurs, ces régularités propres à certains métiers, ou encore « **à trouver l'ordre quel qu'il soit, que peut suivre la vie des personnes à mesure que celles-ci grandissent et étudient ; à mesure qu'elles font des choix ou en subissent, qu'elles sont mises sur la touche ou bousculées par les circonstances ; à mesure que leur énergie, leur talent et leur sagesse croissent ou déclinent ; à mesure qu'elles se consacrent à leur travail et qu'elles s'y attachent plus profondément, ou, à l'inverse, qu'elles s'y ennuiant, s'y sentent frustrées et, peut-être, qu'elles abandonnent un type de travail pour un autre, ou bien fuient tout travail** » [Hughes, 1996, 176]. Il montre comment l'observation des gens dans leur travail permet de cerner 'l'activité centrale dans un métier', de prendre en compte la 'hiérarchisation des activités' en fonction de la 'valeur' et du 'prestige' qui leur sont accordés, à considérer la « **position prise par une personne au fur et à mesure qu'elle avance dans sa carrière** » etc. Et il ajoute enfin, « **une telle étude, comme toute étude qui a pour objet la société, vise ainsi à se placer au point de rencontre entre une société stable mais néanmoins changeante, et l'être humain unique, qui n'a que peu d'années à vivre, mais dont les descendants sont à l'évidence très semblables à leurs parents** ». [Ibid, 176-177].

Hughes précise également comment certaines dimensions particulières du travail peuvent être explorées à partir de cette notion de carrière qui mériterait, selon lui, d'être développée. Il présente le cas de certains professionnels qui doivent effectuer une reconversion professionnelle du fait qu'ils exercent une profession à risques ou qui implique des limites d'âge etc., et s'attendent à 'mettre fin à leur carrière' (exemple des sportifs professionnels). La notion de carrière permet alors de s'intéresser à la manière dont les professionnels sont dans l'obligation de redéfinir leur activité de travail, d'effectuer une reconversion professionnelle après un tournant biographique (*turning point*) de leur carrière. Ces cas permettent à Hughes de définir la carrière comme « **une suite d'alternatives conditionnées par la division du travail, elle-même évolutive** ». Il

évoque également succinctement comment le système social est lui même soumis à des changements importants (du fait de mouvements sociaux, de développements technologiques etc.) qui nécessitent que le travailleur, au cours de sa vie, change de métier ou acquiert de « **nouvelles connaissances pour accompagner ces changements** », sans que cette situation axée sur la mobilité des individus ne soit pour autant envisagée très différemment des reconversions biographiques présentées précédemment. Ce qui apparaît finalement le plus central dans l'usage de cette notion de carrière consiste à présenter comment « **à mesure qu'une personne progresse dans son métier, les décisions qu'elle a déjà prises tendent à limiter les alternatives qui restent ouvertes, même si pendant les périodes de transformations rapides apparaissent des possibilités (et des tentations) nouvelles et inattendues** » [Ibid, 184]. On pourrait dire à ce propos que, les travailleurs gagnent en expérience, notamment dans une situation relativement stable et que le travail du sociologue consiste à porter au jour les régularités qui en résultent, sans que l'on soit vraiment en mesure de dire ce qu'il en est lors des périodes de profonds bouleversements.

b) Les notions de segments et de mondes professionnels comme deuxième type d'expression de cette perspective marquée par la dynamique des professions

Quoi qu'il en soit, Hughes suggère ainsi des pistes de recherches qui donneront lieu au développement d'autres travaux qui contribueront également à renforcer cette perspective conventionnaliste en opposition aux approches fonctionnalistes. Les notions de *segments professionnels* de R. Bucher et A. Strauss (1961)⁵⁰ d'une part et de *mondes sociaux* de H.S. Becker (1979) de l'autre seront alors des références centrales pour qui veut poursuivre, dans cette perspective interactionniste, l'analyse de la division sociale du travail dans son rapport au changement.

Contrairement au fonctionnalisme, Bucher et Strauss présentent une profession comme un « **monde non homogène en constante évolution, composé de 'segments' porteurs chacun de conceptions (idéologies) différentes quant à la spécificité de leur pratique et de leurs activités centrales, porteurs aussi d'identités différentes, et qui se transforment, se maintiennent, se développent et/ou disparaissent** » [Baszanger, 1992, 22]. Dans la 'dynamique des professions' Bucher et Strauss (1961) utilisent cette notion de segments professionnels pour exprimer cette diversité 'de groupements qui émergent' au sein d'un même univers professionnel. « **On ne s'attend pas dans ce monde à ce que les membres d'une profession aient les mêmes intérêts : l'important c'est qu'ils en persuadent l'extérieur, les professions sont un conglomerat lâche de segments réunis sous le même drapeau** » [Bucher, Strauss 1961/1992, 68]. Ces 'segments professionnels' sont donc formés aussi bien de positions différentes dans le même univers professionnel que de définitions différentes de ce qu'est un professionnel ». [Tripiet, 1994, 44-45]. Cette conception de l'activité de travail permet ainsi de prendre en compte la manière dont les membres d'une même profession « **ont aussi des conceptions différentes de ce qui constitue le centre de leur vie**

⁵⁰ Repris dans Strauss, 1992. Pages 67 à 86.

professionnelle » [Bucher, Strauss, 1992, 73].

L'organisation d'une profession est ainsi « **modelée par la compétition et les conflits entre segments en mouvement. Et en deçà de ce cadre général, lorsqu'on étudie la pratique quotidienne (...), de nombreux compromis s'élaborent entre les représentants des différentes idéologies des segments professionnels en présence, avec les clients aussi, (..) et également, à un niveau micro-social, entre les philosophies propres des personnes liées, elles, à leurs biographies individuelles** » [Baszanger, 1992, 22]. Un travail est effectué par ces différents segments pour s'approprier des positions de pouvoirs dans les associations ou les comités officiels. Ainsi, lorsque un segment sort de l'ombre, « **il devient plus vulnérable et s'expose à des contre-offensives de la part des autres segments. [Il] devra alors passer des alliances, faire des compromis, peut-être renégocier ses frontières avec d'autres segments. En cas de victoire d'un nouveau segment, le groupe composant l'ancien noyau dur peut se trouver remplacé par un autre et provoquer une restructuration en profondeur du groupe professionnel en entier** » [Dubar, Tripier, 1998, 106]. On voit bien comment dans ce cadre Bucher et Strauss contribuent à redéfinir les groupes professionnels comme des mouvements sociaux à travers la description de l'existence de segments professionnels pris dans une compétition permanente et qui implique que les individus ou groupes en renégocient les frontières.

H.S. Becker (1983) pour sa part, introduira la notion de mondes sociaux (*social words*), pour parler de « **l'ensemble des individus et des organisations dont l'activité est nécessaire pour produire les événements et les objets qui sont caractéristiques de ce monde** ». ⁵¹ H.S. Becker (1983) conclut à ce propos qu'il peut ainsi exister une *multiplicité de mondes* qui coexistent et qui peuvent « **s'ignorer, être en conflit, entretenir une relation de symbiose etc., (...) être durables ou éphémères** ». Il ajoute qu'une même personne peut participer à plusieurs mondes en même temps ou successivement ou bien encore ne faire partie que d'un seul d'entre eux. A partir de ce terme de mondes sociaux que Becker utilisera pour appréhender les mondes de l'art et décrire des typologies d'artiste ⁵², il s'efforce de relier « **des langages, des représentations et des croyances (sur ce qu'est l'art véritable, le public visé, les meilleurs techniques) à des réseaux de partenaires et des institutions légitimes (des lieux, des objets, des personnes extérieures au groupe)** ». Selon lui, les 'mondes sociaux' sont à la fois des 'schémas conventionnels' (systèmes de croyances partagées) et des 'réseaux de chaînes de coopération' (ensembles d'individus coordonnés) nécessaires pour l'action ». La notion de mondes sociaux contribuera ainsi à renforcer celle de segments professionnels suggérant ainsi de mettre l'accent dans l'étude des

⁵¹ il présente cette formulation comme quelque peu tautologique mais qui a plusieurs intérêts. En considérant l'oeuvre en référence aux mondes relatifs à cette oeuvre, l'auteur suggère notamment 1) 'd'envisager l'oeuvre comme étant la création collective de tous ceux qui y ont collaboré, 2) que les acteurs de ce monde coordonnent leurs activités en référence à un ensemble de conventions 3) que ce monde se compose de ceux dont l'activité est essentielle au processus de production quelque soit le produit final' [Becker, 1983].

⁵² Il montre la pertinence de cette conception qui part des milieux qui se qualifient eux même d'artistes plutôt que de partir d'une définition a priori et donc discriminatoire [Becker, 1983].

'mondes professionnels' sur la 'dynamique des professions'.

Les principales notions présentées ici, licence et mandat, carrière, segments et mondes professionnels permettent de donner une vue d'ensemble des perspectives interactionnistes sur le travail. Elles ouvrent des pistes particulièrement fécondes pour l'appréhension de la dynamique des groupes professionnels. Cependant, comme le fait remarquer J.M. Chapoulie (1973), l'intérêt porté par ce courant de recherche aux relations sociales concrètes a une contrepartie. Si les travaux interactionnistes permettent de rompre avec la représentation des professions proposée par le fonctionnalisme, ils ne permettent pas d'appréhender l'articulation entre ces relations sociales effectivement observables et « **les propriétés que les groupes professionnels doivent à leur position dans la structure de la classe** » [Chapoulie, 1973, 113].

Ainsi la manière dont la dynamique interne des professions peut être perturbée par des éléments qui lui sont 'externes' n'est pas abordée en tant que tel dans le cadre des négociations internes à ces mondes professionnels. Cette absence peut se comprendre dans la mesure où les analyses proposées par les fondateurs de l'approche interactionniste des professions ont été réalisées dans un contexte stable caractérisé par des changements de type plus inhabituel que radical même si Hughes a bien souligné l'intérêt, dans une telle approche, des périodes de 'grandes transformations' avec les mobilités et les reconversions qu'elles induisent [Hughes, 1996, chapitre 11].

Cette perspective théorique, centrée sur les significations données par les individus sur leur pratique conduit également à minimiser l'analyse de la structuration même de ces mondes professionnels dans lesquels les individus agissent. Si la conception interactionniste du travail porte un intérêt aux points de vue à partir desquels les travailleurs appréhendent leur métier et ses transformations à partir des significations qu'ils attribuent à leur activité, elle ne permet toutefois pas de rendre compte du 'cadre' dans lequel s'inscrivent les points de vue des acteurs en tant qu'ils renvoient à des positions spécifiques. La référence à cette perspective demandera donc que l'on s'interroge, compte tenu de la question de recherche qui est la notre, sur la manière de rendre compte de la structuration sociale de la profession agricole. Néanmoins, cette perspective a l'intérêt de s'écarter du cadre « sur-socialisé » proposé par T. Parsons dans lequel les individus sont appréhendés uniquement en tant que membres d'un groupe relativement homogène partageant des idées, des valeurs, des définitions de rôles et des intérêts communs pour s'orienter vers une conception dans laquelle est donnée une importance aux activités des individus en tant qu'elles sont des composantes essentielles de l'identité sociale [Strauss, 1992]. Cette conception interactionniste largement marquée par les perspectives théoriques et méthodologiques constitutives de la 'tradition' de l'école de Chicago, s'oppose ainsi à la sociologie classique du travail centrée sur l'Industrie qui met l'accent essentiellement sur les formes de division du travail en tant que « relation nécessaire entre l'énergie dépensée dans des activités frustrantes et pénibles et de maigres salaires [et auquel Hughes] oppose une vue qui inclut la perspective de toute une vie avec l'entrée dans celle-ci, le déroulement d'une carrière, plus ou moins ordonnée, ses bifurcations possibles, ses promesses, quelquefois illusoires, ses règles proclamées et parfois respectées » [Tripiier 1998]. Pour ce qui concerne notre objet d'étude, on retiendra également le caractère opératoire de ce programme de recherche, et du

renouvellement de perspective de la sociologie du travail français, par la prise en compte des relations et des biographies qui permettent en plus de se détacher du caractère restreint de 'l'atelier' étudié sans rapport à l'histoire de vie, et au caractère réservé à quelques professions qui seraient au-dessus de toute concurrence. De plus, nous devons mettre l'accent sur le caractère dynamique de la professionnalisation qui est le point d'ancrage entre les doubles dimensions biographiques et relationnelles, individuelles et collectives dans cet univers en mouvement.

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction de ce chapitre, un changement de perspectives est engagé en sociologie depuis les années quatre-vingt⁵³ et a donné lieu à un renouveau d'analyses concernant l'étude du travail provoqué par les questionnements sur la transformation et la diversification des contenus de travail, en lien avec la prise en compte de la question sociale de l'emploi et du travail [Erbès-seguin, 1988]⁵⁴. Cette évolution qui considère désormais l'activité de travail dans ses relations aux autres activités sociales est plus directement perceptible à travers un investissement nouveau pour une sociologie qui appréhende les 'groupes professionnels' en tant qu'ils « **constituent des processus dynamiques ayant une histoire et présentant variations et diversité selon notamment les champs professionnels - les conditions sociales d'émergence - les modes de construction, de légitimation et éventuellement d'institutionnalisation** » [Lucas 1994, 20]. Les problématiques ainsi inscrites avec une attention portée à 'la genèse et la dynamique' des groupes professionnels sont révélatrices de cette ouverture d'une sociologie des professions au sens large.

L'avènement d'une discussion à la croisée des chemins sur la sociologie des groupes professionnels et la tentative d'identifier et d'évaluer les facteurs qui influencent la dynamique des groupes professionnels permet d'échapper aux problématiques classiques de la sociologie des professions et du travail. Tout en étant soucieux de prendre en compte la diversité de logiques d'actions qui peuvent animer ces groupes, et qui demandent de s'intéresser à la constitution singulière de chacun d'entre eux, la 'sociologie des groupes professionnels' s'intéresse à la 'dynamique des professions' d'autant plus que celle-ci se trouve impliquée dans un contexte de remise en cause d'un nombre non négligeable de groupes professionnels relatif à l'évolution de nouvelles formes d'organisation du travail. Y. Lucas (1994) relève, à ce propos, comment pour ce qui concerne le colloque sur la sociologie des groupes professionnels de 1994, l'ensemble des thématiques qui y sont développées renvoient toutes, d'une manière ou d'une autre, à la question de la transformation des groupes professionnels en référence à des mutations récentes dans la sphère professionnelle [Lucas, 1994, 23].

L'accent est alors aussi bien mis sur la question de la *déprofessionnalisation* des 'professions' que celle de la *professionnalisation* des 'métiers'. Y. Lucas (1994) remarque

⁵³ Touraine (1981) parle à ce propos d'une 'critique de la sociologie' qui viendrait faire suite à vingt ans de 'crise et décomposition de la sociologie classique' et à partir de laquelle il serait désormais temps d'engager une reconstruction de la sociologie.

⁵⁴ Cette question sociale de l'emploi et du travail est par ailleurs au centre de certaines recherches portant par exemple sur la disqualification sociale des chômeurs de longue durée [Paugam, 1991] ou la désaffiliation [Castel, 1995].

à ce propos comment les contributions proposées dans les années 80-90 tendent à démontrer la fragilité des frontières entre ces acceptions, les définitions traditionnelles étant bousculées du fait notamment que l'accent est désormais mis sur le caractère instable et/ou dynamique des groupes professionnels, qui touche aussi bien au métier de secrétaire qu'à la profession médicale [Descolonges, 1996]. Comme le souligne Y. Lucas (1994)⁵⁵ cette mutation est en partie due à une nouvelle manière d'appréhender cet objet d'étude et renvoie, selon nous, aux avancées théoriques et méthodologiques entreprises en sociologie du travail et des professions tel que nous avons cherché à le mettre en lumière dans ce chapitre.

C'est donc dans le contexte de ce rapprochement entre sociologie du travail et sociologie des professions et de l'éclosion du questionnement sur la construction de ces groupes professionnels que nous proposons d'inscrire le cadre de recherche qui est le nôtre à propos de la question de la transformation du métier d'agriculteur. A partir de la montée d'une 'sociologie des travailleurs' et la construction, pour rendre compte des transformations actuelles du travail, d'une théorie sociologique de l'identité professionnelle d'une part, et de l'observation du passage de l'étude des professions établies à celle de l'ensemble des métiers d'autre part, nous considérons ainsi pertinent, compte tenu du fait que les agriculteurs sont aujourd'hui invités à se transformer, de nous interroger sur ce qu'ils font de cette invitation. Dans ce cadre, il nous semble qu'une perspective interactionniste et compréhensive (au sens où elle importe de dégager lors de l'interprétation sociologique la construction du sens que les individus donnent à ce qu'ils font) moyennant certains ajustements peut être appropriée, pour rendre compte de ce que font de cette situation les agriculteurs, pris dans un contexte de déstabilisation. Et c'est à partir de ces choix théoriques et méthodologiques et de ce qu'ils impliquent, que nous nous sommes efforcée dans le chapitre suivant de mettre en place un cadre d'analyse adapté au traitement de notre question de la transformation du métier d'agriculteur.

Chapitre 3. Construction du cadre théorique d'une sociologie de la transformation du métier d'agriculteur

« Je définirais donc la sociologie compréhensive du travail comme l'étude compréhensive d'un discours du sens commun, au lieu où il est produit et rendu signifiant, à la confluence du social en tant que réalité objective et en tant que

⁵⁵ « Si l'on maintient, pour la clarté de l'exposé, la distinction initiale entre 'professions' (au sens de professions établies) et professions (au sens large), on peut déjà noter, en s'appuyant sur des travaux récents (...) que cette dichotomie n'est pas totale : les changements qui se produisent actuellement au sein même des 'professions' (...) rendent de plus en plus fragiles ou incertaines leurs traits caractéristiques traditionnels. (...) les 'professions' ont actuellement tendance à se 'déprofessionnaliser' tandis que de nombreuses professions plutôt vues comme des métiers ('occupations') acquièrent des caractéristiques jusqu'ici réservées aux 'professions'. Il se peut d'ailleurs que la constatation de ce double mouvement inversé ne constitue pas le coeur du débat, qui se nourrirait plutôt de nouvelles approches dans la manière d'étudier aussi bien les 'professions' que les professions » [Lucas, 1994, page 13].

***réalité subjective, laquelle s'inscrit sur un fond d'historicité (crise, chômage, technologies nouvelles, etc.). Pour parler plus concrètement, il s'agit de voir comment les attributions de sens liées au travail s'infléchissent à la mesure des changements survenant dans l'arrière fond historique – passage du travail-fin au travail-moyen, glissement vers un système statutaire où l'important est de ne pas être sans emploi et non plus sans travail, etc.,– mais aussi comment s'organisent les résistances et les tactiques individuelles ou de petits groupes face à ces transformations qui exigent des acteurs qu'ils produisent de nouvelles typifications de pratiques, de règles de comportement, etc., quelles sont les situations qui rendent possible et opérant le réaménagement du sens commun, etc., ».* Anne Van Haecht, « Une sociologie compréhensive du travail », 1986, pages 353-354**

De l'examen qui précède des différentes approches de la question des transformations d'une profession, c'est la pertinence d'une approche compréhensive et interactionniste du travail que nous avons cherché à argumenter. Et c'est cette approche que nous avons adoptée pour traiter de la question de la transformation du métier en agriculture comme nous allons le voir maintenant. Nous procéderons pour cela en trois temps. Nous commencerons par présenter les éléments conceptuels sur lesquels nous avons choisi de nous appuyer pour élaborer notre problématique. Nous préciserons ensuite comment nous avons opéré la traduction de ces éléments dans notre dispositif de recherche. Nous exposerons enfin comment nous nous y sommes prise pour mettre en oeuvre, pratiquement, ce dispositif et moyennant quelles difficultés.

Section 3.1 L'élaboration d'une théorie compréhensive du travail en agriculture

Nous exposerons d'abord dans cette section quels sont les éléments conceptuels développés dans le chapitre précédent que nous avons placé au coeur de notre analyse de la question de la transformation du métier d'agriculteur. Puis, nous chercherons à partir d'approches complémentaires à rendre compte d'une part, du caractère spécifique de la crise de la profession agricole et d'autre part, de l'attention portée à la structuration sociale d'une profession. Le recours à la notion de justification et à celle de champ professionnel est, en effet, selon nous, indispensable pour dépasser les insuffisances des analyses interactionnistes pointées dans le chapitre précédent, et tenir compte de la spécificité de notre problématique.

3.1.1 Synthèse des éléments conceptuels concernant la transformation du métier

De la présentation des apports de la sociologie du travail et des professions sur la question de la professionnalisation effectuée dans le chapitre précédent, il ressort assez nettement que *les professions sont à appréhender comme des construits sociaux*. Partant de là, c'est à partir, plus précisément, de la notion de la *définition de situation* telle que formulée par les interactionnistes que nous avons entrepris de positionner notre recherche. Nous entendons prendre ainsi en considération la formulation de Thomas

selon laquelle « si des hommes définissent des situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ». Dit autrement, nous proposons, pour rendre compte de ce qu'est un métier, de nous appuyer de manière inductive sur les points de vue que les individus ont sur leur activité professionnelle et sur la capacité qu'ils ont à négocier la définition de leurs rôles professionnels⁵⁶. Traiter la question de la définition d'un métier de la sorte, permet de penser l'activité de travail sans l'enfermer dans un monde qui serait étanche et coupé de la société et de rendre compte également de la diversité de significations qui peuvent être assignées à une même profession par ceux qui en sont les principaux acteurs.

Nous adhérons ainsi à la façon dont, de manière assez unanime depuis le début des années quatre-vingt, la sociologie du travail tend à accorder un intérêt au travailleur autant qu'au travail qu'il est censé effectuer, pour rendre compte de son activité professionnelle. La voie que nous avons décidé de suivre ici pour analyser la transformation du métier d'agriculteur s'inscrit donc dans une perspective compréhensive qui consiste à prendre au sérieux et à rendre compte des significations que les individus attribuent à leur activité. Appliquée à l'étude du travail, cette démarche permet de rompre avec une conception du travail qui serait séparé des autres activités humaines (division des sphères d'activités travail/loisirs etc..) telle que la propose le courant fonctionnaliste. Elle se démarque également d'une conception centrée sur les seuls rapports de force induits par les processus structurels de la 'division' du travail (vision marxiste du travail aliéné)⁵⁷. Ce qu'elle vise, en effet, en référence à une sociologie 'interprétative' d'inspiration webérienne⁵⁸ telle que développée par des sociologues comme Schütz (1987) ou Berger et Luckmann (1986), c'est à appréhender « ***l'activité de travail dans son rapport à l'activité sociale et à la vie quotidienne*** » [Van Haecht, 1986].

Dans cette optique, le travail du sociologue réside alors dans l'interprétation des significations produites par les acteurs pour donner un sens à ce qu'ils font dans leur rapport au monde du travail, en les référant au contexte qui les rend signifiantes. Plus précisément, la démarche compréhensive consiste à prendre en compte 'l'intelligence pratique des acteurs', ou encore « ***à expliciter et à analyser avec les différentes catégories d'acteurs concernés par les situations qui sont les leurs, dans lesquelles ils doivent agir et qu'ils transforment ainsi par leur action*** » le sens qu'ils donnent à leur activité [Freyssenet, 1994, 107].

Pour expliciter comment peut être menée une telle analyse, nous nous arrêterons sur les notions qui nous sont apparues particulièrement opérantes pour appréhender la

⁵⁶ Nous renvoyons ici à la distinction opérée précédemment (cf. Section 222) entre le métier et la profession. C'est à partir de l'appréhension du *métier* comme « catégorie de la pratique quotidienne » [Chapoulie, 1973] que nous entendons chercher à rendre compte des dynamiques d'une profession.

⁵⁷ Il s'agit bien, comme le précise Anne Van Haecht à propos de la démarche socio-anthropologique adoptée par Pierre Bouvier (1983), de s'intéresser à la 'place occupée par le travail dans le système de significations orientant toute l'activité humaine (plutôt qu'au) sens vécu du travail' Van Haecht, 1986, 350.

⁵⁸ Concernant la sociologie compréhensive nous nous reportons d'abord à la définition qu'en donne Max Weber [1995, 28].

manière dont les individus rendent compte de leur métier et de ses transformations. La façon dont un métier prend sens et se transforme étant très dépendante de l'itinéraire professionnel et familial de ceux qui l'exercent, c'est la notion de *carrière* telle que définie par Hughes (1996) que nous avons d'abord mobilisée. Cette notion apparaît en effet particulièrement appropriée pour appréhender les transformations identitaires qu'appelle le fait que, comme le souligne Dubar, l'identité au travail est aujourd'hui régulièrement « confrontée (à des) transformations technologiques, organisationnelles (qui impliquent) des ajustements et des reconversions successives » et qu'elle est donc « **fortement marquée par l'incertitude alors même qu'elle accompagne théoriquement le passage de l'adolescence à la vie adulte et donc à une forme de stabilisation sociale** » [Dubar, 1991, 122]. A travers la notion de carrière, nous portons ainsi une attention particulière aux cadres de références préétablis à partir desquels les individus définissent leur activité.

Nous avons pris ensuite en considération la manière dont l'intérêt porté à la division sociale du travail et plus spécifiquement aux *interactions* qui y sont produites permettent d'appréhender la *dynamique professionnelle* et notamment les relations opérées entre les différents *segments professionnels*. Ces notions sont en effet particulièrement opérantes pour décrire le cheminement et le cours des actes de travail tout en faisant ressortir les transformations et les conflits d'intérêts qui sont produits à cette occasion. Elles ouvrent une piste dans la prise en considération des différentes activités de travail ainsi que de leur place plus ou moins centrale et mouvante pour les individus dans l'exercice de leur fonction tout en rendant compte également des valeurs distinctes que ces fonctions et ces actes de travail peuvent avoir selon les individus appartenant à des mondes professionnels distincts. Elles permettent de prendre en compte le processus selon lequel est organisée l'activité à partir des « **relations qu'entretiennent les différents segments professionnels et sociaux qui y exercent leur activité** » en fonction « des sens de missions » qui y sont discutés et défendus [Strauss, 92, 94]. Les notions de 'transactions', de 'segments professionnels' et de 'dynamique professionnelle' permettent ainsi de porter une attention particulière aux jeux de relations au travers desquels les individus expérimentent la validité de leurs cadres de références et les ajustent.

Nous avons enfin ajouté aux deux aspects précédents un intérêt porté à la manière dont la définition d'une profession renvoie au fait que les acteurs sont à même de trouver dans la pratique des preuves de la validité de leur cadre de référence. La notion, présentée par Strauss (1992) 'd'arc de travail', rend bien compte de l'importance, dans la définition de la situation donnée, au rapport aux choses. Selon Strauss, le travail est ainsi envisagé comme une trajectoire composée de différentes phases reliées par différents points donnant une idée générale du plan d'ensemble du travail. L'arc de travail caractérise, dans ce plan d'ensemble, la gestion et la mise en forme des 'lignes de travail et des tâches' coordonnées entre elles à partir du 'travail d'agencement' effectué par les individus [Strauss, 1992, 191]. A travers la notion d'arc de travail nous portons donc une attention particulière à l'activité même de travail et au travail d'agencement qu'il recouvre.

Nous considérons ainsi que ces notions permettent d'appréhender les processus de transformation de l'activité, les changements des segments professionnels étant « imposés par des transformations de leur appareil conceptuel et technique, de leurs

conditions institutionnelles de travail, et par des transformations de leurs relations avec d'autres segments et d'autres métiers » [Bucher et Strauss, 1992, 82]. Nous concevons ainsi notre dispositif de recherche à partir de l'articulation entre différents éléments conceptuels (notamment ceux de carrière, segments professionnels et arc de travail) pour appréhender notre question, prenant en compte les « **processus de segmentation (...) toujours à l'oeuvre qui amènent la confrontation et parfois l'affrontement de définitions différentes des activités de travail** » [Dubar et Tripier, 1998, 106]. C'est donc bien dans une perspective interactionniste du travail, telle qu'elle est présentée synthétiquement par Dubar et Tripier (1998) comme des « **'mondes' correspondant à des 'définitions de situations' qui se sont forgées au cours de 'carrières', modales ou déviantes, dans un processus de socialisation professionnelle qui segmente perpétuellement les groupes en fonction des croyances et des formes de reconnaissances différenciées** » [1998, 103-104] que nous avons inscrit notre recherche portant sur la question de la transformation du métier d'agriculteur.

Partant de cette définition, il semble intéressant toutefois de compléter ce 'tableau interactionniste' par quelques apports supplémentaires pour aborder la question de la transformation d'une profession. Du fait de nos objectifs et de la question qui est la nôtre, l'inscription dans cette perspective interactionniste nécessite en effet quelques aménagements permettant d'une part, de prendre en compte le phénomène particulier de crise propre à notre champ de recherche, et d'autre part, de renforcer l'attention portée aux cadres préétablis qui soutiennent l'activité de définition de la situation de travail des individus.

3.1.2 La prise en compte du caractère de 'crise' de la profession

Nous pouvons tout d'abord renforcer ce cadre conceptuel en mettant l'accent sur le caractère spécifique de remise en cause de la profession tel que nous avons pu le présenter pour le secteur d'activité agricole dans le premier chapitre. Associé à une sociologie plus compréhensive, c'est à partir notamment du contexte de crise du travail et de l'emploi que les sociologues du travail en France ont été amené à reconsidérer la question de la mutation des groupes professionnels. Bien que les approches interactionnistes permettent de prendre en compte les négociations et les ajustements entre segments professionnels quant à la définition de l'activité, elles sont cependant insuffisantes pour rendre compte de situations de crise professionnelles. Nous avons vu, en effet, comment ces périodes de crises n'étaient que succinctement évoquées par les interactionnistes lors, par exemple, de reconversions spécifiques à certains types de carrières particulières et limitées. Il semble pourtant que si le caractère avec lequel un segment professionnel peut se trouver menacé et engendrer un travail spécifique de la part des acteurs pris dans cette situation, ce travail spécifique mené par ces acteurs mérite selon nous une attention particulière.

Pour combler ces insuffisances, nous nous sommes appuyée sur les suggestions faites dans les années quatre-vingt par des sociologues du travail intéressés à la question de la crise d'une profession. Nous nous sommes référée ainsi aux analyses produites par C. Paradeise (1985) sur la fabrication de nouvelles 'croyances' professionnelles. S'interrogeant sur la manière dont les médecins, pourtant considérés comme des

'modèles de la profession', sont amenés à faire face à une crise de légitimation, elle montre que si le succès des candidats à la professionnalisation « **dépend de la valeur argumentative en vue de la conquête d'un statut, (...), la permanence des professions établies, quant à elle, dépend de leur capacité à entretenir la relation entre leurs arguments fondateurs et leur pratique** ». Elle rappelle ainsi la nécessité pour ces professionnels d'effectuer un travail permanent d'entretien de la 'croyance' interne et externe sur laquelle la profession se justifie afin de maintenir l'adéquation, du besoin et de la relation entre savoir et besoin [Paradeise, 1985, 18].

Nous nous sommes également référée, dans une perspective plus large, aux préoccupations de Freyssenet (1994) sur la notion de travail. Partant du constat qu'il existe une part d'incertitude au travail, il est ainsi selon lui impératif de s'interroger sur les présupposés et les représentations du travail à partir desquelles sont produites les « **régulations et les conventions macro et micro sociales, formelles et informelles qui sont des guides et cadrent l'action** ». Toutefois, il spécifie que « **ces institutions [professionnelles] entrent en 'crise – mutations' lorsque l'incertitude au travail et/ou du marché changent de forme, comme c'est le cas aujourd'hui, exigent d'en inventer d'autres** » [Freyssenet, 1994, 119].

Des propositions issues de telles approches, nous avons retenu l'idée que le caractère spécifique de crise nécessitait que l'on porte une attention au fait que dans de telles situations, il est nécessaire pour les individus qui les vivent d'inventer de nouveaux cadres de l'action. Du fait de la situation quelque peu singulière que nous souhaitons examiner dans le cadre de notre recherche, il nous a alors semblé que c'était plutôt en renforçant la prise en compte de significations produites à l'occasion de ces changements par les individus qui vivent dans ce contexte particulier que l'on pouvait rendre compte des actes de travail.

Nous avons repris alors l'idée selon laquelle « **les acteurs disposent tous de capacités critiques, ont tous accès bien qu'à des degrés inégaux, à des ressources critiques, et les mettent en oeuvre de façon quasi permanente dans le cours ordinaire de la vie sociale, et cela même si leurs critiques ont des chances très inégales de modifier l'état du monde qui les entoure selon le degré de maîtrise qu'ils possèdent sur leur environnement social** » [Boltanski, Chiapello, 1999, 54]⁵⁹. C'est ainsi en référence à une sociologie de la justification [Boltanski, Chiapello, 1999, 62] en tant qu'elle permet de s'interroger sur la manière dont lors de situations critiques « **sont définis et redéfinis les cadres et les règles de l'activité de travail** » [Cottureau, 1994] que nous avons trouvé matière à compléter le cadre théorique de notre recherche. Au-delà de l'affirmation générale du caractère de construit social d'une profession, c'est donc à la manière dont s'effectue cette construction, quand les acteurs sont amenés à s'engager dans tout un travail de redéfinition de ce qu'ils font, que nous nous sommes interrogée plus spécifiquement, prenant en compte le travail d'argumentation fait par les acteurs lorsqu'ils « **élaborent des discours sur l'action, ou pour reprendre les termes de Paul Ricoeur (1983), accomplissent le travail de mises en intrigues de leurs actions** » [Boltanski, Chiapello, 1999, 56].

⁵⁹ Voir également à propos de la présentation de la 'reconstruction de la compétence des acteurs' pages 61 et suivantes.

Nous retiendrons donc finalement comment nous avons proposé de porter une attention particulière au travail de *justification* que font les individus qui est particulièrement visible lors de *situations de crise* [Van Haecht, 1986]. On est, en effet, en droit de penser que pendant de telles périodes d'incertitude, les individus touchés par cette crise s'expriment de manière plus vive et plus ouverte sur ce qu'était le métier, les incertitudes actuelles, la manière dont ils anticipent les scénarios possibles pour l'avenir, les tactiques qu'ils essayent de mettre en oeuvre pour résoudre leurs problèmes, en bref, la manière dont ils se *justifient* sur la position qu'ils sont amenés à adopter, les déplacements de sens qu'ils opèrent, dans le cadre de la décomposition / recombinaison de la profession.

Toutefois, l'intérêt porté à l'invention de 'nouveaux cadres', nécessitait alors qu'on leur donne une place importante. Nous avons donc également retenu l'idée selon laquelle si ces situations de crise rendent davantage perceptibles les réajustements opérés par les individus pour rendre compte de leur activité professionnelle, et des glissements de sens qui sont alors effectués à ces moments-là, elles ne remettent cependant pas tout en cause, certains 'cadres de référence' étant là pour assurer un minimum de stabilité nécessaire aux réaménagements entrepris par les acteurs et sont également présents dans des situations plus ordinaires. Et c'est bien pour cela que nous avons cherché à renforcer dans notre cadre d'analyse l'intérêt porté aux cadres de référence à partir de la notion de champ professionnel.

3.1.3 Une lecture complémentaire en termes de 'champs professionnels'

La notion de 'mondes professionnels' telle que celle-ci est présentée notamment par Strauss (1992) et Becker (1983) peut être complétée par celle de 'champs professionnels'. Sans prétendre inscrire l'intégralité de notre recherche dans le cadre de la théorie générale des champs, telle qu'elle est développée par Pierre Bourdieu, nous adhérons cependant au principe qu'il défend selon lequel les concepts sont provisoires et sont appréciés en fonction de la valeur heuristique qu'ils peuvent avoir dans la « science en train de se faire » [Bourdieu, 1992]. C'est alors plus précisément parce qu'il nous semble que la théorie des champs, peut nous permettre de conforter la construction de notre dispositif de recherche que nous souhaitons ici reprendre certaines de ces caractéristiques.

La notion de 'champ professionnel' peut être considérée comme assez proche à certains égards de celle de 'monde professionnel'. Ces deux notions présentent en effet une même vision des professions comme des espaces de jeux animés par les mouvements (désajustements/réajustements) occasionnés par les 'compétitions et les conflits' entre différents 'segments professionnels' ou entre une diversité 'de positions objectives dotées de différentes espèces de pouvoir'⁶⁰.

Cependant, quand Bourdieu écrit que « penser en termes de champ, c'est penser relationnellement », ce n'est pas pour rendre compte, à la différence de la conception en termes de mondes professionnels, des interactions entre les individus⁶¹, mais des

⁶¹ Suivant cette approche, en effet, les structures sociales ne font 'qu'influencer' les processus de construction des identités professionnelles sans pour autant les déterminer.

'relations objectives' des agents, relations qui existent « indépendamment des consciences et des volontés individuelles » et qui sont capables « d'orienter ou de contraindre [les] pratiques ou [les] représentations [des agents sociaux] » [Bourdieu, 1987, 147]. Autrement dit, si les notions de 'monde' et de 'champ' mettent toutes deux l'accent sur la dimension 'structurelle' des professions, elles ne le font pas du même point de vue. L'une se réfère à une conception holistique de la société⁶², l'autre à une conception individualiste.

Il semble alors intéressant de chercher à faire tenir ensemble ces deux approches. En effet, nous avons vu que la conception interactionniste du travail permet de prendre en considération les principaux points de vue à partir desquels les travailleurs – en tant qu'ils se présentent comme tels et ceci quelle que soit leur position - appréhendent leur métier et ses transformations en référence à une sociologie de la connaissance, c'est-à-dire à partir de l'idée que les significations des individus prévalent sur les structures sociales dans la définition des règles du jeu (si on se réfère à la définition de la situation) et des mondes professionnels. Cependant, la référence à la théorie des champs (et à la prise en compte de la structure et de la dynamique d'un champ professionnel) peut nous permettre d'appréhender dans quel 'cadre' s'inscrivent les points de vue de ces acteurs en tant qu'ils sont à référer à des positions spécifiques. Le recours à la notion de champ professionnel est ainsi intéressant pour dégager la 'toile de fond' que représente une structure sociale plus stable et durable que les individus qui la composent même si cette structure peut également être amenée à se modifier. Il permet notamment de prendre en considération la critique adressée par J.-M. Chapoulie (1973) aux travaux des interactionnistes quant au manque d'intérêt porté aux positions sociales des individus et de chercher à mieux articuler la description fine des récits de vie des travailleurs avec la manière dont les considérations qu'ils développent sont en partie relatives à leur position dans le 'champ professionnel'.

Dit autrement, nous pensons que la prise en compte des positions des acteurs dans le champ professionnel peut apporter un éclairage supplémentaire sur la composition de ces différents mondes professionnels. Nous proposons ainsi d'associer à la notion de *carrière* celle de *trajectoire*, et à la notion d'*interaction* celle de *position* afin d'articuler dans notre recherche une vision subjective à une vision plus objective de la question de la transformation du métier. Cette articulation renvoie ainsi à la présentation des deux caractéristiques objectives et subjectives de l'identité professionnelle présentée par

⁶⁰ Rappelons ici la définition que donne Bourdieu d'un champ : « en termes analytiques, un champ peut être défini comme un réseau, ou une configuration de relations objectives entre des positions. Ces positions sont définies objectivement dans leur existence et dans les déterminations qu'elles imposent à leurs occupants, agents ou institutions, par leur situation actuelle et potentielle dans la structure de la distribution des différentes espèces de pouvoir (ou de capital) dont la possession commande l'accès au profits spécifiques qui sont en jeu dans le champ, et du même coup, par leurs relations objectives aux autres positions (domination, subordination, homologation, etc.) » [Bourdieu, 1992, 73].

⁶² On notera cependant sur ce point que si P. Bourdieu écarte dans la première phase d'analyse d'un champ, les représentations sociales des agents, il considère toutefois celles-ci nécessaires afin de rendre compte « des luttes quotidiennes, individuelles et collectives, qui visent à transformer ou à conserver ces structures » [Bourdieu, 1987, 150], même si les « stratégies des agents dépendent de leur position dans le champ » [Bourdieu, 1992, 78].

C. Dubar (1991) du fait que si la notion de 'carrière' fait ressortir le 'fil de vie' avec ses brisures individuelles ou collectives, 'l'habitus' met l'accent sur les 'dispositions' des individus.

Finalement, nous avons retenu l'idée de faire appel à la théorie des champs pour préciser le cadre dans lequel s'effectue le processus de déstructuration/restructuration d'une profession en tentant de relier les différents types de discours des individus sur le sens de l'activité professionnelle exercée à des types de position dans le champ professionnel, afin de mieux saisir les transformations de ces mondes professionnels.

Section 3.2 Traduction de la question de la transformation du métier d'agriculteur dans un cadre d'analyse multidimensionnel

Partant du principe qu'il est intéressant de prendre en compte ce phénomène de mutation de la profession agricole en tant que tel, en faisant *jouer à la critique un rôle moteur* dans les changements de la conception du métier [Boltanski., Chiapello, 1999] il nous importait de dégager quels types de mouvements (de carrière), de réagencements (de segments), d'imbrications (de pratiques) ou des différentes dimensions constitutives de l'activité de travail sont inventés par les individus dans une situation de crise et avec quelles répercussions finalement sur l'état et la dynamique du champ professionnel.

Pour rendre compte des transformations en cours de la profession agricole, nous avons ainsi considéré qu'elles ne pouvaient être appréhendées ni à partir de l'idée que les injonctions de changement adressées à ce secteur d'activité suffiraient à définir un 'nouveau modèle professionnel' auquel les agriculteurs n'auraient qu'à s'adapter, ni à partir de la seule prise en compte de la dynamique interne au monde agricole, telle qu'elle résultait de son fonctionnement jusqu'ici établi. Nous sommes partis du principe suivant lequel ces transformations étaient à référer à la manière dont les 'mises en cause' profondes que connaît l'agriculture étaient diversement investies et utilisées par les agriculteurs en fonction de la position qu'ils occupaient dans leur champ professionnel et à la manière dont ces demandes contribuaient à modifier ces positions mêmes. Cette réflexion sur la transformation d'une profession s'inscrivait donc en référence aux théories de l'action [Paradeise, 1990] et renvoyait à la tendance au développement de recherches plus qualitatives qui donnent plus de place au travail que font les acteurs pour donner un sens à leur activité en référence à l'idée de 'réflexivité pragmatique' des acteurs [Corcuff, 1996] ou encore d'une 'rationalité diffuse' [Kaufmann, 1997]. Nous avons proposé ainsi dans ce cadre théorique de porter une attention particulière à la capacité réflexive des agriculteurs à redéfinir leur rôle professionnel. Nous avons donc considéré la question de la transformation du métier d'agriculteur à partir de la manière dont elle découle d'un travail d'articulation effectué par les agriculteurs de leur activité (en opposition au déterminisme) mais en même temps en prenant en compte le fait que cette activité nécessite d'être 'située' dans un cadre de référence (en opposition à l'individualisme)⁶³.

Il restait à préciser comment pouvait être traduit dans un dispositif d'analyse ce cadre théorique combinant plusieurs types d'ancrages conceptuels renvoyant à différents niveaux d'appréhension du social. Du point de vue des approches que nous avons avancées, nous avons retenu leur caractère combinatoire en vue de mieux appréhender

les phénomènes professionnels en mouvement. Pour cela, nous avons eu le souci de prendre en compte deux aspects fondamentaux : le premier renvoie à la volonté de *comprendre* les mondes professionnels en mettant l'accent sur la subjectivité des acteurs ; le second vise à prendre en compte la *structuration* de ces mondes professionnels à partir des dispositions des agents les constituant. C'est donc deux entrées distinctes que nous avons cherché à articuler et que nous allons présenter maintenant.

a) La présentation des quatre dimensions fondamentales de la transformation du métier

Une première phase dans notre dispositif consistait à appréhender les transformations du métier à partir du sens que les individus attribuent à leur activité et de la manière dont ils s'engagent dans cette transformation. Cette phase supposait que nous prenions en compte l'activité de travail à partir de la décomposition de quatre dimensions de l'activité de travail. Celle-ci a en effet été construite en articulant la dimension *biographique* / la dimension *relationnelle* / la dimension de *l'activité* même *du travail* / la dimension *idéologique* du métier à partir des notions interactionnistes présentées précédemment.

Pour caractériser ce travail de redéfinition, nous considérons qu'il renvoie à une activité de mise en cohérence de différentes dimensions de l'exercice des activités agricoles – des itinéraires professionnels (carrières), des pratiques matérielles (arc de travail), des conceptions de métier (sens donné) et des systèmes de relations professionnelles (segments et mondes professionnels) – qui se voient diversement affectées par la 'crise' que connaît ce secteur et qu'il s'agit alors de réajuster.

Dans ce cadre, et du fait que c'est avant tout le travail de l'acteur en lui-même – tel qu'il est conduit à l'occasion de cette restructuration – qui nous intéresse ici, c'est plus spécifiquement sur les modalités des ajustements entre les différentes dimensions de l'exercice d'activité professionnelle et sur les effets de ces réajustements sur la dynamique du champ professionnel que nous nous sommes interrogés.

b) La prise en compte de la transformation dans la structuration du monde professionnel

Une deuxième phase dans notre dispositif renvoie à la nécessité de tenir compte de la structuration du monde professionnel dans lequel les individus agissent. Dans ce cadre, c'est plus directement à la double transaction identitaire telle qu'elle est construite par Dubar (1991) que nous envisageons de rapprocher le plan plus subjectif de la transformation du métier tel qu'il est exprimé ci-dessus avec la structuration même du champ professionnel, la subjectivité des acteurs étant à référer à la structure sociale sur laquelle elle repose. C'est alors à partir de la prise en compte des éléments biographiques (et à la 'présentation de soi') et relationnels (et aux 'positions sociales') que nous avons

⁶³ Nous nous inscrivons donc bien dans une perspective du changement ni complètement étouffée par un déterminisme social, d'ordre macro-social contraignant les individus à ne jouer qu'un rôle de 'marionnettes' [Bourdieu, 1986] (même s'il convient de prendre en compte les contraintes et les inerties liées à l'histoire préexistante aux acteurs, leur *habitus*), ni un individualisme absolu dans lequel tout serait sans cesse à redéfinir par les acteurs selon une approche ethnométhodologique [Garfinkel, 1967].

cherché à articuler des discours sur la transformation du métier avec des positions dans le champ professionnel agricole.

Ainsi, l'inventaire des principaux éléments dont nous avons besoin pour répondre à notre problématique devaient nous permettre de trouver les moyens de répondre à plusieurs interrogations. Tout d'abord, la question de la remise en cause de la *professionnalité* du métier d'agriculteur, nécessitait que nous définissions les situations à renégocier dans cette période de déstabilisation, de déstructuration du métier en portant une attention particulière aux principaux points de perturbations du métier. Ensuite, nous devons être en mesure de décrire la structuration et la dynamique du champ à partir duquel se positionnent les acteurs concernés par cette transformation. Enfin, nous devons être en mesure de saisir comment cette question de la transformation d'un système d'activité professionnel renvoie à l'articulation des dimensions du tableau interactionniste formant des frontières flexibles et à partir desquelles s'élaborent des mondes professionnels spécifiques renvoyant à des 'figures professionnelles'. Ces figures professionnelles nécessitant par ailleurs, de dégager une analyse fine des caractéristiques biographiques et relationnelles des individus.

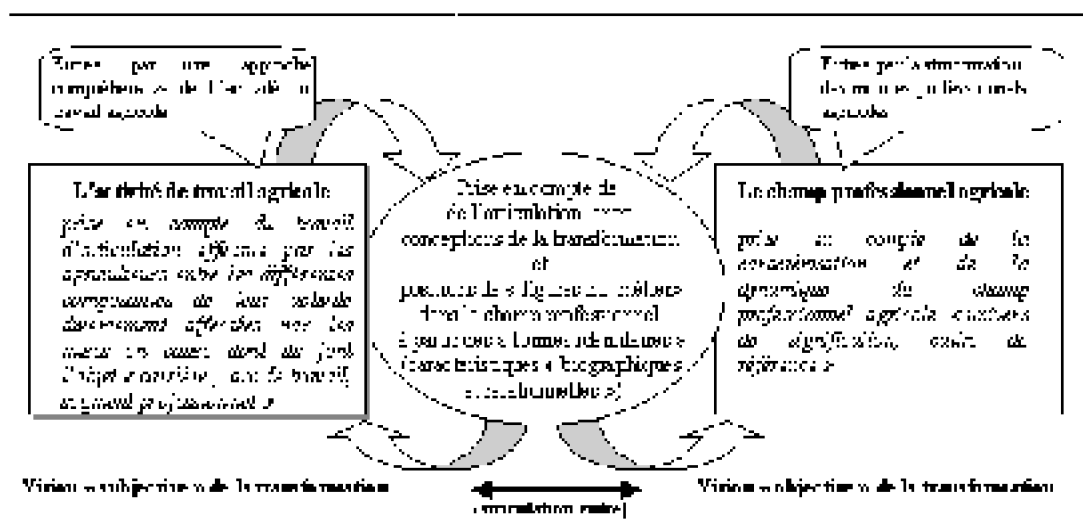


Figure 1: un cadre d'analyse multidimensionnel pour l'étude de la transformation du métier d'agriculteur

Dans la section suivante, nous présenterons comment nous avons organisé finalement notre dispositif de recherche à partir de ce cadre théorique, aussi bien au niveau des opérations de recherche à mettre en oeuvre, que du type d'analyse qui doit en être dégagé.

section 3.3 La présentation des opérations de recherche

Du fait des objectifs visés dans la problématique et de la position que nous avons décidé d'adopter pour aborder la question des transformations du métier d'agriculteur, nous avons accordé tout au long de cette recherche une attention particulière au travail de terrain en référence à une *théorie fondée sur les faits*, telle qu'elle a été développée par

Glacer et Strauss (1992) et qui suppose de 'théoriser au cours de la recherche'⁶⁴. Nous présenterons donc les étapes successives de ce travail découlant des choix conceptuels que nous avons précédemment explicités en montrant comment nous avons essayé de respecter la rigueur nécessaire à une telle posture. Du fait du caractère progressif à partir duquel nous avons élaboré notre cadre d'analyse, renvoyant à une succession d'étapes que nous avons dû réaliser au fur et à mesure, les éléments de présentation du type de traitement des données que nous avons effectué ne seront retracés que dans leurs grandes lignes. Nous y reviendrons, plus en détail, en temps utile. Après avoir donné quelques indications sur le terrain d'étude choisi, nous limiterons donc la présentation de la mise en oeuvre de notre dispositif aux principales opérations de recherche induites par notre cadre théorique.

3.3.1 Le choix de la population étudiée

L'étude, réalisée en Bourgogne, porte sur le métier d'éleveur bovin allaitant⁶⁵. Taxé d'un certain retard dans son 'développement', jugé comme *traditionnel*, tout en étant défini comme un secteur spécialisé (les producteurs de viande bovine), le monde de l'élevage est actuellement traversé par certaines interrogations fortes (cf. la crise de la vache folle⁶⁶, ...), et il se voit soumis à des injonctions de changement particulièrement vives. Cette situation, avec l'ambivalence qui la caractérise, le monde de l'élevage étant à la fois jugé 'dépassé' et considéré comme porteur d'une certaine alternative à l'heure où le modèle productiviste est mis en cause, apparaissait ainsi tout à fait appropriée pour analyser les processus de transformation qui nous intéressaient ici. Nous étions, en effet, en droit de penser qu'elle se traduisait, pour les agents concernés, par des débats assez vifs et assez ouverts sur ce que devrait être leur métier et que l'on pouvait donc accéder par là, de manière assez directe, à l'analyse de la façon dont ces agents justifiaient leurs positions en la matière et participaient aux processus de *déstructuration / restructuration* à l'oeuvre dans leur monde professionnel.

Nous avons donc choisi ici pour aborder cette question de la transformation du métier d'agriculteur, de nous intéresser pour des raisons que nous expliciterons dans la deuxième partie de ce travail aux éleveurs de bovins allaitants exerçant leur activité sur la

⁶⁴ Nous faisons référence à la contribution proposée par J.-C. Kaufmann (1998) sur les exigences d'une sociologie qui contrairement à une démarche classique séparant 'théorie' et 'pratique' propose, en référence à C. W. Mills (1967), de 'théoriser' au cours de la recherche. Cette démarche procède par 'une rupture épistémologique progressive' et demande des efforts particuliers au sociologue dans le travail d'interprétation lors de l'écriture des résultats de recherche.

⁶⁵ L'élevage allaitant se distingue de l'élevage laitier par le fait que sa principale activité consiste dans la production de viande bovine, le lait n'étant utilisé que pour nourrir les jeunes animaux. Il repose sur plusieurs races particulièrement adaptées à cette production comme par exemple, pour la France, les races charolaise, limousine, salers,...

⁶⁶ En France, cette 'crise de la vache folle' débute par l'annonce par le gouvernement britannique le 20/03/1996 de la possible transmission à l'homme de la maladie de l'ESB (Encéphalopathie Spongiforme Bovine) sous la forme de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jacob. En novembre 2000, le réseau d'épidémiologie français de l'ESB (mis en place dès 1990) détecte un lot d'animaux contaminés dans un abattoir. Bien que celui-ci ait été découvert avant l'entrée dans la filière alimentaire il réactivera cette crise. [la 'vache folle en ligne' : <http://www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/vchfol00.htm>].

région de la Bourgogne. Il faut cependant porter une attention sur les conséquences qu'engendre ce choix. Nous tenions notamment à souligner qu'il était évident que bien que l'on considérait les éleveurs au coeur de notre recherche, ils n'étaient toutefois pas les seuls impliqués et concernés par les processus de transformation du monde professionnel de l'élevage et encore moins de la profession agricole. De plus, nous pouvons noter que nous avons choisi, à la différence de la recherche menée dans le cadre du D.E.A. centrée sur les mesures agri-environnementales, et sur les perturbations engendrées par des normes de changement émanant d'un cadre administratif, de nous focaliser sur une filière de production (l'élevage bovin allaitant), afin de privilégier un cadre de marché dans lequel l'ensemble des pressions qui incombent aux agriculteurs étaient a priori plus diverses et plus diffuses que les seules 'normes réglementaires' agricoles françaises et européennes, soit dit autrement, sans décider au préalable de l'éventail de *contraintes* qui pouvaient alors peser sur l'exercice du métier d'agriculteur. En nous centrant sur un secteur de production spécifique, nous insistons plus directement sur la question de la remise en cause d'une profession en tant que tel, donnant une importance au caractère spécifique de la crise qui touche la profession agricole, puisque c'est bien le modèle même de la profession tel qu'il s'exprime à travers du modèle productiviste (et qui a toujours été incarné par le secteur laitier) qui est plus directement touché par cette crise et invite à s'interroger sur cette situation d'incertitude. La production n'étant plus une fin en soi, les autres aspects du métier, pendant longtemps dissimulés derrière ce qui était apparu essentiel deviennent plus visibles et constituent des sources potentielles pour sortir de cette situation et redéfinir ce qu'il convient désormais de faire.

Après avoir défini notre terrain d'étude, trois opérations de recherche distinctes mais interdépendantes nous sont apparues d'emblée nécessaire compte tenu de notre cadre d'analyse. Nous proposons de les reprendre successivement et de montrer en quoi elles ont alimenté notre questionnement. En référence aux travaux de B. Lemery (1991) sur la profession de conseiller agricole, deux opérations de recherche ont été mises en place afin de mener le travail exploratoire nécessaire avant d'élaborer l'enquête directe auprès des éleveurs que nous envisagions. La première répondait à la nécessité d'appréhender comment s'est constitué le métier d'éleveur charolais, en retraçant les grands traits de l'histoire de l'élevage charolais dans son rapport à la professionnalisation du métier d'agriculteur. Cette opération a consisté également à prendre connaissance de la manière dont était structuré le monde professionnel de l'élevage et à opérer un 'suivi documentaire du changement' consistant à relever, durant toute la durée de ce travail, les transformations en cours dans le champ professionnel agricole. La deuxième opération de recherche devait nous permettre de caractériser ce que pouvait précisément recouvrir la 'crise' que cette profession connaît aujourd'hui et en quoi elle affectait les éleveurs. Elle a consisté en une enquête exploratoire auprès de personnes relais impliquées dans la définition de ce que devrait être à l'heure actuelle le monde de l'élevage charolais. Cette première enquête a abouti à dégager les principaux axes de perturbations et les principaux acteurs représentatifs des transformations du métier d'éleveur charolais en Bourgogne. La dernière opération de recherche a consisté en une enquête par entretiens réalisée auprès des éleveurs choisis comme 'figures-types' des différentes positions sociales en jeu dans le changement ainsi mis au jour lors de l'opération précédente.

Au terme de ces différentes opérations de recherches, nous devons être en mesure de répondre à deux objectifs principaux : le premier consistait dans la description fine des rouages à partir desquels peut être envisagée la question de la redéfinition d'une profession en sociologie, le deuxième renvoyait à l'intention de proposer des hypothèses concernant l'évolution possible du monde professionnel de l'élevage.

Compte tenu de la perspective qui était la nôtre et ayant défini le terrain d'étude choisi pour développer notre analyse, le premier problème que nous avons à résoudre était de savoir par quels moyens accéder aux éleveurs afin de réaliser notre enquête par entretiens. A quel titre pouvions nous parler de stabilité/mutation de ce monde, quels changements semblaient y être inventoriés et quels aspects de ce métier touchaient-il, avec quelles variations dans l'ensemble de la population concernée,... ? Voilà toute une série de questions qui demandaient à être éclairées avant d'entrer dans ce que nous voulions placer au coeur de notre recherche, c'est-à-dire l'étude de la signification que pouvait avoir pour les éleveurs la transformation de leur métier.

Au total, c'est donc trois opérations de recherche distinctes mais interdépendantes que nous avons effectuées et que nous pouvons présenter maintenant dans leurs grandes lignes. Nous reprendrons donc comment ont été construites ces opérations de recherche dans les trois sous-sections suivantes en indiquant également succinctement, du fait du caractère progressif de la recherche, les types d'analyses auxquels elles ont donné lieu.

3.3.2. L'analyse bibliographique du métier d'éleveur charolais

La première opération de recherche a consisté dans un travail d'analyse documentaire pour décrire à grands traits la constitution du champ professionnel de l'élevage. Pour cela, nous nous sommes efforcée de reconstituer le '***fond de discours préexistants sur lesquels [les acteurs du champ professionnel considéré] pouvaient et avec lesquels ils devaient compter pour définir le sens de leur action***' [Lemery, 1991, 53-54]. Ce travail d'analyse documentaire a été élaboré de façon à dégager, plus précisément les continuités et les ruptures observées dans le monde de l'élevage appréhendé dans son rapport au mouvement de la professionnalisation de l'agriculture en général. Pour effectuer cette analyse, nous nous sommes appuyée sur une bibliographie réalisée par des économistes et zootechniciens de l'INRA, recensant 575 documents de nature très diverse relatifs à l'élevage charolais depuis la fin du XVIII siècle [Cavailhès *et al.*, 1989]. D'autres textes plus récents ou plus généraux ont été également utilisés pour compléter cette approche.

Pour procéder à l'examen historique de la formation du métier d'agriculteur (chapitre 4 et 5), et plus particulièrement des éleveurs charolais, nous avons ainsi mobilisé des documents qui relèvent de diverses disciplines - histoire, zootechnie, droit, économie et sociologie principalement - et qui sont de portée variable, du fait d'abord de leur ancrage disciplinaire particulier et aussi parce que les thèses qui y sont défendues ont évolué dans le temps. Certains pans de l'histoire du charolais ont alors pu être négligés dans une analyse qui s'appuie ainsi sur des sources toujours partielles (documents d'archives, statistiques, littératures, etc.) et socialement contextualisées. Même lorsqu'elles

prétendent à une certaine objectivité, elles n'en sont pas moins marquées par un angle de vue privilégié, une prise en compte d'informations relatives à des objets d'étude singuliers s'inscrivant dans des courants de pensées qui ont évolué au fil du temps, certains paradigmes succédant à d'autres. Notre analyse de l'histoire de la professionnalisation de l'agriculture et de l'élevage charolais est donc forcément schématique et elle ne prétend pas être aussi rigoureuse que celle à laquelle aurait procédé un historien. Notre objectif était simplement de nous faire une idée des 'univers de significations' autour desquels le champ professionnel de l'élevage s'est constitué, avec une attention particulière aux modalités prises par la 'modernisation' qu'a connue le monde de l'élevage charolais⁶⁷ tout au long de son histoire.

Un autre objectif de cette première approche a été de nous familiariser avec ce monde qui nous était étranger et avec son langage professionnel particulier. En référence à une visée d'ethnographie combinatoire' fondée sur la saisie d'une 'collection hétéroclite de ressources' [Dodier, Bazanger, 1997, 49], nous avons, pour cela, complété notre travail bibliographique par de premières observations de terrain effectuées sur différents lieux où se 'manifeste' la profession : concours spécialisés, marchés et foires aux bestiaux, tables rondes professionnelles, etc.

Notre analyse documentaire a été également complétée par un suivi de la presse professionnelle spécialisée pour la région géographique concernée par la recherche. Ce suivi a été entrepris pour dégager quel était le 'fond de discours' constituant 'l'univers de référence' des éleveurs en nous centrant sur des périodes correspondants à des événements marquants (interdiction des hormones en 1988, définition de la réforme de la PAC en 1992, crise de la vache folle en 1996, ...). Nous avons initialement prévu de conduire cette analyse sur les dix dernières années pour chercher à rendre compte, de manière systématique des évolutions observables dans ce discours. Au vu de l'ampleur de ce travail, nous avons cependant dû réduire ici nos ambitions. C'est seulement ainsi sur les années 1996 et 1997 et pour le seul journal de la FDSEA⁶⁸ que nous avons procédé à un relevé systématique pour identifier sur quoi portait le débat relatif à ce que ne pouvait plus être et ce que devait être le métier d'éleveur.

3.3.3 L'enquête exploratoire auprès des informateurs privilégiés

La deuxième opération conduite dans le cadre de la phase exploratoire de notre recherche a consisté en une série d'entretiens effectués auprès d'un certain nombre d'informateurs privilégiés, à même de nous permettre d'identifier quelles étaient et comment se manifestaient les 'perturbations' actuelles du métier d'éleveur et de nous fournir les moyens de constituer notre échantillon pour l'enquête auprès des éleveurs. Considérant que ceux qui participent, suivant des modalités variables (techniques, idéologiques et politiques), au travail de définition de ce qu'est, pourrait ou devrait être

⁶⁷ Pour plus de précisions concernant l'histoire agricole française nous renvoyons le lecteur aux tomes III et IV de *l'Histoire de la France rurale* [Duby., Wallon., 1976].

⁶⁸ Il s'agit de 'Terre de Bourgogne', journal distribués aux syndiqués de la FNSEA des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de la Saône et Loire, ainsi que 'L'exploitant agricole' diffusé sur le département de la Saône-et-Loire.

une activité légitime d'éleveur, constituaient une bonne entrée pour appréhender les changements en cours dans le monde de l'élevage, c'est avec des agents de l'appareil d'encadrement en place dans ce secteur que nous avons mené ces entretiens. Nous avons ainsi rencontré une quinzaine de techniciens, responsables professionnels, de partenaires d'amont et d'aval des éleveurs, appartenant à divers organismes (professionnels, para-publics, administratifs) pour, d'une part, caractériser l'état et la dynamique actuelle du métier d'éleveur bovin allaitant en Bourgogne et, d'autre part, déterminer, à partir de là, les situations les plus pertinentes, en termes de types d'éleveurs et de zones géographiques, à retenir pour étudier plus précisément les transformations en cours dans ce monde professionnel.

Le choix de ces experts (voir tableau ci-dessous) a été fait à partir d'un inventaire des acteurs concernés par la 'restructuration' actuelle de la filière bovine et le suivi des actions mises en place dans ce sens. Pour les identifier, nous nous sommes basée sur plusieurs sources. Nous avons tout d'abord utilisé le suivi de la presse professionnelle pour repérer les principaux acteurs et partenaires de la filière. L'échantillon a ensuite été défini, d'une part, sur la base des contacts personnels établis avec ces partenaires dans le cadre des programmes de recherche menés sur la filière bovine dans le laboratoire de recherche dans lequel a été effectué notre thèse et, d'autre part, sur la base des informations que ces premiers contacts nous ont fourni, quant aux interlocuteurs qui leur apparaissait indispensable que nous rencontrions compte tenu de notre recherche.

Tableau 1 : répartition des enquêtes auprès des experts suivant leur activité professionnelle pour les quatre départements de la Bourgogne

Experts rencontrés par département	Responsables professionnels	Techniciens élevages	Activités périphériques négociant, vétérinaire...	Total par département
21 - Côte-d'Or	1	5	2	8
58 - Nièvre		2		2
71- Saône-et-Loire	1	2	1	4
89 - Yonne		1		1
Total Bourgogne	2	10	3	15

Le guide d'entretien a été élaboré de façon à nous permettre de nous faire une première idée de ce qui changeait actuellement dans le métier d'éleveur et de la manière dont ce changement se traduisait dans le monde de l'élevage compte tenu de la diversité des figures professionnelles. Il était organisé pour cela autour de quatre thèmes :

1. la présentation de la position de l'enquêté et de l'organisme dans lequel il travaillait ;
2. la présentation de son point de vue sur la situation de l'élevage bovin allaitant ;

3.
l'examen plus précis des transformations selon lui en cours dans le métier d'éleveur, de leurs causes et conséquences ;

4.
le relevé de ce qu'il convenait, selon lui toujours, d'observer pour appréhender plus précisément ces transformations et en rencontrant quels types d'éleveurs.

Nous avons considéré, lors du montage de cette opération, qu'il était important de rester assez ouvert à l'émergence de propositions par les informateurs enquêtés concernant la définition du métier d'éleveur et les intuitions concernant les transformations en cours de ce métier. Il s'agissait ainsi de nous laisser guider par l'ensemble des propositions émises par des interlocuteurs privilégiés afin de se faire une idée à la fois, du monde de l'élevage charolais tel qu'ils le saisissaient, et en même temps, d'identifier à dire d'experts en quoi il était possible, selon eux, de parler (ou non) de transformation du métier d'éleveur. S'il s'agit d'une vision qui emprunte beaucoup au 'monde des évidences', qui reprend ce qui fait le quotidien de ces experts, avec leurs inquiétudes du moment, les sujets de discussion en cours, les débats qu'ils suscitent, soit encore, vu sous une autre forme, un foisonnement de propositions de descriptions, 'd'images' constitutives de l'élevage entachées d'attributs particuliers, ces présentations des changements du monde de l'élevage rendaient bien compte du quotidien avec lequel et à partir duquel les éleveurs devaient composer. D'ailleurs, il nous était apparu important lors de la définition de cette opération de recherche de veiller, précisément, à rencontrer des gens qui aient un point de vue particulier sur les transformations du métier d'éleveur, afin de rendre compte du 'fond d'évidences' avec lesquels les éleveurs ont à faire. C'est ainsi, à partir du moment où nous avons pu considérer que nous avons atteint une certaine saturation des informations quant à l'évocation des transformations du métier, après avoir rencontré un ensemble d'experts contrastés, que nous avons décidé de procéder à la lecture de cet ensemble disparate.

On devra donc, au cours de la lecture de cette analyse, prendre en compte le fait que cette description générale de l'élevage allaitant en Bourgogne et des transformations du métier d'éleveur renvoie, en partie, à une *diversité de points de vue* sur ce vers quoi il doit désormais tendre. Ainsi et pour ce qui nous intéresse ici, c'est bien en mettant bout à bout l'ensemble des discours proposés que l'on a envisagé de dégager une première représentation du métier d'éleveur et de ses transformations (balayant les 'images' et les 'mots d'ordre' existant dans ce champ professionnel) même si le faible échantillon et l'hétérogénéité des positions des interlocuteurs rencontrés engendre nécessairement certaines limites concernant la précision avec laquelle peut être exposée cette première vue d'ensemble des transformations du métier d'éleveur.

3.3.4 L'enquête auprès des éleveurs en tant que représentants de la diversité des cas de figure du changement de la profession d'éleveur charolais en Bourgogne

La troisième opération de recherche a consisté en une enquête par entretien réalisée auprès d'une vingtaine d'éleveurs charolais correspondant aux différents 'cas de figure'

'pertinents' mis en évidence dans la phase exploratoire de ce travail pour appréhender la question des transformations du métier d'éleveur. L'enquête auprès des informateurs avait en effet pour objectif de relever la diversité de type de rapport au changement ou encore les principales 'figures professionnelles' renvoyant, selon la synthèse de l'analyse produite par les informateurs privilégiés sur la représentation du monde de l'élevage, aux différents 'segments professionnels' de l'élevage. Il est cependant important de préciser que cet échantillon ne se voulait pas 'représentatif' de l'ensemble des éleveurs charolais mais bien de la diversité de cas de figures relative à la transformation du métier.

Du fait du caractère particulier du choix des personnes à enquêter, très directement lié aux résultats issus de l'enquête exploratoire, nous n'insisterons pas pour l'instant sur les caractéristiques de l'échantillon ainsi constitué. Nous reviendrons à la fin du chapitre 6 sur l'opération de traduction qu'a induit une telle démarche et évoquerons alors à cette occasion les limites d'un tel procédé 'd'échantillonnage'⁶⁹.

Cette dernière opération de recherche avait pour objectif principal de permettre une analyse destinée à appréhender, à partir du recueil d'expériences singulières, comment les éleveurs participent à la définition des 'normes' d'exercice de leur métier en prenant en compte le caractère multidimensionnel de cette définition. Deux éléments distincts devaient donc, selon nous, guider notre travail d'enquête. Le premier renvoie à la nécessité de caractériser la diversité de conceptions que les éleveurs peuvent défendre vis-à-vis de la question des transformations de l'exercice de leur activité professionnelle. Le deuxième consiste à rendre compte de la manière dont ces conceptions relatives au rapport au changement renvoient à une diversité d'identités professionnelles et de positions dans le champ professionnel qui est le leur.

Différents types d'informations devaient donc être collectés compte tenu du caractère multidimensionnel de notre cadre d'analyse et afin de saisir le sens que les éleveurs donnent à leur expérience du changement en référence à une sociologie compréhensive. Pour cela, nous avons organisé la construction de notre guide d'entretien en nous assurant, d'une part, qu'il permettait de donner libre cours à ce qui du point de vue de l'éleveur est considéré comme important de dire sur son métier (entretien semi-directif) et d'autre part, qu'il prenait bien en compte les différentes dimensions à explorer afin de répondre au caractère multidimensionnel de cette transformation. Nous avons pour cela constitué notre guide d'entretien à partir de quatre étapes renvoyant à la prise en compte du caractère biographique, relationnel, matériel et conceptuel du métier tel que nous l'avions prévu lors de l'élaboration du dispositif de recherche.

Le récit de vie⁷⁰ La première partie du guide d'entretien visait à la saisie de l'itinéraire des éleveurs enquêtés. Centrée sur le récit de vie des éleveurs, depuis leur installation

⁶⁹ Les guides d'enquête sont reproduits en annexe II.

⁷⁰ Nous avons préféré employer ici le terme de récit de vie plutôt que celui d'histoire de vie afin de distinguer, comme le propose Daniel Bertaux, « l'histoire vécue par une personne (du) récit qu'elle pouvait en faire, à la demande d'un chercheur, à tel moment de son histoire » [Bertaux, 1997, 6].

jusqu'au jour de l'enquête, elle se voulait nous permettre d'accéder à la manière dont était déroulée leur 'carrière professionnelle' avec l'intention d'appréhender comment leur rapport au changement s'inscrit dans une certaine continuité et dans certaines ruptures biographiques. Cette première étape devait permettre de faire émerger les choix, les pressions, les hésitations... relatifs à leur parcours professionnel et familial ;

Les relations professionnelles La deuxième partie du guide d'entretien portait sur les relations sociales des éleveurs ainsi que sur la description de leur 'univers professionnel'. Elle cherchait à prendre en compte la manière dont les éleveurs font références à certains 'mondes' et se positionnent au regard des conceptions qui y ont cours quant à ce qu'est et ce que doit être l'élevage. Elle visait donc à appréhender les différents segments professionnels et les différentes transactions entre ces segments qui sont aussi constitutives du métier d'éleveur.

La description des activités de travail La troisième partie du guide d'entretien avait été conçue afin de prendre en compte les activités de travail à proprement parler, de leur place et leur importance sur l'exploitation (agenda de l'exploitant, liste des différentes tâches de travail effectuées sur l'année etc.) et de la façon dont elles étaient distribuées entre ceux qui y participaient (collectif familial, salariés éventuels, entraide avec les voisins, etc.). Elle avait pour principal objectif de reconstituer *l'arc de travail* de chaque enquêté et le sens qu'il pouvait ainsi donner à ses pratiques professionnelles.

La discussion sur les transformations du métier La dernière partie du guide d'entretien renvoyait plus directement à la question de la transformation du métier de manière générale et des projets envisagés par les enquêtés. S'appuyant sur les événements marquants du secteur d'activité de l'élevage, elle devait nous permettre de caractériser la manière dont ils avaient vécu et vivaient certains événements (moyennant quel genre de participation, quels types d'incertitude..). Elle cherchait à mettre en relief la dimension 'conceptuelle' du métier, à partir de la saisie des réactions des éleveurs aux perturbations qui peuvent affecter leurs activités, en examinant comment ces perturbations étaient interprétées, discutées, à partir de quels points de vue, au travers de quelles réflexions, se traduisant par quelles perspectives envisagées, donnant lieu à l'engagement de quelles initiatives, négociées avec qui, etc.

Une fois les entretiens réalisés et la retranscription intégrale des discours des éleveurs effectuée, deux phases d'analyses ont été réalisées. Nous les présenterons de manière détaillée ultérieurement et nous nous limiterons donc ici à en exposer les principes généraux. La première a concerné la manière dont les éleveurs se sont positionnés vis-à-vis des transformations en cours dans leur métier. Elle a abouti à la construction d'une *typologie des 'rapports au changement'* exprimés par les éleveurs. C'est en effet bien la manière dont les éleveurs ont explicité, au travers de l'examen des différentes dimensions de l'activité, comment les transformations qu'ils vivaient affectaient la définition qu'ils donnaient de leur métier qui a été ici mise en évidence. La deuxième phase d'analyse a eu quant à elle comme objectif de faire un lien entre cette typologie et

la manière dont ces éleveurs se positionnaient dans le champ professionnel agricole. Pour cela, l'examen d'éléments biographiques et relationnels des enquêtés a permis de définir des *types de formes identitaires* relatives à la transformation du métier.

Au total, l'enquête a été effectuée auprès de vingt et un éleveurs, à partir principalement, des informations issues de l'enquête exploratoire. Comme se fut déjà le cas pour l'enquête auprès des informateurs privilégiés, l'échantillon ainsi constitué n'est pas représentatif de l'ensemble des éleveurs, mais tend à prendre en compte, de manière exhaustive, la diversité de 'cas de figure' relative à la transformation du métier puisqu'il s'agissait de s'interroger sur la manière d'accéder à une représentativité des types de changements même si nous souhaitons également, dans un second temps, rendre compte de la position de ces éleveurs dans le champ professionnel de l'élevage.

Consciente du nombre de cas de figure limités à partir duquel nous avons mené cette recherche, nous pouvons toutefois préciser le fait que la singularité de cet échantillon nous est apparue dès le départ comme le moyen le plus à même de porter au jour les principaux éléments rapportés par les éleveurs quant à la crise de leur profession, dans un laps de temps raisonnable. Cette diversité de cas de figure a ainsi été appréhendée comme autant d'opportunités d'intervenir à un moment particulier et de la vie professionnelle de l'enquêté, et de l'histoire même de la profession.

Ainsi, si nous considérons la carrière de l'éleveur comme entrecoupée de séquences singulières ou de *turning points*, il va de soi qu'à chaque enquête, nous sommes intervenue à un moment singulier de la réflexion de l'éleveur sur ce qu'il fait qui est propre à chacun. Cela signifie que cette diversité de cas nous assure la prise en compte de différents types de « séquences » et de retours réflexifs sur ses séquences, selon que l'enquêté vient par exemple de s'installer ou est en phase de prendre sa retraite, mais également en prenant en compte le fait de la singularité avec laquelle il vit sa propre entrée ou sortie de la profession. Ainsi, du fait que l'on ait à faire à une multitude d'expériences, nous ne pensons pas que cette singularité nuise à la construction rigoureuse d'une analyse de la transformation du métier, mais au contraire, elle permet de l'enrichir. Ces expériences singulières servent à mettre en évidence un certain nombre 'd'expériences' constitutives du métier.

On peut également s'interroger sur la manière d'appréhender ici le temps du déroulement de l'enquête dans un 'temps' social plus large. En effet, pour ce qui nous concerne, et alors que nous travaillons sur la crise de la profession agricole, on peut s'interroger sur la place et l'influence que peuvent avoir certains 'événements' lors du travail de terrain. Nous avons réalisé nos enquêtes sur un laps de temps assez long (principalement entre 1998 et 2000), prenant en compte les saisons auxquelles les éleveurs étaient plus disponibles, mais aussi la période de lancement de l'enquête où il s'agit de vérifier la cohérence du guide d'entretien, et faire si nécessaire quelques réajustements, celle de l'enquête proprement dit et celle d'enquêtes complémentaires. Parallèlement, le 'temps de la profession' qui encadre le début et la fin de nos enquêtes s'étale sur des périodes où des 'pics' de crise de la profession plus ou moins forts et réguliers. Le premier correspond à la crise de la vache folle, ou crise de confiance des consommateurs de 1996, et avait été précédé de la réforme de la PAC de 1992, le dernier renvoie à la médiatisation de certaines revendications d'agriculteurs et de consommateurs

telles qu'elles n'ont cessé de se développer depuis l'été 1999 (sous la figure emblématique de José Bové, lors du sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Seattle à l'automne 99, etc.) et précédant d'autres crises plus actuelles.

Cependant, nous avons profité de cet étalement dans le temps des enquêtes pour voir comment différents éléments de débats relatifs à l'exercice du métier d'éleveur permettaient de faire ressortir les réactions des éleveurs face à la multiplication des perturbations auxquels ils accordent une importance variable et qui viennent remettre en cause diversement l'idée qu'ils se font du métier. Nous avons donc considéré les perturbations présentes à un moment donné sur la scène publique principalement comme un point d'appui dans la discussion lors de l'entretien, prenant en compte la manière dont ils s'insèrent ou non dans la logique même de raisonnement de l'enquêté à propos du discours qu'il tenait sur son métier.

Notre dispositif de recherche ainsi explicité, nous pouvons préciser la manière dont nous avons organisé la présentation des résultats de notre travail. Celle-ci s'effectuera en deux temps. Dans la deuxième partie de ce texte, nous rendrons compte, à partir des deux premières opérations de recherche, de l'état et de la dynamique du monde professionnel charolais. La troisième partie de cette thèse sera ensuite plus directement consacrée à la présentation et l'analyse de l'enquête auprès des éleveurs et à l'interprétation que nous avons tiré de l'ensemble des résultats de ce travail.

DEUXIEME PARTIE - Caractéristiques et dynamiques du monde professionnel de l'élevage charolais

Introduction

Cette deuxième partie est construite dans l'idée de préciser en quoi le cas particulier de l'élevage charolais se révèle pertinent pour notre recherche telle que nous venons d'en expliciter l'objet et la problématique. Pour cela, ce sont les caractéristiques de ce monde de production que nous allons présenter. Cette présentation nécessite de montrer, d'abord, comment ce monde s'est historiquement constitué, comment il se situe, ensuite, par rapport au mouvement de modernisation plus général de l'agriculture engagée dans les années cinquante et, enfin, comment il se caractérise au regard de la situation actuelle de la profession agricole. Le cadrage socio-historique que nous entendons effectuer de la sorte fait l'objet des deux premiers chapitres de cette partie. Ils ont pour objectif de fournir quelques points de repère sur le développement de l'élevage charolais en Bourgogne. Le chapitre 4, couvrant une période qui va de la fin du XVIII^e au début du XX^e siècle, est consacré à la formation du groupe social particulier des éleveurs charolais, en accordant

une attention toute particulière à ses différentes composantes et aux rapports qu'elles ont pu entretenir entre elles et avec les autres acteurs intéressés à cette production. Le chapitre 5 porte, plus spécifiquement, sur l'examen de la manière dont l'élevage allaitant en Bourgogne s'est inscrit dans l'élaboration du modèle de l'agriculture moderne, telle que nous en avons donné un premier aperçu dans le premier chapitre de cette thèse. Le chapitre 6 est centré sur la caractérisation de la situation actuelle de l'élevage charolais. Il est construit sur un registre différent des deux précédents, dans la mesure où il vise à expliciter et à argumenter, à partir de l'enquête exploratoire que nous avons menée auprès d'informateurs privilégiés pour appréhender les grandes lignes des transformations en cours dans ce monde, la pertinence même du choix de ce secteur de production pour notre recherche. S'il s'inscrit bien ainsi dans la perspective de contextualisation qui anime toute cette deuxième partie de notre thèse, il la dépasse aussi. Cherchant à rendre compte des débats existants aujourd'hui sur ce que doit être le métier d'éleveur, il constitue aussi une introduction à la présentation des investigations que nous avons effectuées, à partir de là, directement auprès des producteurs.

Chapitre 4. La constitution du monde de production charolais

Pour reconstituer la manière dont a pris forme le métier d'éleveur charolais, nous avons mobilisé les travaux d'historiens locaux et, surtout, des économistes ruraux qui se sont intéressés au développement de ce qu'ils ont appelé *l'Economie du charolais* [Cavailhès *et al.* 1989]. Dans ce chapitre, c'est donc sur un ensemble de textes appréhendant l'élevage charolais en tant que système de production singulier que nous allons nous appuyer et notamment sur l'analyse bibliographique réalisée par ces économistes sur la 'zone charolaise' entre 1820 et 1988 [Cavailhès *et al.*, 1991]. Ce matériau nous a semblé tout à fait approprié pour au moins deux raisons. Premièrement, sa diversité permet de mettre en évidence les diverses positions existantes quant à la façon de considérer l'évolution de l'élevage charolais. Certains dénoncent ainsi les 'routines' de ce monde agricole et de ses notables, au regard des exigences des marchés, du développement industriel etc., alors que d'autres insistent sur 'l'esprit novateur' des éleveurs sans lequel le système charolais n'aurait sans doute jamais vu le jour, et ce type d'oppositions nous semble indispensable à prendre en compte pour décrire comment s'est constitué le monde de production du charolais. Deuxièmement, l'étude bibliographique sur laquelle nous nous sommes appuyée a été menée suivant une perspective qui apparaît très actuelle au regard de nos préoccupations relatives à la redéfinition du métier d'agriculteur. Comme le soulignent, en effet, les auteurs dans l'introduction de cette étude, la problématique adoptée était bien présente : « le charolais qui nous intéressait, c'est un mode d'élevage tout à fait particulier dans la France rurale : les systèmes allaitant-herbagers du pays présentent la caractéristique d'être extensifs ; ils ont superbement ignoré ou contourné la révolution agricole productiviste qui a bouleversé les paysages agraires de la plupart des autres régions. Avant déjà en Charolais, comme en

Limousin mais plus encore, c'est le modèle de la polyculture élevage marchande dans sa configuration classique qui n'avait été que partiellement adopté. Pourquoi un tel particularisme agraire ? Comment s'extraire de la norme dominante ? Pour quelle alternative ? » [Cavailhès, et al. 1991, 5].

Nous proposons alors sur ces bases de retracer les grandes lignes du processus de constitution du métier d'éleveur tel qu'il s'inscrit dans le 'développement' de l'agriculture compte tenu des rapports sociaux propres à la 'dynamique charolaise'. Pour cela, nous présenterons, d'abord, le monde de l'élevage charolais tel qu'il s'est progressivement mis en place à partir du 18^e siècle. Nous analyserons ensuite, succinctement les débats auxquels a donné lieu au 19^e siècle le développement de ce monde. Nous insisterons enfin, sur la diversité qu'il recouvre.

Section 4.1 L'implantation et l'expansion de l'élevage bovin charolais à partir du 18^e siècle

Nous commencerons ici par retracer le contexte économique et social dans lequel s'est effectuée, à partir de l'émergence de l'élevage charolais au 18^e siècle, la constitution d'un bassin de production dans lequel la majorité des exploitations se consacrent à l'élevage bovin allaitant.

4.1.1 Les origines : un développement de l'élevage bovin limité à une petite région de la Saône-et-Loire

La race charolaise s'est développée dans le Brionnais, petite région du sud-ouest de la Saône-et-Loire connue pour ses excellentes prairies, mises en valeur par de riches négociants, et son marché aux bestiaux de St Christophe en Brionnais créé dès 1488. Cantonné dans la vallée de l'Arconce, l'élevage bovin alors pratiqué sur cette zone et sur la petite région voisine du charolais consiste à acheter des boeufs maigres à la fin de l'hiver pour les engraisser à l'herbe avant de les vendre à l'automne. Si cette activité dite 'd'embouche' connaît ainsi un développement précoce qui se traduit par la mise en herbe des terres à blé du Brionnais et du Charolais, elle restera cependant longtemps limitée à ces deux régions et à quelques gros propriétaires terriens ou commerçants, la plupart des paysans n'ayant pas les moyens financiers et fonciers de se lancer dans une telle entreprise.

Le Charolais et le Brionnais font alors figure d'exception dans une région vue, d'après les observations de certains voyageurs⁷¹, comme particulièrement 'attardée' sur le plan agricole. Arthur Young (1976) fait ainsi état de « l'archaïsme médiéval, avec un assolement très ancien, le système du 'vieilli', des outils aratoires qualifiés 'd'antiques', des prés à l'abandon, d'un bétail élevé dans les pires conditions que l'on puisse imaginer

⁷¹ Cf. Arthur Young (1976) sur ses voyages en France entre 1787 et 1789 et notamment les pages 372 et suivantes ainsi que les commentaires proposés par le traducteur Henri Sée, professeur d'histoire à l'université de Rennes de 1893 à 1920. Comme pour les observations produites sur l'agriculture en Angleterre et en France au 18^e, Young caractérise la situation de l'agriculture de la région d'Autun comme 'tout à fait méprisable'.

» [cité par Cavailhès, 1989]. Les descriptions effectuées renvoient à celles « de régions pauvres et attardées » qui ne connaîtront une véritable révolution économique qu'à partir du début du 19^e siècle, sous un régime semblable au reste de la France. Ces descriptions des régions environnant le Charolais-Brionnais reflètent bien l'état de l'activité agricole précédant la 'révolution fourragère' et le fait que l'élevage y était, le plus souvent négligé⁷². D'après une enquête paroissiale de 1668 [Bougler *et al.*, 1973], la culture est, à cette époque, prédominante dans l'agriculture de ces régions (exception faite du Brionnais et du Charolais) comme dans le reste de la France. La forêt occupe une bonne partie du territoire et le commerce est pratiquement inexistant.

L'élevage bovin est donc présent dans quelques paroisses seulement, dans lesquelles les boeufs, élevés sur les pâturages communaux et les prés privés, sont engraisés à l'herbe pour approvisionner notamment les bouchers de Lyon par l'intermédiaire des foires du Brionnais. Cependant, la forte réputation de ces prés d'embouche, et la hausse très importante du prix du foncier qui en découle, incitera par la suite, les négociants-emboucheurs du Brionnais et du charolais à s'installer dans des petites régions agricoles voisines [De Croix, 1905].

Cette migration vers des terres nouvelles et le type de développement agricole qui en résultera sont très liés au contexte économique et social de la fin du 18^e et début du 19^e siècles, caractérisé par l'intensification des échanges marchands liée à l'accroissement des besoins en bétail au démarrage de l'industrialisation, pour l'approvisionnement des grandes villes. Suite à cette augmentation de la demande de viande, les prix des boeufs et du foncier du Brionnais connaîtront une hausse, ce qui incitera certains commerçants à étendre leur activité et à chercher des terres en dehors de la zone du Brionnais et du Charolais. Ce phénomène est illustré dans la bibliographie par l'exemple de Claude Mathieu, fils d'un riche négociant du Brionnais, qui se serait établi dans le Nivernais. Il n'est, sans doute, pas anodin ainsi que Claude Mathieu s'installe près de Nevers, en tant que fermier pour la famille De Damas (qui possède également des terres en Brionnais), et que cette nouvelle implantation s'effectue sur la route que son père, Emiliand Mathieu, emprunta en 1747 pour mener le premier convoi d'un troupeau de boeufs charolais au marché de Poissy⁷³ en région parisienne, signant le début de l'approvisionnement régulier en 'boeufs blancs' des bouchers de la capitale. D'autres Brionnais suivront l'exemple de Claude Mathieu, en s'installant sur des fermes en location autour de Nevers au début du 19^e siècle, phénomène qui sera suivi alors d'un « développement de la race charolaise en nivernais, et des prairies naturelles et artificielles dès la première moitié du 19^e siècle » [Spindler, 1991].

4.1.2 Une activité fortement dépendante de l'essor industriel du nivernais au

⁷² La révolution fourragère correspond au développement d'une association des productions animales et végétales par l'introduction des cultures fourragères dans le système de cultures. Elle engendre une prise en compte de l'importance du lien entre le soin apporté au troupeau (produisant une meilleure fumure) et le rendement des cultures.

⁷³ Le marché de Poissy créé en 1010 desservait la ville de Paris jusqu'en 1867, date à laquelle il fut remplacé par le marché de la Villette.

19^e siècle

Si l'essor et la réputation de la race charolaise sont très directement liés à l'activité d'emboche propre aux petites régions du Brionnais et du Charolais, le développement de l'élevage de boeuf charolais va être renforcé par d'autres facteurs. En fait, cette activité d'engraissement pour la consommation alimentaire restera même pendant longtemps assez secondaire au regard des autres fonctions attribuées à la production de boeufs charolais. Selon la description que donne Thuillier (1974) de l'économie du Nivernais au 18^e siècle, il apparaît en effet que le boeuf, qu'il soit d'origine charolaise ou morvandelle, est d'abord et avant tout utilisé par les maîtres de forges ou propriétaires forestiers comme animal de trait pour le charroi de minerais et de bois. Ce n'est qu'à l'issue de sa carrière, vers l'âge de huit / neuf ans qu'il est engraisé pour la boucherie. Et si Claude Mathieu a joué un rôle emblématique dans la diffusion du charolais c'est parce que cette race, plus grande, plus forte, et plus rustique que d'autres auxquelles elle va se substituer, la morvandelle notamment, s'est trouvée mieux adaptée à ces fonctions de trait⁷⁴. Les historiens insistent ainsi sur la part qu'a joué l'industrie Nivernaise dans le développement de la race charolaise et ses retombées sur l'agriculture.

Pour rendre compte de ce développement et de ces retombées, il faut donc les référer à l'essor des industries sidérurgiques et métallurgiques dans une région disposant de ressources énergétiques importantes (le bois et le charbon) pour alimenter les hauts fourneaux de gisements de fer et d'un réseau fluvial permettant l'écoulement de ces matières premières et des produits de ces industries. En effet, c'est en liaison avec cette industrialisation que la race charolaise va se diffuser depuis le Brionnais pour s'étendre à tout le bassin sidérurgique de la Nièvre et la Saône-et-Loire [Cavailhès, 1989]⁷⁵. Comme le note l'historien André Thuillier (1974), pour la période 1820-1835, l'effet d'entraînement exercé par l'industrie sur le développement de l'élevage charolais est indéniable : « **la croissance des usines métallurgiques nivernaises, les perfectionnements introduits dans la fabrication du fer, contribuèrent efficacement au développement agricole (...) des races bovines. En effet, la suppression des petites forges provoqua l'assèchement de nombreux étangs convertis en excellents herbages qui profitèrent à l'engraissement de troupeaux. De plus, les besoins de l'industrie exigeaient un plus grand nombre de boeufs ; grâce à la création des routes, les charolais se montrèrent tout aussi capables de faire les transports que les morvandiaux (...). Enfin les maîtres de forges plaçaient volontiers leurs bénéfiques dans les grandes propriétés. (...) Il semble donc que de 1820 à 1835, l'industrie nivernaise ait entraîné l'agriculture dans son sillage : tous ces propriétaires aisés, ces maîtres de forges, qui connaissaient l'Angleterre et admiraient son agriculture perfectionnée étaient tentés d'appliquer les procédés considérés comme les meilleurs : création de prairies artificielles, cultures de légumes, semis de vesces et de gesses pour engraissement à l'étable et croisement des races** » [Thuillier, 1974,

⁷⁴ Claude Mathieu sera présenté par certains historiens comme exploitant lui même des mines [Gauléjac, 1988].

⁷⁵ D'après Jobard (1971) [cité par Cavailhès, 1989, 12], la Nièvre comptait vers 1810 déjà 30 hauts fourneaux, 103 forges et 108 établissements métallurgiques employant 15 200 ouvriers.

62-63].

Développement agricole et développement industriel sont alors largement interdépendants. Les profits réalisés dans l'industrie étaient investis dans des propriétés, permettant à la fois de garantir l'approvisionnement des usines en animaux de charroi et de s'assurer une position sociale, une « assise foncière conséquente [étant le moyen] d'accéder à de la notabilité ou à des fonctions électives » [Cavailhès *et al.*, 1989]. Par ailleurs, la mise en place de systèmes herbagers extensifs, moins demandeurs de main d'oeuvre que la culture céréalière libérait de la force de travail pour l'industrie et contribuait à un accroissement de la demande de viande bovine (lié à un changement de mode de consommation induit par le développement industriel)⁷⁶ qui renforce ces systèmes mêmes. Suivant Cavailhès *et al.*, (1989), ainsi l'essor de l'élevage charolais du 19^e siècle s'insère dans un développement 'agro-industriel intégré' qui peut être vue comme une manifestation de la naissance d'une 'agriculture moderne'.

4.1.3 Un repli exclusif sur l'élevage bovin lors de la crise industrielle nivernaise de la seconde moitié du 19^e siècle

Les documents analysés concernant l'élevage charolais s'accordent sur le fait que cette activité n'a pris son essor que vers 1840, c'est-à-dire avec le développement d'un véritable 'élevage de sélection et d'embouche' que la crise industrielle, qui va toucher cette région dans la seconde moitié du 19^e siècle, va encore renforcer. Au cours de cette période en effet, les avantages sur lesquels s'était fondé le développement du Nivernais vont se voir profondément remis en cause. Le développement du réseau ferré contournant le Morvan et le Nivernais va d'abord se traduire par un effet de ré-enclavement, ramenant ces régions à la situation qui était la leur avant le développement des voies navigables. Le développement de techniques nouvelles et l'épuisement des gisements de minerais nivernais, ensuite, entraîneront une délocalisation de l'industrie sidérurgique au profit de la Lorraine et de ses gisements de fer. Dans ce contexte, l'élevage bovin va apparaître comme une solution de repli pour atténuer les effets des difficultés qui affectent alors l'économie nivernaise [Jobard, 1971, cité par Cavailhès, 1989, 14].

Les maîtres de forge et propriétaires forestiers investissent ainsi directement dans l'élevage charolais dont ils avaient déjà le contrôle. A partir des années 1860, le bétail est expédié en train dans les grandes villes, pour leur consommation, et dans les départements du nord, producteurs de betteraves, où les animaux sont engraisés⁷⁷. Ce formidable accroissement de débouchés, accentué par une hausse de la consommation de viande bovine du fait du développement de l'urbanisation et de l'amélioration des conditions de vie, aboutira donc à un début de 'spécialisation' de la zone

⁷⁶ La crise de surproduction de blé et de seigle, et la prospérité industrielle sont les deux principaux facteurs qui ont poussé au développement de l'élevage au début du 19^e siècle. Ainsi le nombre de boeufs engraisés pour Paris serait passé de 4500 boeufs en 1818 à 10 000 en 1827 et à 22 000 en 1842 [Boichard, 1971].

⁷⁷ Ce qui a pour conséquence de réduire la durée de l'acheminement du bétail de trois semaines pour un convoi à pied à deux jours par chemin de fer.

Charolaise-Nivernaise dans l'élevage⁷⁸. D'abord porté par d'anciens industriels, ce mouvement va rapidement s'accroître. Selon Cavailhès (1989), en effet, la hausse de la demande a entraîné celle des prix de la viande de boeuf entre 1860 et 1900, alors même que les prix des céréales chutaient du fait de l'ouverture du marché agricole. On va donc assister, du côté des agriculteurs à un abandon de la céréaliculture au profit de l'élevage allaitant aussi bien en Saône-et-Loire [Boivin, 1924] que dans la Nièvre [Diffloth, 1904]. La période du derniers tiers du 19^e siècle est ainsi marqué par « ***l'extension du cheptel charolais au-delà du noyau Nivernais et Charolais traditionnel et également [par] la densification de ce système là où il s'était tout d'abord implanté*** » [Cavailhès, 1989, 16]⁷⁹. Pour le Morvan, par exemple, le canton de Château-Chinon perd 754 hectares de terres labourables, 306 ha de bois, 738 ha de landes et gagne 2 648 ha de prés et de prairies, pendant que le canton voisin de Montsauche en gagne également 3 109 entre 1851 et 1905. L'Autunois et le Morvan vont passer, entre 1880 et 1910, de 26 252 à 56 000 hectares de prairies naturelles. Ainsi, même dans des zones agricoles qui ne peuvent engraisser de boeufs, faute de terres d'embouche, c'est vers l'élevage de bovins maigres que l'on va se tourner du fait de l'ouverture de débouchés offerts par l'accroissement des possibilités d'expédition d'animaux maigres par le réseau ferré⁸⁰. Et l'importance qu'a joué l'élevage bovin dans la sortie de la crise qui menaçait alors ces régions est bien exprimée par les propos, rapportés par Vigreux (1970), de nouveaux éleveurs affiliés à la Société d'Agriculture d'Autun : « c'est l'élevage et le commerce du bétail qui sont notre source la plus sûre de bénéfices : ils nous ont permis de traverser les crises quand il y a eu la grande chute du prix des céréales ».

Au total, l'effectif bovin va s'accroître d'un tiers entre 1862 et 1929 dans les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire. Cette expansion des productions animales (bovins essentiellement mais aussi porcins et avicoles) se traduira par une nette amélioration de la situation économique de l'agriculture de ces départements. L'augmentation sensible, sur cette période, de la proportion de surfaces agricoles réservées aux herbages confirme bien cette reconversion massive⁸¹.

Cette spécialisation dans l'élevage bovin destiné à l'engraissement va s'étendre aux départements voisins. Ainsi, la race charolaise, bénéficiant d'une renommée faite par les emboucheurs, se répand, au début du 20^e siècle, dans les départements de l'Allier, de la Loire, de la Creuse, de l'Indre, de l'Yonne et de la Côte-d'Or, quels que soient le type de

⁷⁸ La consommation de viande double entre 1852 et 1882 selon Chauvot (1979) cité par Cavailhès (1989).

⁷⁹ En 1862, les surfaces en fourrages occupent déjà 30% de la SAU dans la Nièvre alors que la proportion ne dépasse pas 18% dans les régions limitrophes.

⁸⁰ Ces boeufs maigres, destinés à être mis à l'engrais, sont achetés par des exploitations du nord de la France en automne à la sortie des herbages pour les engraisser à l'auge l'hiver et les vendre au printemps.

⁸¹ La surface en prairies naturelles est multipliée par deux entre 1892 et 1929, date à laquelle elle représentait 41% de la surface cultivée. Durant cette période, dans les départements de la Nièvre et la Saône-et-Loire les jachères reculent et les prairies artificielles se développent. Elles représentent plus de 22% des terres labourables en 1929 contre 16,4% en France [Spindler, 1991, Richard, 1978].

sol et la structure des exploitations. « **La grande majorité des éleveurs n'ayant pas d'herbage se prêtant à l'embouche, s'est orientée vers la production d'animaux maigres. Le système d'élevage adopté dans les grands domaines du Nivernais s'est répandu dans l'ensemble de la zone d'élevage de la race, quelle que soit la dimension de l'exploitation** » [Spindler, 1991]⁸². A partir des années vingt, le boeuf sera remplacé par le cheval en tant qu'animal de trait, et le charolais deviendra alors exclusivement un animal de boucherie.

Section 4.2 L'élevage charolais comme modèle de développement agricole au 19^e siècle

Après avoir donné un premier aperçu de l'expansion progressive de l'élevage charolais, de la fin du 18^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle, il convient de reprendre plus précisément la construction sociale du développement de ce système de production sur cette période. Afin de mettre en évidence la spécificité selon laquelle s'est effectué le développement de l'élevage charolais, nous proposons de présenter les principaux acteurs qui ont été à l'origine de cette construction et qui sont notamment représentés par les 'figures' de l'élevage de cette période : les négociants, les industriels et les sélectionneurs. Pour cela, nous considérerons d'abord, le caractère particulier du statut des négociants du Brionnais, nous examinerons ensuite, le rôle joué par quelques grands industriels dans le développement de l'élevage bovin de la Nièvre, puis nous rendrons compte enfin, des critères techniques à partir desquels a été définie la race charolaise au début du 20^e siècle.

4.2.1 La puissance des négociants emboucheurs du Brionnais

Le contexte singulier dans lequel quelques commerçants du Brionnais et du Charolais ont développé l'embouche et leur rôle précurseur dans le développement agricole qui leur est attribué peut s'expliquer par la spécificité des droits d'usage des terres de ces régions agricoles. Contrairement au reste de la campagne française, et même de la Bourgogne, où prédomine, encore au 18^e siècle, l'usage des communaux, les propriétaires de ces deux petites régions disposent de leur terre en toute liberté, comme le montrent les commentaires des propriétaires des régions limitrophes contenus dans certains documents d'archives. En 1761, Claude Varenne de Bersest évoque le cas de ces propriétaires du Charolais et du Brionnais qui selon lui doit être développé. « **Dans le Brionnais et le comté de Charollais⁸³, l'administration des terres diffère entièrement du reste de la Bourgogne. Le territoire des paroisses est partagé en domaines, en métairies plus ou moins considérables et chaque domaine est imposé d'héritages**

⁸² L'expansion herbagère qui s'est opérée parallèlement à celle du bétail blanc pendant deux siècles (1770-1990) a d'abord été très précoce dans le Brionnais où le relief accidenté rendait le labour difficile. Elle s'est ensuite rapidement étendue dans les cantons agricoles du Nivernais et du Morvan. Elle s'est, enfin plus tardivement, développée dans des régions agricoles plus céréalières comme, par exemple, l'Auxois, longtemps considéré jusqu'au début du 20^e siècle comme le grenier de la Côte-d'Or. L'invasion herbagère du Haut Morvan, longtemps accrochée à sa maigre polyculture vivrière, sera enfin en grande partie postérieure à la dernière guerre [Bonnamour, 1966].

rapprochés les uns des autres et presque tous clos de fossés et de haies sans distinction de prés ou de terres labourables dont le Maître jouit en vrai propriétaire. (...) Chacun de ces deux petits baillages nourrit proportionnellement beaucoup plus de bétail qu'aucun autre baillage de la province et d'une espèce forte supérieure ; c'est dans ces deux pays seulement qu'on engraisse des boeufs pour le Service des Boucheries dont les habitants porteraient encore plus loin les avantages s'ils s'appliquaient à faire des prairies artificielles » [Bougler et al., 1973, 7-8]⁸⁴.

Bien que l'on ne puisse déterminer ici l'origine précise du privilège attribué aux propriétaires Brionnais et Charolais, nous pouvons faire l'hypothèse que leur 'réputation' et leur 'puissance' y participent très directement, comme tend à nous le suggérer cet extrait d'un document visant à promouvoir le charolais bourguignon : « **la puissance et surtout la fortune de ces marchands emboucheurs étaient bien souvent largement supérieures à celles des nobles de la région. Ce tiers-état 'éclairé' préfigurait d'une certaine manière la Révolution Française, époque où la vente des biens nationaux se traduit dans les campagnes par la vente des prés communaux. Les grandes familles d'emboucheurs rachètent les meilleurs prés. C'est la consécration de ce type de commerce et l'acte de noblesse de la race charolaise. Louis XVIII refusera de supprimer les droits de propriétés agricole ne souhaitant pas affronter la puissante corporation des marchands emboucheurs** »⁸⁵. Ces marchands emboucheurs, bénéficiant d'avantages certains, sont ainsi considérés comme les précurseurs d'un modèle de développement à suivre. Comme l'observe Spindler (1991) « **dans [le Brionnais] comme dans le Charolais voisin, les tenanciers des grands domaines ont eu plus tôt que ceux des régions voisines le droit de clore leurs herbages. Ils ont été des précurseurs pour les soins apportés aux surfaces en herbe et pour la conduite de l'élevage et de l'engraissement. Les bovins élevés dans le Brionnais se sont rapidement répandus dans le Charolais dont ils ont pris le nom et jusqu'aux rives de la Saône. Ce bétail était au début du 19e siècle très recherché par la boucherie de Lyon et de ses environs. L'accroissement de la demande et le prix élevé payé pour les animaux Charolais ont amené très tôt certains éleveurs à se spécialiser dans l'engraissement de boeufs à l'herbe » [Spindler, 1991, 153].**

L'histoire de l'introduction et de l'extension de l'élevage charolais à la Nièvre, et plus précisément la partie du Nivernais central de ce département, fait également référence à l'action de cette puissante corporation des négociants-emboucheurs. Elle est souvent présentée dans les livres d'histoire, mais également dans les guides touristiques, à partir

⁸³ *Si le 'charolais' s'écrivait indifféremment avec un ou deux 'l' à cette époque il tend actuellement à être orthographié avec un 'l' pour ce qui concerne la production de viande ou la région 'charolaise' et deux 'l' pour ce qui concerne les produits fermiers tel que le fromage de chèvre 'charollais'.*

⁸⁴ D'après Claude Varenne de Berest, (1761) documents d'archives repris dans 'l'état économique de la bourgogne à la veille de la révolution' – Paul Destray, (1911) bibliothèque de Nevers puis cité dans Bougler et al., 1973.

⁸⁵ D'après 'le Charolais, grand cru de Bourgogne', document réalisé par le Conseil Régional de Bourgogne, Catherine Bernardis (coord), 20 pages.

du récit de Claude Mathieu, fils d'un des plus gros commerçant en boeufs et emboucheur dans le Brionnais, qui su 'créer' et 'multiplier' les prairies sur lesquelles peuvent paître les bêtes à cornes, ce développement tenant presque, à la lecture de ce récit, du prodige. « **Selon la tradition, Claude Mathieu, né à Oyé (Saône-et-Loire) le 9 octobre 1738, devient fermier de la terre d'Anzely, près de Saint-Benin d'Azy et amena avec lui son bétail charolais et ses habitudes de travail. Fils d'un des plus gros commerçants en boeufs de la province, il avait des moyens financiers et avait pratiqué l'embouche en charolais. Il arrivait dans une ferme où tout était à faire, mal entretenue et mal reliée au village, mais retrouvait un sol favorable, à savoir les mêmes terrains argilo-calcaires du lias que ceux de son pays natal. Il transforma peu à peu sa ferme, créa des prairies et multiplia son bétail dont il tira un parti habile. Il devint fort riche et acquit beaucoup de considération ; en 1789, il fut élu député de la Constituante, il mourut en 1793** » [Thuillier, 1974, 59].

Et là encore, la capacité de ces Brionnais à valoriser terres et bétail est donnée en exemple : « **En peu de temps, l'aspect de la terre d'Anzely fut complètement transformé et bientôt, à la place des terrains dont la culture dispendieuse ne laissait aux détenteurs qu'un bénéfice illusoire, on vit s'étendre d'immenses prairies couvertes de bêtes blanches dont l'exploitation dans sa plus grande simplicité n'occupait que quelques domestiques** » [Bougler et al., 1973, 9]⁸⁶. Le récit du passage, d'un 'bénéfice illusoire' à un développement de l'activité d'élevage contenu ici dans la figure des négociants-emboucheurs représentés par Claude Mathieu, marque bien l'esprit dans lequel va être entérinée une certaine idée du développement agricole de cette région. « **En tout cas, [Claude Mathieu] représente bien ces hommes qui ont oeuvré à l'essor du charolais à la fin du 18e siècle et dans le courant du 19e. Ce n'est pas un paysan mais un riche laboureur. C'est un bourgeois, fils de très gros commerçants, disposant d'importantes ressources financières, opérant de grandes améliorations foncières et pratiquant l'embouche. Tous les prophètes du charolais en Nivernais lui ressembleront : propriétaires de bois, maîtres de forges, et surtout après 1830 grands propriétaires légitimistes. Ils ne manquent pas de moyens financiers, exploitant des domaines de plus de 100 hectares de terres cultivables** » [Thuillier, 1974, 59].

La corporation des négociants-emboucheurs joue un rôle manifeste dans la reconnaissance du développement agricole de la région d'élevage du charolais, les signes distinctifs énoncés à leur égard (puissance, richesse, réputation, considération...) caractérisant cette première figure forte de l'élevage charolais.

4.2.2 L'essor au 19^e siècle des premiers industriels 'agronomes'

La *révolution de l'élevage en Nivernais de 1800 à 1850* de Thuillier (1975)⁸⁷ est le principal travail historique sur lequel nous pouvons nous appuyer pour décrire les transformations agricoles de la Nièvre dans la première moitié du 19^e siècle. Cet historien

⁸⁶ D'après Chamard, cité par E.Reverend du Mesnil, éleveur à Oyé (Brionnais) et repris par Bougler et al., 1973.

⁸⁷ Cf. également l'analyse qui en est fait dans Cavailhès et al., (1991) pp. 88; 107-109 et dans M. Blanc (1979) pp.36-37.

montre comment l'élevage bovin nivernais a connu de profondes transformations sous l'impulsion de quelques grands éleveurs, insistant sur le fait que déjà à cette époque, les choix concernant les orientations à prendre en élevage, étaient difficiles à mettre en oeuvre. Les sources sur lesquelles il s'appuie (rapports de personnalités diverses, de vétérinaires, de sous-préfets, etc.) mettent en évidence l'état de 'sous-développement' dans lequel se trouvait alors cette région du point de vue des techniques culturales, et elles indiquent que l'intérêt pour l'amélioration de l'élevage bovin était alors restreint à un réseau de quelques riches éleveurs (propriétaires ou fermiers) et notables⁸⁸. Le grand mouvement de développement de cette zone herbagère du milieu de la France était ainsi réservé à ces quelques pionniers, ceux que l'on peut compter parmi 'les premiers agrariens' [Duby., Wallon, 1976a, 50-51]⁸⁹. On ne cesse ainsi de rencontrer dans les livres portant sur l'histoire du Charolais ces 'figures de l'élevage' qui auraient eu « **une capacité d'adaptation, en particulier aux techniques nouvelles et appartiennent à la grande génération des métallurgistes et hommes d'affaires du 19e : les Dufaud, les Benoist d'Azy, les Martin, les Boignes** » qui auraient su conjuguer le « **génie technique le plus sûr et le calcul des risques en affaires qui ordonnent et y parachèvent les grandes transformations industrielles** ». **Et associés à ces industriels créateurs, les inventeurs de la race charolais : « Mathieu, Hervieu, Delafond et Barbier, et d'autres encore qui surent à partir de la souche de Durham et en dehors d'elle, conjuguer l'heureuse harmonie du gène et du sol** » [d'après Stainmess, guide touristique 'Nivernais-Morvan', 1989, p13]. Ces mêmes guides relatent le rôle déterminant de certains propriétaires dans l'amélioration de la race charolaise dans la deuxième moitié du 19^e siècle et dans la diffusion de l'élevage charolais à l'ensemble de la petite région charolaise.

Cependant, nous avons vu dans la section précédente, comment, ces propriétaires avaient tout intérêt à développer cette activité d'élevage directement liée à l'industrialisation de la région. C'est donc eux qui seront détenteurs et à l'origine de la création des Comices Agricoles, des Sociétés d'Agriculture, des concours d'animaux pour la boucherie et d'animaux reproducteurs des livres généalogiques de la race, des fermes modèles⁹⁰, etc., affirmant et défendant par la même occasion l'existence de l'élevage charolais et leur suprématie. Nous pouvons citer ici, quelques-uns des principaux promoteurs du développement de l'élevage bovin qui figureront parmi ces premiers agronomes. On retrouve après la 'figure-type' du négociant-emboucheur corporatiste,

⁸⁸ En se référant à l'évolution de l'élevage pour ce qui concerne la France, on constate que si la révolution a provoqué de profonds changements avec l'affirmation de la notion de propriété, la perte progressive du droit de vaine pâture et un début d'intensification de la culture de prairies artificielles, renvoyant à l'idée d'une 'révolution agricole' par analogie à la révolution politique et sociale, il reste que les animaux sont encore jusqu'au environ de 1825 négligés [Risse, 1994].

⁸⁹ Voir aussi pour le même ouvrage p116-118 'l'agromanie' qui se développera à partir des années 1830 et renvoie bien à cette minorité d'innovateurs agricoles.

⁹⁰ Et notamment selon Diffloth (1904) de la vacherie d'Oyé 'créée en 1880 à l'instigation de M. Audiffred député de la Loire et encouragée par des aides nationales et départementales [qui] propose tous les ans des reproducteurs à la vente' [Bourdon, 1998, 18].

représenté par Claude Mathieu, celle du propriétaire et notable nivernais ainsi que celle de l'industriel, intéressés au développement de la sélection de la race bovine charolaise. Ainsi, nous pouvons prendre l'exemple d'André-Marie Dupin, grand bourgeois, né à Varzy (dans le département de la Nièvre) en 1783, avocat en 1800, puis procureur de la cour de cassation, président de la chambre des députés, 'citoyen' du Morvan, appelé le 'roi de Clamecy'. « **Il contribuera à désenclaver le Morvan en développant le flottage, en ouvrant des routes et des ponts et en mettant en chantier avec le préfet Badoux, les comices agricoles** », [Guide touristique, le 'Nivernais-Morvan', 1989, 14].

Cet intérêt pour le développement de l'élevage s'exprime également à travers son expansion dans les pays voisins de la Saône-et-Loire, en Nivernais d'abord, sous l'impulsion, comme on l'a vu, de Claude Mathieu, mais aussi dans le Cher (vallée de Germigny) où J. Chamard, originaire de Saône-et-Loire s'établit en 1815. Ces 'figures' de l'époque mobiliseront, selon Thuillier (1975), des sommes considérables pour le développement de techniques modernes tels que les prairies artificielles ou l'irrigation⁹¹ et seront à l'origine de la création des sociétés agricoles. Dans les années 1830, les grands propriétaires s'organisent au travers de la création de la Société d'Agriculture d'Autun [Vigreux 1970]. Celle-ci est formée de notables ruraux qui décident de faire fructifier leurs terres « et de faire sortir la région de son arriération au plan agricole ». Les principales expériences de ces 'agronomes' reposent sur un nouvel assolement quinquennal, le développement des amendements avec de la chaux et du fumier, la culture de nouvelles espèces et variétés, l'importance accordée à l'élevage, l'amélioration des prairies par les systèmes d'irrigation, l'introduction d'outils nouveaux (charrues, etc.).

Anne Bourdon (1998) parle à ce propos de 'l'encadrement de la race' tel qu'il est effectué par une 'élite agricole' qu'incarnent les 'figures de l'élevage' soucieuses de la promotion, en opposition à une agriculture qui serait 'sous-développée', de méthodes d'agriculture 'moderne' (que ce soit en matière d'alimentation, de soins vétérinaires, de techniques de reproduction des animaux ou en matière de rotation des cultures, d'amendements et d'implantation des prairies artificielles). L'intérêt porté au développement de l'élevage charolais se retrouve à travers les concours, lieux sur lesquels on expose ses 'réussites' agricoles. Les concours d'animaux de boucherie ou de reproducteurs se veulent distinguer les fermiers qui mènent des essais d'amélioration de la race et apportent un soin particulier dans la sélection de ses reproducteurs. Ils apparaissent dès la première moitié du 19^e siècle, dans le but d'encourager le progrès technique en élevage et de faire évoluer la race. Leur organisation est également à mettre en relation avec l'importance croissante de la demande de viande des centres urbains comme le montre la création, en 1884, du concours d'animaux de boucherie du marché de Poissy⁹². Le bétail n'est alors plus considéré comme le complément indispensable des seules spéculations végétales, mais exploité pour lui-même.

La figure type de l'industriel nivernais et le notable rural, rendent bien compte du 'fond

⁹¹ Diffloth (1904) fait également référence aux Mathieu, Paignon, Chamard, Ducre, Massés.

⁹² Le concours général agricole sera lancé en 1870 à Paris, il est créé par une élite qui désirait démontrer la supériorité des races anglaises et notamment pour les bovins de la race Durham, Jean-Luc Mayaud (1991).

d'élitisme' à partir duquel est renforcé le développement de l'élevage charolais tel qu'il a d'abord pu s'exprimer à travers la corporation des négociants-emboucheurs. Et c'est à partir de ces quelques figures, cette 'élite agricole', et des débats que va susciter la caractérisation d'un modèle de la race que va être défini l'exercice de cette 'noble' activité, comme nous allons le voir maintenant.

4.2.3 Des partisans des croisements au développement de la race pure : la naissance d'un 'standard' de la race charolaise

La race charolaise se distingue nettement dans la deuxième moitié du 19^e siècle du reste de la production agricole et elle se démarque des autres races nationales. L'intérêt porté à la race charolaise est également perceptible à travers les livres de zootechnie qui s'intéressent à la question de l'origine et de l'évolution et/ou de la définition de la race, [Létard, Theret, 1957 ; Bougler *et al.*, 1973]. D'après les zootechniciens, la race charolaise se serait progressivement différenciée à partir de la population à robe blanche dominante qui occupait le Nord-Est de la France jusqu'aux limites du Jura [Bougler *et al.*, 1973, 3]. Si l'origine de la race reste floue, on peut par contre retracer l'histoire de son évolution⁹³. D'après les analyses de ces zootechniciens, trois grandes périodes sont à retenir dans cette évolution. La première correspond à la naissance de l'élevage des boeufs charolais dans les prés d'embouche du Brionnais-Charolais et à la première extension de cet élevage aux régions voisines, notamment le Nivernais et le département de l'Allier. La deuxième correspond aux essais de métissage effectués dans le but d'améliorer la race. La troisième renvoie à une sélection en race 'pure' et à la délimitation des petites régions agricoles de la région charolaise. La première de ces périodes ayant été déjà évoquée précédemment, nous ne reprendrons que les deux dernières.

Les essais de métissage sont liés à l'introduction en France d'animaux de la race Durham dans les années 1820-1830. La reconnaissance du caractère 'modèle' de l'Angleterre en matière de développement agricole [Thuillier, 1975] va en effet alors contribuer au lancement de croisements entre cette race et la race charolaise, croisements effectués avec l'encouragement des pouvoirs publics pour améliorer les capacités d'engraissement de cette dernière. Si le charolais est en effet une race robuste, ses aptitudes bouchères était un objet de débat dans un contexte de pénurie de viande. Certains propriétaires, généralement autant intéressés par les progrès techniques de l'industrie naissante que par le développement de l'élevage charolais, vont donc profiter de leurs voyages d'affaire pour ramener des animaux de race Durham d'Angleterre. En 1822, six vaches et un taureau sont importés par Brière d'Azy, et en 1830, d'autres animaux seront ainsi acheminés d'Angleterre en France par le comte de Bouille. Les

93

Il reste que l'hypothèse la plus vraisemblable sur l'origine de la race charolaise est celle proposée par Rossignol et Dechambre (1894) selon laquelle elle appartiendrait à une population nombreuse de la variété jurassique dont on retrouve les traces dans les gisements préhistoriques notamment en Suisse. La race charolaise serait alors issues de croisements entre la race femeline (race à robe blonde ou rouge clair des vallées de Franche-Comté), la race bressane (à la robe froment) et le 'petit charolais' (à la robe café au lait très clair, avec des muqueuses blanches et au poil frisé). Selon les zootechniciens, les croisements se seraient améliorés dans ces formes dans les 'fécondes prairies' du Brionnais, du fait d'une nourriture riche et abondante et auraient donc donné naissance à la race charolaise à la fois apte au travail et à l'engraissement [cité par Bourdon, 1998, 15].

croisements Charolais-Durham donneront naissance à une race nivernaise, les commerçants-emboucheurs de Saône-et-Loire restant plus réservés à leur égard. Anne Bourdon (1998) montre bien, à ce propos, comment les partisans de l'introduction du Durham s'intéressent avant tout à l'optimisation des performances de la race tandis que les partisans de la race pure sont plus attachés au caractère de polyvalence attribué à la 'Charolaise' qui reste également une source d'énergie motrice et garde de meilleurs qualités laitière, caractéristique essentielle pour les exploitations de polyculture élevage de la petite paysannerie propriétaire [Bourdon, 1998, 18].

Ces croisements seront cependant assez rapidement remis en cause et ils seront progressivement abandonnés au profit d'un recentrage sur la race pure symbolisée par la création, à la fin du 19^e siècle, d'un livre généalogique de la sélection de la race. En 1850 des polémiques éclatent entre tenants et opposants du croisement Charolais-Durham, polémiques sur son bien-fondé qui se traduira par de vifs débats entre la Nièvre et la Saône-et-Loire [Meiller, Vanier, 1974]. Si, en effet, pour certains zootechniciens de l'époque, le métissage entre le Durham et le charolais lorsqu'il est réalisé avec 'habileté' améliore la race 'Charolaise-Nivernaise' [Diffloth, 1904, 370], les essais montreront aussi que les améliorations obtenues en matière de précocité et de masse musculaire des animaux, sont à relativiser au regard d'une diminution de l'aptitude au travail et de la qualité d'engraissement des animaux [Rossignol et Dechambre, 1894, 158]. Ces croisements seront donc abandonnés dans les années 1870, mais les débats qu'ils ont provoqué, entre les éleveurs de la Nièvre et ceux de la Saône-et-Loire, laisseront des traces profondes comme le montre les difficultés auxquelles donnera lieu la mise en place du 'Herd-book' charolais.

En 1863, la Société d'Agriculture de la Nièvre, décide la création d'un Herd-book permettant d'identifier, en les y inscrivant, les animaux jugés les plus aptes à une amélioration de la 'race Nivernaise' du fait de l'excellence de leur conformité aux critères standards correspondant à cette race [Bourdon, 1998, 17]. A partir de 1866, elle organise donc à cette fin des concours reproducteurs. En 1882, les 'Charolais' ouvrent, en réponse aux Nivernais, un 'Herd-book de la race charolaise pure' afin « d'assurer le maintien et la pureté de la race et de contribuer à son amélioration par la sélection intelligente et continue » [Bougler *et al.*, 1973, 18]. La création de ces deux Herd-book concurrents marque bien les divergences de position existant entre les deux départements en matière de pratiques de croisement. Et si, une première tentative de fusion entre les deux Herd-books de Nevers et Charolles, a lieu en 1912 à l'instigation de la Société d'Agriculture de la Nièvre, ce n'est qu'en 1919 qu'elle aboutit, les Nivernais renonçant à imposer à la race le nom de 'charolais-nivernais' plutôt que celui de 'charolais'⁹⁴.

C'est à partir de cet intérêt renforcé, porté à la sélection, que seront définis en 1923, lors du congrès des livres généalogique, les principaux points du standard de la race comme suit : « **robe uniformément blanche ou quelquefois crème, sans tache.**

⁹⁴ L'inscription des animaux sur le livre généalogique ne sera possible que pour les animaux issus de parents déjà inscrits et jugés conformes à la race. J. Taraud, 1971, parlera de la situation de rente dans le domaine de la production de reproducteurs du fait de la faible ouverture à l'inscription de nouvelles souches acceptées par le herd-book jusqu'aux années cinquante. En 1920, 149 élevages nivernais et 120 élevages de Saône-et-Loire totalisant 2 640 animaux sont inscrits au Herd-book [Lanier, 1975].

Muqueuses blanc rosé, tête relativement petite, courte, à front large, à profil plus ou moins plat, à chignon rectiligne, à chanfrein droit et court, cornes rondes, blanches, allongées, oreilles moyennes, minces et peu garnies de poils, yeux grands et saillants, joues fortes, mufle large, encolure courte, peu chargée de fanon, poitrine peu profonde, côte ronde fondue avec l'épaule, dos horizontal et très musclé, rein très large et épais, hanches légèrement effacées, très larges, ainsi que la croupe, culotte rebondie, et très descendue, ligne du dessous parallèle à celle du dos, queue sans saillie trop prononcée, effilée et terminée par une touffe de crins fins, membres courts et bien d'aplomb, sans excès de finesse, peau peu épaisse moyenne mais très souple » [Bougler et al., 1973, 20-21]. La définition de ce standard ne cessera d'évoluer progressivement vers la recherche de différents éléments : « ***amélioration de la conformation et de l'épaisseur de la masse musculaire, poitrine plus profonde, membres raccourcis mais sans exagération, pour conserver l'aptitude à parcourir d'immenses pâturages et gagner des points d'eau parfois très éloignés*** » [Ibid., 21]. Fin des années cinquante, un second livre (livre B) sera ouvert afin de permettre l'inscriptions d'animaux répondant aux standard de la race mais non issus de parents inscrits (au livre A) [Bougler et al., 1973].

On peut donc noter, à travers la recherche de critères standards de la race, comment l'animal s'est trouvé au centre d'une polémique opposant deux figures principales de l'élevage et deux régions agricoles distinctes, l'une renvoyant au système agro-industriel-intégré Nivernais et l'autre à l'activité de négoce et d'embouche du Brionnais-Charolais. La figure du sélectionneur, qui apparaît ici à travers ce débat, rend compte également, à partir de la mise en valeur du boeuf blanc comme symbole de 'l'animal noble', de la manière dont s'est développé un encadrement de la race charolaise qui sera effectué par une population d'éleveurs privilégiés restreinte comparée à la masse paysanne de ces régions d'élevage⁹⁵.

Section 4.3 La définition des contours du métier d'éleveur charolais au début du 20^e siècle

Bien que nous n'avons jamais pris en compte, jusqu'à présent, dans cette présentation historique du développement de l'élevage charolais, l'ensemble des 'couches paysannes' [Blanc, 1979], et malgré le caractère 'élitiste' de l'activité d'élevage qui ressort de notre analyse, nous pouvons nous interroger sur le rôle joué par les paysans en tant que tels dans la spécialisation vers l'élevage charolais. Pour cela, nous commencerons par donner une description succincte de la composition sociale des zones d'élevage charolais, telle qu'elle ressort des analyses produites par les historiens. Nous montrerons ensuite, quelle place et quel rôle ont pu jouer dans le développement de l'élevage charolais les petits paysans ou métayers. Enfin nous chercherons à distinguer les principaux groupes qu'il

⁹⁵ Le herd-book charolais en même temps qu'il vise à améliorer les caractéristiques de la race montre bien comment cette activité est réservée à une élite. Avec une sélection du nombre d'animaux restreint aux plus conformes de la race et aux seuls sélectionneurs inscrits sur le livre généalogique des bovins de la race', ces sélectionneurs sont les seuls éleveurs autorisés à commercialiser des animaux 'inscrits'.

est possible de dégager au début du 20^e siècle comme étant au coeur du monde de l'élevage charolais.

4.3.1 Le lent processus de 'démocratisation' de l'élevage bovin à l'ensemble de la population agricole

La description que nous avons donnée jusqu'à présent de l'histoire de l'élevage charolais depuis le 18^e siècle, a surtout mise en évidence le rôle de certaines 'élites'. Aussi loin que l'on remonte dans le processus de construction de l'élevage charolais, depuis l'embouche pratiquée dans le Brionnais jusqu'au couplage qui va s'établir entre industrie et agriculture dans le Nivernais, la structuration du 'commerce charolais' et des activités d'élevage (création de comices agricoles et de société d'agriculture vers 1830 par exemple) apparaît essentiellement portée par de riches négociants ou industriels. Il est frappant de voir ainsi, comment les récits de 'fondation' de l'élevage charolais mettent en avant quelques individus emblématiques seulement. Claude Mathieu, par exemple, est présenté comme s'il avait été à lui seul capable de faire, d'une exploitation 'mal entretenue ou tout était à faire', un modèle de développement rationnel de l'élevage.

Pourtant la France rurale des 17^e et 18^e siècles est caractérisée par une diversité de population, au sein de laquelle la paysannerie est largement dominante [Duby et Wallon, 1976a], et la Bourgogne n'échappe pas à ce constat. On peut ainsi distinguer, pour ce qui concerne la Bourgogne rurale du 18^e siècle, trois principaux groupes sociaux [Richard, 1978, 244] :

le groupe que constituent les marchands de villages, les 'chirurgiens', les notaires ;

certains artisans qui prennent des domaines seigneuriaux en lien avec les laboureurs ; quelques cultivateurs aisés qui envoient leurs enfants à la ville pour qu'ils entreprennent des études ;

le gros de la population des villages constitués de manouvriers ou de vigneron (qui ont des terres mais n'ont pas d'animaux de traits pour les mettre en culture et un peu de bétail pour le laitage), des artisans (tisseurs, tonneliers, qui exploitent également quelques parcelles), et enfin des journaliers, moins nombreux mais qui sont régulièrement menacés par la mendicité.

L'activité agricole se distribue entre ces trois groupes sociaux. L'élevage charolais ne peut donc être référé à une 'paysannerie unifiée', la lecture que nous venons d'en faire ne permettant pas de rendre compte de l'activité agricole de la plupart des petits paysans. De plus, le peu de références que nous avons eu l'occasion de relever à propos de ces paysans, est, le plus souvent, chargé de jugements négatifs à leur égard. C'est le cas, par exemple, lors de l'accusation faite par de riches propriétaires des droits d'usage donnés à 'ces pauvres habitants de la paroisse' de faire paître leurs quelques animaux sur des terres qui ne leur appartiennent pas et qui, de ce fait, nuisent au progrès agricole, ceux-ci s'enfermant dans une 'routine' et refusant de prendre en compte les améliorations

techniques proposées par cette 'agromanie'.

On peut ainsi observer, qu'il n'y a pas, durant cet essor de l'élevage charolais, une extension uniforme de cette activité à l'ensemble de la paysannerie, et rappeler que ce système d'exploitation n'est pas à la portée de tous, tant il demande de terres et de capitaux. En dépit de la révolution française, les terres de ces régions sont restées très concentrées, et l'activité d'élevage est donc réservée à 'une élite', une nouvelle aristocratie, la noblesse d'affaire et la bourgeoisie industrielle, principaux propriétaires fonciers de ces régions durant toute la première moitié du 19^e siècle, [Cougy, 1975]⁹⁶. Le caractère aristocratique de cet élevage s'étend aussi bien sur l'Autunois, dans le Bourbonnais que sur le Morvan ou le Nivernais⁹⁷. La révolution française ne remet pas en cause ce partage. Les grands domaines seront vendus à une bourgeoisie dont la fortune foncière était déjà amorcée en 1789⁹⁸. Finalement, la 'seule' révolution que l'on peut percevoir se situe en dehors de la paysannerie. Elle concerne d'abord le transfert de biens de l'aristocratie de l'ancien régime à de 'nouveaux riches' : « la vente de biens nationaux amène un bouleversement dans la répartition de la propriété foncière : ce sont les bourgeois, commerçants, artisans, fermiers, qui achètent à bas prix les terres du clergé et des émigrés ; ils deviennent 'nouveaux riches' et puissants fermiers grâce à ces grandes propriétés démembrées. Pour les métayers rien ne change dans leurs conditions matérielles » [Gagnon, 1920, cité par Cavailhès *et al.* 1991, 16]. Et c'est avec l'arrivée des 'fermiers généraux', employés par ces nouveaux propriétaires terriens pour gérer leurs domaines quand ils ne s'en chargeaient pas directement, que se développe l'activité d'élevage. A partir de la moitié du 19^e siècle, nous avons montré comment suite à des crises dans la sidérurgie et le bois, les capitaux chassés de l'industrie seront investis vers l'agriculture. Ce n'est qu'à partir de 1870 (avec notamment le partage des biens communaux) que les méthodes de l'élevage et de l'embouche se répandront plus largement, l'instauration, en 1880, des crédits d'embouche (crédits à court terme correspondant à une campagne) facilitant l'accès à cette activité à un plus grand nombre d'agriculteurs.

En résumé, si l'élevage charolais se développe dès le 18^e siècle, il reste longtemps cantonné à une 'élite', même si peu à peu les pâturages se développent au détriment de la culture et de la forêt et si l'élevage du bétail blanc⁹⁹ s'intensifie afin de répondre aux débouchés toujours plus importants du fait notamment de l'ouverture des voies de communication¹⁰⁰ et de l'essor de la commercialisation [Bouglher *et al.*, 1973]. Pendant

⁹⁶ Cet auteur à partir d'une étude sur les mouvements fonciers montre comment succède au démembrement du monopole de la noblesse après la révolution, une noblesse d'affaire et bourgeoisie industrielle puis un développement du fermage.

⁹⁷ Voir Cavailhès *et al.*, qui font référence à différentes études présentées dans leur synthèse bibliographique : Gagnon 1920 ; Cognard, 1963 ; Cougy, 1975 ; Vigreux, 1970, qui analysent entre autre les rapports de force qui opposaient ici ou là propriétaires, fermiers régisseur et métayers.

⁹⁸ D'après le préfet en place en 1817 « la vente de ces biens n'a pas eu la même influence qu'ailleurs sur la division des propriétés ». Selon l'historien Stainmess (1989), il y a eu des récupérations après coup, et souvent, plutôt transfert que recul de la grande propriété. En 1820, lors de la confection du premier cadastre, les propriétés de plus de 100 ha occupent 48% du sol. Les grands propriétaires possèdent en moyenne 500 ha, les bourgeois, 200 ha [Boichard, 1971].

longtemps, les petits cultivateurs, généralement métayers, consacrent leur terre à la culture de céréales. Ainsi, si jusqu'à présent, nous nous sommes attachée à décrire le développement de l'élevage charolais à partir de quelques figures emblématiques, marchands-emboucheurs, maîtres de forges, industriels des hauts fourneaux, etc., mettant en exergue leurs intérêts et leur passion pour le développement de cette race blanche, il est toutefois important de se pencher sur le 'masse' de la population agricole des petites régions d'élevage charolais.

4.3.2 Petits paysans, métayers et grands propriétaires face à l'élevage bovin

Bien que l'on ait pu noter dans la section précédente, que peu de travaux relatent la vie des 'paysans' bourguignons dans la phase de construction de l'élevage charolais, on peut toutefois décrire quelques traits particuliers de l'agriculture du 19^e siècle à partir notamment de la distinction entre, au nord de la Nièvre de petites propriétés, le 'Nivernais des villages', et au centre et au sud, le Nivernais des domaines, la 'grande et noble propriété forestière' exploitée le plus souvent en métayage. A propos du Morvan, Vigreux (1998) distingue trois zones. Une bande centrale et orientale, d'Avallon aux limites de l'Auxois, dans laquelle la grande propriété n'atteint pas 50% du sol. C'est là où dominant les moyens paysans (10 à 20 ha). La bordure occidentale de Cervon jusqu'à Nolay où les grands domaines représentent entre 50 et 60% du sol. Une troisième zone allant de la Nièvre à la Saône-et-Loire où la grande propriété représente plus de 60% voire 70% de la superficie agricole.

A partir de ces descriptions sommaires, nous avons choisi d'observer plus en détail, deux types d'agricultures distinctes, la première est liée aux exploitations de grandes tailles qui font appel au métayage, la seconde renvoie à la zone de montagne du Morvan, sur laquelle dominant les exploitations plus modestes où subsiste encore au 20^e siècle une polyculture élevage vivrière.

En opposition à un développement agricole pensé par et pour une élite, Emile Guillaumin, fils d'un métayer du bourbonnais et 'écrivain-paysan'¹⁰¹, met en évidence les différends entre grands propriétaires et métayers, souvent renforcés par le rôle d'intermédiaire du 'fermier général'. Il donne une toute autre vision du développement agricole dans la petite région du charolais que celle généralement présentée par les Sociétés d'Agricultures¹⁰². Son récit de '*la vie d'un simple*', écrit en 1943 et portant sur le 19^e siècle, est, en effet, un des principaux textes sur lesquels il est possible de s'appuyer pour décrire la masse des paysans qui fait face à cette nouvelle aristocratie du 19^e siècle

⁹⁹ La race charolaise est notamment décrite par la couleur de sa robe, la couleur blanche est prédominante, mais elle est parfois gris-froment, voir tachetés de rouge. Voir la représentation picturale de Rosa Bonheur 'le labourage nivernais' 1848, Musée d'Orsay reproduite dans G. Duby, A. Wallon, 1976a, face à la page 113.

¹⁰⁰ Et notamment la construction de voies navigables avec l'ouverture, pour ce qui concerne la Bourgogne, du canal du charolais en 1793, du canal de bourgogne en 1833 et du canal du nivernais en 1842.

¹⁰¹ Emile guillaumin dirigera le journal 'le travailleur rural' et sera l'auteur de nombreux articles dans lequel il défend la cause paysanne.

à travers la description de la famille de métayers. Le métayage est alors un mode de faire valoir dominant à cette époque. Il est en usage dans les exploitations de taille importante, ces métairies disposant généralement d'une main-d'oeuvre abondante et bon marché. D'après ce récit, le système de production agricole est basé sur un système de polyculture et de production d'animaux de charroi. Il est le seul texte qui présente les conditions difficiles de travail de ces métayers : « **la condition du métayer, c'est d'abord la dureté du labeur quotidien, sans garantie de résultats, les aléas climatiques ou les épidémies des animaux pouvant brutalement anéantir le produit de longues et nombreuses journées de travail. Mais il y a aussi l'insécurité devant la maladie ou les accidents professionnels, les mauvaises conditions de logement, la nourriture peu variée et parfois à peine suffisante, l'absence quasi totale de loisirs, l'analphabétisme** » [Guillaumin, 1943 cité par Cavailhès et al. 1991, 29].

D'après Guillaumin « **le métayage donne des résultats remarquables grâce à une population docile et encore prolifique** » [ibid]. Les propriétaires cherchaient des familles nombreuses. Dans la vie d'un simple, les enfants de sept à huit ans sont employés pour garder les bêtes. Une ferme d'une centaine d'hectares du nivernais employait, vers 1900, huit à dix personnes à temps plein sans compter les journaliers pour les périodes de pointe. On voit bien comment gravitent autour des propriétaires terriens tout un ensemble d'exécutants, chargés de la partie active du travail du sol et du soin des animaux.

C'est également un des rares textes qui décrit la difficulté des négociations vues par les métayers face à des fermiers généraux ou des propriétaires très durs en affaire qui n'hésitent pas selon lui « **à tirer le maximum de bénéfices d'une position où ils sont tout puissants, le métayer étant placé devant l'alternative de se soumettre ou de rechercher une autre métairie (...). Les fermiers généraux apparaissent comme des personnages-clés du fonctionnement des exploitations et sont particulièrement détestés des métayers. Ces derniers doivent, en effet, mener régulièrement d'interminables négociations pour obtenir leur dû sur les produits de la vente, mais aussi pour s'incliner devant les décisions d'hommes soucieux avant tout de leurs propres intérêts** » [Cavailhès et al. 1991, 29].

Sont ainsi également évoquées certaines réflexions concernant l'idée de la 'routine' dans laquelle les paysans 's'entêteraient' à s'enfermer. Le partage des ressources récoltées entre métayer et propriétaire distinguait les bénéfices réalisés sur la vente des animaux et le lait qui restait la seule propriété du métayer. On peut comprendre alors, par exemple, pourquoi le propriétaire a tout intérêt à sélectionner des types d'animaux qui ont une bonne aptitude bouchère, ce qui expliquerait l'engouement, dans ces régions d'embouche dans lequel le métayage est important, pour les bêtes de formes que l'on retrouve lors des concours d'animaux de boucherie. Le métayer, quant à lui, était

¹⁰² Voir aussi le numéro de la revue 'Construire – perspectives' n°60 mai-juin 1983 'les luttes paysannes de 1850 à 1930'. Le syndicalisme des métayers sera créé en 1904 fondé sur le modèle du syndicat ouvrier avec des revendications qui portent notamment sur l'abolition du paiement en espèce auxquelles les métayers sont soumis, sur la rétribution des services fournis, et sur l'amélioration de l'habitat. Ils visent à remettre en cause l'hégémonie des grands propriétaires et luttent pour l'affranchissement de leur tutelle.

farouchement opposé aux métissages avec des animaux qui n'amélioreraient pas les aptitudes laitières et qui n'avaient aucun intérêt de leur point de vue, voire contribuaient à réduire un peu plus leurs maigres ressources.

D'après les sources disponibles, les métayers ont pourtant joué un rôle considérable dans le développement des prairies naturelles vers 1855. C'est eux qui ont drainé, défriché ou asséché gratuitement les terres, même si ce sont les propriétaires qui en ont retiré un avantage. Les conditions précaires de ces métayers (les baux ne sont alors que d'un an), les servitudes qu'ils doivent effectuer, ne seront officiellement dénoncées qu'à partir de 1904, avec la création du premier syndicat paysan bourbonnais, 'la fédération des travailleurs'.

Il reste que le bien fondé de ce mode de faire valoir sera longtemps discuté. Si certains économistes et agronomes le dénonceront « comme un 'système vicieux', impuissant à chasser la misère des campagnes et appelé à disparaître », d'autres défendront l'idée que l'association entre propriétaire et métayer est « un excellent moyen pouvant contribuer puissamment à l'élan de la culture et au perfectionnement du bétail », parce qu'on peut être plus exigeant avec un métayer qu'avec un fermier pour autant que le métayer « **suive avec docilité, bonne volonté, les ordres ou conseils donnés, sans chercher à agir selon son caprice** » afin de contribuer à la bonne marche de l'exploitation [d'après Archer 1922, cité par Cavailhès *et al.* 1991, 20]¹⁰³.

C'est également à travers le travail d'un historien sur les relations sociales dans le Morvan dans les années 1845 et suivantes que l'on peut approcher la place de l'élevage charolais au 19^e siècle pour la masse des petits paysans. D'après Marcel Vigreux (1970), au début du 19^e, l'Autunois est partagé entre quelques grands propriétaires, (qui détiennent les deux tiers du sol) et une masse de petits propriétaires, ne pouvant vivre qu'en louant quelques parcelles ou en se louant comme journalier dans les grosses exploitations.

Il montre comment, face aux efforts consentis par les grands propriétaires à travers la création d'une Société d'Agriculture pour sortir la région de son arriération au plan agricole, les innovations techniques préconisées par ces agromanes ne concernent finalement qu'une proportion limitée d'éleveurs, puisque la majorité des paysans n'y ont pas accès. Non seulement ils n'ont pas les moyens de mettre en oeuvre les progrès techniques, même s'ils ne sont pas farouchement hostiles à la modernisation de l'outillage [Duby, Wallon, 1976a, 117], mais encore, ils sont plus vulnérables lors des crises économiques agricoles. Les crises céréalières¹⁰⁴ marquent bien cette inégalité du fait qu'ils sont avant tout cultivateurs, alors que les riches propriétaires bénéficieront d'une hausse des prix sur l'élevage bovin. De plus, ces paysans sont souvent sur des régions naturelles difficiles. Ainsi, il note qu'en Morvan, le boeuf ne pèse que 300 à 350 kg, au lieu de 500 dans les plaines bordières, la vache 200 au lieu de 300. Les boeufs sont engraisés au bout de cinq à huit ans, pour être vendus à des marchands. Mais les

¹⁰³ J. Archer (1922) défend la thèse de l'intérêt du métayage comme mode de faire valoir.

¹⁰⁴ Et notamment celle de 1846 due aux mauvaises récoltes et celle de 1873 qui sera suivie d'une grande dépression et donnera lieu à la mise en place de mesures protectionnistes.

bovins sont avant tout considérés comme un outil de travail et traités comme tel. Les étables sont exiguës, le fourrage de qualité médiocre. Toutefois, les caractéristiques de ces exploitations sont le plus souvent présentées comme la conséquence d'un manque de volonté de la part des paysans. « Le Morvan ne produit pas la moitié du fourrage nécessaire pour hiverner le bétail qu'il possède aujourd'hui. Cette situation s'explique par la faiblesse des moyens mis en oeuvre par les cultivateurs de ce temps » [Belgrand, 1851]. Et il est également fait état de l'archaïsme des méthodes de culture et des techniques agricoles [Vigreux, 1998, 64].

Si la description faite par certains historiens de ces régions d'élevage charolais permet de rendre compte de la diversité des catégories sociales des villages, elle permet également de relever comment sont déclinés plusieurs types de 'fonctions agricoles', selon la diversité des activités attribuées mais aussi en fonction du statut juridique et du mode de faire valoir d'usage des sols dont ces paysans bénéficient. L'étude de Vigreux (1998) sur le développement agricole du Morvan distingue, à ce propos, d'abord, de grands propriétaires possédant entre 50 et 200 ha, ensuite, les propriétaires exploitants en faire-valoir direct sur de très petites exploitations, qui dominent en nombre, et enfin, un prolétariat agricole diversifié (journaliers, domestiques et locataires (fermiers et métayers)), dépendant des rentiers du sol. Il montre comment la masse des petits paysans (qui n'ont souvent seulement qu'un couple des vaches pour la charrue et la charrette, ou des exploitations très morcelées insuffisantes et manquent de prés pour nourrir suffisamment leur animaux) sont souvent contraints d'exercer des métiers complémentaires, utilisant d'ailleurs leurs bêtes pour cela, comme c'est le cas des galvachers qui se louaient avec leurs boeufs pour tracter le bois. Ces paysans effectuent également des migrations saisonnières temporaires en complément du travail de la terre.

A la lecture de ces analyses, il est ainsi difficile de considérer cette masse paysanne d'un point de vue homogène sous un même vocable. D'ailleurs, le vocabulaire caractérisant cette diversité agricole se spécialise à partir du 17^e siècle. Jusqu'alors, l'élevage n'est pas considéré en tant que tel puisque les boeufs sont avant tout des animaux de traits. Le vocabulaire va permettre de distinguer les salariés (journaliers, bouviers, galvachers) des producteurs indépendants et les spécialisations (paysan, cultivateur, éleveur, engraisseur emboucheur, sélectionneur etc.). Certaines pratiques apparaissent plus récemment que d'autres dans le dictionnaire comme c'est le cas par exemple du sélectionneur, défini en 1923 alors que le terme d'engraisreur remonte à 1636. Comme le note Sylvain Maresca (1985) à propos de la notion de métier, ces **« nouveaux mots servirent à spécifier le travail des gens de la campagne. En dépit de leur généralité initiale ('laboureur', 'cultivateur', 'agriculteur'), ils amorcèrent une rupture avec le terme de 'paysan' en appelant à une définition toujours plus technique de l'activité, prémice d'une idée de métier »** [Maresca, 1985a, 189].

Quoi qu'il en soit, si la situation de ces 'paysans' s'améliore à partir de la fin du 19^e siècle, il faudra cependant attendre l'entre-deux-guerres et la baisse sensible de main-d'oeuvre pour que les conditions de vie de ces petits paysans changent. On peut noter, par exemple, que les profondes mutations concernant les contrats de métayage (modification des baux, suppression de l'impôt colonique) et parfois le passage au fermage n'auront lieu qu'à partir des années trente¹⁰⁵, les revendications du syndicat des

métayers au début du siècle n'ayant pas, dans un premier temps, réussi à obtenir gain de cause¹⁰⁶. On voit alors comment le système charolais loin de se réduire à une 'élite' est plutôt caractérisé par de fortes inégalités sociales.

4.3.3 Situation de l'élevage charolais au début du 20^e siècle

Avec l'exode rural, et progressivement l'investissement des disponibilités financières en dehors de l'agriculture, les grandes propriétés nobles et bourgeoises reculent au début du 20^e siècle¹⁰⁷. Selon Bourdon (1998), l'encadrement de l'élevage est réorganisé dans l'entre-deux-guerres par l'Etat avant d'être confié aux 'grands éleveurs spécialisés' [Bourdon, 1998, 19].

De nombreux fermiers ont pu racheter leur terre et devenir propriétaires. Le développement de la moyenne propriété continuera après guerre engendrant selon Boichard (1971) une classe de paysans moyens. Celle-ci progressera au détriment de la grande propriété, mais également en récupérant une partie des petites propriétés, qui appartenaient à des paysans qui pour survivre se louaient en partie sur d'autres exploitations en tant que journaliers ou salariés agricoles, et qui ont profité du mouvement d'exode vers les centres urbains. L'évolution s'est donc accompagnée d'une concentration assez marquée des exploitations : les très petites propriétés ont disparu, tandis que la propriété d'étendue moyenne de 40 à 60 hectares s'est développée aux dépens à la fois de la petite et de la grande propriété, même si certaines spécificités régionales perdurent. La Nièvre, en 1929, est un des départements qui compte le plus d'exploitations agricoles dépassant 100 hectares¹⁰⁸. Par contre, le nombre d'exploitations moyennes (10 à 50 hectares) est relativement faible, et il y a encore une masse de très petites exploitations dans lesquelles les agriculteurs trouvent des revenus complémentaires plus ou moins aléatoires comme journaliers, artisans, travailleurs saisonniers [Spindler, 1991].

Si les exploitations de type polyculture élevage, se sont orientées vers l'élevage de charolais, cet animal 'noble' n'est bien souvent cependant qu'une production parmi tant d'autres. Selon Geoffroy (1978), le mouvement de spécialisation de l'élevage charolais est freiné par la crise économique des années trente. En 1950, pour une ferme de cinquante hectares située en Sologne Bourbonnaise, Spindler (1991) note ainsi qu'elle comprend

¹⁰⁵ L'instauration du statut du fermage ne sera effectué qu'à partir de 1946.

¹⁰⁶ voir C. Gagnon (1920) et la description du basculement vers le rachat par certains métayers, suite à l'augmentation du prix du bétail, de leur domaine. De là, sera issue la société d'agriculture de l'Allier, aux mains de cette nouvelle génération de propriétaires 'instruits, expérimentés qui secouent apathies et routines, améliorent les cultures et sélectionnent le bétail' d'après Gagnon cité par Cavailhès et al, 1991, page 16.

¹⁰⁷ Selon Boichard, 1971, la surface moyenne de la grande propriété noble passe de 507 ha en 1833 à 257 ha en 1914; et la propriété bourgeoise de 202 ha à 150 ha pour la même période.

¹⁰⁸ Selon J-B. Viallon, 1976, la proportion des exploitations de plus de 50 ha est deux fois plus importante en Bourgogne qu'en France.

trente quatre bovins, dont dix vaches, trois chevaux, cinq truies, cent cinquante à deux cents volailles et, pour une ferme de trente hectares située dans le charolais, il relève dix vaches, trois truies, trois chevaux, une centaine de volailles. De plus, à partir de la fin du 19^e siècle, l'élevage du cheval se développe en complément de l'élevage charolais et il est utilisé pour remplacer les boeufs au travail. Le cheptel caprin est également en progression dans cette zone. Dans beaucoup de petites exploitations, la chèvre, fournit en effet, l'essentiel des produits laitiers destinés à la famille.

Ainsi, si l'élevage du boeuf charolais est alors spécifique à la petite région de production du charolais, cette zone reste en même temps diversifiée par la production d'autres types d'élevages (caprin, ovin, volaille, porcin,...), l'élevage du charolais restant pendant longtemps un luxe. C'est alors progressivement que les exploitations agricoles de ces zones se sont orientées vers le 'tout charolais'. Mais cette spécialisation recouvre elle-même une diversité de produits comme le montre l'étude réalisée par Naudin (1916) pour la Nièvre au début du 20^e siècle. Sur une même exploitation, ainsi, on peut distinguer :

l'élevage ordinaire qui consiste à nourrir des vaches à veau dont on vend les produits, mâles ou femelles à trente mois pour la boucherie. Généralement, les vaches mettent bas à la fin de l'hiver. Après une sortie des étables au printemps elles restent toute la belle saison au pâturage avec les veaux. A l'automne les veaux sont sevrés. Les mâles sont castrés et élevés jusqu'à l'âge de 30 à 40 mois pour être vendu soit à des emboucheurs, soit à des betteraviers des plaines du bassin parisien et du Nord. Dans quelques régions, en fonction du type de sol, les animaux sont vendus dès 18-20 mois (c'est notamment le cas pour le Morvan) ;

l'élevage des reproducteurs, plus spécialisé et moins généralisé, qui exige un troupeau plus sélectionné, des connaissances techniques plus approfondies, un milieu propice et aussi une clientèle qui ne s'obtient qu'à la longue ;

l'engraissement, qui consiste en l'achat de bêtes maigres au printemps aux éleveurs n'ayant pas une qualité d'herbages suffisante et à la mise au pré de ces animaux dans les fameuses embouches jusqu'à la vente à la boucherie en automne ;

les boeufs et vaches de trait qui, sans constituer une spéculation tout à fait à part, car ces animaux sont plus tard livrés à l'embouche, mérite une place spéciale ;

la production de lait est peu importante car l'élevage des jeunes animaux impose au fermier l'obligation de les laisser près de leur mère consommer entièrement le lait.

Des analyses qui précèdent, on retiendra ainsi l'idée qu'au début du 20^e siècle, l'agriculture du bassin charolais a principalement trait à l'élevage charolais même si les activités qui s'y rapportent sont jugées plus ou moins 'nobles' et rémunératrices, et

demandent des compétences particulières se traduisant par des différenciations sociales assez marquées, comme par exemple la distinction entre 'éleveurs' et 'engraisseurs'. On peut, à ce propos, rendre compte de la division technique de la production des bovins charolais qui repose en partie depuis le début du siècle sur la distinction entre les 'éleveurs' et les 'engraisseurs'. Celle-ci prend en compte les conditions naturelles, le parcellaire et la richesse des régions. « La flore prairiale de l'Auxois permet d'engraisser des animaux sans achats exagérés d'aliments pour compléter la ration ; alors que les terres ingrates du Morvan permettent d'élever des animaux gras, mais non de les emboucher » [Cavailhès, 1989, 16]. Certains auteurs ne manquent pas de faire remarquer les différences de positions économiques et sociales associés aux conditions naturelles des régions agricoles [Cognard 1963, Bonnamour, 1966]. « Il faut voir l'amertume de l'éleveur (du Morvan) qui calcule qu'en six mois, l'emboucheur va gagner sur sa bête trois à six fois plus que lui en trois années » [Bonnamour, 1966, 77].

A travers cette description des différentes activités liées à l'élevage bovin charolais au début du siècle, il est ainsi possible de rendre compte à la fois d'une certaine homogénéité de la 'zone charolaise' du fait de sa production dominante et spécialisée de l'élevage charolais, et de certaines inégalités fortes entre l'exercice de différentes activités de l'élevage constitutive de ce 'monde professionnel de l'élevage charolais'.

L'objectif principal de ce chapitre était de proposer une lecture du socle sur lequel s'est constitué le monde professionnel de l'élevage charolais. Comparée à l'histoire rurale française, l'évolution de l'agriculture de la région charolaise a suivi, jusqu'au début du 20^e siècle, les grandes tendances de développement agricole observées au niveau national. Ainsi, peu de distinctions sont à noter, à propos des différentes catégories sociales, du contexte économique et social (crises de surproduction, développement des axes de communication et diffusion des marchandises etc.). Toutefois la région que nous avons décrite est marquée par la spécialisation dans la production d'animaux de boucherie.

Ce qui a d'abord été le privilège de quelques grands marchands et industriels de la Saône-et-Loire et de la Nièvre au début du 19^e siècle deviendra peu à peu l'orientation principale de l'activité agricole de toute une région agricole¹⁰⁹. Cependant, nous avons également noté que cette production est marquée par une forte hiérarchie entre différentes couches sociales qui sont plus ou inégalement reconnues comme détentrices de la 'bonne' orientation du développement agricole sur cette 'zone' en fonction de différents intérêts et conceptions de l'élevage charolais. La manière dont deux 'types' de notables se sont opposés au 19^e siècle sur la définition de la race ou encore l'expression de la condition sociale des métayers sont significatifs de la diversité de conceptions qui ont transcendées le développement de ces régions d'élevage [Geoffroy, 1978].

Enfin, si la démocratisation progressive de cette activité semble bien affirmée à partir de la fin du 19^e siècle, il reste que le métier d'éleveur charolais demeure fortement marqué par le développement particulier de l'élevage charolais tel qu'il s'est constitué à travers l'idée d'une activité nobiliaire, distinctive, réservée à quelques 'figures de l'élevage'. La manière dont les éleveurs peuvent ainsi faire référence, encore aujourd'hui, à certains 'marqueurs' de la profession tels que, par exemple, les concours de boucherie

¹⁰⁹ Une présentation géographique du bassin de l'élevage charolais est faite en annexe I-1

et d'animaux reproducteurs, la détention d'animaux inscrits ou encore l'appartenance à un comité agricole, révèlent la prégnance de cet héritage culturel et social singulier du 'métier d'éleveur charolais'.

Chapitre 5. L'élevage charolais dans le mouvement de professionnalisation de l'agriculture

S'il y a une vérité, c'est que la vérité du monde social est un enjeu de luttes : parce que le monde social est, pour une part, représentation et volonté ; parce que la représentation que les groupes se font d'eux mêmes et des autres groupes contribue pour une part importante à faire ce que sont les groupes et ce qu'ils font. La représentation du monde social n'est pas un donné, ou, ce qui revient au même, un enregistrement, un reflet, mais le produit d'innombrables actions de construction qui sont toujours déjà faites et toujours à refaire. Elle est déposée dans les mots communs, termes performatifs qui font le sens du monde social autant qu'ils l'enregistrent, mots d'ordre qui contribuent à produire l'ordre social en informant les groupes qu'ils désignent et qu'ils mobilisent. Pierre Bourdieu, « La paysannerie , une classe objet » 1977, p2.

Toutes les analyses qui portent sur l'émergence du métier d'agriculteur partent de l'idée selon laquelle la 'véritable' révolution agricole, et, par conséquent, cette émergence ne s'effectue que dans les années d'après guerre, suite à une crise profonde de 'l'état de paysan' et de l'organisation sociale dans laquelle s'inscrivait cet état, celle de la France rurale telle qu'elle s'était stabilisée tout au long du 19^e siècle. Même si dans la deuxième moitié du 19^e siècle, la création de tout un ensemble d'organisations¹¹⁰ participent à la mise en place d'une professionnalisation des activités agricoles par la manière dont elles contribuent à les encadrer, il est en effet, difficile jusqu'alors de parler 'd'un' métier d'agriculteur. Hubscher (1997) s'interroge bien sur l'existence d'une identité paysanne et de ses fondements au 19^e siècle, mais sans pouvoir la référer directement au métier d'agriculteur [Hubscher, 1997, 65]¹¹¹. Et selon E. Weber (1976), renvoyant sur ce point aux analyses de Roberd Redfield, il convient de faire une distinction entre « le paysan pour lequel l'agriculture est un mode de vie, non une source de profit, et l'agriculteur qui pratique l'agriculture comme une industrie, et considère la terre comme un capital et une marchandise. En ce sens, pendant une grande partie du siècle, la plupart des français qui travaillaient la terre et beaucoup de ceux qui la possédaient étaient des paysans, conservant les anciennes manières, produisant sans trop se soucier du marché, s'en remettant essentiellement à la productivité naturelle de la terre » [Eugen Weber, 1976, 175-176].

Comment va donc s'opérer le passage de 'l'état' de paysan au 'métier' d'agriculteur dans la première moitié du 20^e siècle ? C'est ce que nous allons chercher à expliciter

¹¹⁰ Notamment la création des Chambres d'Agriculture, du Ministère de l'Agriculture, des Syndicats agricoles.

¹¹¹ L'auteur renvoie à Henri Mendras (1970) page 49 et à l'imprécision du terme paysan qui définit un état et non un métier.

dans ce chapitre, pour examiner comment le monde de l'élevage charolais s'est inscrit dans cette transformation et dans le champ professionnel qui en a résulté. Pour cela, nous commencerons par revenir sur l'analyse sociologique des fondements de la 'modernisation' de l'agriculture que nous avons présentée dans notre première partie en examinant de manière plus approfondie, comme y invitent Coulomb et Nallet (1980)¹¹², les origines et les modalités de cette mutation¹¹³. La présentation de la manière dont ont émergé, au travers de tout un ensemble de débats, la volonté de mettre fin au 'retard agricole' français et une certaine orientation qui a conditionné le devenir ultérieur de ce secteur nous permettra ensuite de montrer comment la 'modernisation de l'agriculture' s'est traduite au niveau du monde de l'élevage charolais et a abouti dans les années quatre-vingt à un renouvellement de la façon d'envisager la question de la redéfinition du métier d'éleveur.

Section 5.1 La sortie de 'l'ordre éternel des champs' et l'émancipation progressive du monde paysan

La mise en évidence d'un retard agricole français au début du 20^e siècle est un thème récurrent dans la plupart des analyses de la modernisation de l'agriculture¹¹⁴. Il est alors important de rappeler dans quel contexte est dénoncé ce retard, avec quelle diversité dans les prises de position auxquelles il donne lieu. Parce que c'est avec l'idée d'une 'nécessaire' modernisation de l'agriculture qu'émerge le socle même du champ professionnel agricole qui va se dessiner dans les années 50-60, il nous semble, en effet, utile de reprendre, bien que cela ait été déjà décrit maintes fois¹¹⁵, les raisons, d'abord, dans lesquels l'agriculture française a pu être alors perçue comme en retard, et celles ensuite qui ont amené à l'émergence d'une nouvelle conception de l'agriculture que les lois d'orientation agricole de 1960-62, qui confient le soin de gérer la mise en oeuvre de la politique agricole à 'la profession', viendront officialiser.

¹¹² Coulomb et Nallet (1980) montrent bien comment l'analyse simpliste qui considère la modernisation de l'agriculture comme résultant d'un élan collectif poussé par les jeunes agriculteurs de la JAC (jeunesse agricole catholique) qui seront à l'initiative de la création du centre des jeunes agriculteurs en 1956 ne suffit pas à rendre compte de l'histoire de la transformation des organisations professionnelles agricoles et aboutit à passer sous silence les conditions d'apparition de ce groupe issu de la JAC et également tout un pan de l'histoire du développement de la politique agricole pourtant essentiel dans la construction de l'agriculture 'moderne'.

¹¹³ Nous tâcherons ici toutefois de nous en tenir au 'cadre' dans lequel s'est engagé ce processus de modernisation, nous ne reviendrons donc pas directement sur la remise en cause du modèle productiviste suffisamment décrite dans le premier chapitre, ni sur le phénomène de 'crise' qu'il traverse, ces points étant discutés ici seulement à propos du monde de l'élevage charolais soit dans la deuxième section.

¹¹⁴ Même si certains dénonceront ce retard comme un 'mythe' (cf. Servollin 1989, Coulomb, Nallet, 1980), le caractère 'pré-capitaliste archaïque' de l'agriculture ne faisant que manifester les conditions de l'insertion 'effective' de ce secteur dans le fonctionnement d'une économie capitaliste [Coulomb, Nallet (1980) pp.6-8], il reste qu'il est bien au coeur des débats.

¹¹⁵ Nous nous appuyons ici sur les analyses de Marcel Faure (1966), Pierre Barral (1968) et Georges Duby *et al.*, (1976b), et sur l'approche proposée par Coulomb et Nallet (1980) de la genèse des orientations prises par l'agriculture française à cette époque.

Le principal débat, relatif au secteur agricole, émerge dès le début du 19^e siècle et reviendra sur le devant de la scène publique de façon répétée. Il concerne la place que l'agriculture doit avoir dans la société et participera à la définition progressive d'un accord autour de l'idée que le développement de l'agriculture ne peut être réalisé sans la mise en oeuvre d'une véritable politique dans ce domaine et notamment de mesures 'd'encouragement' à la production destinées à atteindre ce qui était alors posé comme un objectif central, l'autosuffisance alimentaire. Cependant, cette nécessaire 'adaptation' de l'agriculture ne va pas s'imposer de manière immédiate. Elle met en jeu en effet des couches de paysans et des groupes intéressés à la définition du rôle de l'agriculture dont les intérêts sont très divers. Sans reprendre l'ensemble des 'luttres' qui se sont déroulées, au fil de l'histoire agricole, entre les différentes organisations exprimant ces intérêts, nous pouvons distinguer ici schématiquement deux phases. La première est caractérisée par la place centrale qu'y occupe l'idée de la nécessité du maintien d'une paysannerie soumise à des élites externes au monde agricole, la deuxième correspond au développement progressif de l'expression des agriculteurs eux-mêmes et au développement d'une parité avec le reste de la société.

5.1.1 Manifestations et prise de conscience du 'retard agricole' français depuis la fin du 19^e siècle jusqu'aux années cinquante

Le déclin de l'agriculture française qui caractérise la fin du 19^e siècle est généralement référé à un manque de volonté de développer réellement ce secteur d'activité au même titre que les activités industrielles, même si la création, en 1851 des Chambres d'Agriculture¹¹⁶, celle en 1881 d'un Ministère de l'Agriculture et la reconnaissance de l'agriculture au même titre que d'autres activités professionnelles par l'autorisation donnée, en 1884, à la création de syndicats agricoles témoignent aussi de la montée de l'attention portée à ce secteur. A la fin du 19^e siècle, en effet, l'état va décider de mettre en place des mesures protectionnistes pour faire face aux crises économiques françaises et lever l'inquiétude qui pèse sur le secteur agricole du fait de l'ouverture de marchés au reste du monde, ouverture qui se traduit par l'essoufflement de certains secteurs industriels et la crise des revenus des céréaliers dans les années 1880-1890. La mise en oeuvre de cette politique de repli associée au nom de Jules Méline alors ministre de l'agriculture de l'époque, sera considérée comme ce qui marquera le coup d'arrêt du progrès agricole initié au 18^e siècle.

Les orientations agricoles qui seront prises au niveau des pouvoirs publics sont perceptibles, selon Muller (1984), à travers le rôle de ceux qui ont en charge le développement agricole durant cette période. Il existe en effet un continuum dans la conception de l'agriculture française entre les anciens notables et les institutions républicaines, continuum qui s'exprime à travers 'le rôle de maintenance' de la paysannerie que partage les uns et les autres. Du point de vue de l'organisation de la profession, il faut rappeler que ce sont les grands propriétaires qui organiseront le premier mouvement professionnel agricole entre 1880 et 1914. Déjà à l'origine de la Société des

¹¹⁶ Elles avaient alors essentiellement pour mission d'éclairer le gouvernement sur l'état économique de l'agriculture. Elles seront supprimées en 1871 pour réapparaître seulement en 1919 [Muller, 1984].

Agriculteurs de France en 1867, ils s'approprièrent les instances syndicales lors de la création du Syndicat Central des Agriculteurs de France en 1885, puis de l'Union Centrale des Syndicats Agricoles, les républicains n'ayant pas réussi à s'imposer dans cette structure. L'aristocratie rurale cherchera ainsi à préserver sa situation de rente foncière par le maintien de la petite paysannerie et du salariat agricole [Coulomb, Nallet, 1980, 14]. Face à ce 'syndicalisme de marquis', les républicains à tendance radicale chercheront à rivaliser en s'impliquant auprès des paysans d'un point de vue économique à travers le mouvement coopératif¹¹⁷. Ils créeront des coopératives, des mutuelles et des caisses de crédit.

Dans les deux cas, le mouvement professionnel agricole n'est pas le fait de paysans mais celui de la grande propriété terrienne d'un côté et de la bourgeoisie rurale de l'autre. Employant des moyens assez semblables pour assurer leur domination sur la masse paysanne, ces deux rivaux s'accordent également sur deux points. Ils cherchent d'abord à lutter contre l'exode rural pour préserver leur 'clientèle' (celle qui assure leurs rentes foncières dans un cas et constitue une proportion non négligeable de l'électorat dans l'autre cas). Ils soutiennent, ensuite, tous deux la politique protectionniste de l'agriculture développée par Jules Méline, politique rassurante, qui prolonge cette idée de la nécessité du maintien d'une masse paysanne dans les campagnes.

Cependant, cette même conception globale de l'agriculture est mise en oeuvre par ces deux groupes sociaux avec des intentions distinctes. Pour les grands propriétaires, il s'agit de séparer l'agriculture de l'industrie pour préserver une main-d'oeuvre rurale abondante et bon marché. Ils organisent pour cela des syndicats sur la base du village, puis des coopératives régionales de syndicats de village qui excluent toute représentation directe des paysans. A l'opposé, les républicains, qui cherchent à détourner la paysannerie de l'aristocratie à des fins politiques, mettront sur pieds des coopératives d'exploitants agricoles basées sur une adhésion individuelle, et dans lesquelles les exploitants ont un droit d'expression et sont soutenus par le Ministère de l'Agriculture. Au travers de ce mouvement coopératif, ils soutiennent une certaine autonomie économique de l'exploitation agricole [Coulomb, Nallet, 1980, 15].

En dépit de la politique agricole mise en place sous Méline, la crise agricole – crise des revenus (divisés par deux) et crise de structure due à l'exode rural - se verra amplifiée, suite à la première guerre mondiale. Cette crise relance ainsi le débat sur les conditions économiques et sociales de la production agricole. Cela d'autant plus que l'agriculture française a du mal à subvenir aux besoins alimentaires de la population française alors même que la population active agricole est encore majoritaire par rapport aux autres secteurs d'activités et reste sensiblement supérieure à la plupart des pays développés de l'Europe occidentale. En 1929, il faudra alors recourir à l'importation de divers produits alimentaires tels que la viande et certains produits dérivés de la production animale (oeufs, beurre, etc.). On commence donc à s'inquiéter devant l'aggravation de la situation et à parler du 'retard' agricole français. Une des principales causes de ce retard qui va être dénoncé est la conception même de l'agriculture qui avait conduit à la mise en oeuvre du protectionnisme, celle d'une économie semi-autarcique, engagée dans une

¹¹⁷ Gambetta sera à l'origine de la fondation de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture.

forme de développement telle qu' : « on allait voir subsister, jusqu'en 1945, une agriculture d'un type particulier, où l'immense majorité des exploitations pratiquait un système de polyculture élevage peu élaboré, peu intensif, ayant des caractères nettement archaïques. Adoptant très lentement les progrès techniques, ce système, d'une faible productivité, allait dégager très peu d'excédent de main-d'oeuvre. Pendant un demi-siècle, tout le monde pensa que cette routine somnolente participait de l'essence éternelle de l'agriculture » [Gervais *et al.* 1965, 31].

Si la réflexion sur l'insertion de l'agriculture dans une économie de marché ne s'est pendant longtemps pas posée dans les mêmes termes que pour la plupart des autres secteurs productifs (industrie, artisanat, etc.), c'est que l'agriculture n'était pas appréhendée comme devant directement répondre à des exigences économiques, mais plutôt comme contribuant indirectement au développement industriel en alimentant la population ouvrière. L'agriculture est utilisée à des fins de 'reproduction' et non à des fins 'productives' par les propriétaires fonciers qui en commandaient l'organisation [Lamarche, 1987]. Le paysan « **n'est ni un salarié, ni un capitaliste, mais un fournisseur de marchandises qui accepte de continuer à travailler tant que le prix qu'il retire de la vente de ses produits lui permet de reproduire sa force de travail** » [Duby *et al.*, 1976b, 436]. De ce fait, ce secteur 'à part des autres' va être de plus en plus considéré comme archaïque. Comment en effet approvisionner des villes en pleine croissance à partir d'une 'économie de cueillette', lorsque les paysans vendent au marché « **une année un veau de lait, l'année suivante, un beau boeuf gras, à moins que ce ne (soit) une pauvre vieille vache épuisée par dix vêlages** » [Gervais *et al.* 1965, 36] ?

A la fin de la première guerre mondiale et du fait d'une modification de l'organisation sociale de l'agriculture engendrée par une accélération de l'exode rural¹¹⁸, le débat concernant la place de l'agriculture dans la société se pose donc à nouveau et engendre de nouvelles oppositions autour, cette fois-ci, de quatre groupes principaux. Aux deux groupes précédents, il faut ajouter de nouvelles associations de grands exploitants¹¹⁹ et des organisations de petits exploitants¹²⁰. Avec l'exode rural, l'organisation des campagnes se modifie sensiblement, puisque la plupart des activités non agricoles ont disparu laissant la place à une plus grande proportion de paysans moyens, de moins en moins enclins à se soumettre à la tutelle de l'aristocratie foncière en déclin. Bien que cette couche de paysans n'ait pas encore les moyens de s'exprimer directement, une couche d'agriculteurs dirigeants de grandes exploitations mécanisées va s'imposer au sein du

¹¹⁸ Cette accélération est due à la crise économique et crise des structures agricoles de l'entre deux guerres, elle touchera principalement les ouvriers agricoles et les petits exploitants qui travaillent également dans de grosses exploitations en tant que journaliers.

¹¹⁹ Il s'agit des cultivateurs du nord qui sont à l'initiative de l'Association Générale des Producteurs de Blé et de la Confédération Générale de la Betterave appelés également cultivateurs-cultivants, puisqu'ils sont leur propre chef d'exploitation dégagé de la tutelle des propriétaires fonciers, [Cf. Duby *et al.*, 1976b, pp.419 et sq.].

¹²⁰ Ce dernier courant est généralement inspiré par la SFIO et le parti communiste. Les intérêts divergents des différentes couches paysannes prennent des apparences très variées selon les régions, et laissent l'impression d'une confusion générale au niveau des organisations agricoles, [Cf. Coulomb., Nallet, 1980, 18-19 ; Duby *et al.* 1976b, 404 et sq.].

mouvement professionnel, et avec elle, l'idée d'une prise en main de l'agriculture par les agriculteurs eux-mêmes. Ainsi, « **le développement du capitalisme, en amont et en aval de la production agricole (engrais, machines, concentration dans les industries de l'alimentation), oblige l'agriculture à redéfinir sa place dans le mode de production dominant** » [Duby *et al.*, 1976b, 432]. La 'masse' paysanne qui avait à faire à quelques notables se transforme et on voit apparaître de nouvelles distinctions. L'émergence d'un mouvement des 'cultivateurs-cultivants' bretons, dans les années trente, est ici particulièrement éclairante. Ceux-ci proposent une représentation de l'agriculture organisée autour de trois catégories sur la distinction desquelles ils insistent : les salariés agricoles, les propriétaires 'aux mains blanches' et la classe émergente de ces paysans cultivateurs, qui exploitent eux-mêmes leur propre terre. Même s'ils n'arriveront pas sur-le-champ à se faire entendre, il est intéressant de voir comment s'impose peu à peu un mouvement professionnel agricole enfin organisé par les paysans eux-mêmes. On peut noter aussi l'émergence de mouvements de 'paysans-ouvriers' qui s'affilieront aux syndicats ouvriers.

Dans cette deuxième phase de 'modernisation', le débat s'ouvre à une plus grande proportion d'individus ou groupes d'individus intéressés par l'avenir de l'agriculture. Certains perdent une partie de leurs prérogatives, d'autres gagnent un droit d'expression. Trois catégories sociales (grande propriété foncière, bourgeoisie rurale et nouvelle classe dirigeante agricole) sont alors présentes sur le devant de la scène professionnelle et oeuvrent pour des intérêts divergents¹²¹. Cette nouvelle classe de dirigeants paysans renvoie à de gros producteurs qui ont développé de nouvelles associations agricoles (notamment dans la viticulture, la céréaliculture, les betteraviers), des systèmes interprofessionnels afin d'organiser des marchés garantis par le biais de l'Etat et résorber les crises qui touchent leurs secteurs de productions spécialisés. C'est la fin de l'apogée de l'encadrement par des structures traditionnelles et le début de l'expression d'une 'conscience collective' des agriculteurs, même si ce changement se manifeste essentiellement dans un premier temps par la mise en place d'une nouvelle élite. Au travers des luttes entre ces différents protagonistes, c'est l'idée corporatiste qui va alors progressivement s'imposer. Cependant une distinction est à noter dans le rapport de ces courants à l'Etat et à l'industrie. Si pour les grands propriétaires, attachés à une politique conservatrice, le corporatisme doit permettre de renforcer une opposition à l'intervention de l'Etat, pour les agriculteurs 'capitalistes', à la recherche d'une parité avec l'industrie, il apparaît comme un moyen de pression pour obtenir un soutien de l'Etat moyennant des prix garantis¹²².

Quoi qu'il en soit, la domination de la propriété foncière sur le mouvement professionnel agricole cède la place à une nouvelle classe dirigeante de gros exploitants, qui vont être les principaux 'médiateurs' de la mutation du mouvement social paysan. Ainsi dans les années 1920-1930, si le paysan moyen s'émancipe de la tutelle de la

¹²¹ Nous mettons ici à part les paysans salariés qui organiseront leurs propre structure dans un autre cadre ainsi que ceux qui se rapprocheront d'un syndicalisme ouvrier.

¹²² Le thème de la corporation sera finalement développé par les notables et inspirera le régime de Vichy qui créa en 1940 la Corporation paysanne et dissout l'ensemble des organisations agricoles existantes.

grande propriété foncière, « ***il fait encore confiance aux autorités sociales traditionnelles qu'il juge efficaces et compétentes pour défendre ses intérêts, mais il en suit l'action et les interventions d'un oeil désormais plus critique. La grande masse change alors de chefs, mais elle continue à confier à une élite le soin de déterminer son intérêt et de guider son destin*** » [Duby et al., 1976b, 434].

Ce début d'expression des diverses 'couches sociales' agricoles prendra des formes relativement variées selon les régions¹²³. Cependant, ainsi que le propose Coulomb et Nallet (1980) dans leur analyse, nous pouvons faire l'hypothèse que la confusion apparente qui résulte de cette diversité d'expression a participé à l'avènement d'une agriculture plus moderne et unifiée. La diversité d'expression des intérêts des couches sociales des agriculteurs, accentuée par une grande variation de positions en fonction des régions, contribuera en effet à clarifier progressivement les revendications de chacun et à élaborer précisément un ensemble de thématiques communes (motorisation des exploitations agricoles, formation technique en agriculture, organisation de la filière, politiques agricoles) qui donneront son contenu à l'idée même de modernisation de l'agriculture. « ***On peut dire que les progrès de ce syncrétisme dans l'idéologie syndicale accompagnent le mouvement qui modifie les structures sociales de la paysannerie française de 1920 à 1960 et qui se caractérise par la dissolution progressive de son organisation en couches sociales nettement différenciées. Ce mouvement d'unification du discours, auquel contribuent de manière décisive la JAC puis le CNJA, s'achève par l'éclosion du syndicalisme agricole moderne, manifestant ainsi clairement que l'agriculture est désormais composée d'exploitations où le travail est presque exclusivement d'origine familiale*** » [Coulomb, Nallet, 1980, 20-21]. Ainsi et contrairement à ce qui est assez fréquemment admis, l'élaboration de l'idée de modernisation renvoie à des débats qui se sont développés de la fin du 19^e siècle jusqu'au milieu du 20^e siècle, et elle a un caractère très progressif. C'est un petit groupe social très particulier qui s'en saisira dans les années cinquante pour opérer ce qu'il présentera alors comme une rupture radicale avec 'l'ordre éternel des champs'.

5.1.2 Le processus de modernisation de l'agriculture et la mise en place du modèle productiviste

Les années qui suivent la deuxième guerre mondiale vont être caractérisées par la volonté d'affirmer l'existence d'un véritable secteur de production agricole, comme composante à part entière de la société et de l'économie globale. Ce sont les fondements de ce que Michel Debatisse (1963)¹²⁴ a appelé par la suite la 'révolution silencieuse' que nous allons donc maintenant présenter pour dégager les normes professionnelles qui seront alors au coeur de la fabrication de l'agriculture 'moderne' et de la constitution d'une

¹²³ Voir Coulomb., Nallet (1980) et l'importance qu'ils donnent aux études régionales pour mieux appréhender l'histoire des organisations agricoles qui seront constitutives du syndicalisme agricole moderne.

¹²⁴ Michel Debatisse (1964) est un des créateurs et responsables du CNJA. Il a également été président de la FNSEA de 1979 à 1981.

certaine identité professionnelle agricole.

a) L'émergence d'une conscience collective moderniste

Si l'idée de modernisation voit le jour c'est parce qu'elle répond à de nouvelles exigences. Le contexte économique et social de l'après-guerre joue d'abord un rôle important dans cette nouvelle orientation de l'agriculture. Avec la forte croissance démographique qui résulte du baby-boom, la recherche de productivité aussi bien agricole qu'industrielle est devenue indispensable pour satisfaire la demande. D'un autre côté, l'accélération de l'exode rural renforce encore cette exigence pour ceux qui restent dans l'agriculture. Mais, plus globalement, la transformation qui s'opère alors présente des aspects qui sont aussi bien sociaux et culturels qu'économiques : **« (si) l'Etat et les entreprises para-agricoles (...) ont tout intérêt à ce que (l') agriculture traditionnelle semi-autarcique se transforme en un secteur de production dynamique, à la fois producteur et consommateur (...) la paysannerie elle-même connaît une crise d'identité face au puissant développement urbano-industriel et aux nouvelles valeurs qui en résultent et pénètrent progressivement jusque dans les campagnes les plus reculées »** [Lamarche, 1992, 86].

Ce qui est en question c'est donc un changement de 'rôle' de l'agriculteur que marque bien la substitution à l'idée de 'maintien' des agriculteurs de celle 'd'adaptation' : **« on parle alors de l'exode rural comme naturel (et le retour à la terre serait jugé insensé). On prône la satisfaction alimentaire du consommateur qui est affirmée comme le but essentiel de l'agriculture. Désormais le rôle de l'agriculture ne doit donc plus être de préserver les 'valeurs fondamentales de la civilisation' face à la décadence de la société urbaine, mais de nourrir au moindre coût et avec la meilleure qualité possible la population »** [Muller, 1984, 22]¹²⁵. L'essentiel de cette transformation réside dans la capacité des agriculteurs à relever le défi d'un accroissement sensible de la productivité. Cela passe bien entendu par l'idée d'une nécessaire formation de l'agriculteur ce qui modifie substantiellement la conception de l'agriculture puisque l'on parle alors de métier d'agriculteur au même titre que l'ensemble des métiers. **« Le métier d'agriculteur peut et doit s'apprendre comme tous les métiers et pas seulement face au 'grand livre de la nature' par la médiation poétique du petit-fils faisant l'école buissonnière en compagnie de l'ancêtre sentencieux, dépositaire de la sagesse éternelle »** [Gervais et al., 1965, 49].

La modernisation s'effectue donc à l'aide de la mécanisation (la valorisation du métier par le tracteur comme outil de travail), de l'utilisation de nouvelles techniques culturales, de la sélection au niveau de la production animale, etc., tout ce qui contribue à la transformation du paysan et à son intégration totale à l'économie de marché [Gervais et al., 1976b, 451 et sq.]. La place nouvelle faite au conseil agricole rend bien compte de cette modernisation. C'est lui qui sert de relais entre la science et la pratique. **« Le souci**

¹²⁵ Ce nouveau rôle, présenté ici au niveau national, est également perceptible dans le cadre plus général de la PAC telle qu'elle est instituée par le traité de Rome de 1957 et vise à répondre aux cinq objectifs suivants : accroître la productivité de l'agriculture, assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs, stabiliser les marchés, garantir la sécurité d'approvisionnement et assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

de productivité s'apparente pour les agriculteurs à cette époque à un souci de prouesse technique. (...) Mais le mot d'ordre principal, c'était la mécanisation. C'était l'époque où le tracteur devient le symbole de 'l'exploitant agricole' par opposition au 'paysan'. D'abord adopté par une minorité 'éclairée', il rallie peu à peu même les plus sceptiques » [Muller, 1984, 20].

Il s'agit donc plus précisément de changer l'image de l'agriculture française, du point de vue des agriculteurs eux-mêmes à partir de la recherche d'une amélioration de leurs conditions de vie, mais aussi dans l'espoir qu'elle soit davantage reconnue socialement : *« l'adhésion à ce nouveau système de représentation se fera d'autant plus aisément que l'image de la paysannerie est dévalorisée ; le paysan est un plouc, un cul-terreux, un ventre à choux, un bouseux, etc., nous sommes bien loin de l'ordre éternel des champs. Tout cela va entraîner une réelle transformation des rapports au travail, une autre façon de concevoir 'le métier'. Ces travailleurs de la terre, autrefois nommés paysans, sont devenus pour la plupart, ou cherchent encore à devenir de véritables petits entrepreneurs familiaux* » [Lamarche, 1987, 449]. Nombre d'analyses soulignent alors l'importance pour les agriculteurs de ce changement d'image et de ce passage du paysan au technicien, au petit chef d'entreprise 'réhabilité' dans la société 'industrielle'.

b) Le rôle des Jeunes Agriculteurs dans l'entreprise de modernisation de l'agriculture

Ce nouveau système de représentation, s'il s'inscrit bien dans un nouveau rapport d'ensemble de la société à l'agriculture, est particulièrement porté par ceux que l'on considère comme les agents principaux de la réorganisation que ce secteur va alors connaître, les jeunes agriculteurs du Centre National des Jeunes Agriculteurs, créé en 1956, issus, pour la plupart, du mouvement de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC). Coulomb et Nallet (1980) décrivent ainsi la manière dont, à travers la JAC, alors constituée en véritable instrument de redéfinition du rôle de l'agriculture, ce groupe de jeunes agriculteurs, va opérer une rupture avec l'esprit conservateur de l'agriculture de l'entre-deux-guerres. C'est parce que les Jeunes agriculteurs vont s'appuyer sur des ressources mobilisables internes au monde agricole qu'ils vont intéresser une majorité d'agriculteurs prêts à adhérer à l'analyse jaciste de la modernisation tant ils sont désireux d'accéder à une parité avec le reste de la société. Concrètement, la théorie du développement de l'agriculture portée par la JAC repose sur l'idée d'assimiler la production agricole aux normes de la production industrielle. Elle prétend notamment par un accroissement des quantités produites des marchandises vendues, offrir à moyen terme aux paysans un niveau de vie comparable à celui des autres catégories sociales. Et c'est alors d'abord en dehors du syndicalisme agricole que va prendre forme l'idée de *restructuration* de l'agriculture.

Il faut en effet, rappeler ici qu'à la sortie de l'expérience de Vichy, l'autorisation est rendue aux organisations agricoles de se constituer librement. La volonté de la Corporation paysanne sera de se dégager de la tutelle de l'Etat¹²⁶. Un affrontement aura alors lieu entre les partisans de la gauche au pouvoir qui revendiquent un principe unitaire mais démocratique en cherchant à fédérer les différentes composantes de la profession

agricole au sein de la Confédération Générale de l'Agriculture (CGA) et qui échouera face à la FNSEA créée en 1945 qui parviendra progressivement à s'imposer dans l'ensemble des organisations professionnelles et sera dirigée majoritairement par des représentants de la grande culture. La FNSEA réussira à faire reconnaître son rôle de défenseur de la paysannerie face à la CGA, mais elle ne parviendra pas à engager une réorganisation du secteur d'activité agricole. C'est alors plus directement les Jeunes Agriculteurs modernistes qui réussiront à infliger un changement dans les orientations économiques de l'agriculture en cherchant à s'imposer dans un monde professionnel où les postes de responsabilités sont réservés aux cultivateurs et où seuls les chefs d'exploitation représentent l'ensemble des membres de l'exploitation familiale dans les organisations professionnelles. La Jeunesse Agricole Catholique, d'abord créée, dans la fin des années vingt, dans l'intention de remplir des missions d'ordre culturel et religieux va rapidement aborder les préoccupations d'ordre professionnel de ces jeunes qui se mobiliseront dans l'idée de 'bâtir des campagnes modernes et humaines' (Houée, 1972, 8)¹²⁷. Amenés à s'interroger aux conséquences de la modernisation de l'agriculture, ils s'impliqueront dans la gestion des exploitations familiales à travers le développement d'initiatives visant au développement du progrès technique et toucheront une majorité d'agriculteurs se reconnaissant dans le discours issu de l'idéologie jacobine. Les jeunes agriculteurs réussiront ensuite à s'imposer politiquement. En revendiquant le droit d'une reconnaissance syndicale pour les jeunes agriculteurs, ils créeront, en 1956, le CNJA. Intégré à la FNSEA, le CNJA reconnu comme le syndicat des agriculteurs âgés de 21 à 35 ans, et dirigé par d'anciens leaders de la JAC, sera la seule organisation professionnelle agricole à approuver en 1960 la loi d'orientation agricole élaborée par le gouvernement qui lui permettra d'acquérir une représentativité égale aux autres organisations professionnelles alors reconnues (la FNSEA, les chambres d'agriculture et le mouvement coopératif et mutualiste). Les Jeunes Agriculteurs faisant office de 'modèle paysan' par le biais du CNJA et de la 'nouvelle' FNSEA deviendront ainsi les interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics qui contribueront à la mise en place de leur hégémonie, l'Etat leur déléguant toute une part de la gestion du secteur¹²⁸. Quoiqu'il en soit, l'analyse proposée par Coulomb et Nallet (1980) exprime bien l'idée principale d'une 'révolution silencieuse' ou 'révolution dans les têtes' caractérisant cette période. **« L'intensification du travail paysan depuis la deuxième guerre mondiale est aussi le produit du travail qui s'est accompli dans la conscience des paysans formés par le syndicalisme, elle est le résultat d'une pratique sociale »** [Coulomb, Nallet, 1980, 45].

¹²⁶ Pétain avait dissout et remplacé en 1940 l'ensemble des organisations agricoles par la Corporation paysanne qui sera mise en 1942 sous la tutelle du seul ministre de l'Agriculture.

¹²⁷ La JAC jouera un rôle considérable dans la formation des jeunes ruraux et incitera une partie d'entre eux à entreprendre des études agricoles en vue d'assumer des responsabilités sociales et professionnelles dès les années trente.

¹²⁸ Ainsi, selon le décret du 11 avril 1959, la responsabilité de la 'vulgarisation agricole' est concédée à la profession à travers les Groupements de Vulgarisation Agricole (GVA), et deviendront un instrument de diffusion de la nouvelle vision du métier d'agriculteur de ces nouveaux dirigeants. Ils succèdent aux CETA jugés plus 'élitistes' par les pouvoirs publics et le syndicalisme agricole. Cf. Bruno Lemery (1991) pp.75 et sq ; Pierre Muller (1984) pp.25 et sq.

c) La définition de 'l'agriculture professionnelle' à partir des lois d'orientation agricole des années 60-62 face à une agriculture retardataire jugée inadaptée

Nous venons de voir comment l'idéologie jaciste a été relativement bien perçue par l'ensemble des agriculteurs. Elle incarne, en effet, une volonté de 'démocratisation' de l'agriculture, fondée sur un appel à la prise en main par les agriculteurs eux-mêmes de leur avenir. C'est donc avec enthousiasme qu'est affiché le nouveau modèle agricole vers lequel il faut tendre pour réaliser la modernisation agricole nécessaire à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs et à la revalorisation de leur position sociale. Pour autant, les lois d'orientations agricoles de 1960-62 qui vont officialiser ce modèle expriment essentiellement une définition du rôle de l'agriculture que n'est en mesure de soutenir qu'une fraction seulement des agriculteurs. Ainsi, au regard des trois agricultures que distingue la JAC, celle condamnée que représentent les agriculteurs qui sont sur des systèmes jugés retardataires, celle rejetée des agriculteurs 'capitalistes' qui contrôlent des associations de productions spécialisés (betteraviers, céréaliculteurs, viticulteurs) et celle que se veut promouvoir le syndicalisme 'moderniste', c'est à la caractérisation de cette troisième voie que les nouveaux dirigeants vont s'attacher. Que recouvre-t-elle ? C'est ce que nous allons préciser en examinant comment la loi d'orientation de 1960 et la loi complémentaire de 1962 vont donner corps à l'idéologie jaciste et avec quelles conséquences sur l'ensemble des agriculteurs.

Au départ, c'est suivant l'état d'esprit 'collectif' incarné par la nouvelle FNSEA et le CNJA que l'agriculture s'engage dans la voie de l'industrialisation¹²⁹. Il est attendu de l'agriculteur qu'il change afin d'entrer dans l'ère de la rentabilité en intégrant un rôle de 'vrai' producteur au même titre que tout autre entrepreneur. Il convient de 'professionnaliser' l'agriculture, pour quelle soit en phase avec la fonction 'nourricière' que l'ensemble de la société souhaite qu'elle joue, même si cela doit se faire au prix d'une réorganisation radicale de la production et de quelques sacrifices.

Bien sûr, il est reconnu que tous les secteurs d'activité ne peuvent être rationalisés au même rythme, certains (l'élevage notamment) appelant un investissement technico-scientifique particulier pour pouvoir s'engager dans des pratiques plus intensives. Les handicaps de certaines productions et de certaines régions doivent donc être pris en compte mais ils sont jugés temporaires. L'idée dominante est néanmoins qu'un rattrapage est possible même pour les secteurs de production plus difficilement 'adaptables' pourvu qu'ils s'engagent résolument dans la voie d'une inéluctable 'industrialisation'. Et c'est bien une telle orientation que, depuis les années cinquante, la politique agricole a entrepris de soutenir. D'après le rapport du commissariat à la productivité pour 1955-1956, « ***l'augmentation du revenu doit passer par l'amélioration des rendements et de la productivité : sans qu'il soit question d'aucune manière de pénaliser les exploitations évoluées, ces mesures doivent***

¹²⁹ Voir notamment Gervais, *et al.* (1965), pour avoir une idée de l'état d'esprit de cette époque qui traverse l'agriculture. Les auteurs reviendront d'ailleurs quelques années plus tard sur les limites de cette visée d'industrialisation de l'agriculture [Servolin *et al.* 1973].

tendre à relever le niveau de productivité des exploitations retardataires. Nous retiendrons cette perspective comme un des éléments fondamentaux qui doivent guider le gouvernement dans le choix de sa politique agricole » [Muller, 1984, 23]¹³⁰. Dès lors, l'exode rural n'est plus perçu comme un drame, mais comme une opportunité à saisir pour permettre à ceux qui restent de se moderniser au nom de la rentabilité économique. Cette 'industrialisation' nécessite en effet de passer par un agrandissement substantiel des exploitations, permettant la mise en place de véritables 'entreprises agricoles'. Si chacun semble donc prêt à accepter ces sacrifices afin d'accéder aux conditions de vie de la 'nouvelle société', la plupart des analyses socio-économiques portant sur cette période de l'histoire agricole montrent bien comment la définition de cette 'seule' voie possible du nouveau métier d'agriculteur a été ordonnancée par une frange seulement de la population agricole, mettant à l'écart tous ceux qui ne rentraient pas dans ce 'modèle professionnel'.

Coulomb et Nallet (1980), par exemple, insistent sur le fait que les nouveaux dirigeants agricoles ont contribué à appuyer leur modèle professionnel sur certaines formes de production privilégiées. Ils indiquent ainsi que « **leur exemple et leur théorie se sont propagés principalement et logiquement dans des secteurs de production ou les gains de productivité et l'intensification du travail étaient réalisables par l'accroissement rapide des consommations intermédiaires. C'est-à-dire qu'ils ont contribué à modeler à leur image une partie des productions animales dont ils étaient socialement issus : la production moderne de lait et les productions hors sol avicole, porcine et bovine** » [Coulomb, Nallet, 1980, 62]. Et ils montrent bien comment, dans certaines 'régions jacistes' qui n'étaient pas *a priori* spécialisées dans des productions 'intensifiables' telle que la production laitière, ce modèle a été appliqué à la lettre, aboutissant à une reconversion massive dans ce type de production alors que d'autres, parce qu'elles ne changèrent pas de système de production, furent accusées d'immobilisme¹³¹.

De cette 'révolution agricole' nous pouvons donc globalement retenir que si elle est à la base d'une redéfinition de l'identité des agriculteurs, elle ne tient pas compte de l'ensemble de la population agricole, « **des pans entiers de la production agricole française restant finalement étrangers à la conscience planificatrice du CNJA, au modèle d'exploitation et aux tentatives d'organisation de la production qu'elle développe** » [Coulomb, Nallet, 1980, 62]. La modernisation telle qu'elle a été engagée à travers les lois d'orientation aboutit à un contrôle de la profession effectué par la nouvelle classe dirigeante de l'agriculture, excluant alors un nombre important d'agriculteurs (double-actifs, petits exploitants) qui ne sont pas considérés comme de 'vrais agriculteurs'. Maresca (1985) parlera à ce propos de 'professionnalisation sans métier', faisant ressortir l'idée que la professionnalisation du métier d'agriculteur n'a pas été structurée sur la base d'une reconnaissance de savoirs-faire au même titre que le métier d'artisan (caractérisé, par exemple, par la pratique du compagnonnage). La profession agricole a ainsi exclue, dès le départ, toute une frange de 'paysans' qui ne renvoyaient

¹³⁰ D'après le Commissariat Général à la productivité, Rapport 1955-1956, Objectifs et réalisations, Paris Sadep.

¹³¹ Voir les cas opposés de l'Aveyron et du Calvados d'une part et celui de la Corrèze, d'autre part dans Coulomb Nallet (1980).

pas directement à l'idée d'une activité spécialisée et qui ont été considérés comme venant perpétuer l'image d'un état paysan caractérisé par un système semi-autarcique.

Malgré les diverses crises que l'ensemble des agriculteurs traverseront dans cette entreprise de modernisation¹³², tous les espoirs resteront ainsi longtemps placés dans les bienfaits du progrès et plus spécifiquement du progrès technique. C'est en effet la diffusion des connaissances scientifiques qui devait à terme permettre de résoudre les problèmes, même pour les retardataires¹³³. Mais, ce progrès va surtout aboutir à une concentration des moyens de production qui va s'accroître tout au long des années soixante-dix. Cette concentration des moyens de production est en effet considérée comme « **la seule façon de maintenir le revenu des agriculteurs (et éviter l'accentuation de la crise), par les organisations professionnelles agricoles qui prônent l'installation d'agriculteurs dynamiques, compétitifs, à la tête d'exploitations rentables, enfin par les agriculteurs qui cherchent toujours plus à devenir des chefs d'entreprise et à revaloriser ainsi leur image de marque dans la société française. Ce consensus [entre les agriculteurs et la société] aboutira d'une part à la création d'une élite de producteurs et, d'autre part, à la marginalisation des autres exploitants, de tous ceux qui sont à la tête de structures de production archaïques et inadaptées aux nouvelles exigences de production** » [Lamarche, 1987, 450].

Progressivement alors, le discours sur l'agriculture 'retardataire' va évoluer vers la remise en cause d'une agriculture 'inadaptée', jugée incapable d'évoluer vers le modèle de développement productiviste. L'exploitation familiale agricole moderne définie à partir des lois d'orientation de 60-62 [Rémy, 1987] engendre effectivement une sélection qui condamne un certain nombre d'agriculteurs jugés non rentables. Progressivement, ces exploitations ne sont plus considérées comme appartenant à de 'vrais' agriculteurs et la profession va s'en désintéresser. « **Des espaces entiers (seront ainsi) abandonnés par suite de leur excentricité géographique ou de leur spécificité agronomique** » [Lamarche, 1992, 89]. Mais à partir de ces 'exclus du bénéfice des aides', de ces exploitants à la marge, et de l'ensemble des 'résistances paysannes'¹³⁴ qu'ils incarnent, toute une réflexion va aussi émerger qui viendra peu à peu remettre en cause l'hégémonie du modèle agricole moderne, son caractère sélectif et sa vision 'unitaire', les sociologues prêtant alors attention à la 'multiplicité de mondes' [Rémy, 1987, 437]¹³⁵ que

¹³² Et notamment les crises de surproduction qui débiteront dès les années cinquante et donneront lieu à des manifestations violentes en 1953 et 1961. Ces crises se traduisent par une forte instabilité des prix du marché. Les principales mesures qui seront prises pour y remédier chercheront à favoriser une agriculture toujours plus compétitive en accentuant le processus de standardisation de la production et de la prise en main par les grosses firmes de certains secteurs de production dont les exploitants deviendront de plus en plus dépendants (notamment dans le secteur des productions de type hors sols, et plus largement des systèmes 'intégrés' reposant sur des modes d'approvisionnement et d'écoulement de la production externes à l'exploitation).

¹³³ Concernant la vulgarisation agricole et la critique du modèle productiviste Bruno Lemery (1991), pp.71 et sq ; Jacques Rémy (1982) pp.267-269.

¹³⁴ Voir F. Pernet (1982) concernant la multitude d'initiatives à la marge. Voir également les articles de J. Rémy, H. Lamarche, et P. Muller dans le numéro spécial de sociologie du travail (1987 n°4) 'Les agriculteurs français face à une nouvelle crise'.

recouvrir l'agriculture.

Section 5.2 L'élevage allaitant, un secteur de production 'résistant au progrès' ?

Il serait sans doute exagéré de parler, à propos des éleveurs charolais, de 'résistances paysannes' au sens que Pernet (1982) a pu donner à ce terme. Il est évident cependant que le 'modèle charolais', tel que le présentent nombres d'économistes ruraux, est caractérisé par certains décalages par rapport au 'modèle paysan' défini dans les années soixante. L'analyse de ces écarts peut alors servir de support pour examiner les particularités de ce secteur de production considéré comme 'archaïque' pour certains ou comme ayant su conserver son 'originalité' pour d'autres.

5.2.1 Le métier d'éleveur bovin allaitant dans les années de modernisation de l'agriculture, un secteur de production jugé 'archaïque' ?

Le domaine de l'élevage bovin occupe une place importante dans les dénonciations du 'retard' de l'agriculture française. On trouve en effet, chez les auteurs qui s'inscrivent dans une telle perspective, des allusions fréquentes au fait que les herbages sont des surfaces soustraites à la culture, laissées à l'abandon, les prairies ne permettent d'alimenter que des animaux de qualité très médiocre, à la fécondité faible et globalement dans un mauvais état sanitaire. Le caractère 'improductif' de l'élevage apparaît bien dans les commentaires concernant la sélection des animaux telle que pratiquée par une élite jugée d'un autre siècle et décrit par Gervais *et al.* (1965, 32) : « **la sélection du bétail, pratiquée comme un sport par de petites aristocraties d'éleveurs, tendait à défendre une multitude de races locales. La forme des cornes ou la disposition des taches de la robe prenait autant d'importance que les aptitudes laitières** ». Plus généralement, ce qui est souligné, c'est le fait que l'élevage est longtemps resté à l'écart de toute préoccupation d'augmentation de la productivité. Gervais *et al.*, (1965) notent ainsi qu'au début du siècle encore, « **dans certaines vallées normandes, les paysans se consacraient exclusivement à un élevage laitier, plutôt extensif, sur des prairies permanentes dont ils se contentaient de 'regarder pousser l'herbe'. De même en charolais, le lait des vaches n'était recherché que pour nourrir les veaux. Les animaux tiraient leur alimentation de prairies naturelles à faible production et il n'était pas rare qu'ils perdent l'hiver le poids qu'ils avaient gagné l'été. Il leur fallait au moins trois ans pour atteindre leur poids de vente. Ainsi, paradoxalement s'étendait dans des zones parmi les plus fertiles d'Europe, un système d'élevage d'un rendement médiocre** » [Gervais *et al.* 1965, 32].

L'élevage bovin ainsi, dès lors qu'il n'est pas associé à une production laitière techniquement contrôlée est vu comme dépassé¹³⁶. Et ce jugement est d'autant plus marqué que l'élevage apparaît resté soumis aux conceptions de l'agriculture portées par l'aristocratie rurale qui s'y est investie sous des formes parfois assimilées à un simple 'hobby'. Ce que l'on critique alors c'est un système de production qui n'a pas su évoluer.

¹³⁵ En référence à la notion de H. S. Becker, (1983).

Un écart sensible s'effectue entre le système de production allaitant et d'autres secteurs comme notamment le secteur avicole, porcin et jeunes bovins allaitant, et l'élevage laitier engagés dans une 'rationalisation' de la production et poussé par la volonté d'intensifier le secteur de production agricole. Cependant, si 'l'industrialisation' de l'agriculture apparaît plus lente pour certains secteurs, elle est vue pour beaucoup d'agents du développement agricole dans les années cinquante comme inéluctable. Les recommandations que propose, en 1957, un document présentant '200 ans d'évolution en élevage', quant au développement de l'élevage sont de ce point de vue éloquentes : **« l'éleveur, comme l'agriculteur en général, n'a plus le droit d'être un simple cueilleur de fruits'. Il doit présider à l'élaboration des grandes productions de son exploitation. Pour cela, il doit avoir de solides connaissances. Si dans le passé encore récent, les traditions, quelques fois même la routine, pouvaient suffire à l'exploitation courante du sol et des animaux, il n'en est plus de même aujourd'hui. Il semble qu'on puisse en attendre des conséquences plus profondes encore que les changements survenus vers 1850 (...). La plupart de nos animaux devaient être améliorés et devenir capables de rivaliser avec les meilleurs produits étrangers. Il reste encore cependant à relever le niveau moyen, ce qui est parfaitement réalisable. La fin de la deuxième guerre mondiale a amené de profondes transformations dans les techniques d'exploitation des sols avec le développement du machinisme, et il en est résulté un choc psychologique qui permet tous les espoirs. L'éducation des ruraux est de plus en plus nécessaire pour les préparer à leur mission et pour combler le fossé qui les sépare des citadins »** [Létard et Theret, 1957, 42-43]¹³⁷. Si l'on retrouve ici la trace de la conception de l'agriculture moderne telle qu'elle est défendue par l'idéologie jaciste, on peut s'interroger sur la manière dont les éleveurs charolais ont pu répondre à ce discours sur la modernisation des élevages.

Des méthodes de développement sont employées pour moderniser l'élevage allaitant. Du côté des structures mises en place en matière de sélection, on note des efforts pour s'orienter vers des 'critères plus objectifs' d'appréciation de la croissance et de la valeur bouchère. Ces apports se concrétisent par la création, en 1952, du Syndicat de Contrôle de Performances des animaux de boucherie. L'insémination artificielle se développe et fait apparaître la nécessité de choisir les taureaux d'après les performances de leurs descendants, avec la création en 1964 du Centre Technique Charolais et en 1966 de contrôles de testage de la race charolaise pour assurer un lien entre le herd-book charolais, l'insémination artificielle, les coopératives d'élevage et d'insémination artificielle en race pure, et les syndicats de contrôle de performances [Bougler, *et al.*, 1973]. Des expérimentations sont également conduites en zone charolaise pour démontrer l'intérêt économique d'un engagement dans la voie de l'intensification de la production. Ces expérimentations prônées par la recherche (économique notamment) et soutenus par les

¹³⁶ Les descriptions faites sur la production de veaux de lait en Corrèze sont sensiblement les mêmes que celles décrites à propos de l'élevage charolais. Patrick Pharo (1980) analyse les 'résistances' des paysans corréziens à 'l'idéologie moderniste' et montre comment l'analyse de changements technico-économique ne peut pas être séparée de celle de 'l'éthos paysan' inscrit dans les pratiques autant symboliques que matérielles des éleveurs.

¹³⁷ Document présenté en 1957 lors de l'exposition organisée par l'APCA.

structures du développement sont portées aussi par certains 'éleveurs de pointe'. Certains d'entre eux développent la culture du maïs ensilage dans les années 65-70, afin de raccourcir le cycle de production des animaux gras, avec la volonté de passer d'une production traditionnelle de boeufs de trois ans, à celle de taurillons de 18 mois¹³⁸. La conception technique est alors basée sur le fait que l'éleveur doit devenir également un cultivateur, augmenter sa surface en herbe, développer la culture de maïs, améliorer la productivité de son cheptel et développer l'insémination artificielle afin d'accroître sensiblement la production d'animaux gras [Girardon, 1974]. Les 'bonnes' recommandations ne manquent donc pas. Elles préconisent, par exemple, de passer de l'élevage allaitant à l'élevage laitier, tout au moins pour ceux qui ne peuvent pas se hisser au rang de sélectionneur [Maitre, 1968], ou encore de construire des ateliers d'engraissement collectifs de taurillons [Christophe, 1967]. De plus, des plans de développement sont constitués pour favoriser l'évolution du système charolais, considéré insatisfaisant pour répondre au modèle d'agriculture 'moderne'. Il est alors suggéré d'intensifier la production fourragère, de développer une activité complémentaire (porcs, volailles, etc.) ou d'ateliers d'engraissement de taurillons¹³⁹. Spindler (1991) précise ainsi que les modalités d'engraissement des animaux ont évolué. Les boeufs sont mis à l'engrais plus jeunes, ils sont souvent finis à l'herbe avec de l'ensilage et des céréales, ils sont vendus vers l'âge de trente mois au lieu de trois ans et sont progressivement remplacés par la production de taurillons. Des modifications sont entreprises d'une part par certains emboucheurs qui développent l'élevage et d'autre part par des éleveurs qui tendent à engraisser quelques bêtes au lieu de les vendre maigres, engendrant un changement dans les activités traditionnelles d'élevage du charolais [Sivignon, 1960].

Cependant, malgré ces efforts techniques d'intensification, un peu tardifs au regard du mouvement général de modernisation engagé dans les années soixante, l'élevage charolais reste encore 'décalé'. Les essais d'intensification de la production seront, dans les faits, mineurs. Les nouvelles techniques de fertilisation des prairies n'ont par exemple pas été accompagnées de modification du système de conduite des productions animales [Desbrosses, 1974]. Le mouvement d'intensification est lent et la productivité économique faible. Les bâtiments restent traditionnels marquant la lenteur du progrès technique. On assiste, en fait, à la constitution d'une distance de plus en plus nette entre quelques 'adeptes de la performance technique' et la 'masse' des éleveurs [Clavel *et al.*, 1983]. Si quelques groupes 'd'exploitants dynamiques' connaissent des progrès techniques importants, ce sont des 'avant-gardistes' isolés. La plus grande partie des exploitations charolaises restent 'traditionnelles' et les progrès techniques et économiques d'une élite n'apparaissent pas suffire à convaincre ces éleveurs qui 'refusent d'adopter l'innovation' [Le Stum H, 1972 cité par Cavailhès *et al.*, 1989]. Il est ainsi constaté que la mécanisation et le progrès technique n'ont pas réussi à remettre en cause le fonctionnement du

¹³⁸ Le taurillon est une nouvelle catégorie d'animaux gras développée afin de réduire le délai de production par rapport au boeuf de 30 mois. Il s'agit d'un mâle non castré, mis sur le marché à 18-20 mois avec un poids de carcasse de 350 à 400 kilos. Il est produit à l'auge au lieu d'être nourri au pré. Des taurillons d'herbes sont également engraisés à l'âge de 20-24 mois après avoir passé deux étés à l'herbe.

¹³⁹ Voir par exemple H. Le Stum, 1972 ; J. Girardon, 1974.

système de production charolais.

Un essai d'analyse de ce qui peut apparaître pour les défenseurs du modèle de modernisation comme un échec, a été proposé dans les années soixante-dix et rend bien compte de la manière dont la structuration sociale de l'élevage charolais se trouve être la cible des principales critiques qui sont faites à ce secteur de production. Des reproches sont adressés aux principaux groupes d'éleveurs qui ont bénéficié d'avantages tout au long du 19^e siècle et restent marqués par 'ce système de production traditionnel' [Barnaud, 1974]. Selon cet auteur, le système charolais est jugé en déséquilibre du fait de la « **non innovation et la non pénétration dans les groupes sociaux les plus importants 'idéologiquement', notamment les emboucheurs et les sélectionneurs. (...) Depuis longtemps ces mentalités sont ancrées et de ce fait, le système de production n'a pas évolué** » [cité par Cavailhès et al., 1991, 93-94]. Ainsi, en comparaison à l'ensemble des secteurs d'activités agricoles, le charolais où prédomine un système d'élevage semi-extensif est resté largement à l'écart du mouvement de développement qui s'est opéré en agriculture dans la plupart des régions françaises depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le phénomène d'extensification et de désertification des zones traditionnelles de l'élevage charolais est considéré comme la conséquence de facteurs internes au système charolais - et en particulier de l'action des négociants, des emboucheurs, et des sélectionneurs qui ont tout intérêt à la pérennisation de cette situation, s'ils veulent disposer d'un vaste marché d'animaux maigres. Barnaud (1974) et Girardon (1974) décrivent, par exemple, les sélectionneurs comme pratiquant peu l'insémination artificielle et constituant « une catégorie assez fermée jouissant d'une situation dominante dans la hiérarchie sociale ». C'est dans l'objectif de sortir de la démarcation opérée entre quelques élites agricoles et le reste des producteurs que ces auteurs, persuadés que les potentialités agricoles de cette région représentent un atout essentiel que les agriculteurs du charolais *devraient* saisir, préconisent de mettre en place des systèmes plus intensifs et de prendre en charge eux-mêmes, par exemple, la commercialisation des animaux dans le cadre de structures collectives [Girardon, 1974; Chauvot., Vadey, 1974].

Si l'élevage charolais est ainsi, bien loin de répondre aux exigences de modernisation telle qu'elles sont développées à travers l'expression du syndicalisme moderne, il s'orientera vers d'autres voies, proposant d'autres explications au peu d'engagement des éleveurs dans la voie de l'intensification et d'autres pistes de développement dans le début de remise en cause du modèle productiviste.

5.2.2 Les systèmes d'élevages extensifs vues comme nouvelles formes de 'modernisation' des élevages

Dans les années soixante-dix, face à la crise économique, l'inventaire des 'handicaps' de l'agriculture charolaise continue à dominer les interrogations des 'professionnels' de ce secteur, cependant cet inventaire commence à être mobilisé pour faire valoir les intérêts que peut présenter le système charolais tel qu'il s'est constitué, ce dans une période où le modèle de l'agriculture 'moderne' commence à reconnaître ses propres limites.

a) Une reconnaissance progressive de l'élevage extensif

Au regard des tenants de la modernisation, la 'résistance au changement' des éleveurs charolais, leur attachement à un système 'extensif' notamment apparaissent inconcevables. S'ils admettent que tous les secteurs de production ne peuvent pas atteindre le même degré de rationalisation, tous devraient au moins, selon eux, s'engager dans une active intensification fourragère.

L'extensification de l'élevage charolais est ainsi un point central de débats auxquels donne lieu la question du développement de ce secteur. Si le nombre d'animaux et la surface fourragère totale ont augmenté, la productivité des surfaces en herbe a peu progressé, le taux de chargement – soit le nombre d'animaux par hectare – restant très faible¹⁴⁰. L'exploitation des surfaces en herbe est donc restée peu intensive contrairement aux préconisations des adeptes du 'progrès technique'. Les départements sur lesquels s'étend le bassin allaitant charolais sont parmi ceux qui utilisent le moins d'engrais azoté sur leur surface en herbe, avec une production de ces prairies considérée comme bien en dessous de leur potentiel.

Un tel maintien de systèmes extensifs et semi-extensifs, s'il peut apparaître 'irrationnel' au regard du modèle productiviste préconisé depuis les années soixante, correspond cependant à une certaine logique, comme l'on montré certains économistes ruraux dans les années 70-80. Les études faites à partir de comparaisons entre les exploitations qui se sont engagées dans un système plus intensif (qui est celui 'd'éleveurs de pointe') et les éleveurs extensifs expliquent comment cette mutation vers l'intensification coûte chère et suppose une main-d'oeuvre supplémentaire. Elle nécessite un capital important et entraîne des investissements en cheptel, en bâtiment, en matériel avec un cycle de production relativement long [Cavailhès *et al.*, 1989]. L'intensification nécessite en fait une remise en cause totale du système de production. « **Il faut donc se lancer dans un cycle d'investissement nouveau, de culture de ressources fourragères complémentaires, d'adhésion à une coopération d'ensilage, etc. c'est tout un engrenage dans lequel l'éleveur s'engage, et, forcé d'aller plus loin, même si cela n'est plus rentable, il risque de ne plus maîtriser la situation et de s'exposer à de grandes désillusions** » [Chevallier 1983, cité par Cavailhès *et al.*, 1989, 69].

Au début des années quatre-vingt, la remise en cause du 'tout intensif' étant engagée, une dédramatisation du système charolais 'extensif' va progressivement s'effectuer. Les éleveurs formuleront eux-mêmes certaines critiques à propos de ces processus d'intensification lors des Etats Généraux du Développement Agricole en 1982, expliquant pourquoi ils refusent d'augmenter leur chargement, et préfèrent agrandir leur exploitation sans en intensifier la production. D'après les Etats Généraux du Développement Agricole du bocage Bourbonnais il ressort alors que « **les systèmes intensifs sont vulnérables, gaspilleurs de consommations intermédiaires, dépendants de l'approvisionnement** » [Cavailhès *et al.*, 1989, 69].

Un intérêt pour ces systèmes semi-extensifs pendant longtemps mis à l'écart, se développe alors, notamment parce qu'ils apparaissent porteurs de solutions face à la crise du productivisme. L'attention se porte également sur eux suite au début du constat

¹⁴⁰ Si le taux de chargement était inférieur à une Unité de Gros Bovin (UGB) en 1970, il se situe encore fréquemment dans les années quatre-vingt entre 1.1 et 1.3 UGB.

de la forte déprise agricole. On assiste ainsi à un foisonnement d'études, à l'initiative souvent des Chambres d'Agricultures ou de l'Institut de l'Élevage visant à mettre en évidence la spécificité de la production de viande bovine et à dégager les perspectives de ce secteur d'activité dans la zone charolaise. Alors que les actions de développement avaient été principalement axées, depuis les années cinquante, sur l'accroissement de la productivité et concernaient très peu les exploitations extensives, des recherches sur la cohérence technico-économique de ce type de systèmes de production [Leseigneur, 1987], commencent à être menées. Certaines se font en étroite collaboration entre des éleveurs de la région charolaise (représentatif d'une certaine diversité des systèmes de productions existant en zone charolaise et jugés novateurs), des instituts de développement agricole et les instances professionnelles et administratives du développement de ce secteur (Institut de l'élevage, EDE¹⁴¹, SUAD), dans le cadre en particulier d'un programme de développement intitulé 'Éleveurs de Bovins Demain' (EBD)¹⁴². Au début des années quatre-vingt, les simulations effectuées sur le devenir de la zone charolaise inquiètent en effet certains économistes et zootechniciens. Leurs inquiétudes ont trait principalement au risque de désertification et d'enrichissement de certaines zones agricoles qu'engendre la diminution du nombre d'installations résultant des conditions difficiles des éleveurs charolais. Progressivement, le souci d'une meilleure connaissance de ces systèmes de production deviendra ainsi l'une des préoccupations dominantes des organismes de développement de la zone charolaise qui vont s'attacher à mieux prendre en compte la diversité des exploitations en viande bovine en mettant l'accent sur le fait qu'il existe dans ce secteur des potentialités d'innovation même si celles-ci ne s'insèrent pas a priori dans le modèle classique de l'agriculture 'moderne' de l'élevage. Rompant avec une approche exclusivement centrée sur les causes de la résistance au progrès, ces travaux mettent au contraire en évidence les difficultés qu'entraîne sa 'rationalisation' envisagée suivant ce seul modèle. Le débat qui s'ouvre au niveau de la profession, dans le milieu des années quatre-vingt, sur la question des anabolisants (et des risques potentiels de leur utilisation la santé humaine) et aboutit à leur interdiction, montre bien l'émergence à cette époque de deux visions concurrentes de la modernisation. Si l'utilisation d'anabolisants permettait en effet de répondre à la demande de gains de productivité, elles fragilisait aussi dans le même temps le système de production par des effets négatifs en termes de qualité de la viande¹⁴³.

¹⁴¹ La loi sur l'élevage du 28 décembre 1966 viendra compléter la loi d'orientation agricole de 1960-62 en matière de développement agricole concernant la modernisation de l'élevage. Elle donnera aux Etablissements Départementaux de l'Élevage (EDE) la mission d'améliorer la qualité et la productivité des animaux, de coordonner les actions collectives de développement concernant l'élevage et d'organiser la sélection des races.

¹⁴² Avec, par exemple, des recherches sur la simplification des méthodes de pâturage, marquant une opposition avec la complexité des systèmes intensifs mis en place dans le cadre de la révolution fourragère des années 1950-1960 [d'après Cavailhès *et al.*, 1989, 71].

¹⁴³ L'interdiction des anabolisants sera prônée parce qu'elle permet « de produire des carcasses de 'meilleure qualité', c'est-à-dire moins grasses et présentant davantage de muscle et de productivité » [Bourdon, 1998, 22].

b) L'affirmation de la modernité propre au monde charolais

Dès lors, il semble que l'élevage charolais ouvre de nouvelles perspectives quant à la façon d'envisager le développement de l'agriculture. Loin d'être dépassé, ce monde de production peut être considéré comme porteur de réponses possibles à la crise du productivisme. Ce sont ces réponses que nous allons maintenant examiner. Nous pouvons, à ce propos, compléter cette présentation en faisant l'inventaire des principaux types d'essais de démarcation engagés depuis les années soixante-dix par les éleveurs charolais pour ce qui concerne la région Bourgogne.

Les travaux de Anne Bourdon (1998) portant sur des 'expériences novatrices' menées en Saône-et-Loire permettent de repérer les différentes directions suivant lesquelles les éleveurs charolais ont entrepris d'explorer d'autres formes de modernisation que celles développées à travers le productivisme, en mettant l'accent sur des démarches diverses se voulant en phase avec les nouvelles demandes adressées aujourd'hui à l'agriculture et à la montée des préoccupations relatives à la qualité et à la typicité des produits notamment.

Le souci des éleveurs charolais de se démarquer du modèle productiviste peut être ainsi appréhendé à travers les initiatives ayant menées à la création d'un label charolais¹⁴⁴. Cette création témoigne de la volonté de légitimer l'élevage traditionnel de boeuf à l'herbe, en opposition à la production de taurillons et, dans les années quatre-vingts, à l'encontre de l'utilisation des hormones de croissance. Le label charolais renvoie d'après Bourdon (1998) aux pratiques développées par la plupart des éleveurs attachés à un mode d'élevage extensif et valorisant l'herbe¹⁴⁵. Si le premier label charolais est né il y a environ 25 ans (charolais du Bourbonnais), il existait, en 1995, six labels charolais distincts, quatre d'entre eux ayant depuis fusionné dans une même association (label rouge charolais)¹⁴⁶. Le label rouge charolais n'est pas directement attaché au berceau charolais mais à la race de l'animal. Deux autres labels régionaux marqués par un rattachement au berceau de la race sont donc à ajouter (label Charolais du

¹⁴⁴ Sans faire ici l'historique des signes officiels de qualité [Combenègre, 1995], nous indiquerons que le label agricole est un dispositif de certification de qualité institué dès de la loi d'orientation de 1960. Adaptés aux normes européennes en 1994 les labels agricoles (label rouge et labels régionaux) attestent qu'un produit possède un ensemble de qualités et de caractéristiques spécifiques (notamment en termes gustatifs), qualités et caractéristiques préalablement fixées dans un cahier des charges, qui le distinguent d'un produit commun [Combenègre, 1995, 47]. Ils impliquent un partenariat au sein d'une filière pour élaborer et faire respecter des cahiers des charges relatifs aux conditions de production, de transformation et de distribution du produit concerné.

¹⁴⁵ Différents types d'animaux peuvent prétendre à la labelisation. Il s'agit notamment des génisses de 28 à 48 mois, des vaches de moins de sept ans et des boeufs de plus de 30 mois. Certains aliments sont interdits ainsi que certains antibiotiques et l'ensemble des anabolisants. Certaines pratiques liées au bien-être animal et à l'usage des pâturages sont obligatoires.

¹⁴⁶ Réunissant 'Tendre Charolais', 'Charolais Morvan Bourgogne', 'Charolais du Centre' et 'Charolais de Bretagne'. Le label rouge charolais fortement soutenu par les groupements de producteurs se traduit par un cahier des charges unique destinés à faciliter les relations avec la grande et moyenne distribution et la boucherie traditionnelle. En 1997, le Charolais du Centre se retirera du label rouge [Carrasco, 2000].

Bourbonnais, et le label Charolais Terroir pour la Saône-et-Loire). Un même signe officiel de qualité recouvre ainsi des démarches assez différentes, les uns mobilisant une thématique du savoir faire ancestral et du terroir pour une commercialisation haut de gamme, les autres s'inscrivant davantage dans une logique de simple 'référencement' de la qualité. Le grand nombre de label et la difficulté de fédérer les divers Labels Rouge Charolais (avec la création d'une première tentative de fédération en 1993, puis l'association en 1996 de quatre label et enfin le retrait du label Charolais du centre de cette démarche en 1997) rend bien compte d'une diversité de positions prises par les éleveurs quant à leur inscription dans ce genre d'initiative.

Un deuxième type d'expérience correspond au projet d'AOC Boeuf de Charolles¹⁴⁷, projet impulsé, dans les années quatre-vingt-dix, par quelques éleveurs soutenus par la Chambre d'Agriculture. D'après la description qui en est donnée par Bourdon (1998) ce projet est porté par de 'jeunes agriculteurs modernistes', tous naisseurs-engraisseurs, qui ont pour la plupart des responsabilités professionnelles et sont tous issus du syndicat majoritaire (CDJA/ FDSEA) [Bourdon, 1998, 74]. Contrairement au label rouge, les défenseurs de l'A.O.C. boeuf de Charolles cherchent à prendre en compte le berceau de la race comme ligne de démarcation, considérant l'ensemble des animaux de la Saône-et-Loire et des savoir-faire des éleveurs de cette région et non quelques animaux labelisables permettant de créer un produit de qualité sur un territoire délimité géographiquement par les régions naturelles d'élevage de ce département¹⁴⁸.

En 1997, un deuxième projet du même type voit le jour dans l'Auxois, au nord-est du Morvan porté par un groupe d'éleveurs sélectionneurs. La création d'une appellation 'Boeuf de Terre Plaine' est revendiquée au nom de l'affirmation d'une spécificité des prairies d'embouche de cette région [Maitre, 1968]. La naissance de ce projet est toutefois différente de l'A.O.C Boeuf de Charolles puisque qu'il est fortement marqué par une dimension politique et incarné par une élite locale¹⁴⁹.

De nombreux points séparent les deux projets. Ils concernent des zones qui présentent des caractéristiques très différentes et ils ne s'inscrivent pas exactement dans la même logique, le premier étant porté par de jeunes éleveurs 'modernistes' issus du

¹⁴⁷ 'l'Appellation d'Origine Contrôlé' renvoie à 'la dénomination d'un pays, d'une région ou localité servant à désigner un produit qui en est originaire et dont les qualités ou les caractères sont dus au milieu géographique comprenant des facteurs naturels et des facteurs humains [Combenègre, 1995, 97].

¹⁴⁸ Les régions naturelles d'élevage de ce département sont le Brionnais, le Charolais, l'Autunois avec une extension sur le Morvan, la Sologne Bourbonnaise, la région Clunyoise et de la plaine Roannaise de la Loire.

¹⁴⁹ C'est en 1997 lors de la remise de l'insigne du mérite agricole à cinq éleveurs sélectionneurs de l'Yonne par Henri Nallet (député de l'Yonne et ancien ministre de l'agriculture) qu'il a émergé. En février 1998, des éleveurs sélectionneurs montent un syndicat de défense du 'boeuf de Terre Plaine' en vue de former une A.O.C. C'est en 1999 que le syndicat déposera un dossier de demande d'A.O.C auprès de l'INAO avec là encore la constitution d'un cahier des charges spécifique prenant en considération la délimitation envisagée, l'alimentation, les conditions d'abattage et de commercialisation du boeuf de Terre Plaine qui doivent être remplis ainsi que la présentation de la typicité de la production ainsi que du lien aux méthodes traditionnelles d'élevage de cette zone de sélection et d'engraissement que représente l'Auxois [Landret, 1999].

syndicalisme et soutenus par la 'profession agricole', le second par un groupe d'éleveurs sélectionneurs encouragés par des politiques. Cependant, ces deux projets s'inscrivent dans une même recherche de rupture avec le productivisme. Comme le note ainsi Anne Bourdon (1998) à propos de l'AOC Boeuf de Charolles, « **le cahier des charges dans un souci de normaliser des pratiques traditionnelles, illustre aussi le rejet d'un mode de production moderne, intensif, industriel au profit de l'artisanal et du semi-extensif. Les pratiques d'élevage et d'engraissement traditionnelles sont surtout caractérisées par l'exploitation de l'herbe qui devient ainsi le moyen de se démarquer de l'élevage dit industriel** » [Boudon, 1998, 78].

Une troisième expérience de recherche de démarcation se manifeste dans la mise en place de la filière BioBourgogne¹⁵⁰. Initiée en 1988, elle correspond à la volonté d'affirmer l'existence du courant 'bio' dans le monde de l'élevage bovin en facilitant l'organisation collective des producteurs qui s'en réclament en Bourgogne. L'agriculture biologique ne disposant pas à cette époque d'un cahier des charges agréé pour la filière viande bovine, les éleveurs de BioBourgogne ont créé, en relation avec des éleveurs auvergnats, leur propre cahier des charges. Cette initiative s'inscrit dans une tradition assez ancienne en Bourgogne. Le premier groupement reconnu en France pour le développement de techniques agrobiologiques ayant été créé, en 1974, dans cette région par des agrobiologistes de l'Yonne et de l'Aube dès 1974¹⁵¹. Aussi, du fait du caractère extensif des pratiques d'élevage du charolais, la reconversion des éleveurs à l'agriculture 'bio' n'a engendré que peu de transformation finalement de leur pratiques culturelles même si cette conversion est plus complexe qu'il n'y paraît au niveau des animaux¹⁵². Mais cette conversion affecte de manière plus marquée la conception même que les éleveurs ont de leur métier. Une étude menée en Bourgogne sur l'agriculture biologique souligne à ce propos comment la reconversion effectuée par des éleveurs précédemment engagés dans l'intensification a toutefois induit un bouleversement important de ce point de vue. La décision de conversion est, selon cette étude, marquée par une double rupture : « **dans l'évolution de la conduite de l'exploitation et dans les relations professionnelles de**

¹⁵⁰ L'agriculture biologique, née en Allemagne dans les années 30 et définie au niveau du règlement européen de 1991, acquiert en France une existence officielle par la loi d'orientation de 1980. Est produit biologique un produit agricole obtenu sans apports de produits chimiques de synthèse et avec un usage de certaines substances naturelles limité. Quant à la production d'animaux, certaines dérogations sont possibles pour limiter des risques sanitaires. Certains traitements conventionnels sont ainsi possibles mais ils ont pour conséquence l'exclusion des animaux traités du bénéfice de la mention 'issus de l'agriculture biologique'. Les contrôles sont effectués chaque année par des organismes certificateurs (Ecocert, Qualité France, etc). La reconversion à l'agriculture biologique est, depuis la réforme de la PAC de 1992, encouragée par des aides spécifiques accordées pour la période transitoire nécessaire au passage de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique (ces aides s'inscrivent dans le cadre de la mise en place de pratiques 'respectueuses de l'environnement').

¹⁵¹ L'implication dans le développement de l'agriculture biologique de certains éleveurs de la région a permis en 1978 d'obtenir la création d'un poste de technicien spécialisé dans ce domaine à la Chambre d'Agriculture de l'Yonne [Delagneau, 1995].

¹⁵² L'étude de cas menée en Bourgogne sur la conversion à l'élevage biologique montre comment les difficultés de changement de pratiques pour les éleveurs allaitants varient en fonction de la conception que l'éleveur avait de ses pratiques lorsqu'il était en conventionnel.

travail et de dialogue » [Bonnaud *et al.*, 2000, 21]. Précédemment engagés dans une forme de modernisation de leur exploitation calquée sur le modèle dominant, ils se sentent exclus de leur entourage professionnel. Anne Bourdon (1998) souligne à ce propos les railleries des voisins lors de l'apparition des premiers signes de changements de pratiques (coquelicots, mauvaises herbes...), la crainte d'être mis à l'écart et tenu responsable par exemple du développement de certains parasites et en même temps les interrogations que soulèvent l'implication dans un nouveau réseau de relations.

Toutes les initiatives que nous venons de passer en revue s'inscrivent dans un mouvement de revendication de la légitimité de développement de systèmes de production extensifs ou semi-extensifs. Elles se veulent affirmer le caractère 'artisanal' de l'élevage charolais en opposition à l'élevage 'industriel', même si elles suscitent des discussions sur leur complémentarité possibles et sur ce qui les différencient les unes des autres. En opposition aux recherches menées dans les années 60-70 principalement sur l'ajustement de ce secteur d'activité à la 'norme' dominante, un renversement de perspective est effectué à la faveur de cette agriculture 'résistante ou innovante' à partir des années 70-80 et vient mettre en cause l'idée d'un modèle unique 'd'agriculture moderne'. Ce changement de perspective est d'ailleurs caractérisé par le passage d'éleveurs autrefois engagés dans un processus d'intensification (ceux-ci étant d'ailleurs parfois fortement engagés dans les instances professionnelles), à leur implication récente dans ces nouvelles formes de 'modernisation'. Tel que le décrit Bourdon (1998) à propos des porteurs des projets de démarches expérimentées en Saône-et-Loire depuis les années 70-80, nous avons bien à faire à une redéfinition du métier d'éleveur charolais fortement lié à la question de la mise en cause du modèle productiviste. Cependant, l'examen succinct de ces initiatives fait également ressortir certaines tensions internes au secteur allaitant entre plusieurs voies de développement. La défense d'un label régional ou d'un label national, l'appartenance à un groupe de défense de tel ou tel projet d'A.O.C, ou encore la reconversion à l'élevage biologique suscitent des prises de positions distinctes quant à la définition du métier d'éleveur. De plus, la dispersion de ces initiatives, les difficultés qu'elles ont eu et peuvent avoir encore aujourd'hui à se concrétiser rendent compte des contradictions que le secteur allaitant, dans son rapport ambivalent à la modernisation de l'agriculture, traverse. Sans entrer dans le détail de l'ensemble de ces contradictions, il semble alors intéressant de prendre en compte les débats qu'ils suscitent quant aux perspectives de la filière bovine charolaise.

c) Les enjeux actuels de la filière viande bovine en Bourgogne

Pour appréhender les enjeux de la filière bovine nous nous sommes limitée à l'exploitation de quelques rapports établies dans les années quatre-vingt-dix sur la filière viande bovine en Bourgogne, région sur laquelle nous nous sommes fixée pour effectuer ce travail¹⁵³. Après avoir effectué, à partir de ces documents, une description statistique de l'évolution de l'élevage charolais en Bourgogne et de l'organisation de la filière bovine allaitante présentée en annexe I-2, nous avons cherché à rendre compte des principaux débats relatifs aux perspectives d'évolution de l'élevage allaitant en Bourgogne. A l'examen de ces rapports, l'élevage charolais semble aujourd'hui confronté à toute une série de difficultés tant structurelles que conjoncturelles. Sans entrer ici dans un inventaire détaillé

de ces difficultés, nous présenterons quelles sont les principales préoccupations de cette filière qui résultent de ces rapports.

Deux difficultés structurelles marquent l'élevage charolais. La première concerne un défaut d'engraissement des animaux. Alors que l'on se trouve dans une des plus grandes régions herbagères de France, la Bourgogne produit paradoxalement peu de viande. Progressivement la production de boeufs gras mais également l'ensemble des animaux 'finis' (vaches de réformes, génisses non destinées au renouvellement du troupeau, taurillons de 18 mois) a tendance à régresser au profit de la vente d'animaux maigres. Ainsi, si l'activité bovin viande concerne plus de 30% des exploitations, sa part dans la production agricole finale régionale n'est que de 21% soit 13,1 milliards de francs en 1995, devant la céréaliculture (qui en représente environ 15%), mais assez loin derrière la viticulture (qui en représente environ 30%). Des efforts ont alors été entrepris, dès les années quatre-vingt, pour remédier à cette situation. Des plans de relance de l'activité d'engraissement ont ainsi été mis en place. Ils se sont succédés en ayant pour objet de multiples réajustements, mais ils ne sont pas parvenus à inverser la tendance. Un certain nombre de raisons, plus ou moins interdépendantes, peuvent expliquer ce phénomène : l'interdiction de l'utilisation des anabolisants dans les années quatre-vingt, le coût supplémentaire engendré pour l'éleveur par l'engraissement, la demande de main d'oeuvre que l'activité d'engraissement nécessite, la demande des marchés peu favorable aux animaux gras, le peu d'encouragement par les primes à l'engraissement¹⁵⁴, etc.

La deuxième difficulté structurelle concerne la structuration de la filière. Les rapports du CESR font état de l'insuffisance de maîtrise de la production « à toutes les étapes de la filière : production, transformation, commercialisation » [CESR, 1997, 18]. D'après ces rapports, l'élevage charolais apparaît confronté à des problèmes de régularité de production liés à un système marqué par de forts effets de 'saisonnalité' de la production de certaines catégories d'animaux et à une irrégularité dans 'l'homogénéisation' de la production. L'augmentation de la part des GMS dans la commercialisation (celles-ci assuraient, en 1995, plus de 70% des ventes de viandes bovines) rend plus problématique encore ce 'défaut' d'organisation compte tenu de la rigueur de ses attentes en la matière. Enfin, si la crise de l'ESB a permis de revaloriser l'élevage allaitant, un déplacement s'opérant par les consommateurs vers des viandes bovines bénéficiant de

¹⁵³ Nous nous sommes notamment référée d'une part aux rapports établies en 1995 et 1997 par le Conseil Economique et Social de la Bourgogne sur la filière viande bovine allaitante d'après une étude réalisée en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture et la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt. Nous utiliserons le sigle CESR (Conseil économique et Social Régional) pour désigner ces rapports. D'autre part, nous nous sommes appuyée sur le rapport réalisé en 1999 sur l'étude prospective régionale de l'agriculture en Bourgogne établi à partir d'une collaboration entre les organismes de recherche et d'enseignement supérieur agronomique de la Bourgogne (INRA et ENESAD), et les représentants de l'administration et de la profession de la Bourgogne (DDAF et DRAF, Conseil Régional de Bourgogne, Chambres d'agriculture et OPA) et coordonné par C. Soulard (1999).

¹⁵⁴ La politique agricole française tend à maintenir les troupeaux de vaches allaitantes par l'allocation de primes à la vache et au versement de primes aux bovins mâles de plus de dix mois, tout en respectant des taux de chargement (c'est à dire un nombre d'animaux par hectare limité afin de bénéficier de primes à l'extensification anciennement appelées 'primes à l'herbe'). Cette politique incite les éleveurs à optimiser les droits à produire en augmentant le nombre de vaches nourrices.

signes de qualité¹⁵⁵, elle vient conforter les analyses selon lesquelles, en prévision d'une augmentation de la demande d'animaux finis aux lendemains de la crise de la vache folle, la filière charolaise ne pourra répondre à terme aux exigences de la demande en termes de volume de production et en termes de régularité de l'approvisionnement.

S'ajoutant à ces difficultés, un certain nombre d'éléments plus conjoncturels sont également à prendre en considération. Ainsi, l'ouverture du marché aux pays de l'est à partir de 1989 (Pologne, etc.) a entraîné une chute des prix des animaux maigres qui a encore été accentuée par la dévaluation de la lire italienne en 1995. Cette situation met en évidence la fragilité et la dépendance d'une production de maigre massivement orientée vers l'exportation. Pour le CESR, cette orientation, vue comme une 'solution de facilité' pour les éleveurs, apparaît problématique à long terme.

Ces nouvelles inquiétudes ont donné lieu à une réflexion, menée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne, concernant la possibilité de 'reconquête des consommateurs' et ont abouti, selon le CESR, en 1997, à la définition de trois objectifs prioritaires. Le premier consiste à « **garantir l'origine des animaux et leur condition d'élevage et valoriser sur le plan commercial la démarche d'identification** ». Il est animé par l'idée de mettre en place une qualification des élevages bourguignons, qui répondraient à certaines conditions fixées par un cahier des charges, qualification qui serait attestée par une « Signature Charolais de Bourgogne ». Les deuxième et troisième objectifs visent à « l'amélioration de la traçabilité, de l'animal vivant à la carcasse au cours de son traitement à l'abattoir » et à l'organisation de « l'étalement de la production sur l'année » afin de réduire la saisonnalité de la production. Cependant, derrière la volonté d'unir l'ensemble des acteurs et partenaires de la filière bovine charolaise en Bourgogne, certaines divergences persistent et montrent des difficultés à s'accorder qui tiennent à la diversité des intérêts de l'ensemble des acteurs de cette filière.

A partir de la présentation des 'formes particulières d'innovations' du métier d'éleveur charolais, nous pouvons dégager l'idée que le mode d'élevage traditionnel charolais est aujourd'hui réexaminé à partir des réponses qu'il peut apporter face aux nouvelles exigences de la société. Cependant, les principaux responsables de la filière sont préoccupés par la capacité de la filière à répondre à ces nouvelles demandes. Les éléments de débat sur le développement de la production soulèvent certains paradoxes tels qu'ils apparaissent par exemple à travers la question du défaut d'engraissement et de la forte orientation vers le maigre, et rendent compte plus directement de la manière dont les systèmes de production ont fortement évolué depuis une quinzaine d'années¹⁵⁶ et sont à prendre en considération en tant qu'ils renvoient au réaménagement par les éleveurs de pratiques à la fois matérielles et symboliques [Pharo, 1980].

De ce fait, il semble nécessaire d'approfondir comment parallèlement aux discussions sur les orientations politiques à suivre en matière de 'restructuration de la filière' et de

¹⁵⁵ Notamment vers les labels agricoles, l'agriculture biologique (AB), et le boeuf de tradition bouchère (BTB) commercialisé uniquement par les boucheries traditionnelles.

¹⁵⁶ Avec le rajeunissement des boeufs de 3 ans à 30 mois, le développement de la production de taurillons de 18 mois ou de broutard alourdis, etc.

'reconquête de la distribution', etc., la question de la transformation du métier d'éleveur est appréhendée par un certain nombre d'informateurs privilégiés du développement de l'élevage charolais, donnant une idée plus précise du fond de préoccupations qui imprègne le monde professionnel de l'élevage.

L'élevage charolais, longtemps considéré comme un monde de production contrôlé par quelques éleveurs privilégiés, (les sélectionneurs, les emboucheurs, les négociants en bestiaux), jugé comme 'traditionnel' ou 'routinier', dont la légitimité était contestée au nom de la 'modernisation' de l'agriculture semble aujourd'hui retrouver, suite à la crise du modèle productiviste, un certain attrait du fait des alternatives qu'il peut offrir en termes de nouveaux modèles de 'professionnalité' agricole. La revalorisation de son caractère 'extensif' et les initiatives de développement qui y sont observables, aussi marginales soient-elles, manifestent en tout cas l'existence d'évolutions en cours assez profondes et témoignent de ce qu'une rupture avec le 'modèle dominant' est actuellement entamée.

Cependant, et même si les éleveurs charolais n'ont, par exemple, pas attendu la 'crise de la vache folle' pour chercher à se démarquer d'une production agricole standardisée, cela ne permet pas au monde de l'élevage allaitant de définir tel quel une nouvelle forme d'identité professionnelle agricole qui se trouverait désormais spontanément en phase avec les nouvelles exigences qui se dessinent à partir des années quatre-vingt. Cela ne signifie pas non plus que l'élevage charolais puisse être strictement opposé à la conception de l'agriculture telle qu'elle était jusqu'alors représentée par le 'modèle productiviste' et sans que cela donne lieu à des contradictions internes au monde de l'élevage. Les enjeux présentés concernant la filière bovine charolaise montrent bien comment ni l'orientation vers une production d'animaux maigres, ni le développement de 'niches' de commercialisation, ni les tentatives de plans de relance de l'engraissement,.... ne suffisent à rendre compte de ce que doit être désormais le métier d'éleveur charolais.

Les préoccupations soulevées sur le devenir du secteur d'activité de l'élevage charolais, nous invitent bien à nous interroger plus en avant, du fait de notre problématique, sur ce que peut signifier pour les éleveurs de s'engager dans un processus de changement de rôle. Pour éclairer cette question, c'est alors plus directement à partir d'une enquête exploratoire menée auprès d'informateurs privilégiés sur le fond de débat existant à ce propos, que nous avons cherché à appréhender un peu plus précisément les idées qui circulent quant à la manière dont les éleveurs peuvent être amenés à opérer cette transformation et que nous allons présenter maintenant.

Chapitre 6. Points de vues 'd'experts du développement' sur l'élevage bovin allaitant en Bourgogne : première analyse d'un monde professionnel en mutation

Dans ce chapitre, nous allons procéder à la présentation des résultats de l'enquête exploratoire réalisée auprès d'informateurs privilégiés choisis en fonction de leur valeur 'd'expert'. Nous rendrons compte d'abord, du fond de 'débats' qui résulte de cette enquête à partir duquel les éleveurs se trouvent amenés à redéfinir le rôle professionnel et en fonction duquel s'inscrivent les actions qu'ils mènent pour conserver ou transformer ce métier. Nous identifierons ensuite, les 'situations' les plus pertinentes, en termes de types d'éleveurs et de zones géographiques, que nous avons dégagés de cette analyse afin de préparer l'enquête auprès des éleveurs et d'étudier plus précisément les transformations en cours dans le monde de l'élevage.

Pour entrer dans l'examen de la question de la transformation 'en actes' du métier d'éleveur, nous avons choisi de procéder à partir d'une mise à plat du discours préétabli qui fournit aux acteurs les thèmes, les mots d'ordres en fonction desquels ils s'orientent. Nous nous sommes donc intéressée aux agents sociaux qui contribuent à la mise en forme et à la mise en circulation de ce discours (tel qu'il peut 'parvenir' aux éleveurs) en rencontrant un ensemble de personnes mises en situation 'd'experts' qui, à des titres divers, participent, à l'appareil institutionnel en charge du développement de l'élevage. Nous allons donc présenté, à partir du traitement des informations recueillies lors de cette enquête exploratoire, la représentation de l'état et de la dynamique du champ professionnel de l'élevage allaitant bourguignon telle que 'mise en scène' par ces experts.

Rappelons à ce propos que si nous tenions à ce que le choix des informateurs privilégiés permette d'assurer une diversité de points de vues d'acteurs concernés et engagés dans cette restructuration de l'élevage, tel que nous l'avons annoncé dans le chapitre 3, l'analyse de leur discours n'a pas été effectuée dans l'optique de rendre compte de la diversité de positions prises par ces informateurs. Ce n'est donc que succinctement que nous avons précisé en annexe III-1 les différents types de 'missions' dont ils se sentent investis sans procéder à une analyse sociologique du 'groupe d'experts' ainsi constitué.

Pour effectuer le traitement de cette enquête, nous avons élaboré une grille d'analyse reposant sur une double lecture de nos entretiens. La première a consisté à dégager les oppositions établies entre le métier tel qu'il était 'avant', et le métier tel qu'il est (ou est en train de devenir) aujourd'hui. Nous avons cherché par là à faire ressortir les éléments de stabilité existant dans la définition de l'activité d'élevage, d'une part, et ceux qui, à l'inverse, relèvent d'un discours de 'crise de la profession', axé sur la mise en évidence de transformations plus ou moins radicales et plus ou moins achevées, d'autre part. La deuxième lecture a consisté à dégager les oppositions établies par les experts entre ce qu'ils jugeaient 'convenable' et 'non convenable' de faire à l'heure actuelle pour sortir de cette crise.

Présentée autrement, la méthode que nous avons utilisée pour traiter le corpus d'entretiens au vu des 'experts' a consisté à rendre compte de ce que leur propos pouvait nous dire de la manière dont les représentations du métier d'éleveur se structurent autour d'une certaine vision de son évolution et d'une certaine façon de juger cette évolution. Cela nous a permis d'établir un 'état des lieux', une 'cartographie' des différentes positions aujourd'hui constitutives du champ professionnel, appréhendée dans leur mouvement, en identifiant lesquelles étaient considérées comme dépassées et lesquelles étaient

estimées porteuses d'avenir, lesquelles se voyaient dévalorisées et lesquelles se voyaient réévaluées et en fonction de quels critères d'appréciation.

C'est donc à partir de cette décomposition que nous avons construit le texte qui suit en proposant d'abord, une description des éléments constitutifs du métier inventoriés par les experts et ensuite, en reprenant les principaux éléments marqueurs de la mutation du métier qui ressortent de leur analyse. C'est, enfin, à partir de ces sources d'informations que nous avons pu procéder à l'élaboration du dispositif d'enquête auprès des éleveurs eux-mêmes.

Section 6.1 Description faite par les experts du métier d'éleveur charolais

Dans un premier temps nous avons cherché à retraduire la vision de l'élevage allaitant qui se dégage de la description que nous en ont fait les experts enquêtés. Elle correspond à une multiplicité d'angles d'approche et à des registres très variés mobilisant des considérations relatives à la géographie, à l'histoire, aux types d'exploitations, aux compétences des éleveurs, etc. Nous pouvons reprendre les principaux éléments constitutifs du métier d'éleveur tels qu'ils ressortent du tableau proposé par ces 'experts' à partir de trois points. Ces trois points distincts que sont la description de zones d'élevage charolais, de métiers d'éleveurs et de représentations de pratiques d'élevage caractérisent comme nous allons le voir chacun à sa manière, un certain 'éclatement' du monde professionnel charolais.

6.1.1 Description de la partie bourguignonne du bassin allaitant charolais

Le premier point est relatif à la mise en évidence de deux espaces de références principaux, associés à certaines zones géographiques. Une première zone, dite 'traditionnelle', est fortement associée à un système de production 'spécialisé' et est opposée à une zone, dite 'mixte', sur lequel l'élevage est combiné à une autre production.

La première zone, 'traditionnelle', correspond à la zone herbagère, spécialisée dans l'élevage charolais : « ***il y a la zone traditionnelle d'élevage charolais,... avec des systèmes spécialisés bovins ou bovins-ovins qui sont plutôt dans les zones herbagères auxois-morvan, avalonnais*** ». A cette zone est associée l'idée d'un passé révolu. C'est en effet, une zone sur laquelle « ***les exploitations sont dispersées, sur un relief compliqué et ce n'est pas sûr que ce soit compatible avec l'agriculture moderne*** », « ***c'est sur ces zones qu'on trouve des exploitations sans devenir*** ». Néanmoins, elle est également celle sur laquelle se déroulent encore aujourd'hui la plupart des manifestations témoignant de la légitimité historique et de la pérennité des activités d'élevage qui y sont exercées : « ***c'était la zone ou historiquement il y avait les éleveurs de vaches allaitantes et c'est sur ces zones historiques que se déroulent les concours de bovins reproducteurs du charolais*** » avec une inscription précise des hauts lieux et des grands noms de l'élevage charolais par l'organisation de marchés « ***d'animaux de boucherie d'une grande qualité c'est St Christophe en Brionnais, Autun, Saulieu, Charolles...***».

A cette zone traditionnelle est opposée une zone mixte, moins spécifiquement consacrée à l'élevage bovin allaitant : « **au fur et à mesure que l'on s'éloigne de ces zones herbagères, on trouve des systèmes avec des cultures** ». Sur cette zone l'élevage apparaît comme une activité annexe seulement, c'est « **la zone à dominante céréalière avec une production complémentaire d'élevage charolais** », et pourtant récente « **vous avez à la périphérie quelques endroits où c'est pas possible de cultiver, c'est des éleveurs allaitants nouveaux, et ils n'ont pas que des charolais** ». Si elle n'apparaît pas, au premier abord, appartenir pleinement au monde de l'élevage allaitant charolais, elle est pourtant aussi considérée, dans certains cas, comme porteuse d'avenir pour ce monde : « **la zone mixte est candidate à la finition [des animaux] parce qu'ils sont moins gênés aux entourures parce que les cultures ont apporté du fric, parce qu'ils ont des ambitions, c'est une zone potentielle d'engraissement** ».

La description de l'élevage bovin bourguignon entre une zone 'stricte' et une zone 'périphérique', aussi schématique qu'elle soit et par son simplisme même, conduit ainsi à une première réflexion sur les éléments de définition du métier d'éleveur charolais ainsi relatés par les experts. Cette présentation invite en effet à s'interroger sur la légitimité accordée (ou non) en référence à ces deux espaces, l'un comme l'autre participant en fait à l'élaboration de cette définition, à différentes modalités d'exercice du métier d'éleveur.

Au delà de ses aspects géographiques, cette distinction entre un centre et une périphérie correspond à une certaine manière 'commune' d'ordonner – et de hiérarchiser – le monde de l'élevage, comme en témoignent les glissements que l'on note dans l'extrait d'entretien suivant entre types de zones et types d'exploitations : « **... finalement on s'est posé là, à un moment donné, de dire comment est-ce qu'on pourrait à dire d'expert essayer de regrouper les régions naturelles parce qu'on a à peu près quarante régions naturelles pour en faire des zones moins importantes(...) et on a fini par tomber sur une sorte de carte, déterminée toujours à dire d'expert, mais ça se confirme, c'est-à-dire que l'on a en fait une typologie des zones et même des types d'exploitations, c'est-à-dire que la typologie a évolué et que l'on peut très bien déterminer une zone d'élevage, où l'élevage est vraiment dominant, une zone mixte bovin viande, c'est-à-dire mixte au sens où il y a un mélange d'une partie de l'exploitation en céréales et en bovins et puis une zone de culture, c'est-à-dire où les bovins sont relativement peu dominants par rapport au reste de l'exploitation** ». Même si la caractérisation par 'zones' doit être considérée comme un opérateur de classement seulement parmi d'autres, bien des exemples évoqués par les experts nous montrant aussi sa relativité¹⁵⁷, elle met en évidence tout un jeu d'oppositions et de complémentarités entre des façons d'être éleveur qu'il convient d'explorer plus précisément à travers les types de production.

¹⁵⁷ « Parce qu'on trouve tout à fait côte à côte des exploitations totalement différentes, on peut trouver des éleveurs extensifs, producteurs de maigre et avoir à côté un éleveur intensif naisseur-engraisseur, et je crois que bien souvent ça tient plus à une qualité de l'éleveur qu'à l'évolution propre de son exploitation, bien sûr il y a des effets de terrain quand même, qu'on retrouve, mais il ne faut pas oublier ça aussi, il n'y a pas que le terrain qui fait la spécificité des exploitations ».

6.1.2 La description 'des métiers' d'éleveur bovin-allaitant

Pour les experts, au delà du fait que « *le point commun le plus communément admis* » pour caractériser l'élevage allaitant bourguignon, « *c'est le fait qu'il y a des vaches charolaises* », ce qui est à prendre en compte, en effet, c'est la grande diversité de productions qu'il recouvre : « ***on peut sortir trente à quarante types d'animaux différents d'une exploitation allaitante, fini, semi-fini, des mâles comme ça, des femelles comme ça, des vaches de réformes, des génisses....*** ». Et chacune de ces productions est présentée comme requérant des compétences particulières et impliquant des choix de la part des éleveurs : « ***...l'éleveur va choisir, va s'imposer sa production en fonction de sa capacité de pâturage, de son chargement, de son emploi du temps, de s'il a une autre production ou une mono-production, et en fonction de sa trésorerie et de son logement*** ». Ce qui ressort donc ici c'est l'idée de l'existence d'une multiplicité de 'métiers' d'éleveur, distingués suivant des critères multiples.

Certains de ces métiers sont définis de façon très précise, en fonction des activités développées sur l'exploitation. C'est le cas, par exemple, du *naisseur*, spécialisé dans la vente d'animaux maigres et dont la principale activité consiste à *faire naître*, de l'*emboucheur* qui *achetait* les animaux maigres en cours d'année pour *les finir à l'herbe* huit mois après, avec une activité commerciale plus importante, ou du *sélectionneur* tourné vers la production d'animaux reproducteurs. A chacun de ces métiers correspondent, dans notre corpus, un certain nombre d'attributs particuliers comme, par exemple, la grande capacité reconnue aux emboucheurs à évaluer les animaux qui conviennent pour l'engraissement.

Cette sorte de typologie des métiers n'apparaît cependant plus vraiment représentative de l'état actuel du monde de l'élevage. Si, en effet, certaines des activités qu'elle identifie se perpétuent : « ***faire des reproducteurs c'est un métier qui a ses caractéristiques propres, des pratiques qui se sont développées et qui se maintiennent*** », d'autres disparaissent et/ou se renouvellent, comme c'est le cas par exemple pour les *anciens* emboucheurs : « ***les choses ont évolué et ça a complètement basculé, parce que ce métier là [d'emboucheur] il ne nourrit plus son propriétaire. Si bien que les éleveurs ont continué d'évoluer puis ici comme ça ne nourrissait plus, le métier d'emboucheur disparaît, c'est devenu moitié des éleveurs, ils sont partis un peu sur l'élevage quoi. Le métier d'embouche, il y en a quelques uns qui résistent, ils ont moins de besoins financiers, ils n'ont pas investi, mais c'est fini. Donc la région a complètement changé*** »¹⁵⁸.

Si la distinction de différents 'métiers' correspondant très directement à la production de certains types d'animaux permet bien de rendre compte de la structuration de ce qu'était le monde de l'élevage allaitant, elle doit être dépassée, ou au moins complétée, pour rendre compte de sa situation actuelle, avec les flottements qui caractérisent la définition des activités qu'il implique¹⁵⁹. A ce niveau, ce qui ressort de notre corpus, c'est une différenciation opérée, dans le prolongement de celle précédemment évoquée entre

¹⁵⁸ On se trouve déjà confronté ici à une situation d'adaptation des anciens emboucheurs à un nouveau métier avec l'hypothèse qu'ils s'appuient pour ça sur leurs connaissances antérieures.

zone spécialisée et zone mixte, entre deux systèmes de production.

Le premier est celui des producteurs dont l'activité reste exclusivement centrée sur l'élevage. Il correspond à ceux « **qui sont spécialisés naisseurs même s'il y en a quelques uns qui font un peu d'ensilage maïs et engraisent une partie de leurs animaux** » et dont la compétence est structurée autour de la connaissance de *l'animal*. Le deuxième renvoie à des éleveurs qui ont une activité annexe importante, « **qui ont plus le feeling au niveau des cultures, avec des rendements corrects, où l'importance du troupeau est plus faible, mais (qui) ont les céréales pour les faire vivre** ». En suivant cette opposition, c'est à deux logiques professionnelles, à deux modèles d'agriculture que l'on a à faire.

Suivant que l'activité d'élevage est exclusive ou complémentaire, en effet, on est renvoyé, d'abord, à des conceptions de l'organisation du travail qui varient sensiblement : « **il y a une grosse avancée de la période de vêlage (pour les) gens qui sont éleveurs et céréaliers, ils veulent être disponibles pour aller dans les champs, ils se consacrent à l'élevage du 15 novembre au 15 février et après ils vont dans les champs l'esprit tranquille alors que l'éleveur après tout il est pas a un mois près, il n'a que ça à faire** ». Dans l'un ou l'autre cas, ensuite, les principes de jugement des tâches qui comptent dans l'exercice du métier n'apparaissent pas être les mêmes. Pour les éleveurs 'purs', « **la surveillance des élèves [ou jeunes bovins] est encore une activité très importante en charolais, les gens passent du temps à soigner les veaux, c'est la vocation de l'éleveur, chercher à faire baisser le taux de mortalité** », alors que ceux qui exercent en même temps une autre activité « **ont des réactions plus tranchées, un taux de réforme plus fort, ils n'hésitent pas, ne cherchent pas à garder un animal qui ne donne pas, surveillent moins leurs animaux, ont tendance à avoir des taux de mortalité plus élevés** ».

Suivant les experts, ainsi, c'est en fonction d'un certain rapport variable à la modernité que s'ordonne finalement aujourd'hui le monde de l'élevage, l'exercice de cette activité tendant à se différencier entre naisseurs-engraisseurs et éleveurs plus 'traditionnels' : « **les naisseurs-engraisseurs, c'est peut-être aussi ceux qui sont les plus rationnels, c'est-à-dire (ceux pour lesquels) le champ de compétences qui est nécessaire pour faire ce qu'ils font est le plus proche des normes de la société moderne et des normes techniques et des connaissances ; les autres métiers, se sont des métiers où les savoir-faire, la tradition, l'oeil, le subjectif jouent très fort, en particulier, le pire c'est probablement les sélectionneurs et les emboucheurs ...**».

Ce genre de caractérisation du monde de l'élevage, reposant donc sur un jugement qui mobilise des notions comme celles de 'rationalité', 'd'objectivité', de 'rigueur', etc., appelle alors une analyse des types d'arguments, relativement complexes, sur lesquels ils se fondent. C'est à cette analyse que l'on a procédé en examinant, dans notre corpus expert, les commentaires d'ordre évaluatif associés aux deux modèles que l'on vient de pointer.

¹⁵⁹ La vision de ces métiers spécifiques et a priori bien séparés dans le passé renvoie sans doute en partie à une reconstruction a posteriori du monde de l'élevage : les choses étaient probablement moins structurées 'au départ'...

6.1.3 Une image ambiguë du métier d'éleveur

S'agissant du modèle de l'éleveur 'traditionnel' – celui qui correspond à la situation passée de l'élevage, mais qui caractérise aussi, suivant les experts, toute une partie des éleveurs d'aujourd'hui -, ce qui ressort de nos entretiens, c'est dans l'ensemble, un certain nombre de qualifications plutôt négatives : « **dans le passé l'éleveur faisait de mauvaises céréales, il donnait la priorité au troupeau, il ne désherbaît pas au bon moment, il n'avait pas le temps, il avait l'habitude de caler ses pratiques sur celles de l'élevage, c'est-à-dire pas de rigueur** ». Les 'reproches' adressés de la sorte à l'éleveur portent à la fois sur ses actes de production et sur la façon d'envisager la commercialisation des animaux qui les accompagne. L'élevage 'à l'ancienne' est fréquemment assimilé à une activité de cueillette : « **vous êtes éleveur allaitant, à la limite bon vous êtes naisseur, je dirais que c'est un peu le côté traditionnel de la cueillette** ». Et ce terme de cueillette, même s'il peut être aussi utilisé pour mettre l'accent sur le côté resté 'naturel' de l'élevage traditionnel, est surtout employé pour désigner ce qui est assimilé à une mauvaise maîtrise par les éleveurs de leur production et, au delà, de la valorisation de cette production. Le temps consacré à la vente de quelques animaux d'exception au détriment du reste de la production, est, en effet, également présenté comme une limite des façons de faire de 'dans le temps', limite qui ne tient pas aux seules pratiques des éleveurs, il est vrai, dans la mesure où ce sont également celles des négociants qui se trouvent en cause : nombre de nos interlocuteurs insistent ici sur l'influence des négociants de bestiaux qui, confortant « **les gens dans leurs pratiques ancestrales [... ont] un impact déterminant sur les mentalités et les capacités, [et sont] des anti-progrès pour les éleveurs** ».

Pour autant, la référence à la tradition est aussi mobilisée dans le discours des experts suivant un autre registre, non plus de l'ordre de la dénonciation d'un passé révolu, mais de celle d'un faux procès, cette fois, fait à l'élevage à partir d'une vision caricaturale de ce qu'il est : « **il y a des images classiques qui collent à la peau des éleveurs et qui à mon avis sont fausses, (ce sont) des gens qui ne sont pas du tout organisés, des demeurés, des hyper-traditionnels, tout ça c'est faux** ». Ce qui se trouve alors mis en avant, ce sont là, notamment, les vertus d'une conception ayant su rester 'artisanale' de l'élevage, opposée à l'agriculture 'industrielle' (et à ses impasses) : « **c'est du jardinage. Ça me fait penser à la forêt on dit 'jardinée' et puis sinon les grands peuplements quoi, on plante les sapins et il y a la ' forêt jardinée' où on fait en sorte que chaque espèce ait suffisamment de lumière pour se développer, ça a vraiment cette expression là, ça s'adapte bien au charolais,...** », d'où les difficultés particulières qui sont celles de ce secteur au niveau de l'organisation de la production et de la commercialisation : « **ça explique aussi pourquoi derrière, la filière et les groupements de producteurs ont du mal à avancer et font beaucoup de collecte, enfin font beaucoup de cueillette, ils font une cueillette, presque animal par animal** ».

Le deuxième modèle auquel se réfèrent les experts – celui des activités de naisseur associées à l'engraissement et/ou aux cultures -, correspond, lui, à une image davantage valorisée parce que jugée plus 'pointue', plus technique : « **quand il y a association de**

productions, ça demande plus de technicité, de temps de présence, d'organisation et de réflexion (...) c'est des raisonnements différents que quand on est spécialisé parce qu'il y a une interaction forte entre les ateliers culture et élevage, ils ont deux choses à gérer. Les travaux de la culture priment, on les fait à telle période, et donc on ajuste les travaux des vêlages, le mode de fécondation, on va faire bouger énormément de choses, donc c'est une avancée importante dans les pratiques d'élevage, parce qu'on trouve des gens très organisés, assez pointus et qui sont en plus intéressés par la simplification des travaux ».

La mise en exergue de ce modèle par la plupart de nos interlocuteurs n'est évidemment pas indifférente au fait que le genre de conduite plus 'professionnelle' des activités d'élevage qui lui est attribué correspond précisément à celui dont les experts que nous avons rencontrés sont eux-mêmes, professionnellement, les promoteurs, celui d'une organisation du travail 'planifiée', dont l'efficacité doit pouvoir être 'mesurée'. Les éleveurs qui sont jugés lui correspondre, en tant qu'ils sont caractérisés comme ayant : « **une mentalité par rapport aux organismes économiques différentes [des éleveurs traditionnels], une tendance à avoir plus de facilité à s'engager dans un groupement à vendre des animaux en confiance, à déléguer la mission de commercialisation à la structure** » et cherchant à aller « plus loin » dans la production par la finition des animaux, sont ainsi d'autant plus valorisés qu'ils apparaissent les plus proches de la définition de la modernité qui prédomine dans la culture de l'appareil du développement agricole.

On relève toutefois, là encore, certaines ambivalences. Un système 'mixte' de production, d'abord, ne saurait être considéré comme la garantie, à lui seul, d'une conduite plus 'technique' de la production : « **la même personne, autant elle est pointue sur la culture, au courant des nouveautés, c'est sophistiqué, ça bouge vite, ça cartonne immédiatement, autant c'est la pampa dans l'élevage, c'est pauvre, il n'y a pas d'objectif, ça bouge pas vite du fait du cycle biologique** ». La distinction, ensuite, entre un profil plutôt 'artisanal' et un profil plutôt 'industriel', se retrouve au sein même du modèle correspondant à une conduite 'technique' des activités d'élevage : « **parce que le type de production génère un type d'organisation, ... et un type de compétences, des habitudes qui ne sont pas de même nature entre des gens qui sont de très gros producteurs, qui vont avoir entre cent cinquante et deux cent vaches et pour qui le problème c'est de sortir le maximum de bovins finis le plus vite possible et le plus homogène possible, et l'éleveur qui essaye de valoriser les potentialités de ses bestiaux. C'est deux métiers complètement différents, c'est l'industriel et l'artisan, c'est l'artiste et l'industriel** ». Et ce profil industriel présente, enfin, lui-même des limites, comme en témoignent les comparaisons que l'on trouve, dans notre corpus, entre le monde de l'élevage allaitant et ceux de la production laitière ou des grandes cultures.

Sur ce plan, en effet, il est à souligner que l'élevage allaitant est, assez fréquemment, présenté comme ayant su globalement conserver des traits qui le distinguent d'une agriculture devenue 'trop' industrielle. Vis-à-vis de l'élevage laitier, pour lequel la viande n'est qu'un 'sous-produit', ce qui est avant tout mis en avant, c'est ainsi le fait que l'élevage allaitant a su garder son caractère traditionnel : « *relativement naturel, de qualité, avec des viandes qui ne sont pas trop mauvaises, des produits identifiés de*

gamme moyenne et supérieure », les producteurs étant restés de vrais 'animaliers'. Et vis-à-vis des céréaliers, taxés d'un excès d'investissement dans des techniques sur lesquelles il est ensuite difficile de revenir (avec toutes les conséquences négatives qui en résultent en matière d'environnement, notamment), ce qui est affiché, c'est le caractère 'raisonnable' de cet élevage (dont témoigne, par exemple le maintien des haies ou la prudence manifestée à l'égard des recherches menées en matière de génétique) : **« globalement quand même sans opposer les mondes, l'allaitant a été moins polluant techniquement qu'un céréalier, dans son comportement, les haies n'ont pas disparus..., alors que de l'autre côté, on a allègrement fait sauter tout ça. Par ce fait, on a créé des déserts et on n'a jamais bien maîtrisé, maintenant on en parle, les nitrates et compagnie. Les engrais, bon, c'était quand même le rendement, il fallait que ça coule, alors que dans les pâtures, ça a été beaucoup plus modéré parce que, en fin de compte, peut-être à part (la) pollution due au fumier, on en revient toujours à cette notion d'animalier ».**

Au total, donc, si le monde de l'élevage apparaît aujourd'hui structuré autour d'une opposition entre deux pôles correspondant, d'un côté, à un travail plutôt artisanal, dépassé, et, de l'autre, à un profil davantage industriel et 'réellement moderne', c'est bien cette double référence que met en jeu la recherche d'une définition actuelle du métier d'éleveur. Si toute une part des activités correspondant à la conception artisanale se voit dénoncée au nom d'une dévalorisation de la 'cueillette' et du 'bricolage', cette conception est aussi associée à l'idée que le maintien d'une certaine tradition représente un atout pour le développement de ce secteur de production. Et, de façon symétrique, la valorisation des formes d'exercice de l'élevage jugées les plus techniques s'accompagne de fortes interrogations sur les limites de 'l'industrialisation' de l'agriculture. C'est ainsi en référence à un ensemble de débats très ouverts sur ce qu'elles 'valent' que doivent être appréhendées les transformations en cours dans le monde de l'élevage telles qu'elles ressortent des propos de nos interlocuteurs suivant des modalités que nous allons maintenant tenter de préciser.

Section 6.2 Une description des principaux marqueurs de changements en cours

La façon dont les experts que nous avons interrogés abordent la question des transformations actuelles du métier d'éleveur est bien évidemment marquée par la position qu'ils occupent à l'égard de ce monde, à la définition duquel ils participent. Ce qu'ils nous disent de ce qui a changé ou est en train de changer dans le métier d'éleveur renvoie ainsi à la manière dont ils apprécient ce qui a changé ou est en train de changer dans leurs activités propres. Envisagée sous l'angle sociologique qui est le nôtre, la 'crise' que connaît aujourd'hui l'élevage est aussi, en effet, une crise des frontières établies entre les différents 'segments professionnels' qui participent à son fonctionnement, dans la mesure où la redéfinition éventuelle de ce fonctionnement, qui est bien ce que nous cherchons à explorer, met en jeu des négociations portant, précisément, sur ces frontières mêmes¹⁶⁰.

Les observations qui suivent sont alors à considérer au regard de la vision

particulière que ces experts se font de ce qui est légitimement du ressort de compétences de chacun des acteurs qui participent au monde de l'élevage. Si les propos de nos interlocuteurs sont, en conséquence, à relativiser, ils permettent bien cependant – et parce qu'ils sont 'intéressés' et se situent sur un registre qui est celui d'un jugement sur l'ordre des choses établis que ce soit sur le mode de la dénonciation ou de la justification – de dégager ce qui 'bouge' aujourd'hui dans ce monde, d'abord, et d'identifier, ensuite, les principales perturbations associées aux mouvements qu'il connaît de la sorte.

6.2.1 Les caractéristiques générales de l'évolution du métier vues par les experts

Concernant les évolutions générales du métier d'éleveur, c'est sur le phénomène que constitue 'l'agrandissement' actuellement constaté des structures d'exploitation que les experts mettent principalement l'accent: « ***...au niveau de la transformation, moi je crois, première chose, les exploitations elles se sont agrandies et vont encore s'agrandir ; même si on encourage, et tout le monde est d'accord pour l'encourager, l'installation, le nombre de départs est plus important que le nombre de jeunes qui s'installent, donc ça veut dire que les exploitations d'élevage comme les autres vont continuer à s'agrandir*** ». Ce phénomène – jugé le plus souvent comme 'inéluçtable', même s'il peut être regretté – n'est certes pas propre à l'élevage allaitant. Cependant, s'il se trouve mis en avant, c'est parce qu'il est considéré comme entraînant toute une série de conséquences majeures quant à la manière d'exercer à l'avenir le métier d'éleveur. Trois points, plus précisément, sont ici soulignés. Le premier est relatif aux difficultés induites par cet agrandissement en matière d'installation et il concerne plus généralement la question de *l'entrée dans le métier*. Le deuxième a trait aux conséquences qui en résultent en termes de charges de travail supplémentaires et renvoie donc à la question de *l'organisation du travail*. Le troisième, découlant des deux précédents, soulève la question de la 'reconsidération' *des liens entre travail et famille*.

a) L'évolution des modalités d'entrée dans le métier

Le phénomène d'agrandissement rend d'abord, problématique ce que E.C. Hughes appelle les '*turning points*' qui marquent une carrière professionnelle. Pour ce qui concerne l'installation des jeunes, considérée comme une étape majeure dans la déclaration de l'identité professionnelle des agriculteurs, il se traduit par une difficulté croissante à reprendre des structures d'exploitation économiquement de plus en plus importantes. Pour contourner cette difficulté, de nouvelles formes d'exercice du métier plus 'sociétares' et moins 'familiales' se développent : « ***il y a aussi des choses qui se passent et qui devraient à mon avis se développer, c'est les formes sociétares en agriculture, enfin formes sociétares, emploi de salariés, etc. ; (...)*** l'agrandissement

¹⁶⁰ Voir les travaux interactionnistes de A. Strauss (1992) et E.C. Hughes (1996) présentés dans la première partie. Par analogie avec la conception qu'ils proposent du travail 'négocié' dans les professions de santé, on peut considérer que la question de la redéfinition de ce que doit être le fonctionnement du monde de l'élevage se pose du simple salarié agricole en passant par l'abatteur, le boucher, jusqu'au 'travail' du consommateur à partir des décisions qu'il prend et de la manière dont il envisage sa propre identité de consommateur...

des exploitations, va amener, d'une façon ou d'une autre, à un moment donné, à trouver de nouveaux associés, donc ça peut être aussi un salarié, parce que les choix là, si l'exploitation est trop grande pour être gérée par une personne, c'est soit on la diminue, soit on prend un salarié, soit on prend un associé ».

Ce phénomène aboutit, ensuite, à renforcer le caractère 'choisi' de l'exercice du métier. Suivant nos entretiens, en effet, l'installation des jeunes est vue comme plus délibérée que celle de leurs parents. Elle s'accompagnerait, également, d'un allongement significatif des études, modifiant les rapports au travail et aux organisations professionnelles des nouveaux entrants dans le métier : **« c'est des jeunes qui ont une bonne formation, qui ont choisi ce métier là et donc il y aura une dynamique qui va pas être négligeable ; (...) ils deviennent plus critiques, plus critiques vis-à-vis de la politique actuelle mais aussi vis-à-vis des organisations professionnelles qui sont censées donner un avis sur la politique agricole ».**

Cette idée d'un métier qui serait de plus en plus choisi se retrouve dans la manière dont est appréhendée la question des installations dites 'hors cadre familial' et, plus précisément des installations de jeunes qui ne correspondent pas à la norme courante suivant laquelle, pour être agriculteur, et a fortiori éleveur, il convient **« d'être né dedans »**. Sur ce plan, en effet, on note que l'accès au métier d'éleveur, d'individus ne relevant pas de ce milieu est jugé possible, même s'il reste encore largement contesté et qu'il se voit cantonné à des situations particulières (valant pour les zones les plus difficiles, notamment) : **« on voit arriver aussi de nouvelles couches dans l'agriculture, des gens à la marge de l'agriculture c'est vrai, mais malgré tout ils occupent le territoire, souvent dans les exploitations qui ont pas une taille jugée suffisante aux yeux des gens »**. Cette ouverture, aussi relative soit-elle dans les faits, participe en tout cas à une remise en cause des normes établies d'entrée dans le métier : **« on parle beaucoup d'installations hors cadre familial, c'est très bien, enfin il n'y a pas de problèmes au niveau réussite, par contre beaucoup d'éleveurs s'interrogent sur justement l'installation hors cadre familial. (...) c'est vrai qu'ils ne sont pas nés tout habillés et puis, bon, c'est une autre vision du travail quoi, ça dérange »**.

b) L'évolution dans l'organisation du travail

Du point de vue de l'organisation du travail, les experts relèvent une évolution importante qui se manifeste par des différences de comportements marquées entre les 'anciens' et les plus jeunes : **« la frange jeune qui est passée à l'école, qui a un B.T.A ou B.T.S¹⁶¹, c'est des jeunes qui ont une capacité à apprendre, alors que les anciens étaient plutôt calés sur leurs a priori ; donc là ça va mieux, c'est des gens qui cherchent, qui voient comment ils peuvent faire évoluer les choses, donc sur plusieurs sujets, sur la rationalisation, sur la simplification, sur le potentiel, enfin, comment dire, sur une certaine optimisation des facteurs de production de leur exploitation ; donc on rentre dans quelque chose où la gestion prend de plus en plus de poids, c'est normal d'ailleurs, où les travaux les plus pénibles de tous les jours se trouvent simplifiés ; il y avait ça aussi, je crois que la concurrence entre le travail physique**

¹⁶¹ Brevet de Technicien Agricole et Brevet de Technicien Supérieur.

et le travail intellectuel était telle, il y avait tellement de travail physique que le travail intellectuel ne pouvait pas s'entreprendre, les gens étant fatigués on n'a même plus le temps de réfléchir, et on reproduit ce qu'on a fait l'année d'avant ».

Cette évolution 'naturelle', tenant au simple renouvellement des générations est perçue comme aboutissant à une conduite globalement plus 'réfléchie' des exploitations : **« on a quand même des gens qui évoluent, qui ont une plus grande ouverture d'esprit, donc qui ne subissent pas les événements, qui sont capables de les prévoir et de les gérer. J'allais dire, ils ont quand même les moyens actuellement de raisonner à plus long terme ».** Mais, elle présente aussi des aspects plus négatifs tenant au surcroît de travail et aux difficultés de gestion induites par l'agrandissement : **« les gens ont plus de charge de travail, donc pour faire face à ça ils se sont mécanisés, donc en se mécanisant ils se sont endettés parce qu'ils ont souvent fait des emprunts, ça a engendré aussi souvent des problème de trésorerie parce que comme ils augmentaient la surface d'exploitation il fallait augmenter la taille de troupeau, donc quand on augmente la taille de troupeau, on garde plus de génisses pour la reproduction, on en vend moins à la réforme, donc quand on n'en vend pas et bien il n'y a pas d'argent qui rentre, donc il y a eu des difficultés de trésorerie, l'augmentation de la taille du troupeau a engendré un problème de construction de bâtiments... ».**

Face à ce phénomène, on note une attention croissante à la question de l'amélioration des conditions de travail des éleveurs. La recherche de meilleures conditions s'effectue, d'abord, par une mécanisation plus poussée et un effort de simplification des tâches, moyennant une rationalisation des bâtiments et le recours à de nouvelles techniques : **« on voit, depuis deux à trois ans, beaucoup d'éleveurs qui se sont équipés en télescopique, c'est surtout pour les curages de stabulations, ou charger des bottes de foin. Et une simplification des systèmes, enfin du libre service ; également au niveau du choix génétique des taureaux, pour éviter des vélages difficiles, il y a aussi depuis, trois à quatre ans, la vidéo pour surveiller les vélages et puis ça vient aussi dans tout ce qui est travail ».** L'investissement dans des équipements plus performants s'effectue moyennant un certain développement de formes d'organisation collectives : **« ça aussi ça a été une évolution, le développement des CUMA¹⁶², avec un intérêt pour du gros matériel, et du matériel performant ; on n'aurait pas imaginé, il y a dix ans, que vingt agriculteurs se mettent en CUMA pour s'acheter un tracteur de cent vingt chevaux, tout le monde devait avoir son tracteur, mais ils ont pris conscience que, pour les gros travaux, un tracteur de cent vingt chevaux c'était intéressant et ça ils pouvaient pas se le payer individuellement ».** Plus généralement, l'augmentation de la charge de travail donne lieu, ensuite, à l'émergence d'un nouveau rapport à la question du recours à la main-d'oeuvre 'extérieure', notamment à travers l'embauche de salariés ou l'utilisation de stagiaires : **« une fois qu'on a fait le plein avec tous les équipements disponibles, on est parfois obligé de passer à de la main-d'oeuvre intermédiaire, on le voit apparaître de temps en temps, et c'est des phénomènes récents ça ».**

¹⁶² Coopératives d'Utilisation du Matériel en Commun

Cette montée des préoccupations relatives à l'organisation du travail est d'autant plus forte qu'elle s'inscrit sur un fond de transformations profondes des relations entre travail et vie familiale et sociale : « ***dans les années qui vont venir on va avoir de grosses évolutions sur ce sujet là, pour se simplifier les travaux et puis (se) libérer du temps, parce que souvent, maintenant, les jeunes femmes travaillent à l'extérieur, ce qui veut dire que le copain ou le mari il faut qu'il puisse dégager du temps pour partir, pour les enfants, pour aller en vacances, pour vivre comme les autres quoi*** ».

c) Evolution des liens entre travail et autres sphères d'activités

Au vu des évolutions en cours, on peut, en effet, s'interroger sur la validité actuelle du modèle de l'exploitation familiale et du genre d'articulation entre famille et travail qui lui correspond : « ***globalement on sent venir une séparation, enfin c'est peut être un peu fort ce mot là, mais un peu une séparation entre la famille et la force de travail, le travail en exploitation ; il y a un découpage entre vie familiale et travail sur l'exploitation, notamment sur les grosses structures où tout a été mécanisé, enfin tout se mécanise ; c'est ce qu'on sent venir, c'est pas encore tellement majoritaire, bon dans les jeunes agriculteurs, il y a pas mal d'épouses, d'abord il y a les célibataires et il y a des épouses qui travaillent à l'extérieur et qui ne travaillent pratiquement plus sur l'exploitation, et puis ce qu'on voit parfois, c'est les parents qui prennent la retraite et s'éloignent rapidement de l'exploitation alors qu'avant ils restaient sur l'exploitation*** ».

Ce nouvel état des choses est principalement attribué à des changements qui tiennent à la situation professionnelle des conjointes et entraînent parfois des modifications importantes par rapport à une exploitation familiale plus 'classique', que ce soit dans l'organisation du travail agricole ou dans la vie familiale. Le 'bénévolat' est encore fortement utilisé pour pallier un manque de main d'oeuvre, mais de nouvelles situations émergent et contribuent à une meilleure prise en compte de la reconnaissance du travail de la femme. Ces situations se caractérisent par l'intégration officielle de celle-ci dans l'exploitation, la volonté d'accéder au statut d'agricultrice nécessitant la redéfinition du travail entre les membres actifs de l'exploitation : « ***il y a aussi des exploitations, type E.A.R.L.¹⁶³ mari-femme, où la femme est exploitante aussi et où elle participe aux travaux ; ça c'est lié peut-être aussi aux difficultés de trouver un emploi à l'extérieur, (elles) veulent la reconnaissance par un salaire, et c'est très bien, elles veulent être agricultrices à part entière*** ». Ces situations peuvent aussi correspondre à l'exercice par la conjointe d'un travail extérieur à l'exploitation, exercice qui met en évidence l'importance des tâches qu'elle effectuait dans le passé sur l'exploitation sans que cela ne soit jusqu'alors considéré comme un 'travail'. Elle sont perçues par les experts comme impliquant le renoncement de l'exploitant à certaines 'facilités' : « ***ceux qui sont dans ce cas là, c'est pas la facilité pour eux ; la facilité c'est d'avoir une maison avec sa femme qui ne bouge pas, les repas sont à l'heure, le téléphone c'est elle qui s'en occupe, les relations avec l'extérieur c'est elle, et le mari lui, il y a***

¹⁶³ Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

une espèce de ségrégation là dedans, il fait son job, et il ne s'occupe pas du reste ».

Un autre trait d'évolution évoqué concerne le changement d'attitude d'un certain nombre d'éleveurs vis-à-vis de la scolarité des enfants. On assiste là à un phénomène que les experts désignent comme un 'rattrapage' par rapport à d'autres secteurs de production agricoles : « **on a été pendant longtemps, dans les zones traditionnelles de l'élevage, à avoir des jeunes qui s'installaient sans diplômes et par contre des BTA ou BTS qui s'installaient dans les zones céréalières ou viticoles (...) depuis cinq ans les jeunes qui s'installent ont autant de formation que les céréaliers** ». Bien que cette évolution soit considérée comme la prise de conscience par les éleveurs de ce que l'apprentissage 'sur le tas' devient insuffisant, à lui seul, pour acquérir l'ensemble des compétences qui leur sont demandées, elle tient également sans doute à un alignement sur la réglementation exigeant un niveau minimum d'étude des jeunes pour pouvoir prétendre à certaines aides à l'installation [Maresca, 1986].

Plus généralement, enfin, les experts soulignent la montée d'un souci d'ouverture sur l'extérieur, de décloisonnement du monde de l'élevage et de rapprochement avec d'autres groupes sociaux, « **(l'éleveur) qui a une femme qui travaille à l'extérieur, quand les copines viennent à la maison, il ne faut pas qu'il dise qu'il est crevé, il faut qu'il ait de quoi discuter et, là, il s'aperçoit que son discours est creux ou alors qu'on tourne toujours sur le même registre, et donc ça veut dire que ça va l'encourager à se cultiver, à aller un petit peu sortir, à aller en réunion, à faire de la formation quoi, à vivre comme les autres... l'évolution se fera sûrement de ce côté là, ça préfigure un monde agricole, un monde de l'élevage qui ne sera pas différent des autres catégories sociales** ».

6.2.2 Les marqueurs spécifiques des transformations du métier d'éleveur identifiés par les experts

Si le monde de l'élevage connaît des transformations qui tiennent au mouvement général de l'agriculture, il est aussi marqué par des changements qui apparaissent plus spécifiques. Ainsi, ce monde présenté comme relativement immuable, ou caractérisé par une mutation lente, fait l'objet de perturbations, de ruptures dans l'ordre des choses établi dans ce secteur de production. Et c'est à partir de la manière dont les experts déclinent ce registre de 'crise' que nous pouvons organiser l'examen de ce qui fait aujourd'hui problème pour les éleveurs quant à la définition de leur métier et de la façon d'exercer.

a) Un métier de plus en plus 'administré' : de nouveaux critères d'appréciation des modalités légitimes d'exercice des activités d'élevage et de nouvelles formes de différenciations professionnelles

Le premier objet de perturbation que les experts mettent en avant tient à des aspects réglementaires et, plus précisément, à un renforcement du caractère 'administré' du métier d'éleveur. Certes, ce renforcement s'inscrit dans une tendance qui n'est pas nouvelle, et les producteurs ont appris, au fil du temps, à 'faire avec'. Les experts soulignent ainsi la capacité d'anticipation des éleveurs lors de la réforme de la P.A.C de

1992 : « **il ne faut pas sous estimer la capacité d'anticipation des producteurs, même s'ils ne l'expriment pas ; je pense qu'ils ont une capacité d'anticipation assez importante, d'anticipation et d'adaptation, parce qu'on l'a bien vu avec la P.A.C ils se sont adaptés très rapidement ; parce qu'il y avait des gens qui pensaient que les agriculteurs seraient perdus avec les papiers, ça c'est complètement faux, c'est une méconnaissance du monde agricole, parce que les gens sont pas plus fous qu'ailleurs, donc ils ont très bien compris, et je peux même citer un cas, la mise en place des quotas laitiers a fortement imprégné les consciences des gens et je pense qu'il y a certains producteurs de viande qui, même s'ils ne le disent pas, enfin il y en a un qui me l'a dit, qui avaient anticipé l'arrivée des références des vaches allaitantes et l'objectif était d'augmenter le troupeau de vaches allaitantes parce qu'ils savaient bien qu'un jour il y aurait un « top » et qu'il faudrait être bien placé et ça alors il y en a qui le font, il y en a qui le font pas, mais il y a des choses qui se sont passées, y compris en 92 parce que au moment de la mise en place de la P.A.C ils ont calé la référence sur la campagne 92 et il l'ont annoncé un peu avant que ça serait 92, donc il y a eu des mouvements d'animaux importants, des ventes, des restructurations de cheptels pour être bien positionné au niveau vaches, ça c'est clair ; comme aujourd'hui dans les reprises d'exploitations il y a des choses qui se passent aujourd'hui... ».** Mais cet encadrement réglementaire de plus en plus poussé de la production a aussi des effets fortement déstabilisateurs sur la gestion de l'exploitation. Au delà de l'augmentation des contrôles et de la lourdeur administrative qui l'accompagne, avec toute la 'paperasserie' qui en résulte, il se traduit pour les éleveurs par une incertitude accrue, une difficulté à se projeter dans l'avenir et une perte d'autonomie.

L'exemple des primes avec lesquelles les éleveurs doivent aujourd'hui davantage compter est de ce point de vue éloquent. Si celles-ci sont relativement bien intégrées dans la gestion des exploitations, les éleveurs sont de plus en plus influencés dans leurs décisions par un tel système d'incitations : « **on a l'impression que le système de prime a changé les façons de produire, c'est-à-dire que les éleveurs pour les bovins mâles, lorsqu'ils veulent avoir la prime à 10 mois, ils vendent en broutard, et puis il y a cette fameuse course aux primes à la vache allaitante qui fait que les gens, chaque fois qu'ils peuvent récupérer une prime, ils aiment mieux faire vêler une vache que d'engraisser un mâle ou d'engraisser une génisse** ». Au delà de cet effet 'd'orientation', certaines productions (le maigre en l'occurrence) se voyant de ce fait privilégiées, le poids des primes aboutit à modifier assez profondément les normes d'exercice du métier, et plus particulièrement les critères du 'travail bien fait'. D'un côté, on assiste à un effacement des différences entre les éleveurs, puisque quelle que soit la qualité du travail fourni, on peut toucher les primes : « **ils se sont dit mais c'est ça qui est important, c'est d'avoir des vaches, parce que avec des vaches on touche mille francs de prime par vache, la prime il faut savoir que c'est indépendant des cours, de la saison, de la pluie, du beau temps, tout le machin, ça tombe ; on est fonctionnaire, on n'a même pas besoin de se déplacer de chez soi pour aller bosser ailleurs quoi, donc ça tombe chez soi quoi** ». Et, de l'autre, on voit se mettre en place de nouvelles formes de différenciation entre les éleveurs, les experts opposant ici deux logiques, celle d'une 'optimisation des primes' qui passe par un calcul fin, avec des seuils

à ne pas dépasser (maximisation du nombre de vaches primées ou des chargements des pâtures) d'une part, et celle d'une gestion de ces primes qui reste commandée par le souci de préserver la cohérence d'un projet d'exploitation propre, d'autre part, certaines pouvant être, par exemple, délibérément refusées pour ne pas mettre en péril la gestion équilibrée des activités sur l'exploitation.

Au delà des contraintes pratiques qu'elle entraîne, la réglementation de plus en plus poussée des activités d'élevage aboutit donc à des transformations qui mettent en jeu les conceptions de métier des éleveurs et la possibilité même pour eux d'exercer ce métier comme il convient : « ***l'instauration de la P.A.C, elle a sans doute accéléré la disparition, enfin le départ à la retraite, d'un certains nombre de producteurs ; d'abord parce qu'il y a eu des mesures d'accompagnement, et puis parce que certains n'ont pas voulu se mettre au parfum de la nouvelle P.A.C, de la réglementation, de tout ce qui est papier, puisque effectivement il y a beaucoup plus de papiers, il y a un suivi de papiers beaucoup plus administratif qu'avant pour certains producteurs parce qu'il y a des déclarations annuelles, il y a des contraintes de chargement, donc il y a des gens qui calculent ça de manière très fine de façon à être dans les clous vis-à-vis de la réglementation*** ». Elle se traduit aussi par le renforcement de clivages internes à la profession et notamment entre ceux qui ont su très rapidement 's'adapter' et ceux qui sont 'perdus' par toutes ces nouvelles normes réglementaires : « ***ça fait vingt ans que je suis conseiller agricole (et) je constate qu'il y a de plus en plus de dossiers à monter par les agriculteurs ; certains les montent tout seuls, mais avant de les envoyer à la D.D.A ils aiment bien avoir un oeil, j'allais dire un petit peu plus expert, pour voir, donc ils viennent pour savoir s'ils ont bien rempli, pour avoir un petit contrôle quoi, et puis d'autres qui sont incapables de remplir leur dossier eux-mêmes, donc ils viennent ici pour qu'on leur remplisse*** ».

b) Un nouveau régime de 'justification'

Un deuxième ordre d'évènements largement évoqué par les experts pour rendre compte des perturbations qui affectent aujourd'hui le monde de l'élevage concerne la mise en cause dont il fait l'objet de la part de 'l'aval' de la filière.

L'élevage charolais ne s'est pas trouvé directement affecté par l'ESB¹⁶⁴, il a même, en un sens, bénéficié de la crise de la 'vache folle', dans la mesure où elle a abouti à une certaine réévaluation de son caractère 'traditionnel' : « ***l'E.S.B ça a été pour nous une satisfaction, parce qu'il n'y a pas eu de charolaise atteinte de vache folle*** ». Cet événement est ainsi assez généralement considéré comme une chance pour la production de viande charolaise, dans la mesure où il a contribué à la distinguer notamment de celle de la viande issue des troupeaux laitiers en mettant l'accent sur les avantages d'un élevage ayant su rester 'naturel'. Cet événement n'a cependant pas été sans effet sur l'identité des éleveurs : « ***les gens se sont sentis touchés dans leur métier, c'est comme quand on dit à un paysan qu'il est pollueur,... quelque part, quand la personne se regarde dans un miroir, ça la touche profondément, c'est***

¹⁶⁴ Encéphalopathie Spongiforme Bovine

quand même quelque chose qui touche en profondeur ». Et il s'est traduit par des exigences renforcées de justification.

Le simple fait de produire du charolais sur un mode relativement extensif ne suffit plus en effet à conférer aux éleveurs charolais des compétences et une identité qui iraient de soi. Ce qu'ils font doit être maintenant 'garanti'. Les éleveurs ont ainsi à faire face à une augmentation des contrôles de leur production, ce qui implique une multiplication des actes d'enregistrement et des contrôles de leurs façons mêmes de produire, soumises à de nouvelles règles¹⁶⁵ : **« ce qu'il faut seulement c'est enregistrer tout, tenir un cahier d'élevage et puis avoir des preuves, accepter de se faire contrôler »**.

La 'publicisation' des activités d'élevage issue de ces nouveaux types de 'contrats' se traduit également par des modifications dans le regard et les jugements que les éleveurs portent les uns sur les autres. La crainte d'un accident qui pourrait mettre à mal l'ensemble du monde de l'élevage allaitant donne lieu à un renforcement de la surveillance mutuelle dans la profession. Les individus suspectés d'utiliser des produits illicites, alors qu'ils étaient relativement bien tolérés avant la crise de l'E.S.B, sont désormais dénoncés avec vigueur : **« demain, un problème de substance interdite ça fera mal à tout le monde, il y a vraiment une prise de conscience très forte..., il y a cinq à dix ans, le gars qui traficotait, qui était un peu le Robin des bois, il était bien vu, et puis il payait pas trop mal la vache, tout le monde se retrouvait, on savait qu'il faisait son petit truc, maintenant il se fait dénoncer et on a même vu des gars qui se sont fait tabasser »**.

La recherche de légitimité vis-à-vis de l'extérieur de la profession se traduit donc également, à l'intérieur de la profession par une transformation dans la manière d'apprécier la valeur même du travail d'éleveur. Rendre compte de ce que l'on fait est dorénavant partie intéressante d'un métier dans lequel il ne s'agit plus seulement de produire mais aussi de savoir dire ce que l'on produit et comment.

c) Les conséquences de ces perturbations sur la définition du métier d'éleveur

Les propos des experts sur les perturbations qui affectent aujourd'hui le monde de l'élevage s'accompagnent d'un certain nombre de considérations sur ce que devrait être, dans ces conditions le métier d'éleveur. On peut ainsi tirer de notre corpus d'entretiens une certaine représentation de ce qu'il conviendrait de faire face à la crise de ce monde, même si cette représentation n'est pas sans recouvrir quelques ambiguïtés.

Pour les experts, l'idée principale est que l'élevage allaitant doit se démarquer d'autres types de production : **« les producteurs de viande à partir de troupeaux allaitants, ou bien ils ont la possibilité, parce que c'est des systèmes relativement doux sur le plan écologique, parce que c'est des systèmes qui produisent des viandes qui, en majorité, ne sont pas trop mauvaises, ils arrivent à partir de là à se**

¹⁶⁵ Comme, par exemple, l'obligation de constituer une pharmacie dans un local spécial, d'établir un facturier et un ordonnancier permettant de conserver tous les documents pour établir la preuve du respect d'un code de bonne conduite de l'élevage et de communiquer certains documents à différents services administratifs.

placer, à conquérir une place sur les marchés plutôt sur le haut, et à mon avis c'est plutôt bon pour l'avenir et ils peuvent assurer une pérennité, ou bien alors ils se font banaliser et englober par les grands industriels de la viande qui sont totalement issus du système laitier et, là, c'est foutu, dans une très longue période c'est foutu ». Dans cette perspective, ce qui est mis en avant, en termes d'actions à entreprendre, c'est la nécessité de faire en sorte que la production de cet élevage soit bien identifiée, sur la base de signes de reconnaissance reconnus et lisibles.

L'inscription des éleveurs dans une telle démarche de certification n'est pas considérée présenter de difficultés 'de fond'. Dans la mesure où « **le monde de l'élevage, surtout le monde de l'élevage allaitant, avant la crise de l'E.S.B, c'était finalement une façon de travailler assez traditionnelle et assez biologique** », il est, en effet, jugé assez proche de ce qu'il s'agirait d'afficher, c'est-à-dire la spécificité d'une façon de produire ayant su rester 'authentique'. Une telle visée de développement implique, cependant, de ne pas s'enfermer dans des créneaux de production trop étroits ou trop en décalage avec les normes établies de la profession. Si les experts notent ainsi la proximité de l'élevage allaitant bourguignon avec l'agriculture biologique (« **l'éleveur traditionnel allaitant à mes yeux il fait pratiquement du bio, il suffirait qu'il signe le papier et qu'il fasse un peu plus de suivi d'enregistrement, il est pratiquement bio** »), ce n'est pourtant pas une voie de développement vraiment acceptée et elle ne saurait être reconnue qu'à condition que ceux qui s'y engagent « **fassent leurs preuves, qu'ils soient de plus en plus sérieux** ».

Ce qui est souligné surtout, c'est l'importance, pour une meilleure identification de l'élevage allaitant, de changements d'ordre organisationnel, les experts dénonçant fortement à ce niveau '**cette démarche individuelle que l'on retrouve toujours dans certaines périodes qui est de dire, j'essaie de me sauver tout seul parce que j'ai plus personne autour de moi, et puis je commercialise mal et je suis grand, et je veux tout faire**' » et lui opposant la nécessité d'une plus forte implication collective des producteurs dans la filière. On note, toutefois, l'existence de certaines hésitations et de jugements contradictoires quant à la question de savoir jusqu'où aller dans ce sens.

D'un côté, on estime que l'éleveur doit modifier sa relation à l'aval en s'impliquant davantage dans la commercialisation. Mais on s'interroge alors sur les conséquences négatives qui risquent d'en résulter quant à l'attention portée à la production proprement dite. Une telle implication, qui peut aller jusqu'à la vente directe, correspond, en effet, à un métier à part entière : « **le problème c'est que l'éleveur doit passer à un autre métier qui est la commercialisation de son produit ; c'est quelque chose de nouveau, donc il doit faire le V.R.P. pour vendre sa viande, ça fait une concurrence par rapport aux bouchers locaux, mais bon, c'est un développement, les éleveurs ont essayé de mieux valoriser leur produit en vendant quelque chose de garanti aux consommateurs** ». De l'autre, on insiste sur le fait qu'une véritable professionnalité des éleveurs passe par un accroissement de leur technicité impliquant, dans la mesure où ils ne peuvent tout faire, de déléguer la vente au risque de les voir se désintéresser de ce qu'il advient de leur production quand il s'agit pourtant de passer d'une logique de l'offre à une logique de la demande.

Le monde de l'élevage apparaît donc bien ici perturbé par certaines injonctions avec

lesquelles les éleveurs doivent désormais composer, que ce soit du fait du caractère de plus en plus administré de la profession ou du fait de sa mise en cause par 'l'aval' de la filière. Les effets de ces perturbations apparaissent cependant diversement interprétés par les experts. Leurs interrogations et leurs hésitations sur les modalités, les conséquences et l'issue des transformations que connaît actuellement l'élevage allaitant nous renseignent en fait surtout sur la multiplicité des dimensions du métier d'éleveur qui sont à prendre en compte pour étudier de manière plus fine ces transformations. Il reste donc à préciser comment nous avons procédé pour passer des propos ainsi recueillis auprès des interlocuteurs rencontrés au cours de cette enquête exploratoire à la réalisation d'une enquête devant nous permettre d'engager cette étude approfondie, directement auprès des éleveurs cette fois.

6.2.3 La définition des situations et des types d'éleveurs à enquêter

L'enquête auprès des 'experts' de l'élevage dont on vient de présenter les principaux résultats avait pour objectif de nous permettre de dresser un premier tableau des perturbations actuelles du monde de l'élevage et, plus précisément, des changements qui affectent le métier d'éleveur. Elle visait à établir un relevé de ce qu'il convenait d'analyser pour rendre compte des transformations à l'oeuvre dans ce monde et dans ce métier d'une part, et à identifier des 'figures idéal-typiques' d'éleveurs illustrant les différentes modalités suivant lesquelles les producteurs exerçant dans ce secteur se voient affectés par et répondent à ces transformations, d'autre part. Ce dont il s'agissait par là, c'était de définir les 'terrains' les plus pertinents pour poursuivre notre recherche.

Nous indiquerons donc dans cette section comment nous avons procédé pour passer de cette enquête exploratoire à la réalisation d'entretiens auprès d'éleveurs 'représentatifs' de la diversité des situations professionnelles à étudier pour appréhender ce que met en jeu, dans l'activité même des producteurs qui exercent dans ce secteur, la 'crise' qu'il connaît actuellement à partir de l'élaboration d'une représentation idéal-typique des transformations en cours dans le monde professionnel de l'élevage

Le passage de l'enquête auprès des experts à celle auprès des éleveurs directement concernés par ces transformations a demandé d'effectuer une série d'opérations de traduction entre l'analyse du changement que ces experts proposaient et la manière dont ils associaient aux différentes dimensions de ces transformations une diversité de 'cas de figure' à étudier plus précisément. A partir des situations présentées par les informateurs comme les plus représentatives des transformations dans lesquels les éleveurs se trouvaient engagés, nous avons ainsi cherché à dégager un 'schéma idéal-typique' des 'stratégies' que ceux-ci peuvent élaborer face aux changements que connaît leur monde professionnel. La constitution de notre échantillon d'éleveurs, échantillon que nous voulions voir couvrir cette diversité de cas de figure, s'est effectué à partir de trois opérations de traduction successives.

a) Première opération de traduction : reconstitution du champ des significations mobilisées par les experts pour rendre compte des transformations du monde de l'élevage

La première opération a consisté à partir de notre analyse du corpus expert, à élaborer un premier schéma permettant de rendre compte de la manière dont les experts se représentaient la question des changements en cours dans le monde de l'élevage. [figure 2]. Pour l'élaboration de ce schéma, les registres de significations auxquels les experts se référaient pour caractériser ces changements ont été ordonnés suivant deux axes principaux. Le premier correspond à la distinction qu'ils opèrent entre ce qui est de l'ordre de l'établi, d'un côté, que ce soit ce qui 'pèse' sur l'avenir de l'élevage ou ce qu'il conviendrait de conserver pour le développement de cette activité, et ce qui est de l'ordre de 'l'émergent', de l'autre, qu'il s'agisse de ce vers quoi il conviendrait d'aller ou de ce qu'il faudrait éviter. Le deuxième correspond aux jugements qu'ils portent sur la 'proximité' ou 'l'éloignement' de ce qui se joue dans les transformations du monde de l'élevage au regard des normes dominantes dans ce secteur de production.

Sur ces bases, nous avons pu mettre en évidence quatre types de positions à partir desquels s'organisent et circulent les débats auxquels donnent lieu ces transformations avec :

un premier pôle renvoyant à une insistance sur le fait que l'élevage est avant tout une activité économique, insistance qui s'accompagne d'une certaine méfiance à l'égard des 'nouvelles' fonctions récemment attribuées à l'agriculture et de l'affirmation de la nécessité de sauvegarder sa vocation première : produire ;

un deuxième pôle se caractérisant de manière similaire au premier pôle, par une référence à la dimension productive de l'élevage mais associée à l'accent mis sur la nécessité d'une prise de conscience du fait que cette activité doit être aujourd'hui raisonnée en fonction de la demande, pour passer d'une 'production de masse' à une 'qualité de masse' ;

un troisième pôle marqué par un caractère très ambivalent, correspondant à la dénonciation, d'une part, d'un système jugé dépassé, qui n'est plus compatible avec la définition actuelle de l'élevage et à un attachement, d'autre part, à un monde qui a su rester raisonnable et garder son 'authenticité' ;

un quatrième pôle également assez ambivalent se caractérise par l'association d'une dénonciation de systèmes productifs insuffisants pour répondre à la demande et d'une reconnaissance de la capacité de ces éleveurs à inventer de nouveaux créneaux productifs.

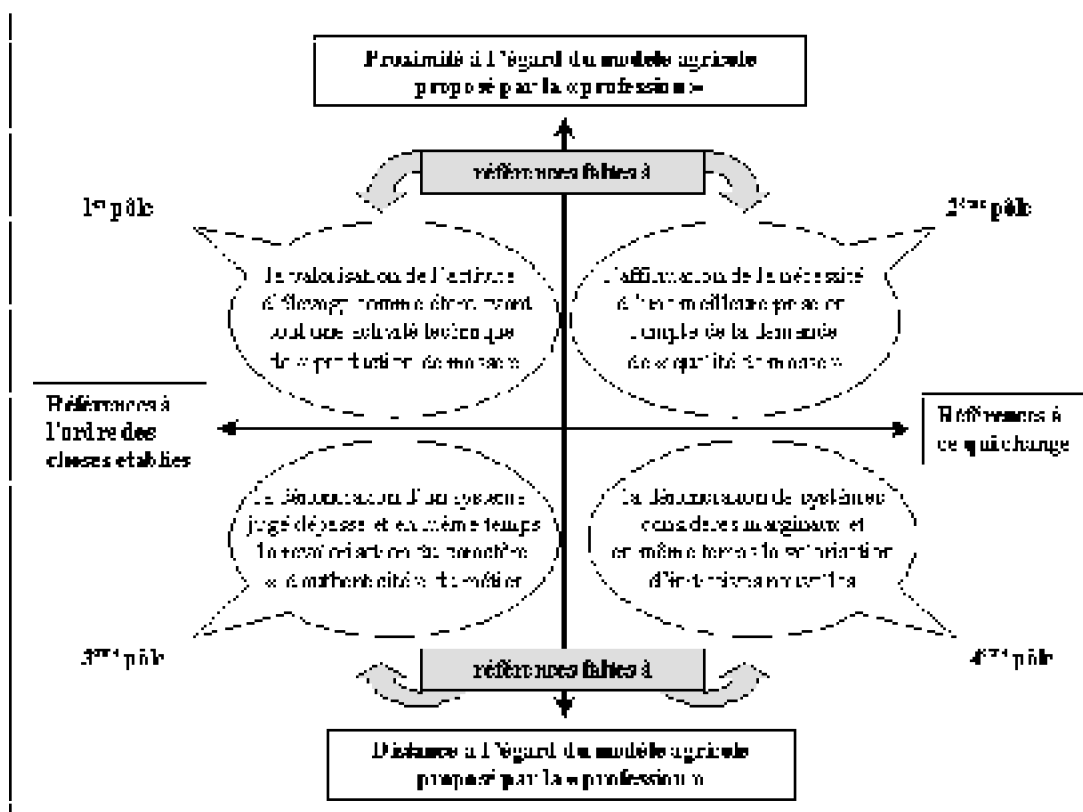


Figure 2 : champ des significations mobilisées par les experts pour rendre compte des transformations du monde de l'élevage.

b) Deuxième opération de traduction : recensement des 'collectifs' en jeu dans les transformations du monde de l'élevage

La deuxième opération de traduction a consisté à reprendre la manière dont ces 'types de positions' renvoient, toujours à dire d'experts, à différents types d'éleveurs considérés comme porteurs des différentes positions à partir desquelles sont discutées ou débattues ce qu'il convient désormais de faire dans le monde de l'élevage, soit à des 'collectifs emblématiques' qui correspondent aux différents acteurs que 'mobilisent' les transformations en cours de ce monde. Pour cela, nous sommes partis d'un relevé des 'exemples' les plus significatifs utilisés par les experts pour illustrer comment ces transformations se traduisaient au niveau des comportements des éleveurs, tout en cherchant à les distribuer au regard de notre schéma idéal-typique des significations qu'ils leur attribuaient tel que présenté ci-dessus [cf figure 3]

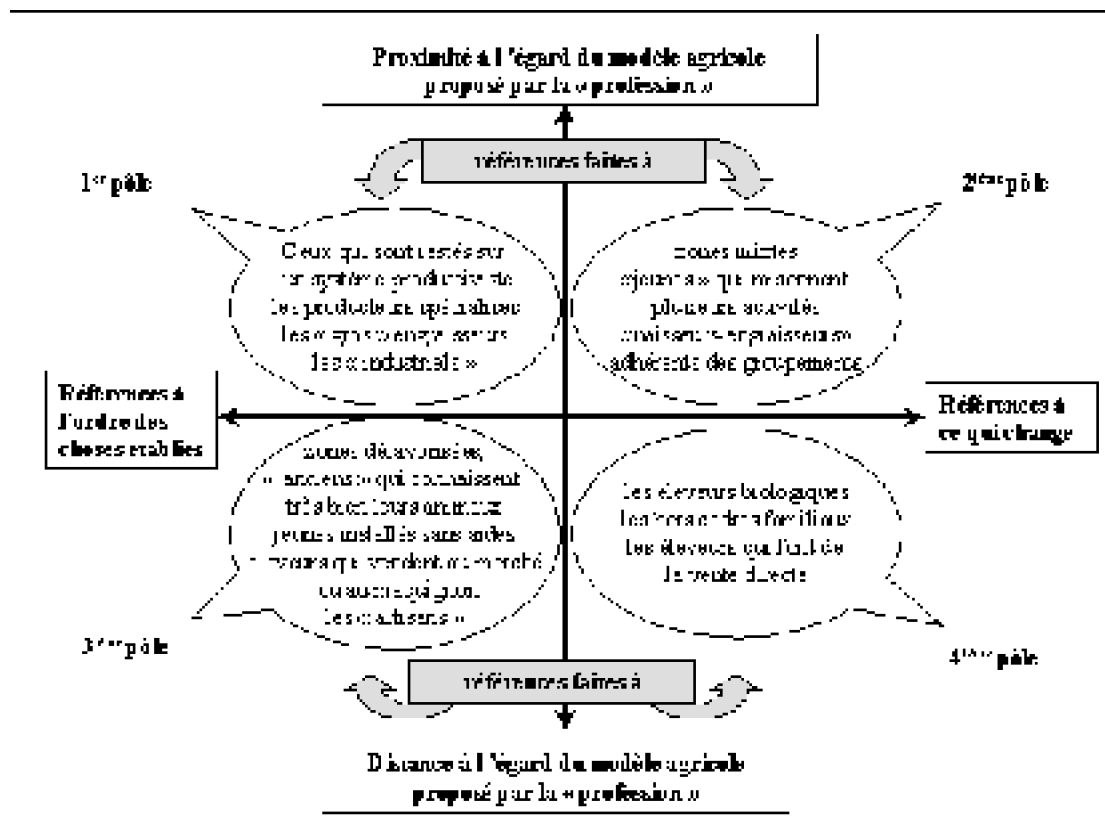


Figure 3 : les 'collectifs emblématiques' de la transformation issus du discours des experts

Ces collectifs correspondent à des modes de classement des éleveurs variés, distingués en fonction de leur zone géographique d'appartenance (zone spécialisée versus zone mixte), de leurs 'métiers' (naisseurs versus naisseurs-engraisseurs), de leur classe d'âge (les 'anciens' versus les 'jeunes') ou de leur mode de commercialisation (négociants en bestiaux versus groupements de producteurs). Par superposition, ces différentes catégorisations indiquent les idéaux-types que nous nous sommes alors efforcés de spécifier.

c) Troisième opération de traduction : la constitution d'une représentation de la structure du champ professionnel de l'élevage appréhendé au regard de ses transformations actuelles

La troisième opération a consisté à faire ressortir les différents types de réactions qui selon les experts sont mises en oeuvre par les 'collectifs emblématiques' précédemment

identifiés. Trois dimensions ont été retenues pour dégager ces stratégies à partir des registres de perturbations renvoyant à l'agrandissement des exploitations, au caractère de plus en plus administré du métier et aux remises en cause dont le métier fait l'objet de la part de l'aval de la filière exposés précédemment. C'est à partir des trois critères suivants, concernant le style de gestion technique de l'exploitation, le rapport aux normes européennes et au système d'aides et le mode de commercialisation que nous avons ainsi relevé le genre de stratégies que les experts considèrent être mises en oeuvre pour chacun des quatre types de positions des éleveurs pour appréhender les transformations en cours de leur monde professionnel .

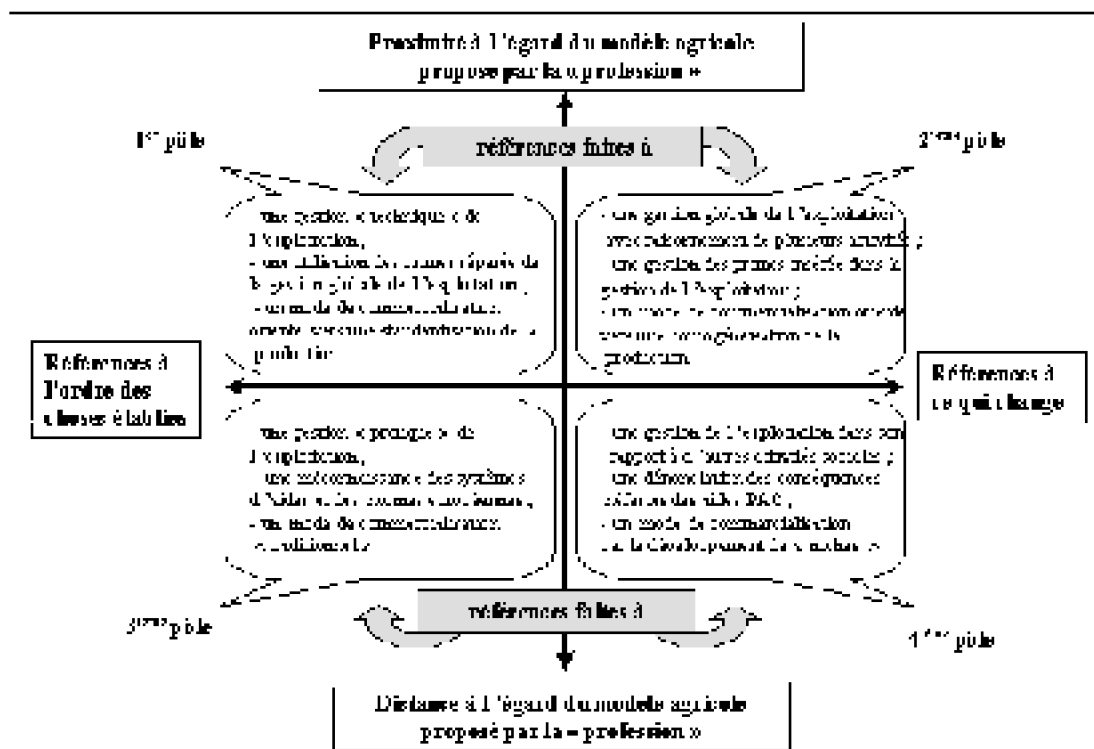


Figure 4 : une représentation des stratégies des éleveurs face aux transformations en cours dans leur monde professionnel

d) La constitution de l'échantillon éleveur et le guide d'entretien

C'est alors, au vu de la distribution opérée par les 'experts du changement' que nous avons constitué notre échantillon d'éleveurs à enquêter. Et c'est après nous être assurée que nous avons en main une liste exhaustive des cas de figure de cette transformation proposés par les experts que nous avons construit notre guide d'entretien 'éleveur'.

Pour cela, nous avons établi, au cours de l'enquête exploratoire, un carnet d'adresses des producteurs que les experts estimaient intéressants à rencontrer pour la suite de notre recherche. A partir de cette liste, nous avons d'abord entrepris de dégager les caractéristiques de chacun de ces interlocuteurs potentiels, en essayant de voir à quel type d'éleveur il correspondait, quelles étaient les 'compétences' particulières que lui attribuaient les experts et en quoi il était jugé selon ces derniers comme un cas particulièrement 'pertinent' à analyser. Nous avons ensuite réparti l'ensemble des

éleveurs qui nous avaient été ainsi indiqués au regard des figures idéales typiques illustrant la diversité des comportements des éleveurs vis-à-vis des transformations que connaît actuellement leur univers professionnel telles que précédemment identifiées. La figure 5] présente le résultat de cette opération de recherche. La distribution graphique des éleveurs dans chacun des 'pôles' a été effectuée de manière approximative et qualitative à partir de la description des experts. La disposition des éleveurs renvoie aux propos tenus par les experts sur ces éleveurs quant à l'ordre des choses établies / à ce qui change, d'une part, et à une proximité/distanciation à l'égard du modèle agricole proposé par la profession, d'autre part.

Au total, l'enquête a été effectuée auprès de vingt et un éleveurs. Dans un premier temps, une quinzaine d'éleveurs ont été enquêtés. Après une vérification de l'adéquation entre types d'éleveurs rencontrés et discours d'experts sur les éleveurs représentatifs de la diversité de cas de figure, nous avons réajusté cet échantillon en procédant à la réalisation de quelques entretiens complémentaires. Tous les cas de figure correspondant aux diverses positions que mettent en jeu les transformations actuelles du monde de l'élevage ne se trouvaient, en effet, pas également représentés dans notre liste initiale d'éleveurs. Si cette liste correspondait bien à des cas appropriés à notre recherche, dans la mesure où ils 'entraient' bien dans le champ des diverses situations à couvrir pour rendre compte de ces transformations, elle appelait des compléments et il nous a été nécessaire d'interviewer des éleveurs supplémentaires (représenté par les 'E+' dans le schéma) à ceux présentés sur la liste initiale.

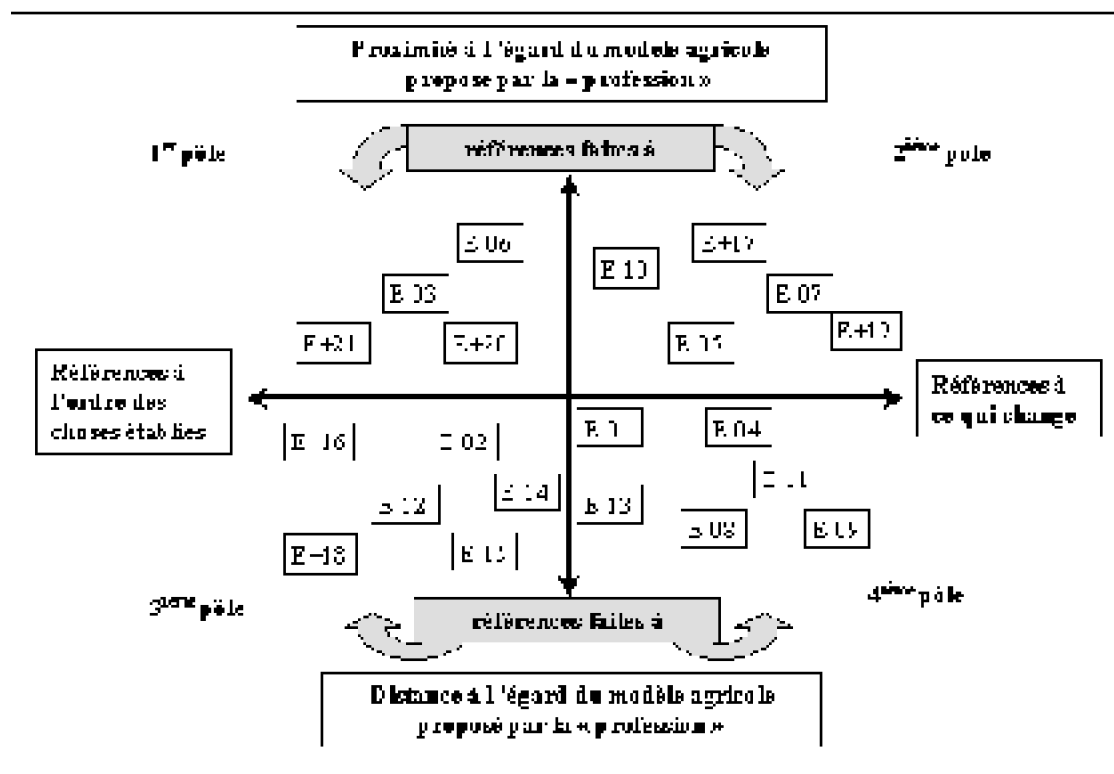


Figure 5 : distribution des cas enquêtés sur le schéma à dire d'expert

La caractérisation de la situation actuelle de l'élevage charolais et l'inventaire de la diversité de cas de figures représentatifs de la transformation du métier effectués, nous sommes maintenant en mesure d'aborder dans une troisième partie la manière dont les éleveurs s'y prennent pour rendre compte de la transformation de leur métier.

TROISIEME PARTIE - La transformation du monde professionnel charolais expérimentée par les éleveurs

Introduction

Dans cette troisième partie, nous allons présenter ce qui ressort de l'examen que nous avons entrepris de la transformation du métier d'éleveur à partir de notre enquête auprès de ceux qui se trouvent directement concernés par cette transformation. Cette enquête a été réalisée sous la forme d'entretiens menés avec vingt et un éleveurs correspondant aux différents cas de figure 'pertinents' identifiés sur la base de l'analyse du corpus 'expert' constitué pour la phase exploratoire de notre travail telle que nous venons d'en rendre compte. Visant à appréhender comment les éleveurs eux-mêmes participent à la transformation des normes d'exercice de leur métier, le traitement de ces entretiens a été organisé autour de deux axes de lecture. Ces deux axes de lecture ont été retenus en fonction des objectifs de notre problématique, c'est-à-dire selon l'idée générale que la compréhension du sens des transformations dans lesquelles le monde de l'élevage est susceptible de s'engager dépend de la position qu'ils occupent et des 'modalités

d'agencement' dans le champ professionnel des différents points de vue dont les éleveurs sont porteurs quant à la définition de ce que doit être l'exercice de leur métier et de la position qu'ils occupent dans leur champ professionnel.

Partant de ce principe, le *premier type d'analyse* des entretiens a donc consisté à caractériser la façon dont les éleveurs rendent compte de leur situation actuelle et des changements auxquels ils se trouvent confrontés. L'inventaire des différents 'registres de signification' que mobilisent pour cela les éleveurs a abouti à mettre en évidence trois 'récits-types' permettant de préciser ce que recouvre l'expérience diverse qu'ils ont de la transformation de leur monde professionnel.

Le *deuxième type d'analyse* a alors consisté à qualifier les différentes identités professionnelles dont étaient porteurs les éleveurs de notre population d'enquête. A partir de la prise en compte, d'une part, de la manière dont les éleveurs se présentaient, mettaient en avant une certaine histoire personnelle pour justifier leurs façons de voir et d'exercer leur métier et, d'autre part, des caractéristiques de position sociale qui étaient les leurs, nous avons ainsi cherché à dégager les diverses *formes identitaires* qu'ils exprimaient afin de nous faire une idée des positions en jeu dans le champ professionnel de l'élevage.

Un *troisième type d'analyse* a consisté à examiner, comment se combinaient l'expérience de la transformation du métier dont les éleveurs enquêtés sont porteurs et la diversité des formes identitaires auxquelles elles renvoient afin de chercher à rendre compte des possibilités d'évolution du champ professionnel de l'élevage. Elle cherche à éclairer comment les types de discours produits sur ce qu'il faut désormais faire en fonction de la position de ceux qui les portent ont plus ou moins de poids dans le champ professionnel et participent plus ou moins directement à la redéfinition du champ professionnel.

Quatre enquêtés sur les vingt et un (E01 ; E06 ; E13 ; E21) n'ont pu être classés lors de nos deux phases d'analyse. Ces quatre cas correspondent à des enquêtes qui se sont déroulées dans une période transitoire pour ces éleveurs : installation en cours, départ à la retraite proche ou récente,... De plus, dans un cas, la présence de nombreuses personnes lors de l'entretien et notamment d'un technicien de Chambre d'Agriculture, de l'épouse et des deux enfants de l'exploitation et d'un voisin (même si cette situation est intéressante pour explorer les positions prises par les différents acteurs sur le sujet) n'a pas permis de dissocier la parole de l'enquêté de l'ensemble des participants à la réflexion sur la transformation du métier d'éleveur et de rendre compte des jugements personnels qu'il pouvait porter sur son métier et sur le déroulement de sa carrière professionnelle. Compte tenu du manque d'informations collectées lors des entretiens pour ces quatre cas, nous avons préféré les exclure aussi bien de la typologie de la transformation que de la présentation des formes identitaires.

C'est donc à partir l'analyse de dix-sept entretiens que nous avons organisé cette dernière partie. Dans un premier temps (Chapitre 7), nous présenterons les *récits types* auxquels nous sommes parvenus à l'issue de notre analyse des prises de positions des éleveurs face aux transformations de l'exercice de leur métier. Un deuxième temps (Chapitre 8) sera consacré à la mise en évidence des différentes *formes identitaires* qui

résultent de l'analyse des caractéristiques biographiques et relationnelles des enquêtés. Enfin, un troisième temps (conclusion) viendra compléter cette analyse afin de rendre compte du croisement entre *récits-types* et *formes identitaires* et de proposer des hypothèses quant à l'évolution du métier d'éleveur et à engager une réflexion sur les apports et limites de cette étude du point de vue de son inscription dans une sociologie compréhensive du travail en agriculture.

Chapitre 7. La mise en scène de la transformation du métier par les éleveurs : trois *récits-types*.

« Raconter une histoire, c'est se mêler de quelque chose qui nous importe, et c'est en même temps poser que ce quel-que chose ne va pas de soi, que sa signification n'est pas immédiatement accessible, qu'il faut donc tenter de la dégager, et cela, non pas à partir d'un point de vue d'emblée surplombant, extérieur, mais en suivant les tours et les détours d'une intrigue, à laquelle il faut se laisser prendre, et de laquelle il faut également se déprendre, dans un mouvement toujours à recommencer. Fournir une interprétation possible de ce qui est en train de se passer, interprétation qui ne vaut, comme toute histoire, que si ceux à qui elle s'adresse (à des titres divers) s'en ressaisissent et y mêlent leur voix, tel est le sens de notre travail ». Bruno Lemery, *Lectures sociologiques des activités de conseil techniques en agriculture. Essai sur les processus de 'rationalisation'*, 1991, page 67.

L'analyse que l'on va proposer ici concerne directement la manière dont les éleveurs se positionnent vis-à-vis des transformations en cours de leur métier. Elle a été menée pour permettre d'accéder, à partir de la construction d'une typologie, à une représentation de la diversité des rapports au changement exprimés par les éleveurs. Pour élaborer cette représentation, nous avons procédé à partir de l'extraction, pour chaque entretien, des différents éléments présentés par les éleveurs comme participant à la transformation de leur métier. Le matériau ainsi sélectionné a ensuite été organisé et traité suivant quatre thématiques privilégiées.

La première thématique est relative à *l'évolution du métier*. Elle caractérise l'ensemble des points de changement évoqués dans le discours, entre un 'avant' et un 'après' et qui ne sont pas directement référés à une injonction mais sont plus de l'ordre descriptif ou explicatif de 'l'ordre des choses' tel qu'il 'était / est' ou 'n'était pas / n'est plus'. Ce premier thème nous a permis de qualifier la position que chacun des enquêtés prenait par rapport à cette 'évolution du métier d'éleveur' selon qu'il la voit, par exemple, comme une fatalité, avec un côté nostalgique, faisant ressortir la perte de 'vraies valeurs' du métier et le fait que l'on en soit arrivé à faire 'n'importe quoi'..., ou selon qu'il la considère, au contraire, comme une issue favorable pour la profession avec de nouvelles possibilités de 'développement', un mieux, des 'progrès', des possibilités 'd'évoluer', des choses sur lesquelles on peut agir. Autrement dit, il s'agissait de relever comment les enquêtés s'y prenaient lors de l'entretien pour structurer leur rapport au cours des choses et à son

évolution.

La deuxième thématique correspond à l'ensemble des points considérés par les éleveurs comme leur étant imposés ainsi que les lieux d'origine de ces prescriptions. Elle renvoie à la manière dont dans leur rapport à l'évolution émergent des éléments concernant *les injonctions dont ils sont l'objet*. L'inventaire des éléments relevant de cette thématique nous a permis d'examiner comment et en quoi ces injonctions amènent les éleveurs à prendre position par rapport à de nouvelles 'normes' professionnelles concernant différents domaines de leur activité¹⁶⁶. Il nous a également permis de caractériser l'importance de ces injonctions dans la représentation qu'ont les éleveurs de ce qu'on leur demande de faire (celles-ci pouvant être vécues sur un mode dramatique, sur celui de l'indifférence, sur celui de l'adhésion,...) et la manière dont elles donnaient lieu à certains jeux de positionnement entre éleveurs.

Le troisième thème retenu renvoie à *la définition générale du métier*. L'information traitée ici concerne les propositions faites par les éleveurs sur ce qu'il convient, conviendrait selon eux de faire par rapport aux mots d'ordre qui leurs sont adressés et au 'fond de discours' qui caractérise actuellement le champ professionnel de l'élevage. Les thèmes abordés ici peuvent, par exemple, renvoyer à la position qu'ils prennent quant au système de production à développer, quant à leur type d'engagement dans la profession, quant au type d'adaptation et d'ajustement des pratiques agricoles et quant au type de position à tenir dans le champ professionnel de l'élevage.

Enfin, le dernier type d'énoncés recherché dans les entretiens concerne *les questions émises par les éleveurs sur leur métier*. Il recouvre les propos que les éleveurs nous ont tenus sur les interrogations qu'ils avaient par rapport à ce qu'on leur propose ou qu'on ne leur propose pas de faire. Il s'agit des interrogations posées par l'enquêté du fait de la situation actuelle de son métier, et des difficultés qu'il a (a eu) pour savoir comment les résoudre, les décisions à prendre par rapport à certains changements, et plus généralement des incertitudes qu'il évoque par rapport à ce qu'il faudrait faire ou ce qu'il aurait fallu faire, sans qu'une solution soit réellement avancée, ou sans qu'il soit sûr de détenir la 'bonne' solution ou qu'il y en ait une. Nous devons retrouver ici un éventail d'arguments, pouvant aller de l'abandon d'une redéfinition possible (« il n'y a plus rien à faire ») à sa réalisation (« nous allons enfin vers quelque chose d'acceptable ») nous donnant une idée de la diversité de conceptions des éleveurs quant à l'évolution possible de leur métier et de leur rôle dans cette redéfinition.

A partir de ces quatre thématiques, nous avons cherché à dégager les 'modèles de mise en scène' par les éleveurs de la transformation de leur métier. Chacun de ces modèles correspond à une certaine lecture de l'évolution de leur activité 1) spécifiée par une certaine façon d'interpréter les injonctions dont fait l'objet le monde de l'élevage, 2) assortie d'une certaine définition qu'ont les éleveurs de ce que doit être leur métier et 3)

¹⁶⁶ On peut supposer en effet que ces injonctions touchent à différents domaines renvoyant de manière diversifiée à certains éléments du métier avec par exemple : le domaine de la réglementation (normes européennes, françaises, etc. avec : respect du chargement, respect sanitaire, obligations vis-à-vis des primes, contrôles, etc., ; le domaine des règles édictées par la profession (installation, conseils techniques, etc.) ; le domaine de la production (domaine réservé dans certaines productions, choix de production imposées par la filière, par le marché, dépendance groupement, etc.).

s'accompagnant d'un certain nombre d'interrogations sur ce métier. Si la constitution de 'modèles de mise en scène' de la transformation du métier par les éleveurs a été définie à partir des quatre thématiques de la grille d'analyse, c'est donc la question présentée en termes 'd'évolution' qui a servi de point d'ancrage dans la première mise à plat de notre matériau d'enquête. Les trois dimensions présentées en termes d'injonction/ de définition/ d'interrogation permettent de spécifier plus précisément cette évolution. A partir de cette entrée, trois modèles distincts, que nous avons présentés sous la forme de récits, ont pu être formalisés et permettent de décrire, les principaux cas de figures représentatifs du rapport à la transformation du métier d'éleveur. Ces modèles, tels qu'ils ressortent de nos enquêtes, se traduisent par certains 'récits-types' des transformations de l'élevage du point de vue des éleveurs et ce sont ces récits-types que nous allons donc présenter.

Une des principales limites que nous avons rencontrées lors de l'analyse de la diversité de conception des éleveurs par rapport à la question de la transformation de leur métier résulte de la difficulté de mobiliser de façon similaire les différents entretiens qui constituent l'ensemble du corpus d'enquête utilisé pour ce travail. Mais rappelons ici que par ce 'découpage par thèmes' nous souhaitons avant tout rendre opératoire ce qui reste une 'classification' afin de répondre aux exigences de notre problématique, même si d'autres méthodes de catégorisation sont possibles et pertinentes. Pour le dire autrement, nous avons cherché ici à élaborer une typologie au sens webérien du terme, en vue d'approcher la réalité même si celle-ci résiste à notre interprétation. Peu importe alors que nous rendions plus ou moins compte de l'ensemble des entretiens et que nous utilisions les éléments de ce matériau qui nous semblent les plus parlant pour produire cette analyse du rapport à la transformation des éleveurs dès l'instant où nous considérons bien qu'il s'agit de 'supports de représentation' ou plus encore 'd'indices' à partir desquels il nous faut dérouler l'analyse et proposer des hypothèses quant à l'évolution possible du métier d'éleveur charolais. En référence aux travaux sur l'analyse des entretiens [Demazière., Dubar, 1997a] nous nous inscrivons dans une démarche 'justificative' dans le sens où elle s'appuie sur les 'modes d'argumentations' produits par les éleveurs sur leur métier pour procéder au travail d'interprétation du sociologue, en opposition à une démarche 'restitutive' utilisée dans une ethnographie et en opposition à une démarche 'illustrative' qui interviendrait dans le cadre d'une recherche de type hypothético-déductive. En cohérence avec le genre de recherche que nous avons choisi de mettre en oeuvre dans ce travail, c'est alors en référence à la notion de 'récit' telle qu'elle est présentée par Bruno Lemery comme formant pour le narrateur « une situation d'entre-deux, un régime particulier de distance-proximité par rapport à ce dont on parle » que nous souhaitons présenter cette analyse [Lemery, 1991, 67]. Pour en faciliter la lecture, nous avons, chaque fois que cela a été possible, étayer nos analyses par les extraits d'entretiens les plus significatifs sur lesquels nous nous sommes appuyée pour construire nos récits-types.

Section 7.1 La fin d'un métier et l'entrée dans un univers insensé

L'intrigue qui soutient le premier 'modèle de mise en scène' des transformations du métier que nous avons identifié tourne autour du doute, exprimé par les éleveurs qui en sont

porteurs (E02 ; E03 ; E12 ; E15 ; E16 ; E20), de pouvoir continuer à exercer leur métier en restant fidèles à ce qui se faisait dans le temps. Ces éleveurs ont en effet tous la particularité de se référer 'positivement' à l'histoire passée de l'élevage, et notamment au développement qu'il a connu dans la phase de modernisation de l'après-guerre. Ce premier récit permet donc de décrire comment les éleveurs cherchent à justifier, à rendre crédible, une conception du métier qui est largement remise en cause face aux injonctions actuelles et comment ils envisagent à partir de là leur place dans cette redéfinition du métier.

7.1.1 Un modèle de référence 'hérité' dont il est difficile de se dégager

On a ici à faire à des éleveurs dont la conception du métier reste basée sur le modèle de l'exploitation familiale moderne développée dans les années soixante / soixante-dix. Même si certains d'entre eux, du fait de leur âge, n'ont pu être les participants actifs de cette 'modernisation', ils se reconnaissent tous comme les héritiers directs de ce que la profession présente comme l'âge d'or du développement agricole. Non pas forcément qu'ils aient été réellement parmi les éleveurs les plus modernistes mais parce que le modèle de 'l'agriculture moderne' développé dans les années d'après-guerre, constitue leur cadre de référence exclusif. Essentiellement ainsi, c'est au regard de ce qu'elle implique de risque de 'retour en arrière', qu'ils appréhendent la situation présente de l'élevage. Pour expliciter ce type de rapport au changement et ce que recouvre cette idée de 'retour en arrière', nous insisterons sur deux points très prégnants dans les propos de ces éleveurs. Le premier est relatif à la 'valorisation' des avancées techniques développées dans les années soixante et à l'usage qui en a été fait par les éleveurs allaitants. Le deuxième est relatif à l'attachement de ces éleveurs aux figures traditionnelles de l'élevage. A partir de la référence faite à ces deux objets de référence à l'âge d'or du développement agricole, nous tenterons de montrer comment pour ces éleveurs, c'est l'idée d'une certaine articulation entre 'modernité' et 'tradition' qui fait la spécificité du discours de ce premier modèle de construction de leur rapport au monde de l'élevage.

a) Un héritage de l'âge d'or du développement agricole adapté à l'élevage allaitant

Très marqués par les impératifs de production constitutifs de la période de modernisation de l'agriculture, les éleveurs porteurs de notre premier récit apparaissent caractérisés par leur difficulté à se détacher de cette référence. La description des valeurs qu'ils associent à cette période est donc fondamentale pour rendre compte de la manière dont ils ont pu se forger une certaine définition du métier d'éleveur. Et une telle description est d'autant plus importante que le sens qu'ils doivent à la modernisation de l'agriculture des années soixante/soixante-dix varie assez fortement. Si certains, en effet, insistent sur l'ouverture au 'progrès technique' qu'elle a représentée pour leur secteur, d'autres mettent plutôt en avant les traits spécifiques qu'elle a pris dans ce secteur, l'élevage allaitant étant aussi resté à l'écart d'une logique trop 'industrielle'¹⁶⁷. Quoiqu'il en soit, c'est bien en référence à cette période que les éleveurs de ce groupe évoquent '*l'évolution du métier*', que ce soit pour justifier le mouvement d'intensification dans lequel l'élevage s'est alors engagé ou, à

l'inverse, le caractère raisonnable que la modernisation de l'élevage a su conserver.

Concernant les efforts techniques menés en vue d'une intensification de la production, certains éleveurs soulignent ainsi les progrès enregistrés par leurs pères qui furent les participants actifs de cette période de modernisation. L'exemple ci-dessous montre comment celle-ci reste le moment fort du développement agricole, moment riche en débats entre éleveurs et conseillers agricoles qui constitue un héritage professionnel à préserver.

Encadré 1 : un héritage technique difficilement contestable (E02)¹⁶⁸. *Enquête (en parlant de son père)* : « Il a commencé à travailler avec les boeufs. Après il a travaillé avec les chevaux, en fait, il a peut-être connu plus de mutations durant sa carrière de 1960 quand il s'est installé jusqu'à sa retraite que moi j'en connaîtrai, c'est possible, parce que les gens de sa génération ils ont quand même travaillé à la main, ils ont fauché à la faux,(...), ils vivaient en autarcie, ils ont quand même connu les chevaux. Ils faisaient de la culture dans la région et ils sont passés à l'élevage, parce qu'avant de la culture ils en faisaient de partout, l'élevage servait juste à faire les boeufs pour la traction, c'était ça ! L'élevage, ce n'était pas pour la nourriture. Il a connu la mécanisation, donc lui, il a évolué toute sa carrière (...) Donc déjà à l'époque, il écoutait ce qu'on disait, il écoutait les informations, il faisait partie des jeunes agriculteurs [qui] avaient monté les centres de développement où les techniciens sont arrivés d'ailleurs, donc dans la région il avait participé à ça, il était déjà partie prenante du développement de l'agriculture, et puis il s'y est toujours tenu, donc c'était difficile d'avoir des idées tellement différentes, bon et puis j'ai continué sur la lancée, c'est vrai qu'après j'ai apporté des modifications, mais pas de bouleversements, il n'y avait pas de grands changements à apporter quoi.

A partir de ce premier exemple, nous pouvons remarquer comment la poursuite de la modernisation par les successeurs des éleveurs installés dans les années soixante / soixante-dix semble être beaucoup plus douce, puisque peu de modifications sont, dans ce premier exemple, à effectuer sur l'exploitation familiale lors de l'entrée dans le métier de cet enquêté, l'âge d'or de la modernisation ayant déjà eu lieu. En termes d'avancées techniques et de développement de l'agriculture, le modèle de référence à suivre est attribué à la génération précédente. Hormis le fait que cet exemple permet de montrer comment cet éleveur s'inscrit dans le registre de la continuité par rapport à ce qui se

¹⁶⁷ Cf. chapitre 5.2, les références à J. Risse (1994) sur la rationalisation des élevages, et à Gervais, Servolin, Weil (1965), sur l'industrialisation inégale selon les secteurs d'activité de l'agriculture, l'élevage allaitant restant, en arrière de ce développement, sur une reprise du progrès généré par certains jeunes agriculteurs de l'époque, qui cherchaient à rompre avec le système semi-autarcique dans lequel ils vivaient, à accéder

¹⁶⁸ Pour faciliter la compréhension des citations ainsi mobilisées, nous avons parfois noté entre parenthèses certains éléments de contexte. Dans ce cadre une différenciation est parfois faite entre l'élevage et la culture quant aux possibilités de modernisation des exploitations. S'il est question de l'introduction par sommes appuyée sur les entretiens qui nous semblaient les plus significatifs d'un récit-type, nous avons cherché à diversifier les exemples afin de tenir compte de l'ensemble des enquêtés dont les propos sont constitutifs au final de ces récits-types. Les lecteurs pourront trouver en annexe III les principaux éléments d'information concernant les enquêtés (ici E02) en termes de statut professionnel, sexe, âge, etc.

exemple du maïs-ensilage dans les années soixante-dix, puis de l'enrubannage plus récemment, les éleveurs de ce premier récit présentent parfois la difficulté d'aller plus loin dans la modernisation concernant la partie 'élevage'.

- Encadré 2 : une évolution avant tout liée à la mécanisation et au travail des cultures (E12) Il y a des choses qui évoluent, mais bon, (...) sur les soins des animaux, par exemple, ça n'a pas trop évolué, mais sur l'entretien des parcelles bien sûr on dépend de la mécanisation, ça a beaucoup évolué ».

Ces éleveurs insistent bien sur la modernisation technique de leurs exploitations, donnant des exemples sur les essais visant à la simplification de travail, mais ils mettent également l'accent sur la spécificité de l'accès au développement de leur secteur d'activité. Il est alors plus généralement mis en avant comment cet accès au développement se traduit pour ces éleveurs par une manière qui leur est propre.

Une première manière d'accéder au développement et à une certaine forme de 'modernisation' consiste à se spécialiser en fonction de sa région naturelle de production, en référence à la tradition ('naiseur', 'engraisseur', 'polyculteur éleveur', etc.,) en insistant sur cette spécialisation de la production et sur la division du travail à laquelle elle renvoie afin d'assurer de meilleures conditions de travail tout en restant consciencieux. C'est alors à partir de cette répartition que peut être plus précisément organisé le travail sur les exploitations en fonction de leur spécialisation.

Une deuxième manière d'accéder à cette 'modernisation' spécifique à l'élevage charolais renvoie à la conduite extensive du cheptel et des parcelles de l'exploitation, combinant par exemple l'utilisation de grands espaces, parfois éloignés du siège de l'exploitation avec la production de boeuf à l'herbe.

- Encadré 3 : faciliter l'organisation du travail par une conduite extensive du cheptel (E03) « C'est-à-dire que le boeuf, c'est un travail plus facile, c'est un animal tranquille, vous le mettez au pré, vous êtes tranquille pendant un an, tandis que le taurillon, il y a toujours des problèmes, c'est des bêtes qui se cassent les pattes et ainsi de suite.(...) Donc, déjà ce n'est pas le même comportement de toute façon, il y en a un c'est un mâle, l'autre il ne l'est plus, (...) moi je vois j'ai des prairies qui sont éloignées, quand je mets des boeufs dedans, je suis tranquille. (...) Des bêtes comme ça, on peut bien rester trois quatre jours sans les voir, il n'y a pas de problème particulier, tout au moins s'il y a quelque chose, ça ne va pas leur tomber d'un seul coup dessus, elles peuvent attendre un petit peu avant d'intervenir. Et puis je vois un lot de boeufs, on peut bien les laisser au champ six mois, sans avoir rien à faire dessus, sans avoir à intervenir pour une maladie ou quoi que ce soit »

La production de boeufs renvoie bien ici à la possibilité de gérer un grand domaine en restreignant le temps consacré au soin des animaux tout en produisant des animaux de qualité supérieure, ce qui montre que la référence faite par ces éleveurs au progrès technique n'est pas indépendante de la spécificité du secteur de production. On voit ainsi, à partir de ces deux exemples, que la référence faite au développement agricole est fortement marquée par la spécificité de l'élevage allaitant.

b) La référence aux figures traditionnelles de l'élevage : le monde des maquignons

Le deuxième objet de référence présenté par les éleveurs de ce premier récit renvoie à la manière dont ils explicitent tout au long de l'enquête et d'une manière quelque peu nostalgique comment était organisé et structuré le monde de l'élevage autour de marchés et de figures emblématiques : monde des maquignons, des emboucheurs, etc. En se différenciant du reste de l'agriculture, au regard de la modernisation des années soixante, et en mettant en avant l'élevage charolais, c'est aussi à toute une organisation de l'élevage que ces éleveurs font référence à travers la reconnaissance des différentes figures 'traditionnelles' de l'élevage.

· Encadré 4: les figures traditionnelles de l'élevage, un vrai 'dessin animé' (E03) « Quand il y a eu des gars du Bourbonnais qui ont pris les exploitations qui n'étaient pas à eux au départ, qui ont laissé des exploitations au métayage et (...) qui ont pu acheter des domaines ou quoi que ce soit, ils ont fait du bon boulot, ils étaient compétents, c'est des gens compétents au niveau élevage. Mais les définir exactement, bon. Autant le Charolais et le Brionnais on peut bien les définir parce que c'est des gens que je cible bien, que je connais bien. C'était marrant à voir des fois à St Christophe quand on allait sur le marché, vous aviez le bon Charolais, le gros costaud qui était derrière sa vache, qui attendait pour vendre comme ça et le petit Brionnais qui marchait en zigzag, qui évitait tous les Charolais, par derrière pour voir. C'était à la limite du dessin animé ».

Une référence forte aux anciennes élites du monde de l'élevage charolais est ainsi proposée dans cet exemple. C'est bien à ces 'figures' fortes que sont, encore aujourd'hui, associées certaines compétences comme l'achat des animaux à engraisser (emboucheur du Brionnais) ou la production et la vente d'animaux maigres (éleveurs du Charolais). Si cette reconnaissance est marquée dans cet exemple par l'idée d'un monde bien établi et clairement identifiable par cet éleveur, la 'masse paysanne' cherchant à s'affirmer contribuera à remettre en cause cette définition (et à brouiller l'image de ce 'dessin animé') en participant à un changement dans le rapport à la propriété et dans la conception même du développement agricole de la région à partir de l'achat par les métayers des domaines, comme l'expliquera dans la suite de l'entretien cet éleveur. Cependant, la description de la répartition hiérarchique des activités d'élevage reste une référence forte pour ces éleveurs.

Ainsi, il est primordial pour ces éleveurs de pouvoir justifier qu'ils ont acquis une certaine reconnaissance sociale dans ce monde-là. Plusieurs symboles de cette puissance peuvent être affichés pour rendre compte de son rang social. La taille de l'exploitation peut, par exemple, être un élément sur lequel ces éleveurs s'appuient pour prouver leur place dans le monde de l'élevage charolais.

· Encadré 5 : faire partie des 'costauds', un signe de puissance sociale dans le cadre de systèmes extensifs (E03) « Dans le coin [*la taille moyenne des exploitations*] c'est un peu moins [*que la mienne*], mais ceux qui commencent à suivre, dans une moyenne

(...), en exploitation à titre individuel, cent à cent cinquante hectares c'est déjà les costauds. (...) *[Et sur] des systèmes semi-extensifs comme ça, on préserve tout, on ne nuit à rien à mon avis. Ce n'est pas l'avis de tout le monde mais moi, je crois qu'on va vers un système d'élevage plus extensifs ».*

Au-delà de la taille de l'exploitation (liée ici à la défense du système extensif), être costaud signifie dans cet exemple avoir réussi mais également avoir résister à certaines formes de développement. Il ressort ainsi de cet exemple, d'abord que cet éleveur, qui explique auparavant dans l'enquête qu'il a commencé à travailler avec seulement quelques prés d'embouche, comment il a réussi à s'agrandir jusqu'à ce que la taille de son exploitation soit supérieure à la moyenne et s'imposer dans le monde des éleveurs de 'grands domaines'. La reconnaissance de son appartenance à ce monde est ensuite articulé à la défense d'une certaine idée du type de développement de l'élevage charolais qui, opposé au modèle d'intensification de la production développé dans les années soixante, a depuis trouvé une certaine crédibilité et doit, selon cet éleveur, continuer à être défendu aujourd'hui.

Pour autant, la valorisation d'un système extensif de la production n'est pas incompatible pour cet éleveur avec certaines formes d'intensification de la production telles qu'elles ont été développées par le passé et qui permettaient d'assurer l'autosuffisance alimentaire, comme le montre pour le même entretien l'extrait qui suit concernant l'intérêt de l'utilisation des hormones.

Encadré 6 : ce que les éleveurs n'osent plus dire à propos des hormones (E03) « Ils prenaient le risque de le faire *[d'utiliser des hormones]*. Je ne suis pas du genre de ceux qui tirent sur ces gens-là, parce qu'il faut bien être honnête et [reconnaître] que les trois quarts des gens qui tirent sur les engraisseurs qui ont hormoné, ils étaient bien contents de leur vendre des bêtes à bon prix, donc il faut tenir une logique. Moi j'étais bien content. J'en connaissais un, d'ailleurs je lui vends toujours pas mal de mes produits, je savais qu'il le faisait mais moi je m'y retrouvais aussi, je lui vendais mes produits 500 ou 1000 francs de plus qu'à n'importe qui. Donc maintenant beaucoup d'éleveurs sont là à tirer à boulet rouge sur ces gens là, il faudrait les tuer, il faudrait ceci, il faudrait cela, mais ils en ont profité pendant longtemps et maintenant depuis que ça se fait plus, du moins beaucoup moins, et que le marché s'écroule derrière ça., [ils les critiquent]. C'est de la pure hypocrisie. Ils étaient jaloux parce que celui-là pouvait (le faire), sur de grosses structures ça allait très bien sur les grandes surfaces parce que c'est un approvisionnement régulier et sûr en viande. De venir prendre cinq bêtes chez moi, trois chez le voisin comme ça se faisait, il y a 30 ans, c'est sûr que (ça permettait) de donner de la viande sur un étalage en grande quantité donc c'était bien qu'il y ait des ateliers d'engraissement où ils étaient sûrs quand il y avait besoin de tant de produits, on savait que chez ce gars là y avait tout le temps des bêtes prêtes à tuer. (...) Alors qu'autrement il faut payer quelqu'un qui bat la campagne pour être sûr de pouvoir trouver quelques produits. Et puis de qualités différentes parce qu'il faut bien reconnaître que les gars qui piquaient, ils étaient capables de sortir un produit standard, qui était pratiquement de la même qualité d'un bout à l'autre (...) Tout le monde pouvait y avoir accès de toute façon mais il ne fallait pas avoir peur de le faire ! Moi, je sais que

je n'aurais pas pris le risque de le faire parce qu'il fallait prendre le risque de le faire, c'est tout. Et puis ces gens là, il faut le reconnaître, ils devaient avoir des appuis politiques et ainsi de suite. C'est que ça de toute façon, mais il fallait voir à quelle vitesse, ça engendrait de la jalousie, il fallait voir à quelle vitesse ils évoluaient. Ils étaient capables de racheter tout ce qu'il y avait autour et puis en plus c'était des gens, des négociants, des gens qui avaient du tempérament en général alors, quand quelqu'un ne pouvait pas prendre quelque chose à tel prix, eux ils étaient capables de donner le double alors qu'est-ce que vous voulez que ça excite pas la jalousie ! ».

Cet extrait d'entretien rend compte de l'organisation de l'élevage et de la position adoptée par l'éleveur dont nous rapportons les propos face à la remise en cause actuelle de cette organisation économique et sociale. Valorisant la logique de standardisation qui avait cours avant que les marchés ne 's'écroulent', rappelant qu'il s'agissait alors de produire des biens destinés à la vente sur un marché perçu comme reposant effectivement sur les prix (et non soutenu par les aides), il montre la reconnaissance accordée par cet éleveur à ceux qui, du fait de leur poids économique, politique et social, avaient un rôle moteur dans un système auquel il reste attaché. Il permet de voir plus précisément, comment selon une telle conception, le monde de l'élevage est essentiellement assimilé à ceux qui avaient du tempérament, les grosses exploitations, les ateliers d'engraissement qui étaient capables de satisfaire à la demande, même s'il fallait pour cela oser passer par des pratiques devenues aujourd'hui illicites mais qui étaient alors tolérées voire valorisées socialement. Bien qu'il ne soit pas directement impliqué dans ces 'combines', l'éleveur qui s'exprime ici refuse ainsi de dénigrer un type de fonctionnement qui fut pendant longtemps considéré comme un modèle de référence.

A partir de la mobilisation de ces deux objets principalement (référence au développement technique et référence aux figures traditionnelles), les éleveurs de ce premier récit construisent leur point de vue sur le métier d'éleveur à partir d'un recadrage de leur expérience mais aussi à partir de l'interprétation qu'ils donnent, plus globalement, de l'histoire de l'élevage allaitant et de l'agriculture des cinquante dernières années. Ils mettent notamment l'accent d'une part, sur la manière dont les agriculteurs ont pris en main la question du développement agricole dans les années soixante même s'ils affichent également ce qui les différencie en tant qu'éleveurs et d'autre part, sur la façon dont ils se sont positionnés dans les années soixante-dix en tant qu'ils appartenaient à un monde professionnel agricole singulier, celui de l'élevage charolais, même si ce positionnement passe par la reconnaissance de figures traditionnelles et de pratiques qui ne sont plus jugées convenables à l'heure actuelle.

7.1.2 La description d'indicateurs faisant la preuve de la fin d'un métier

Si pour les éleveurs auxquels nous nous intéressons ici, la référence à un 'âge d'or' du développement est centrale, cette référence désigne surtout une période révolue. S'ils y sont attachés, c'est bien parce que les choses ne sont plus comme avant. Comment rendent-ils compte alors de ce qui a changé, c'est ce que nous allons voir maintenant en focalisant pour cela notre attention sur deux points particuliers autour desquels se condense la lecture qu'ils font des perturbations qu'a connues leur métier, la question de

l'installation et celle des nouveaux 'impératifs de production' auxquels ils sont aujourd'hui soumis.

a) Une lecture dichotomique des types d'installation

La description qu'ils font de la manière dont il est, selon eux, jugé 'raisonnable' de s'installer, permet d'approcher comment est vécu le passage entre deux périodes du développement agricole bien distinctes, avec d'un côté, celle qui renvoient à leur propre installation qu'ils jugent prudente, lente, progressive, et de l'autre celle des jeunes qui, selon eux, s'installent aujourd'hui de manière trop rapide, imprudente. Elle montre, plus généralement, pourquoi ils restent attachés à certaines valeurs définies par le modèle de l'exploitation familiale.

- Encadré 7 : comparaison entre installations d'hier et d'aujourd'hui (E02) « Pour un jeune qui s'installe aujourd'hui, et puis c'est vrai que dans les mentalités c'est un peu ça aussi, les jeunes veulent tout maintenant.. (...) A l'époque, les jeunes s'installaient sur des petites surfaces. C'est vrai qu'en face le montant des prêts [jeunes agriculteurs] était moins important 350 000 francs, je crois [contre] 700 000 francs maintenant. Disons qu'au niveau endettement, on parlait moins serré. Aujourd'hui (...) le jeune part avec des grandes surfaces, [donc] le risque est plus grand. Au niveau de la trésorerie, ils sont serrés beaucoup plus longtemps. Mais je vois aussi que les jeunes qui s'installent, c'est vrai qu'on est pas encore vieux, mais ils voient qu'on construit des stabulations, qu'on est reparti dans un autre investissement c'est-à-dire que le capital d'exploitation est acquis maintenant quinze ans après, donc on repart dans d'autres tranches d'investissement, donc ils réalisent pas qu'eux, ils n'en sont qu'à la première tranche, alors ils voudraient aller aussi vite. Donc je vois comme je suis administrateur au Crédit Agricole, je suis même président de la caisse locale, on constate que les jeunes, ils n'ont pas le temps, et puis pourquoi ça marcherait pas ! Ils n'arrivent pas à faire la différence entre une exploitation qui fait des investissements en ayant acquis une sécurité au niveau trésorerie que eux ne peuvent pas avoir en démarrant, parce que quand on démarre la trésorerie les 5 premières années on est serré. Ça a toujours été et puis, même que les surfaces soient plus grandes, les premières années la trésorerie elle n'est pas là, il n'y a rien à faire. C'est-à-dire que quand on fait des prêts pour financer du moyen terme, ce n'est pas grave mais si on prend des risques sur du court terme, là, la trésorerie on l'aura jamais, et si on a pas la trésorerie c'est pas la peine, on est tout le temps coincé. (...) C'est un petit peu le défaut du système qui pousse à installer sur des grandes surfaces».

Dans l'exemple ci-dessus, l'éleveur décrit la manière dont il appréhende la transformation du métier, en partant de sa propre installation, avant d'opérer une comparaison avec la manière dont il observe l'installation à l'heure actuelle. D'autres exemples soulignent de manière similaire comment les éleveurs de ce premier récit distinguent d'une part ce qui appartient au passé et d'autre part, la situation actuelle de l'élevage allaitant. Ils font notamment référence à certaines pratiques (liées à l'installation, à la valorisation de la production, au rythme de travail...) qu'ils assimilent à une conception du métier basée sur une certaine sécurité et une certaine stabilité renvoyant aux savoir-faire, à l'expérience, à

l'acquis et qu'ils incarnent. A l'opposé de cette première conception ils décrivent la transformation du monde de l'élevage et la conception du métier telle qu'elle est portée par les jeunes éleveurs en phase d'installation. Ils montrent comment les jeunes s'engagent, selon eux, de manière trop rapide dans le métier en s'installant dès le départ sur de grandes surfaces et avec un capital considérable. Ils exposent comment ils s'opposent également aux incitations d'agrandissement économique des exploitations proposées par certains techniciens agricoles qui selon eux poussent les jeunes à investir trop rapidement et de manière démesurée. Ainsi, ils s'indignent devant les suggestions faites aux jeunes éleveurs de développer un système de production intégrée¹⁶⁹ afin de faciliter leur installation, c'est parce qu'ils jugent ces systèmes incompatibles avec la conception qu'ils ont de l'élevage charolais et telle qu'ils l'ont défendu dans la période de modernisation de l'élevage charolais.

- Encadré 8 : le développement des systèmes intégrés comme signe de la mauvaise situation de l'élevage (E15) « Il y a des choses qui m'ont un petit peu surpris c'est que, je pensais qu'en élevage charolais là, dans la région, on devait vivre que d'élevage, et j'ai vu se profiler plein d'élevages avicoles, des productions hors sol, qui aujourd'hui entachent, je dis bien entachent notre profession d'éleveur. Et (au départ ça concernait) des gens qui ne sont pas éleveurs, qui vivent d'une production autre que l'élevage, mais (aujourd'hui, ça concerne également) l'élevage (charolais) qui pour s'en sortir a en finalité recours à une production autre que l'élevage».

Ils considèrent également, en faisant notamment référence à l'expérience de leurs propres fils, que cette modification de l'installation des jeunes, conduit plus globalement à un changement dans le 'rythme' même du métier, celui-ci étant devenu beaucoup plus difficile à tenir, du fait d'une augmentation du nombre de choses à faire et ceci malgré les progrès techniques développés dans la période de modernisation de l'agriculture et dont ces jeunes bénéficient aujourd'hui.

- Encadré 9 : l'observation du changement de rythme chez les jeunes (E16) « Bon alors c'est vrai que les jeunes aujourd'hui ils y arrivent, il faut dire que c'est des fous du boulot. On les voit toujours courir, (ils n'ont pas d'heure pour manger), il n'y a pas de femme d'abord, ils mangent quand ils ont temps et puis ils y arrivent comme ça, mais c'est pas une vie».

La comparaison qu'ils font entre leur 'époque' et celle des 'jeunes d'aujourd'hui' met ainsi en évidence toute une série d'aspects 'dérangeants' de la redéfinition du métier comme le montre cet exemple dans lequel un éleveur s'adresse à son fils. Le changement de rythme du métier est présenté par cet éleveur à partir de la perte de points de repères qui rythmaient les journées (telle que l'heure des repas, les moments consacrés à la famille, etc.).

¹⁶⁹ Par atelier intégré, les éleveurs entendent l'investissement dans un bâtiment d'élevage hors sol (porcs, plein air, volailles, ...) dans des filières existantes localement et dont l'organisation de la production est contrôlée et organisée par la filière (que ce soit en ce qui concerne le type d'aliment, la période d'engraissement etc.,).

- Encadré 10 : un métier où tout devient plus compliqué (E16) « Ce qui fait que c'est dur pour toi, (que) c'est plus dur que nous c'est que tu es, [*que les jeunes*] ils sont surchargés, c'est pas spécial à toi, nous on avait moins de bêtes [donc], déjà on lâchait plus rapidement au printemps parce qu'il y en avait moins à mettre à la même place, même si c'était mouillé il y en avait moins, on répartissait mieux. Nous au premier mars il n'y avait plus rien là, j'étais content, on était content de se débarrasser, que là, s'il met tout dehors, un temps comme ça, actuellement il n'y a plus d'herbe, je ne vais pas y voir, mais tout est englouti je suis sûr, mouillé comme c'est. Alors après, il faut jongler, c'est vrai que c'est beaucoup plus compliqué »..

On voit bien ici comment l'évolution du métier touche au coeur de l'organisation du travail, et à ce qui avait été pensé dans le but de simplifier le travail, d'éviter d'être surchargé. Pour cet éleveur, pour qui ce qui importe avant tout c'est « *d'éviter de se casser la tête* », il considère que tout devient plus complexe, qu'il y a surcharge de travail et d'animaux sur l'exploitation. Il est clair que ce n'est pas ainsi que ces éleveurs concevaient cette évolution, puisque l'amélioration des conditions de travail devait permettre, selon eux à terme, à limiter le travail et rendre le travail moins dur aussi bien physiquement que moralement. Or ils s'aperçoivent, tout au contraire, d'une certaine régression de la situation qui les amène à s'interroger sur la possibilité pour ces jeunes de construire un jour une vie de famille. Le fait que les jeunes éleveurs soient absorbés en permanence par leur travail et qu'ils ont du mal à s'en sortir financièrement se traduit, selon eux, par une perte de passion dans l'exercice du métier d'éleveur, l'amour du travail bien fait étant remplacé par l'obligation de travailler plus vite et pour un volume de travail plus important.

- Encadré 11 : le constat d'une perte de l'amour du métier (E15) « Maintenant vu le nombre de bêtes, plus personne n'a vraiment en tête les bêtes. Dans le temps, le gars il avait quarante bêtes, cinquante bêtes, il connaissait ses bêtes par coeur. Mais aujourd'hui, c'est plus ça, c'est une machine, la bête, c'est comme..., des pots de fleurs. La vache elle fait un veau, pof il faut le vendre (...) il n'y a plus l'amour du métier, voilà. Il n'y a plus cet amour du métier, ce plaisir, c'est pour ça qu'en limitant le nombre on a encore le plaisir d'avoir une certaine satisfaction. Bien qu'aujourd'hui, il ne faut pas penser qu'à ça. Il faut en vivre de l'élevage. Mais à moins d'avoir..., parce que celui qui me dit qu'aujourd'hui avec trois cent, quatre cent bêtes à deux, il a le plaisir d'avoir des vaches. Là le vieux, j'en doute. Mais enfin, j'ai peut-être tort ».

Ainsi, que ce soit au niveau de la question de l'installation, de l'augmentation du stress, et plus généralement de la passion du métier, ces éleveurs considèrent que désormais certains problèmes propres à l'exercice de ce métier ne leur permettent plus de vivre comme ils l'entendaient en prenant le temps 'd'aimer ce qu'ils faisaient' : « *maintenant on fait les foins, il faut aller vite ; parce qu'il y a autre chose qui attend derrière, alors vous voyez, le problème est déplacé, ça va trop vite. Pour moi ça va trop vite.* » et considèrent qu'ils n'arrivent plus 'à suivre' du fait du changement de rythme.

b) La prise de conscience de nouveaux impératifs de production qui exclut un 'retour en arrière'

Témoignant donc de fortes inquiétudes pour l'avenir, ces éleveurs font part des difficultés qu'ils rencontrent pour maintenir le fonctionnement de leur exploitation tel qu'ils l'entendent. C'est notamment à partir du changement de la production qu'ils expriment un certain regret du temps passé. C'est alors dans l'ensemble de manière négative et avec nostalgie que ces éleveurs appréhendent les nouveaux impératifs de production. Certaines pratiques ont été abandonnées par la plupart des éleveurs dans le but de pérenniser leur activité et se traduisent par d'importantes modifications dans la manière de produire qui ne résolvent cependant pas, à long terme, les difficultés de l'élevage allaitant, voire ne font que retarder les difficultés de trésoreries, de surcharge de travail, etc., connues par certains de ces éleveurs, même si ce qui pourrait être perçu comme l'espoir d'un retour en arrière possible, vers une situation plus 'stable', s'évanouit vite par la démonstration du caractère irréversible de cette nouvelle situation.

Le cas présenté ci-dessous est ainsi significatif du pessimisme de ces éleveurs quant au devenir possible d'un certain nombre d'exploitations. Selon cet éleveur, seules les structures les plus solides, c'est-à-dire celles qui ont une taille et un capital assez conséquents, les 'costauds', comme il les appelle, pourront faire face. Largement déçu par le cours pris par l'évolution, même s'il pense qu'il pourra lui s'en sortir, il évoque avec nostalgie un univers social qui s'est effondré et avec lequel ont été englouties certaines valeurs auxquelles il tenait et qui donnaient sens à son activité. C'est ce que montre la discussion qui s'établit, au cours de l'entretien, entre sa femme et lui, discussion portant sur la conversion effectuée par un grand nombre d'éleveurs, dans l'optique de rétablir leur situation, de la production de boeufs vers la production de brouards.

Encadré 12 : le caractère irréversible de la nouvelle situation produite par le passage du système de production de boeufs au système de production de brouards (E03)
Enquêté : (à propos du passage au système de production de brouards) « Oui puis ils vendent des produits relativement chers par rapport à ce que nous on peut vendre. Quand on regarde, ils vendent des produits précoces relativement chers, mais des produits qui leur ont coûté très cher et ils sont dépendants. Leurs fournisseurs, il y a plus d'un fournisseur et plus d'un acheteur. Mais moi à mon avis, ce système là devrait s'arrêter de lui-même (...) on a été obligé de s'adapter soit d'augmenter le nombre ou de changer de système. Bon, moi la structure d'exploitation a toujours été assez importante c'est peut-être ce qui m'a permis de rester dans ce système là (la production de boeufs). Et les gars qui ont des structures d'exploitation un peu moins importantes, il a peut-être fallu (qu'ils) évoluent d'un autre côté, sur une production qui va plus vite». *Sa femme* : « C'est ce que les gens cherchaient. Ils ont voulu abandonner ce système, pour eux c'est sûr que ça immobilisait plus d'argent et plus de capital». *Lui* : « Ils ont voulu essayer et puis voilà ! ». *Elle* : « C'était peut-être un peu arriéré on peut dire, comme système (la production de boeufs à l'herbe) à leur yeux, c'est sûr mais on a l'impression que ça va revenir parce que... » *Lui* : « ça ne peut pas revenir. Mais au niveau d'une banque, on est costaud niveau capital parce qu'on a du capital, il n'y a rien à faire. Et bien oui. Cinquante bêtes de capital, c'est pas rien ! ».

Bien qu'il pense pouvoir personnellement se sortir de cette situation, il montre, à travers cet exemple, comment il est devenu difficile de réhabiliter un système de production qu'il

s'est attaché à préserver.

Il expose d'abord pourquoi il n'a pas suivi les éleveurs qui se sont lancés dans ce qu'il nomme la 'mode du broutard'. Il reconnaît que ce type de production est un moyen de ne pas immobiliser autant de capitaux qu'un système plus 'traditionnel', mais il explique comment la production de broutards, qui s'est développée dans les années quatre-vingt, se traduit par un renforcement des crises de surproduction et aboutit à un échec alors que celle de boeuf correspondait, selon lui, à un système qui permettait à l'éleveur de dégager une marge intéressante et d'assurer un approvisionnement régulier du marché. Il montre ensuite, pourquoi il est trop tard pour réagir, les éleveurs qui se sont lancés dans la mode du broutard, n'ayant plus les moyens financiers suffisants pour revenir à une situation plus stable.

Parallèlement, d'autres éleveurs font part des difficultés qu'ils rencontrent pour 's'adapter' aux nouvelles conditions d'exercice du métier en passant, par exemple du fait de la conjoncture, d'un besoin pressant de trésorerie, etc., d'une production d'animaux maigres divers à la production de seuls broutards.

· Encadré 13 : le passage du maigre à la production 'standardisée' de broutards (E20)

Enquêté : « Avant je faisais du taurillon mâle, à 18 mois, et je voudrais essayer d'en vendre en broutards une petite bande. (...) ». *Enquêtrice* : « Alors qu'est ce qui vous a décidé à passer de l'un à l'autre ? ». *Enquêté* : « C'est pour en avoir moins l'hiver, pour avancer la trésorerie, pour plein de choses, pour faire moins de chargement à l'hectare au printemps. (...) Et puis, si les veaux naissent en décembre, janvier, enfin le plus tôt possible dans la saison, les vaches qu'on ne garde pas on peut les vendre avant la rentrée des autres, on peut les revendre à l'automne, avant que les cours craquent de trop ». *Enquêtrice* : « Et vous avez des voisins, qui comme vous, sont passés du taurillon maigre au broutard ? ». *Enquêté* : « Oh, il y en a de plus en plus qui essayent, qui vendent de plus en plus tôt, parce qu'on a de plus en plus besoin de sous plus tôt, alors ». *Mère de l'enquêté* : « C'est l'argent qui commande ! ». *Enquêté* : « Oui souvent ». *Enquêtrice* : « Et donc avancer la trésorerie, ça va jouer sur quelques années, et après ? ». *Enquêté* : « oui, après on verra, on sera peut-être à la retraite ».

Pour la plupart de ces exploitations, c'est souvent faute d'une autre solution que les éleveurs s'orientent vers une production qui leur permet, au moins dans un premier temps de 'voir venir'. Et c'est le plus souvent à contre coeur qu'ils effectuent le passage 'forcé', de la production de maigre à la production de broutards, cette réticence s'exprimant dans la présentation qu'ils font des changements liés aux nouvelles logiques de commercialisation développées par l'aval de la filière.

· Encadré 14: la fin du maigre et l'évolution de la commercialisation du taurillon (E02 ;

E20) « Le groupement X, c'était un petit groupement qui travaillait encore avec (nous). Pour nous ce qui était intéressant au niveau élevage allaitant, produisant des animaux de qualité supérieure, il travaillait avec pas mal de céréaliers de la région parisienne, qui faisaient de l'engraissement de génisses, de jeunes vaches, et qui écoulait chez des bouchers, donc qui arrivait à valoriser ces bons animaux là en maigre. [Alors] que le groupement Y, ils ont plutôt une politique d'éleveurs céréaliers si on veut, c'est-à-dire de

céréaliers qui font un petit peu d'élevage. L'élevage c'est un peu l'à côté pour eux, donc ça part comme ça, le standard ça ne les gêne pas ». « Avant on faisait des châtrons, on les vendait à trois ans. Des châtrons de trente mois, et des fois les meilleurs on les gardait un peu plus longtemps ça valait le coup. Mais les châtrons, (les groupements) n'en cherchent plus guère, parce que les grandes surfaces veulent de la viande pas chère, du taurillon [et si] la viande est moins bonne ça ne fait rien.(...) C'est entre deux âges et puis c'est du taureau, c'est de la flotte. Et puis dans le temps, quand il y avait des châtrons, on gardait moins de mères vaches. Donc on (parle de) surproduction maintenant, mais c'est parce qu'il n'y a plus de châtrons, il y a plus de mères vaches. Les châtrons vous les mettiez au près à 18 mois, et puis vous les vendiez à trente mois, c'est-à-dire à encore un an et demi plus que les taurillons maigres quoi. Donc les places vides ont été remplacées par les mères vaches » .

Scandalisés par une orientation de la production qui remet en cause ce qu'ils considèrent faire la spécificité de l'élevage allaitant, l'engraissement, celui-ci passant de plus en plus aux mains de céréaliers-engraisseurs pour lesquels il n'est qu'un simple appoint financier, ils se sentent cependant pris dans une situation de dépendance vis-à-vis de cette nouvelle orientation. C'est donc de la dévalorisation de leur métier qu'ils font part à travers la présentation de changements qu'ils sont obligés d'effectuer pour répondre à des évolutions conjoncturelles et structurelles.

Finalement, on peut voir, à partir de cette première mise en récit, en quoi la définition du métier portée par les éleveurs ici concernés 'tenait', avait du sens, à travers certains éléments structurants du métier que sont la référence à une installation progressive et à l'organisation traditionnelle de la production. Les éleveurs mettent alors l'accent sur les incidences 'regrettables' que provoque la redéfinition de leur métier. A travers ce mode d'expression, caractéristique de ce premier récit, s'exprime l'espoir plus ou moins affirmé, que certains modèles 'traditionnels' puissent, cependant, resurgir en tant qu'expériences à prendre en compte dans une situation de forte incertitude quant à ce que doit être l'élevage. Si certains vivent comme un échec, l'histoire qu'a connue l'élevage charolais - échec dont ils déplorent que les leçons n'aient pas été tirées - d'autres s'attachent toujours à défendre les valeurs traditionnelles du métier, comme 'croire au boeuf' malgré tout, même s'ils deviennent de plus en plus sceptiques quant à l'issue de ce combat. On peut alors se demander comment, à partir de ce genre de conception, ces éleveurs sont en mesure de se positionner par rapport aux propositions faites aujourd'hui pour faire face à cette situation de crise ?

7.1.3 L'entrée dans un univers 'insensé'

Des éléments de descriptions donnés par les éleveurs de ce premier récit, il apparaît qu'ils mettent en avant leur attachement à une définition du métier qu'ils relient au passé de l'élevage. Il nous reste donc ici à voir comment, dans ces conditions, ces éleveurs s'y prennent pour le définir, malgré tout ce qu'ils ont à faire aujourd'hui. Quels nouveaux types d'exigences du métier décrivent-ils ? Quels types 'd'aménagements', de 'concessions', sont-ils prêts à faire pour répondre à ces obligations nouvelles.

a) L'étonnement face à des actions qui vont à l'encontre du 'bon sens'

Pour présenter comment les éleveurs réagissent au cours nouveau pris par leur métier, nous partons de la manière dont ils se positionnent à l'égard de la réforme de la PAC de 1992. Celle-ci incarne en effet pour eux le tournant pris par l'élevage, tournant proprement insensé. Comment en effet, alors que la conception qu'ils ont de leur métier est essentiellement fondée sur des notions comme la simplification du travail, l'ajustement de la taille des exploitations à la main d'oeuvre disponible, peuvent-ils s'y retrouver dans une politique qui ne prend plus en compte ces dimensions essentielles ?

- Encadré 15 : des éleveurs étonnés par un retournement de situation tellement inattendu (E16) « Comment prévoir une chose pareille ! Nous ici, on avait une centaine d'hectares de cultures et puis dans les années, je ne sais pas 75-80, ça ne payait pas la culture, j'ai dit allez hop, je m'embête de rien. Fallait du matériel pour faire si peu, on a tout semé, tout mis en herbe et puis c'est resté en herbe et puis en 92, on a mis tout herbage, voyez, on ne s'est pas cassé la tête. J'aurais pu à la rigueur dire, on va se réserver des terres, mais non, on ne pensait pas à un tour pareil. Je pensais que dans cinq ans, on en prenait à l'époque pour cinq ans, j'ai dit que peut-être que dans cinq ans, on changera ça, on reviendra en arrière mais pas du tout ! ».

La tournure qu'a pris leur métier était impensable et reste en grande partie incompréhensible pour ces éleveurs. S'ils n'ont pas pu saisir les nouvelles règles, c'est tout simplement parce que celles-ci ne correspondaient en rien, à l'époque, à leur conception du métier. Du coup, ils ont l'impression de rentrer progressivement et malgré eux dans un système où ils perdent la maîtrise de leur outil de travail.

- Encadré 16 : la perte de décision (E02) « Aujourd'hui il me faudrait quasiment vingt hectares (de plus) avec le cheptel que j'ai pour correspondre un petit peu, enfin comment dire ça, je ne sais pas comment dire ça mais, pour être dans ce qu'on nous a tracé un petit peu parce qu'en fait on nous dit quoi faire. Parce qu'on nous dit qu'on est libre mais on nous met des barrières sur le chargement pour avoir droit aux primes, on nous met des barrières sur les quotas de primes, au niveau vente de boeufs ça ne se vend plus mais on nous dit qu'il faut faire des boeufs mais comme ça ne se vend plus on n'en fait pas quoi. On nous dicte un petit peu notre système de production, même si ce n'est pas dicté comme ça si on ne nous dit pas il faut faire ça, bon les mesures qui sont prises nous obligent à aller plutôt dans une direction que dans une autre ».

On retrouve chez cet éleveur, la question de l'inadéquation entre sa vision du métier et ce qui lui est imposé. C'est, en effet lors, du départ de sa mère à la retraite dans le début des années quatre-vingt-dix, qu'il décide de revendre une partie de ses terres, afin de réajuster la taille de son exploitation au nombre d'unités de travail disponibles, ce qui par la suite, lui posera des problèmes au vu de la loi sur le taux de chargement¹⁷⁰. L'écart

¹⁷⁰ Le taux de chargement exige de ne pas dépasser un certain nombre d'animaux par hectare pour bénéficier de la prime à l'extensification.

existant entre la tendance à l'agrandissement induite par cette loi et son souci de limiter ses surfaces pour faire son travail dans des conditions acceptables s'accompagne ainsi d'un sentiment de ne plus se sentir libre d'entreprendre comme il l'entend. Et le constat d'un décalage entre ce qu'on lui affirme qu'il faut faire et ce qu'il en est réellement sur le terrain vient renforcer pour lui le caractère incompréhensible de la situation dans laquelle se trouve l'élevage aujourd'hui.

Plus généralement, ce qui est dénoncé dans le cours nouveau pris par l'élevage c'est un renforcement des 'contrôles' et une 'déprofessionnalisation' de leur métier. La nouvelle PAC s'accompagne en effet de changements dans la gestion même de la production. S'ils tiennent aux effets du régime d'aides mis en place, comme on vient de le voir, ces changements se traduisent aussi par la proposition de systèmes de production plus 'intégrés', moyennant un renforcement du rôle attribué aux groupements au détriment de celui du négoce privé et des marchés locaux.

· Encadré 17 : les interrogations liées à la baisse de l'activité sur les marchés locaux (E12) Ce qu'il y a maintenant, **je ne sais pas si c'est une bonne chose**, mais de plus en plus le commerce se fait à la maison, parce que les exploitations sont de plus en plus grandes, il y a de moins en moins de main d'oeuvre et les gens n'ont plus le temps d'emmenager les bêtes sur le marché. D'ailleurs les marchés, enfin on en entend parler, ils ont une grosse difficulté à tourner. Saint Christophe, c'est un marché qui a perdu beaucoup d'animaux, par rapport à une quinzaine d'années. **Ce n'est peut-être pas une bonne chose** non plus.

Certains éleveurs manifestant ainsi une forte opposition à la fermeture de ces marchés, souhaitent conserver un système de vente qu'ils jugent plus libre. Dans la même logique, reprochant aux groupements de producteurs de réduire la maîtrise que pouvaient avoir les éleveurs sur la commercialisation de leurs animaux, ils se font les défenseurs de la constitution d'associations d'éleveurs qui soient à même de contre-balancer le 'monopole' de ces groupements. Pour eux, en effet, l'acte de commercialisation de leurs animaux est jugé primordial dans l'exercice de leur métier et cela d'autant plus qu'il représente la principale source de reconnaissance et de légitimation du travail qu'ils peuvent effectuer sur leur exploitation. C'est ce que montre bien l'extrait d'entretien suivant dans lequel l'éleveur exprime comment il lui était impossible d'accepter une forme d'organisation qui le coupe d'une part essentielle de son travail, son opposition aux groupements tenant très directement à une conception de son métier dans laquelle la commercialisation 'traditionnelle' occupe une place centrale.

· Encadré 18 : quand la liberté de commercialiser ses animaux est au coeur du métier (E15) « On l'a montée (l'association) parce que déjà, ce n'est pas un concurrent, c'est pour des éleveurs qui n'ont pas voulu entrer dans un groupement de producteurs et qui voulaient garder toute leur liberté de commercialiser leurs animaux par les moyens de leur convenance et bénéficier aussi des aides qui, aujourd'hui, semblent vouloir être attribuées qu'aux groupements de producteurs¹⁷¹, avec quand même beaucoup moins de contraintes que d'adhérer à un groupement de producteur. Pour moi le groupement de producteur, c'est les pieds et les mains liées. Nous, on a encore la liberté de vendre

nos animaux où on veut, comme on veut, et c'est le moyen de défendre le prix encore. Ce n'est pas qu'on les vend beaucoup plus cher (et) c'est vrai que c'est du temps à y consacrer. Il faut se déplacer, il faut aller aux foires, il faut s'investir, [mais] est-ce que ce n'est pas encore le dernier atout de liberté ça ? On est en train de casser notre outil de travail là. Moi, tant que je pourrai le faire, je le ferai. Je ne vous dis pas que je ne vends pas des animaux sur l'exploitation, mais, le dernier atout de liberté, c'est de pouvoir aller sur un marché et d'avoir de la concurrence, parce qu'il y a de la concurrence, ça fait monter les prix un petit peu ».

Un autre exemple de la manière dont ces éleveurs cherchent à contrer ce qu'ils considèrent inacceptable du point de vue de la définition de leur métier est leur refus de la pluri-activité. Pour ces éleveurs, la valorisation de leur travail passe, en effet, par la reconnaissance de leur activité en tant qu'activité à part entière. Ainsi, ils s'opposent à la prolifération d'ateliers hors sol, alors que ceux-ci sont souvent considérés comme une condition de survie de l'élevage allaitant. Ils pensent que si on en est arrivé là, c'est parce que l'on s'est trompé de voie, et ils refusent d'adhérer à ce qu'ils considèrent comme une 'industrialisation' de l'élevage qui à terme aboutira à la disparition des systèmes allaitants.

Plus généralement, cette dénonciation de l'industrialisation de la filière se traduit par la constatation du poids pris dans son orientation par son secteur aval (industrie agroalimentaire, grande distribution) au détriment des producteurs. Ceux-ci se trouvent de plus en plus mis sous contrôle, et c'est, selon eux, vers une véritable 'dé-professionnalisation' que l'on se dirige. Ils opposent finalement leur souci d'indépendance au droit de regard, de plus en plus pesant, exercé par leurs organisations professionnelles ou pire encore, par l'administration, qu'ils estiment abusif et qu'ils refusent donc d'accepter.

Encadré 19 : un métier de plus en plus contrôlé (E20) *Enquêté* : « (...)Il fallait faire partie d'un groupement ou d'une association d'éleveurs, donc il a fallu que je cotise à une association d'éleveurs, pour avoir droit à la subvention, autrement, si vous êtes privé, un gars tout seul, vous n'avez droit à rien ». *Mère de l'enquêté* : « Ils font tout pour que les gens s'associent ». *Enquêté* : « Non, c'est pour être plus contrôlé ». *Enquêtrice* : « Vous avez l'impression d'avoir moins de liberté ? » *Enquêté* : « Oui, beaucoup moins. Ils feraient mieux de nous mettre carrément fonctionnaires. Avec les paperasses, ils savent mieux que nous ce qu'on a maintenant ». *Enquêtrice* : « Et c'est récent ? » *Enquêté* : « Depuis la PAC, c'est de pire en pire, ... Et depuis la vache folle, il faut baguer, il faut ci, il faut ça, et on vend de moins en moins cher alors ! » *Enquêtrice* : « Alors vous avez l'impression d'être un fonctionnaire ? » *Enquêté* : « Oui. Tout le monde en a marre de la paperasse. Bon ceux qui sont plusieurs, (quand il) y en a un qui fait que les paperasses, qui a à peu près, pas que ça à faire, mais ou (quand la) femme fait ça, ça va. Mais autrement ceux qui sont tout seuls, il y a d'autres boulots

¹⁷¹ Jusqu'à la création, dans les années quatre-vingt, des associations de producteurs, seuls les groupements de producteurs (institué par la loi d'orientation agricole complémentaire de 1962 afin de favoriser la mise en marché d'un produit et de réguler la production) étaient autorisés à reverser à leurs adhérents certaines aides octroyées par l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviiculture (OFIVAL), cf. l'annexe du chapitre 5 sur l'organisation de la filière).

pressants à faire. (...) il y a plein de travail à faire qui n'est pas fait, ou vite fait, ou mal fait. On a des clôtures à faire, à cette époque là, bon ben, maintenant pour gagner du temps bon, on met une clôture électrique devant la vieille clôture comme ça, ça va plus vite ». *Enquêtrice* : « Et vous pensez que ça va évoluer comment ça ? » *Enquêté* : « Ça va être de pire en pire. Quand ils parlent de simplifier, vous êtes sûr d'avoir deux feuilles de plus à remplir. Je crois que l'Europe et puis la vache folle à bon dos pour nous contrôler au maximum, c'était le bon truc pour nous contrôler, je ne sais pas ». *Enquêtrice* : « La vache folle ça leur a permis de,... ». *Enquêté* : « ...de nous mettre un peu plus le grappin dessus, à notre avis ». *Enquêtrice* : « Donc vous préféreriez comme c'était avant ? » *Enquêté* : « Les gens ils préféreraient tous leur produit le prix que ça valait, bien et puis moins de subventions quoi, moins être assistés quoi ». *Mère de l'enquêté* : « Oui qui payent le prix ». *Enquêté* : « Oui le prix que ça vaut. Mais bon, c'est foutu ça ! »

Ils s'opposent donc aussi bien à la constitution des groupements de producteurs, qu'à la gestion de la production telle qu'elle a été définie à partir du passage d'une logique de prix à une logique de primes, ces différentes mesures et organismes ainsi constituées engendrant une accentuation des contrôles sur ce qu'ils doivent faire, alors qu'ils souhaiteraient prendre leur décision quant à la conduite de leur exploitation de manière plus autonome.

Ce que ces éleveurs mettent également en avant, c'est la sensation qu'ils ont que leur travail se voit de plus en plus dévalorisé. Ceci est particulièrement net dans les critiques qu'ils adressent au système des primes et à tout ce que recouvre sa mise en oeuvre. Ils considèrent en effet que celui-ci aboutit à un « *nivellement par le bas* », à une « *uniformisation* » du métier ou la possibilité étant en quelque sorte donnée à n'importe qui de l'exercer.

Encadré 20 : l'opposition à une uniformisation du métier (E02) « On avait compris que de toute façon ils voulaient assister un petit peu plus, ils voulaient soutenir par des primes (plutôt) que de soutenir les prix. Ça on l'avait compris! Bon moi j'appelle ça le nivellement par le bas, parce qu'en travaillant comme ça on uniformise. Bon quand vous avez les prix qui font la différence, celui qui travaille bien réussit beaucoup mieux que celui qui ne fait rien. Avec les primes qui sont données à la surface ou à l'animal, on ne tient plus compte de la qualité du travail ou de toutes ces choses là, donc, plus on met une part importante de primes dans le produit, plus on uniformise. »

Toutefois, les éleveurs de ce premier récit ne remettent pas en cause toutes les bases sur lesquelles a été fondée leur profession et luttent pour redonner un sens à leur métier comme nous allons le décrire maintenant.

b) De quelques petits arrangements qui disparaissent au fil du temps

Bien que ces éleveurs se sentent de plus en plus contraints à se plier à une nouvelle réglementation, à 'subir' la nouvelle politique agricole, ils s'efforcent aussi de montrer qu'ils ne sont pas prêts à faire tout et n'importe quoi pour entrer dans ce cadre établi. Ils

tiennent à marquer la différence entre ce qu'il est recommandé de faire et ce qu'ils jugent raisonnable de faire. Ils ajustent alors leur conduite, en fonction de la 'réalité', c'est-à-dire des éléments sur lesquels ils s'appuient pour orienter leur action professionnelle.

- Encadré 21 : entre discours et réalité (E03) « C'est un système traditionnel, on fait du boeuf qu'on appelle ça de trente mois, c'est-à-dire qu'on vend, que quand je finis mes boeufs, je ne vends que de la viande à boeuf quoi, en principe. Je ne fais pas de jeunes, j'en fais, je suis obligé, parce que je ne peux pas faire sur tout le volume, parce qu'en plus sur le boeuf, le débouché, entre le discours et la réalité c'est tout un monde. D'un côté, on nous dit faites des bons produits, faites de la bonne viande. Mais il n'y a pas de débouchés en réalité. Tout ce qui est grandes surfaces où les revendeurs préfèrent vendre de la vache sous l'appellation boeuf ».

Cet ajustement est marqué par une référence notamment à la notion de 'prudence', comme le montre l'extrait de l'entretien suivant, dans lequel un éleveur dénonce 'l'engrenage' dans lequel sont pris les jeunes.

- Encadré 22 : rester prudent pour ne pas tomber dans un engrenage (E16) « Et puis alors, s'ils en font plus, ils passent au réel¹⁷², chose qu'il faut éviter. Nous on l'a évité tant qu'on a pu, (...) alors lui (le fils installé depuis 1996), c'est pareil, il est sur la tangente. S'il y passe, c'est la catastrophe, après il est obligé d'en faire encore plus pour s'en sortir. (Les impôts), ils en prennent la moitié. Ils prennent la moitié du bénéfice ou à peu près. Alors la moitié coupée en deux, il ne reste pas (grand chose)..., ou alors il faut qu'il investisse sans arrêt, sans arrêt. C'est ça le problème du réel. Alors, il y en a quelques-uns qui y sont, justement, qui se sont laissés prendre. Ils étaient sur la balance et ils n'ont même pas vu arriver,.. (...) ils sont dans un engrenage ».

Ainsi, ces éleveurs sont largement opposés à l'ensemble des mesures d'orientation d'aide à l'installation des jeunes, qui les met dans des situations impossibles. Ce qu'ils reprochent à la politique agricole actuelle s'est de les priver d'une certaine souplesse dans la définition de la gestion de leur exploitation lors de l'installation et de les inciter à investir des sommes jugées considérables, voire de décider à leur place des pratiques culturales à mettre en oeuvre sur les exploitations.

- Encadré 23 : des arrangements devenus impossibles devant la rigidité du système PAC (E16) « Par rapport à avant la PAC, avant la PAC, on était heureux. Heureux, dans le sens qu'on avait notre liberté, on pouvait soit labourer un pré, on en avait marre, on réduisait une chose et on en augmentait une autre, il y avait tout de même des arrangements. Il n'y en a plus. »

Tant qu'ils en ont la possibilité, ils évitent donc de créer des situations dans lesquelles ils risquent de perdre le peu de liberté qu'ils ont l'impression qu'il leur reste aujourd'hui. C'est ainsi que s'inscrivant dans une conception 'patrimoniale' de leur exploitation¹⁷³, ils

¹⁷² L'aspect patrimonial de l'exploitation agricole est lié à la transmission de la propriété de l'exploitation agricole d'un bâtiment ou retarder certains projets afin de préserver cet espace de liberté et de se défendre de l'empiétement d'un appareil agricole qu'ils jugent trop

contraignant. Revendiquer cette position de retrait tient aussi cependant au fait qu'au regard des contraintes des systèmes de production dans lesquels ils se trouvent engagés (depuis la réforme de la PAC notamment) ils ne voient pas comment ils pourraient faire 'autrement'.

Encadré 24 : la justification de la valeur d'un système de production traditionnel du boeuf (E03) « C'est-à-dire que je suis encore un des rares qui fait du boeuf, qui croit encore au boeuf. (...) Et disons qu'avec le système des quotas, quand j'ai opté au départ pour les boeufs, je me suis un petit peu coincé dedans parce que si j'arrête les boeufs je n'aurai pas d'autres quotas supplémentaires. Dans mon système, si j'arrête mes boeufs donc j'ai 25 boeufs d'une année, 25 de l'autre, ça me fait 50 produits donc il faut au moins que j'augmente de 25 vaches. Je n'aurai jamais 25 quotas supplémentaires, c'est ce qui faut voir, donc je suis un peu enfermé dans mon truc là. (...) Alors, en même temps, je crois que moi par tradition, j'ai eu l'habitude de faire ça et je m'aperçois que je ne sais pas pourquoi on s'est amusé à faire autrement. On a tout déstructuré le système de la viande avec ça et de toute façon, comme j'ai toujours dit, ceux qui font du broutard repoussé qui les font vèler au mois de novembre n'auront pas la retraite avant moi. Ils n'iront pas plus vite que moi. C'est un petit peu ce qui a fait manquer le consommateur avec la viande.

Si, à partir de la production de boeuf traditionnel, cet éleveur peut se sentir en phase avec certaines demandes des consommateurs, en affichant une volonté de valoriser la qualité des produits, d'autres types de productions, qu'il juge insuffisantes pour répondre à cette demande de qualité, ont remplacé cette production plus 'traditionnelle' mais ne permettent pas pour autant de revaloriser son système de production. Il explique dans la suite de l'entretien qu'il ne comprend toujours pas pourquoi on a préféré passer à une production dont on ne tire pas directement les bénéfices puisque les animaux sont pour la plupart destinés à l'exportation, plutôt que de continuer à produire du boeuf sans tromper le consommateur sur l'origine du produit, de valoriser toute une région d'élevage et de production de 'boeufs'. Mais plus globalement, ce que dénonce la plupart des éleveurs regroupés dans ce premier récit, c'est que le changement d'orientation qu'ils ont été contraints d'opérer (en passant par exemple de la production d'animaux maigres à la production de broutards, les empêche de concevoir la transmission même de leur exploitation comme nous allons le voir maintenant.

7.1.4 Vers la fin d'un métier ?

Pour l'ensemble de ces éleveurs, il est difficile d'accepter une 'complexification' du métier, alors qu'ils avaient trouvé des moyens de valoriser le travail par la recherche d'une simplification du travail ou par une organisation 'traditionnelle' de la production. Comment peut-on leur faire croire que c'est sur d'autres bases, et notamment à partir de la gestion des primes, que l'on peut organiser l'ensemble de l'activité de l'élevage ? S'ils

¹⁷³ Nous reprenons ici la distinction opérée par D Jacques-Jouvenot (1997) en référence à D Segrestin (1992) entre le caractère patrimonial de l'exploitation, qui renvoie à une logique de transmission des biens familiaux de génération en génération, et le caractère entrepreneurial de l'exploitation, fondé sur une logique d'optimisation du capital [Jacques-Jouvenot, 1997, 29].

entretiennent certaines réserves quant à la redéfinition actuelle de leur métier, c'est parce que les principaux repères selon lesquelles s'effectue, dans la situation actuelle, la transformation de leur métier, leur apparaissent ridicules.

· Encadré 25 : un rapport ambigu à la réforme de la PAC (E03) « Oui, ça en devient aberrant, (le temps que) l'on passe, à mon avis (à remplir les papiers) et puis avec la nouvelle PAC, ça va être plus intéressant de faire des papiers, il va falloir que je m'y mette, (plutôt) que de travailler à l'extérieur. Pourvu qu'on ait le compte de bêtes, si les bêtes elles sont vilaines, si ça ne ressemble à rien, si le domaine est mal fait, ça sera plus intéressant de faire les papiers, de rester à un bureau. Un agriculteur avec une sacoche et un crayon et puis c'est tout. » *Femme de l'enquêté* : « Ca démotive un peu le résultat parce que la qualité et tout ça ne paye plus, comme il dit, pourvu que l'on ait les courbes sur le papier ! » *Enquêté* : « C'est ce qu'on disait avec quelqu'un, il n'y a pas longtemps, il y avait les incapables, (aujourd'hui) n'importe quel rigolo peut être agriculteur parce qu'il sait faire les papiers ».

L'analogie faite, par ailleurs par cet enquêté, entre son nouveau métier et ce qu'il appelle le 'bureaucrate' est significative de la manière dont il appréhende certaines transformations du métier d'éleveur. Les nouveaux outils de l'agriculteur (représentés ici par une sacoche et un crayon), son nouveau lieu de travail (le bureau), renvoient, selon lui, plus à la figure du fonctionnaire dont l'essentiel du travail se passe à l'extérieur. Cependant l'effet d'exagération qu'il produit en invitant n'importe quel « *rigolo* », les « *incapables* » à exercer le métier tel qu'il le conçoit, montre qu'il n'est pas prêt à se résigner à endosser cette nouvelle identité, ni même qu'une telle conception soit possible, le métier d'éleveur ne pouvant se restreindre à une seule définition administrative qui ignorerait tout le socle sur lequel a été constitué leur métier.

On assiste ainsi, selon eux, à une déprofessionnalisation du métier qui est caractérisée par l'orientation vers un soutien de l'agriculture par les primes. Cependant, ces éleveurs ont certains doutes sur la position qu'ils ont prise à l'égard de cette nouvelle orientation, puisque finalement ils sont bien contraints de 'faire avec', et n'ont pas d'autre alternative à proposer. Ils ont d'ailleurs bien souvent cherché à 'faire comme tout le monde' en augmentant, par exemple, le nombre de vaches de leur exploitation afin de bénéficier des primes comme le montre l'exemple suivant.

· Encadré 26 : la difficulté de concilier conception et pratique (E16) « *[Les éleveurs]* ont tous augmenté *[leur cheptel]* avec les primes pour s'arranger à avoir le maximum de quotas, on ne sait pas pourquoi, mais même nous, on a fait des péripéties pour avoir des quotas en vaches allaitantes et puis on tient à les conserver puisqu'il n'y a que ça qui compte aujourd'hui ».

Les éleveurs dont les propos peuvent être regroupés dans ce premier récit, ont à faire à un dilemme entre la conception qu'ils ont de leur métier et la possibilité qui, dans la situation actuelle, leur est donnée, de la mettre en application. Ils se demandent s'ils n'auraient pas mieux fait, compte tenu de l'orientation prise aujourd'hui par la politique agricole, de s'y prendre autrement. Peut-être qu'en augmentant la taille de leur SAU, en

retournant une partie de leurs parcelles de prairie en culture..., ils seraient plus libres de faire ce qui leur plaît, d'autant plus qu'ils constatent que le passage au système de primes a permis dans l'ensemble une amélioration de la situation financière des exploitations d'élevage. Que finalement « *financièrement, [les primes] ça a aidé les gens, c'est quelque chose de fixe qui tombe dans un métier qui est vraiment aléatoire selon les années* » [fils de E16].

Mais bien que cette situation puisse être plus confortable, elle pose cependant des questions concernant l'image qu'ils peuvent donner de leur métier

Encadré 27 : à la recherche d'une définition du métier socialement 'acceptable' ? (E16)

Fils de l'enquêté : « je trouve que c'est dévalorisant quoi, ça ne t'incite pas à produire, à travailler et moi je crois qu'ils feraient mieux d'aider les gens à travailler, à développer leur production plutôt que de donner des primes comme ça. (...) Une exploitation qui va toucher en moyenne 20 millions de primes, est-ce que c'est acceptable, pour nous et puis pour les autres qui travaillent en dehors de l'agriculture, est-ce que ça ne posera pas problème.... Est-ce que ça vaut le coup de travailler, c'est la question qui se pose. Est-ce qu'ils ne feraient pas mieux à la limite de nous payer à ne rien faire ? Ça serait aussi bien ! On peinera moins et on n'aura pas à se casser la tête quoi. Mais ils font des primes sur notre production pour nous inciter malgré tout à produire à bon marché. Après tout si on touche un million, puf ! C'est pas la peine de se casser, je pense que pas mal de gens vont [penser] comme ça». *Père (l'Enquêté)* : « Oui, vous vendrez n'importe comment pour vous débarrasser». *Fils de l'enquêté* : « Ce n'est pas la peine d'avoir des belles bêtes! ».

On voit bien comment pour ces éleveurs, les références qu'ils ont en matière de ce qu'il est, selon eux, raisonnable de faire et la manière dont ils interprètent les changements de valeurs du métier, les amènent à s'interroger sur le devenir de leur profession. Ainsi, s'ils prennent à la lettre les nouvelles normes de définition du métier, essentiellement basées sur les primes à l'agriculture, ils craignent d'être amenés à terme 'à faire n'importe quoi', c'est-à-dire tout autre chose que ce qui donnait un intérêt spécifique à leur activité professionnelle. Dans la suite de leur réflexion, ils s'interrogent également sur ce que les montants de la prime peuvent signifier aussi bien dans leur univers agricole qu'en dehors de celui-ci.

Quel seuil ne doivent-ils pas dépasser pour pouvoir garder une image convenable vis-à-vis de l'extérieur de la profession ? Partagés sur la manière dont ils peuvent envisager de continuer à exercer leur métier sans trop trahir leur image du métier, certains n'hésitant pas, par exemple, à développer des comportements d'auto-dénigrement, défendant par exemple des éleveurs mis en accusation dans certaines affaires de fraudes (utilisation de produits illicites, ou explicitant certaines astuces pour tricher sur les déclarations du nombre d'animaux ou de leur âge) afin de montrer leur opposition à un système de contrôle qui va selon eux à l'encontre de l'idée qu'ils se font de l'exercice de leur métier basée sur une relative indépendance. D'autres, on l'a vu, exagèrent la manière dont l'agriculture peut après tout, à partir d'une conformation aux exigences des organisations professionnelles et de l'administration être exercée par n'importe qui, ce qui est loin en fin de compte de correspondre à l'idée qu'ils se font de leur métier malgré ce

qu'ils laissent entendre.

Pour ces éleveurs, conscients d'une instabilité de plus en plus forte de leur métier, il est cependant important de faire la preuve que leur système est cohérent, qu'ils ont un raisonnement qui tient la route et qu'ils ont su préserver une certaine autonomie de leur travail.

- Encadré 28 : des incertitudes de plus en plus sur ce qu'il faut faire (E15) *Enquêté* : « Alors moi, je pense qu'en arrivant à quarante-cinq ans, en ayant mis un truc en place, on va continuer dans cette voie là, j'ai fait un objectif de garder mes génisses, de faire un petit peu de boeufs, et puis bon, bon an mal an, la machine est en route, quatre-vingt à quatre-vingt-dix hectares et on va aller comme ça, on travaillera comme ça. On voit qu'aujourd'hui on est en permanence en train de nous remettre sur d'autres rails. On bouleverse nos productions, on nous dit que, ah ! c'est tout en dents de scie, il y a l'Europe qui est là, il y a les frontières, il rentre de la marchandise, il y a des échanges avec des pays de la communauté, il y a embargo sur un produit, il y a la vache folle, voilà, il y a tout ça, il y a tout qui est remis en question en permanence. (...). On est pendu à je ne sais pas quoi, **on est accroché à un fil, à plusieurs fils et on ne sait pas sur quel bout tirer**. Enfin je pense qu'il ne faut pas changer son fusil d'épaule sans cesse. On a une production,(il faut) l'amener à bien, et puis ma fois **subir**, on ne peut pas faire autrement.

S'interroger pour ces éleveurs sur la manière de s'y prendre pour faire face à ces changements, c'est donc examiner comment ils entreprennent certains arrangements leur permettant de supporter cette transformation. On peut parler à cet égard d'adaptation à minima, comme si ces éleveurs cherchaient à s'assurer, par-là, un certain contrôle de leur activité. C'est toujours à partir du repositionnement des objectifs qui, dans la situation actuelle, sont les leurs qu'ils interprètent ce qu'il faut (ou non) accepter, au risque de paraître 'rester un peu en arrière'.

Conclusion du premier récit

Finalement, nous retrouvons dans ce premier récit des éléments de description qui tendent à préciser comment des éleveurs sont retranchés dans ce qui se faisait et continuent à s'y référer en opérant le minimum d'adaptations devenues nécessaires devant les contraintes qui leur sont imposées. Très critiques à l'égard de ces nouvelles contraintes, ils mettent en avant à quel point elles viennent perturber toute une conception du métier fortement imprégnée par un rapport hiérarchisé de la profession incarné par les figures 'traditionnelles' de l'élevage charolais.

Soucieux de continuer à mettre en oeuvre certains éléments clés du métier d'éleveur tels qu'ils ont été définis par le passé (un certain rythme de travail, une acquisition modérée et progressive du capital d'exploitation, une liberté d'entreprendre...), ils sont cependant contraints d'accepter, dans une certaine mesure, les nouvelles normes de définition du métier telles qu'elles émanent des orientations politiques agricoles pour subsister.

Ils s'interrogent alors sur la manière dont ils peuvent réussir à long terme à concilier, leur conception du métier avec de telles orientations. Si pour certains d'entre eux, la 'fin du métier' d'éleveur se conjugue avec un départ prochain à la retraite, pour d'autres, qui ont une vision assez pessimiste de leur avenir professionnel, il est difficile d'envisager vers quel type de redéfinition de leur activité ils peuvent évoluer.

Section 7.2 Vers un métier enfin 'professionnel' ?

Le deuxième type de récit correspond à des 7 enquêtés (E04 ; E05 ; E07 ; E10 ; E17 ; E18 ; E19) caractérisés par une volonté de rompre avec ce qu'ils considèrent comme une vision 'traditionnelle' de l'élevage. L'intérêt qu'ils portent à ce qui pouvait se faire autrefois est limité, leur souci étant de s'en démarquer en se projetant vers l'avenir ou pour ceux qui ne rejettent pas totalement ce qui a pu se faire antérieurement, d'affirmer la nécessité d'un tournant. Ces éleveurs sont en effet partagés sur ce que la situation actuelle remet en cause dans leur métier. Si pour certains, cette remise en cause est justifiée ou est en tout cas un fait auquel il convient de s'adapter, d'autres l'envisagent d'un point de vue plus critique. Pour tous cependant, c'est la démonstration de leur capacité à se démarquer de modèles jugés il y a encore peu de temps comme incontournables, et de leur aptitude à réagir à un nouveau contexte qui importe. Ce qu'ils cherchent à affirmer c'est la possibilité qu'ils conservent (ou qu'ils gagnent enfin) dans le cours actuel des choses de la maîtrise de leur métier. Sous des formes diverses, ce qui soutient ainsi l'intrigue dont on va maintenant rendre compte, c'est l'enjeu que constitue pour ces éleveurs la preuve qu'ils sont en mesure de « *rester en phase* » avec les nouvelles exigences qui leur sont adressées, en se montrant « *à la hauteur* », en « *vrais professionnels* ».

7.2.1 La professionnalisation de l'élevage allaitant charolais : un nouveau défi à relever

Ce deuxième type de discours est investi de deux manières principales mais renvoie dans chaque cas à un défi personnel. La première est relative à la volonté de proposer et de chercher à faire accepter de nouvelles perspectives de développement de l'élevage qui rompt délibérément avec tout ce qui se faisait jusqu'alors. La deuxième manifestation de ce défi porte plus largement sur la nécessité de montrer que les éleveurs restent bien en phase avec ce qui se fait aujourd'hui et qu'ils sont les piliers de la redéfinition du métier d'éleveur.

a) Une revanche prise sur le passé

Pour un premier groupe d'éleveurs, ce qui apparaît fondamental, c'est de chercher à se démarquer de ce qui définissait jusque là leur monde professionnel et à faire connaître (et reconnaître) cette rupture. Très réactifs à l'égard du fonctionnement établi du monde de l'élevage, ils voient en quelque sorte dans sa crise actuelle l'occasion de prendre leur revanche et de voir leurs efforts et leur détermination enfin récompensés. Ils marquent notamment clairement leur opposition à un modèle jugé 'classique', construit selon un mode de distinction en 'métiers' sur lequel ils n'avaient aucune prise et dans lequel ils

étaient enfermés. C'est donc en s'opposant à ce modèle qu'ils jugeaient inégalitaire qu'ils ont en partie réussi à s'affirmer dans le monde de l'élevage. Nous pouvons donner ici deux exemples de cette façon de relire l'histoire de l'élevage et leur histoire personnelle. Le premier correspond à l'attitude adoptée par un éleveur à l'égard du monde des sélectionneurs pour percer dans le métier, et le deuxième renvoie à la leçon 'technique' tirée de la fin de l'utilisation autorisée des hormones de croissance¹⁷⁴. Nous allons montrer dans la présentation de ces deux exemples comment ces éleveurs se sont appuyés sur certains éléments de l'histoire de l'élevage charolais articulés à leur propre expérience pour trouver le moyen de 'faire valoir' une nouvelle forme d'exercice de leur métier.

La remise en cause des figures 'classiques' de l'élevage allaitant, l'exemple de la revanche prise sur le monde des sélectionneurs

L'histoire suivante est celle d'un éleveur qui souhaitait se lancer dans la production d'animaux reproducteurs, sans cependant s'astreindre à se conformer aux règles du jeu imposées par ce qu'il appelle « le *club des sélectionneurs* » ou « l'*élite de la race charolaise* ». L'accès réservé à quelques-uns seulement de ce monde contrôlé par quelques « *vieilles familles* » a joué un rôle manifeste dans sa volonté de s'y engager de manière résolument singulière. Il expose ainsi comment c'est lors d'un voyage au Canada et d'une prise de distance donc avec le monde de l'élevage charolais qu'il s'est décidé à se lancer dans la sélection. Il a, en effet, choisi de faire du reproducteur sans passer par la voie reconnue, trop contraignante à ses yeux du fait de l'obligation de se soumettre à la pratique des concours et de la spécificité de reconnaissance de cheptels inscrits entre pairs qui ne lui permettaient pas forcément d'y pénétrer (alors même qu'il possède un cheptel inscrit). Ce qu'il faut bien comprendre ici, c'est que pour cet éleveur, il s'agissait de s'attaquer au droit d'accès à ce monde professionnel de la sélection en revendiquant une redéfinition du droit de participer à l'amélioration de la race charolaise.

· Encadré 29 : le contournement du monde des sélectionneurs (E05) *Enquêté* : « Les sélectionneurs, c'est les gens qui font les concours. Le schéma classique c'est ça. Donc nous, la réflexion qu'on avait eue, c'est qu'il aurait fallu, si on avait suivi le chemin normal, qu'on soigne les animaux et puis qu'on commence d'aller aux concours et ainsi de suite. Mais nous, on ne voulait pas rentrer dans ce système là pour des raisons de conduite d'élevage, (parce que) si on veut aller aux concours, ça oblige à rentrer vraiment dans un système bien précis». *Enquêtrice* : « C'est à dire ? » *Enquêté* : « Préparation des animaux, il faut que les animaux soient vraiment gonflés à bloc pour aller au concours. (...) avec des soins bien plus intensifs et c'est des soins qu'on ne peut pas faire. Nous, notre idée, sur cinquante mâles, c'était d'en soigner quand même trente à quarante. C'était de jouer sur l'homogénéité du troupeau puisque on n'a pas une vache de concours mais par contre on en a soixante qui sont grosses. Donc nous, on voulait prendre un peu le contre pied de ça, quoi. Puisque les gens qui font des

¹⁷⁴ D'autres exemples auraient pu être choisis ici, telle que la manière dont une personne, défiant ce monde de l'élevage, s'est installée en ce qu'il est d'ordinaire appelé une exploitation 'hors cadre familial'.

concours, ils vont soigner trois vaches de concours, ils vont soigner cinq à six veaux, qu'ils vont bourrer à bloc, ils vont être obligés de les faire téter sous des vaches laitières pour vraiment qu'ils soient gonflés, et puis à côté de ça rien. Le reste c'est zéro. Alors on voulait prendre un peu le contre pied de tout ça, alors le système de la vente (portes ouvertes¹⁷⁵) nous convenait mieux. Puis bon, après il y a tout un tas de choses. Si on va aux concours, sachant qu'on va être jugé par d'autres éleveurs après si on veut gagner, il faut aller acheter des veaux, des reproducteurs chez ces gens là. Ça marche comme ça, donc il faut absolument rentrer dans le système, on connaît toute la technique. Encore que maintenant ça serait trop tard avec ce qu'on a fait. (...) (parce que) on a eu l'arrivée d'un bon taureau acheté en centre d'élevage (mais) c'était une possibilité [jusqu'à ce que] les grosses têtes, les gros éleveurs (...) ont compris qu'il pouvait y avoir de bonnes bêtes (dans ces Centres)»..

A partir de ces propos, on voit bien comment cet éleveur se refuse d'entrer dans le 'système' classique de la sélection. Remettant en cause ce qu'il est (était) jugé légitime de faire en tant que sélectionneur, il propose une définition tout à fait nouvelle de ce métier et c'est à partir de cette définition qu'il a pu opérer pour sa part son entrée dans ce monde professionnel particulier. Et le fait que désormais les sélectionneurs 'classiques', jusqu'alors opposés à des pratiques comme l'achat de taureaux issus de Centres d'Élevage, ont fini par les adopter et donc les reconnaître, lui fait considérer qu'il a réussi son entreprise.

La remise en cause de certaines pratiques de l'élevage, l'exemple de l'engraissement de taurillons

Dans ce deuxième cas, il s'agit d'éleveurs qui se sont moins opposés à des 'figures traditionnelles' particulières au monde de l'élevage qu'aux conséquences de décisions prises par la profession pour lutter contre certaines difficultés de développement propres à ce monde. Paradoxalement, les efforts développés en élevage allaitant, dans les années de modernisation de l'agriculture pour tenter de rattraper son retard par rapport à d'autres secteurs d'activités agricoles jugés plus performants ont eu pour conséquence de bloquer certaines pistes de développement. Ceci est particulièrement éloquent dans le récit de cet éleveur qui explique comment, alors qu'il avait l'impression d'être arrivé à une maîtrise technique, il a découvert une contradiction au sein de son système d'exploitation. L'imposition de nouvelles exigences en matière d'engraissement des animaux l'a en effet conduit à constater certaines défaillances des pratiques d'engraissement liées aux avancées techniques développées en élevage allaitant. Il explique ainsi, lors de l'entretien, comment il a cherché à partir de là à revoir la conception qu'il avait de son métier.

Encadré 30 : la leçon tirée de la fin de l'utilisation autorisée des hormones de croissance (E07) « Les boeufs sans implant, à l'époque, on ne savait pas faire. On s'est aperçu, c'est ça qui est important aussi, donc c'était magique, cette histoire c'était vraiment de la dope. C'était magique. On rentrait tout le temps nos boeufs à la Toussaint, ils avaient dix-huit mois. Donc on faisait du vêlage traditionnel sur mars. Les

¹⁷⁵ Contrairement au système de concours, où la vente des reproducteurs est organisée à partir de rassemblements locaux d'animaux à l'occasion desquels des contacts sont pris pour des visites d'exploitations qui aboutissent à d'éventuels achats, il s'agit de ventes directement organisées par et chez l'éleveur.

animaux avaient dix-huit mois à la Toussaint, on les rentrait, boum, ils faisaient quoi, 450 kilos, à dix-huit mois on les mettait à l'engraissement six mois, ils étaient implantés, six mois plus tard ils sortaient avec 450 kilos de viande, boum. C'était réglé comme du papier à musique. Aucun effort sur le suivi, bons (ou) mauvais, ils étaient tous bons. Et le jour où ils ont arrêté [*l'autorisation d'utiliser des hormones de croissance*], on a continué [*à faire de l'engraissement pendant*] une année. On a dit, il faut quand même qu'on réagisse, comme quoi, l'anabolisant il avait quand même eu son effet. Et on s'est aperçu qu'en fait on ne savait pas conduire nos animaux, on ne savait pas engraisser. On faisait ce qu'on nous disait c'est tout. Et là, après, on a progressé. Et on nous a bassiné après, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, mais les boeufs, on ne peut pas faire de boeufs sans anabolisants. Aujourd'hui j'en fais, on n'a pas d'anabolisant et j'arrive dans des poids encore supérieurs à l'époque, et j'y arrive très bien». (...) Et heureusement qu'il y a eu ça qui nous a poussés, sinon on n'avancait pas génétiquement. On aurait encore des anabolisants aujourd'hui, on serait comme en 1950. (...) On était devant le fait accompli, en 1988, 1989, donc on a sorti des boeufs qui étaient trop gras, et puis on s'est dit, il faut qu'on réagisse. Donc on est parti sur la filière taurillon, parce qu'on sait pertinemment que le taurillon à l'engraissement se conduit très bien, se conduisait très bien sans anabolisants à l'époque, ne graissait pas, et donc on est parti sur la filière taurillon. Et début des années 90, on est rentré dans le réseau EBD (Eleveurs-Bovins-Demain), donc on a eu un suivi par (un technicien de la Chambre d'agriculture), et c'est vrai qu'on a adopté toutes ces mutations un peu grâce à, je dirais, ce point de vue extérieur, qui constatait ces choses là [*les difficultés à engraisser les animaux*], et qui a su nous poser les bonnes questions, peut-être au bon moment, pour que nous on y réfléchisse, et donc on s'est adapté au fur et à mesure, je pense que notre évolution est liée à ça».

Dans cet exemple, en refusant d'abandonner l'activité d'engraissement sous prétexte qu'il était impossible de relever le défi de l'engraissement sans hormones, cet éleveur a pris l'initiative de réagir à ce qui se faisait alors, et à quoi il participait, en adhérant à une nouvelle perspective pour le développement de cette activité (passant de la production de boeufs à celle de taurillons). Considérant que le développement de l'élevage était condamné du fait d'un 'artifice' qui même s'il donnait une impression d'aboutissement technique, consistait à dénaturer la production, il souligne que c'est suite à une remise en cause de leurs manières de produire établies que les éleveurs ont pu devenir de vrais professionnels et atteindre une réelle maîtrise technique. A partir du moment où ils ont été mis à l'épreuve sur ce plan, ils se sont en effet interrogés sur les limites du développement dans lequel ils étaient engagés sans se contenter d'artifices ou de solutions de facilité.

A partir de ces deux exemples, on voit bien ainsi comment tel ou tel élément particulier de l'histoire de l'élevage allaitant, dès lors qu'il est appréhendé comme un problème personnel de l'éleveur, peut servir de levier pour aller plus loin dans la 'mise au point' de leur activité professionnelle. Il s'agissait de se dépasser et de se dégager de conceptions qui condamnaient, selon eux, le monde de l'élevage allaitant à l'immobilisme. Mais voyons comment d'autres éleveurs, sans qu'ils ne soient très loquaces sur l'histoire de l'élevage charolais et leur propre vécu, peuvent également être associés à ce

deuxième récit du fait qu'ils cherchent également à être en phase avec le contexte actuel.

b) Une fixation sur la situation actuelle : être en phase avec ce qui se fait aujourd'hui pour être reconnu

Il s'agit d'éleveurs qui cherchent également à relever un défi, mais sans s'étendre pour autant sur ce qu'ils faisaient auparavant. Ils se caractérisent par un discours simplement orienté sur l'intérêt d'être « *en phase* » avec le cours des choses. Peu critiques à l'égard du modèle 'classique' de l'élevage, et des 'figures traditionnelles' qui le soutiennent, ces éleveurs accordent peu d'importance dans leur propos à ce qui se faisait et même à ce qu'ils faisaient. Ils donnent d'ailleurs, même si cela peut paraître à première vue paradoxale, l'impression d'une continuité, celle-ci s'exprimant non pas tant dans le rapport au cours des choses que par l'adéquation au temps présent. Plus silencieux donc sur les remises en cause antérieure de leur monde professionnel, ils sont par contre très préoccupés par l'importance de démontrer la cohérence de leur point de vue avec ce qu'il est jugé aujourd'hui important de faire par les organismes professionnels agricoles. En effet, ce qui importe aujourd'hui à leurs yeux, c'est de (se) convaincre qu'ils ont réussi à « *s'adapter* » et à maintenir leur identité dans la situation actuelle et de ne pas faire partie d'éleveurs désormais dépassés, (même s'ils peuvent par ailleurs regretter la situation antérieure du monde qui est le leur).

Encadré 31 : description d'une situation que l'on souhaite ne pas connaître (E18)
Enquêté : « Normalement un bon éleveur c'est ça, il doit se faire plaisir par son travail. »
Enquêtrice : « Et ce n'est plus le cas aujourd'hui ? »
Enquêté : « Ah pas toujours ! »
Enquêtrice : « Parce que c'est plus dur ? »
Enquêté : « Pas pour tout le monde, je me demande si en général, ce n'est plus ça je crois. Les gens maintenant, à garder trop de bêtes, ils sont dépassés par les événements. Il y a des gars, ils ont cent vaches tout seul, alors ils ne peuvent pas faire (leur travail) comme il faut, c'est pas possible. Alors, à mon avis le beau veau, ils ne le regardent même pas. C'est le nombre, c'est le calcul de subventions, c'est un peu ça maintenant. Moi je crois que, enfin je peux me tromper, (que) les gens ont perdu leur vocation avec tous ces systèmes là. (...) Si les gars qui travaillent mal, la ferme au temps du père c'était (déjà) moyen, les enfants c'est pire parce qu'ils sont surpassés, nous on va à X, alors là-bas c'est une catastrophe, (...) le foin il est encore dans les champs, et puis les vaches ne ressemblent à rien et puis il paraît que chez eux les moutons sont tous seul. Mais ces gens là, je vous garantis que s'il n'y avait plus de primes on en parlerait plus ! ».

Cela se traduit par une prédominance dans leur discours d'allusions au thème de l'adaptation, comme si la conception qu'ils ont de leur métier était centrée sur leur capacité à faire avec ce qui leur arrive : « **on s'y est fait/ on s'est habitué/ on s'y fait tout doucement/ on n'était pas habitué/ on essaye de respecter/ on suit/ il faut suivre...** », leur souci étant de faire la preuve qu'eux en tout cas ne font pas partis des éleveurs 'surpassés'. Au-delà du fait qu'ils cherchent à se distinguer de ceux qui sont restés en arrière ou sont allés trop de l'avant, comme le montre l'idée d'une 'sur-utilisation' des primes, ce qu'ils veulent manifester c'est surtout leur capacité à faire face à une situation nouvelle.

Pour eux, il est donc important de faire partie des éleveurs qui donnent le ton, montrent l'exemple, en répondant notamment, à la demande du marché, comme le montre le propos suivant.

- Encadré 32 : s'adapter à la demande et montrer l'exemple (E19) « C'est comme ça que ça se diffuse dans les campagnes, c'est encore l'exemple quoi. J'ai été le premier à acheter des vaches maigres, donc au moment de la crise de la vache folle, ici, il y a beaucoup d'éleveurs maintenant, adhérents à la coopérative qui réclament des vaches maigres. On a énormément de mal à trouver de la vache maigre pour engraisser. Alors que nous quand on a commencé, la coopérative en avait sur les bras, et ça y est, en trois ans de temps, toutes les sorties de vaches grasses sont qualifiées, les gens engraisent, en trois ans, il ne faut pas longtemps. C'est relativement rapide. Là, on exporte tous nos broutards, peut-être que dans trois ans on en exportera moitié moins. Les éleveurs ont un pouvoir d'adaptation assez, je ne sais pas comment on peut dire, mais assez fort, malgré que ça soit un système à rotation lente tout ça. Aujourd'hui, on vend des bêtes à des grandes surfaces, on fait des contrats aux grandes surfaces, il faut leur mettre tant de bêtes à la semaine, et là-dedans ils nous disent [*les techniciens du groupement de producteur*] voilà, on a passé des contrats pour des génisses, il nous faut des génisses, bon on va engraisser des génisses, on engraisse des génisses, on engraisse des taurillons, mais il faut qu'on fasse du continu quoi. Il faut suivre la demande des grandes surfaces, si on les loupe une semaine, ils s'en vont ailleurs et on ne les revoit pas ».

Dans la mesure où le type d'animaux produit, leur qualité, leur écoulement dans le temps, etc., sont définis par l'aval de la filière allaitante, il s'agit de s'adapter à ces exigences. Et dès lors qu'ils considèrent avoir un faible pouvoir d'intervention sur la définition de ces exigences, c'est dans leur capacité à ajuster leur activité en fonction d'un cadre déterminé par l'aval que se joue la preuve de leur excellence professionnelle. Ils sont donc particulièrement impliqués dans un type de gestion de la production dans lequel l'adéquation entre l'offre et la demande occupe une place centrale.

Soucieux de rompre avec l'image d'un métier immuable, resté en retrait, incapable d'évoluer, trop fréquemment associée à leurs yeux à l'élevage allaitant, ils se revendiquent comme les participants actifs d'une dynamique, en montrant en quoi ils sont 'à la pointe' ou tout au moins en quoi ils ne font pas partie des éleveurs considérés à la traîne. Il s'agit pour eux de présenter le métier d'éleveur allaitant sous un nouvel aspect, jusqu'alors largement ignoré ou s'étant traduites par des initiatives inappropriées. Les stratégies qu'ils développent alors pour faire la preuve de leur capacité d'adaptation, ne serait-ce que pour rester dans le coup, passent par une participation active aux initiatives collectives proposées et reconnues officiellement par les organismes professionnels agricoles et s'opposant au monde de l'élevage allaitant tel qu'il est incarné par les anciennes figures de l'élevage.

- Encadré 33 : des réseaux de relations professionnels qui permettent de rester à la page (E04) *Enquêtrice* : Donc vous êtes un peu considérée comme un relais technique finalement au niveau du village ? *Enquêtée* : Non, je ne pense pas mais disons que,

c'est pareil mon mari en étant prof en TS [*Brevet de technicien supérieur*] a toujours des contacts avec tout ce qui est Chambre d'Agriculture, ce qui permet d'entretenir. Bon, moi je fais partie d'un groupe d'éleveurs du coin donc c'est pareil, on est avec [*un technicien de la Chambre d'Agriculture*], donc on est aussi au courant de petits trucs. Bon, je me suis mise à la FDSEA, pas pour être syndiquée, puisque je suis tout à fait contre la politique mais ça me permet quand je suis là-bas d'avoir des renseignements sur les subventions, sur les aides qu'est-ce que va faire la PAC, donc moi j'ai voulu garder ce contact là pour ne pas être perdue et puis même en étant comme ça à l'écoute de tout, il y a des fois où on est pas toujours au courant en temps voulu quoi donc. Il faut se tenir (au courant), surtout aujourd'hui. *Enquêtrice* : vous trouvez que c'est difficile de se tenir au courant ? *Enquêtée* : c'est très difficile. Enfin, moi je trouve parce qu'on a plein de travail, donc on a pas toujours le temps. Dans les journaux, ce qui est mis, c'est pas toujours la vérité donc moi je considère que oui, c'est dur de se tenir au courant de ce qui se passe, de ce qui va se passer, de... Par exemple, ne serait-ce que sur les aides, quelles aides il y a, il y a des fois où on est au courant mais les budgets sont déjà clôturés, il y en a d'autres qui ont été au courant avant nous, donc c'est pour ça que je me suis mise dans des groupes de travail avec des éleveurs dans des... Bon, là j'ai accepté de faire partie du réseau EBD avec le [*technicien de la Chambre d'Agriculture*] parce qu'en étant dans une formation de BTS et puis ayant été prof (...), je lui ai dit que je ne pouvais pas lui refuser, c'est..., j'ai quand même une formation de technicienne au démarrage puis c'était mon métier au démarrage que j'avais choisi donc c'est vrai que je trouve que c'est un plus, c'est une obligation aujourd'hui si on veut rester un peu d'aplomb sinon on perd tout, on perd vite.

Pour rester en phase avec les nouvelles orientations prises par la profession, les éleveurs regroupés dans ce deuxième récit s'insèrent donc dans les organisations professionnelles afin de bénéficier des informations sur ce qui est jugé être la norme à suivre pour répondre aux nouvelles exigences du métier, même si en même temps leur implication 'politique' est à leurs yeux secondaire.

7.2.2 Un monde enfin acceptable ?

La manière dont ces éleveurs qualifient l'élevage tel qu'il est aujourd'hui peut-être présentée à partir de deux réactions distinctes. La première renvoie à l'idée que ce qui est primordial pour ces éleveurs c'est de mettre en avant le fait qu'ils se sentent enfin investis d'un rôle. La deuxième correspond à l'idée que cette prise en main de leur métier les oblige cependant à accepter de s'adapter, ce qui pose quand même certaines difficultés, à commencer par la difficulté d'admettre qu'ils n'ont pas de réel pouvoir de décision vis-à-vis de ce qu'il s'agit de produire, et qu'ils doivent faire avec. Cependant on remarquera dans les deux cas, comment cette soif de reconnaissance les pousse à rejeter ou relativiser certaines contraintes présentées dans le premier récit.

a) Vers la levée des freins au développement

Si ces éleveurs se sont orientés vers des pratiques jugées innovantes par rapport à ce qui se faisait, ils ne s'attardent cependant pas sur le passé de l'élevage mais en profitent, que

se soit à travers le développement d'un genre nouveau de sélectionneurs ou de nouvelles techniques d'engraissement, pour défier cet ordre des choses et se projeter dans ce qu'ils considèrent comme une ouverture sur l'avenir de leur métier. On trouve alors, dans leur discours, peu d'éléments renvoyant à une dénonciation de difficultés liées à la transformation du métier. Tout s'est, en effet, éclairé pour eux dès lors qu'ils ont réussi à échapper à ces mondes jugés traditionnels et complexes que sont la sélection, l'embouche, le maquignonage, etc. Enfin débarrassés de ce qui entravait leur activité, ils évoluent dans un contexte où désormais tout paraît aller de soi, leur métier acquérant ainsi un sens en quelque sorte 'évident'.

Le discours qu'ils tiennent porte ainsi essentiellement sur la levée de pratiques ou comportements qui entravaient la liberté d'entreprendre et la possibilité d'évolution de l'élevage. Ils s'appuient sur leur propre expérience pour montrer en quoi un véritable changement d'orientation suppose le refus d'une conception qu'ils jugent aujourd'hui passéiste du métier, telle qu'elle est incarnée par les figures classiques de l'élevage (exemple du monde des 'sélectionneurs') ou des modèles techniques aujourd'hui dépassés (exemple des hormones). Pour eux, en effet, ces modèles imposés à l'ensemble des éleveurs ont verrouillé la possibilité d'une véritable modernisation de l'élevage. Le déblocage auquel ils ont l'impression d'avoir participé leur permet de désigner leur secteur d'activité comme, enfin, tout à fait acceptable et comparable à d'autres secteurs agricoles et de bien mettre en évidence comment ils ont laissé derrière eux un monde désormais révolu. Bien qu'ils se considèrent comme faisant partie du monde des éleveurs allaitants, ils ne craignent pas, pour exposer la restructuration de leur métier, d'emprunter certaines références à d'autres secteurs de production agricole qui, selon eux, s'en sortent plutôt bien et qu'ils jugent performants.

· Encadré 34 : quelques indicateurs de cette révolution technique et sociale (E05 ; E07)
Exemple 1 : « On faisait de la culture comme des éleveurs avant, maintenant on a plutôt tendance à faire de la culture comme des céréaliers». *Exemple 2* : « Le commerce, le petit commerce comme ça, c'est complètement révolu, j'en suis de plus en plus persuadé. Ça ne peut plus exister».

C'est comme s'ils avaient soudain découvert, d'abord qu'ils n'étaient pas aussi performants qu'ils le pensaient, et d'autre part qu'ils avaient les moyens de remédier à cela, à condition qu'ils défient le monde dans lequel ils étaient jusqu'alors insérés plutôt que de le prendre en exemple.

Du coup, on comprend pourquoi on ne relève pas dans le discours de ces éleveurs d'éléments critiques à l'égard de certaines injonctions actuelles qui leurs sont adressés. L'important pour eux, c'est d'avoir réussi à échapper à certains modèles traditionnels et à gagner une reconnaissance professionnelle nouvelle.

b) S'adapter c'est aussi être obligé de surmonter de plus en plus de difficultés

Néanmoins, certains éleveurs de ce récit, soucieux de bien prendre en compte les moindres perturbations du métier, s'interrogent sur les dysfonctionnements, même s'ils

ont du mal à les expliciter très précisément. Bien que les éleveurs de ce récit mettent l'accent sur la nécessité d'une adaptation continue à la demande, et refusent du même coup d'entrer dans un discours 'historique' de l'élevage allaitant, cela ne les empêche pas de faire l'inventaire des difficultés que leur pose cette adaptation. C'est alors principalement à partir des demandes formulées par l'aval la filière qu'ils appréhendent les dysfonctionnements liés aux impératifs de la production. Si on retrouve le fait que tout devient plus compliqué, on peut noter toutefois comment contrairement au récit précédent, les éleveurs font un lien direct entre la reconnaissance de ces difficultés et la manière dont elles viennent perturber la production, sans les référer à la perte d'une valorisation du travail.

· Encadré 35 : la difficulté de répondre aux exigences de l'aval (E17) *Premier exemple : les exigences du groupement de producteur* « C'est à dire que l'on s'y fait tout doucement, parce que les contrats on en passe de plus en plus, mais c'est vrai que quand on regarde bien, on passe du temps à faire des papiers, et faire des contrats, essayer de (les) respecter, ça devient de plus en plus compliqué. Aujourd'hui le groupement ils nous envoient des papiers, tous nos animaux sont en contrats avec nos dates de sortie. Alors les dates de sortie, bon je sais bien qu'eux ils veulent savoir pour voir s'ils vont manquer ou pas pour revendre d'autres côtés, mais prévoir des sorties quatre à cinq mois à l'avance, ça devient pas facile quoi. C'est par quinzaine, c'est quand même pas évident». *Deuxième exemple : les exigences de la distribution* « Les gms, dans le temps, elles ne tenaient pas les gens comme ça. Aujourd'hui les gms, tiens, on voudrait faire du boeuf comme on faisait encore traditionnellement, du boeuf de trois ans, aujourd'hui, c'est plus la peine d'en faire, plus personne n'en veut. Les gms, elles ont leur étalage de viande, c'est de la vache ou de la génisse, elles n'ont pas plus d'étiquetage pour du boeuf, donc c'est de la vache ou de la génisse, c'est fini quoi, il faut leur faire de la vache ou de la génisse, (elles ne) veulent rien d'autre. Malheureusement moi, j'ai encore seize boeufs qui sont formés que j'engraisse, c'est la misère pour les vendre, il faut trouver des petits bouchers qui en veulent et ce n'est pas facile. Non, c'est vrai qu'on ne fait pas vraiment ce qu'on veut ».

Conscients de la puissance de l'aval de la production, ils cherchent malgré tout à valoriser leur production en répondant à cette demande. Ils montrent ainsi qu'ils ont su se mettre en face des nouvelles conditions d'exercice du métier, malgré les sacrifices que cela demande de faire, comme le montre l'exemple suivant quant à l'usage des primes qui caractérise l'obligation de ces éleveurs de se plier aux contraintes issues de la PAC même si elles entrent en opposition avec ce qu'il paraît logique de faire.

· Encadré 36 : faire ce qui est jugé opportun même si c'est n'importe quoi (E19) *Père de l'enquête* : « Nous si le système était différent, on ferait bien moins de naissance, on ferait de l'engraissement. Mais on focalise tout sur la vache allaitante, pour optimiser nos coûts de production, pour avoir plus de primes quoi. Mais nous on est mieux placé pour faire de l'engraissement. On a les produits, (mais) c'est les primes. Les primes, c'est se qui déséquilibre le plus le marché de la viande au niveau européen ». *Enquêtrice* : « Parce que, s'il n'y avait pas ce système, vous feriez plus d'engraissement

? ». *Enquêté* : « S'il y avait un système ugb, c'est à dire qu'on (nous disait), tant d'ugb sur l'exploitation, de moyenne sur l'année, tant de primes, en fonction du chargement, on est entre 1.1 et 1 ou 0.9 et 1 ugb, oui, on ferait bien moins de naissance et on ferait plus de commerce. On achèterait plus de bêtes, on engraisserait tout quoi, nos taurillons, nos génisses. Parce que là, on vend nos génisses, c'est à cause du chargement aussi. On gère notre chargement. Donc on vend des génisses à un an, on rachète des vaches au delà de trois ans, en fonction des périodes, quand les veaux passent six mois, on vend des vaches, c'est n'importe quoi ».

Compte tenu du caractère très opportuniste de cette adaptation, ces éleveurs finissent parfois par s'interroger sur le bien-fondé d'une telle 'évolution'. A force d'adaptation et avec l'ambition qui est la leur, d'être toujours à la pointe ils ont l'impression parfois de se trouver dans une nouvelle impasse, ce qui soulève aussi quelques interrogations de leur part.

Encadré 37 : le bout de l'évolution ? (E10) « Si, au niveau revenu, on a à peu près suivi, on s'est de plus en plus spécialisé. Quand j'ai démarré, je faisais ma vie plus simplement, avec moins de tracasseries. C'est vrai que pour produire un revenu de X, je faisais du maigre je ne me faisais pas chier, je faisais un boulot beaucoup plus simple. (...) On a fini par pousser le système, je ne vais pas dire à la perfection, parce que c'en est bien loin, mais (pour) pousser le système pour qu'il soit le plus valorisant possible mettant aussi des contraintes à plus fin, pour maintenir un revenu X quoi (...) On a poussé et je dirais qu'on s'est fragilisé, automatiquement parce qu'on arrive au bout du système. On arrive avec des contraintes pac et des contraintes extérieures qui cassent un peu un certain rythme et qui fragilisent, parce que notre système n'est plus évolutif. On est au bout de l'évolution, quasiment, de notre système. Qu'est ce qu'on va faire d'autre ? Tant qu'il y a de la marge de progrès, on peut progresser (mais) quand on est arrivé un petit peu au bout de la marge de progrès, c'est pas les deux grammes que vous tenez au bout qui vont suffire et puis on se fragilise quoi ».

Alors qu'ils sont motivés par la possibilité d'aller plus loin dans la production, par exemple, en engraisant les animaux, et qu'ils ont réussi à perfectionner leur système, en même temps, ils sont amenés à s'interroger sur cette nouvelle situation, moins confortable, qui ne permet pas de voir comment s'y prendre pour s'en sortir aujourd'hui. Peut-être sont-ils condamnés à s'enfoncer plus encore dans une version perfectionnée du productivisme, bien qu'ils aient pu chercher à s'en dégager. Quoi qu'il en soit, c'est dans cet état d'esprit que ces éleveurs essayent de définir ce qu'ils ont désormais à faire aujourd'hui.

7.2.3 Faire la preuve de son professionnalisme

Animés par la volonté d'être des acteurs à part entière de la redéfinition de leur métier, ces éleveurs utilisent différents types d'arguments pour montrer en quoi ils sont en adéquation avec ce qu'il convient, selon eux, de faire. Le premier est relatif à l'attitude à prendre à l'égard de 'l'administration du métier', le deuxième renvoie à la délimitation des pratiques jugées acceptables pour exercer, dans la situation actuelle, le métier d'éleveur allaitant.

a) Une administration du métier à laquelle on souscrit

Ces éleveurs ont un point de vue très affirmé sur le bien fondé de leur système et ce n'est pas, pour eux, le moment de remettre en question le fondement de leur conception du métier. Ils ont défini de grandes règles à suivre sur lesquelles ils ne veulent pas revenir. On voit par exemple dans l'encadré suivant, comment l'un d'entre eux affirme avoir trouvé ses marques à travers la manière dont, selon lui, les exploitations d'élevage allaitant ont récemment évolué. Sa volonté de chercher à relier performance économique et technique et perfection du travail se traduit par une prise de position très tranchée à l'égard des évolutions en cours associant le souci de réagir à ce qui se faisait (par exemple à travers l'épreuve des hormones) à celui d'éviter de tomber dans de nouveaux travers.

Encadré 38 : entre performance et perfection, définition de règles à suivre (E07) « On est plus performant, ça c'est clair. Mais ça a été un petit peu le mauvais côté de l'affaire, c'est qu'en fait, on a été plus performant donc on a voulu en faire plus et c'est vrai qu'aujourd'hui, on est arrivé un petit peu à saturation par rapport à la main d'oeuvre. Et tout ça dépend aussi (...) des limites, chacun les met où il veut. Moi, je connais bien des gars qui font deux cent cinquante hectares à eux seuls et qui y arrivent mais tout ça dépend de comment on veut faire le travail. Disons que globalement on est, sans vouloir être trop prétentieux, on est quand même perfectionniste, on aime bien le travail bien fait et on aime bien le résultat, on aime bien que ce soit bien. On aime bien une certaine propreté... Toutes les exploitations qui ont explosé, là, surtout depuis cinq à six ans, cinq à dix ans, qui ont doublé, triplé, voilà. Les gars qui travaillent bien, c'était bien fait leur travail, effectivement, ils y ont gagné des moyens de production, ils sont plus puissants financièrement mais on voit le résultat. Il y a beaucoup de choses qui sont laissées un petit peu pêle-mêle et c'est quand même pas... Enfin, eux, ça ne les gêne peut-être pas, moi, ça me gênerais. Voir un tas de prés avec des bâches qui traînent pendant un an ou deux, enfin bon, c'est un exemple mais il y a plein de petites choses comme ça».

Un autre point semble important à noter à propos de ces éleveurs est la manière dont ils ont réussi à s'approprier certaines exigences adressées à la profession pour les retourner à leur avantage. Ils mettent ainsi en avant, par exemple, la possibilité d'utiliser judicieusement les primes. Ils expliquent comment ils parviennent à gérer ces primes tout en conservant une autonomie dans leurs choix de production. Cela ne les empêche pas, pour autant, de se plaindre du poids que représente aujourd'hui la paperasserie dans l'organisation de leur travail. Ils dénoncent d'ailleurs le caractère bureaucratique de la gestion (et du contrôle) des primes, sous des formes voisines de celles du premier groupe d'éleveurs précédemment analysé, mettant en avant le fait qu'ils tiennent à conserver un rapport distancié avec 'l'administration' de l'agriculture. Cependant, pour eux, savoir jouer avec les primes et aussi faire la preuve de leur professionnalisme et celles-ci participent donc à la reconnaissance de leur travail, l'usage qu'ils en font n'apparaissant marqué par aucun sentiment de culpabilité. Il s'agit, en quelque sorte, d'un outil supplémentaire mis à leur disposition pour faire valoir leur compétence et démontrer leur capacité d'adaptation, des primes pouvant avoir, selon eux, des répercussions positives pour l'ensemble de la

profession, pourvu qu'elles soient utilisées de façon opportune.

- Encadré 39 : des primes gérées sans sentiment de culpabilité (E05) *Enquêté* : « De toute façon, on va s'adapter à ce qu'ils vont nous pondre. Il peut y avoir des changements, mais on va s'adapter, suivant ce qu'ils vont nous mettre en place. L'objectif de toute façon, (c'est) il faut ramasser le maximum. Au niveau des primes, il faut essayer de prendre le maximum. Parce que ça c'est indépendant de tout. C'est con mais c'est comme ça, maintenant. C'est pour ça que les mauvais ils s'en sortent mieux qu'avant je pense. Le mec qui a une grande surface et puis qui fait tout à coup de pied, coup de poing, il s'en sort quasiment mieux qu'avant, , avec le système de primes». *Enquêtrice* : « Ça ne vous dérange pas ? ». *Enquêté* : « On subit nous ». *Enquêtrice* : « Vous subissez mais, en même temps, vous prenez beaucoup de décisions, sur vos orientations ? ». *Enquêté* : « Oui, mais ça c'est un peu indépendant. Les reproducteurs, les réformes de la pac , ça n'a pas changé grand chose dans ce boulot là. A part la prime au bovin mâle, qui est plus importante et qui nous oblige de dire aux gens si elle a été prise ou si elle est à prendre, c'est-à-dire que ça rentre dans la discussion dans tout commerce, pour vendre des reproducteurs. (Là) ou ça change quelque chose, c'est (au niveau de la situation de) l'ensemble de la profession. Si ça marche bien, les gens sont plus à l'aise pour venir acheter un reproducteur, si ça marche mal ils sont moins à l'aise, alors là ça se ressent quoi. C'est-à-dire que s'ils donnaient moins de primes, bon, les gens ils serrent de tous les cotés».

Plus globalement, il semble qu'utiliser les primes c'est, pour les éleveurs de ce récit, accepter que les règles du jeu ont changé, acceptation d'autant plus aisée que les primes permettent de donner leur chance à d'autres éleveurs que ceux qui avaient les positions les plus assurées depuis des générations.

- Encadré 40 : une utilisation maximale des primes générée par une situation hors cadre (E04) Bon, moi quand je me suis installée, on n'avait pas trop de fric. Donc les subventions, moi je les utilisais à plein. Je me renseignais sur les subventions, quelles subventions existaient, les aides et tout ça, et à chaque fois j'en causais (à mes voisins). Je leur disais, on a fait le bâtiment, on a demandé une subvention, on a acheté une barrière, on a demandé une subvention et tout ça. Et eux, ils n'y voyaient, au début, pas trop bien parce que (...) c'est des gens qui se sont installés sans aides Jeune Agriculteur, les parents ont installé leurs enfants avec leur argent. Ils avaient assez d'argent, c'est des fermes qui étaient assez riches et donc demander de l'argent aux autres, ce n'était pas dans leur mentalité. Et à force de leur causer des subventions, de leur dire tiens, on pourrait acheter ça à plusieurs parce que ça ne sert pas beaucoup et puis ça coûterait moins cher et puis à force de nous entendre causer et tout, et bien quand on voit les prix du matériel augmenter et puis les vaches baisser donc ça s'est déclenché un peu quand la pac est arrivée.

b) L'importance de jouer le jeu malgré tout : des éleveurs méritants

Dans leur discours, ces éleveurs essayent de montrer comment ils ont joué un rôle majeur

dans une approche du métier d'éleveur, considérant que l'attitude qu'ils ont eue est exemplaire et qu'elle permet d'aboutir à une redéfinition acceptable du métier d'éleveur allaitant. Du coup, ils s'opposent à ceux qui selon eux discréditent la profession et ils cherchent à se constituer comme des figures de référence en tant qu'éleveurs 'méritants', du fait qu'ils prennent en compte les nouvelles exigences des consommateurs et s'intéressent au devenir de leur profession et de leur région.

Ils tiennent par exemple à se démarquer des éleveurs qu'ils jugent incapables de gérer les primes convenablement, soit parce qu'ils ne savent pas les mettre à profit, soit parce qu'ils en abusent. Ils dénoncent également l'attitude de ceux qui n'ont pas intégré le nouveau schéma de développement qui s'impose aujourd'hui à l'agriculture, ceux notamment qui fraudent, ont des pratiques illicites (exemple de la dénonciation de l'utilisation d'hormones). Cette attitude, qu'ils jugent irresponsable, provoque chez eux une véritable indignation.

- Encadré 41 : lutter contre ceux qui discréditent la profession (E17 ; E19) *Premier exemple* : « Bon moi je n'étais pas encore installé en ce temps là. Ce qui fait mal, c'est tout ce qu'on voit aujourd'hui quoi, c'est ceux qui en font encore et puis qui se font prendre et puis qui continuent, ce n'est pas normal. Il y en a un (...) qui s'est fait choper, c'était positif et puis le gars il continue d'engraisser ses bêtes (...). Mais ça fait mal à la profession quoi, de la publicité comme ça. C'est-à-dire que c'est un parasite, un gars qui fait ça, ça fait du mal à tout le monde ». *Deuxième exemple* : « Les trois quarts [des éleveurs], en parlant poliment s'en contre-foutent de ce que deviennent leurs animaux. Ils produisent et ils veulent en tirer un meilleur prix. S'organiser pour en tirer le meilleur prix, il y a qu'à voir le pourcentage que font les coopératives, ils doivent représenter 30% des animaux achetés sur le département, dans les 30% il y en a au moins 10 % qui se foutent de ce que fait la coopérative, ils y sont parce qu'ils sont sûrs d'être payés, c'est régulier, c'est tous les dix-sept jours ou tous les vingt et un jours, voilà, c'est tout. Après ce que deviennent leurs animaux, ce n'est pas leur problème, même en étant coopérateurs. Par contre il y a 20% qui croient au truc et puis qui s'intéressent à ce que deviennent leurs animaux, et qui font tout pour mieux les valoriser ». *enquêtrice* : « Et qu'est-ce qui fait alors qu'on s'intéresse ou non à ses animaux ? » *Enquêté* : « La mentalité, la responsabilité. Il y a des gens qui sont responsables de ce qu'ils font et puis d'autres pas du tout, tout simplement ».

Ces éleveurs cherchent donc à se démarquer de deux images négatives du métier d'éleveur, celle de l'archaïsme de ce métier et celle de l'excès de l'usage des aides à l'agriculture. Et ils condamnent cet excès qui nuit à la réputation de l'élevage allaitant, et risque de mettre en péril la représentation que les autres peuvent avoir de leur profession. Même si, comme on l'a vu, ils sont ainsi conscients qu'il faut désormais faire avec les primes, ils doutent ainsi du bien fondé de certaines aides qui ne sont pas en adéquation avec leur conception du métier.

- Encadré 42 : des subventions injustifiées mais qu'il ne faut pourtant surtout pas laisser passer (E18) *Enquêté* : Alors ces prés là, le Parc Naturel (Régional) du Morvan, on a un contrat avec eux, parce que bon c'est naturel, ça les intéresse. (Mais) c'est de

l'argent gaspillé quoi ! Il y avait un contrat sur cinq ans pour maintenir ces prés là en état, c'est-à-dire ne pas mettre d'engrais, ne pas faire de drainage, parce que, dans des prés comme ça, on faisait des drainages à la pelleteuse, vous voyez des ciels ouverts, des fossés comme ça en V, alors là ils ne veulent pas de ça, pas d'engrais, pas de débroussaillant, et puis ils nous donnent une prime de huit cent francs l'hectare. On l'a fait parce que tout le monde l'a fait, mais quand moi j'ai entendu parler de ça, j'ai dit c'est de l'argent gaspillé. (...). C'est de l'argent gaspillé ça, il fallait le donner aux pauvres. Enfin on le prend puisque aujourd'hui nous, notre point de vue sur tout ça, il y a des aides, il faut absolument toutes les prendre.

Pour ces éleveurs, leur reconnaissance en tant que participants actifs de l'élevage allaitant paraît essentielle et est caractérisée par l'implication dans la mise en marché collective de la production comme le montre l'encadré suivant.

Encadré 43 : des éleveurs sur lesquels on peut compter et qui sont au coeur des réajustements (E19) « En gros, le groupement de producteurs c'est 80 000 têtes de bétail collectées. C'est une entreprise d'une centaine de personnes, et donc notre rôle *[en tant qu'administrateur]* c'est de superviser la tâche du directeur et du sous-directeur, des responsables de l'entreprise en fait, et d'orienter notre politique entre les éleveurs et la possibilité de l'entreprise. C'est-à-dire savoir si l'entreprise doit dégager beaucoup de bénéfices pour investir dans des moyens humains, dans des moyens matériels pour s'agrandir encore plus, ou savoir si l'entreprise ne doit pas faire de bénéfices, c'est à dire acheter au maximum du prix qu'elle doit reverser à ses éleveurs, ou faire du bénéfice et le redonner aux éleveurs méritants qui font parti des piliers de la coopérative c'est à dire qui tiennent la structure qui sont sûrs dans les apports, avec qui on peut organiser tout un programme de qualité, de certification, parce qu'on est sûr qu'ils vont nous livrer leurs animaux, ils peuvent nous donner leurs dates de ventes, leurs quantités de ventes, on peut s'organiser autour d'eux. C'est à dire que la plus-value elle s'en va à d'autres qui engraisent. Donc ça, on est à peu près tous conscients, et chacun à notre façon disons, on y réagit, donc il y en a qui engraisent des femelles, d'autres qui sont déjà en train d'engraisser des taurillons, les autres qui engraisent leurs vaches laitières, ça dépend des productions, mais en fait la finalité est la même. Il y a des copains qui sont laitiers, eux ils vendaient toutes leurs vaches maigres, ils sont rentrés à la coopérative, ben depuis ils engraisent toutes leurs vaches, parce qu'à [l'abattoir de X], ils ont besoin de vaches laitières à tuer, pour eux c'est pas plus compliqué, ils disent il y a besoin, bon, ils jouent le jeu. (...) Pour analyser quelque chose il faut le faire. Et, si on veut le changer, il faut savoir quoi changer et comment le changer. Donc je le fais, il y a plein de choses qui ne vont pas, je le dis, pour l'instant ça ne change pas, mais j'espère bien un jour arriver, pas moi tout seul mais, avec tous mes collègues, on fait tout pour simplifier le truc. Parce que d'un autre côté, on a nos interlocuteurs qui sont les grandes surfaces qui, elles, se permettent de bafouer la qualité à tour de bras, et ces mêmes gens viennent contrôler dans nos exploitations, voir si on a bien l'ordonnance pour avoir traité le petit veau quand il était malade...(...) qu'ils fassent correctement leur métier, je pense que les gens qui s'engagent dans la certification, sont des gens sérieux en général. D'abord ils sont contrôlés par nos

techniciens de coopérative, et puis tout ça. Et je sais que nous, à la coopérative il y a aucun plus ou moins petit trafiquant, qui rentre dans la certification, aucun ».

Se présentant comme des 'piliers' de l'organisation de la filière allaitante, il importe pour ces éleveurs de participer activement à la définition des règles du jeu telles qu'elles sont définies avec l'aval de la profession. Cherchant à être reconnus comme les représentants des éleveurs allaitants vis-à-vis des structures d'organisation de la production, ils estiment avoir ainsi leur mot à dire sur les orientations à suivre pour améliorer les conditions de mise en marché de leur production.

Pour ces éleveurs, c'est la question de la 'maîtrise' de leur métier qui est au coeur de la redéfinition de leur activité, que cette question soit présentée à partir d'une manière particulière de gérer les primes ou qu'elle soit décrite dans la manière que ces éleveurs ont de concevoir la commercialisation de leur production et du rôle qu'ils y jouent. Dénigrant certaines formes de conceptions du métier qu'ils considèrent 'dépassées', la question de leur appartenance à un monde 'd'éleveurs méritants' et de leur participation à la définition des normes d'exercice de leur métier transparaît également dans la manière dont ils interrogent l'avenir de leur profession comme nous allons le voir maintenant.

7.2.4 Un métier enfin à la hauteur de ses ambitions ?

Concernant l'avenir de leur métier, là encore deux exemples peuvent être donnés pour rendre compte des caractéristiques de ce récit. D'un côté, certains éleveurs considèrent qu'ils n'ont pas de souci à se faire par rapport au cours des choses, du fait de la conception du métier qui est la leur et de la voie de développement dans laquelle ils se sont engagés. D'autres sont plus inquiets et s'interrogent sur le caractère toujours jugé insuffisant des efforts qu'ils fournissent pour s'adapter aux nouvelles demandes qui leurs sont adressées.

a) Un défi relevé

Ces éleveurs ne sont pas réellement inquiets et préoccupés, ni par l'état actuel de l'élevage qu'ils considèrent plutôt satisfaisant, ni par l'avenir de leur situation professionnelle. Leur force réside dans la capacité qu'ils ont à maîtriser toujours plus finement ce qu'ils font. Ils présentent l'intérêt de la réflexion qui doit précéder toute nouvelle prise de décision importante. A travers la nouvelle réforme de la pac telle qu'elle est annoncée au moment de l'enquête, il apparaît, par exemple, pour ces éleveurs que rien ne doit être laissé au hasard, s'ils veulent être sûr de garder la maîtrise de la situation.

· Encadré 44 : exemple d'anticipation, comment s'assurer de ne rien laisser au hasard (E07) « Moi, je m'aperçois qu'on s'adapte, et c'est quand même une des particularités du monde agricole,. A chaque fois qu'on va nous sortir une nouvelle pac, je dirais, une nouvelle sauce à laquelle on va nous manger, on s'adapte. On gueule fort toujours, mais on adapte, et ça c'est la puissance je dirais de l'agriculture en France qui fait ça. On a un pouvoir d'adaptation (et) il y a peu de corporations, à mon avis, qui sont capables de faire ce genre d'adaptation». *Enquêtrice* : « Alors, cette capacité

d'adaptation elle vient de quoi ? ». *Enquêté* : « Quelque part [*l'agriculteur*] pense que (...) rien n'est définitif. Même s'il y a des acquis on peut admettre que tout peut être remis en cause à chaque instant. C'est vrai que nous là, le Paquet Santer II ¹⁷⁶ qui peut sortir, on a déjà fait des simulations par rapport à ça, pour voir comment on s'organise, comment on va optimiser au mieux. Mais je dirais que le Paquet Santer II va éliminer toutes les petites exploitations, tel qu'il est sorti aujourd'hui. Et le gars qui ne saura pas adapter son exploitation à cette nouvelle PAC, il est foutu. Et c'est pour ça qu'on est conscient qu'au niveau du Paquet Santer II, il ne faut pas qu'on baisse notre moyen de production. Et notre force elle est là. Ne serait-ce que de dire d'acheter de l'engrais en sacs de cinquante kilos ou de l'acheter par semi-remorque en vrac. C'est exactement ça. Et on a quand même plus de pouvoir de dire, attendez nous c'est tel prix, pour un semi-remorque, que le gars qui va aller acheter cinquante sacs de cinquante kilos. Donc c'est ça la puissance qu'il faut savoir dégager aujourd'hui. Disons que ça nous a permis de poser la question de savoir si on maintient notre moyen de production, ou si on maintien notre capacité à faire de l'argent. Oui. Est-ce qu'on est capable de baisser notre revenu (d'après ce qui est annoncé au niveau du) Paquet Santer II, pour faire 20% en moins. Ou alors, est-ce qu'on décide de maintenir notre puissance financière, je dirais, et on adapte par rapport à ça. Alors c'est peut-être reprendre 30 hectares de prés, pour pouvoir diluer notre chargement, pour rentrer dans le créneau pour pouvoir percuter telle prime et tout ça. On a déjà préparé ça, mais aujourd'hui, on a rien de lancé, sachant que le Paquet Santer II n'est pas encore sorti, ce ne sont que des prémisses». *Enquêtrice* : « Mais vous avez fait des hypothèses sur toutes les possibilités ? » *Enquêté* : « Voilà. Alors on s'aperçoit que les vaches supplémentaires, est-ce qu'il faut les garder ou pas ? Au-delà des primes, on a 95,5 primes, aujourd'hui on fait vèler, 105-110 vaches, est-ce que ces vaches supplémentaires on les garde. Comment on les raisonne ? Effectivement elles n'ont pas de primes, mais elles font partie quand même de l'économie de l'ensemble». *Enquêtrice* : « Et au niveau de la réforme de la PAC de 1992, vous aviez déjà fait ce genre de calculs ? ». *Enquêté* : « Ça a été encore plus compliqué que ça parce que c'était l'année ou on a repris le plateau de culture de quarante hectares, qui est dans l'Yonne. Donc les calculs ont encore été plus loin, sachant qu'on était en période de jachère, imaginez l'Yonne, c'est pas les mêmes références que la Nièvre, donc il faut gérer la surface de l'Yonne avec des pourcentages par rapport à des quintaux de récoltes, et la Nièvre c'est différent et on fait un mixe de tout ça, donc c'est vrai que ça a été une année très compliquée pour nous».

A travers la question de l'adaptation des exploitations agricoles, l'enquêté met en avant l'idée d'une opposition entre deux types d'éleveurs, ceux qui ont de petites exploitations et n'ont pas fait fructifier leur affaire, et les exploitations qui ont su optimiser leur exploitation, accroître leur moyens de production et obtenir un pouvoir, 'une puissance' dans les négociations avec les différents organismes professionnels. L'intérêt qu'ils portent aux simulations économiques – et aussi l'absence de références faites à tout un tas d'éléments imprévisibles, comme si les termes de l'adaptation consistaient, pour eux, à

¹⁷⁶ Il s'agit de la proposition de réforme de la Politique Agricole Commune présentée en mars 1998. Les conséquences de ce projet ont été examinées pour la filière viande bovine par l'Institut de l'Elevage.

agricole et à la place qui lui donne en tant qu'organisme de défense des intérêts des éleveurs.

Encadré 45 : des éleveurs représentants des organisations professionnelles agricoles
Enquêté : Avec mon frère, on fait partie de la Fédération du syndicat agricole. Mon frère est même vice-président du département. Alors bon on est bien renseigné. Les gens qui sont adhérents bon il y a des journaux, il y a des courriers, ils ne le sont pas moins mais enfin.(...) et puis il y a des circulaires au niveau de la fédération. Je vois au niveau des aides, ils envoient une feuille avec le tableau, bon par exemple taurillon ou broutard, il y a toutes les aides sur l'année et tout. Donc c'est l'avantage quand même de tout ça, même si, bon puis quand même ils nous défendent parce que je vois la PAC là, s'il n'y avait pas eu la fédération, la FNSEA, au niveau national, pour bouger le Ministère, ça aurait été une catastrophe. *Enquêtrice* : en 92 ? *Enquêté* : Déjà en 92 et puis même là dernièrement, s'il n'y avait pas eu la fédération, je ne sais pas ce que ça aurait donné. Ça permet de se battre au niveau du Ministère qui lui, après, se défend au niveau de Bruxelles. Parce que s'il n'y a personne au niveau du Ministère, à Paris, qui leur dit ça va pas ou ça va chauffer si vous ne faites rien, bon ils font ce qu'ils veulent, alors que là, ils craignent quand même. Et puis il y a des propositions, aussi, parce que les technocrates ils connaissent quand même pas. Mais c'est vrai qu'au niveau de la profession, c'est difficile parce que, bon il y a les céréaliers qui tirent la couverture à eux, il y a les laitiers, il y a les éleveurs, et c'est vrai que quand il y a des enveloppes au niveau national, il faut les répartir, et après c'est la guéguerre entre tout ça. Même au niveau de la fédération, du bureau. Et les plus forts c'est les céréaliers. Après les laitiers, puis nous en dernier. *Enquêtrice* : Vous vous sentez marginalisés ? *Enquêté* : Surtout le troupeau allaitant, parce qu'ils n'ont pas besoin de nous. Si c'était des régions comme le Morvan, le Centre, ils n'ont pas besoin de l'élevage allaitant, bon ils ont peut-être besoin de nous pour les entretenir ces régions là.

Pour ces éleveurs, le syndicat comme les groupements de producteurs apparaît, un organisme de références et d'informations permettant d'accéder à cette logique 'd'adaptation' et d'optimiser au mieux la production. Le monde agricole reste cependant, largement représenté par d'autres secteurs d'activités. Cela se manifeste, chez cet enquêté, par certaines interrogations sur la place que le secteur allaitant peut avoir dans le monde agricole puisqu'il n'est pas reconnu selon les mêmes critères que les secteurs d'activités agricoles 'dominants'. Cependant, si cet éleveur s'interroge sur la position de l'élevage allaitant par rapport au reste de 'l'agriculture', cela ne remet pas pour autant en cause, la conception qu'il a de son métier et ne perturbe en rien la manière dont il voit l'avenir de son exploitation, ce qui n'est pas le cas d'autres éleveurs de ce récit, comme nous allons le voir ci-dessous.

b) Quelques doutes malgré tout sur ces adaptations

Une autre tendance est exprimée parmi les éleveurs de ce récit. Il s'agit d'éleveurs qui doutent que leur adhésion à ce qui leur est demandé de faire (notamment répondre à la 'nouvelle' demande des consommateurs) soit suffisante pour engager une véritable mutation de la profession. Ainsi, certains d'entre eux sont inquiets vis-à-vis de l'avenir de

leur exploitation et s'interrogent sur le peu de solutions pour y remédier malgré les efforts fournis qu'ils ne voient pas récompensés à leur juste valeur. Ils se demandent s'ils n'auraient pas intérêt à envisager une autre conception du métier même s'ils sont conscients que ce 'désengagement' de la profession signifierait une perte de reconnaissance 'officielle' de leur métier.

· Encadré 46 : des efforts non récompensés ? (E10) « A l'heure actuelle je m'en suis débrouillé [de la PAC], enfin je m'en suis arrangé, mais avec tout ce qu'ils nous annoncent en directives, je ne sais pas comment je vais pouvoir m'arranger. Parce qu'on s'arrange un coup,(...) demain on vous dit vous allez marcher à pied ou à vélo, vous trouvez toujours quelque chose pour en mettre un coup. Mais à force on n'y arrive plus, dans le nouveau système qu'ils mettent là, dans le système que je suis, pour maintenir le revenu je ne sais pas comment faire. Parce que si on coince le chargement..., enfin tout ça ce n'est pas fait, mais il y a plein de choses qui font qu'on est arrivé à un bout de système et qu'on sait plus trop comment faire après et qu'il n'y a pas de solution, enfin qu'on est trop à la pointe et c'est tout. On verra, on essaiera de faire face quand même, peut-être au détriment de l'engraissement, demain j'engraisserai peut-être plus ! Là c'est bien parti pour arrêter l'engraissement complètement. Alors bon quand je vois (le technicien), par exemple, je lui dis mon pauvre vieux, il ne faut pas préconiser l'engraissement demain on fait tout pour qu'il arrête. Pour des contraintes, je vais quand même pas perdre tout un paquet de primes pour rien gagner à l'engraissement, il y a des limites quoi, j'ai beau être gentil, mais, on verra sur le tas, parce que tout ça, ça a le temps de changer aussi ».

Conclusion du deuxième récit

Le deuxième récit caractérise des éleveurs pour qui ce qui importe est de réussir à rester en 'phase' avec ce qu'il est jugé important de faire du point de vue des instances professionnelles et administratives. Ces éleveurs sont en opposition avec une conception de l'élevage telle qu'elle est décrite dans le premier récit, et explique, en partie, selon eux, le 'retard' qui est attribué à ce secteur d'activité.

En rupture avec ce monde jugé 'dépassé', ils se présentent comme des éleveurs allant de l'avant, s'adaptant aux évolutions des marchés et aux réformes administratives. Ils cherchent à faire la preuve de leur 'professionnalisme' à partir d'un engagement fort dans les organismes collectifs de production et les instances professionnelles. Ils décrivent comment ils sont performants, d'abord en mettant en avant leur capacité de gérer les primes judicieusement et ensuite en dénonçant certains éleveurs et certains types de pratiques dont ils tiennent à se démarquer.

Représentatifs, selon eux, des éleveurs qui ont réussi à opérer la mutation nécessaire à une redéfinition de leur activité professionnelle, ils ne s'interrogent pas pour autant sur le 'rôle' qu'ils jouent dans l'élaboration de nouvelles formes d'exercice de l'activités, celles-ci étant commandées d'une part par l'aval de la profession, d'autre part par les orientations politiques françaises et européennes. Se considérant à la 'pointe du professionnalisme', pour certains de ces éleveurs, qui décrivent leur système d'activité en

pleine expansion, les perspectives professionnelles qui sont les leurs ne les inquiètent pas même s'ils pensent qu'il faudra qu'ils s'adaptent aux exigences futures. Pour les autres, l'idée que l'on puisse leur imposer de nouvelles orientations, les incitent toutefois à s'interroger sur les limites d'une telle organisation dont ils se sentent un peu trop dépendants.

Section 7.3 La question d'une revalorisation possible du métier d'éleveur

Ce troisième récit renvoie à quatre éleveurs (E08 ; E09 ; E11 ; E14) pour qui ce qui se faisait 'dans le temps' doit être repris sans que cela signifie pour autant un 'retour en arrière'. Pour eux, les interrogations portées par une majorité d'éleveurs sur leur métier sont dans une large mesure insuffisantes pour opérer une redéfinition de leur profession du fait qu'elles ne permettent pas de faire ressortir les valeurs les plus 'authentiques' du métier. Ce sont ces valeurs qu'il faut, selon eux, s'employer aujourd'hui à sauvegarder et à réhabiliter pour accéder à cette redéfinition. La mise en avant qu'ils font des débats et clivages plus ou moins récents mais permanents dans le monde de l'élevage allaitant caractérisent bien la manière dont les éleveurs de ce récit rendent compte de cette nécessaire réhabilitation. C'est par le retracé de ces débats, souvent fondateurs dans la décision qu'ils ont pris de lutter contre certains types de définition de l'élevage allaitant qu'ils proposent d'autres conceptions de leur métier. Du coup, si les 'controverses' ainsi exprimées leur permettent de dégager une définition de l'élevage allaitant, celle-ci s'appuie sur certains aspects spécifiques à l'élevage charolais qui avaient été, en partie, oubliés dans l'histoire récente du développement agricole, et qu'ils cherchent à remettre au goût du jour tout en s'interrogeant sur ce que signifie cette 'redécouverte'.

7.3.1 L'histoire de l'élevage allaitant vue sous l'angle de débats

Ces éleveurs ont en commun la manière dont ils abordent l'histoire de l'élevage allaitant, à partir des débats qui l'ont marquée. C'est en effet à partir de cette mise en perspective historique qu'ils expliquent la manière dont ils ont été amenés pour leur part à effectuer une véritable reconversion.

a) Des 'porte-paroles' minoritaires, la mise en oeuvre d'un changement de perspective

Les éleveurs de ce troisième récit-type ont, lors de l'enquête, tous exposé la manière dont ils ont pris la décision, à un moment donné, de prendre le contre-pied des modèles 'conventionnels' et cela même s'ils y avaient, pour certains, adhéré. Dans l'ensemble, le discours de ces éleveurs contient une reprise historique de ce que l'on pourrait appeler les grands débats du monde de l'élevage qui sont ici mis au coeur de la dynamique participant à la reconstruction du métier. Dans ce troisième récit, la plupart des éleveurs sont devenus des porte-paroles d'une opposition à l'agriculture 'conventionnelle', défendant, chacun à leur manière, une autre idée de l'élevage allaitant ou de l'agriculture. Ils prennent en compte le fait que c'est collectivement qu'ont été débattus à un moment

ou à un autre de l'histoire les orientations à prendre par l'élevage allaitant, et c'est alors à ce niveau là, que certains éleveurs ou plutôt groupes d'éleveurs ont décidé d'opérer une scission avec le modèle de référence sur lequel ils s'appuyaient jusqu'alors. Ils ont en quelque sorte fait le constat d'un échec collectif qui ne pouvait selon eux se régler qu'en s'interrogeant sur les éléments les plus marquants de ces désaccords. Sans aboutir pour autant, dans la situation actuelle, à une rédefinition stabilisée du métier, puisque la dynamique des débats concernant ce qu'il faudrait faire ne s'est pas atténuée et se trouve même renforcée par une forte pression exercée par la société, ils s'interrogent toujours sur les formes possibles de cette redéfinition. En conséquence, s'ils ont pu opérer une certaine scission avec un modèle plus 'conventionnel' du métier d'éleveur, en s'appuyant sur leur expérience et les erreurs produites par le passé au niveau de la profession pour avancer une nouvelle conception du métier, celle-ci plus ou moins radicale et récente selon les éleveurs de ce récit reste provisoire. Ainsi, il est important pour ces éleveurs de mettre en avant dans leur discours le fait que le monde de l'élevage allaitant, voire le monde agricole, ne s'est pas construit à partir d'un consensus. On a alors, par exemple, une reprise des débats opposant l'agriculture intensive à l'extensification ou encore à l'agriculture biologique. Il est également fait état de la manière dont l'effort exclusivement centré sur la sélection de la race (permettant d'obtenir une renommée internationale) a eu certains effets négatifs sur d'autres types de valorisation de l'élevage allaitant et notamment la production d'une viande de qualité 'supérieure'. D'autres exemples sont pris pour évoquer la manière dont on a cherché à développer une 'rentabilité à court terme', par l'augmentation de la production de jeunes animaux maigres destinés à l'exportation, tendance encouragée par la logique même des primes. Ainsi, c'est bien à partir de la mise en évidence d'erreurs répétées au regard de ce qu'ils pensent aujourd'hui avec recul quant à ce qu'il aurait fallu faire, que ces éleveurs s'efforcent de tirer les enseignements de l'histoire à laquelle ils ont participé.

L'encadré suivant permet de saisir la trame des discours proposés par les éleveurs de ce récit quant à l'évolution du cours de l'histoire. Considérant que l'élevage avait fait fausse route, l'éleveur change de ton quant à ce qu'il faut faire selon lui, marquant comment il s'était trompé de voie.

Encadré 47 : entre continuité et rupture ou comment réintroduire de l'ordre dans l'image de l'élevage allaitant : l'exemple de la construction d'un label dans le berceau de la race (E14) « Nous on est dans un pays d'engraissement à l'herbe dont je referai un peu le retracé. L'engraissement à l'herbe, c'était la continuité du pays du charolais (qui est le) berceau de la race, (et qui) s'étend (du) bas du Morvan, Toulon sur Auroux, pour aller finir un petit peu sur Roanne. Je vous parle de ça il y a cent ans, c'était ça le charolais. Et puis avec des vallées d'engraissement, il y avait des cheptels naisseurs-engraisseurs, et c'est eux qui produisent la viande, qui aujourd'hui s'est produite chez nous [dans le Brionnais]. Et dans le pays, vous avez entendu parlé des hormones, c'est autorisé, c'est interdit, c'est autorisé c'est interdit. Il y a eu toutes les péripéties liées aux réglementations et le pays qui était engagé il y a vingt à trente ans(dans la production de viande aux hormones a connue) une cassure. Il y en a qui se sont dit, nous on maintient nos élevages de production de qualité et puis il y en a qui on dit, non je pense que la viande de qualité d'abord c'est ce que le consommateur

demande, c'est de la viande pas grasse, c'est de la viande pas chère. Donc il y a eu une cassure avec les producteurs, j'en fais parti. On a des techniques de productions qui étaient mises à notre disposition, les hormones, enfin les activateurs de croissance et compagnie, et donc on a baissé le prix de la viande. C'était une façon d'augmenter les carcasses, (...) parce qu'il faut dire aussi, (que) la génétique ne s'occupait guère des rendements à ce moment là. Alors les rendements il fallait les apporter par des méthodes techniques. Vous me suivez. Et ça, ça a été pendant dix ans, quinze ans, et puis avec une course un peu à l'armement finalement, quand le (marché) des hormones étaient ouvert, il y avait des rentrée (d'animaux à engraisser). Mais ce que je dis, et ce que je persiste à dire, c'est jamais un éleveur qui a fait la recherche là-dessus ! Bon il y avait les laboratoires, c'était à celui qui était le meilleur, on était arrivé dans les années 85-86 à des taux de croissance assez élevés. On doublait les taux de croissance du naturel, et donc on gagnait sur le prix de revient. Et aujourd'hui encore le discours de la filière est partagé. (..) Il y a (par exemple) le président directeur [d'un abattoir] qui (récemment), à je ne sais pas plus qu'elle réunion dans un discours à Paris, ne parle pas du tout de filière de qualité, il parle de prix. Donc en disant que les gens cherchent le prix. Mais, nous c'est là qu'on s'est rendu compte, quand même, que à force de faire du prix, on faisait de la viande basique, on faisait du muscle, on faisait des protéines pour l'agro-alimentaire, on s'en est rendu compte, et au niveau de notre produit on était descendu. C'est sûr, qu'au niveau de coup de production, aujourd'hui on est à vingt-cinq francs, mais on était descendu sûr à dix-huit / vingt francs, avec les techniques qui étaient autorisées, et puis qui étaient mises sur le marché par les laboratoires, et puis même des vétérinaires, et puis, malheureusement, on en a encore les traces. Mais on en était arrivé là. Et là, je voyais quand même moi, j'ai dit, on fait fausse route. On fait fausse route, parce qu'on se rendait compte que le consommateur ne voulait pas de ce produit là. Et donc, après il y a eu des organisations de consommateurs qui se sont créés, qui on dit on ne veut plus de cette viande là, on veut de la viande de qualité. Je sais pas si vous le sentez, c'était scandale sur scandale, quoique les hormones étaient autorisées. Bon il y a eu l'interdiction des hormones du décret européen qui est venu, qui est arrivé et qui a été mis en application en 89. Et là nous on a réfléchi, et on a dit, bon ben là il faut que l'on change notre fusil d'épaule, parce qu'on voyait que l'on vendait du produit mais contre l'insatisfaction du consommateur quoique qu'il y a des fois on ne savait plus où on en était, on ne savait plus. Pour la grande distribution, ça allait bien, pour le boucher distributeur, ça n'allait pas. Et on avait quand même des atouts, on sentait quand même les gens, et il faut quand même sentir le courant, aujourd'hui, on se tourne vers le bio. Donc on sentait le courant que les gens voulaient quand même revenir sur quelque chose d'un peu plus naturel et qu'on avait les atouts pour jouer dans la région, le naturel, alors c'est là que l'on a développé le label. Et on a créé un label, on a commencé avec une quinzaine de producteurs dans le berceau de race là, autour de St Christophe ».

Nous pouvons voir, à partir de cet exemple, comment cet éleveur présente les tensions relatives au monde de l'élevage allaitant dans le temps, mettant en avant la continuité de l'élevage, puis la cassure du métier et enfin la recherche d'un retour vers une continuité. Multipliant les allers retours entre le passé et le présent, le métier ne se définit pas à partir

d'une vision figée de ce qu'il convient de faire. Selon cet éleveur, une première rupture est opérée entre ceux qui ont cherché à rester sur une production plus 'naturelle' et ceux qui se sont engagés dans une production plus intensive. Une deuxième rupture s'est ensuite opérée entre ceux qui, après s'être engagés dans une telle intensification ont changé d'avis ou 'de fusil d'épaule' et ceux qui sont restés sur l'idée que le prix est plus important que la qualité. C'est donc de ces avis partagés, des incertitudes par rapport à ce qu'il aurait alors été intéressant de faire, au fil du temps, que ces éleveurs tirent les enseignements à partir desquels par la création d'un label régional, ils ont cherché à revenir sur quelque chose de plus naturel, à restaurer une image de l'élevage allaitant qui avait été mise à mal par la profession du fait de la voie de développement qui avait été suivie en oubliant ce qui faisait la spécificité de l'élevage allaitant.

D'autres exemples présentent, de manière similaire, une lecture critique de l'histoire de l'élevage allaitant ou de l'agriculture, révélant les insuffisances d'une modernisation de l'élevage à tout prix, qui ne tient pas compte de toutes les potentialités ni des particularités de ce système de production. Ces éleveurs sont alors autant de 'portes parole' de ces échecs et de ces écarts plus ou moins marqués à une agriculture 'conventionnelle' dont ils ont, à partir de là, cherché à se détacher. Ces scissions plus ou moins fortes servent ainsi de tremplin vers la définition de nouveaux types d'agricultures possibles.

b) Description de positions qui n'étaient pas toujours facile à assumer

A partir de l'inventaire de ce qu'ils considèrent aujourd'hui comme les erreurs qui ont été commises au fil du temps, ces éleveurs justifient la manière dont ils ont opéré une reconversion, en s'engageant dans un réajustement de leur métier en fonction de leurs convictions. On a vu comment, dans l'encadré précédent, cette rectification est finalisée par la construction d'un label charolais dans le 'berceau de la race' et devient pour ces éleveurs un nouveau symbole de la représentation de leur métier. On peut également noter la façon dont ces éleveurs rendent compte de leur propre changement de point de vue quant à l'évolution de leur métier.

Encadré 48 : un signe de cette reconversion : admettre que l'on a changé d'avis (E08) « Il y a un point sur lequel j'ai beaucoup changé c'est l'agrandissement, la taille des exploitations. Je voyais un peu le système américain, ou même soviétique, aux Etats-Unis ou même en Angleterre aussi, c'est pas rare une exploitation de cinq cent, mille hectares. Et ça je me disais c'est sûrement bien, c'est bien même. Mais, aujourd'hui, je m'aperçois que c'est une erreur, que la taille des exploitations est même inversement proportionnelle au bonheur du paysan. (...). Et c'est vrai que quand j'étais jeune, avec la formation, je me disais qu'est-ce qu'il doit être heureux le gars, un céréalier qui à cinq cent hectares dans une même parcelle, ça c'est bien, c'est une bonne ferme, aujourd'hui je me dis que c'est complètement con. Il vaut mieux une diversité».

La plupart des éleveurs exposent ouvertement comment ils ont opéré un changement dans la manière d'approcher leur métier. Le procès qu'ils ont fait à l'élevage allaitant, et, en partie, à leur propre participation à sa définition leur a permis de développer une vision

plus critique, et selon eux, plus 'juste', de leur activité professionnelle. Un autre aspect de ces entretiens est en effet la nécessité que ressentent ces éleveurs de justifier, d'argumenter cette reconversion. Ainsi, pour la plupart d'entre eux, il est important de faire la preuve qu'ils ont eu de bonnes raisons de se lancer dans cette reconversion d'autant plus qu'ils ne sont pas toujours pris au sérieux et doivent essuyer un ensemble de critiques portant, par exemple, sur le fait que le label est réservé à quelques éleveurs minoritaires, et les obligent à se montrer convaincants. Il importe en effet, pour eux, de se dégager d'une image 'ringarde' de l'agriculture qui leur a été associée dès leur engagement dans cette reconversion.

Encadré 49 : un changement d'identité difficile à assumer (E09) « Lorsqu'on s'est installé en agriculture bio, on était regardé un petit peu,... de dire les petits rigolos qui arrivent. Je n'avais pas trop l'aspect soixante-huitard mais les gens se sont dit, il va vite retrouver l'agriculture conventionnelle. On faisait rire et puis c'était bien que ça ne me perturbait pas trop mais il y a des personnes que ça bloque par rapport à ça, ils ne veulent pas avoir le premier champs de blé avec des coquelicots».

Si cette situation peut pousser à une argumentation plus forte de leurs convictions, elle s'inscrit également dans une prise de position affirmée par rapport à l'état actuel de l'élevage allaitant. Et c'est bien à partir de la défense de ce point de vue à propos de leur position dans leur champ professionnel que ces éleveurs se distinguent des éleveurs des deux premiers récits.

7.3.2 La dénonciation d'un retournement de situation superficiel

Les critiques adressées par ces éleveurs à la situation actuelle de leur profession portent, globalement, sur la manière dont l'élevage allaitant continue à l'heure actuelle d'être mis en péril malgré toutes les mises en garde qu'ils ont pu formuler. C'est ainsi en s'appuyant sur certains aspects déjà dénoncés par le passé qu'ils expliquent pourquoi ils doutent d'une redéfinition satisfaisante de leur profession. Malgré les discours généralisés sur un changement dans les formes de production à développer, en donnant une place plus importante à la qualité des produits, au bien-être animal, à l'environnement, etc., ils n'ont pas l'impression que dans la pratique les choses changent réellement.

a) Inventaire des éléments dénoncés au moment de leur reconversion

Le premier exemple que nous avons proposé pour montrer comment certains éleveurs ont cherché à restaurer une continuité de l'élevage, nous donne une première idée des différents points sur lesquels ces éleveurs se sont opposés au fil du temps. Ils mettent notamment en cause, à travers les critiques faites aux techniques agricoles, le modèle de modernisation de l'agriculture défini dans les années soixante, modèle à partir duquel ils ont développé leur opposition à une agriculture 'conventionnelle'. En même temps, ils cherchent à montrer comment il ne s'agit pas pour eux d'afficher seulement une volonté de changement mais de défendre activement leur point de vue à partir d'une reprise historique d'éléments clés de l'évolution de l'élevage charolais.

- Encadré 50 : la fin d'une stabilité de la production (E14) « Le charolais est encore resté uni, et la production charolaise a encore eu une utilité jusque dans les années soixante-dix, soixante-douze. Et il y a eu le choc pétrolier, et vous savez, ça a été une volonté politique en France, l'agriculture devait être le pétrole de la France. C'est là, qu'on a subventionné l'exportation, parce qu'il fallait faire rentrer les devises, et il fallait tourner vite, on a fait du court terme. Et c'est là qu'on a tout détérioré. C'est là que ça a commencé, l'ouverture des marchés italiens qui a tout déstabilisé au niveau des productions, (...) ça a diminué les productions. Et puis après, sont, les primes vaches allaitantes, pour compenser les distorsions de concurrence, et ça a encore à nouveau déstabilisé les productions»..

Dans cette reprise historique, ils mettent également en avant certaines contradictions, les orientations proposées pour moderniser l'élevage allaitant étant en opposition radicale avec la manière dont ils appréhendent leur activité. Le soin des animaux et le temps nécessaire à ce soin occupant une place centrale dans la conception qu'ils ont de leur métier, ils soulignent le fait que, par exemple, la mécanisation, qui devait logiquement permettre de libérer l'éleveur d'une partie de son travail, entre en contradiction avec leur souci de maintenir l'activité d'élevage au centre de leurs préoccupations. Contraints de se justifier fortement et participant aux discussions politiques du monde de l'élevage charolais ou de l'agriculture, les éleveurs de ce troisième récit explicitent ainsi dans leur discours une multitude de contradictions à partir desquelles ils peuvent affirmer leur point de vue.

b) Une redéfinition qui reste inachevée

L'opposition qu'ils affichent à l'égard de la politique d'orientation de l'agriculture se fonde sur leur attachement à la défense de la spécificité même de l'élevage allaitant et la diversité des régions agricoles. Si on fait l'inventaire des exemples qu'ils proposent pour exprimer leur désaccord avec certaines façons d'exercer et 'd'administrer' le métier d'éleveur, on constate, en effet, qu'ils renvoient dans tous les cas à l'idée que l'élevage allaitant est un univers particulier. Ce qu'ils dénoncent alors c'est que l'on en soit arrivé aujourd'hui, sous prétexte de mieux valoriser l'élevage allaitant, à accroître les inégalités entre les petites régions d'élevage et les différents types d'activité qu'elles recèlent.

- Encadré 51 : un avis particulier concernant le soutien de l'agriculture qui prend en compte la diversité de situations (E14) « Je pense qu'il y a de gros problèmes. Les aides sont faites pour soutenir l'agriculture momentanément, pour affronter les marchés et les distorsions de concurrence, mais on doit être capable de s'en passer. On doit être capable de vivre de nos produits. Si on n'en vit pas c'est qu'il y a des problèmes à l'intérieur de notre production, qu'il y a des problèmes de charges structurelles, ou de charges d'exploitation, ou des problèmes, qui sont de notre faute, des problèmes de génétique, des problèmes de façon de produire, de façon de vendre. Mais on ne doit pas vivre sur le dos du citoyen longtemps. Il faut aider, parce que c'est sûr chaque région doit être aidée, le gars de (d'une région naturelle difficile) il doit être aidé différemment de ce gars là, les gars des céréales, ils doivent être aidés différemment,

mais, un jour ou l'autre, on doit quand même avoir des lunettes d'approche et ne pas regarder ça de Bruxelles avec une lorgnette, mais on doit y regarder au microscope. Parce qu'on va aller vers des problèmes de société très graves. Une société elle doit être équilibrée, enfin, c'est des grands mots, mais avec le système qu'on a, si on ne réforme pas le système, on ne va pas remplir nos campagnes on va les faire entre-tuer et on va les vider».

Cette dénonciation de l'accroissement des inégalités prend pour l'éleveur de l'encadré précédent un caractère particulier. Alors que les primes instaurées lors de la réforme de la PAC devaient, selon lui, d'une part aider les secteurs de production en difficulté et d'autre part, soutenir les 'régions naturelles' les plus pauvres, cette réforme s'avère être la démonstration de l'échec de la profession, puisque les primes continuent à faire vivre un secteur de production au delà de périodes de crises.

Cette réforme est synonyme d'injustice puisqu'elle vient renforcer certaines inégalités, d'un point de vue régional, mais également au niveau de la 'rémunération' des activités en fonction du type de production qui ne se trouvent pas, selon eux, forcément rétribués à leur juste valeur comme le présente la suite de l'entretien avec cet éleveur.

· Encadré 52 : la reconnaissance d'inégalités selon les régions et les types de production (E14) « J'ai des chiffres, le gars qui fait de la vache allaitante, qui vend son broutard à six mois, au point de vue revenu brut à l'hectare avec les aides calculées, c'est lui qui a le taux de chargement le moins élevé et c'est lui qui touche le plus d'aides. Celui qui fait du taurillon, du broutard de 18 mois pour l'export, il frôle déjà le taux de chargement à 1.4, enfin j'ai pas les chiffres exacts, mais 1.38 ou 1.4 et il a déjà un petit peu moins d'aides, même en touchant la prime au bovin mâle, et évidemment les aides à l'hectare je parle pas des aides,... et puis quand vous faites de la viande de qualité, vous faites du boeuf ou de la génisse de qualité, et bien là vous crevez le plafond de la prime à l'herbe, vous êtes comme chez nous, vous êtes à je ne sais pas combien, et puis vous avez carrément foutu le plafond des aides en l'air. C'est là qu'il y a une lacune. Alors moi je dis que, politiquement, ça devrait être un choix. Un choix de l'éleveur, parce que si je me déplaçais au point de vue du site de mon exploitation, ça peut arriver, on analyse ou on va arriver, et si j'arrive à Matour moi je vais pas m'amuser à faire de l'embouche, je ferais peut-être une ou deux bêtes comme ça pour le boucher, une bête de qualité ou deux, mais le restant, je vais faire du broutard. D'un site à l'autre c'est différent, mais on devrait être en face d'un choix, et en face de droits».

En fait, il s'agit pour ces éleveurs de montrer comment certains des problèmes qui ont surgi, il y a déjà un certain temps, dans le monde de l'élevage n'ont pas été résorbés et se sont même amplifiés au cours du temps. Ils mettent ainsi en avant le fait que ce qu'ils ont dénoncé par le passé n'a pas eu d'écho, voire, qu'ils ont été volontairement mis à l'écart des nouvelles orientations politiques prises par la profession auxquels ils n'ont pas été associés. Il s'agit donc aujourd'hui de remédier à cette situation en cherchant à défendre la conception du métier qui est la leur.

· Encadré 53 : le constat d'une mise à l'écart des décisions concernant l'élevage allaitant

(E14) « Moi, je pense que, pour revaloriser un produit, il faut essayer d'aller voir jusqu'au bout, jusqu'au consommateur, jusqu'à la transformation, de tout analyser pour voir pourquoi son produit se vend pas ou pourquoi son produit se vend bien. Analyser et puis voir la solution, essayer de tirer parti de son produit. (Mais) nous ça nous a été refusé ou interdit, pas interdit mais c'était derrière un rideau, ça. On a que le droit de produire avec les aides».

Ainsi, et alors que ces éleveurs s'opposent depuis longtemps déjà à un certain type de modernisation de l'élevage allaitant (et parfois de manière assez semblable à certaines réflexions proposées par les éleveurs du premier récit), il reste primordiale de continuer à lutter contre certains types de développement de la filière qui vont à l'encontre de leur conception du métier d'éleveur exprimant, par exemple, comment ils considèrent encore aujourd'hui que « *l'on va vers une industrialisation de l'agriculture qui est négative* », ou encore que l'on cherche à les mettre à distance de la définition de certaines règles concernant la production et plus encore sa valorisation dans la commercialisation. C'est donc à partir de ces éléments de dénonciation qu'ils proposent de redéfinir par opposition leur propre conception du métier et d'essayer de la mettre en oeuvre.

7.3.3 Un recours à une certaine tradition ou authenticité de métier

C'est en affirmant la nécessité de lutter pour faire reconnaître ce qui est 'essentiellement' leur métier, que ces éleveurs énoncent ce qu'il conviendrait de faire. Faisant ressortir quels sont les 'valeurs' authentiques de l'élevage allaitant qui ont été délaissés au fil du temps, ils cherchent ainsi à les réhabiliter. Mais cet appel à un retour à l'authenticité doit également s'accompagner, selon eux, d'une revalorisation de l'élevage allaitant qui lui permette de se détacher aussi bien d'une conception passéiste du métier que du modernisme prôné par le 'modèle professionnel classique'.

Le fait pour ces éleveurs de procéder à l'inventaire des points de dysfonctionnement du métier, qu'ils soient passés ou actuels, résorbés ou toujours objets de controverse est une phase importante dans la reconstruction positive de ce qu'il faudrait faire. Contrairement aux éleveurs du récit 1 qui épuisent leur discours dans la mise en évidence des points noirs de l'élevage allaitant, les éleveurs de ce troisième récits mobilisent certains objets pour argumenter sur les valeurs du métier qui sont à préserver ou à restaurer. Ainsi leur discours vise à montrer en quoi l'éleveur charolais a su rester aussi un 'véritable' éleveur allaitant.

· Encadré 54 : la valorisation de 'l'authenticité' du métier d'éleveur charolais (E11) « Les éleveurs charolais, leur métier ils l'ont bien assimilé. Ils ont toujours été traités par les éleveurs laitiers ou par des techniciens comme des gens ne sachant pas gérer ou ne prenant pas le temps parce que si ça n'allait pas chez eux c'est que globalement ils ne sont pas bons. Ce ne sont pas de bons techniciens, et de bons gestionnaires, etc., Puis aujourd'hui quand on regarde l'évolution des choses, moi je trouve qu'au contraire les éleveurs charolais, ce sont des gens qui se sont très bien adaptés à leur milieu, aux potentialités de leur exploitation, aux potentialités de culture de l'herbe, des animaux, d'une race qu'ils ont su faire prospérer, et tout ça en ne prenant pas des critères que

tout le monde effectivement reconnaît et qui étaient développés par les techniciens. Et je trouve que les charolais, en fin de compte, ils ont réussi à s'adapter. Ils ont réussi à maîtriser, ils avaient des connaissances que les techniciens n'avaient pas. Et ils géraient ça et c'est vrai que c'était de façon subjective, ce qui a fait que des gens un peu formés à de la technique n'arrivent pas à comprendre, (...). Et c'est ça, je trouve qui fait l'intérêt, enfin, les qualités des éleveurs charolais, c'est qu'ils ont su assimiler ça, de façon empirique, mais ils ont su l'assimiler et moi je dirais qu'aujourd'hui, en termes de productivité, un éleveur charolais, il n'a pas à rougir d'un gars qui a 10 000 litres de lait, parce qu'il s'est très bien adapté à son milieu ».

On voit là comment certains aspects du métier particuliers à l'élevage allaitant sont repris et mis en valeur. C'est le cas, par exemple de la 'subjectivité' avec laquelle les éleveurs abordent leur métier, à la différence des techniciens et des laitiers plus 'objectifs' et qui ont une autre vision de la productivité. C'est alors à un type particulier de raisonnement qui rend compte de la diversité des animaux produits et des gammes de produits qui en résultent que ces éleveurs se sont 'adaptés de manière empirique' aux exigences actuelles de la production.

· Encadré 55 : l'affichage d'une multitude de compétences (E11) « Je crois que c'est aussi une des caractéristiques des boeufs charolais, c'est que les éleveurs charolais ne font pas un produit standard. Ça c'est une caractéristique importante à préciser quand même, parce que je crois qu'on l'a trop oublié. Les techniciens, enfin tous les gens qui ont parlé de développement l'ont trop oublié. (...) Alors, ce que je veux dire c'est, de savoir et d'avoir les compétences pour savoir comment sera mieux valorisé un animal, c'est important. Le fait de choisir les animaux, un animal qu'on pourrait vendre, mettons 30 francs, si on le fait partir en broutard ou en taurillon et qu'il finit à 22 francs, c'est une perte. S'il le vend maigre, il va le vendre, au lieu de le vendre 5000 il peut le vendre 7,8, 9000 francs et donc, il faut quand même pas trop se tromper quoi, (...). On a aujourd'hui une gamme de produits en fin de compte, sur une exploitation qui n'est pas la même, et le métier d'éleveur je dirais que l'important c'est de bien choisir, de bien faire les bons choix, de bien connaître les animaux, de savoir comment ils vont évoluer, alors ça commence d'abord par le choix du taureau, et puis c'est tout au long de l'année »..

Ce qu'ils ont 'conservé', c'est une capacité à apprécier les types d'animaux et les types de marchés et définir les décisions à prendre. Ainsi, 's'adapter' renvoie, pour cet éleveur, à cette capacité de faire les bons choix, alors même que les types d'animaux produits et les gammes de produits évoluent. Il est ainsi important, pour ces éleveurs, de montrer comment la référence à une certaine 'culture de l'élevage' ne se traduit pas pour autant par un retour à une forme d'exercice du métier qui serait démodée.

Marqués par le souci de conserver cette référence à un « culture de l'élevage », ils justifient alors le fait de rester un peu en retrait des organisations officielles, sans que cela ne viennent pour autant entraver leur participation à la réflexion concernant leurs pratiques d'éleveur. Paradoxalement, en effet, c'est bien parce que ces éleveurs ont cherché à prendre du recul vis-à-vis de certaines formes de conception du métier plus formelles qu'ils ont pu mettre en avant des pratiques innovantes.

- Encadré 56 : une appropriation positive des 'traditions' du métier d'éleveur charolais (E11) « [L'éleveur charolais] il est aussi traditionnel, par certains côtés oui. Mais traditionnel dans le bon sens, je veux dire pas passéiste, je ne crois pas qu'il soit traditionnel dans le sens passéiste, mais dans le sens où on s'approprie les traditions et on les met en valeur et on les fait progresser. Et alors on peut paraître un peu ringard parce que par rapport à une nouvelle technique ou par rapport à de nouvelles choses, on est, a priori, plutôt hostile, mais je crois qu'on est capable après de l'assimiler»..

Pour compléter leurs critiques à l'encontre d'une agriculture conventionnelle, ils mettent en avant d'autres styles de définition du métier en faisant ressortir la manière dont ils se représentent leur métier comme un « *art de vivre* », ou encore en justifiant la nécessité de développer « *le charolais humain* ». Ils proposent tous, même s'ils ont procédé diversement pour mener à bien cette expérience, de s'engager vers d'autres types d'agricultures qui s'opposent à la seule rentabilité économique.

- Encadré 57 : une conception qui ne peut plus être basée sur la seule rentabilité économique de l'exploitation (E08) « Quand on voit le prix des céréales aujourd'hui, il ne faut pas dire que le paysan peut gagner, ou peut-être vraiment dans les plaines céréalières où les gars ils font quatre-vingt cinquante hectares, et dans quelles conditions ? Quels produits ils mettent dans le sol ? Et est-ce qu'ils ne perturbent pas la fertilité du sol à long terme ? C'est pour ça que le terme de rentabilité dans l'agriculture, c'est un terme qu'il faut complètement écarter, il faut surtout parler de passion du travail, d'art de vivre, de qualité du travail, de qualité du produit, si on gagne pas tant pis, ça n'a guère d'importance».

Les éleveurs de ce récit mettent également en avant comment leur expérience en rupture avec une agriculture productiviste leur permet d'envisager leur métier beaucoup plus sereinement. L'interprétation qu'ils donnent des principaux problèmes qui incombent à l'éleveur 'conventionnel' est en partie référée, comme le font certains éleveurs du récit 1, à l'augmentation du stress et du rythme de travail inhérent aux exploitations agricoles.

- Encadré 58 : l'agriculture biologique, un remède contre le stress (E09) « Je pense que nous en tant qu'agriculteurs bio on est moins stressés que l'agriculture conventionnelle parce qu'on a mis moins d'argent dans nos cultures. Bon, le stress c'est nécessaire mais, je pense que l'approche est un peu différente en bio. Pour l'agriculteur conventionnel, un fongicide et un insecticide il faut le mettre au bon moment, il ne faut pas le rater, parce qu'on a déjà mis beaucoup d'argent dans la culture. Pour nous, le seul truc qui peut nous arriver c'est le gel, et puis autrement une mauvaise orientation, ça peut arriver aussi mais il faut s'en prendre à soi. Il y a aussi des problèmes de temps, mais bon on sent quand même les gens moins stressés en bio. Disons qu'on travaille plus avec la nature. Parce que l'agriculture conventionnelle est plus artificielle, utilise beaucoup d'artifices. Quand il y a des problèmes, nous en bio on dit, il faut laisser faire la nature, alors que le conventionnel il dit qu'est-ce que je fais, j'ai ça à faire, ça à faire, je pense qu'il y a aussi peut-être moins de travail, enfin pas moins de travail en globalité, mais moins de travail pointu, au niveau bio. Et puis on joue aussi avec des

prairies temporaires, un mélange, s'il y a une espèce qui marche pas il y en a une autre qui rattrape l'autre et en agriculture conventionnelle on n'a peut-être pas cette approche là».

7.3.4 La question de la revalorisation possible de l'élevage allaitant, un bilan mitigé

A partir des éléments que ces éleveurs mettent en avant pour définir ce que devrait être leur métier, on peut s'interroger sur l'impact, dans le contexte actuel, que peut avoir la volonté qui est la leur de revaloriser certaines valeurs 'authentiques' du métier. Pour traiter cette question, nous commencerons par examiner quel constat ils font de l'impact de la crise de la filière bovine sur le type de démarches qu'ils ont entrepris. Il apparaît en effet, qu'ils sont plus ou moins optimistes sur les possibilités de parvenir à une telle définition qui serait partagée par l'ensemble de la profession. Dans un second temps, nous examinerons plus directement, les questions qui émergent quant aux évolutions possibles de leur profession compte tenu des réflexions produites par ces éleveurs sur la situation actuelle de la crise de la filière bovine.

a) Une vision controversée de la reconnaissance d'une logique de démarcation

Nous avons montré dans la première partie de cette section (7.3.1) comment les éleveurs de ce troisième groupe avaient dû, lors de leur reconversion, faire face à un dénigrement. Nous pouvons nous intéresser maintenant à la manière dont ils font le bilan de cette reconversion dans la situation d'instabilité actuelle. Si les propositions, qui soutenaient la reconversion qu'ils ont effectuée, étaient en décalage avec des modèles alors dominants, qu'en est-il aujourd'hui ? Ont-ils trouvé les moyens de faire la preuve du sérieux de leur entreprise ? Si on reprend les principaux commentaires de ces éleveurs à ce propos, il apparaît que bien qu'ils soient dans l'ensemble parvenus à démontrer l'intérêt de leur démarche, ils restent cependant partagés sur la manière dont la prise en compte de ces démarches engendrent certains changements de pratiques, pour l'ensemble de la profession.

· Encadré 59 : une démonstration enfin possible du sérieux de l'affaire (E09) « Au niveau des chambres d'agriculture, à l'époque, c'était plus un blocage agriculture conventionnelle, agriculture biologique toujours avec une image soixante-huitarde des agriculteurs bio et puis d'un micro marché. Au départ l'agriculture bio était considérée comme une agriculture faisant partie d'une diversification possible, sachant que ça correspondait comme le foie gras etc., pour l'agriculteur conventionnel. Alors que nous, en tant qu'agriculteur bio, on se considérait comme une part de l'agriculture conventionnelle. (...) Et donc par rapport à ça, il y a eu une évolution des mentalités de l'agriculture conventionnelle qui bon s'est vraiment faites à partir (...) des mesures agri-environnementales, il y a eu tout ça, qui a fait que l'agriculture bio a été prise plus au sérieux. (...) Et donc, il y a une évolution quand même de l'agriculture conventionnelle à travers les idées générales qui sont véhiculées que se soit par les

médias ou que se soit par les gens qui viennent en vacances dans nos régions et qui commencent à dire à l'agriculteur, je vous vois souvent avec la tonne à traiter, qu'est ce que vous faites, et donc qui commencent à se poser des questions. L'agriculteur veut quand même garder l'image positive qu'il avait au niveau territoire quoi. (...) . Il faut de tout pour faire un monde, mais quelques fois, on avance en disant des vérités, c'est à dire que le contribuable qui à l'heure actuelle donne des primes au travers de la PAC, il se rendra compte que ces primes jouent un rôle dans la pollution de l'eau. Ils diront, il faut peut-être diminuer ces primes et en donner plus à l'agriculteur qui ne pollue pas, voilà».

Pour ces éleveurs, l'appui qu'ils ont obtenu dans les années quatre-vingt-dix, au niveau de la politique agricole d'une part, à travers la mise en place de nouvelles mesures destinées à inciter les éleveurs à s'engager dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement, et par un soutien et une évolution des demandes mêmes adressées par la société au secteur d'activité agricole, d'autre part, que ce soit à travers la demande d'un respect de la nature, du bien-être animal ou de la qualité et sécurité alimentaire, est une preuve d'une reconnaissance de leurs démarches en marge d'une agriculture 'conventionnelle'. La manière dont la grande distribution a entrepris de développer certaines filières qualités (produits biologiques, produits labellisés et fermiers) est significative de ce changement de position vis-à-vis de ces démarches.

· Encadré 60 : la crise de la vache folle, un détonateur de ce nouveau contexte (E09) « Il y a eu aussi l'évolution du marché, la consommation du produit bio avec les grandes enseignes d'hypermarchés, style Carrefour, Auchan et autres qui se sont intéressés à l'agriculture bio d'une façon professionnelle, c'est-à-dire qui ont voulu avoir un potentiel important de commercialisation de produits bios avec création de marques spécifiques ou autres. Il y a eu cette affaire de marché et puis il y a eu aussi un peu la crise de la vache folle qui a mis en avant l'agriculture bio, mais je pense qu'elle se serait retrouvée au niveau où elle est à l'heure actuelle mais avec peut-être 6 mois ou 1 an de décalage. Je pense que petit à petit on faisait déjà notre chemin sachant que les grandes surfaces étaient intéressées à la filière bio avant le problème de la crise de la vache folle. Elles avaient déjà commencé à développer la filière viande bio avant que ne se déclenche le problème de la vache folle».

Si la situation d'instabilité de la filière a ainsi accéléré le processus de reconnaissance des différents 'signes de qualités', pour ces éleveurs, ce processus avait été engagé avant la crise et présente bien comment ils avaient déjà dans l'ensemble réussi à convaincre de l'intérêt de leur démarche, même si l'initiative du développement de 'filières de qualité' a pu alors leur échapper en partie au profit de la grande distribution.

La reconnaissance qu'ils ont obtenue vis-à-vis des différentes instances agricoles et professionnelles n'est cependant pas telle qu'ils l'espéraient. L'encadré suivant montre à ce propos comment les agriculteurs biologiques ont dû réviser leurs ambitions à la baisse, puisque, bien qu'il y ait une forte demande du type de produits générés par ce type d'agriculture, l'idée, que défendaient ces agriculteurs, d'une généralisation de leur démarche à l'ensemble des agriculteurs, semble, selon eux, s'évanouir doucement.

- Encadré 61 : l'agriculture biologique, une idée qui reste marginale (E09) « Disons, qu'au départ je pensais que l'agriculture bio correspondait à un besoin plus important d'agriculteurs de la région mais les agriculteurs sont difficiles à bouger. Donc j'ai été un petit peu déçu là-dessus. Mais autrement, ce qui est positif, c'est que le marché est là et que les idées que j'avais au départ se révèlent exactes en majorité. Donc, on ne peut que se réjouir et puis l'expérience que j'ai montée sur la ferme tient la route ».

Ces éleveurs bio pensaient que les éleveurs allaitants s'engageraient de manière plus systématique dans ce type de démarche. Mais si leur conception du métier d'éleveur reste, selon eux, marginale, tous les éleveurs de ce récit ne font pas le même bilan des changements de pratiques qui peuvent résulter en partie d'une référence aux initiatives qu'ils ont développés. Leur avis sur ce que cela peut signifier au niveau de la filière bovine est plus ou moins partagé. Certains d'entre eux ont l'impression que l'on se dirige inévitablement aujourd'hui vers une plus grande prise en compte de ce qu'ils défendent, les nouvelles normes agricoles faisant enfin une place à des thèmes comme le respect de l'environnement et du bien-être animal. L'ensemble de la profession agricole s'oriente donc progressivement vers des formes d'exercice de l'activité plus 'raisonnables' (encadré 59). Pour les autres, les éleveurs charolais n'ont pas su saisir les chances qui leur ont été données de se distinguer de l'agriculture 'conventionnelle' et de faire ressortir les atouts du métier afin de faire reconnaître l'ensemble du monde de l'élevage charolais. Ils disent comment ils ont été déçus par les réactions des éleveurs, les réorientations qu'ils attendaient de leur part restant discrètes au sortir de la crise de l'esb. Ainsi, alors que certaines périodes de crises aiguës pouvaient selon eux constituer la base d'un nouveau départ pour la profession et leur permettre de valoriser l'expérience qu'ils ont dans ce domaine, ils ont l'impression d'essayer un nouvel échec, notamment parce qu'ils sont à la merci des décisions politiques agricoles prises à l'échelle nationale ou européenne.

- Encadré 62 : un nouvel échec pour la filière allaitante ? (E14) « Le problème de l'élevage par rapport à ce qu'on fait, et ça s'est mon regret, c'est qu'on a quand même connu une crise, la crise bovine, la vache folle, c'était une crise sans précédent. On n'a pas fait augmenter le prix, les chiffres, il faut être serein, on a reconduit nos prix, mais on a ouvert des marchés. Personnellement, on a eu de la demande en label, et on a pas pu satisfaire la demande. Je vous mets ça au passé, c'est pas demain, c'était hier, avant hier plutôt au mois d'août, et c'était encore en 98, et l'éleveur, c'est ça qu'il faut se mettre en tête. Avec la politique de la prime, avec la politique de naisseur, et bien le marché de la viande en France, qui s'était re-nationalisé, grâce à la vache folle, avec les labels, avec les marques certifiées, on avait repris une grosse partie des parts du marché français. Et c'est pas la peine que l'on cherche à exporter la viande, on est pas compétitif, il faut être réaliste. Mais quand vous avez un marché français, qui est porteur, et puis qui vous apporte une plus value, il faut essayer de le conserver. On l'avait perdu, et la vache folle nous l'a fait reprendre, et à cause des primes, à cause de la politique de la vache allaitante, à cause de la politique de naisseur par rapport à l'Europe, et bien on va échouer, on va ré-échouer, et on est en train de ré-échouer».

Finalement, on voit bien comment la reconnaissance que les éleveurs de ce troisième récit semblent acquérir à l'heure actuelle, reste fragile. Si elle se traduit pour certains éleveurs par l'idée que l'on s'oriente globalement vers des formes d'agricultures plus 'raisonnées', pour d'autres elle correspond à un nouvel échec de l'ensemble des éleveurs charolais. Du coup, on peut s'interroger sur la manière dont ces éleveurs, au regard de ce bilan, perçoivent leur place et leur responsabilité dans les orientations possibles que peut prendre le monde de l'élevage charolais à l'avenir.

b) Les réflexions suscitées sur l'engagement dans des 'filiales de qualité'

Plus ou moins optimistes quant à leur capacité à faire admettre assez largement l'intérêt de 'nouveaux types d'agricultures' qu'ils défendent, ces éleveurs s'interrogent sur les contradictions qui peuvent émerger des orientations dans lesquels ils se sont engagés. Deux réflexions principales sont évoquées à cet égard, l'une à propos de ce que cela peut engendrer au niveau des producteurs, l'autre portant sur les conséquences au niveau des consommateurs.

Une partie des éleveurs de ce récit s'interroge sur la manière dont de vieux clivages concernant la production d'animaux de qualité reviennent régulièrement sur le devant de la scène, lors de nouveaux regroupements ou scission entre certaines démarches ou lors de la naissance d'un nouveau signe de qualité. Mais, pour certains d'entre eux, ces clivages émanent de certains acteurs de la filière bovine, qui seraient réticents à la mise en place par les éleveurs d'une multiplication de démarches.

· Encadré 63 : une double réflexion portant sur la distinction des démarcations possibles (E11) « La filière nous dit, oui, vous êtes en train de rajouter un autre truc de qualité, nous on en a marre, on fait notre truc, on a un raisonnement industriel, d'entreprise, qui est normal, qui est logique, et on ne va pas rajouter un truc qui va encore nous embêter, dont on ne sait pas si on peut l'obtenir en plus. Le bio aujourd'hui s'est lancé, ça marche, on sait qu'il y a des clients, on sait qu'il y a des filiales qui se montent comme ça. Les labels, on sait que ça marche, on peut être reconnu label, mais les A.O.C., on ne sait pas, c'est aussi un peu un pari. Parce que moi j'en suis quasi persuadé qu'il y en aura dans les années qui viennent. Mais ça n'existe pas, donc c'est là qu'il y a des réticences quoi ».

Selon ces éleveurs, les initiatives prises doivent être renforcées, du fait qu'elles trouvent toujours à être valorisées, même si elles ne sont pas toujours harmonisées entre elles. D'autres éleveurs sont plus inquiets sur les conséquences d'une multiplication des démarches de qualité et ils s'interrogent sur le sens que peut avoir un renforcement des distinctions entre les éleveurs (adhérents ou non à telle ou telle démarche, etc.) et des oppositions qu'elles révèlent au sein même du monde paysan et plus particulièrement de l'élevage charolais. Alors que les efforts fournis pour proposer de nouvelles pistes d'évolution du métier, devaient leur permettre d'affirmer leur conception d'une agriculture plus juste et égalitaire, ils se rendent compte que de telles démarches peuvent accentuer les inégalités entre éleveurs. Et même s'ils attribuent cet accroissement des inégalités avant tout au type de gestion politique de l'agriculture, ils s'interrogent également sur leur

part de responsabilité dans le fait de ne pas réussir à reconstruire un monde professionnel de l'élevage plus consensuel.

Une deuxième réflexion est engagée quant à la manière dont la conception qu'il défendent de leur métier peut être remise en cause par les orientations qu'ils prennent vis-à-vis cette fois-ci des consommateurs. L'encadré suivant rend compte de la manière dont certaines initiatives engagent ces éleveurs dans de nouvelles contradictions. Conscient que la production d'animaux biologiques est réservée à une partie seulement des consommateurs, cet éleveur engagé depuis peu dans une démarche de reconversion à l'agriculture biologique s'interroge sur les contradictions qu'engendre cette reconversion face à la défense de certaines convictions tel que la possibilité de donner à chacun de vivre de son métier et ceci quelle que soit la zone géographique ou la possibilité donnée à l'ensemble des consommateurs de se nourrir.

Encadré 64 : entre convictions et engagement (E08) « Maintenant on va mettre en place un autre type d'agriculture. C'est possible. Avec en garantie une alimentation de qualité, aux gens c'est vrai qui ont la possibilité de manger d'acheter à manger, parce qu'il y a malheureusement en France des gens dont le frigo est vide. Mais ça, là je crois que je ne peux pas y faire grand chose. Parce que j'ai beau avoir un grand cœur, c'est pas moi qui suis responsable, et c'est vrai qu'il y a des gens qui vont mourir de faim. Mais, c'est vrai que j'ai un autre engagement, quand je dis que je vais produire de la viande biologique, je m'adresse quand même à une certaine clientèle qui a les moyens. Et c'est un peu dégueulasse vis-à-vis des gens qui n'ont pas les moyens de s'acheter de la viande, ça c'est vrai que c'est injuste».

On voit bien ici, comment confronté à un dilemme, il a des difficultés à articuler ses nouvelles pratiques avec la conception qu'il se fait du métier d'agriculteur.

Ainsi, bien que le contexte de crise de la filière apparaît favorable à ces éleveurs, il les pousse à une double réflexion. La première concerne la manière dont cette nouvelle situation fait ressortir les oppositions concernant l'idée que les éleveurs de ce récit en ont de ce qu'il convient de faire. On voit alors comment se partage le monde de l'élevage allaitant en deux positions. Ceux pour qui, leur démarche est malgré tout essentielle dans la mesure où on va globalement vers un mieux, alors que pour d'autres, on s'est de nouveau trompé de voie. La deuxième correspond à la manière dont ces éleveurs sont eux-mêmes amenés à réfléchir aux différentes initiatives possibles et imaginables. Mettant en avant leur conception 'civique' du métier, ils se trouvent confrontés à certains problèmes concernant la manière dont les démarches qu'ils développent peuvent renforcer certaines inégalités tant du point de vue des producteurs que du point de vue des consommateurs.

Conclusion du troisième récit

Ce troisième récit est constitué à partir des propos d'un nombre restreint d'éleveurs, qui ont un statut quelque peu marginal dans l'élevage allaitant (éleveur biologique, emboucheur, porteur de projet d'une aoc viande,...) et pour qui il s'agit de faire ressortir, en s'appuyant sur l'histoire de l'élevage allaitant, les valeurs 'authentiques' présentes

dans la culture de l'élevage charolais, sans pour autant défendre l'idée d'un 'retour en arrière'.

Il s'agit d'éleveurs qui ont effectué une véritable reconversion suscitée par leur implication dans les débats et clivages de la profession. Porteurs de conceptions originales du métier et généralement assez fortement impliqués dans le monde professionnel qui est le leur, ils sont assez critiques à l'égard des orientations politiques quant au développement de l'élevage allaitant et à l'avenir des éleveurs sur l'ensemble de la région. Cependant, les réorientations des politiques à l'égard des dimensions sociales et environnementales du métier qui émergent depuis le début des années quatre-vingt-dix et les perturbations récemment rencontrées par la filière bovine, les amènent à s'interroger sur le début de reconnaissance dont ils font l'objet. Cette reconnaissance, même si elle est partielle, est la preuve pour ces éleveurs 'minoritaires' que l'agriculture commence à s'engager massivement vers une agriculture plus 'raisonnable'.

Cette évolution pose, du coup, de nouvelles questions sur la position à prendre par ces éleveurs. Comment peuvent-ils garder la maîtrise de leurs démarches sans quelles ne soient 'récupérées' par certains organismes professionnels ou commerciaux ? Pourquoi les éleveurs n'arrivent-ils toujours pas pour autant à se rassembler derrière une même conception de métier tiré par la valorisation de 'filiales de qualité' ? Quelles conséquences les démarches engagées peuvent-elles avoir en terme d'accroissement des inégalités aussi bien du côté des producteurs que des consommateurs ?

L'élaboration des récits-types avait comme principal objectif de mettre en lumière la manière dont les éleveurs appréhendent la crise de la profession. A partir des dimensions de l'analyse constitutives du rapport au changement, trois récits ont été produits afin de faire ressortir les différents modes de justifications des éleveurs enquêtés relevés lors des entretiens et appréhender comment ils 'expérimentent' les transformations du monde professionnel qui est le leur.

Le premier récit caractérise 6 enquêtés (E02 ; E03 ; E12 ; E15 ; E16 ; E20) soucieux de continuer à exercer leur métier en référence à ce qui se faisait autrefois. Fortement imprégnés par une conception hiérarchisée du monde de l'élevage charolais, tel qu'il était incarné par certaines figures professionnelles, la situation actuelle qu'ils considèrent 'insensée' annonce, selon eux, la 'fin d'un métier'. C'est alors, en essayant de se tenir à l'écart des évolutions en cours de l'élevage qu'ils cherchent à préserver leur indépendance.

Le deuxième récit renvoie à 7 enquêtés (E04 ; E05 ; E07 ; E10 ; E17 ; E18 ; E19) pour qui la crise actuelle du secteur allaitant est une occasion de rattraper le retard caractérisant à leurs yeux le monde de l'élevage charolais qu'ils jugent dépassé. Ce qui leur importe, c'est de faire la preuve qu'ils s'inscrivent dans cette évolution, montrant comment ils sont les piliers de l'organisation 'professionnelle' du monde de l'élevage. S'accommodant des primes issues de la politique agricole et s'adaptant aux réalités des marchés, ils montrent comment ils maîtrisent la gestion de leur exploitation. Plutôt confiants, vis-à-vis de l'avenir de leur profession, ces éleveurs se désignent comme des 'modèles' de l'évolution en cours de l'élevage charolais.

Le troisième récit est élaboré à partir d'un nombre restreint d'éleveurs (E08 ; E09 ;

E11 ; E14) qui défendent l'idée d'une revalorisation de valeurs plus 'authentiques' du métier, en référence à l'histoire de l'élevage charolais. Ces éleveurs s'appuient sur leur propre expérience, qu'ils inscrivent dans les grands débats et clivages du développement de l'élevage charolais, pour expliciter la 'reconversion' qu'ils ont effectué, plus ou moins récemment, afin de sortir d'une conception productiviste de l'agriculture et s'engager dans une agriculture plus 'raisonnable'. Pour autant, la situation actuelle de la filière est à la base de nouveaux débats quant aux formes nouvelles d'exercice du métier. Ils s'interrogent ainsi sur les nouvelles contradictions qui peuvent émerger des initiatives dont ils sont porteurs.

Au final, les représentations que les éleveurs enquêtés ont de leur situation actuelle et de ce qu'il conviendrait de faire pour sortir des difficultés qui la caractérisent se révèlent très contrastées. Lorsque l'on se centre sur la manière dont ces récits présentent les conditions de changement possible du métier, deux positions sont envisagées. D'un côté, les mises en cause dont les éleveurs sont l'objet sont vécues sur un mode totalement négatif, sans que les incitations au changement auxquelles ils sont invités parviennent à acquérir de signification véritable tant est fort leur sentiment que 'rien ne va plus'. De l'autre, ces mises en causes donnent lieu à des discours qui en appellent à une transformation de l'ordre des choses établi dans ce monde professionnel, mais suivant des directions qui divergent sensiblement et au nom de justifications qui apparaissent marquées par certaines ambivalences. Pour certains éleveurs, l'idée d'un effort de modernisation supplémentaire pour aller vers une réelle professionnalisation se traduit par certaines interrogations portées sur les capacités de la filière à rendre compte de leur professionnalisme. Pour d'autres éleveurs davantage marqués par l'idée de rompre avec le modèle productiviste et de proposer des possibilités 'renouvelées' d'exercice du métier, l'articulation entre ces nouvelles formes d'exercice du métier et les nouvelles demandes qui leur sont adressées génère de nouvelles contradictions.

Dans tous les cas, c'est de la façon dont ces points de vue peuvent trouver à s'exprimer et à se confronter que dépend, selon nos hypothèses, le cours des évolutions effectif dans lesquelles le monde de l'élevage est susceptible de s'engager. Au delà du relevé de ces différents points de vue, et avant d'examiner les combinaisons possibles entre ces mondes, il importe alors de préciser 'par qui' ils sont portés, ce qui suppose de caractériser les différents types sociaux entre lesquels se distribuent aujourd'hui les éleveurs. C'est donc la présentation de cette deuxième phase d'analyse des entretiens que nous allons effectuer maintenant ainsi que nous l'avions indiqué.

Chapitre 8. Présentation des formes identitaires des éleveurs

La deuxième phase d'analyse du corpus éleveur avait pour objectif d'appréhender plus finement comment les types de discours concernant ce qui est en jeu dans la transformation du métier, peuvent être référés à certaines 'positions sociales'. Dans ce

chapitre, nous allons donc rendre compte de la façon dont les éleveurs enquêtés sont caractérisés par une certaine diversité de *formes identitaires*¹⁷⁷.

Nous procéderons pour cela, à l'analyse du double processus biographique et structurel¹⁷⁸ en jeu dans l'élaboration de ces formes identitaires en cherchant à articuler la façon dont l'éleveur propose une *présentation de soi* (présentation renvoyant à la transaction biographique) avec la reconstitution que l'on peut faire de sa *position sociale* (reconstitution renvoyant à la transaction relationnelle) à partir des éléments objectifs / subjectifs contenus dans nos entretiens.

Pour produire cette analyse, nous sommes partie de l'inventaire des informations que nous avons recueillies au regard des thèmes de notre guide d'entretien concernant le récit de vie, les réseaux de relation, et les 'caractéristiques' relatives à la structure de l'exploitation des éleveurs enquêtés, tels que nous les avons explicités dans notre chapitre 3. Les informations recouvrent aussi bien des éléments 'factuels' que des éléments de jugement mis en avant par l'éleveur pour expliquer sa situation et son cheminement professionnel compte tenu de ce qui, pour lui, participe à son expérience d'éleveur et à la définition qu'il donne de son métier.

Dans un premier temps, nous avons cherché à analyser comment et en quoi certaines conceptions de travail, certains types de pratiques et certaines relations professionnelles pouvaient conditionner la manière dont les transformations qu'ils vivent sont prises en compte et investies par les éleveurs. Dit autrement nous avons cherché à appréhender comment les transformations étaient diversement interprétées en fonction des types de savoir, des mondes de référence et des pratiques agricoles spécifiques que les éleveurs sont amenés à combiner.

Dans un deuxième temps, nous avons cherché à situer les types de 'présentation de soi' des éleveurs au regard des différents 'habitus' que l'on peut associer à la description des positions qu'ils occupent dans leur champ professionnel. En empruntant à Pierre Bourdieu la notion de 'stratégie objective' telle que formulée dans sa théorie générale des champs¹⁷⁹, nous avons ainsi cherché à associer les différentes espèces de capital (capital économique, capital social, capital culturel) aux différents aspects de présentation de soi des éleveurs présentés en termes 'd'espaces de relations', de 'parcours professionnels' et de 'formes d'exploitations agricoles'.

L'analyse que nous proposons ici résulte alors du croisement entre ces deux entrées. Ainsi, à chaque entrée spécifique en termes de 'dimensions du métier' peut être associé

¹⁷⁷ En référence à Claude Dubar (1998) les formes identitaires sont définies comme '*des schèmes construits à partir [du corpus des entretiens recueillis qui] permet de dégager, de manière inductive, des types d'argumentation, des agencements typiques, des configurations significatives de catégories*' [Dubar, 1998, 79].

¹⁷⁸ Dit autrement, nous veillerons à articuler '*le processus identitaire 'individuel' et les cadres sociaux d'identification*' [Kaufmann, 1994, 302].

¹⁷⁹ 'Les stratégies des agents dépendent de leur position dans le champ, c'est-à-dire de la distribution du capital spécifique, et de la perception qu'ils ont du champ, c'est-à-dire de leur point de vue sur le champ en tant que vue prise à partir d'un point dans le champ' [Bourdieu, 1992, 78].

un élément de 'position sociale' suivant les combinaisons suivantes :

la *dimension biographique* de l'enquêté est associée à des éléments assimilables au 'capital culturel' notamment à travers la question de l'entrée dans le métier (références à la formation, à l'installation et à la transmission de l'exploitation et des savoirs professionnels) ;

la *dimension pratique* du métier est liée à la saisie d'éléments constituant le 'capital économique' renvoyant à des jugements portant sur la structure de l'entreprise (références à la taille de l'entreprise, à sa forme juridique, à sa situation géographique) ;

la *dimension relationnelle* du métier est reliée à des éléments du 'capital social' à travers la description par les enquêtés de leurs liens professionnels et de leur appartenance à des mondes particuliers (mise en évidence des collectifs auxquels ils s'identifient, desquels ils se distinguent ou auxquels ils s'opposent).

Au total, ce sont trois formes identitaires que nous avons pu dégager à partir de cette analyse et ce sont ces trois formes que nous allons maintenant présenter. Pour chacune d'entre elles, on s'efforcera de montrer comment elle se caractérise au regard des trois dimensions précédemment énoncées (dimension biographique, dimension pratique et dimension relationnelle), complétées par les éléments de positions qui peuvent leur être associés. Dans cet exposé, on commencera par celle de ces dimensions qui nous est apparue la plus centrale pour la compréhension de la forme identitaire considérée. On insistera ici cependant sur le fait qu'un tel découpage et une telle hiérarchie tient, pour une part, à des raisons de commodité. Les différentes dimensions que nous distinguons sont en effet, dans la réalité, étroitement imbriquées et il n'est pas toujours évident de les démêler. Par ailleurs, une telle façon de procéder, privilégiant délibérément la manière dont les éleveurs se présentent, aboutit à un certain éclatement du relevé des caractéristiques de position des enquêtés correspondant à chaque type identifié. Pour remédier à cette difficulté, on proposera donc, en conclusion de chacune des sections qui vont suivre une synthèse de ces caractéristiques (dont un récapitulatif systématique sera fourni en Annexe n°III-2)

Comme dans le chapitre qui précède, nous procéderons ici encore une fois en utilisant de nombreux extraits de nos entretiens. Cependant, à la différence de l'analyse effectuée des 'récits' du changement, ils seront bien plus souvent mobilisés sous la forme de dialogues, dialogues entre l'enquêté et l'enquêtrice, mais aussi dialogues avec d'autres interlocuteurs qui ont pu intervenir, suivant des modalités variées, dans nos entretiens. Il nous a semblé en effet qu'un tel choix pouvait aider à la reconstitution et à la compréhension du genre d'histoires que nous entendons rapporter¹⁸⁰.

Section 8.1 Une identité de 'métier'

¹⁸⁰ On trouvera en annexe III-3 une fiche descriptive de chaque éleveur enquêté.

Une première forme identitaire peut être proposée pour expliciter l'importance que certains éleveurs donnent dans leur récit biographique à **la spécificité que recouvre le fait même d'être un éleveur**. Ceux-ci présentent leur activité en mettant d'abord en avant un souci de faire connaître les différents 'métiers' de l'élevage allaitant et faire ressortir le fait d'être avant tout naisseur, éleveur traditionnel, sélectionneur..., ou en insistant sur les particularités de l'élevage charolais par rapport à d'autres 'corporations' et notamment les éleveurs laitiers, les céréaliers, les horticulteurs... Cependant, cette caractéristique resterait insuffisante pour distinguer ce type d'éleveurs d'autres éleveurs eux aussi préoccupés par la nécessité de se démarquer d'autres types d'activités, si l'on ne prenait pas en compte la manière dont ils inscrivent leur revendication identitaire dans un espace localement restreint.

Cette première forme identitaire caractérise six des vingt et un éleveurs enquêtés (e02 ; e03 ; e12 ; e15 ; e16 ; e20). Les deux tiers d'entre eux se sont installés avant 1980, et ont un niveau d'étude équivalent au bepa. Pour autant l'âge de ces éleveurs est assez hétérogène et étendu puisque le plus ancien est né en 1935 et le plus jeune en 1967. Ces éleveurs sont plutôt installés sur des exploitations à titre individuel de petites ou moyennes dimensions, dans des zones d'élevage parfois difficiles (zone de montagne) et ont une activité principalement orientée vers la production d'animaux maigres. Peu d'entre eux déclarent avoir ou avoir eu des responsabilités professionnelles et tous cherchent à diversifier les relations avec l'aval de la production.

Mais voyons donc comment ces éleveurs présentent leur expérience professionnelle en insistant successivement sur les aspects relatifs à la dimension 'pratique', puis à la dimension 'biographique' et enfin à la dimension 'relationnelle' de leur métier.

8.1.1 Une description fine de la mise en pratique du travail de l'éleveur sur son exploitation

Les éleveurs ici concernés insistent tous, dès le début de l'enquête, sur le type d'orientation de production qu'ils ont décidé de prendre ou de poursuivre en lien avec ce que faisaient leurs parents : « **La production est essentiellement tournée vers les reproducteurs, on fait en priorité les veaux reproducteurs. Bon ensuite le reste c'est tourné vers le maigre, pour ainsi dire** » (E12) ; « **C'est axé à fond sur l'élevage charolais et puis c'est tout** » (E02) ; « **je suis encore un des rares qui fait du boeuf** » (E03).

C'est donc d'abord en spécifiant le type d'élevage pratiqué qu'ils se définissent en s'identifiant socialement à un groupe particulier d'éleveurs. Ce type de présentation s'accompagne également d'une description souvent assez détaillée des tâches particulières que cette 'spécialisation' engendre. Se dégagent ainsi un certain nombre d'informations sur ce qui, selon eux, est au coeur de leur métier.

Les activités valorisées par ces éleveurs sont très largement et prioritairement celles qui touchent au travail avec les animaux. Même si, dans l'ensemble, les vingt et un éleveurs rencontrés mettent en avant l'intérêt qu'ils portent à ce travail, la plupart cherchant à se dégager des activités concernant la culture, que ce soit en les déléguant à un salarié, à un associé ou à leur père, ceux qui correspondent à cette première forme

identitaire insistent ainsi beaucoup plus fortement que les autres sur leur attachement à l'animal et sur le soin qu'ils lui portent.

Mais si tous privilégient de la sorte les tâches qui relèvent directement de l'activité 'd'élevage', les raisons qui justifient la moindre importance qu'ils accordent à ce qui est seulement 'annexe' à ces tâches sont variables. Ces raisons peuvent être exprimées tout d'abord en termes de préférences, comme on le voit dans l'extrait d'entretien suivant.

- Encadré 65 : la culture, une activité déléguée (E02) *Femme de l'enquêté* : « C'est ton papa qui fait les labours ». *Enquêté* : « Oui, ça lui plaît, mais labourer quinze hectares par an, ça ne l'occupe pas bien des journées. Ça, je lui laisse faire parce que lui ça lui plaît et moi ça me barbe ». *Enquêtrice* : « Vous n'aimeriez pas être céréalier ? » *Enquêté* : « Non, ça ne me plairait pas, pourtant économiquement c'est plus rentable ».

Mais elles peuvent aussi tenir à certaines nécessités qui s'imposent à des éleveurs dont les exploitations sont, pour la plupart d'entre eux, situées sur des sols qui ne leur permettent guère de faire autre chose que de l'herbe, même s'ils le regrettent parfois.

- Encadré 66 : avoir le plus de vaches à défaut d'autre chose (E20) « Au village c'est moi qui ai le plus de vaches. N'importe comment, comme j'ai beaucoup de prés en coteaux, je ne pourrais guère aller labourer. Ça serait tout plat, peut-être qu'on aurait fait comme les autres. Bien que l'on aime les vaches, on aurait fait de la culture ».

En fait, autant que les contraintes 'naturelles' auxquelles ils sont soumis, on notera que c'est ici surtout la définition sociale de ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire sur certains types de sols, en fonction de la 'région agricole' sur laquelle ils se trouvent, qui est invoquée pour justifier la focalisation de leur activité sur le seul élevage bovin, vouloir proposer y faire autre chose étant considéré comme proprement 'impensable'.

- Encadré 67 : la transgression d'une définition sociale de la vocation d'une zone d'élevage (E16) *Enquêté* : « Mes neveux ont tout culbuté en céréales, et ils ont bien fait. Ils ont labouré les prés avant 92. On les critiquait, moi le premier et puis heureusement que c'est venu parce que ce n'est pas un coin à céréales. Ils inquiétaient tout le monde, ils ont labouré une ferme vers Avallon qu'on avait et puis les gens me disaient essaye donc de les arrêter. Voyez, leur père était mort.... (...). C'était une ferme qui ne convenait pas aux cultures, des prés de première par contre, des herbages, c'était un scandale de labourer ça, mais aujourd'hui ils sont bien, ils s'en portent bien ».

Pour les éleveurs de ce premier groupe, la réforme de la PAC vient bouleverser la définition de ce qu'il est jugé raisonnable de faire. On retrouve donc ici des éleveurs qui, d'une part, pourraient faire un peu plus de culture sur des zones de polyculture élevage, mais estiment que l'essentiel de leur travail doit être orienté vers l'élevage, la culture n'ayant qu'un intérêt restreint, et, d'autre part, des éleveurs qui de toute façon se trouvent contraints, de par leur région et les représentations qu'ils en ont, de limiter le retournement des prés en terres labourables.

- Encadré 68 : des régions d'élevage difficiles d'entretien (E02) « *[Dans] les régions difficiles d'entretien, les gens sont plutôt pour dire qu'il faudrait plafonner [les aides que reçoivent ceux qui exploitent dans des zones plus favorisées]. C'est vrai que nous, ici, on défend cette position là, parce qu'on ne peut guère faire autrement. Chacun défend un petit peu son point de vue. Nous, on est tenu par la surface, par le nombre d'animaux. En élevage allaitant, et puis en laitier aussi de toute façon, il y a quand même un nombre d'animaux qui est limité, pour bien faire. Je sais bien que ceux qui sont partis sur des grandes surfaces, ils n'en ont rien à faire. Mais ici, il y a quand même un problème d'entretien donc il y a quand même un problème de limite de surface. (...). Mais à partir du moment où on descend de l'Avallonnais et où on arrive sur le plat, où les parcelles sont plus grandes, où l'entretien occupe beaucoup moins, les gens sont moins limités au niveau superficie. Et puis c'est un pays qui est limite entre la culture et l'élevage, alors bon c'est vrai que c'est moins prenant de faire de la culture que de faire de l'élevage ».*

L'exemple présenté ci-dessus illustre bien le point de vue dominant dans ce groupe d'éleveurs qui justifient leur attachement à l'élevage mais également à des pratiques d'éleveurs et à des normes concernant la taille de l'exploitation 'raisonnable' par le fait qu'ils se trouvent sur des régions agricoles difficiles d'entretien, par opposition aux éleveurs d'autres régions dans lesquelles il est possible de faire un peu plus de culture et où l'entretien des parcelles est moins important.

Une distinction forte est également proposée entre l'élevage (allaitant ou laitier) et les autres secteurs d'activité agricoles. Que les éleveurs rencontrés ici présentent le détail de leur activité en fonction de leur répartition annuelle ou saisonnière, de ce qu'ils ont à faire ou en fonction d'une classification selon l'importance qu'ils leur donnent, ils commencent tous par décrire la période de vêlages.

- Encadré 69 : une description des activités sur l'année qui met en avant la période des vêlages (E12) « Un travail qui est quotidien c'est le soin des animaux, ça c'est pratiquement un travail de toute l'année. Il y a des périodes plus ou moins creuses. L'été est une période plus calme, l'hiver est une période avec les vêlages plus prenante. Mais autrement bon, c'est vrai qu'il y a des pointes de travail. En cette saison c'est plus calme ».

En dehors des informations relatives à la variation du temps de travail selon les saisons, le peu d'éléments de description que donne cet éleveur sur son activité et les tâches de travail, qui s'y rapportent, est relatif au soin donné aux animaux et à la période de vêlage notamment. Cette activité est primordiale puisqu'elle concentre une grande partie des efforts mais aussi des résultats de toute une année de travail. Il s'agit, en effet, pour ces éleveurs d'être vigilants pour éviter de perdre des veaux, principal fruit du travail de l'année à la naissance. Mais c'est aussi à la naissance des veaux que l'éleveur visualise et évalue le travail effectué tout au long de l'année, en fonction des choix de 'sélection' qu'il a opérés, choix dont il peut comparer le résultat avec l'idée qu'il s'en était faite. Cette évaluation permet de mesurer s'il a plus ou moins réussi à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés en matière de conformation des animaux, de facilité de vêlage, de qualité

laitière des vaches reproductrices, etc., et qu'il cherche sans cesse à améliorer.

- Encadré 70 : l'évaluation du travail de l'éleveur (E12) « Comme chaque année on change de taureau, on a le plaisir de voir les animaux qui vont naître. Les descendants des taureaux, voir si on a fait le bon choix. Ça aussi c'est quelque chose d'intéressant, de voir si on ne s'est pas trompé quand on a acheté un taureau ».

Cette activité est également évoquée de manière privilégiée parce qu'elle est celle qui demande le plus d'efforts aussi bien physiques que mentaux. Préoccupés par le souci « *d'éviter la casse* », redoutant les possibles épidémies, « *la maladie qui vient se mettre là-dedans* », ces éleveurs vivent la période de vêlage comme une sorte d'astreinte continue, qui ne laisse aucun répit. Elle est décrite comme la plus « *prenante* », c'est-à-dire à la fois la plus intéressante, la plus passionnante et la plus harassante, la plus exigeante en temps). Ainsi la présence permanente requise sur l'exploitation de jour comme de nuit pendant au moins trois mois d'hiver, l'obligation de sortir la nuit dans le froid, la difficulté de se rendormir quand on sait qu'il faut se relever toutes les trois heures, la hantise de ne pas se réveiller à temps et de perdre un veau font partie des éléments centraux de description que ces éleveurs donnent de leur activité.

- Encadré 71 : les vêlages, une activité déterminante et contraignante (E02) *Enquêté* : « C'est complexe [*de décrire le travail de l'éleveur*] et ça fait un tout. Moi je ne sais pas comment commencer. Le gros, le plus déterminant du travail pour le résultat de l'exploitation et en même temps le plus dur, c'est la période de l'hiver, c'est-à-dire de la fin janvier jusqu'au lâcher des animaux. Alors ça, c'est la période qui est la plus pénible du point de vue du travail, la plus contraignante et la plus déterminante à la fois. C'est la période des vêlages et de la mise à l'herbe des animaux. Alors là dans le métier, par contre, il ne faut pas travailler avec une montre. Je sais qu'il y en a qui disent il faut que je sois rentré [*à telle heure*] (...), mais c'est vrai que la période de vêlage, de toute façon, on sait que, jour ou nuit, c'est un petit peu comme les pompiers, on sait qu'il faut être là, pour pallier aux besoins. C'est une astreinte, et puis là on la prend tout le temps. Il n'y a jamais deux (veaux) qui se présentent de la même manière, on apprend tous les ans quelque chose de nouveau, et puis c'est le démarrage des petits veaux, donc c'est la période où ils sont plus fragiles, donc c'est la période de travail intense en fait. Au niveau du temps à passer, c'est de la fatigue et puis aussi de la surveillance, c'est là qu'il y en a le plus quoi. Et c'est lié à la production allaitante, vous allez chez un laitier ce n'est pas la même chose ».

Suivant cette description, la période de travail intense que représentent les vêlages se prolonge, à la sortie de l'hiver, par une attention et des soins particuliers à apporter aux animaux. La mise à l'herbe des animaux au printemps et la surveillance de leur comportement au pré, afin de déceler toute anomalie, prennent la relève de la présence permanente qu'ils requièrent en hiver. Ainsi, c'est sur le fait qu'ils travaillent sur du vivant, avec la nécessité d'intervenir très rapidement au moindre signe d'alerte, de s'adapter à des situations toujours nouvelles (les animaux ne se comportant jamais de la même manière), en prenant appui pour cela sur une observation continue, qu'insistent ces

éleveurs pour mettre en avant les aptitudes particulières que nécessite leur métier. C'est ainsi qu'ils distinguent ce qui est 'calculable' d'un côté et que l'on peut donc mettre en application tel quel, ce qui ne pose pas a priori de problème dans la mesure où cela n'a ni une grande incidence sur la conduite de leur activité ni un grand intérêt, et ce qui relève, de l'autre, des connaissances 'intuitives' qui participent à la réalisation des objectifs que chacun se définit, connaissances qui s'apprennent au fur à mesure et demandent une attention particulière, une observation du comportement des animaux qui ne peut être efficace que si l'éleveur est capable de donner assez d'importance à certaines choses qui paraissent insignifiantes et s'il sait observer ses animaux.

· Encadré 72 : l'importance accordée aux choses qui paraissent insignifiantes (E02)

Enquêté : « Il y a énormément de paramètres qui rentrent en ligne de compte dans notre métier, mais c'est sûr que ces paramètres là ce n'est pas des calculs, et puis c'est une intuition, ça ne s'explique pas vraiment, c'est ou on connaît le phénomène ou on ne le connaît pas ». *Enquêtrice* : « Mais ça joue à quel niveau, au niveau des vêlages, du choix des taureaux ? » *Enquêté* : « Ça joue au niveau de la sélection en partie. Disons qu'il y a deux choses qui sont faciles à maîtriser. L'alimentation qui peut être une qualité. Bon sur ces choses là, il y a des chercheurs qui nous sortent des plantes plus nutritives, plus digestives et (...) ça se calcule, c'est quelque chose qui s'apprend si on veut. Alors qu'au niveau de la sélection, quand on pense que pour un critère musculaire d'un animal il y a, je ne sais combien de gènes qui rentrent en ligne de compte, quand on voit l'insémination comment ils travaillent et comment ils se mettent le doigt dans l'oeil au niveau choix avec tous les outils qu'ils ont en main, c'est là qu'on se rend compte qu'il y a l'intuition, (et), c'est quelque chose qui se sent, qui ne s'explique pas vraiment. Il y a des fois des choix, [qui sont] difficiles à expliquer et puis il y a aussi un suivi, un suivi du troupeau qui se fait, il y en a qui suivent ça tel animal, tel numéro d'animal à produit telle chose, mais quand on est bercé dans la chose et qu'on est imprégné, on ne regarde pas sur les papiers, ah oui cette vache là elle sort de celle là, celle là elle produit ça, on l'a en soi. Si on est obligé d'aller chercher ça dans les papiers ! (...) c'est-à-dire qu'on essaiera de se fixer quelque chose, on essaiera d'atteindre un but alors qu'on l'a jamais atteint. Et il faut toujours se remettre en cause. Il faut toujours penser de toute façon qu'il y a moyen d'améliorer. Même si on ne peut pas améliorer individuellement, on peut améliorer au niveau homogénéité du troupeau, on peut améliorer certains points, mais il y a toujours des choses à améliorer. Mais sur les papiers on marque des choses, c'est sûr, mais rien ne remplace l'observation. Au niveau sélection et choix, moi je pense que tout est dans l'observation. » *Femme de l'enquêté* : « Mais l'éleveur a peut être perdu un peu ça, cette notion de sélection. ». *Enquêté* : « ...non, non, les bons n'ont pas perdu ça, de toute façon, ceux qui travaillent le mieux c'est grâce à ça qu'ils travaillent bien. Il y a des observations je ne sais pas moi, des choses qui pourraient paraître insignifiantes des fois, je n'ai pas d'exemple qui me viennent en tête mais des choses qui paraissent être rien du tout et puis en définitif, quand on y fait attention, et bien au niveau résultat c'est très important. (...) Enfin, c'est une multitude de petits trucs qui font que souvent comme dans tout, c'est les petits trucs qui font la décision souvent. (...) Mais ça c'est l'expérience, c'est à force d'observer, de toute façon moi on ne m'enlèvera pas l'idée que la réussite, quelqu'un qui réussit en

élevage c'est quelqu'un qui passe du temps à observer ses animaux, à observer le comportement ».

La sélection des animaux est également très présente dans cette description, que ce soit lors de la présentation de la période des vêlages, lorsque l'éleveur évalue les résultats liés aux choix qu'il a effectués antérieurement, ou que se soit directement, telle qu'elle peut être appréhendée au travers de la production de quelques veaux reproducteurs par an. A partir de la description du résultat de leur travail, c'est plus globalement sur l'évaluation de la 'bonne sélection' des taureaux et vaches reproductrices de leur exploitation que ces éleveurs insistent.

L'intérêt porté à un petit nombre d'animaux reproducteurs, qui exigent beaucoup de temps de préparation aux concours et une forte implication dans le monde de la sélection, s'explique en partie, par la valeur que symbolisent ces animaux qui représentent l'exploitation agricole et le travail de l'éleveur. La reconnaissance de la qualité de tels animaux se répercute sur la réputation de l'éleveur, de son cheptel et ses aptitudes d'éleveur, même si cette réputation est toujours menacée, puisqu'il est nécessaire de faire régulièrement la preuve de sa compétence en la matière afin d'assurer sa position dans le monde du charolais. Ainsi, la récompense obtenue dans les plus grands concours comme, par exemple, le Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA), peut être considérée, même si elle est temporaire, comme une manifestation de ce que l'on fait partie des 'bons' éleveurs. Du coup, l'énergie déployée pour trouver le taureau exceptionnel, l'investissement mis dans la préparation aux concours s'explique par le fait qu'ils renvoient aux objectifs - et à la part de rêve- qui animent ces éleveurs visant à atteindre le 'summum' de la sélection et à intégrer le cercle « *des grands, des caïds de la sélection* ».

L'importance accordée par ce type d'éleveurs à la capacité de savoir juger un taureau, 'par soi même', sans trop prendre en compte les 'papiers' donnant des indications sur les origines de l'animal, mais aussi sur ses aptitudes physiques, demande des dispositions visuelles et tactiles spécifiques. La construction de ce qui est considéré comme un 'bel animal' renvoie à la nécessité de reconnaître et sélectionner de visu ces animaux qui doivent correspondre à certains critères particuliers.

Encadré 73 : être capable de ne pas trop s'appuyer sur les papiers de l'animal (E12)
Enquêtrice : « Comment faites-vous pour choisir un taureau ? ». *Enquêté* : « Je choisis en fonction de ses qualités à l'oeil comme ça. Je ne choisis peut-être, pas trop ..., je ne sais pas si c'est bien mais, en fonction des notes sur les papiers, on n'y regarde pas trop, on suit quand même mais bon ». *Enquêtrice* : « Pourquoi, selon vous ce n'est pas très fiable ? » *Enquêté* : « Non, mais un taureau qui a des chiffres sur un papier, ce n'est pas toujours qu'après au niveau des résultats, c'est pas fait d'avance ». *Enquêtrice* : « Ce n'est pas une garantie ? » *Enquêté* : « Ce n'est pas une garantie ». *Enquêtrice* : « Et à l'oeil, c'est plus une garantie ? » *Enquêté* : « A l'oeil oui ». *Enquêtrice* : « En fonction de quoi vous vous fiez, à la tête qu'il a ? à sa démarche ? Qu'est ce qui vous renseigne ? » *Enquêté* : « En fonction de la marche, de ses aplombs, aussi ce qu'on appelle la tendreté de son cuir, ça, ça ne s'explique pas bien

par les chiffres, je ne pense pas. Les aplombs, sa ligne, sa tête aussi, si dans sa tête il a bien le type de la race charolaise ». *Enquêtrice* : « parce qu'il y a un type de race charolaise bien particulier ? » *Enquêté* : « Oui il faut qu'il ait quand même une tête, je ne sais pas trop comment expliquer ça mais, qui ressemble un peu à la race quoi, que ça reste au niveau des cornes, tout ça ».

Mais plus encore, le fait de ne pas trop s'appuyer sur les papiers de l'animal signifie l'intérêt porté par l'éleveur à l'ascendance de ses taureaux. Certains éleveurs présentent ainsi comment pour connaître les élevages auxquels s'adresser, ils sont amenés à effectuer régulièrement des visites d'exploitations non seulement pour découvrir de nouveaux cheptels susceptibles de trouver la perle rare, mais aussi pour tester en permanence la réputation des élevages renommés, celle-ci ne devant jamais être considérée comme assurée.

Encadré 74 : une clé de lecture de la sélection, apprendre à connaître les élevages (E02) « Ah! ça, ce n'est pas toujours le plus facile [de choisir un taureau], il faut voyager, il faut apprendre à connaître les élevages. Déjà pour acheter un taureau moi je choisis l'élevage, je ne choisis pas un taureau. Il faut déjà que l'élevage me plaise, après s'il me plaît j'essaie de voir si je peux trouver un veau dedans. Et puis j'essaie d'en découvrir toutes les années de nouveaux »

Ce qui ressort finalement, au terme de cette présentation, c'est une référence forte à la mise en pratique de savoir-faire propres à ces éleveurs, ces 'savoirs pratiques' demandant un travail sans cesse renouvelé au gré des observations faites sur les animaux et leur comportement. Cette description renvoie très directement à la notion de *mimesis* telle que décrite par Bernard Lahire (1988). « **La forme que prend la relation sociale d'apprentissage du travail (plus que de savoirs, puisqu'il n'y a pas de savoirs constitués comme tels et enseignés comme tels) est fondamentalement liée à l'état incorporé du travail. Lorsque les savoirs et les savoir-faire ne sont quasiment pas objectivés mais, au contraire, indissociables des hommes (des corps) – les anciens – qui les mettent en oeuvre, l'apprentissage ne peut se faire que sous la forme d'une mimesis (...). Dans ces mondes mimétiques d'appropriation du poste, les sanctions sont des sanction pratiques (...). Toutes ces micro-sanctions pratiques immédiates forcent au changement, à l'amélioration pratique des gestes ou à une meilleure attention par rapport à ce qu'on fait. A force, avec l'habitude, peu à peu le travail que l'on voyait exécuté de l'extérieur s'incorpore, s'intériorise, on se familiarise. C'est cela la logique d'acquisition par mimesis : l'apprentissage se fait peu à peu, imperceptiblement, tout seul. Il s'agit de modes pratiques d'apprentissage par le voir et surtout par le faire, l'attention et la présence » [Lahire, 1988, 40]. Ainsi, s'ils ne négligent pas pour autant le travail sous-jacent au soin des animaux que l'on retrouve dans l'entretien des parcelles, dans la production de plantes fourragères, etc., c'est toujours à partir de ce que cela signifie au regard de l'animal.**

8.1.2 Un accord inter-générationnel tacite

L'insistance mise par les éleveurs de ce premier groupe sur le fait que c'est avant tout un 'savoir pratique' qui définit un éleveur se retrouve dans la manière dont ils décrivent leur entrée dans le métier et dans l'importance qu'ils accordent au thème de l'accumulation d'un savoir-faire transmis par les générations antérieures.

L'idée que c'est avant tout en travaillant qu'ils ont appris et apprennent toujours le métier est ainsi récurrente dans leurs propos. L'école est souvent vécue comme un passage obligé, qui ne leur saurait en aucun cas suffire à lui seul pour apprendre le métier, cet apprentissage repose avant tout sur la transmission d'un héritage. Même si cet aspect n'est pas toujours très explicite, il ressort des nombreuses références faites par ces éleveurs à leur père. Celui-ci est en effet fréquemment évoqué, qu'il soit ou non encore en activité, lorsque les enquêtés s'expliquent, par exemple sur telle ou telle décision importante concernant l'orientation de la production ou les choix d'animaux à effectuer sur l'exploitation.

- Encadré 75 : une transmission inter-générationnelle (E02) « C'est certainement (mon père) qui m'a transmis tout ça. Il avait sa manière de travailler donc j'ai commencé à travailler quand même un petit peu avec sa manière de travailler et bizarrement dans le choix des animaux on se retrouvait sur les mêmes animaux. Alors pourquoi, je ne sais pas. Parce que c'est comme ça. »

Même s'il est déjà à la retraite, le 'cédant' apparaît ainsi garder un rôle important dans les relations de l'exploitation avec son environnement, que ce soit par ses interventions dans la vente ou l'achat des animaux ou par certaines responsabilités professionnelles assurant la position de la famille dans le monde de l'élevage. Il peut également conserver une part d'implication dans le fonctionnement même de l'exploitation familiale.

- Encadré 76 : un détachement du monde professionnel relativement difficile pour le cédant (E12) *Enquêté* : « Les responsabilités je n'en ai pratiquement pas, je fais partie d'un syndicat agricole, la fdsea. Autrement je n'ai pas de responsabilités, mon père n'est plus dans le gaec, mais il en a encore alors que moi non. » *Enquêtrice* : « Votre père en a ? » *Enquêté* : « Oui, (au niveau du) comité agricole, alors peut-être que j'en aurai dans les années à venir, je ne sais pas, mais pour l'instant non. (...). Il est président, **alors. Il a continué malgré tout.** » *Enquêtrice* : « C'est quelque chose qu'il fait depuis longtemps ? » *Enquêté* : « Il en faisait partie avant, il n'était pas président, mais (...) depuis une quinzaine d'années, même peut-être plus, vingt ans. »

Il faut dire que plus que la seule transmission des savoir-faire, c'est aussi et avant tout la transmission du patrimoine génétique du troupeau que les éleveurs se voient ainsi confier par leur père. En référence à la présentation de l'exploitation agricole comme 'patrimoine à transmettre' [Jacques-Jouvenot, 1997], on notera plus généralement pour ce premier groupe d'éleveurs, l'importance qu'a la génération antérieure dans l'accompagnement ou encore la définition de ce qu'il faut faire, à la fois comme référence mais également par obligation.

- Encadré 77 : le poids du père dans la transmission de l'exploitation (E15) Je préfère

faire ce que je fais et le faire bien. Non, mais je ne regrette pas la décision que j'ai prise. Je me suis basé sur personne pour prendre la décision, avec mon père, parce que bien qu'il ne soit plus installé, la décision du père a compté dans beaucoup de cas de figures.

Pour une partie des éleveurs de ce groupe, la transmission se fait progressivement sur une période pendant laquelle l'installation n'est pas discutée ouvertement par les membres actifs de l'exploitation. Le jeune ayant choisi ou ayant été contraint de s'installer, souvent considéré comme venant simplement « *remplacer* » un départ, prend place dans l'exploitation sans vraiment faire de propositions sur la manière dont il envisage son fonctionnement. Ce mode de reprise ou plutôt d'entrée dans le cercle restreint de décisions à prendre dans le cadre du fonctionnement caractérise la quasi totalité des éleveurs ici concernés pour lesquels il s'agissait avant tout de « *continuer dans ce qui était commencé* », en cherchant à pérenniser, sous le contrôle du cédant, une orientation cohérente avec la définition du métier d'éleveur charolais telle que transmise depuis des générations. Moins que l'aspiration personnelle de ceux qui reprennent l'exploitation c'est ainsi cette logique de transmission familiale qui commande l'installation.

- Encadré 78 : l'exemple d'une succession 'forcée' par trois générations d'éleveurs (E15) « Je ne sais pas la route que j'aurais eue, non, mais j'ai estimé au retour du service militaire, ... on m'a proposé de faire une carrière militaire, j'aurais pu la faire parce que je suis militariste. Mais, on m'a fait comprendre aussi un peu qu'il y avait deux, trois générations derrière et que ça serait bête d'arrêter. C'est pour ça qu'au début, bon j'ai toujours aimé les vaches. Mais peut-être pas à fond comme certains les aiment quand ils sont vraiment tout petit, je suis assez évasif comme ça, mais maintenant je ne changerais pour rien au monde. »

Pour ce groupe d'éleveurs, les informations relatives à leur installation montrent que, dans la plupart des cas, leur installation officielle a souvent été effectuée à la même période que leur mariage et a été précédé par une phase d'entrée dans le métier sur l'exploitation, en tant qu'aide familial. Il ressort également de l'analyse que l'idée selon laquelle ces éleveurs auraient « *ça dans le sang depuis tout petit* » n'est pas exclusive d'une entrée de ces éleveurs dans le métier progressivement préparée. Ainsi, même si on trouve chez certains de ces éleveurs une très forte attirance pour ce métier dès le plus jeune âge, cette 'vocation' est le produit d'un apprentissage, d'une mise en contact progressive avec le métier d'éleveur qui commence dès le plus jeune âge et qui renvoie à la nécessité d'assurer la succession¹⁸¹.

- Encadré 79 : la question (de s'installer / ou faire autre chose) ne s'est pas posée (E16)
Enquêtrice : « Vous aviez décidé de reprendre ? » *Enquêté* : « Automatique, oui, j'ai toujours aimé ça moi. » *Enquêtrice* : « Vous ne vous êtes pas posé la question de faire un autre métier ? » *Enquêté* : « Non. On était quatre, j'avais un frère également et puis

¹⁸¹ Sur la transmission des savoirs et du patrimoine de l'exploitation agricole, on pourra se référer à J. Delbos et P. Jorion (1984) et D. Jacques-Jouvenot (1997).

bon, il y avait une autre exploitation. » *Enquêtrice* : « La ferme de la Ronce ? »
Enquêté : « Oui, et puis encore une autre. Mes parents avaient trois fermes, trois grosses fermes même. Alors, il n'y avait aucun problème, on faisait tous ça, alors la question ne s'est pas posée. » *Enquêtrice* : « Pour eux c'était normal. ? » *Enquêté* : « Oui, oui, c'était normal. » *Enquêtrice* : « Et vous, vous aviez envie de reprendre. Mais est-ce que vous avez eu des frères qui auraient préféré faire autre chose ? » *Enquêté* : « Et bien mon autre frère, il avait moyennement envie mais il a bien fallu qu'il reprenne, comme les autres, il a repris mais ce n'était pas un cultivateur, il faisait ça comme ça. Mais enfin il a fait sa petite vie quand même. » *Enquêtrice* : « Il faisait les vaches aussi ? » *Enquêté* : « Non. Ca ne lui plaisait pas. Il était plus cultivateur et puis il essayait tout. Il a fait des chèvres, il a fait des moutons, voyez ce n'était pas le vrai cultivateur, enfin, le vrai. Il aimait bien mieux..., disons que c'est dur les vaches à veaux, c'est vraiment dur, il n'était pas assez mordu de ça. Il en a fait une année ou deux, trois je ne sais plus, et puis ça n'a pas marché, il a balancé, il a arrêté. Il avait un petit truc familial, il avait trente à cinquante chèvres, je ne sais pas quoi, il faisait les fromages, il allait les vendre. » *Enquêtrice* : « C'était fréquent des gens qui faisait des chèvres ? » *Enquêté* : « Non, pas du tout. Mais ça creusait là dedans, il cherchait à innover. Et puis ma fois, enfin, il n'aurait pas fallu que ça dure trop, c'était quand même pas d'un gros rapport. » *Enquêtrice* (en parlant au fils de l'enquêté) : « Et vous ? » *Fils de l'enquêté* : « Je n'y ai pas vraiment pensé [à faire autre chose], j'étais lié à la ferme depuis tout petit, et je voyais beaucoup que par ça, et puis j'ai arrêté l'école et puis j'ai fait ça. Je suis resté à Avallon, jusqu'en terminale et puis j'ai fait un an de BTS comptabilité, et ça me servira toujours. Et puis j'en ai eu marre et là j'ai arrêté après la première année de BTS »

Selon les éleveurs de ce profil, les parents cherchent à faciliter cette reprise et restent largement impliqués dans le travail de l'exploitation. L'accent est d'ailleurs mis par ces derniers (quand ils participent à l'entretien) sur l'importance de l'aide qu'ils apportent pour faciliter l'installation - même s'ils y étaient opposés - de celui qui parmi les enfants a 'décidé' de reprendre l'exploitation familiale et qu'il justifie relativement à divers critères (échec scolaire, aptitudes au travail avec les animaux, souhaits, etc.,).

Encadré 80 : une transmission de l'exploitation qui va de soi (E20) *Enquêté* : « Non, on est trois [parle des garçons uniquement]. Il n'y avait pas la place pour tout le monde ». *Enquêtrice* : « Mais est-ce qu'ils auraient aimé reprendre et ne l'ont pas fait ? » *Enquêté* : « Il y en a un qui a fait veto, l'autre qui a fait docteur, ma petite soeur qui est médecin aussi. Puis le toubib, il vient le week-end, il aime bien la mécanique, la mécanique et les foins, les vaches pas de trop, mais il a toujours un peu ça dans la peau quand même ». *Enquêtrice* : « Et qu'est ce qui a fait que c'est vous qui avez repris la ferme ? » *Enquêté* : « C'est moi qui voulais, depuis tout petit ». *Mère de l'enquêté* : « Il était tout le temps avec les vaches quand il était petit » (...) *Enquêté* : « J'aime les vaches, mais bon, après il faut être réaliste des fois, on a les vaches dans le sang, mais bon il aurait fallu faire de la culture ou faire autre chose ». *Enquêtrice* : « Vous aviez envisagé de faire autre chose lors de votre scolarité ? » *Enquêté* : « Non, c'était les vaches. Autrement les eaux et forêts, je n'aime pas la ville ». *Mère de l'enquêté* : « Un doctorat d'économie ». *Enquêté* : « Oui, j'aurais bien voulu aller à

l'idrea, l'Institut des Hautes Etudes Economiques et Droit Rural. C'était à Paris, ça coûtait une brique par trimestre !» *Mère de l'enquêté* : « Ça se faisait quand même ». *Enquêté* : « C'était cher ! Sans compter la piaule tout ça ». *Mère de l'enquêté* : « Papa a toujours dit, des fois, il faut mieux faire,... » *Enquêté* : « ...oui, oh, ben je ne veux pas recommencer ! » *Mère de l'enquêté (plus loin, à propos de la transmission de l'exploitation)* : « Ton papa il t'a donné ce qu'on possédait ». *Enquêté* : « Oui, au départ une quarantaine d'hectares, donc je me suis mis au nom de ces quarante hectares. Et puis après quand mon père a été en retraite, ma mère a repris ces quarante hectares, j'étais quand même associé à la ferme du château et on faisait tout ensemble, au niveau des paperasses. Maintenant j'ai tout ». *Enquêtrice* : « Et de s'arranger comme ça, vous savez si c'est encore possible aujourd'hui ? » *Enquêté* : « Ça dépend des parents, ça dépend des frères et soeur, ça dépend oui, de beaucoup de facteurs ». *Mère de l'enquêté* : « Comme ses frères et soeurs ont une situation, ils ne réclament pas, » *Enquêté* : « Puis ils ne sont pas au courant si papa me les a vendus ». *Enquêtrice* : « Ce n'était pas une préoccupation, il n'y a pas de conflit là-dessus ? » *Enquêté* : « Non. Mais bon dans toutes les familles ce n'est pas pareil, il y en a, ils veulent leur part tout de suite ».

L'accompagnement dans le processus d'installation ne se résume pas uniquement dans les termes d'une installation d'un jeune mais aussi dans sa relation à l'ensemble des héritiers et en prévision du départ à la retraite du cédant. Pour ce qui concerne cette première forme identitaire, nous avons à faire à des éleveurs proches de la retraite ou des éleveurs plus jeunes (voire qui viennent de s'installer) et qui sont marqués par la part d'héritage qu'ils ont reçu. Ils restent, pour la plupart, dans une logique de continuité de l'exploitation « *telle qu'elle est* », sans envisager pour l'instant de grosses transformations dans les orientations de leur activité, ou sans savoir quelle forme lui donner. On trouve en majorité, des éleveurs qui bien qu'ils peuvent faire quelques investissements dans le cadre de la mise aux normes des bâtiments par exemple, ne sont pas dans une logique d'agrandissement de leur système de production. Ils s'interrogent sur le remplacement de leurs parents, qui bien souvent sont déjà à la retraite, ou n'en sont pas loin, mais sont jugés pour l'instant « *irremplaçables* » (main d'oeuvre gratuite et sans laquelle on ne sait pas comment on pourrait s'en sortir). Et si leur installation a pu donner lieu momentanément à la production d'un nouveau cadre juridique par la création d'un GAEC familial (ce qui a été le cas pour quatre d'entre eux), ils n'envisagent pas de s'associer avec d'autres éleveurs à l'avenir. Ce problème de perte de main d'oeuvre est soulevé dans quatre cas sur les six, les parents retraités faisant alors encore office de la force vive de l'exploitation.

8.1.3 Un monde de référence localisé

D'un point de vue relationnel, ces éleveurs sont plutôt insérés dans un réseau social assez restreint dont la composition est marquée par la spécificité de leur secteur de production et leur localisation géographique. Ceci ne signifie pas pour autant qu'ils sont isolés, mais qu'ils privilégient, par exemple, des responsabilités locales, afin ne pas se retrouver « *déconnectés* » comme le sont, selon eux, la plupart de ceux qui « *partent* » avec l'intention de défendre les agriculteurs de leur secteur avant d'oublier certaines

réalités qui ne peuvent être prises en compte que lorsque l'on continue à exercer le métier d'éleveur à part entière. Pour ceux d'entre eux qui ont décidé de s'investir dans certaines instances professionnelles, c'est donc en agissant localement qu'ils pensent pouvoir défendre au mieux les intérêts particuliers des 'petites régions' dans lesquelles ils sont situés et faire reconnaître leur point de vue particulier.

- Encadré 81 : des éleveurs qui ne veulent pas être déconnectés du terrain (E02)
Enquêté : « Nous [les éleveurs], on n'est pas très écouté. Et c'est vrai que, je ne veux pas dire tous, parce que ça serait faux, mais dans une grande majorité des gens qui prennent le temps de défendre la profession, parce qu'au départ quand ils partent pour ça, ça leur prend tellement de leur temps qu'ils sont obligés de trouver quelqu'un pour faire leur travail et ils sont un petit peu déconnectés, ils ne sont plus tellement en phase, au bout d'un certain temps avec ce qu'ils doivent défendre. Bon, ce n'est pas tout de leur faute, mais ils ne sont plus en face des réalités quoi. C'est difficile d'être à la fois occupé par sa profession à plein temps et puis de s'investir totalement dans la défense de la profession parce que ça leur prend énormément de temps. Et c'est vrai que quand ils partent s'occuper de quelque chose, (les autres leur disent) tu le fais bien, viens à la Chambre d'Agriculture, viens au Crédit Agricole, à la Mutualité, au Groupama, enfin ces gens là sont demandés partout, donc s'ils acceptent et partent dans tout, s'ils laissent faire et ils ne sont plus chez eux. Ils sont déconnectés ». *Enquêtrice* : « Et vous avez dit que vous étiez administrateur,... » *Enquêté* : « Oui à la caisse locale, je reste sur le plan local, et puis c'est vrai je suis peut-être têtu et tout ce que l'on veut, mais j'ai dit que je restais sur un niveau local je ne prendrai pas d'autres responsabilités. Et puis, je n'y resterai pas jusqu'à la retraite non plus ». *Enquêtrice* : « Et ça vous apporte quoi ? » *Enquêté* : « Disons que c'est difficile pour quelqu'un qui reste en permanence chez lui, qui est en contact avec personne, d'avoir les informations et de communiquer, donc c'est un moyen aussi de faire avancer les choses je pense. Et puis bon c'est vrai qu'il faut dès le départ se mettre des limites, parce que c'est vrai que quand je suis parti au CCJA, il fallait quelqu'un au CDJA et j'ai dit non, et puis bon le CCJA j'y ai participé un petit peu et puis j'ai laissé tombé, bon il faut aussi quand on est dans quelque chose, ne pas y prendre racine. Parce qu'après le problème c'est un petit peu ce qui s'est passé dans certains CCJA il y a des gens qui sont rentrés, qui même sans se croire indispensables, sont restés, et puis quand ils sont partis, il n'y avait plus de relais, plus personne qui suivait. C'est vrai surtout au niveau syndical ça. Il faut participer à fond un moment et puis après laisser les autres prendre le relais et puis de toute façon il y a moyen que quand on change ».

La mise en garde portée à l'égard de prises de responsabilités, qui seraient trop importantes et les détacheraient de leur intérêt premier, s'exprime également à partir de la présentation par ces éleveurs de l'expérience de proches et de la répercussion que cette expérience peut avoir sur le fonctionnement de leur exploitation, expliquant parfois la réticence des éleveurs de ce groupe à s'engager dans certaines instances professionnelles.

- Encadré 82 : une prise de responsabilités parfois regrettée (E20) *Enquêté* : « Moi je

n'ai pas trop le virus de la réunionniste. Mon père y était tout le temps c'est peut-être pour ça. Il faisait partie de beaucoup de trucs ». *Enquêtrice* : « De quoi par exemple ? » *Enquêté* : « de Commissions paritaires, du Centre d'Insémination, il était conseiller municipal, il faisait partie de plein de commissions, il était toujours parti ! » *Enquêtrice* : « Alors c'est vous qui faisiez le travail ? » *Enquêté* : « Non, je n'y étais pas, le boulot ne se faisait pas pendant ce temps là. C'est peut-être pour ça que je ne fais partie de rien pratiquement. C'est vrai, dès qu'il faisait beau, comme il était tout le temps en réunion, le boulot n'était pas fait ». *Enquêtrice* : « Et vous n'avez pas été sollicité ? » *Enquêté* : « Non pas de trop. Lui était beaucoup sollicité du fait que c'était à l'époque où il était un des rares qui avait le bac alors, ils le mettaient dans tous les trucs quoi. » *Mère de l'enquêté* : « Dans la région il n'y avait guère que lui (...) » *Enquêtrice* : « D'accord, alors votre père avait de nombreuses responsabilités et vous non ? » *Enquêté* : « Non, vu comme il n'a jamais été là, j'ai été vacciné. C'est vrai, je ne fais même pas parti des conseils ni rien ».

Le désintérêt que cet éleveur affiche à l'égard des réunions professionnelles ou autres est justifié par les enseignements qu'il tire de l'expérience de son père et il se traduit par un refus d'y participer, mettant en avant la difficulté de s'absenter de manière répétée de leur exploitation sans menacer le bon fonctionnement de leur élevage. Plus globalement, certains de ces éleveurs ne se sentent pas pris en considération et ne se reconnaissent pas dans de telles instances professionnelles. Ils sont le plus souvent déçus par la gestion actuelle de la profession, même s'ils n'ont rien d'autre à proposer à la place.

C'est alors par une implication locale centrée sur les pratiques d'élevage que les éleveurs concernés par ce premier profil se caractérisent. L'investissement dans les lieux 'traditionnels' de l'élevage tels que les comices agricoles, les marchés et les concours, est la principale source de reconnaissance de leur professionnalité.

Encadré 83 : le concours, la manifestation d'une compétition amicale et professionnelle (E12) *Enquêtrice* : « Et donc les relations que vous avez avec les autres éleveurs c'est... » *Enquêté* : « Professionnel disons, c'est amical et puis professionnel. Les concours restent une compétition, disons une compétition où on compare nos produits ». *Enquêtrice* : « Ça vous permet de voir ou vous en êtes par rapport à d'autres ? » *Enquêté* : « Voilà. Les concours permettent de se comparer. Par rapport aux autres éleveurs ». *Enquêtrice* : « Et ça vous permet de rencontrer beaucoup d'autres éleveurs ? » *Enquêté* : « Oui, sur les concours, c'est là qu'on rencontre les autres éleveurs, ça permet après d'amener des éleveurs chez soi, de la visite quoi, pour, ça fait de la publicité ».

Ces éleveurs font également largement référence au 'monde marchand' en opposition aux groupements de producteurs. Ils privilégient la vente de leurs animaux aux négociants privés afin de préserver leur indépendance. Les marchés sont pour eux des lieux de manifestation et de représentation de leur travail, c'est-à-dire des scènes sur lesquels il est possible de définir et juger les critères de reconnaissance du 'bon' éleveur évalué à partir d'un réseau restreint d'éleveurs.

· Encadré 85 : la référence au monde marchand comme valorisation du travail (E02) « Négociants, groupements de producteurs, oh ! Je ne suis pas raciste, mais je fais partie de ceux qui tiennent à ce qu'il y ait encore des négociants. Parce qu'au niveau connaissance du bétail, connaissance des acheteurs potentiels, ils sont en relation avec des acheteurs des régions d'engraissements, ils sont capables eux d'acheter des animaux à leur juste valeur, ils connaissent le métier, ils connaissent la valeur des animaux. Ils les achètent à leur juste valeur, même s'ils n'ont pas la commande de ses animaux là, ils peuvent les garder quinze jours, ils savent qu'ils vont les revendre, alors qu'un groupement de producteur, ils ont des acheteurs qui commencent à une certaine heure le matin et qui à une certaine heure le soir sont rentrés, et puis ils sont salariés, ils travaillent et on leur donne des directives, voilà les broutards vous les achetez de tant à tant, les jeunes vaches vous mettez tant. Et puis, ils cherchent au maximum à ce qu'on soit dépendant d'eux, c'est-à-dire qu'ils voudraient à terme, qu'on leur livre sans même qu'ils viennent, on leur donne et puis après ils donnent le prix qu'ils estiment que ça vaut. C'est-à-dire qu'ils cherchent un petit peu à avoir un monopole et à valoriser un type standard. Alors on sait que dans le lait on peut standardiser quelque chose, c'est la matière grasse, c'est tel taux, alors que dans le marché de la viande bon une même bête qui va peser le même poids, quand elle sera grasse il peut y avoir 2000 francs d'écart sur l'animal ou 3000 francs. Donc ce n'est pas du standard de la même manière, donc il y a la connaissance qui joue et les groupements ils veulent produire de la vache mettons à 20 francs le kilo à plus ou moins 50 centimes, puis c'est ça quoi ».

Enfin, l'investissement dans les 'lieux traditionnels' du métier d'éleveur vient souligner encore une fois la référence primordiale au travail des générations antérieures quant à la mise en avant de la réputation des exploitations d'élevage et se prolonge au delà du métier d'éleveur par le savoir-faire du négociant capable de reconnaître les bons animaux et les bons éleveurs.

Conclusion : une position sociale qui fait d'abord appel à une 'culture' de l'élevage

Nous dirons des éleveurs que nous avons classés dans cette première forme identitaire qu'ils sont représentatifs de ce que nous appellerons ici un profil en termes 'd'identité de métier' qui permet pour un nombre non négligeable d'éleveurs rencontrés (concerne six éleveurs sur les vingt et un) de faire ressortir dans le récit biographique qui est le leur, l'importance qu'ils donnent à la spécificité de leur travail en tant qu'il se distingue d'autres activités agricoles (telles que la production laitière ou les grandes cultures) d'abord et recouvre un métier bien défini dans la filière bovin allaitant (sélectionneur, naisseur, emboucheur) ensuite.

Nous pouvons ajouter à cette présentation à partir du relevé de caractéristiques de position (présenté en annexe III-2) que ces éleveurs installés en majorité dans les années soixante-dix, ont été formés 'sur le tas' et ont pour la plupart un niveau d'étude qui ne dépasse pas le Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole (BEPA). Ce sont le plus souvent des exploitants agricoles à titre individuel sur des systèmes de production très

spécialisés, caractérisés pour l'essentiel en tant que producteurs d'animaux maigres sur les zones à forte dominante herbagère. Pour ces éleveurs, le travail avec les animaux est fondamental et constitue généralement le principal indicateur de l'excellence professionnelle et signe de reconnaissance dans leur monde. Ce qui importe alors avant tout c'est l'attention portée au troupeau en tant qu'il assure, par exemple, la réputation d'un éleveur dans l'univers compétitif des concours.

En termes de système de relations, ces éleveurs accordent une importance aux réseaux d'interconnaissance 'personnelle' souvent localisés du fait de l'importance donnée aux lieux de reconnaissances situés géographiquement par les marchés locaux et les concours. Plutôt défavorable à l'adhésion d'un Groupement de Producteurs en apport total et en confiance, la plupart de ces éleveurs vendent leurs animaux par l'intermédiaire de négociants privés, qui selon eux sont plus à même de valoriser leur travail de producteurs 'indépendants', ou bien ne confient au groupement de producteurs qu'une partie de leur vente et avec discussion du prix des animaux avant leur livraison, se donnant ainsi le droit de contrôler la vente. Enfin, si certains d'entre eux ont des responsabilités professionnelles, il s'agit toujours de responsabilités cantonnées dans leur 'petite région' en opposition à un appareil professionnel qui est marqué par le risque de perdre le 'sens des réalités de terrain'.

Section 8.2 Une identité 'd'entrepreneurs'

Une deuxième forme identitaire renvoie à des éleveurs qui insistent *sur ce que leur métier suppose de capacité d'organisation*. Ils accordent beaucoup d'importance au fonctionnement de l'exploitation agricole, comme en témoignent ce qu'ils disent à la fois de leur installation et de leurs projets, mais aussi de leurs réflexions sur la division du travail au sein de l'exploitation ou encore leurs propos sur la participation à certaines initiatives collectives pour lesquelles l'activité de 'coopération' est un prolongement de cette vision 'organisée' du métier perceptible au sein de l'exploitation agricole.

Pour décrire cette deuxième forme identitaire, nous commencerons, à la différence de la présentation du premier profil, par explorer la dimension biographique de ces éleveurs. La période d'installation est encore assez récente pour la plupart d'entre eux dans leur présentation et elle constitue souvent le point de départ de ce qui se retrouve dans l'ensemble des points abordés par ces éleveurs en termes d'organisation et de fonctionnement de l'exploitation agricole. Mais avant cela, voyons comment se caractérisent les éleveurs de ce groupe.

Cette deuxième forme identitaire caractérise sept éleveurs sur les vingt et un enquêtés (e04 ; e05 ; e07 ; e10 ; e17 ; e18 ; e19). Installés à partir des années quatre-vingt, ces éleveurs sont pour la plupart âgés de moins de quarante ans et cinq d'entre eux ont un niveau d'étude égal ou supérieur au baccalauréat. Assez homogène quant aux caractéristiques sociales, ils sont installés sur des formes d'exploitations collectives et ont une surface d'exploitation relativement importante. Tous sont naisseurs-engraisseurs, produisant pour la majorité des jeunes bovins, ils associent à cette activité la production de céréales. Assez impliqués dans certaines structures économique d'élevage, ils cherchent à opérer une contractualisation de la vente des

animaux le plus souvent par l'intermédiaire d'un Groupement de Producteurs.

8.2.1 Une biographie marquée par une réflexion explicite et discutée de l'installation

La question du fonctionnement de l'exploitation agricole apparaît dès la phase d'installation par l'engagement d'une réflexion élargie sur l'orientation des activités de production. Contrairement au profil précédent, dans lequel le père reste pendant un laps de temps généralement assez considérable la référence à suivre, on observe dans ce deuxième cas, une implication plus forte du ou des successeurs dans la définition de ces orientations, moyennant une prise en main plus nette de la direction de l'exploitation.

Il ne s'agit pas pour autant, pour ces éleveurs, de faire une croix sur tout ce qui a été entrepris jusqu'alors. Ce qui a été engagé précédemment reste en effet le point de départ de la réflexion à laquelle leur installation a donné lieu pour redéfinir les activités de l'exploitation. Mais les mouvements de sortie et d'entrée des individus qui participent au fonctionnement de l'exploitation correspondent là à une véritable réorganisation de ce fonctionnement.

Encadré 85 : Une réflexion engendrée par l'installation d'un jeune (E05) *Enquêté* : « Quand je suis revenu, on a regardé un peu tous les postes. C'est vrai que quand il y a un jeune qui arrive, ça apporte une réflexion (parce que) quand le père arrive à cinquante ans, il voit ça différemment s'il n'a pas de succession. Il va plutôt supprimer un peu de boulot, faire ça plus simplement et puis diminuer un peu de tous les côtés, ça à dix ans de la retraite, ça l'emmène au bout. Tandis que là, on a fait l'inverse, parce qu'on a trouvé que c'était un peu juste, donc on a regardé comment on pouvait améliorer un peu tous les postes. (...). On avait un cheptel inscrit et c'est ça qui a démarré la réflexion. (...). Donc, étant donné qu'on était en train d'éplucher tous les postes, toutes les charges, je disais soit il faut que ça nous serve à revendre des reproducteurs, puisqu'on avait quand même des vaches correctes mais on ne soignait pas de veaux pour en revendre en reproducteur. On en soignait quatre à cinq, mon père il en vendait mais plutôt par hasard. Il avait fait ça en début de carrière, un peu ce métier là et puis après il s'est lancé dans l'engraissement de taurillons puis c'était l'époque où les taurillons se vendaient bien donc il faisait sa vie avec son atelier de taurillons, (...), mais après moi quand je suis revenu c'était déjà autre chose, les taurillons s'étaient déjà cassés la figure et on se disait et bien si on pouvait en revendre quelques-uns en reproducteurs, ça changerait quand même le prix. Donc, on a essayé de se lancer là dedans ».

Pour la plupart de ces éleveurs, l'installation se traduit par une révision du statut juridique de l'exploitation, en vue d'assurer son adéquation avec le collectif effectif qui en assure la conduite. Les mouvements de main d'oeuvre qui l'accompagnent apparaissent alors marqués par un souci de reconnaissance de chacun des membres de l'exploitation, la prise en compte de l'avis de tous lors des discussions relatives aux grandes orientations à prendre étant une préoccupation centrale.

- Encadré 86 : l'installation, une occasion de revoir le fonctionnement global de l'exploitation (E19) « On a commencé **relativement rapidement**, je suis revenu après le BAC, à 18 ans, mon père était tout seul sur l'exploitation, alors je me suis mis aide familial, ensuite mon année de service militaire et j'ai refait un an après, et à 22 ans je me suis installé en gaec avec mes parents. (...) On a investi un peu dans du matériel, on s'est modernisé, on a fait ce qu'il fallait pour arriver à sortir deux salaires, enfin pour deux ménages, sur l'exploitation. En fait, le but c'est ça. On avait relativement longtemps à être deux ménages sur l'exploitation donc il fallait qu'on trouve deux revenus. **Ce n'était pas comme un système transitoire**, qu'on sait qu'il y en a un qui va quitter, donc on sait que ça sert à rien de s'agrandir parce que l'autre va s'en aller, donc c'est pas la peine non plus. Tandis que nous ce n'était pas du tout ça, c'était un besoin de faire vivre deux ménages. Donc on s'est agrandi comme ça jusqu'en 94 (...). Et en 94, mon père a pris sa retraite, et **donc on a commencé à réfléchir**, vu que ma mère ne suit pas longtemps derrière, il fallait penser aussi à la suite de l'exploitation. Et donc il y avait Philippe qui était dans son exploitation, lui, donc l'autre associé du gaec qui est rentré depuis. Il avait eu des difficultés à un certain moment, il était ouvrier dans son ancienne ferme, et il cherchait à la quitter et a été intéressé par notre proposition. Donc il est venu travailler un an à la maison, on faisait les deux exploitations ensemble, lui, il lui restait 70 hectares sur son ancienne exploitation qu'il louait, mais il n'avait plus de bâtiments et donc il est venu, on a fait un échange de travail, moi je lui prêtais du matériel, il m'en prêtait, il venait travailler là, avec en plus un petit complément de revenu pour lui. Comme on faisait plus de travail là, en vu de lui faire intégrer le gaec en 96. (...) On se connaissait déjà de très longue date. C'est un voisin à quinze kilomètres mais avec qui j'ai fait toutes mes études. Depuis l'âge de cinq ans, depuis tout petit quoi, donc on se connaissait relativement bien, mais il faut au moins ça ».

Il s'agit d'éleveurs qui envisagent la question de la main d'oeuvre selon un autre point de vue que celui du premier groupe. Ils jugent plutôt indispensable d'investir au maximum dès l'installation, de développer des projets qui peuvent être réalisés à l'aide des personnes en âge de prendre leur retraite avant qu'ils ne « *baissent* », c'est-à-dire que leur force de travail ne se réduise. Parallèlement à leur investissement dans une perspective de développement importante et rapide de l'exploitation, ces éleveurs veillent au renouvellement, voire à l'accroissement de la main d'oeuvre sur l'exploitation, que ce soit par l'installation future d'un autre membre de la famille (frère cadet, fils ou neveu), par la création d'un poste de salarié ou par la recherche d'un associé. On a donc plutôt à faire à des éleveurs qui projettent d'agrandir leur exploitation en introduisant une main d'oeuvre jeune lors du départ des cédants, et cet agrandissement ils l'envisagent bien souvent dès leur installation.

Ces éleveurs mettent donc l'accent sur la nécessité de revoir l'orientation de la production en fonction des évolutions concernant le nombre de personnes à intégrer dans l'exploitation. Si cette réorientation s'appuie sur le fait que les exploitations d'élevage restent des entreprises 'familiales', la mobilisation de ce type de collectifs étant encore la seule manière de pérenniser, selon eux, les exploitations dans ce secteur, la participation de la famille au fonctionnement de l'exploitation est conçue, à la différence du premier groupe, suivant une logique commandée par les impératifs de développement de

l'entreprise' considérée en tant que telle. C'est donc selon une autre logique que le premier groupe que s'effectue la transmission du patrimoine de l'exploitation même si là encore la famille joue un rôle essentiel dans la continuité de l'exploitation comme le montre l'extrait suivant.

Encadré 87 : la reconnaissance de la famille dans la définition de ces 'entreprises' agricoles (E05) « Non, mais tout ça, ça veut dire que c'est des entreprises familiales et puis il n'y a que ça qui les fait continuer sinon la période qu'on vient de passer là, ça serait tout arrêté. Tous les départs en retraite si ça n'avait pas été des entreprises familiales... Le fait que ce soit une entreprise familiale, ça permet de faire durer au niveau rachat de capital parce que, c'est jamais vendu à sa vraie valeur et puis au niveau travail, c'est ce qui fait tourner la boutique bien souvent parce que c'est le tonton parce que c'est le père qui est en retraite parce que c'est tout le monde qui vient aider et qui participe aussi bien les vieux que les jeunes. Les entreprises agricoles déjà ça tourne, enfin nous en élevage, c'est ça, c'est clair. Peut-être que dans les céréaliers, je veux dire où ils sont plus stricts, où la famille ne participe pas du tout..., mais là quand on veut changer un lot de vaches, c'est toute la famille qui est mise à contribution. Quand on dit entreprise familiale, c'est vraiment au vrai sens du terme. Au niveau du capital, c'est des affaires qu'il devient impossible à reprendre ou alors il faudrait..., bon bien sûr quand il y a des sous qui viennent, mais je parle d'une situation normale, un jeune qui s'installe, on démarre avec rien. Et au niveau boulot, bien souvent, le travail qu'il y a à faire, à fournir pour faire tourner une exploitation viable, pour un ménage, ça nécessite plus qu'une uth donc si ce n'était pas familial ça ne pourrai pas tourner non plus ».

Mais pour l'ensemble des enquêtés de ce profil c'est le fait que l'élevage implique l'existence d'un collectif de travail qui ressort, que ce soit sous la forme de gaec ou à travers le recours à une main d'oeuvre salariée, (souvent en vue, d'ailleurs, d'une future association en gaec). On a donc là à faire à des personnes qui ont toutes privilégié une forme juridique d'exploitation agricole qui permet la reconnaissance d'une telle organisation collective, que celle-ci soit ou non familiale. Ces éleveurs précisent comment, par cette forme d'association, ils réorganisent leur temps de travail, gagnent en efficacité, entreprennent des projets qu'ils ne pourraient jamais réaliser en étant seuls. En travaillant collectivement, ils ne sont plus astreints à une permanence aussi forte sur leur exploitation et peuvent augmenter leur temps de loisirs ou participer plus facilement aux diverses réunions professionnelles sans nuire au fonctionnement de l'exploitation.

Encadré 88 : la reconnaissance du travail en commun (E19) *Enquêté* : « Voilà, en gros les grands traits de l'évolution des personnes au sein du gaec et les superficies. Tout ça s'est soldé par un résultat plutôt positif parce que c'est vrai qu'au niveau travail bon ça va bien, on est relativement cool, c'est moderne, bon, on peut prendre des vacances, on a des week-ends, on fait des journées correctes, ça va bien quoi ». *Père de l'enquêté* : « Oui, c'est un système qui a beaucoup changé le métier d'agriculteur ». *Enquêté* : « Qui va très bien, et au niveau résultat économique aussi quoi. **On sent qu'il y a eu de la main d'oeuvre jeune performante de réintégré**, parce que c'est

vrai que mon père avait beaucoup de responsabilités à l'extérieur donc j'étais en fait tout seul, à faire beaucoup de gros travaux. Donc bon 170 hectares ça me suffisait largement et en augmentant si j'étais resté seul jeune, je n'aurais pas pu quoi parce que tout seul sur une exploitation, il n'en faut pas beaucoup ».

Structurés en gaec familial ou associatif ils peuvent ainsi modifier considérablement le travail sur l'exploitation ainsi que leur articulation avec l'ensemble des activités 'extra-professionnelles' (familiales, culturelles, sportives, etc.,). Comme le montre l'extrait d'entretien qui suit, une installation en gaec avec l'introduction d'un associé lors du départ à la retraite du père est ainsi vécue par l'éleveur concerné comme un moyen d'obtenir des conditions de vie similaires à celles qu'existent dans les autres secteurs d'activités professionnelles.

- Encadré 89 : la recherche de parité avec les autres secteurs d'activités (E19) *Enquêté* : « Et puis bon, c'est vrai qu'à vingt ans on n'est pas forcément prêt à se prendre cinquante millions d'emprunts sur le dos parce qu'on se voit des annuités énormes et puis on voudrait bien sortir et puis avoir une voiture, et puis bon ben ça (...) Mais le contexte s'y prête un petit peu, l'aspect de s'installer en famille change quand même pas mal de choses, parce que c'est sécurisant. Lancer un jeune tout seul comme ça dans une exploitation, moralement... ». *Père de l'enquêté* : « Il faisait un choix aussi. S'il voulait développer son capital c'était au détriment de ses loisirs ». *Enquêté* : « Oui, mais malgré tout la société c'est plus comme de votre temps, la société est une société de loisirs et de sorties ». *Père de l'enquêté* : « Voilà, si on veut faire des comparaisons, oui,... ». *Enquêté* : « Non mais il n'y a pas de raison que les jeunes qui veulent s'installer en agriculture... ». *Père de l'enquêté* : « ... ce n'était non plus pas dans les moeurs de l'agriculture mais bon... ». *Enquêté* : « ...ne puissent pas avoir une jeunesse, je dirais un peu normale, un peu de vacances, et puis tout ça, il y en a beaucoup qui font fi de tout ça ! »..

Enfin, on notera une particularité propre à ce groupe qui est, en partie, liée au fait que la population est plus jeune et que la question de l'installation y reste encore très prégnante. Il s'agit de la réflexion qu'ils portent sur ce qui les a conduit à s'installer et sur les conditions mêmes de leur installation. Si l'entrée dans le métier d'éleveur reste sensiblement différent à leurs yeux de la socialisation professionnelle de la plupart des autres métiers, ils s'interrogent sur les possibilités qui leur sont données, par exemple par le biais de l'école de réduire cet écart.

- Encadré 90 : l'école comme une occasion de prendre du recul (E05) *Enquêté* : « J'ai fait un bac d' et puis après un bts acse¹⁸². Mais bon, moi j'ai fait le bac au Lycée agricole de Moulins. Et puis après je suis parti deux ans à Carcassonne, donc là il n'y pas plus de vaches, mais en fait c'est mieux. Moi, c'est le conseil que j'aurais à donner à n'importe quel jeune. Et puis même de ne pas faire des études agricoles pour reprendre une ferme. De faire des études normales, juste un truc à la fin, de

¹⁸² Brevet de Technicien Supérieur option Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation.

spécialisation. Il n'y a pas besoin. Le métier, on l'apprend sur le terrain, ce qui est de la technique. Moi quand je suis revenu, je ne savais rien. Bon, je savais parce que je travaillais là pendant les vacances et puis les week-ends, j'ai tout le temps donné des coups de main mais je ne savais pas ce qu'il y avait à faire comme boulot et tout. Ca, ça s'apprend sur place. On n'apprend rien de tout ça à l'école ». *Enquêtrice* : « Donc c'était pour éviter d'avoir toujours à donner des coups de main que vous êtes parti à Carcassonne ? » *Enquêté* : « Oui, c'était pour ne pas être obligé de rentrer là tous les week-ends. Oui, parce qu'autrement, c'était à côté. On rentre tous les week-ends et puis résultat..., non mais, il vaut mieux aller plus loin. Parce qu'on a le temps d'y être après, une fois qu'on est dedans. Après, c'est fini. Moi, j'aurais voulu avoir plus de temps encore mais bon c'était un peu prévu comme ça mais ça c'est précipité. A un moment donné, il a fallu revenir d'urgence pour des éléments autres. Sinon j'avais bien prévu d'attendre encore deux à trois ans. Il a fallu que je revienne et puis le voisin a pris sa retraite juste à ce moment là, il y a eu l'agrandissement qui s'est fait un peu trop vite. Mais bon, on ne pouvait pas laisser passer, c'était à côté ».

Ainsi, un allongement des études, un rapprochement avec le système d'enseignement général, un voyage à l'étranger, etc., font parties des nombreuses suggestions proposées par ces éleveurs pour assurer à leur métier un statut équivalent à celui des autres secteurs d'activités d'une part, et prendre du recul avant de s'engager officiellement dans leur future profession d'éleveur. Ils mettent ainsi tous en avant comment c'est après une mûre réflexion qu'ils ont décidé de leur installation, mais ils font en même temps le constat que l'entrée dans la profession agricole n'est toujours pas équivalente à la plupart des autres métiers et demande beaucoup plus de sacrifices qu'ils ne l'auraient souhaité pour permettre d'assurer une installation solide.

Plus globalement, l'exemple suivant présente la manière dont deux frères associés en gaec discutent de leur installation et des choix qu'ils ont dû effectuer, ainsi que des difficultés qu'ils ont éprouvé lors de leur installation en comparaison avec leur situation actuelle.

· Encadré 91 : avantage et inconvénients d'une installation précoce (E07) [Le frère de l'enquêté vient d'arriver à la fin de l'entretien, il s'agit d'une discussion informelle. Nous discutons des avantages/inconvénients de s'installer jeune. Je relance le magnétophone alors que les deux frères précisent leur opinion sur le sujet, près de dix ans après leur installation]. *Frère de l'enquêté* : « ... dix ans de galère, je veux dire, tu commences à mieux en vivre et tout, à trente, trente cinq ans, ça nous permet de voir un autre développement ou bien vivre cela. Tandis que le gars qui s'installe à trente ans, bon, il commence à avoir des enfants, des soucis d'argent, il y en a beaucoup plus dans la première période (...). Personnellement je trouve que de vingt à trente ans j'avais des besoins d'argent, mais ils étaient limités par rapport à ce que j'ai aujourd'hui. Aujourd'hui j'ai des enfants qui vont à l'école, il y a ceci, il y a cela, on est obligé, on n'a pas le choix ». *Enquêté* : « Oui, parce qu'on a quand même eu des années difficiles » *Frère de l'enquêté* : « On a eu des années galères ». *Enquêté* : « Je dirais qu'on est dans le rythme depuis le début des années 90 ». *Frère de l'enquêté* : « Depuis 92. Dix ans à galérer » *Enquêtrice* : « Le temps de monter le cheptel ? » *Enquêté* : « Oui, il y

a eu toutes ces étapes. Je veux dire, dans le début de l'installation on dégagait 2000 francs par mois. J'imagine le gars à trente ans, s'il a une femme qui ne travaille pas, qu'il a des enfants, même à 5000 francs, ce n'est pas possible (...). Et puis faire soixante-dix heures par semaine, et puis gagner ça, il faut avoir la foi. Mais je pense que sincèrement pour faire ce métier il faut avoir la foi ». *Enquêtrice* : « Et en vue de quel type d'aboutissement ? » *Enquêté* : « une certaine fierté » *Frère de l'enquêté* : « Moi je ne suis pas d'accord avec vous. L'aboutissement, pour moi c'est d'avoir une surface minimum et d'arriver à la mener en travaillant le moins possible et en peinant le moins possible. En y passant le moins de temps possible. Je dis que l'aboutissement au bout de dix ans c'est ça ». *Enquêté* : « Dégager du temps pour la famille ». *Frère de l'enquêté* : « Regarde quand on s'est installé de 82 à 85 et regarde de 92 à 95, le travail qu'on fait, le revenu comment il a fait, et le temps qu'on a de libre. De 82 à 85 on bossait tout le temps, on n'avait pas un sou, et encore on avait pas de famille. Aujourd'hui je trouve qu'on ne bosse pas plus qu'avant et on mène pas loin du double de surface, on travaille pas plus qu'avant, je dirais même plutôt moins ».

Des discussions entre ces deux frères, ressort bien *l'épreuve* que caractérise la phase d'installation en agriculture, se traduisant par dix années d'efforts avant de considérer qu'ils ont aujourd'hui fait leurs preuves.

8.2.2 Une organisation du travail perfectionnée

Concernant la mise en pratique de leur métier, ces éleveurs insistent sur la complexité de leur système d'exploitation. L'importance qu'ils accordent à une organisation méthodique de leur activité se manifeste au travers de deux points en particulier. Le premier renvoie au fait que leur système repose sur un collectif associant plusieurs personnes. Le deuxième est lié à la définition même que ces éleveurs donnent de leur exploitation. Situés dans des zones qui permettent une valorisation de certaines de leurs parcelles en cultures, même s'il ne s'agit pas pour autant de régions céréalières, ces exploitants se présentent davantage comme des polyculteurs-éleveurs (ou naisseur-engraisseur) que comme des éleveurs.

· Encadré 92 : l'appartenance au monde de polyculteur-éleveur (E07) *Enquêté* : « Pour moi je suis polyculteur-éleveur. Et je fais beaucoup de différence entre un éleveur et un polyculteur-éleveur, autant qu'avec un céréalier (...). Nous, on oriente notre travail, ce que je vous ai dit, les céréales induites de l'élevage ». *Enquêtrice* : « et c'est une particularité qui vous est propre ou il y a d'autres personnes qui réagissent comme vous ? » *Enquêté* : « Disons que les gens **sont obligés d'adopter ce genre de réflexion, quand ils arrivent à 100% de leur temps**. Tant qu'ils resteront à 80% ou en dessous, tant qu'ils auront du temps à dégager, ils vont s'en moquer de ça. **Mais nous, on ne peut plus se permettre**. On ne pourrait pas se permettre de faire une période de vèlage sur mars. Il y a les semis de printemps, il y a les apports d'azote, il y a les réunions, il y en a toujours un qui est parti. On a eu les premiers retours, je m'en rappelle, il y a eu des années de croisements comme ça, où **on arrêta pas** les derniers vèlages qui se finissaient sur avril, finalement on surveillait la nuit, la journée on était dans les champs, et **c'est là qu'on arrivait à casser**. Quand on prenait des

moyennes, on s'apercevait que la casse sur les vêlages c'était en journée et en fin de période. Donc on s'est dit tout de suite il faut arrêter cette période là. Et c'est comme ça que l'on a commencé à resserrer nos vêlages. **Et tout est comme ça.** Mais il y a des choses qui ne peuvent pas changer, le semis de blé, c'est toujours une période, la récolte du blé c'est au 20 juillet. Au 20 juillet on sait qu'on commence les blés. C'est le 20 ou le 22, mais tous les ans c'est pareil. »

Cette présentation du métier de 'polyculteur-éleveur' montre bien l'importance pour cette catégorie particulière d'éleveurs d'une organisation assez stricte des différentes activités à conjuguer et des efforts à accomplir pour ajuster les activités les unes par rapport aux autres en fonction des saisons. Ils décrivent par exemple avec fierté leur capacité à gérer les travaux des champs, chacun étant attaché à une fonction bien précise, y compris la femme de l'enquêté qui doit s'occuper de ravitailler les 'travailleurs' au fur à mesure des possibilités de pause qu'ils s'accordent, en fonction de la distance qui sépare le chantier sur lequel ils se trouvent des lieux d'habitation et de l'avancée dans le travail prévu.

Encadré 93 : une organisation du travail bien huilée (E10) *Enquêté* : « Oui parce que nous, il arrive une époque, il y a toujours du monde ici parce qu'il y a 10 personnes à table et les femmes gueulent, parce qu'on a des gros chantiers qui se suivent ». *Enquêtrice* : « Les ensilages par exemple ? » *Enquêté* : « Ça commence aux ensilages et ça finit à la fin de la moisson ». *Femme de l'enquêté* : « Voilà, quand ils sont à la moisson, par exemple, il est tout le temps sur la batteuse, Damien qui était là tout à l'heure, il est tout le temps sur le round-balleur, le salarié est tout le temps en train de rentrer derrière ». *Enquêté* : « On a bien saucissonné notre truc, c'est bien huilé ». *Femme de l'enquêté* : « Et puis il y a un parent ou deux qui sont là pour compléter ou rouler des remorques ou n'importe, mais, c'est toujours le même ». *Enquêté* : « C'est toujours le même qui prend la décision dans son secteur ». *Femme de l'enquêté* : « Voilà, lui il fait que la batteuse, que ce soit sur trois ou quatre exploitations ». *Enquêté* : « Par exemple, je vais moissonner tel champ, je ne m'occupe pas... » *Femme de l'enquêté* : « Si ça presse derrière ou si... » *Enquêté* : « Je moissonne un champ à Damien parce que celui là il presse plus, mais je demande à personne. Le gars qui presse, Damien il presse ce qu'il a à presser, » *Femme de l'enquêté* : « Il s'occupe du round-balleur ». *Enquêté* : « On est cinq à six gars qui sont autour de nous qui commandons, il commande un gars avec lui, moi j'en commande un autre, c'est comme ça que ça marche quoi. Bon et puis l'ouvrier il rentre sa paille, il a souvent quelqu'un avec lui, il se démerde. Il a 250 hectares de paille à rentrer, il se débrouille ». *Femme de l'enquêté* : « Il suit le chantier quoi ». *Enquêtrice* : « Chacun a ses propres responsabilités ». *Enquêté* : « Chacun ses responsabilités, voilà. Je n'ai jamais regardé, moi j'organise la moisson point à la ligne. Faut que ça tourne ». *Femme de l'enquêté* : « Ils peuvent être en train de moissonner ici avec une benne à suivre, pendant qu'un autre est en train de rentrer de la paille sur l'autre exploitation ». *Enquêté* : « On s'organise suivant..., des fois on se retrouve un peu le soir pour faire le point de temps en temps quand on se retrouve, parce que c'est quand même à vingt kilomètres ». *Femme de l'enquêté* : « Quand ça vient ici, oui, on est quatre minimums et après ça peut aller jusqu'à six, sept, huit, l'ensilage c'est dix. Et à manger ! »

Enquêté : « Mais chacun organise son affaire. Et personne ne discute l'organisation de l'autre. Je n'en ai rien à faire si ma paille n'est pas faite ». *Femme de l'enquêté* : « Et on assume les repas en fonction après ».

On retrouve cette importance du 'réglage' des activités entre elles et de l'organisation du travail dans les nombreuses descriptions données par ces polyculteurs-éleveurs. Ainsi, ils mettent, par exemple, l'accent sur l'importance du matériel et des investissements faits en vue de simplifier le travail, comme le montre l'extrait suivant à propos des bâtiments d'élevage.

Encadré 94 : des bâtiments d'élevage qui en disent long sur les conditions de travail des éleveurs (E04) *Enquêtée* : « Nous on est parti différemment (*des autres éleveurs du village*). Comme on avait des notions de techniques, on a dit, on fait les bâtiments pour limiter le travail. Souvent les gens, ils nous disent, tu as de la chance. Et bien je dis non, je n'ai pas chance, j'aurais préféré avoir un père paysan parce que je n'aurais rien eu à faire parce que c'est fatigant de faire du bâtiment. Et puis aujourd'hui, ils me disent si, parce que nous, on reste avec nos vieilles écuries il faut emmener le foin à la fourche et toi maintenant tu rentres en tracteur dans tes bâtiments. Et c'est vrai que ça a été un avantage par certains côtés de ne pas avoir de vieux bâtiments de parents parce que moi j'ai toujours fait les bâtiments, quand on a commencé les bâtiments, on avait des petites bottes, on faisait de la petite botte mais on a fait le bâtiment pour qu'une botte ronde puisse rentrer, pour que l'on puisse rentrer en tracteur au cas où un jour on se mette en ensilage, donc on a toujours essayé de prévoir la mécanisation. On a fait une étable à l'attache, au démarrage parce que comme j'étais toute seule, pour faire vèler une vache en stabulation, ce n'est pas évident et puis bon, j'avais jamais fait ça non plus, donc il fallait que je m'y mette. Mais on a fait des parcs à veaux derrière pour que le travail soit beaucoup moins dur que de détacher des veaux aux liens. Donc, on a toujours aménagé nos bâtiments pour qu'il y ait moins de travail possible. Ce qui fait qu'aujourd'hui, (...), le travail se passe très bien. (...). Ça marche impeccable parce que tout est mécanisable chez nous donc c'est beaucoup moins fatigant. D'ailleurs au village, je crois que, il y en a un, qui a quand même beaucoup de vaches et beaucoup de travail (...) il met beaucoup plus de temps que nous.(...) C'est pour ça que d'ailleurs que cette année il veut faire une (stabulation), parce qu'il se rend compte qu'il va se faire crever. En plus, il fatigue alors bon il me voit faire le boulot et puis ça l'agace (...). Mais ce n'est pas parce qu'on est une femme qu'on est capable de faire moins de travail, si on est mécanisé, on peut faire n'importe quoi. Si on a un grand bâtiment avec une ligne droite et puis des râteliers et tout, vous pouvez faire cent vingt vaches si vous voulez. Vous ne serez pas plus fatigué que quelqu'un qui va faire quarante vaches à l'attache dans de vieilles écuries.

Le fait d'être d'abord une femme ensuite 'extérieure' au métier, comme le montre le propos ci-dessus, renforce cette exigence en matière d'organisation du travail et renvoie à la volonté de faire la preuve de ses capacités en matière d'élevage et d'être acceptée dans le métier. L'intérêt porté à un ensemble de méthodes et de techniques permettant de simplifier le travail est ainsi fortement exprimé par ces éleveurs et fait l'objet d'une

distinction entre ceux qui réalisent ces modifications et ont des conditions de travail correctes et les autres qui travaillent dans des conditions beaucoup moins confortables. Il est ainsi assez naturel, pour eux, de se lancer dans la construction d'un nouveau bâtiment dès lors qu'il n'y a plus assez de place pour loger l'ensemble des animaux. Contrairement au premier profil identitaire, ces éleveurs, souvent engagés dans une logique d'agrandissement de leur exploitation, mettent tout en oeuvre pour limiter le temps de travail quotidien avec les animaux.

· Encadré 95 : la construction de nouveaux bâtiments au fur et à mesure des besoins (E19) *Enquêté* : « On a reconstruit, avant c'était tout attaché donc on a fait des stabulations libres pour se faciliter un peu le travail et puis là, on arrive à un stade où il faut que l'on reconstruise parce que les stabulations qu'on avait construites en 90 et 94 sont pleines, et puis en plus on est coincé par la mise aux normes (des bâtiments) ». *Enquêtrice* : « Et vous avez déjà prévu quand et comment vous allez construire ? » *Enquêté* : « L'an prochain, on construit une stabulation de soixante-dix à quatre-vingt places. (...) Et on fait au plus simple pour que ça aille le plus vite possible pour soigner, donc (avec un système) libre service avec affouragement pour la semaine, au moins. (...) Donc on passe le matin avec la farine et puis terminé quoi, le pansage il est fait pour la journée. (...) Au niveau élevage, on essaye de simplifier au maximum, en faisant toujours bien. C'est vrai qu'après il y a une simplification qui économiquement pour moi n'est pas bonne, donc en faisant bien, en apportant bien nos rations tout ça, on a opté pour le 100 % foin, on ne donne plus d'ensilage, plus rien du tout ».

Si ces éleveurs insistent sur l'importance à accorder à la construction de bâtiments fonctionnels, on retrouve également cet objectif de simplification dans la répartition du travail entre les différents membres de l'exploitation. L'invention, par exemple, de nouvelles formes de gestion de permanence lors de la période des vêlages est fortement mise en avant par les éleveurs de ce profil, montrant comment même la phase de travail liée aux vêlages, souvent considérée comme immuable et structurant une grande partie du travail de l'exploitation, peut connaître de fortes améliorations et être à la base de nouvelles formes d'organisations.

· Encadré 96 : l'invention de nouvelles formes d'organisation du travail (E07) « L'exploitation est en deux sites, je dirais même en trois sites, il y a 'S', où habite mon frère, et mes parents à proximité, et l'autre site c'est 'P', où j'habite moi. On a, à peu près, cent cinquante à cent quatre-vingt animaux dans chaque site l'hiver..., le troisième site étant le plateau de culture dans l'Yonne. Et tous les vêlages se passent à S, parce qu'il y a un bâtiment où il y a 80 places mères, qui est aménagé comme on l'a bien senti, c'est-à-dire avec des cases à vèler au milieu, des caméras, enfin bon, tout est bien organisé, c'est une nursery. Donc là, les cent et quelques vaches vont passer. Il n'y a que quatre-vingt places, mais ça va tourner. C'est-à-dire que les premières à vèler vont revenir à 'P', et les dernières à vèler vont retourner là-haut sous les caméras. Mon frère a un poste récepteur chez lui, au pied de son lit, et mes parents aussi. Et moi je suis d'intervention. C'est-à-dire qu'ils surveillent une nuit sur deux et dès qu'il y a quelque chose ils m'appellent. Donc moi, je n'ai pas le problème de la surveillance,

mais j'interviens à chaque fois. Donc ce qui veut dire que je peux intervenir pendant une semaine, quinze jours, me lever une fois, deux fois, trois fois dans la nuit, donc des nuits très dures quand même. Mais par contre, quand il n'y a pas de vêlage, moi je suis tranquille. Moi je n'ai pas le souci de me réveiller pour surveiller. Je suis juste à l'intervention, voilà, c'est ça l'organisation. ».

Plus précisément, on se rend compte à la lecture de ces entretiens que l'organisation du travail résulte d'une division spécifique du travail. Elle repose sur les aptitudes spécifiques à chacun des membres du collectif, certains s'identifiant, par exemple, plutôt aux 'céréaliers', attirés par le travail des champs, par l'utilisation des machines agricoles, et ayant une bonne connaissance des produits phytosanitaires, des dates de semis etc., et d'autres étant plutôt considérés comme 'éleveurs', attirés à la manipulation et au soin des animaux, à la gestion des lots d'animaux, au choix de la sélection, à la connaissance des produits pharmaceutiques, etc., ces rôles étant distribués sur chacune de ces exploitations de polyculture élevage.

- Encadré 97 : une répartition des tâches de travail et du matériel assez stricte (E18)
Enquêté : « On a chacun ses activités un peu quoi. Tout le monde aide tout le monde mais on a chacun au niveau du matériel un peu près son matériel. » *Enquêtrice* : « C'est-à-dire pour ce qui est du matériel ? » *Enquêté* : « Par exemple, tailler les haies au broyeur, c'est Bernard qui le fait parce **qu'il a la main pour le faire**, c'est vrai que quand on prend un appareil comme ça, on ne manie pas ça du jour au lendemain correctement, c'est parce **qu'on a l'habitude** un peu chacun de le faire et on sait le faire quoi. » *Enquêtrice* : « Et donc chacun se répartit le travail en fonction du matériel ? » *Enquêté* : « Voilà, je vois Michel c'est lui qui s'occupe plus de l'élevage, de la gestion du cheptel quoi, parce qu'il faut quand même marquer les saillies, les vêlages et puis après toutes les déclarations qu'il y a à faire maintenant, toutes les semaines il faut déclarer les veaux nés, les choses comme ça, bon les céréales, c'est plus moi qui m'occupe des céréales au niveau des traitements, mais enfin bon, les bêtes on fait le pansage tous les matins, tout le monde et puis au niveau de la gestion quoi. » *Enquêtrice* : « Au niveau du suivi quotidien,...? » *Enquêté* : « Oui, Bernard c'est lui qui fait la comptabilité lui, sur ordinateur, c'est lui le comptable, trésorier payeur aussi, parce que c'est lui le comptable alors forcément, il sait bien où il en est, et c'est pour ça que quand ils font les papiers ils les remplissent tous les deux pratiquement. Moi, je n'y suis plus jamais parce que Bernard est comptable, Michel fait les vaches alors comme maintenant il faut les deux, dans la pac il faut savoir, on entre le cheptel et la comptabilité alors tout est mélangé maintenant, alors moi je peux pas être assis à rien faire, moi je suis au boulot quoi. »

Le plus souvent, cette organisation n'est cependant pas uniquement basée sur un partage strict des activités, chacun devant être polyvalent pour réagir en fonction des priorités, être capable de remplacer un membre de l'exploitation en cas de besoin et pouvoir participer aux discussions concernant l'organisation du travail en connaissance de cause.

- Encadré 98 : être plutôt l'éleveur ou plutôt le céréalier, des rôles bien définis (E07)

Enquêté : « On a quand même chacun notre voie, moi je suis plutôt l'éleveur et lui le céréalier. Voilà. Mais on est quand même polyvalent, c'est-à-dire quand il y en a un qui part en vacances ou qui a un problème quelconque, on est capable l'un comme l'autre de prendre le relais de l'autre. Mais disons que moi, je m'occupe du cheptel, de tout le suivi. J'en parle toujours à mon frère avant de faire quoi que ce soit mais je prends ça du début jusqu'à la fin. Au même titre, je dirai que pour tout ce qui va être montage de dossier, par exemple, montage de bâtiment, bon il y a un certain nombre de montages financiers avec des demandes de subventions, je m'en occupe. Sur le matériel, ce sera plus mon frère. (...) Mais on est l'un comme l'autre capable de faire tout. Et ça, on a pris conscience de ça très tôt. Y'en Moi en 88, je me suis cassé une jambe au ski. J'étais pendant six mois sans travailler. Donc l'autre il faut qu'il assure (dans ce cas). Il faut tout savoir faire. »

La répartition de certaines activités est cependant assez flexible et n'est pas forcément définie en fonction des seules aptitudes et des intérêts que leur portent ces polyculteurs. La distribution du travail est redéfinie lors de l'arrivée d'un nouvel entrant dans l'entreprise. S'il est difficile de rendre compte de la manière dont est décidé le partage des tâches à effectuer au sein du GAEC, il semble toutefois que le plus souvent un compromis est fait en fonction des aptitudes décelées lors de l'entrée sur l'exploitation et des intérêts portés à certains 'postes' de travail même si cette redéfinition de la division du travail ne remet pas pour autant en cause l'ensemble de l'organisation établie auparavant. Cette division du travail, si elle apparaît au premier abord prendre en compte l'ensemble des avis et intérêts de chacun des membres de l'exploitation, cache sans doute une part d'insatisfaction dans ces réajustements. Il est par exemple nécessaire de déléguer le travail 'qui se voit', le gros oeuvre souvent plus apprécié pour s'occuper des 'bricoles' qui, même si elles sont jugées moins gratifiantes, apparaissent fondamentales dans le fonctionnement de l'exploitation. Ces activités présentées comme étant à la marge du métier constituent la principale ouverture vers l'extérieur de l'exploitation et restent souvent à la charge 'd'un' chef d'exploitation.

Encadré 99 : un métier fait de bricoles et de gros oeuvre (E19) *Enquêté* : « Pour moi le travail c'est un tout, il faut que tout soit fait, même ce qu'on n'aime pas. Quand on est jeune, il y a certain travail qu'on n'aime pas, et puis à partir du moment où il y a quelqu'un d'autre pour le faire, on le laisse faire, en fait c'est comme ça, ce qu'on n'aime pas on le laisse faire. » *Enquêtrice* : « Alors par exemple, quand vous étiez jeune qu'est ce que vous n'aimiez pas faire ? » *Enquêté* : « Quand j'étais jeune je préférais faire du tracteur que de m'occuper des vaches ». *Père de l'enquêté* : « Bien sûr, nettoyer des vaches à la fourche et à la brouette,... » *Enquêté* : « Oui ou faire des bricoles. Je préfère faire le gros oeuvre que de faire des bricoles. » *Enquêtrice* : « Pourquoi, ça va vite, ça se voit plus ? » *Enquêté* : « Voilà, on voit ce qu'on fait. Bon ceci dit, si les petites bricoles à côté ne sont pas faites, ça ne va pas non plus, donc finalement celui qui fait les petites bricoles, il est aussi utile que celui qui fait le gros travail. » *Enquêtrice* : « Alors comment ça a évolué au niveau de la répartition du travail sur l'exploitation entre le moment où vous êtes arrivé et qu'il y avait vos parents et maintenant alors qu'il y a un associé, que votre père donne peut-être encore des

petits coups de mains, comment vous vous y prenez pour vous répartir tout ce qui est à faire ? » *Enquêté* : « Disons que tout ce qui est gros oeuvre c'est en priorité Philippe qui s'en occupe, tout ce qui est tracteur, c'est lui qui sort, et après quand il faut, au moment des semis et au moment de la fauchaison de la moisson, on est tous les deux. Mais en période comme ça, là où il y a un petit peu de labour à faire, il sort du fumier, tout ce qui est matériel c'est lui qui fait, et tout ce qui est bricole c'est moi qui fait maintenant, alors qu'avant c'était mon père. Je me suis dit, il faut qu'il y en ait un qui fasse les bricoles, et puis Philippe aime mieux faire le tracteur, alors bon, moi je fais tout ce qui est bricolage, je vois les bêtes et l'organisation de l'exploitation, qui n'est rien mais qui est primordial, les papiers, les banques, les assurances, enfin toutes les bricoles. » *Enquêtrice* : « Donc ce que vous appelez les bricoles c'est aussi bien les papiers que... » *Enquêté* : «...tout ce qui n'est pas gros oeuvre, en fait, après on tombe dans le domaine du bricolage, parce que c'est vrai que dans la journée bon je vais aller voir les bêtes, je vais passer à l'assurance, je vais aller à la banque, je vais ramener des produits vétérinaires pour traiter, je vais ramener du ciment pour faire du béton en fin de semaine, voilà, dans ma journée je vais faire cinq ou six bricoles, alors que Philippe aura labouré toute la journée. Bon. Si on avait labouré tous les deux toute la journée, le lendemain on ne faisait rien parce qu'on avait pas de produits vétérinaires pour traiter les animaux ».

Ceci dit, certaines ambivalences subsistent à propos de certaines activités qui gardent un statut quelque peu marginal et sont rejetées aux abords du métier alors que ces polyculteurs-éleveurs cherchent à dégager du temps pour mieux les intégrer dans l'organisation du travail. Le travail, en tant qu'activité concrète exercée sur l'exploitation (que ce soit à travers le travail à l'intérieur de l'enceinte de la ferme, ou le travail du dehors c'est-à-dire sur le parcellaire de l'exploitation) reste alors généralement dissocié des réunions hors de l'exploitation, et plus généralement des activités touchant à l'organisation de la profession.

- Encadré 100 : une place du 'travail du soir' mal définie (E07) « Mais quelque part, c'est vrai qu'avec tout ça, que ce soit la boucherie, que ce soit l'association de promotion des produits et du goût, plus mon boulot, plus la Chambre d'Agriculture, je me suis laissé engluer un petit peu dans ce système là. Et aujourd'hui, ma femme est partie, (les responsabilités professionnelles), c'est très prenant. Donc je joue cette carte aussi souvent le soir, c'est vrai que je travaille souvent le soir, je ne suis jamais couché avant minuit, une heure du matin parce que bon j'ai l'habitude (...) et puis de toute façon, avec mon frère, on travaille à temps égal, donc il est pas question que moi je travaille tard le soir et que lui il rentre plus tôt ou... lui, ne l'admettrait pas et moi non plus. »

On voit comment les compromis concernant les objectifs communs aux membres de l'exploitation sont effectués à partir des tâches de travail internes à l'exploitation, les 'autres activités professionnelles' (temps passés en réunion, etc..) n'étant pas comptabilisées comme relevant d'activités de travail à proprement parler, mais comme un choix personnel au même titre que les loisirs. La division du travail sur l'exploitation ne donne pas pour autant une idée très explicite quant à la place de ce type d'activité

complémentaire dans l'exercice du métier même si, comme on va le voir maintenant, il s'avère en même temps fondamental pour ces polyculteurs dans la conception même de leur métier.

8.2.3 Un engagement professionnel orienté vers les instances technico-économiques.

En ce qui concerne la dimension relationnelle du métier de ces éleveurs, trois types d'informations principales peuvent être mis en avant. Le premier correspond au fait qu'il s'agit pour la plupart d'entre eux d'éleveurs jeunes qui se sentent investis dans un rôle de revitalisation de l'agriculture et de la vie associative de leur région. Le deuxième renvoie à un investissement dans les instances technico-économiques de la profession. Le troisième est relatif à une réflexion plus générale sur leur position par rapport aux éleveurs qui ne prennent pas de responsabilités professionnelles.

C'est à travers leur adhésion au CDJA, que la plupart de ces éleveurs expriment les interrogations qu'ils peuvent avoir sur les conditions de vie des éleveurs vis-à-vis du reste de la société. Il est essentiel pour eux, de faire ressortir comment, en tant que jeunes agriculteurs, ils ont largement participé à la défense d'une parité de leur activité professionnelle avec le reste de la société. Ainsi, ils exposent comment ils se sont largement impliqués dans le développement d'activités collectives qui tendent à concilier des activités purement professionnelles avec d'autres activités sociales et culturelles, refusant de se résigner à un investissement exclusif dans le monde du travail, sous prétexte des exigences de leur métier.

Encadré 101 : des jeunes organisés même hors du monde du travail et sur lesquels on peut compter (E19) *Enquêté* : « Moi mon but quand j'avais pris ça [la présidence du ccja], malgré que je n'ai pas eu la chance de prendre beaucoup de vacances, j'ai quand même pu voyager grâce à mon frère et donc on a traîné un peu en Afrique, en Thaïlande, en Espagne, au Portugal, on a bougé un petit peu. Et quand j'ai pris cette fonction là, je me suis aperçu que j'étais le seul à avoir pris l'avion, et donc on a commencé à dire, il faut qu'on fasse des fêtes, on va gagner un petit peu d'argent, et puis je vais organiser un voyage et puis vous allez prendre l'avion, on va aller, je ne sais pas où. Donc ça a commencé par des petites fêtes, on a fait un tournoi de foot, un cross départemental, des trucs qui gagnaient 2000 francs, 3000 francs, et puis voyant que ça allait pas assez vite, il a fallu que l'on passe à la vitesse supérieure donc on s'est mis dans les grandes fêtes. On avait pu faire la buvette de la grande manifestation qu'il y a eu à Paris en 1992 au moment de la pac, où il y avait 300 000 agriculteurs, donc on a pris des camions de boissons et de sandwiches à Dijon et on est monté à Paris, et avec cet argent là on a fait des voyages avec les jeunes, on est allé en Grèce, en Turquie, en Thaïlande, où est-ce qu'on a été, en Italie. » *Enquêtrice* : « Et donc ça concernait qui ? » *Enquêté* : « L'ensemble des jeunes qui adhéraient au CCJA, et on était, c'est vrai une super équipe, que ça soit pour s'amuser, mais aussi pour travailler, c'était des **gens responsables, travailleurs, qui une fois qu'ils s'étaient engagés ne revenaient pas sur leur parole**. C'était primordial, pour tout le groupe, que tout le monde reste sur sa parole. » *Enquêtrice* : « Et donc ils sont tous exploitants » *Enquêté* : « Oui, ils sont

tous restés agriculteurs et **ça se retrouve** un petit peu quoi, **la moralité des gens, au niveau festif se retrouve au niveau des exploitations** parce que ce sont tous des gens qui ont des exploitations qui marchent bien, qui sont ouvert sur plein de choses, d'ailleurs vous en avez sûrement contacté, **responsables d'entreprises, responsables au sein des coopératives, des syndicats.** »

Ces enquêtés s'identifient à une fraction de jeunes agriculteurs engagés dans la vie associative locale. Ces groupes de jeunes agriculteurs 'responsables' représentent, selon eux, ceux qui sont capables de s'engager aussi bien dans certaines instances professionnelles et dans leur travail quotidien que dans la vie locale et associative.

Une grande partie des éleveurs relevant de cette forme identitaire participent à la valorisation collective de leur production. La majorité d'entre eux sont engraisseurs de taurillons et ont comme objectif de valoriser la plus value de leur production au sein de leur région. Ils sont fortement intéressés par la prise de responsabilité au sein de structures qui participent à la mise en marché de cette production. Contrairement aux éleveurs du premier groupe, une majorité de ces polyculteurs-éleveurs vendent leurs animaux par l'intermédiaire d'un Groupement de Producteurs 'en confiance'.

Pour quelques éleveurs de ce profil identitaire, l'implication dans la commercialisation de la production passe par certaines initiatives de vente directe. Ce type d'initiatives reste cependant marginal et temporaire et ne touche qu'à une faible proportion de leur production. Il est le plus souvent envisagé en vue de comprendre le fonctionnement de la filière et de partager une expérience entre quelques jeunes éleveurs plutôt que comme un essai de développement de nouvelles structures d'organisation de leur production qui viendraient concurrencer celles déjà existantes.

La plupart mettent en avant comment leur engagement dans des groupements de production a comme principal objectif de répondre aux besoins de cette structure collective en fonction des demandes de l'aval.

· Encadré 102 : comment être informé sur les tendances de la demande (E17) *Enquêté* : « C'est une coopérative, il faut des administrateurs, ça nous tient au courant de tout ce qui se passe. On a notre point de vue à donner, mais enfin tout ce qui se décide est décidé par le conseil d'administration du groupement. » *Enquêtrice* : « C'est pour se tenir au courant du niveau des prix ? » *Enquêté* : « Non, mais, (...) puisque aujourd'hui on vend des bêtes à des grandes surfaces, on leur fait des contrats, il faut leur mettre tant de bêtes à la semaine, et là-dedans ils nous disent voilà, on a passé des contrats pour des génisses, il nous faut des génisses, donc on va engraisser des génisses, on engraisse des génisses, on engraisse des taurillons..., mais il faut qu'on fasse du continu. **Il faut suivre la demande** des grandes surfaces, si on les loupe une semaine, ils s'en vont ailleurs et on ne les revoit pas ». *Enquêtrice* : « Donc ça vous permet de savoir ce qu'il faut produire » *Enquêté* : « Oui, là cette année il nous a dit, on a passé des contrats avec des génisses, il faut engraisser des génisses donc on a acheté de la génisse, ordinaire, pas de la bonne, parce que les grandes surfaces veulent de la génisse pas chère. Alors on fait de la génisse».

Le suivi d'informations concernant les variations de la demande permet pour l'éleveur ici cité non pas tant de s'informer sur les cours du marché en vue de négocier la vente de ses animaux que d'anticiper sur les adaptations à faire pour être en phase avec le marché du point de vue de la production. Bien que ce suivi se fasse à partir d'un contrat qui impose aux éleveurs certaines orientations de production, leur implication dans les groupements leur permet cependant d'avoir un droit de regard sur les objectifs visés par le Groupement, et d'être relativement bien informés de ce qu'il est intéressant de faire du point de vue de la production compte tenu des analyses de la situation du marché effectués par les techniciens du groupement. Bien placés, du fait de leur position de représentants au sein de ces organismes, ils participent donc à la construction d'une stratégie qui met en avant l'importance de répondre aux exigences de la demande.

· Encadré 103 : des éleveurs intervenant dans les décisions à prendre par le groupement (E19) *Enquêté* : « En gros, (le groupement) c'est 80 000 têtes de bétail collectées, c'est une entreprise d'une centaine de personnes, et donc **notre rôle c'est de superviser la tâche** du directeur et du sous-directeur, **des responsables de l'entreprise** en fait, et **d'orienter notre politique** entre les éleveurs et la possibilité de l'entreprise. C'est-à-dire savoir si l'entreprise doit dégager beaucoup de bénéfices pour investir dans des moyens humains, dans des moyens matériels pour s'agrandir encore plus, ou savoir si l'entreprise ne doit pas faire de bénéfices, c'est-à-dire acheter au maximum du prix qu'elle doit reverser à ses éleveurs, ou faire du bénéfice et le redonner aux éleveurs méritants qui font partie des piliers de la coopérative c'est-à-dire qui tiennent la structure qui sont sûrs dans les apports, avec qui on peut organiser tout un programme de qualité, de certification, parce qu'on est sûr qu'ils vont nous livrer leurs animaux, ils peuvent nous donner leurs dates de ventes, leurs quantités de ventes, on peut s'organiser autour d'eux, donc savoir si ces bénéfices là, on les donne à ces gens là, savoir si on doit investir dans l'aval, dans les abattoirs, savoir si on doit aller s'impliquer dans différents pays européens, enfin d'y mettre des bases de commercialisation, **c'est nous qui décidons de tout ça**. Alors on est relativement peu nombreux, on doit être une vingtaine, à peine. (...) » Et demain (le groupement) va encourager **ses** éleveurs à construire des bâtiments pour engraisser des taurillons, parce qu'on a des débouchés, les grandes surfaces sont prêtes à nous acheter du taurillon charolais relativement conformé, enfin bref, un produit bien connu, qu'on produit mais qu'on n'arrive pas à exporter. Donc ça c'est tout à fait l'exemple de ce que peut faire la coopérative au niveau orientation. Bon elle va toujours s'appuyer sur ses piliers, comme on dit, c'est à dire sur les éleveurs avec qui on peut travailler en toute garantie et il y a une plus value derrière, il y a forcément une plus value, mais **les gens hésitent**, donc (le groupement) va s'impliquer là-dedans au niveau financier, va donner des aides de trésorerie, va donner l'appui technique, va lancer les gars, et ceux **qui sont un peu hésitants**, mais qui croient en leur outils de travail, bon, ils vont y aller quoi. Et puis nous les premiers sûrement parce que si on reprend un ouvrier, **on fait une plus value, ce n'est pas un risque énorme** ». *Enquêtrice* : « Vous donnez l'exemple ? » *Enquêté* : « Oui, c'est comme ça que ça se diffuse dans les campagnes. C'est encore l'exemple quoi. J'ai été le premier à acheter des vaches maigres, donc au moment de la crise de la vache folle, ici, il y a beaucoup d'éleveurs maintenant, adhérents à la coopérative qui réclament des

vaches maigres. On a énormément de mal à trouver de la vache maigre pour engraisser. Alors que nous quand on a commencé, la coop en avait sur les bras, et ça y est, en trois ans de temps, toutes les sorties de vaches grasses sont qualifiées, les gens engraisent, en trois ans, il ne faut pas longtemps. C'est relativement vite hein. Là, on exporte tous nos broutards, peut-être que dans trois ans on en exportera moitié moins. Les éleveurs ont un pouvoir d'adaptation assez, je ne sais pas comment on peut dire mais assez fort, malgré que ça soit un système à rotation lente tout ça ».

Enquêtrice : « et là est-ce que tous les éleveurs réagissent comme ça ? » *Père de l'Enquêté* : « ah ben non ». *Enquêté* : « Non, les trois quarts, en parlant poliment s'en contre foute de ce que deviennent leurs animaux, ils produisent et ils veulent en tirer un meilleur prix. **S'organiser pour en tirer le meilleur prix**, ben il y a qu'à voir le pourcentage que font les coopératives, ils doivent représenter 30% des animaux achetés sur le département, dans les 30% il y en a au moins 10 % qui se foutent de ce que fait la coopérative, ils y sont parce qu'ils sont sûrs d'être payés, c'est régulier, c'est tous les 17 jours, ou tous les 21 jours, voilà, c'est tout. Après ce que deviennent leurs animaux, ce n'est pas leur problème, même en étant coopérateurs. Par contre il y a **20% qui croient au truc** et puis qui s'intéressent à ce que deviennent leurs animaux, et qui font tout pour mieux les valoriser »

Le travail fourni sur l'exploitation est ainsi présenté par ces éleveurs dans une continuité avec l'entreprise collective que représente le groupement de producteurs. La définition qu'ils donnent de leur métier passe alors par une reconnaissance de leur rôle au sein de certaines instances professionnelles économiques. Ils s'opposent à ceux qui cherchent simplement à profiter des opportunités offertes par ces structures d'organisation de la production sans s'impliquer dans la coopérative. Ils marquent également leur position à partir de la confiance qu'ils accordent à leur groupement.

· Encadré 104 : une confiance totale dans le groupement de producteur (E04) Et nous le groupement, **on a même pris une attitude différente des autres éleveurs** parce que là je vois un éleveur qui a vendu une vache en même temps que nous, il sait combien il la vend en prix et nous(...) on est parti du principe où il emmène les bêtes, on ne sait pas quel prix, bon il nous dit à peu près le prix qu'il va en donner, il emmène les bêtes, elles sont abattues, il a le poids de carcasse, le classement et à ce moment là, il fait le prix. Et donc, **c'est une confiance qui s'est installée entre nous deux**, bon j'espère qu'elle va durer que je ne vais pas être surprise un jour dans le mauvais sens. Donc, il fait comme ça et puis en plus il sait les bêtes qu'on a à vendre donc quand il en a besoin, il me téléphone, il me dit, je prends telle génisse, je prends telle bête, il peut venir pour une seule vache. Bon là, il a déjà prévu qu'à la fin du mois, il lui en fallait pour la fête à Saulieu donc il a dit je les prendrais chez vous, je les ai repérées, vous les soignez, je les prendrai à cette date là. Donc pour lui, **c'est aussi un atout** d'avoir un éleveur qui vend sans avoir de contraintes de jours de ventes.

Enfin, la distinction que ces éleveurs proposent entre quelques éleveurs responsables engagés dans les instances économiques de l'élevage et le reste des éleveurs se retrouve également à propos des aspects plus techniques du métier. Les éleveurs de ce

groupe mettent en avant une certaine image de leur métier qui les distingue d'éleveurs qui n'auraient pas le même souci du travail bien fait et qui ici ne concerne pas, aussi précisément que dans le premier cas étudié, le soin des animaux mais plus globalement 'l'allure' générale de l'exploitation.

Encadré 105 : des exploitations 'performantes' qui ont de l'allure (E07) *Enquêté* : « on est plus **performant**, ça c'est clair. Mais ça a été un petit peu le mauvais côté de l'affaire, c'est qu'en fait, on a été plus performant donc on a voulu en faire plus et c'est vrai qu'aujourd'hui, on est arrivé un petit peu à saturation par rapport à la main d'oeuvre. Et tout ça dépend aussi... et puis les limites aussi, chacun les met où il veut. Moi, je connais bien des gars qui font 250 hectares à eux tous seuls et qui y arrivent mais tout ça dépend de comment on veut faire le travail. Disons que globalement on est, sans vouloir être trop prétentieux, on est quand même **perfectionniste**, on aime bien le travail bien fait et on aime bien le **résultat**, on aime bien que ce soit bien. On aime bien une certaine propreté, on aime bien... Toutes les exploitations qui ont explosé, là, surtout depuis 5-6 ans, 5-10 ans, qui ont doublé, triplé, voilà. Les gars qui travaillent bien, c'était bien fait leur travail, effectivement, ils y ont gagné des moyens de production, ils sont plus puissants financièrement mais on voit le résultat. Il y a beaucoup de choses qui sont laissées un petit peu pêle-mêle et c'est quand même pas... Enfin, eux, ça ne les gêne peut-être pas, moi, ça me gênerait. Voir un tas de prés avec des bâches qui traînent pendant un an ou deux, enfin bon, c'est un exemple mais il y a pleins de petites choses comme ça ». *Enquêtrice* : « c'est des gens que vous voyez autour de chez vous? » *Enquêté* : « pas trop à « S » parce que c'est...on a un village qui, on dit que les gens de « S » sont atteints de dysenterie, c'est dire qu'ils courent tout le temps et c'est vrai. C'est vrai qu'il y a... ça marche par village, c'est marrant. Est-ce que c'est l'effet de groupe qui fait ça, que tout le monde est un petit peu performant et puis on se stimule l'un l'autre. Et puis on voit dans des villages voisins, alors c'est carrément la débandade, ça va dans le sens inverse ». *Enquêtrice* : « dans les villages d'à côté ? » *Enquêté* : « oui, oui, très net ». *Enquêtrice* : « par exemple ? » *Enquêté* : « par exemple. Si on a des villages à côté que ce soit « X » ou « Y », « X » je dirais qu'il y a autant d'exploitations mais il y a des gars beaucoup plus flegmatiques et si on prend... oui, c'est difficile. En terme de chiffres, je suis sûr qu'il y a de gros écarts mais de là à dire que...je veux dire que ce n'est pas parce que la meule de paille, elle est là, puis que c'est dégueulasse que l'exploitation elle n'est pas performante, ce n'est pas vrai, on ne peut pas dire ça mais ça n'a pas du tout la même allure ».

Les éleveurs de ce groupe concilient également pour la plupart le travail sur leur exploitation avec un investissement au niveau départemental dans des structures économiques et professionnelles à travers des initiatives et des projets collectifs pour se saisir de certaines informations, et solliciter un réseau d'information assez dense afin de provoquer certaines opportunités et les mettre en oeuvre dans le cadre de leur exploitation, même si cela ne les empêche pas d'avoir un point de vue sur l'administration de l'agriculture assez négatif.

- Encadré 106 : l'information, une part importante de l'activité de travail qui demande d'être opportuniste et persuasif (E19) *Enquêté* : « je dirais que d'une manière générale, il vaut mieux s'adresser au bon dieu qu'à ces saints quoi à des interlocuteurs privilégiés, à peu près dans tous les cas. Donc quand il y a des problèmes avec la dda et ben j'y monte, à la banque, bon, quand il faut voir le directeur, il n'y a pas de problème il est bien, (l'assurance) on va directement au bureau, le technique étant donné que je suis relativement souvent à la coopérative tout ce qui est élevage, **on est au courant**, il y a tout le temps des revues, des machins, des notes qui passent donc voilà, et puis céréales, on est à Dijon Céréales, donc pareil on est relativement bien informé, et puis il y a la CA de temps en temps, il y a une copine qui y bosse, donc de temps en temps on va la voir pour savoir ce qui se trame ». *Enquêtrice* : à propos de quels types d'informations ? » *Enquêté* : « des subventions qui sont arrivées, parce qu'il faut être assez **opportuniste**, ça fait partie du bricolage ça, d'aller à la pêche aux subventions. *Enquêtrice* : ça ne doit pas être facile ça à faire, il faut toujours être à l'écoute de ce qui se fait ? » *Père de l'enquêté* : « voilà être à l'écoute ». *Enquêté* : « être à l'écoute et être suffisamment **persuasif** pour prouver qu'on peut rendre dans les conditions parce que sinon, on oublierait de nous informer de nos droits ». *Enquêtrice* : « parce que qui est-ce qui doit donner ce genre d'information normalement, » *Enquêté* : « la Chambre, le syndicat, même l'administration, mais bon, c'est vrai qu'ils sont assez radins là-dessus à la dda (du département), et ils ne respectent pas toujours la loi quoi. Bon, on en cause souvent parce que ça me dégoûte un petit peu, je pense qu'on va en arriver, demain avec toute la paperasserie qu'on a à faire, je pense qu'on va arriver à avoir un juriste et un avocat pour attaquer les gars sans arrêt quoi, parce qu'ils outrepassent leurs droits très largement quoi. Et donc, on va aller au système américain qui fait que tout le monde condamne tout le monde, parce qu'il n'y a pas de raison qu'on soit aussi traités comme des voleurs, suspectés en permanence et puis, considéré pas toujours très bien par une administration qui n'est pas mieux que le reste. Qui est aussi pourrie que ces collègues. Mais ça on va y aller ».

Du fait des implications qu'ils développent, au niveau des groupements de producteurs d'une part, et au niveau des réseaux techniques d'autre part, ces éleveurs se présentent ainsi parfois comme des 'relais techniques' vis-à-vis d'éleveurs voisins, montrant comment ils sont 'en avance' du point de vue des techniques et des types d'aides dont ils peuvent disposer. L'exemple suivant montre ainsi le rôle non négligeable qu'un éleveur pense jouer dans son village en termes de développement agricole.

- Encadré 107 : la volonté d'être reconnue parmi un collectif d'éleveur (E04) « J'ai apporté pas mal de choses, je pense, au village parce qu'avant, les gens étaient très individuels et ils vivaient pas mal sur des anciennes histoires du temps, j'ai quand même mis neuf ans pour faire ça, mais aujourd'hui l'achat en commun commence de se faire et l'entraide aussi. L'entraide, ça commence à venir et c'est génial, je trouve, que ça se passe comme ça maintenant. Donc, c'est bien. Disons, que moi j'avais vu déjà pas mal de choses en Haute Marne et pour moi, je pense que la Haute Marne était en avance sur la région où on est ici. Je ne dirais pas la Côte d'Or puisque que je ne connais pas, mais sur le coin où je me situe moi, la Haute Marne, là où je me situe,

était nettement plus en avance. Tout ce qui était achat en commun de matériel, l'entraide entre éleveurs, les achats groupés se faisaient déjà ça se faisait déjà depuis quelques années, donc j'avais déjà vu tout ça, moi. Et quand je suis arrivée ici, c'était vraiment le matériel dans ma cour, je travaille toute seule, ça m'avait un peu surpris. J'ai réussi à amener ça petit à petit. »

Conclusion - La mise en avant d'un secteur d'activité économique dynamique

Nous dirons de ces polyculteurs-éleveurs qu'ils renvoient à une forme identitaire 'd'entrepreneurs'. Nous avons classé dans cette deuxième forme identitaire sept éleveurs qui se définissent en référence à ce que leur travail, comme celui de tous les vrais chefs d'entreprises agricoles, implique d'activité 'stratégique', pour gérer un ensemble de contraintes et d'opportunités. Le maître mot est celui 'd'adaptation'.

Ces éleveurs sont très soucieux de présenter leur installation comme un choix délibéré, répondant à la volonté de donner un nouveau développement à l'entreprise familiale. La majorité d'entre eux a adopté une forme juridique d'exploitation en gaec ou correspond à des exploitations employant officiellement au moins deux UTH (EARL, exploitation individuelle avec emploi de salariés permanents, ...). L'accent est mis sur l'importance lors de l'installation de la remise en cause globale de l'exploitation. Plutôt jeunes, (il s'agit essentiellement d'agriculteurs de moins de quarante ans installés à partir du début des années quatre-vingt) ils ont pour la plupart un niveau de diplôme au moins équivalent au Brevet de Technicien Agricole (BTA) et insistent fortement sur la réflexion préalable nécessaire à la reprise d'une exploitation agricole. Leur exploitation est plutôt de taille importante (avec des surfaces en moyennes supérieures à 180 hectares et des cheptels supérieurs à 100 vaches allaitantes).

En se définissant souvent comme des polyculteurs-éleveurs ou des éleveurs-engraisseurs, la plupart d'entre eux (par ailleurs situés sur les zones mixtes de l'élevage) mettent l'accent sur la complémentarité et la combinaison des différentes activités sur leur exploitation (atelier d'engraissement, céréales, élevage). Pour eux la qualité d'un élevage dépend de la capacité de ceux qui y participent à s'organiser et à coordonner leurs activités et à disposer d'une gamme de produits diversifiés permettant de livrer ce qui se vend au meilleur moment. De plus, une certaine simplification des tâches est explicitement revendiquée en opposition au culte de l'animal pour l'animal qui caractérise une tradition charolaise à leurs yeux dépassée.

Du point de vue du système de relation, ce deuxième groupe se caractérise, à l'inverse du précédent, par un très fort investissement dans les structures collectives mises en place pour assurer une meilleure régulation de la production. Ils vendent notamment leurs animaux 'en confiance' aux Groupements de Producteurs (dans lesquels ils ont souvent des parts sociales). Ils sont également très présents dans les diverses organisations en charge de la représentation de leur secteur de production, avec une attention particulière à la défense 'économique' de leur profession.

Section 8.3 Une identité 'civique'

Une troisième forme identitaire correspond à des éleveurs dont la présentation s'effectue par l'intermédiaire d'une lecture un peu 'distanciée' du monde professionnel agricole. C'est, plus précisément, à partir de l'histoire des positions qu'ils ont prises dans ce monde qu'ils exposent quelles sont leurs convictions et qu'ils manifestent la conception 'particulière' qu'ils ont de leur métier.

Notons que cette troisième forme identitaire caractérise seulement quatre éleveurs (e08 ; e09 ; e11 ; e14), installés avant les années quatre-vingt et tous âgés de plus d'une quarantaine d'années, ils ont des niveaux de formation très hétérogènes. Installés sur des exploitations de taille moyenne selon une forme juridique collective, ces éleveurs ont une production orientée vers des filières dites de qualités. Défendant une idée singulière de leur métier, ils sont très largement impliqués dans les débats de la profession et assurent bon nombre de responsabilités professionnelles.

Compte tenu de l'importance qu'ils donnent à la dimension relationnelle de leur activité, c'est par ce point que nous commencerons ici notre analyse. Nous verrons ensuite, comment leur trajectoire apparaît marquée par un certain nombre de ruptures biographiques sur lesquelles ils insistent. Nous apporterons enfin, quelques précisions quant à la manière dont ils 'expérimentent' finalement la conception de leur métier dans leurs pratiques d'exploitants, même si, fait notable, les éléments qu'ils fournissent sur ce point apparaissent assez succincts dans leurs propos.

8.3.1 Un investissement dans la profession agricole quelque peu original

Comme nous venons de l'indiquer, ces enquêtés se distinguent par l'insistance qu'ils mettent sur leur investissement dans certains réseaux professionnels particuliers. Contrairement au profil décrit précédemment, il ne s'agit pas en effet d'une inscription dans les instances professionnelles 'ordinaires', mais d'un engagement dans la défense de groupes explicitement présentés comme marginaux. Ces enquêtés ont tous souligné le caractère assez singulier de leur 'insertion professionnelle'. Pour ces éleveurs, qui se définissent plus souvent en tant que paysans plutôt qu'en tant qu'exploitants agricoles, il est important de marquer leur appartenance à des collectifs particuliers qui se distinguent de 'l'ensemble' de l'élevage ou de l'agriculture par une identité collective spécifique et revendiquée (agriculteurs biologiques, paysans de la confédération paysanne, emboucheurs du Brionnais, etc.). Caractérisés par une position idéologique singulière, on retrouve également chez ces éleveurs, de la même manière que pour ceux du premier profil identitaire, une référence fortes à certaines aires géographiques ou à certaines activités de production très précises. Cependant, à la différence du premier groupe, ils se présentent en tant que porte paroles de telles entités professionnelles (géographiques et/ou correspondant à un segment professionnel particulier). Se sentant investis d'une mission ou d'un rôle spécifiques, ils mettent ainsi en avant l'importance de leur implication dans la défense d'un collectif dont ils se veulent les représentants.

· Encadré 108 : le caractère indispensable de l'investissement personnel dans la

profession (E09) « Disons que j'ai pris beaucoup de responsabilités que ce soit au niveau régional et au niveau national aussi mais tout en regardant ça comme une condition de développement. Si je ne m'applique pas, il y a des choses qui ne se font pas forcément dans le développement ou qui ne se font pas forcément dans le bon sens de durabilité du système donc au niveau de la région Bourgogne je suis (un des représentant) du syndicat bourguignon des éleveurs et des agriculteurs bio, et puis je suis (un des principaux) gérant de la structure de viande (biologique) de Bourgogne et au niveau national je m'occupe de la commission viande en tant qu'un des responsables de la Fédération Nationale des Agriculteurs Bio ».

Ces éleveurs donnent un sens bien spécifique à la fonction de responsable qu'ils ont décidé d'endosser. C'est un devoir qu'ils accomplissent et qu'ils jugent indispensable à la bonne marche de certaines initiatives collectives et à la défense de leur point de vue professionnel.

Encadré 109 : la représentation d'une autre profession (E14) *Enquêté* : « le syndicat des emboucheurs, ça doit être un des premiers syndicats de Saône-et-Loire ou de la région à avoir été mis en place. Mais ce n'est pas moi qui l'ai mis en place. Je ne vais même pas pouvoir vous dire sa date de création, mais ça date de vieux les syndicats, ils avaient peut-être même plus ou moins le droit d'exister. Ce syndicat il a été fait pour faire reconnaître la profession, et puis c'était pour pouvoir discuter pendant la guerre de quatorze, je crois, parce que comme c'était des gens qui changeaient de zones pour acheter leur bétail, et bien il fallait qu'ils aient des cartes pour passer dans les zones franches donc il fallait qu'il y ai un regroupement de la profession pour pouvoir démarcher, c'est là qu'est né, (...) avant le syndicalisme pur, notre fédération ». *Enquêtrice* : « Et aujourd'hui qu'elle est sa principale mission ? » *Enquêté* : « Aujourd'hui, au syndicat, on a une centaine d'adhérents qui sont des éleveurs, des engraisseurs, des emboucheurs forcément, (puisqu'on) représente un volume quand même de production assez important, parce que sans trop vouloir se grossir, une trentaine de mille bêtes par an, ça représente un chiffre d'affaire assez important. Mais, je discute plus dans la philosophie de défendre une région et une production. Franchement, j'aurais voulu faire du syndicalisme pur et dur et un affrontement avec la Fédération Nationale Bovine ou la fédération section bovine de Saône-et-Loire, non. Certains de mes prédécesseurs l'on fait. Au contraire, moi je siège à la section bovine, je siège à la fédération, on siège à la fédération nationale bovine, c'est pour représenter le microcosme qui est le Brionnais, l'engraissement du Brionnais, le microcosme du charolais, je représente un peu les éleveurs engraisseurs, et je voudrais être leur voix, à travers les autres, la fédération des syndicats agricoles ». *Enquêtrice* : « Donc vous êtes en quelque sorte le porte-parole des engraisseurs, du Brionnais ? ». *Enquêté* : « Voilà. Le préfet (a organisé) une rencontre avec les gens de la filière, j'y suis invité. C'est souvent qu'on vient me rencontrer ou qu'on m'invite, justement, parce qu'on a des idées différentes des autres quoi. On représente une autre profession différente des autres ».

On voit bien comment, dans cet extrait, il s'agit de représenter un collectif singulier,

l'appartenance à une 'autre profession', marquant ainsi leur singularité vis-à-vis d'une définition plus répandue de l'élevage charolais.

La manière dont ces éleveurs affichent leur différence, en prenant possession de leur 'rôle' de porte paroles, s'exprime également à partir de la critique qu'ils font de 'l'agriculture conventionnelle'. C'est, pour la plupart d'entre eux, sur la base d'un cheminement personnel en opposition aux courants agricoles majoritaires qu'ils se définissent. La manière dont l'un d'entre eux rapporte, par exemple, sa rencontre avec une organisation minoritaire qui lui semble répondre à des convictions personnelles qu'il avait vainement cherché auparavant à faire reconnaître au sein du syndicat 'officiel' est de ce point de vue éloquente.

Encadré 110 : la découverte d'une idéologie en adéquation avec ses convictions personnelles (E08) « Enfin moi j'ai un peu suivi ce chemin parce que j'ai été pendant dix-huit ans à la FDSEA avant de découvrir la Confédération Paysanne. En Saône-et-Loire, il n'y avait pas de Confédération Paysanne, il n'y a pas longtemps que ça a été créé. Et je m'y suis vraiment retrouvé parce que c'est une idéologie que j'ai. Et donc aujourd'hui je suis porte-parole de la Confédération Paysanne de Saône-et-Loire, je pourrais avoir aussi des responsabilités nationales ou régionales, je n'ai pas le temps, mais ça me plairait. Il y a des articles de nos journaux que j'aurais aimé écrire, c'est exactement ce que je pense. Donc j'étais président communal de la FDSEA dans le village de « So ». J'étais secrétaire cantonal de l'union..., j'étais président de l'arrondissement de Mâcon nord et j'étais surtout, ce qui me plaisait le plus, j'étais vice-président de la section Bovine de la FDSEA de Saône-et-Loire. Il y a un président qui s'appelait « S », que je connais bien, qui est toujours un bon copain pour moi, bien qu'on ne soit pas du tout de la même tendance, et il y avait 5 vice-présidents, un par arrondissement. Donc moi j'étais de ceux-là, et j'étais élu démocratiquement, c'est-à-dire je n'ai pas trempé dans n'importe quelle magouille, je n'ai pas accepté des compromis ou quoi que ce soit, et j'étais élu parce que quand j'allais aux réunions, j'avais préparé le dossier. Parce que la plupart des responsables de la FDSEA, c'est des bêtes de réunion, ils vont de réunion en réunion sans même savoir à quelle réunion ils vont, ils n'ont pas préparé ni un ordre du jour, ni une actualité, même une activité locale, ils y vont spontanément comme ça, en général ils passent leur temps à raconter des plaisanteries, manger au restaurant, bien boire. Disons que moi quand j'arrivais, j'avais préparé des dossiers sur des points précis. C'est-à-dire, on avait une convocation avec un ordre du jour, et en regardant la presse, parce que j'étais abonné à plusieurs journaux, en interrogeant d'autres agriculteurs, en voyant toutes les tendances, tout ce qui se disait, j'arrivais avec quelque chose à dire, mais quelque chose de concret, c'est ce qui m'a valu d'être élu (...). Alors je les avais intéressés quand même, parce que je n'y allais pas les mains vides, donc j'étais élu. Mais vite, ils ont remarqué que je n'avais pas du tout la même tendance politique qu'eux. Et puis, je ne suis pas ce que j'appelle un béni-oui-oui. C'est-à-dire qu'il y avait des décisions importantes à prendre où j'ai soit voté non, soit je me suis abstenu soit j'ai carrément boycotté la réunion. Et c'est vrai que j'ai été des fois très désagréable. (...) Et quand il y a eu le cinquantième anniversaire de la FDSEA, c'est pour moi une date historique, c'est cinquante ans de compromission et de ce que j'appelle la cogestion c'est-à-dire

que les responsables de la FDSEA sont sans arrêt en copinage avec les responsables politiques et en fait ils trahissent le monde paysan. Et le jour de l'anniversaire des cinquante ans, j'y suis allé, c'était un repas du tonnerre de dieu, j'aurais bien été bête de ne pas y aller parce qu'il y avait un spectacle, des chanteurs, un orchestre, bon c'est vrai, quand on voit le budget qu'ils ont c'est impressionnant, et j'ai dit c'est terminé vous me reverrez plus jamais. Ce jour là, c'est fini. Et maintenant on se revoit dans les mêmes réunions, avec mon copain « B », souvent même on mange ensemble, on est toujours bien copain, mais on a des positions complètement différentes, et maintenant je peux les afficher puisqu'il y a une organisation en Saône-et-Loire qui s'appelle la Confédération Paysanne de Saône-et-Loire qui est représentative ».

Ce type de révélation personnelle n'est pas commun à l'ensemble des enquêtés composant cette troisième forme identitaire. Mais la plupart ont bien souvent dû affirmer leur position en s'opposant à un modèle plus 'conventionnel' que, dans l'extrait qui précède, l'éleveur considère comme anti-démocratique. Pour un autre aussi, cela s'est traduit par une démission momentanée d'instances professionnelles au sein desquelles il se sentait mis à l'écart, retrait qu'il a saisi comme une opportunité pour s'interroger sur sa place au sein de telles structures et sur la cohérence entre sa conception de métier et sa position de responsable professionnel.

- Encadré 111 : un retour dans les organisations professionnelles (E11) *Enquêté* : « Je suis membre du bureau de la FDSEA, je suis aussi au conseil d'administration du centre de gestion. Et puis bon les gros trucs, un des responsables de ce projet A.O.C. boeuf de Charolles ». *Enquêtrice* : « Et est-ce que vous avez eu d'autres responsabilités que vous avez dû abandonner en cours de route ? » *Enquêté* : « Oui, puisque j'étais président du cdja. Mais j'ai eu une période où j'étais très impliqué au cdja et même à la Chambre d'Agriculture tout ça, et il y a eu une coupure à un moment donné importante qui a duré (...) parce que j'étais en désaccord avec les équipes qui étaient en place. Il y a eu une coupure importante, qui était très prononcée, je ne militais plus dans les organisations agricoles et puis il y a eu un changement d'équipe alors peut-être que je me fais des illusions, peut-être que la ligne était la même, mais bon toujours est-il que je fais un retour dans les organisations agricoles, depuis quatre ans». *Enquêtrice* : « C'étaient des désaccords d'ordre politique ? ». *Enquêté* : « Oui, plutôt d'ordre politique et aussi de fonctionnements internes, et puis peut-être aussi une histoire de personnes, (...) peut-être que ce n'était pas vraiment sur le fond, mais sur l'image que l'on donnait, enfin je trouvais qu'il y avait eu une dérive importante au niveau des organisations agricoles où les responsables donnaient une image de ne plus trop s'intéresser à l'agriculture mais de s'intéresser à leur carrière personnelle voilà ».

Pour ces éleveurs, il est essentiel de garder un esprit critique par rapport à l'organisation collective de leur profession. Ils montrent ainsi comment, du fait même de leur position particulière, ils 'dérangent' un monde bien établi.

- Encadré 112 : la défense des pratiques des éleveurs charolais (E14) « On a un gros rôle mais (...) les gens ne comprennent pas tous ces aspects philosophiques de la

chose. Des fois, je suis fortement critiqué, et puis des fois je dérange. Un jour on m'a dit, vous n'êtes pas organisé, et puis on nous comparait à la Bretagne, c'était un éleveur, il avait été en Bretagne. Il dit, tu sais en Bretagne, ils sont beaucoup plus responsables, ils sont beaucoup plus organisés que nous dans le charolais. Je lui ai dit écoute donc, je veux bien te croire, je n'ai pas été en Bretagne, mais simplement quand je vois les chiffres, quand je vois le taux d'endettement d'un breton, et puis le taux d'endettement d'un éleveur charolais, et bien je crois qu'on l'a plutôt organisé dans le sens où on l'a maîtrisé. Il s'est fait lier dans une filière, c'est le cas chez les Bretons. Ils vont être obligés de foutre le feu à la boutique pour pouvoir couper les chaînes et s'en sortir. Mais quand je vois dans un rapport d'un ministre hier, qu'il disait qu'ils allaient revenir aux aides des éleveurs de porcs endettés à plus de 20 millions, et bien j'aime encore mieux être dans mes difficultés charolaises que les leurs. Alors quand on dit, parce que c'est ça, ils ont tellement bien été organisés qu'ils ne sont plus chez eux. Et puis l'organisation économique, c'est bien, il faut une organisation économique des choses, mais il faut des études de marché. Mais il ne faut pas que le paysan devienne un outil d'une filière ou d'un marchand ou d'un marchandage. Il y a un marché, il doit être diversifié. (Chez) nous il était porteur, le marché le plus porteur, c'était le marché national. Il n'y a rien à faire, vous faites tous les pays du monde, c'est le marché français qui est le marché le plus porteur en élevage allaitant ».

Ces éleveurs s'inscrivent dans un monde de type conflictuel, dans lequel il leur importe d'affirmer et de faire reconnaître leur point de vue en opposition à une agriculture 'conventionnelle'. Cette opposition au nom d'une conception plus égalitaire du développement de l'agriculture apparaît bien dans la présentation par un éleveur de la nécessité de redistribuer les subventions en tenant compte des disparités régionales et des types de production. Et l'extrait qui suit montre bien comment il utilise même la situation d'entrepreneur pour promouvoir 'un autre type d'agriculture' dont il se réclame.

Encadré 113 : la valorisation d'un autre type d'agriculture (E08) « Mais ce qu'il faut comprendre dans la Confédération Paysanne, c'est carrément un autre type d'agriculture. Moi j'estime que tous les paysans doivent vivre, quelle que soit la taille de leur exploitation, parce qu'il y a des disparités énormes dans les sols, dans les races, dans les méthodes de travailler. Mais tous ont le droit de vivre. Ça n'a rien à voir avec l'industrie, comme par exemple le pain, un grain de blé fait du pain, que le gars soit boulanger à Paris, à Perpignan ou à Nantes, il fera toujours du pain. En agriculture ce n'est pas pareil, parce que le contexte est différent, le climat, la période hivernale, l'ensoleillement, la pluviométrie, ce n'est pas possible d'imaginer un type d'agriculture. Mais tous doivent vivre. Donc la Confédération Paysanne propose un revenu minimal d'existence. C'est-à-dire qu'il faut que les premières quantités de produits agricoles produites aient un prix qui permette de vivre, mais un prix qui ne soit pas concurrentiel avec les autres agriculteurs. C'est facile à comprendre. Dans les Landes, cette année, on vient de battre le record du monde de surfaces labourées en vingt-quatre heures, cent quatre-vingt hectares et des poussières. Un type avec un tracteur et une charrue peut labourer cent quatre-vingt hectares en vingt-quatre heures, c'est une situation unique au monde puisqu'il a un record. Il y a des régions de France où le gars il ne va

pas labourer un hectare huit dans la journée. Comment on peut justifier le même prix du blé entre le gars qui laboure cent quatre-vingt hectares et le gars qui ne laboure pas un hectare dans la journée, c'est absurde ! Donc, ce qu'il faut faire, c'est qu'il faut que par exemple sur une quantité donnée, par exemple vingt hectares de céréales, le type il ait un prix garanti. Au-delà, c'est l'incertitude, si les cours baissent, les prix baissent, mais il faut un prix garanti, c'est-à-dire que le type qui aura bien de la misère à labourer ses vingt hectares, il ne pourra pas se payer du matériel d'aplomb, il y a des cailloux, il faut qu'il ramasse les cailloux, il met plus de temps, chez moi je mets plus de temps à ramasser les cailloux avec ma famille que pour labourer, donc ça, ça doit se rémunérer ou alors on dit vous n'êtes pas rentables, c'est arrivé, c'est la friche, donc on abandonne une partie de la France quoi. Alors ça nous on n'en veut pas ».

8.3.2 Une entrée dans le métier particulière

Pour caractériser comment se présente la dimension biographique des éleveurs de ce troisième profil identitaire, nous proposons de montrer, à partir de l'exemple de deux trajectoires assez différentes l'une de l'autre, comment ces éleveurs rendent compte de la manière dont ils ont progressivement affirmé leur position pour la défense d'une agriculture différente d'une conception 'conventionnelle'.

Dans le premier cas, il s'agit d'un agriculteur qui, bien qu'il se soit installé au départ avec son père, est en total désaccord avec lui en ce qui concerne la manière de définir son métier et a réorienté son exploitation et ses pratiques en rupture avec ce que faisait celui-ci.

Encadré 114 : une installation en opposition avec les pratiques de son père (E08)
Enquêté : « Alors ce que je n'ai pas dit c'est que mon père a aussi une exploitation, à soixante-dix ans, il a encore cinquante-cinq bêtes, et donc son foin est bien séparé du mien ». *Enquêtrice* : « Pourquoi, du fait de votre conversion au bio ? » *Enquêté* : « Non, parce qu'on n'a pas du tout les mêmes façons de travailler ! Parce qu'on ne s'entend pas, on n'a pas les mêmes horaires, on n'a pas les mêmes alimentations, lui il donne des coups de trique sur les animaux, moi je n'en donne jamais, pour les faire tourner. Moi je ne les fais jamais tourner, si elles ne veulent pas se tourner tant pis, ça ne sert à rien de les battre ». *Enquêtrice* : « Et au départ, à votre installation, vous avez travaillé avec lui ? » *Enquêté* : « Au début, j'étais bien obligé, par respect pour lui. Au départ les animaux étaient mélangés, mais j'ai vite compris que ça ne pouvait pas aller, parce que je voyais que mes bêtes étaient mal élevées et j'étais malheureux, dans son système à lui. Il les réveillait à quatre heures du matin pour nettoyer, pour enlever le fumier. D'abord c'est complètement idiot de se lever à quatre heures du matin et puis bon ils ont aussi besoin de dormir les animaux, ils ont aussi besoin de se reposer. Il faut les laisser tranquilles aussi, on ne peut pas en permanence être avec eux, les déranger, ils ont besoin d'être tranquilles. Alors on a complètement changé. J'ai construit là-bas et on a séparé les animaux ». *Enquêtrice* : « Et il l'a bien accepté ? » *Enquêté* : « Ah non, il ne l'accepte pas du tout. On ne se parle plus. D'ailleurs il est horriblement vexé. Moi j'ai vendu quinze de mes broutards à quatre mille neuf cent francs, lui est absolument incapable d'en vendre un à quatre mille neuf cent francs aujourd'hui, parce

qu'il n'a pas le même potentiel de production que moi. Il achète des taureaux de rien, il ne leur donne pas suffisamment à manger, il n'a pas sélectionné, bien que lui il ait commencé de travailler en 1946. Il est de 1926, depuis 1946, il n'est jamais arrivé à avoir le potentiel de production que j'ai. Enfin, la race a aussi évolué, la race charolaise ». *Enquêtrice* : « Parce que bon on peut se dire aussi, de voir son père travailler, ça peut servir de référence ? » *Enquêté* : « Ah non pas moi, c'est un très mauvais exemple pour moi ». *Enquêtrice* : « Et comment avez-vous fait pour faire autrement ? Par l'école ? Les voisins ? » *Enquêté* : « Oui ben j'ai une formation BTA quand même, et puis bon j'ai fais des stages, et puis par expérience quoi, en voyant les autres aussi ». *Enquêtrice* : « Mais par exemple, les stages vous ont donné l'occasion de vous dire tiens ce n'est pas comme chez mon père ou dès le départ vous saviez déjà que, ...? » *Enquêté* : « ... mais dès le départ je m'étais dit, je ne ferai jamais comme lui, son système est absurde. Sa façon de traiter les animaux est absurde. C'est ça qui m'a le plus gêné en fait. Ses animaux ne sont jamais dans une position confortable. Ils n'ont jamais suffisamment à manger. Cette écurie par exemple, cette stalle là, chez moi il y a deux mètres dix de longueur, chez lui il y a un mètre quatre vingt, rien que ça (...), ça fait trente centimètres d'espace et c'est très important. Et là sur la largeur, lui il à quatre-vingt-quinze et moi j'ai cent vingt centimètres, ça aussi c'est important parce que la vache elle a plus de débattement, elle a plus de mouvement, c'est un détail mais c'est très important ». *Enquêtrice* : « Donc déjà dans la construction des bâtiments, il y a une différence, même si celle-ci a été construite bien avant ? » *Enquêté* : « Oui et puis ça a été construit à moindre coût le fait que ce soit un apprentis, mais ça n'a pas été réfléchi. Et puis ses animaux là, il fait beau là, il les met dans les petites écuries comme ça là derrière, donc ça c'est..., parce que c'est sombre, ils n'ont pas de lumière, ils n'ont pas de ventilation, ils sont vraiment mal. La vache ne voit pas son veau là aussi. Moi j'avais dit non, je ne veux pas que mes animaux soient là dedans, c'est pas bien ! »

Tout au long de son récit, cet éleveur reprendra les divergences d'opinion ainsi générées, par exemple, par son projet de conversion à l'agriculture biologique et son souci d'amélioration du 'confort' donné aux animaux, projet vécu comme un aboutissement de sa volonté, affirmée dès le départ, de travailler autrement que ne le faisait et le fait encore son père.

Dans le deuxième cas, il s'agit d'un agriculteur qui a eu un parcours scolaire peu commun à son époque pour un futur installé. Titulaire d'un bac scientifique et ayant fait des études d'ingénieur agronome, il s'installe sur l'exploitation de son grand-père avant de procéder à la conversion de son exploitation en agriculture biologique et de s'engager dans la défense de 'l'éthique' qui soutient ce type d'agriculture. Là encore, la présentation de cette installation peut permettre de mieux comprendre la conception qu'il a de son métier.

· Encadré 115 : un parcours non conventionnel (E09) *Enquêté* : « Et bien mon frère est resté dans une agriculture plus conventionnelle (...). Oui, sans être très intensif, il est rentré quand même dans un système conventionnel mais bon ça c'est, chacun ses idées et puis tout le monde n'a pas les même idées et c'est ça qui enrichit ». *Enquêtrice* : « Et vous avez des discussions entre vous là-dessus ? » *Enquêté* : « Oui,

bien sûr, disons que la discussion c'était que mon père (...) se rendait compte que le système de l'agriculture intensive c'était de plus en plus de charges et pas forcément un revenu plus important et donc il se posait la question et puis il trouvait que dans un système extensif on arrivait à s'en tirer aussi bien. Mais moi par rapport à ça, ce que je disais, c'est qu'on a pas la plus-value due à la qualité de l'élevage extensif, (...) parce que les animaux qui ont été élevés de manière extensive se retrouvent mélangés avec les animaux intensifs et (...) il y a des éléments qui font que l'agriculteur de base n'avait pas la plus-value de son produit au niveau qualité. Et, je pensais que la seule solution que l'on avait face à ça, c'était la logique agriculture biologique parce que disons que c'était carré, c'était logique. Bon, on faisait un produit avec un cahier des charges bien spécifique, le consommateur avait confiance dans ce type de produit et donc tout était logique dans ce système alors que dans le système extensif et même à l'heure actuelle, bon lorsqu'on cherche les certificats de conformité etc., le consommateur ne saura pas ce que c'est parce qu'un certificat de conformité, (...) disons que ce n'est pas aussi clair que le bio ».

Cet éleveur montre comment son projet a émergé d'une réflexion déjà entreprise et discutée avec son père sur le type d'agriculture qu'il conviendrait de développer compte tenu des avancées techniques, des exigences de la demande et des marchés qui semblaient se profiler au moment de son installation.

Les exemples ici mis en avant s'appuient sur la description d'expériences vécues de quelques enquêtés seulement, mais ils permettent bien de faire ressortir l'importance, pour l'ensemble des éleveurs de ce groupe de la recherche d'une démarcation (autant personnelle que professionnelle) par rapport à une agriculture "conventionnelle". Cette recherche passe par des expériences et des parcours scolaires et professionnels 'différents' qui les ont conduits à s'inscrire dans des groupes professionnels pas toujours bien reconnus, que ce soit en opposition ou en accord avec leur milieu familial suivant une trajectoire à partir de laquelle ils ont été amenés à justifier plus fortement que dans les autres profils la conception qu'ils se sont faite de leur métier.

Même s'ils reprennent l'idée de l'importance de l'imitation, ou de la mémoire technico-pratique spécifique à l'éleveur, leur processus d'installation ne témoigne cependant pas d'une référence exclusive aux savoir-faire hérités du type de ceux exprimés dans le premier profil. La description de leur phase d'installation s'accompagne d'une plus grande mise en avant des différents points de vue de leurs proches (généralement leur père) quant à l'exercice de leur métier. Tous installés dans les années soixante-dix, ces éleveurs d'une quarantaine d'années ont un niveau d'étude un peu près équivalent aux éleveurs du deuxième groupe. Toutefois, ce processus d'installation ne renvoie pas exactement non plus au type de réflexion technico-économique qui caractérise le profil entrepreneurial, même s'ils partagent avec ces derniers l'idée de l'importance d'un engagement professionnel dans leur métier.

8.3.3 L'exploitation, un lieu d'expérimentation de la conception idéologique du métier

La manière dont ces éleveurs parlent de la 'mise en pratique' de leur conception de métier

ne se traduit pas par une description détaillée de ce qu'ils font concrètement sur leur exploitation. Elle est plutôt fortement imbriquée, dans leur discours, avec les dimensions relationnelles et biographiques présentées ci-dessus. Ce qu'ils mettent en avant, du fait de leur rôle de porte paroles, c'est surtout ce que font les éleveurs charolais (plus que ce qu'ils font eux-mêmes). Ils parlent alors du savoir-faire des éleveurs charolais et de l'intuition à partir de laquelle ils réorganisent au fur et à mesure du temps leur métier. Leur position de responsables de groupes jugés le plus souvent comme 'marginiaux' amène ces enquêtés fréquemment lors de l'entretien à parler 'du' monde de l'élevage allaitant ou 'de' l'agriculture sans s'y inclure. Ils cherchent à décrire ce monde professionnel pour mieux le comprendre à partir d'une prise de distance parfois assez similaire à la posture adoptée par les éleveurs enquêtés en tant qu'informateurs privilégiés dans la phase exploratoire de cette recherche. Leurs propos comportent ainsi beaucoup de considérations politiques sur 'les' éleveurs allaitants, 'les' agriculteurs ou 'la' profession appréhendés en général.

On peut cependant y relever quelques éléments relatifs à la dimension pratique de leur métier, même si ceux-ci sont surtout mobilisés par ces éleveurs pour argumenter ce qui fit la singularité de leur position dans le monde de l'élevage charolais. Sur ce plan, ce qui marque la description de leurs 'pratiques matérielles' c'est l'insistance qu'ils mettent sur le rapport au travail et le rapport à la nature.

En ce qui concerne le premier point, ce qui est à souligner c'est la manière dont ils se présentent comme des « *paysans chercheurs* », ou encore « *leurs propres expérimentateurs* ».

· Encadré 116 : la part expérimentale de l'activité professionnelle de l'éleveur biologique (E09) « Il y a aussi les particularités du bio, où on est aussi un peu des personnes qui font de l'apprentissage, des expérimentations, il n'y a pas trop de points de repères par rapport à des normes et, c'est nous qui créons nos propres outils, que ce soit au niveau des mélanges, il existe déjà des tableaux, mais c'est nous qui les créons qui cherchons aussi, on est nos propres expérimentateurs, au niveau des animaux aussi, on fait des expériences, quelquefois des mauvaises expériences mais des fois une mauvaise expérience, ça permet d'être une bonne expérience, disons une mauvaise expérience économique (...) ça peut-être une bonne expérience pour soi, pour le futur(...) et puis disons que là ça devient positif quand on commence à voir que toutes les idées qu'on avait, parce qu'au départ c'est des idées, l'agriculture bio, tout ça, ça arrive à un résultat, c'est encourageant quand on se donne les moyens d'arriver en construisant un peu à tous les niveaux, que se soit à la base à la ferme ainsi qu'au niveau régional et puis peut-être au niveau national ».

Si cette idée 'd'expérimentation' apparaît, dans cet extrait, spécifiquement associé au cadre particulier de l'agriculture biologique, elle est également présente, même si c'est de manière plus discrète, dans les autres cas. La question de la labellisation régionale, ou celle de la production de boeufs en A.O.C, par exemple, sont également présentées par les éleveurs comme l'occasion d'explorer de nouvelles façons de faire sur leur exploitation. Cette démarche 'd'exploration' recouvre ainsi plusieurs aspects que l'on peut présenter en les situant au regard du rapport à la pratique qui caractérise les deux formes

identitaires précédemment analysées.

Pour ces enquêtés, il semble indispensable de se distinguer d'une vision productiviste de l'agriculture. Ce qui les intéresse « *c'est d'agir aussi sur les développements de l'agriculture* », leur souci étant de faire en sorte que leur conception du métier puisse se traduire au niveau de l'ensemble des exploitations dont ils sont les représentants. Rejetant les conceptions issues du modèle d'agriculture intensive, ils cherchent alors à mettre au point des techniques 'nouvelles' et à les améliorer dans l'objectif de proposer des systèmes d'exploitation viables économiquement et qui répondent à leurs exigences en matière de conditions de travail.

Dans ce cadre ils cherchent d'abord à démontrer la spécificité de l'élevage charolais qui, selon ces éleveurs, a su se préserver des tentations et des méfaits de l'agriculture productiviste par rapport à d'autres régions, mettant en avant le 'sens pratique' des éleveurs charolais qui 'savent gérer leur exploitation' en ayant une grande capacité à décider des choix à opérer sur l'exploitation par rapport à la diversité d'animaux qui y sont produits. Ils sont attentifs ensuite, à la gestion du temps de travail sur l'exploitation se rapprochant sur ce point des éleveurs du deuxième groupe, et cela d'autant plus que leurs exploitations présentent des caractéristiques assez semblables de celles de ces éleveurs. Organisés pour l'essentiel en gaec, ils accordent la même importance que les polyculteurs-éleveurs précédemment analysés à la question de la disponibilité de la main d'oeuvre. Mais cette question est abordée en des termes différents, en référence avant tout à la volonté de dégager du temps sur les tâches de travail sur l'exploitation, pour développer notamment leur rôle de porte paroles, sans qu'il soit envisagé pour autant d'accroître la dimension économique de l'exploitation. Par ailleurs, le temps qu'ils passent à travailler (que ce soit sur leur exploitation ou en participant à des réunions etc.) peut être considérable, mais ce qui leur importe avant tout c'est de limiter le stress afin de 'bien vivre' leur métier. L'attention à une certaine idée de conditions de travail 'raisonnables', en opposition à des systèmes dans lesquels les éleveurs sont soumis à de lourdes contraintes financières, une obligation forte de résultats, etc., est donc un aspect important dans leur démarche d'expérimentation.

Un autre aspect de cette démarche est plus directement lié aux pratiques mises en oeuvre en rapport à la nature et à l'environnement. La prise en compte du bien-être animal, que nous avons déjà abordé en partie dans la sous section précédente à partir de l'exemple des conceptions contradictoires qu'avaient en la matière un père et son fils est ainsi pour certains de ces éleveurs une préoccupation centrale qui se traduit notamment jusque dans la façon dont ils décrivent le rapport qu'ils ont à l'abattage de leurs bêtes.

· Encadré 117 : un respect de l'animal jusque dans les coulisses de l'abattoir (E08)
Enquête : « Je vais livrer ma bête à l'abattoir dans des conditions bien spéciales, c'est-à-dire que je vais la charger dans ma bétailière habituelle comme j'ai l'habitude de faire, avec une ou deux autres bêtes, l'animal qui va mourir ne pourra pas deviner qu'il va à l'abattoir parce qu'il part avec d'autres, et l'abattoir ici c'est tout proche et en tracteur il faut une demi-heure. Donc la bête qui va mourir pourra croire qu'elle va au pré comme je fais d'habitude. Mais seulement seule celle qui va mourir va descendre de la bétailière et va mourir en descendant de la bétailière. Il n'y aura pas le stress de

l'abattage, ce qui se passe dans les abattoirs aujourd'hui. Et en plus c'est un système d'abattage spécial, c'est un ordre d'abattage particulier ou il n'y aura que ma bête ce jour là, à ce moment là dans l'abattoir. Elle ne verra pas les autres mourir, tomber devant elle. (...) J'aime les animaux, je pense que tout être vivant a une dignité, tout être vivant même une plante, un animal pense, éprouve des joies, des peines, des souffrances. On n'a pas le droit de faire souffrir les gens. On n'a pas le droit..., je vois pas moi de quel droit je pourrais perturber la vie d'un être vivant. Bon je suis bien obligé de tuer les animaux, encore que je ne tue pas parce que je n'aime pas tuer, je ne pourrais même pas tuer un lapin. D'ailleurs je n'ai pas de fusil, je n'aime pas du tout ça. Mais j'aime bien la viande. J'estime que les conditions d'abattage aujourd'hui des animaux de fermes sont dramatiques. Quand on voit le plus grand abattoir de Saône-et-Loire, ils ont une capacité d'abattage de deux mille quatre cent bêtes semaine. Ça veut dire que dès le samedi, j'ai un voisin qui a vendu des bêtes là, ils vont les embarquer samedi, le marchand va venir les chercher vers dix à onze heures du matin, donc ils vont arriver chez (l'abatteur) et ils vont attendre dans les parcs avant d'être tués jusqu'au lundi, trois ou quatre heures du matin. Dans des parcs où il y a deux mille quatre cent bêtes. C'est incontestable que l'animal il sait qu'il va mourir. Il y a un stress d'abattage qui est énorme. Le fait qu'il y ait une concentration comme ça d'animaux dans la nuit sans rien à boire sans rien à manger, dans des cases où ils sont serrés les uns contre les autres, ça c'est inadmissible. Il y a une souffrance morale, même si elle n'est pas physique, encore qu'elle est physique parce qu'ils reçoivent des coups de triques pour monter et descendre des camions, les placer d'un parc à l'autre, parce qu'après les bêtes sont sélectionnées les bêtes selon leur qualité, ils les re-trient donc elles sont déplacées sans arrêt, donc ils vont attendre jusqu'au lundi matin la mort, parce que c'est leur seule délivrance en fait, ça je trouve ça inadmissible. Les animaux ont une dignité comme les hommes. Alors ça je ne veux pas !

Associée à une forme de production qui donne une grande importance au bien être animal, la contractualisation avec l'aval diffère également de celle des éleveurs du deuxième groupe. Si elle est, en effet, essentielle, dans la reconnaissance de leur métier, elle n'est pas déléguée à une structure établie qui sert d'intermédiaire, ces éleveurs cherchant plutôt à établir des liens directs avec la distribution pour faire reconnaître leur spécificité, avec par exemple le montage d'une filière biologique régionale indépendante des organisations économiques pré-existantes où le rapport de l'homme à l'animal est fortement exprimé. De plus, si la majorité d'entre eux vendent en dehors des groupements, ceux qui passent par leur intermédiaire continuent à poursuivre des initiatives en dehors de ceux-ci avec l'objectif de valoriser la spécificité de l'élevage charolais (développement d'un label régional en association avec des négociants privés, de la défense d'une aoc charolaise, etc.).

Le troisième groupe renvoie, au même titre le groupe précédent à des polyculteurs-éleveurs. Cependant, avec des troupeaux et des surfaces d'exploitation moins importants, ils ont une orientation de la production qui n'est pas totalement identique puisque la moitié d'entre eux sont des engraisseurs spécialisés. Ils se distinguent donc du groupe précédent dans la forme d'engraissement, il s'agit plus souvent d'animaux 'biologiques', ou de génisses et de boeufs et non pas exclusivement

d'engraissement de taurillons.

Finalement, si ces éleveurs parlent peu de leur travail quotidien, la référence à ce qu'ils font est principalement utilisée pour appuyer ce qu'ils jugent important : l'élaboration idéologique de leur métier, ou le respect d'une certaine éthique, qui bien qu'elle soit contenue dans l'exercice pratique de leur activité n'est pas énoncé de la même manière que pour les deux autres profils identitaires.

Conclusion - Une position sociale marginale ?

La présentation de ce troisième profil ne concerne que quatre éleveurs qui se définissent en référence aux responsabilités qu'ils estiment avoir, en tant que professionnels de l'agriculture et plus précisément en tant que 'paysans' à l'égard de la 'société'. Ils insistent ainsi fortement sur la dimension 'politique' voire 'philosophique' de leur activité.

Agés de trente neuf à cinquante quatre ans, leurs niveaux d'étude sont très hétérogènes, d'inférieur au BEPA à supérieur au BTA. Leur installation et leur parcours ont fréquemment été marqué par des ruptures revendiquées de ce qu'ils considèrent comme l'élevage 'conventionnel' (opposition à ce que faisait leur père, décision de passage à l'agriculture biologique, conflits avec leurs organisations...). Leurs exploitations, dont la forme juridique est pour la majorité d'entre eux celle d'un gaec, sont de taille diverse du point de vue de la superficie (de cent à trois cent hectares) et des troupeaux (de quarante à cent vaches allaitantes¹⁸³). Leurs systèmes de production sont également assez variés, se répartissant entre polyculture-élevage et engraissement, mais n'excluent pas une petite activité complémentaire (production de fruits rouges, viticulture...). La quasi totalité de ces exploitations sont localisées sur des zones situées à la périphérie du bassin allaitant bourguignon.

La recherche de pratiques alternatives à celles sur lesquelles repose le 'modèle productiviste' constitue le fil directeur de la description qu'ils font de leur travail. Sur ce plan, ils mettent en avant le caractère 'expérimental' de leur activité. Soucieux de conserver la maîtrise de leur exploitation, ils ont également la volonté de se préserver du temps 'hors travail' sur l'exploitation, afin de pouvoir s'investir dans les tâches qu'appelle la promotion de la conception de leur métier.

En termes de systèmes de relations, ce dernier groupe se caractérise alors par une importance accordée à des engagements 'militants'. Ils sont également fortement impliqués dans des organisations professionnelles à vocation 'générale'. Et si un seul d'entre eux vend ses animaux par l'intermédiaire d'un Groupement de Producteurs, tous mettent en avant la nécessité de s'inscrire dans des formes de commercialisation contractuellement 'organisées'. Pour autant, et quelle que soit l'insistance qu'ils mettent de la sorte dans des actions collectives, ces éleveurs apparaissent comme relativement marginaux dans leur monde professionnel, marginalité qu'ils revendiquent même parfois.

Le deuxième type d'analyse mené à partir de notre corpus 'éleveur' avait comme

¹⁸³ L'exploitation d'élevage constitué d'un cheptel mère de 40 vaches allaitante est toutefois un cas particulier puisqu'il s'agit d'un éleveur emboucheur qui a une activité de naisseuse mineure par rapport à son activité d'engraissement (près de 500 animaux par an).

principal objectif de dégager la diversité de formes identitaires dont nos enquêtés étaient porteurs afin de nous faire une idée des positions en jeu dans le champ professionnel de l'élevage. La description que nous en avons faite dans ce chapitre met en évidence comment ces formes identitaires se distinguent les unes des autres et renvoient à des types de positions spécifiques dans le champ professionnel. C'est dans la troisième et dernière phase de notre analyse présentée en conclusion que nous proposons d'analyser les conséquences que de cette répartition en formes identitaires tel que dégagés dans ce chapitre peut avoir sur les possibilités d'évolution du champ professionnel de l'élevage, lorsqu'ils sont combinés à l'expérience de la transformation du métier telle qu'elle résulte des *récits-types*.

Conclusion générale

Pour traiter de la question de la transformation du métier d'éleveur charolais, nous nous sommes engagée dans une démarche se voulant à la fois compréhensive et située. Nous avons justifié l'intérêt que présentait une telle démarche lors de la présentation du cadre retenu pour notre recherche, cadre visant à combiner les apports de la sociologie du travail et de la sociologie des professions avec les impératifs de notre problématique propre. Une telle perspective nous a amenée à mettre en place un dispositif de recherche 'multidimensionnel' reposant sur deux approches de notre objet. La première renvoyait à une volonté de comprendre le monde professionnel de l'élevage à partir de la manière dont les éleveurs eux-mêmes envisagent la redéfinition de leur métier. La seconde renvoyait au souci de prendre en compte la structuration de ce monde. Nous avons donc accordé une attention particulière aussi bien à 'l'expérience' que les éleveurs faisaient de la transformation de leur activité professionnelle qu'à la position qu'ils occupaient dans leur champ professionnel, position appréhendée notamment à partir des modalités de la 'présentation de soi' qui soutenait la manière dont les éleveurs que nous avons enquêtés racontaient cette expérience.

Suivant cette problématique c'est bien cependant l'articulation de ces deux approches qui nous importe. Toute l'organisation de notre analyse repose, en effet, sur une hypothèse centrale. Cette hypothèse est que, si la transformation de leur métier est bien à référer aux significations que les éleveurs peuvent en donner, il convient aussi de prendre en considération le fait que les conceptions qui sont les leurs en la matière ont plus ou moins de chance d'acquiescer une visibilité dans le monde de l'élevage et de se traduire effectivement par une redéfinition des normes en vigueur dans ce monde, cette

visibilité et ce pouvoir de concrétisation dépendant de la 'force de l'argumentation' des éleveurs mais aussi de leur 'poids social'. Pour appréhender la transformation en actes du métier d'éleveur, il nous faut donc passer à une troisième et dernière phase d'analyse permettant de dégager comment les différents points de vue exprimés par les éleveurs sur la possibilité et les conditions d'un changement des modalités d'exercice de leur activité, tels que nous avons pu les mettre en évidence, sont susceptibles de se combiner, compte tenu des caractéristiques de position de ceux qui les portent.

Dans cette conclusion générale, constituant le dernier moment de notre travail, nous allons alors voir ce qu'il en est de cette articulation entre 'croyance' et 'poids social'. Pour cela, nous partirons de la vue d'ensemble du monde de l'élevage charolais qui se dégage du croisement que l'on peut effectuer des deux typologies que nous avons établies des 'récits de changement' que nous ont livrés les éleveurs, d'une part, et des 'formes identitaires' qui sont les leurs, d'autre part. L'analyse que nous avons faite des formes identitaires caractérisant les éleveurs de notre échantillon nous permet, en effet, d'appréhender les liens existant entre les points de vue exprimés par ces éleveurs sur les changements en cours dans leur métier et certaines positions constitutives du champ professionnel de l'élevage charolais. Ces liens ressortent assez bien du tableau ci-dessous, montrant comment se distribuent les éleveurs que nous avons rencontrés suivant le type de 'récit' dont ils sont porteurs (en ligne) et le type de 'position' qui est le leur (en colonne).

Tableau 2 : distribution des éleveurs enquêtés articulant 'récit type' et 'positions'

Récits-types / Profils identitaires	Récit 1	Récit 2	Récit 3	Enquêtés non classés	Effectif
Position 1	E02 ; E03 ; E12 E15 ; E16 ; E20				6
Position 2		E04 ; E05 ; E07 E10 ; E17 ; E18 E19			7
Position 3			E08 ; E09 ; E11 E15		4
Enquêtés non classés				E01 ; E06; E13 ; E21	4
Effectif	6	7	4	4	21

La superposition exacte entre les groupes issus des deux phases d'analyse précédentes telle qu'elle ressort de ce tableau semble alors indiquer l'existence d'un monde de l'élevage charolais bourguignon plutôt 'éclaté'. Dans un premier temps, c'est donc sur cet éclatement que nous nous arrêterons, en revenant sur les principaux traits caractéristiques des trois 'segments professionnels' que notre recherche a ainsi mis en évidence. Mais le fait même que ces trois segments apparaissent comme relativement 'étanches' amène aussi à s'interroger sur la dynamique professionnelle d'ensemble de ce

monde. Dans un deuxième temps nous examinerons, en conséquence, ce que cette recherche permet de dire des relations existantes ou susceptibles de s'établir entre ces trois segments, afin de rendre compte de cette dynamique et du genre d'évolution du métier d'éleveur charolais qui peut en résulter. Pour finir, au vu de ces résultats, et des limites qu'ils révèlent, nous formulerons quelques considérations sur les prolongements qu'il conviendrait de donner à notre travail.

1 - Trois segments professionnels distincts

Les trois groupes apparaissant à l'intersection des récits de changement et des formes identitaires qui se dégagent de notre double analyse tendent à indiquer que les différents 'modèles' de mise en scène du rapport des éleveurs à la transformation de leur métier présentés en conclusion du Chapitre 7 sont à référer à des mondes sociaux bien distincts. En procédant à une reprise des éléments clés constitutifs de chacun de ces récits et de chacune de ces formes identitaires on examinera alors quel est le type spécifique de 'vision d'avenir possible' du métier d'éleveur qui correspond à chacun des groupes.

1.1 - Un premier groupe d'éleveurs porteurs d'une vision très pessimiste de l'évolution du monde de l'élevage.

Les éleveurs qui appartiennent au groupe que définit l'intersection de notre premier récit et de notre première forme identitaire se caractérisent par l'importance qu'occupe chez eux le thème d'une perte d'identité. Ces éleveurs, qui font principalement référence à 'ce qui se faisait dans le temps', se sentent comme condamnés du fait même de l'évolution 'insensée' dans laquelle l'élevage est engagé depuis les années quatre-vingt. Nostalgiques, ils mettent en avant une argumentation qui repose essentiellement sur ce qui faisait la valeur passée du métier d'éleveur.

La description qu'il donnent de leur monde est marquée par le poids donné à la transmission, de savoirs hérités et au respect nécessaire qui en résulte des générations précédentes. Cette transmission, supposant un parcours et un rythme d'apprentissage particulier, est aussi celle du cheptel lui-même, condensant en quelque sorte ces savoirs accumulés. Fortement imprégnés par une conception très hiérarchisée de l'élevage charolais tel qu'il était incarné par certaines grandes figures professionnelles, leur vision de ce monde est organisée à partir de la distinction opérée entre différents 'métiers' de l'élevage correspondant chacun à des types d'activités spécifiques (naisseur, emboucheur, sélectionneur...) à exercer avec le souci à la fois de rester à sa place et de tenir son rang. Cette référence au passé ne s'est pas trouvée bousculée mais a été, au contraire, renforcée par la modernisation des années soixante, telle qu'ils l'interprètent, sur le mode, là encore, d'un 'âge d'or'. En leur proposant des normes de référence, de surface de production, d'organisation du travail tout en appuyant sur le caractère familial de l'agriculture, celle-ci s'est simplement traduite par l'introduction d'une nouvelle façon d'appréhender la notion, pour eux centrale, de performance technique, fondée sur la

conduite rationnellement maîtrisée de l'élevage charolais et, surtout, du travail 'bien fait'.

C'est donc l'idée d'un monde bien établi et stabilisé qui structure le récit des éleveurs de ce premier groupe. Attachés à un modèle professionnel 'traditionnel' de l'élevage, ils constatent que ce monde est aujourd'hui révolu et se voient condamnés à vivre dans un univers qui se trouve à l'opposé de leur conception de métier, marqué par une forte instabilité, par des prises de décisions qu'ils jugent irrationnelles, et où tout va désormais trop vite. Face à ces nouvelles règles du jeu, ils sont sur la défensive et rejettent en bloc ce qui leur apparaît comme venant mettre en danger cette conception. Même si ces éleveurs ont, en effet, une idée assez précise de ce que devrait être le monde de l'élevage, ils ne croient pas en la possibilité d'opérer un retour en arrière et ils ne voient pas comment cette idée pourrait conserver ou reprendre du sens dans l'avenir.

Cette difficulté à traduire leur point de vue sur le cours pris par l'évolution de l'élevage en termes d'avenir souhaitable apparaît assez bien dans leur façon même de se présenter. Sur ce plan, nous avons vu, dans le Chapitre 8, que si ces éleveurs faisaient état d'une certaine attirance pour un métier dans lequel ils étaient pour la plupart 'nés', ils ont souvent repris en fait l'exploitation suite à de fortes pressions familiales, qu'on leur ait fait comprendre qu'il serait dommage qu'ils ne reprennent pas l'exploitation ou qu'ils se soient trouvés dans une situation telle qu'il n'était tout simplement 'pas pensable' de souhaiter vouloir faire autre chose, compte tenu notamment des difficultés scolaires qu'ils avaient pu rencontrer. Par ailleurs, on a pu noter que, lorsque ces éleveurs font le bilan de leur parcours, ils mettent assez fréquemment en avant l'idée qu'ils ne sont pas parvenus à maintenir le capital économique dont ils avaient hérité. Certains présentent ainsi comment, alors que leurs parents avaient de 'grosses exploitations', ils ont du mal à transmettre une exploitation en bon état à leur fils, ou encore - contre-exemple significatif par le caractère de scandale qu'il représente à leurs yeux - comment, au sein d'une fratrie, c'est celui qui était considéré comme le moins compétent en élevage et comme celui qui aimait le moins le métier qui s'en est finalement le mieux sorti et a assuré la meilleure situation à ses descendants. Au total, la plupart de ces éleveurs semblent donc plutôt amers.

Cette amertume ressort particulièrement du jeu des comparaisons qu'ils établissent entre leur situation et celle des autres membres de leur famille ou de leurs voisins. Fascinés par les éleveurs qui ont réussi dans leur entourage, ils sont en même temps déçus de ne pas faire partie de ces éleveurs. S'ils racontent ainsi comment ils ne peuvent être jaloux d'un jeune voisin qui a de 'l'or dans les mains' ou expriment le respect qu'ils ont, par exemple, pour des familles de sélectionneurs qui sont parvenues, elles, à rester au 'top niveau', ils sont en même temps un peu aigris de faire maintenant partie des 'petits', de ceux que l'on ne 'regarde' même pas, et de n'avoir pas pu conserver la reconnaissance que leur père avait, de son temps, dans le milieu charolais, alors même qu'ils ont cherché à donner le meilleur d'eux même.

Ce sentiment d'échec personnel est donc redoublé par le regard des autres éleveurs. Repliés sur eux-mêmes et sur le travail de leur exploitation ils ne s'intéressent plus au monde de l'élevage puisque ils n'ont plus l'impression d'y avoir encore leur place. La manière dont ils évoquent la 'fin d'un métier' peut être alors directement associée à l'éventualité de leur propre disparition. Considérant qu'ils ne font ou ne feront jamais plus

partie des 'bons éleveurs', peu d'entre eux ont ainsi envisagé leur succession, que ce soit parce qu'ils sont célibataires ou parce qu'ils ont dissuadé leurs enfants de prendre leur suite.

Constituant un monde relativement fermé sur lui-même, et dans lequel il est difficile d'envisager une meilleure situation, ces éleveurs semblent peu préoccupés par le fait de savoir si leur modèle de référence pourrait être actualisable. Du fait d'une évolution sur laquelle ils ne cherchent pas vraiment à intervenir, leur univers de référence a alors tendance à s'effriter au fur et à mesure que s'effacent les lieux de manifestations autour desquels cet univers s'était historiquement constitué et les occasions de rencontre et de possible reconnaissance sociale auxquelles ils pourraient participer. Au regard des problèmes auxquels se trouve actuellement confronté l'élevage charolais, le point de vue qu'ils expriment quant à ce que devrait être le métier d'éleveur, point de vue s'appuyant sur une certaine 'culture de l'élevage' renvoyant à certains savoir-faire, à un rapport particulier à l'animal et à une attention aiguë à la dialectique entre tradition et modernité, ne manque pourtant pas d'une certaine pertinence. Mais l'affirmation de ce point de vue et la 'reconquête' par ces éleveurs d'une légitimité supposerait une conviction et des appuis qui semblent, pour l'instant en tout cas, leur faire défaut.

1.2 - Un deuxième groupe correspondant à des éleveurs porteur d'une vision plutôt optimiste de l'avenir du monde de l'élevage

Ce qui caractérise le deuxième groupe qui se dégage du croisement de nos analyses, c'est la manière dont les éleveurs qui le composent affichent, à l'inverse des précédents, leur sentiment d'être enfin parvenus à se constituer comme de vrais professionnels de l'agriculture. Nous avons vu que, pour eux, la crise actuelle de leur secteur de production est vue comme une occasion de rattraper le retard de développement qui caractérise l'élevage charolais et de se débarrasser des valeurs archaïques qui restaient encore associées à l'exercice de leur métier. Envisageant avec confiance l'avenir de ce métier, la vision qu'ils ont de ce qu'il devrait être repose sur quelques points centraux que nous rappellerons ici.

Leur conception est marquée, d'abord, par le souci de se distinguer de ce qui pouvait se faire par le passé et, surtout, d'affirmer la possibilité que ce métier peut être exercé par tout un chacun, pourvu qu'il soit compétent, un bon éleveur n'étant pas forcément un 'héritier' et être un héritier pouvant même être un handicap pour atteindre à une véritable excellence professionnelle supposant de rompre avec tous les partages et toutes les hiérarchies 'traditionnellement' établies dans le monde charolais. Et elle correspond, ensuite, à une volonté particulière d'être en phase avec les évolutions actuelles, telles qu'elles s'expriment dans les nouvelles exigences de l'aval de la production (consommateurs y compris) et telles qu'elles se traduisent dans les réformes en cours des modalités politico-administratives de régulation du secteur de l'élevage.

L'idée de la nécessité d'une adaptation permanente est ainsi centrale pour les éleveurs de ce groupe. Ce qui leur importe, c'est de montrer qu'ils vont de l'avant et savent se comporter en vrais entrepreneurs. Pour eux, seule une telle logique

entrepreneuriale, est susceptible, en effet, de leur assurer des conditions semblables à celles que l'on trouve dans d'autres secteurs d'activités. Ils refusent de devoir se soumettre à une vie difficile d'un point de vue économique et social pour la seule raison qu'ils sont éleveurs et s'emploient à démontrer comment eux aussi peuvent avoir un métier qui leur permet de vivre 'décemment'. Ce groupe d'éleveurs se caractérise alors par l'attention qu'il porte à la recherche de formes d'organisation collective qui permettent la reconnaissance du travail de chacun sur l'exploitation et se traduisent par une participation active de tous aux prises de décisions. Cette attention se traduit également dans la manière, se voulant concertée et mûrement réfléchie, dont est envisagée la transmission de l'exploitation. Contrairement à ceux du premier groupe, les éleveurs ici considérés veillent ainsi, dès leur projet d'installation, à assurer un agrandissement économique rapide de leur exploitation en s'appuyant pour cela sur une diversité de conseils (familiaux, scolaires,...).

Considérant leur monde comme en perpétuelle évolution et exigeant une adaptation permanente, ces éleveurs ont une manière de se présenter également bien spécifique. Pour eux, ce qui compte, c'est ce qui se passe aujourd'hui, c'est-à-dire ce qui permet effectivement de juger si l'on est un éleveur performant. Leur expérience propre est donc ce qu'ils mettent en avant. Si pour eux l'élevage allaitant va plutôt bien, c'est au regard de la situation de leur exploitation. Installés sur des exploitations qu'ils jugent, pour la plupart, relativement 'importantes' (au regard de la moyenne observable sur les régions où ils se trouvent), ils considèrent qu'ils ont, depuis, largement fait leur preuve et développé plus encore qu'au temps de leurs parents, ce qu'ils désignent comme de véritables entreprises. Pour certains, cette fierté se manifeste par l'accent qu'ils mettent sur l'agrandissement de leur exploitation auquel ils ont su procéder et sur l'augmentation de main d'oeuvre qui en a résulté pour faire face à cet agrandissement. Pour d'autres, elle se manifeste par l'accent qu'ils mettent sur le fait d'avoir créé de toute pièce, en s'installant 'hors cadre familial', une entreprise viable. Ils insistent également sur leur capacité à prendre certains risques et à réagir dès qu'ils se trouvent dans une situation délicate. Le cas d'un éleveur ayant décidé de monter, dès l'été 1996, un atelier d'engraissement pour faire face à un problème de maladie sur ses veaux et à la crise de la vache folle ou celui d'autres éleveurs ayant développé la production de céréales dans des régions herbagères sont ici assez représentatifs de la tonalité un peu 'héroïque' qu'ils donnent à leur présentation de soi pour montrer qu'ils savent changer de cap lorsque c'est nécessaire.

En termes de caractéristiques de position, ces éleveurs sont plutôt jeunes et d'un niveau d'études assez élevé. Même s'ils ont parfois vécu l'école comme un passage obligé, ils ont cherché à en profiter pour 'voir autre chose', prendre du recul vis-à-vis de leur futur métier et accéder à certaines aides à l'installation, installation pour laquelle, cependant, ils ont aussi été généralement épaulés par leurs parents. Dans tous les cas, c'est en toute connaissance de cause, selon eux, qu'ils ont décidé de s'engager dans la profession d'éleveur. Affichant un fort sentiment de réussite personnelle, ils apparaissent par ailleurs socialement reconnus. Ils sont ainsi relativement bien implantés dans les structures économiques et professionnelles de leur région et cela même pour ceux qui insistent sur leur caractère 'hors cadre'. Cela se traduit notamment par la conscience qu'ils ont de faire partie de groupes d'agriculteurs 'responsables' auxquels les techniciens

de chambre d'agricultures ou, plus largement, les organisations professionnelles officielles font appel, parce qu'ils sont des éleveurs 'méritants' qui n'hésitent pas à 's'engager'.

Dotés d'un poids certain dans le champ professionnel qui est le leur et marqués par l'idée de leur réussite, ces éleveurs ne se font pas vraiment de souci pour l'avenir de leur métier et ne se sentent pas vraiment concernés par les remises en cause dont celui-ci est aujourd'hui l'objet. Ils se veulent incarner l'idée d'un nouveau modèle de production, efficace et rentable, équivalent à celui qui préside au développement des secteurs les plus modernes de l'agriculture. Au regard de cette volonté d'alignement, on peut cependant s'interroger sur la manière dont ils envisagent l'appartenance, qu'ils revendiquent aussi, au monde de l'élevage en tant que correspondant à l'exercice d'une activité qui reste particulière. On peut également se demander comment ils concilient leur souci d'afficher leur excellence d'entrepreneurs autonomes avec l'idée que les éleveurs doivent avant tout s'adapter pour survivre. Le modèle dont ils sont porteurs ne risque-t-il pas, en effet, d'aboutir à une pure et simple disparition de ce qui peut faire la professionnalité du métier d'éleveur ?

1.3 - Un troisième groupe correspondant à des éleveurs porteur d'une idée de redéfinition possible du monde de l'élevage charolais

La caractéristique principale du troisième groupe que met en évidence le croisement des récits de changement et des formes identitaires qui se dégagent de nos analyses est l'idée que partagent tous les éleveurs qui y appartiennent d'une redéfinition nécessaire et possible de leur métier. Pour ces éleveurs, l'avenir de l'élevage charolais ne saurait en effet être envisagé qu'à partir d'une réflexion critique tant sur les orientations passées prises par ce secteur que sur la crise qu'il traverse actuellement (crise qui découle très directement, selon eux, de ces orientations).

Comme on l'a vu, la description qu'ils donnent de l'évolution du monde de l'élevage est commandée par l'histoire qu'ils retracent des principaux débats qui en ont marqué le cours depuis les années soixante-dix, d'une part, et par l'insistance qu'ils accordent aux positions qu'ils ont prises dans ces débats, d'autre part, positions généralement en opposition avec le point de vue des organisations professionnelles dominantes. Dénonçant la voie suivie pour le développement de l'élevage charolais (celle de 'l'intensification'...), ils exposent comment ils s'en sont, plus ou moins progressivement, dégagés et ont cherché à remettre en cause ce qu'ils avaient pu faire eux-mêmes auparavant. Et c'est à partir de ce qu'ils présentent, sous des formes diverses, comme un parcours de 'reconversion' professionnelle qu'ils argumentent. Mettant en avant le fait que les modèles dominants ont contribué et contribuent encore à diviser la profession plutôt qu'à la rassembler derrière ce que des éleveurs peuvent avoir en commun, ils en appellent alors à un retour aux valeurs 'authentiques' du métier, au savoir-faire 'traditionnel' de l'éleveur charolais et à la manière propre dont il convient de 'gérer' cette activité, valeurs trop longtemps oubliées au nom de la 'nécessité' de s'aligner sur une logique économique productiviste.

Pour ces éleveurs, la situation actuelle est marquée par des dysfonctionnements importants qui sont générés par le type même de modernisation développé depuis les années soixante. Et les efforts entrepris actuellement pour sortir de cette crise restent, à leurs yeux, insuffisants dans la mesure où ils ne correspondent pas à une réelle refondation du métier. Selon eux, il est en effet indispensable d'engager des changements de pratiques qui aillent au delà de mots d'ordre comme la transparence, le respect de cahiers des charges etc., dans la mesure où c'est bien plutôt de rupture qu'il doit s'agir, rupture dont on peut préciser les termes à partir des reconversions qu'ils ont effectuées pour leur part.

Il est certes difficile de rendre compte de manière homogène des différents parcours de ces éleveurs. Cependant, tous ont été marqués par des discontinuités biographiques notables (du fait d'une opposition à la conception du métier de leur père, d'une reconversion à l'agriculture biologique, de doutes sur le bien fondé de leurs appartenances organisationnelles...) ayant entraîné des changements de position significatifs dans leur champ professionnel. En termes de capital économique, ces éleveurs sont, pour la plupart, plutôt bien placés et ils sont, de ce point de vue, assez proches des éleveurs du deuxième groupe, mais, à la différence de ces derniers, tous ont été amenés à prendre leurs distances avec le 'modèle dominant'. Cela se traduit d'abord, au niveau de leur exploitation, par leur investissement dans la mise en place de pratiques qui se veulent à la fois nouvelles et prendre en compte certaines valeurs 'traditionnelles' du métier, moyennant une attention particulière au thème des savoir-faire spécifiques au véritable éleveur charolais. Cela se traduit ensuite par des déplacements significatifs de leur part dans l'appareil professionnel, dans la mesure où, bien qu'ils aient rompu avec une certaine vision de la profession, ils ont néanmoins conservé une place dans cet appareil en tant que représentants de conceptions minoritaires de l'élevage. S'ils affichent ainsi une certaine marginalité, ils ont aussi gagné en reconnaissance de par leur qualité de porte paroles de la 'contestation' et de par leur inscription dans les jeux politiques officiels dans lesquels il faut bien compter avec cette contestation même.

De ce fait, on peut alors se demander si ces éleveurs, amenés à être sur le devant de la scène, ne sont pas caractérisés par une tendance à la production surtout d'un discours sur le métier, discours dont la capacité à s'ancrer sur des réalités du terrain et à susciter des effets sur le terrain n'est pas forcément évidente. Dit autrement, alors qu'ils dénoncent le fait que les organisations et les courants majoritaires s'en tiennent à des changements dans la manière de présenter le métier d'éleveur, on est en droit de se demander s'ils ne sont pas eux-mêmes porteurs d'une conception qui reste idéologique de ce métier sans parvenir à se traduire véritablement dans de nouvelles pratiques. S'ils insistent ainsi sur les valeurs authentiques du métier, on a pu noter que, dans leurs propos au cours de nos entretiens, les considérations précises sur leur travail quotidien restaient très discrètes. Comment pourront-ils alors, à terme, tenir un tel discours d'authenticité s'ils ne sont pas en mesure de soutenir ces valeurs dans les faits, en les expérimentant ? Et comment pourront-ils également mesurer la portée de cette expérimentation, pour autant qu'ils s'y engagent, sans confrontation effective à des modèles de production plus 'conventionnels', confrontation indispensable pour savoir s'ils restent bien dans la course ? Ne risquent-ils pas de s'enfermer dans une conception

seulement philosophique du métier et de perdre pied avec la réalité ?

De la troisième phase d'analyse que nous venons de proposer, nous retiendrons l'idée que les éleveurs que nous avons enquêtés ne vivent pas vraiment dans les mêmes mondes. Nous avons donc essayé d'explicitier ce qui donne sa cohérence interne à chacun des trois segments professionnels distincts auxquels ils semblent appartenir, et de souligner aussi ce que ces segments peuvent avoir de fragile du fait même de leur cloisonnement. Au vu de ce constat, c'est alors la question de la manière dont ces mondes sont susceptibles d'interagir qui se pose. Suivant notre problématique, en effet, c'est du genre de confrontation et de débat qui peut s'établir entre eux que dépend une recomposition éventuelle du métier d'éleveur et du champ professionnel de l'élevage, et c'est cette question qu'il nous faut maintenant aborder.

2 - La dynamique de transformation du métier d'éleveur envisagée au regard de l'interaction des différents segments constitutifs du champ professionnel de l'élevage

Les informations dont nous disposons pour rendre compte de la dynamique d'ensemble de la profession d'éleveur qui se dessine à partir de la confrontation des trois 'segments' ci-dessus mis en évidence sont relativement réduites. Du fait du cloisonnement même existant entre les différents groupes qui résultent de notre analyse, il n'est pas facile, en effet, de dégager la nature et les modalités des débats auxquels les différences de points de vue qui les caractérisent peuvent donner lieu. Par ailleurs, le fait que nos entretiens, tels qu'ils ont été conduits et traités, ne nous ont pas permis d'aboutir à une représentation précise de la configuration des réseaux sociaux des éleveurs enquêtés constitue, sur ce plan, une limite certaine (sur laquelle nous allons revenir).

Il est cependant possible d'avancer ici quelques considérations sur certaines relations possibles entre ces mondes du fait des convergences existant soit entre les conceptions soit entre les positions de ceux qui y appartiennent. Pour rendre compte alors de la manière dont ils sont susceptibles d'interagir sur le cours de transformation dans lequel les éleveurs se trouvent pris ou engagés, nous nous arrêterons sur deux articulations principales qui nous sont apparues particulièrement déterminantes, celle pouvant exister entre nos groupes '1' et '3', d'une part, et celle pouvant exister entre nos groupes '2' et '3', d'autre part.

2.1 – Une première articulation autour de la défense de la spécificité du métier d'éleveur charolais

Au regard des nouvelles exigences auxquelles se voient aujourd'hui soumises les activités d'élevage, certaines convergences entre la manière dont notre premier et notre

troisième groupe conçoivent leur métier nous semblent mériter attention. Tous deux font en effet référence, d'abord, à une même thématique d'un savoir-faire spécifique à ces activités, savoir-faire associant une connaissance incorporée, un sens particulier de l'observation et une capacité à accorder toute leur importance à des choses apparemment insignifiantes. Tous deux partagent, ensuite, un même attachement à l'animal qui se traduit par un intérêt particulier pour une gestion de la production commandée par le souci d'aboutir à la meilleure valorisation possible de chaque individu du troupeau. Tous deux témoignent, enfin, d'une forte sensibilité à la question de ce qui fait l'identité de l'élevage allaitant charolais en Bourgogne, que cette sensibilité renvoie à la célébration d'un héritage ou à une volonté de se démarquer d'autres productions ou d'autres façons de produire.

Une certaine complémentarité apparaît ainsi entre ces deux groupes. Les références qu'ils partagent à la pratique, à l'attachement à l'animal ou à la dimension identitaire du métier d'éleveur charolais pourraient alors fournir autant de points d'appuis pour un engagement collectif plus affirmé dans la transformation du métier, sur la base d'une complexification réciproque des points de vue dont ils sont porteurs permettant de réduire certaines tensions internes à chacun de ces mondes. Les résonances existant entre l'importance que les éleveurs du premier groupe accordent à la 'tradition' et celle que ceux du troisième accordent à 'l'authenticité' pourraient fournir, aux uns, un espace de légitimité leur permettant de se convaincre d'un rôle possible à jouer dans la redéfinition de leur métier et, aux autres, un espace de confrontation leur permettant d'accéder à une meilleure articulation entre idéologie et pratique.

Cette complémentarité suppose cependant de trouver à combiner des registres d'action assez différents. Si les éleveurs du groupe '3' apparaissent très soucieux de 'publiciser' la conception qu'ils se font de leur métier, pour renforcer l'image qu'ils peuvent en donner, ceux du groupe '1' sont nettement moins enclins à 'exposer' la leur, cherchant plutôt à juger sur pièces, dans la pratique, de qui est un 'bon éleveur' et de qui ne l'est pas. De plus, s'il existe bien une convergence possible des imaginaires de métier de ces deux groupes, il n'en reste pas moins que ceux-ci correspondent à des positions sociales très éloignées qui contribuent à rendre cette convergence aussi problématique. On peut ainsi se demander si les éleveurs du premier groupe ne risquent pas de se sentir dépossédés de ce qu'il leur reste d'identité par des éleveurs qui sauraient vendre une image seulement du 'bel animal' et du 'travail bien fait', la captation par ceux-ci de l'héritage que ceux-là revendiquent comme le seul bien qu'il leur reste en propre renforçant encore la distance qui les sépare.

2.2 – Une deuxième articulation autour d'une volonté de 'professionalisation' du métier d'éleveur

Le souci de 'modernité' que partagent le deuxième et le troisième des groupes qui se dégagent de notre analyse constitue le fondement d'une deuxième articulation possible entre les différents segments dont l'opposition structure le champ professionnel des éleveurs charolais. La convergence susceptible de s'établir entre ces deux groupes repose là sur la proximité des conceptions qu'ils développent à propos du travail sur

l'exploitation. Pour ces 'entrepreneurs', l'efficacité et la rentabilité constituent en effet des valeurs communes. Cette proximité se retrouve, également, dans la manière dont ils appréhendent les relations entre leurs activités professionnelles, leurs activités personnelles et leurs engagements civiques. Ils portent ainsi un même intérêt à la famille et au temps nécessaire à lui consacrer, d'une part, et ils accordent une attention similaire à l'importance d'un engagement public se traduisant par un fort investissement dans les organisations économiques et politiques du monde de l'élevage. Pareillement attachés à faire la preuve de leur sensibilité et de leur capacité de réponse aux exigences qui leur sont aujourd'hui adressées, ils sont tous deux animés par la volonté de démontrer qu'ils sont bien en phase avec les nouvelles demandes sociales exprimées à l'égard de leur profession. Cela se traduit, par exemple, par un souci de produire 'mieux' même si c'est avec des logiques un peu différentes. Les éleveurs du groupe '2' ont ainsi tendance à insister sur l'idée qu'il convient d'assurer avant tout une qualité homogène et régulière des produits tandis que ceux du groupe '3' s'investissent plutôt dans des filières de qualité plus distinctives, par la production d'animaux labellisés ou biologiques.

Convergeants donc autour de l'idée qu'il est nécessaire de changer et de s'adapter à de nouvelles exigences si on veut s'en sortir aujourd'hui - les diverses accentuations qu'ils donnent à cette idée pouvant apparaître relativement complémentaires au regard de l'intérêt pour les éleveurs allaitants de trouver à la fois à s'inscrire dans un marché de produits de masse 'sûrs' et 'standards' et à exploiter des opportunités de 'niche'- de ces deux groupes se caractérisent également par une proximité de positions assez grande. Leur pouvoir économique et leur poids politique font de ces éleveurs des 'leaders' dans leur profession. Mais cette proximité même en fait aussi des concurrents très directs, en compétition pour le contrôle des orientations légitimes à imprimer au monde de l'élevage, ce qui rend très problématique leur coopération à un travail collectif de redéfinition du métier d'éleveur charolais.

Au delà de la segmentation que nous avons mis en évidence dans la première section de cette conclusion, certaines convergences et certaines complémentarités apparaissent donc susceptibles de s'établir entre les différents groupes qui se dégagent de notre analyse. Celles-ci s'accompagnent aussi de possibilités de conflits au regard desquels l'éventualité d'un éclatement du champ professionnel de l'élevage ne saurait exclure. Dans ce contexte, les éleveurs du groupe '3' nous semblent jouer un rôle assez déterminant dans le cours que pourraient prendre les transformations à l'oeuvre dans ce champ, du fait de la place centrale qu'ils occupent dans le travail de médiation que suppose l'accomplissement de la redéfinition de rôle dans laquelle *l'ensemble* des éleveurs charolais se trouvent aujourd'hui impliqués. Au terme de notre recherche, c'est alors la figure suivante que nous proposerons pour rendre compte de la dynamique globale de ces transformations, telles que nous nous sommes efforcée de les appréhender.

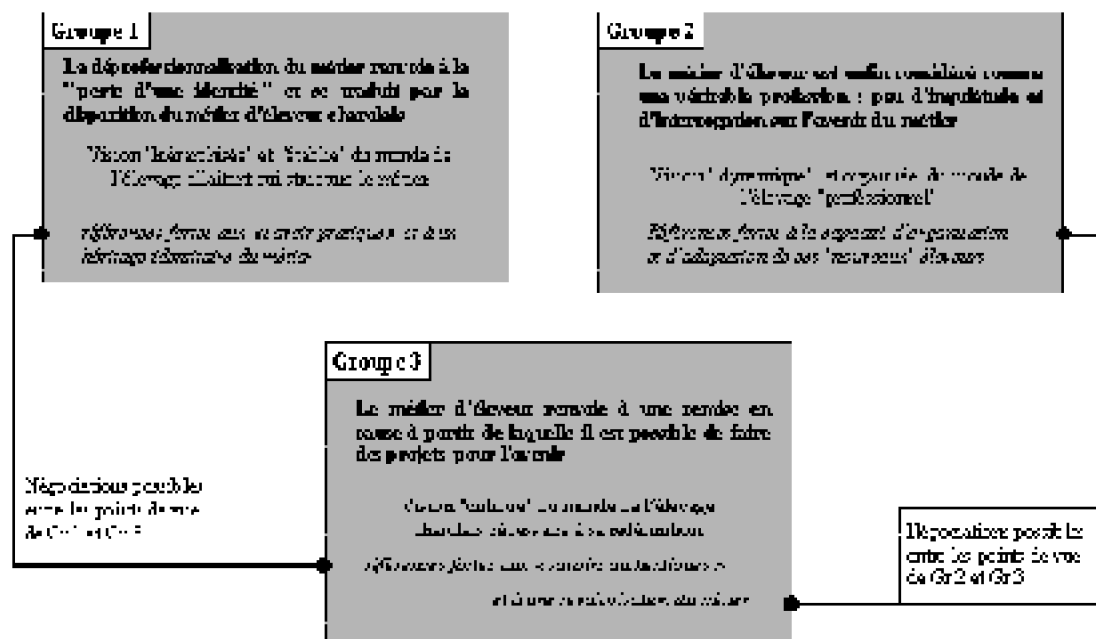


Figure 6 : Une vue d'ensemble des mouvements à l'oeuvre dans la transformation du monde de l'élevage charolais

Mais si une telle vue d'ensemble correspond bien à l'interprétation que nous avons pu collecter et élaborer, il n'en demeure pas moins que cette interprétation reste fragile et hypothétique dans la mesure où elle est fondée sur des informations qui présentent assurément certaines limites, limites qui appellent quelques observations, pour finir.

3 – A propos de quelques limites de notre travail...

Nous savions qu'en nous engageant dans une démarche d'analyse qui se voulait à la fois compréhensive et située, nous aurions à emprunter une voie difficile. Procéder à partir d'entretiens très qualitatifs, c'est se trouver confronté à toute une série de questionnements qui constituent une source inépuisable pour la réflexion sociologique¹⁸⁴. Sur ce plan, alors, nous avons suivi l'idée qu'une part de 'bricolage' et 'd'imagination sociologique' était inévitable dans ce genre d'exercice et nous avons simplement essayé de faire en sorte, au fur et à mesure de l'avancée de notre travail d'enquête, que cette part soit complétée par l'acquisition d'une certaine 'méthode'. Plus délicate s'est avérée, par contre, la réalisation de nos ambitions relatives au caractère situé de notre entreprise. C'est à ce niveau, en effet, que nous avons rencontré les principales difficultés méthodologiques de notre recherche. Deux points, en particulier, nous ont ici fait problème. Le premier, déjà évoqué, tient aux limites que présente notre analyse des relations effectives des éleveurs que nous avons enquêtés. Le deuxième renvoie à la

¹⁸⁴ Voir par exemple les récents débats suscités par l'ouvrage de M. Demazière et C. Dubar (1997a) sur l'analyse des entretiens biographiques dans la revue Sociologie du Travail [Schwartz *et al.*, 1999, n°4 : 453-479].

façon dont nous avons constitué notre échantillon même. C'est alors sur une discussion de ces limites et de la manière dont elles pourraient être levées que nous clôturerons cette thèse.

3.1 - Les limites de notre analyse des systèmes de relations des éleveurs enquêtés

Nous avons indiqué, dans la section précédente, qu'il s'avérait difficile de rendre compte, à partir de nos résultats, des débats et des négociations susceptibles de s'établir entre les différents groupes que nous avons mis en évidence à l'issue de nos analyses. Il était, certes, prévu, dans le dispositif de recherche que nous avons initialement envisagé, de caractériser le réseau personnel de relations des éleveurs que nous entendions rencontrer. L'identification de ces réseaux nous apparaissait en effet nécessaire pour situer ces éleveurs dans leur champ professionnel de manière plus fine qu'à partir d'attributs classiques de position comme la taille de leur exploitation, leur âge, leur niveau de formation etc. [Degenne, Forsé, 1994], d'une part, et pour nous renseigner sur la configuration de leur espace de dialogue professionnel, d'autre part [Darré, Le Guen, Lemery, 1989]. Mais si telle était bien notre intention, nous n'avons pu cependant la mener à bien.

Deux causes principales sont à l'origine de cette première limite de notre analyse. La première tient à la lourdeur du genre d'entretiens multidimensionnels dans lesquels nous nous sommes engagée pour recueillir, en un temps relativement court (même si la durée de ces entretiens a atteint, en moyenne, trois heures...), l'ensemble des informations qui nous semblaient requises pour le traitement de notre objet. Un tel choix a en effet abouti à de grandes inégalités dans la manière dont nos interlocuteurs ont couvert les différents domaines que nous souhaitions de la sorte les voir aborder. Ces inégalités ne nous ayant pas permis d'établir le relevé que nous visions des réseaux de relations des enquêtés, nous avons dû limiter notre approche de cette dimension à l'examen du mode d'engagement public des éleveurs sur la scène professionnelle correspondant aux seuls rapports qu'ils entretiennent avec les organisations 'représentatives' de leur secteur d'activité. La deuxième raison qui a ici joué renvoie au fait que nous avons quelque peu sous estimé le travail qu'impliquait une telle approche. Quel que soit, en effet, le caractère fragmentaire de nos informations, une reconstitution, au moins partielle, de ces réseaux n'était pas impossible, mais elle nous aurait demandé un temps qui nous aurait amenée à dépasser encore davantage les limites imposées pour la réalisation de cette thèse.

Au regard du constat ainsi établi, il nous est cependant possible d'identifier au moins comment notre méthode aurait pu être affinée sur ce point. Pour s'assurer de bien recueillir l'ensemble des informations que nécessite une analyse multidimensionnelle du type de celle que nous défendons, il conviendrait sans doute de modifier le dispositif de recherche que nous avons utilisé en effectuant une enquête en deux passages, chacun correspondant à l'une des deux entrées retenues, suivant notre problématique, pour l'appréhension de la transformation en actes du métier d'éleveur. Une telle procédure, conforme d'ailleurs à ce que nous avons imaginé faire au démarrage de notre travail, en distinguant l'exploration des caractéristiques biographiques, matérielles et relationnelles

des enquêtés de celle du sens qu'ils attribuent à cette transformation, devrait en effet permettre de gagner en précision tant dans le recueil des données, moyennant un meilleur contrôle du déroulement de l'entretien (du fait de la concentration de l'attention des enquêtés sur un registre bien identifié), que dans les différentes phases de leur traitement, en autorisant une meilleure 'décomposition' du travail d'analyse.

3.2 - Les limites de notre caractérisation initiale des figures-types d'éleveurs retenues pour étudier les transformations en actes du monde de l'élevage

Au regard de la question de la validité du genre d'analyse auquel nous nous sommes essayée, beaucoup plus problématique nous apparaît, rétrospectivement, le procédé utilisé pour définir l'échantillon d'éleveurs au près desquels nous avons mené nos enquêtes. Nous sommes, pour cela, passée par l'intermédiaire d'informateurs privilégiés 'extérieurs' au métier mais directement intéressés à la définition de ce qu'il doit être. Ce choix a été effectué parce qu'il nous permettait, d'abord, d'acquérir au moindre coût une vue synthétique d'un monde pour nous au départ totalement inconnu et parce qu'il nous a semblé, ensuite et surtout, le plus approprié pour appréhender les activités d'élevage à partir du travail de 'normalisation' auquel elles donnent lieu et des controverses qui animent ce travail.

Pour procéder à l'échantillonnage des 'cas de figure' représentatifs d'une diversité de ce que changer peut vouloir dire, nous sommes ainsi passée par l'intermédiaire d'"experts" avec le souci de nous assurer d'une certaine exhaustivité de ces cas de figure. Cependant, même si ces informateurs ont été choisis pour la diversité de points de vue et de positions vis-à-vis du monde de l'élevage dont ils pouvaient être porteurs, il n'en reste pas moins que cette diversité ne saurait être considérée comme garantissant à elle seule l'exhaustivité recherchée de la sorte. Cette démarche aboutit, en effet, à privilégier les agriculteurs les plus 'visibles' depuis les positions tenues par les experts interrogés, ce qui constitue, assurément, une limite de taille pour notre projet. Là encore, cependant, il nous semble possible, à l'issue de ce travail, d'indiquer comment ce biais initial, et à nos yeux inévitable, dans la mesure où tout démarrage de recherche implique de tels *a priori*, pourrait être partiellement corrigé.

Notre dispositif de recherche a pu, en effet, être amélioré au fur et à mesure de son déroulement par le repérage, au cours même de nos rencontres avec les éleveurs, de cas de figure que notre enquête exploratoire ne nous avait pas permis d'identifier et auprès desquels nous avons été amenée à effectuer des entretiens 'complémentaires'. On peut alors penser qu'en poussant ce processus de repérage de proche en proche - et cela au delà de ce que nous avons pu faire dans le seul temps qui nous était imparti - il doit être possible de parvenir à une certaine saturation des données permettant de s'assurer d'une couverture acceptable de la diversité des différentes positions en jeu dans la transformation du monde de l'élevage.

Au terme de notre parcours, nous pensons donc que si la recherche que nous avons menée permet bien de rendre compte de la diversité de significations que les éleveurs

peuvent donner à leur métier et des positions sociales qui correspondent à ces diverses significations, l'exploration de la manière dont ces significations et ces positions interagissent et peuvent trouver à se confronter suppose une analyse de l'état et des dynamiques des relations qui soutiennent l'exercice de ce métier plus fine que celle que nous avons menée. Si un réaménagement du dispositif de recherche que nous avons expérimenté, réaménagement permettant une meilleure définition des éleveurs à enquêter, d'une part, et une prise en compte plus rigoureuse de l'ensemble des 'dimensions' d'informations à recueillir pour satisfaire aux exigences de la problématique que nous avons ici défendue, d'autre part, apparaît alors nécessaire, il nous semble bien envisageable, ce qui contribue à renforcer notre intérêt pour une approche à la fois compréhensive et située de la transformation d'un monde professionnel.

Cette approche nous semble d'autant plus pertinente, qu'elle permet de rendre compte de la dynamique d'un métier appréhendée dans toute son 'épaisseur'. S'inscrivant dans un courant de recherche qui vise à mieux rendre compte des significations que les individus donnent à leur activité de travail, compte tenu de la place qui est la leur dans certains champs professionnels caractérisés par une certaine structure et certaines tensions qui constituent le cadre de leurs (inter)actions, la thèse ici défendue se veut contribuer à alimenter les réflexions menées en sociologie pour trouver à croiser des traditions sociologiques trop fréquemment opposées.

C'est dans cette perspective, en tout cas, que nous avons cherché à montrer, d'abord, comment la 'sociologie rurale' et la 'sociologie du travail' pouvaient aboutir à certaines analyses convergentes quant à la problématique des identités professionnelles suscitées par une 'crise' du travail et comment, ensuite, l'articulation entre une sociologie attentive aux rapports de travail, d'une part, et une sociologie interactionniste des professions, d'autre part, pouvait ouvrir des perspectives de recherche fécondes pour appréhender la transformation d'une profession en tenant compte de différents niveaux ('micro' et 'macro') d'appréhension du social.

Références bibliographiques

La bibliographie est organisée selon trois thèmes : le premier concerne les ouvrages de sociologie générale, sociologie du travail et sociologie des professions, le second les travaux de sociologie rurale et du développement agricole, le troisième la littérature portant sur le monde de l'élevage charolais. De plus, dans le souci de respecter le fil historique de certains chapitres, nous avons rappelé, lorsque cela nous semblait nécessaire, certaines dates de première édition ou dates d'édition en langue étrangère.

Sociologie générale, sociologie du travail et sociologie des professions

- Alaluf M., (1986), *Le temps du labeur. Formation, emploi et qualification en sociologie du travail*, Editions de l'Université de Bruxelles, 339 pages.
- Baszanger I., (1992), 'Les chantiers d'un interactionniste américain', dans Strauss A., *ouvr. cité*, pp.11-63 .
- Becker H.S., (1962), 'The nature of profession', in Nelson B.H., (eds) *Education for the profession*, University of Chicago, p.35.
- Becker H.S., (1983), 'Mondes de l'art et types sociaux', *Sociologie du travail* n°4, pp.404-417.
- Becker.H.S., (1988), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 379 pages [Ed. anglaise, 1979].
- Benguigui G., (1972), 'La définition des professions', *Epistémologie sociologique* 13, pp.99-113.
- Berger T., Luckmann T., (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 288 pages. [Ed. anglaise, 1966]
- Bertaux D., (1997), *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Nathan, '128', 127 pages.
- Blanc M., (1992, dir.), *Pour une sociologie de la transaction sociale*, L'Harmattan, 'logiques sociales', 291 pages.
- Boltanski L., (1982), *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Editions de Minuit, 'le sens commun', 523 pages.
- Boltanski L., (1990), *L'amour et la justice comme compétence. Trois essais de sociologie de l'action*, Métailié, 381 pages.
- Boltanski L., Chiapelllo E., (1999), 'De l'esprit du capitalisme et du rôle de la critique' in *Le nouvel esprit du capitalisme*, pp.33-90, NRF 'essais', 843 pages.
- Boltanski L., Thevenot L., (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 485 pages.
- Bourdieu P., (1966), 'La paysannerie, une classe objet', *Actes de la Recherches en Sciences Sociales* n°17/18 pp.2-5.
- Bourdieu P., (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie de Kabyle*, Genève, Droz, 269 pages.
- Bourdieu P., (1986), 'L'illusion biographique', *Actes de la recherche en sciences sociales* 62/63 pp.69-72.
- Bourdieu P., (1987), *Choses dites*, Ed. de Minuit, 'le sens commun', 229 pages.
- Bourdieu P., (1992), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Editions du Seuil, 'Libre Examen', 270 pages.
- Bouvier P., (1983), 'Pour une anthropologie de la quotidienneté du travail', *Cahiers internationaux de sociologie*, vol LXXIV, pp.133-142.
- Bouvier P., (1989), *Le travail au quotidien, une démarche socio-anthropologique*, Presses Universitaires de France, 'sociologie d'aujourd'hui', 190 pages.
- Bucher A.L., Strauss A., (1961), 'Professions in process' *American Journal of Sociology*,

- 66 vol 4 pp.325-334 [trad. française dans Strauss A., (1992), ouvr. cité, pp.67-86].
- Carr-Saunders A.M., Wilson P.A., (1933), *The professions*, London, Oxford, University Press.
- Castel R., (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 490 pages.
- Chapoulie J-M., (1973), 'Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels', *Revue Française de Sociologie*, XIV-1, pp.86-114.
- Cicourel A., (1979), *La sociologie cognitive*, Presses Universitaires de France, 'Sociologie d'aujourd'hui', 239 pages [1^{re} ed. 1972].
- Corcuff P., (1996), 'Théorie de la pratique et sociologies de l'action. Anciens problèmes et nouveaux horizons à partir de Bourdieu', *Actuel Marx* n°20 'Autour de P.Bourdieu', pp.27-38.
- Cottureau A., (1994), 'Théories de l'action et notion de travail. Note sur quelques difficultés et quelques perspectives', *Sociologie du Travail* n° hors série pp.73-89.
- Coutrot L., Dubar C., (1992, édit.), *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation française, 372 pages.
- Dassa S., (1985), 'L'emploi, enjeux économiques et sociaux'. Colloque de Dourdan II, dans Dubar C. et al., ouvr. cité, pp.180-187.
- De Coster M., (1994), 'Bilan, actualité et perspectives de la sociologie du travail', dans De Coster M. et Pichault F., ouvr. cité pp.1-27.
- De Coster M., Pichault F., (1994, dir.), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, De Boeck-Wesmarel, 'ouvertures sociologiques', 551 pages.
- Degenne A., Forsé M., (1994), *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Edition A. Colin, 'U', 288 Pages.
- Descolonges M., (1996), *Qu'est ce qu'un métier ?*, PUF, 'Sociologie d'aujourd'hui', 264 pages.
- Desmarez P., (1986), *La sociologie industrielle aux Etats-Unis*, Paris, A. Colin, 'U', 198 pages.
- Demazière D., Dubar C., (1997a), *Analyser les entretiens biographiques. Le cas des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 'Essais et Recherches', 350 pages.
- Demazière D., Dubar C., (1997b), 'E.C. Hughes, initiateur et précurseur 'critique' de la grounded theory', *Sociétés contemporaines*, n°27, pages 49-55.
- Désrosières A., Thévenot L., (1988), *Les catégories socio-professionnelles*, La Découverte, 'Repères', 125 pages.
- Dodier N., Baszanger I., (1997), 'Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique', *Revue Française de Sociologie*, n°XXXVIII pp.37-66.
- Dubar C., (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. A.°Colin, 'U', 276 pages.
- Dubar C., (1994), 'De la sociologie des 'professions' à la sociologie des groupes professionnels et des formes identitaires', dans Dubar C. et Lucas Y. (dir), ouvr. cité, pp.249-260.
- Dubar C., (1998), 'Trajectoires sociales et formes identitaires', *Sociétés*

- Contemporaines n°29, pp.73-85.
- Dubar C., Lucas Y., (1994, dir), Genèse et dynamique des groupes professionnels, Presse universitaires de Lille, 'mutations/sociologie', 415 pages.
- Dubar C., Sainsaulieu R., (1992), 'Mobilités et formes de production identitaire', dans Coutrot.L., Dubar C. (dir), ouvr. cité, pp.327-341.
- Dubar C., Tripier P., (1998), Sociologie des professions, A. Colin, 'U', 256 pages.
- Dubet F., (1994), Sociologie de l'expérience, Editions du Seuil, 'La couleur des idées', 273 pages.
- Durand C., et al., (1978), La division du travail, Paris, Galilée, colloque de Dourdan, 336 pages.
- Durand C., et al., (1982), L'emploi. Enjeux économiques et sociaux, Paris, Maspero, colloque du Groupe de sociologie du travail, 10-11-12 décembre 1980, Dourdan, 443 pages.
- Durand C., et al., (1985), Le travail et sa sociologie. Essais critiques, L'Harmattan, 'Logiques Sociales', ouvrage collectif du Groupe de Sociologie du Travail, 304 pages.
- Durkheim E., (1998), De la division sociale au travail, Presses Universitaires de France, 'Quadrige', 416 pages [1^{re} éd. 1893].
- Erbès-Seguín S., (1988), Bilan de la sociologie du travail. (tome 2). Le travail dans la société, Presses Universitaires de Grenoble, 'Libre cours', 185 pages.
- Erikson E.H., (1972), Adolescence et crise. La quête de l'identité, Flammarion, 'nouvelle bibliothèque scientifique', 331 pages [Ed. anglaise 1968].
- Freyssenet M., (1994), 'Quelques pistes nouvelles de conceptualisation du travail', Sociologie du travail, n° hors série pp.105-122.
- Friedmann G., (1955), Machine et humanisme. Problèmes humains du machinisme industriel, Paris, Gallimard, 415 pages [1^{re} éd. 1945].
- Friedmann G., (1956), Le travail en miettes, spécialisation et loisirs, Paris, Gallimard, 347 pages.
- Friedmann G., Naville P., (1964, dir.), Traité de sociologie du travail, A. Colin, 2 tomes, 468 et 441 pages.
- Fritsch P., (1992, dir), L'activité sociale normative. Esquisses sociologiques sur la production sociale des normes, CNRS Editions, 142 pages.
- Garfinkel H., (1967), Studies in ethnomethodology. New Jersey, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- Glaser B., Strauss A., (1967), The discovery of grounded theory. Strategies for qualitative research, Chicago, Aldine. [trad française 'La méthode comparative continue d'analyse qualitative avec Barney Glaur' in Strauss A.L., ouvr.cité, pp 283-300].
- Goldthorpe J et al., (1972), L'ouvrier et l'abondance, Paris, Seuil, 252 pages [1^{er} éd. anglaise 1968].
- Goode W.J., (1957) 'Community within a Community : the professions', American Sociological Review, 22 (2), April, pp.194-200.
- Halbwachs M., (1970), La classe ouvrière et les niveaux de vie, recherches sur la

- hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines, Paris, Gorond et Breach, 495 pages, (Thèse, Lettres, 1913).
- Hoggart R., (1970), La Culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre, Editions de Minuit, 'le sens commun', 423 pages.
- Hughes E.C., (1996), Le regard sociologique. Essais choisis, Paris, EEHESS, recueil de textes rassemblés et présentés par J.M. Chapoulie, 344 pages.
- Kaufmann J-C., (1994), 'Rôles et identité : l'exemple de l'entrée en couple', Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol XCVII, pp 300-328.
- Kaufmann J-C., (1996), L'entretien compréhensif, Nathan université, '128', 128 pages.
- Kaufmann J-C., (1997), Le coeur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère, Nathan, 'Essais et Recherches', 238 pages.
- Kaufmann J-C., (1998), 'Terrain et théorie. Les pièges des thèmes apparents', Actes du colloque franco-américain 'L'école de Chicago, hier et aujourd'hui', 3-4 avril 1998, à l'initiative de J-M. Chapoulie et P. Tripiet, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, pp.58-64.
- Lahire B., (1993), La raison des plus faibles : rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieux populaires, Lille, Presses Universitaires de Lille, 188 pages.
- Latreille G., (1980), La naissance des métiers en France. 1950-1975. Etude psycho-sociale. Presses Universitaires de Lyon. Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 408 pages.
- Le Play F., (1983), Ouvriers des Deux-Mondes..., Thomery, Diffusion A. Colin, 334 pages, (1^{re} éd. Paris, 1857).
- Le Play F., (1989), La méthode sociale : abrégé des ouvriers européens, paris, Meridiens Klincksieck, 652 pages.
- Linhart D., (1985), 'La sociologie sous-jacente du colloque de Dourdan II', dans Durand et al., ouvr. cité, pp.188-192.
- Lucas Y., (1994), 'Qu'est ce qu'une sociologie des groupes professionnels ?' dans Dubar C. et Lucas Y. (dir)., ouvr. cité, pp.11-26.
- Maurice M., (1972), 'Propos sur la sociologie des professions', Sociologie du travail, n°2, pp.213-225.
- Maurice M., (1980), 'Le déterminisme technologique dans la sociologie du travail (1955-1980). Un changement de paradigme ?', Sociologie du travail n°1 numéro spécial 'sociologie du travail a vingt ans', pp.17-34.
- Maurice M., (1994), 'La question du changement technique et la sociologie du travail', dans De Coster M., Pichault F., ouvr. cité, pages 231-251.
- Mills C.W., (1967), L'imagination sociologique, Editions Maspéro, 'les textes à l'appui', 235 pages.
- Nisbet R., (1984), La tradition sociologique, PUF, ' Sociologies', 409 pages [1^{re} Ed. 1966].
- Paradeise C., (1985), 'Rhétorique professionnelle et expertise', Sociologie du travail n°1985-1 pp.17-31.
- Paradeise C., (1990), 'Les théories de l'acteur', Les cahiers français n°24 pp.31-36.

- Parsons T., (1955), 'Professions et Structure Sociale' pp.34-50 et 'Structure sociale et processus dynamique : le cas de la pratique médicale moderne' pp.139-255 dans *Eléments pour une sociologie de l'action*, Traduction et Introduction de Bourricaud F, Edition Plon, vol 6, 'recherches en sciences humaines'.
- Paugam S., (1991), *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Presses Universitaires de France, 254 pages.
- Prost A., (1995), 'Qu'est-ce qu'il arrive à la sociologie du travail française ?', *Le mouvement Social* n°171, pp.79-85.
- Proudhon P.J., (1846), *Système des contradictions économiques ou philosophiques de la misère*, Paris, Guillaumin, 2 tomes.
- Ricoeur P., (1983), *Temps et récits*, tome 1, Editions du Seuil, 319 pages.
- Rolle P., (1971), *Introduction à la sociologie du travail*, Larousse, 'Sciences humaines et sociales', 275 pages.
- Rolle P., (1988), *Travail et salariat. Bilan de la sociologie du travail. (tome 1)*. Presses universitaires de Grenoble, 150 pages.
- Sainsaulieu R., (1980), 'L'Identité et les relations de travail', dans Tap P, ouvr. cité, pp.275-286.
- Sainsaulieu R., (1996), *L'identité au travail. Presse de la Fondation National des sciences politiques, 'Références académiques'*, 477 pages [1^{re} Edition 1977].
- Schültz A., (1987), *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck, 286 pages [1^{re} Ed. anglaise 1967].
- Schwartz O., Paradeise C., Demazière D., Dubar C., (1999), 'Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion', *Sociologie du travail* n°4 vol 41, pp.453-479.
- Segrestin D., (1980), 'Les communautés pertinentes de l'action collective. Canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits du travail en France', *Revue Française de Sociologie*, vol XXI, pp.171-203.
- Segrestin D., (1985), *Le phénomène corporatiste. Essai sur l'avenir des systèmes fermés*, Fayard, 283 pages.
- Segrestin D., (1992), *Sociologie de l'entreprise*, A. Colin 'U', 222 pages.
- Strauss A.L., (1992). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme. Textes réunis et présentés par I. Baszanger*, Paris, L'Harmattan, 'Logiques sociales', 319 pages.
- Tap P., (1980, dir.), *Identités collectives et changements sociaux*, Privat, 'Sciences de l'homme', 465 pages.
- Thomas W., Znaniecki F., (1998), *Le paysan polonais en Europe et aux Etats-Unis. Récit de vie d'un migrant*. Paris, Nathan, 'Essais et recherches', 448 pages [trad. partielle de l'Ed. originale en langue anglaise publiée entre 1918 et 1920].
- Touraine A., (1955), *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*, Paris, Ed du CNRS, 202 pages.
- Touraine A., (1965), *La sociologie de l'action*, Paris, Seuil, 507 pages.
- Touraine A., (1966), *La conscience ouvrière*, Paris, Seuil, 397 pages.

- Touraine A., (1981), 'Une sociologie sans société', *Revue Française de Sociologie*, XXII, pp.3-13.
- Tréanton J-R., (1960), 'Le concept de carrière', *Revue française de Sociologie* n°1 pp 73-80.
- Tripier P., (1985), 'Tendances et Volontés de la Société Française' dans Durand C. et al., *ouvr. cité*, pp.145-155.
- Tripier P., (1991), *Du travail à l'emploi : paradigmes, idéologies, et interactions*, Editions de l'université de Bruxelles, 'Sociologie du travail et des organisations', 204 pages.
- Tripier P., (1994), 'La sociologie du travail à travers ses paradigmes', dans Dubar C. et Lucas Y. (dir.), *ouvr. cité* pp.29-47.
- Tripier P., (1997), 'La sociologie du travail', dans Durand J-P. et Weil R. (dir.), *Sociologie contemporaine*, Vigot, 'essentiel', pp.437-468 [1^{re} Ed. 1989, pp.353-374].
- Tripier P., (1998), 'De la théologie protestante à la sociologie du travail : archéologie des travaux de Hughes et de la 'Seconde Ecole de Chicago'', dans *Travail et emploi* n°75, la documentation française, 1998/2 DARES, pp.33-47.
- Van Haecht A., (1986), 'Une sociologie compréhensive du travail', *Cahiers internationaux de sociologie* n°81, pp.345-356.
- Villermé L.R., (1971), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Union Générale d'Édition, col. 10-18, 317 pages (1^{re} Ed, Paris, 1840).
- Weber M., (1995), *Economie et Société*, Paris, Pocket, 'Agora', 2 vol. de 410 et 424 pages [traduction de Weber (1920) *Wirtschaft und Gesellschaft*].
- Wilensky H., (1964), 'The professionalization of Everyone ?' *American Journal of Sociology*, 70 (2), September, pp.142-146.

Sociologie rurale et sociologie du développement agricole

- Allaire G., Hubert B., Langlais A., (1996, eds), *Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural. Enjeux et défis identifiés par la recherche*, INRA, Actes du colloque de Toulouse du 17 et 18 novembre 1996, 313 pages.
- Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y., (1989), *Les champs du départ. Une France rurale sans paysans ?*, La Découverte, 'Cahiers libres', 256 pages.
- Barral P., (1968), *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, A. Colin, 386 pages.
- Barres D *et al.* , (1985), *Une éthique de la pratique agricole. Agriculteurs biologiques du Nord-Drome*, INRA-ESR, 100 pages.
- Barthez A., (1982), *Famille, travail et agriculture*, Economica, 192 pages.
- Barthez A., (1986), 'Du labeur paysan au métier d'agriculteur : l'élaboration statistique

- en agriculture', dans *Travaux et métiers. La confusion des activités en milieu rural*, Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales n°3, pp.45-72.
- Billaud J-P., (1996), 'Des dimensions nouvelles pour une identité sociale en question', dans Eizner N., Jollivet M., (dir) *ouvr cité* pp.109-131.
- Billaud J-P., (1990), 'Les analyses de la cogestion en France', dans Coulomb B. et al., *ouvr. cité*, pp.226-236.
- Blanc M., (1977), *Les paysanneries françaises*, Delage éditeur, 198 pages.
- Bodiguel M., (1975), *Les paysans face au progrès*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 177 pages.
- Cerf M., Lenoir D., (1987), *Le développement agricole en France*, Presses Universitaires de France, 126 pages.
- Champagne P., Maresca S., (1986), *De la succession familiale à l'installation professionnelle*, Paris, INRA, 378 pages.
- Collomb G., (1977), 'Les agriculteurs, jardiniers de la nature ? Le cas du Beaufortin', *Etudes Rurales* n°66, pp.37-42.
- Coulomb P., Nallet H., (1980), *Le syndicalisme agricole et le paysan modèle*, INRA-CORDES, Laboratoire ESR de Paris, 88 pages.
- Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., et al., (1990, dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 594 pages.
- Darré J-P., (1984), 'La production de normes au sein d'un réseau professionnel. L'exemple d'un groupe d'éleveurs', *Sociologie du travail* n°2, pp.141-156.
- Darré J-P., (1985), *La parole et la technique. L'univers conceptuel d'un groupe d'éleveurs. L'harmattan 'Alternatives paysannes'*, 196 pages.
- Darre J-P., Le Guen R., Lémery B., (1989), 'Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture', *Economie Rurale* n°192-193, pp115-121.
- Degrange B., (1996), *Les procédures environnementales et le métier d'agriculteur. Etude comparative sur les processus et les formes d'identités professionnelles agricole dans le département de l'Yonne*, Université Lyon II Lumière, Mémoire de DEA de Sociologie, 77 pages.
- Delbos G., Jorion P., (1984), *La transmission des savoirs*, Ed. Sciences de l'homme, 'ethnologie de la France', 310 pages.
- Duby G., Wallon A., (1976a, dir.), *Histoire de la France rurale*, Tome 3, 'Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914', Ed. du Seuil, 568 pages.
- Duby G., Wallon A., (1976b, dir.), *Histoire de la France rurale*, Tome 4, Gervais M., Jollivet M., Tavernier Y. 'la fin de la France paysanne. De 1914 à nos jours', Ed du Seuil, 666 pages.
- Eizner N., (1985), *Les paradoxes de l'agriculture française*, L'Harmattan, 'Alternatives Rurales', 159 pages.
- Eizner N., Jollivet M., (1996, dir.), *L'Europe et ses campagnes*, Presses de la fondation nationales des sciences politiques, 399 pages.
- Faure M., (1967), *Les paysans dans la société française*, A. Colin, 'U', 344 pages.
- Gervais M., servollin C., Weil J., (1965), *Une France sans paysan*, Ed. du Seuil,

- 'Société', 128 pages.
- Hervieu B., (1993), *Les champs du futur*, F. Bourin Editeur, 172 pages.
- Houée P., (1972), *Les étapes du développement rural*, Pris, Editions Economie et Humanisme, 298 pages.
- Hubscher R., (1997), Réflexions sur l'identité paysanne au 19^e siècle : identité réelle ou supposée ? *Ruralia* n°1, pp.65-80.
- Jacques D., (1985), *La défense de la race Montbéliarde : une action collective pour la défense d'une identité*, Université Paris X-Nanterre, thèse de doctorat en sociologie, 257 pages et annexes.
- Jacques Jouvenot D., (1997), *Choix du successeur et transmission patrimoniale*, L'Harmattan, 'logiques sociales', 239 pages.
- Jollivet M., (1966), 'L'utilisation de la notion de 'classe sociale' en sociologie rurale', *Epistémologie sociologique* [repris dans Jollivet M. 2001, *ouvr. cité*, pp.148-161,].
- Jollivet M., (1988), 'Du paysan à l'agriculteur : le changement social dans le monde rural', Mendras H., Verret M., (dir.), *ouvr. cité* pp.49-61.
- Jollivet M., (1990), 'Que reste-t-il des paysans ?', dans Coulomb G. et *al.*, *ouvr. cité* pp.491-503.
- Jollivet M., (1997), 'La 'vocation actuelle' de la sociologie rurale', *Ruralia*, n°1, pp.111-132.
- Jollivet M., (2001), *Pour une science sociale à travers champs. Paysannerie, ruralité, capitalisme, (France Xxe siècle)*, Editions Arguments, 400 pages.
- Jollivet M., (1988, dir.), *Pour une agriculture diversifiée. Arguments, questions, recherches*, Paris, L'Harmattan 'Alternatives paysannes', 335 pages.
- Jollivet M. (dir.), (1974), *Sociétés paysannes ou lutte de classes au village*, Tome II, A. Colin, 'Groupe de sociologie rurale du centre national de la recherche scientifique', 266 pages.
- Lamarche H., (1987), 'Crise et permanence de l'exploitation familiale en France', *Sociologie du travail* n°4, pp.443-458.
- Lamarche H., (1992, coord.), *L'agriculture familiale. Comparaison internationale. Une réalité polymorphe*, Volume I, Editions L'Harmattan, 'Alternatives Rurales', 303 pages.
- Lamarche H., (1994, coord.), *L'agriculture familiale. Comparaison internationale. Du mythe à la réalité*, Volume II, Editions L'Harmattan, 'Alternatives Rurales', 303 pages.
- Landais E., Defontaine J-P., (1988), 'Les pratiques des agriculteurs. Point de vue sur un courant nouveau de la recherche agronomique', *Etudes Rurales* n°109, pp.125-158.
- Lefebvre H., (1951), 'Les classes sociales dans les campagnes. La toscane et la 'mezzadria classica', *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol.101 (1996) pp.285-303.
- Lemery B., (1989), 'Approche compréhensive du changement technique en agriculture', dans 'De l'ethnométhodologie aux approches socio-historiques', séminaire GST 1988-89, Dijon, ENESAD, 200 pages.

- Lemery B., (1991) *Lectures sociologiques des activités de conseil techniques en agriculture. Essai sur les processus de 'rationalisation'*, Université Lumière Lyon 2, Thèse de doctorat de sociologie, 2 vol., 328 et 109 pages.
- Lemery B., (1992), 'Décomposition/recomposition des professions en agriculture : une nouvelle perspective sur le développement agricole, Dijon, Colloque INPSA *Où en sont les recherches en sciences sociales sur le milieu rural*, pp.78-92.
- Lemery B., Couix N., Barbier M., Cartier S., (1996), 'Agriculture et environnement : jeux d'acteurs, émergence de nouvelles formes d'organisation et recherche de coordinations sur les espaces ruraux', Allaire G., Hubert B., Langlais A., (eds.) *ouvr. cité* pp.35-54.
- Lemery B., Soulard C., Dégrange B., (1997), *Le métier d'agriculteur à l'épreuve des mesures agri-environnementales. Enquêtes dans le département de l'Yonne*, Dijon, INRA-SAD, 72 pages.
- Mallein P., Cautrès B., (1993) 'Les identités professionnelles des agriculteurs' dans Courtet C., Berlan-Darque M., Demarne Y., *Piste pour la recherche*, Association Descartes, INRA, pp.217-223.
- Maresca S., (1983), *Les dirigeants paysans*, Ed. de Minuit, 'le sens commun', 295 pages.
- Maresca S., (1985a), 'Les paysans et la profession agricole', *Sociologie du Sud-Est, Revue de sciences sociales* n°41-44, juillet 1984-juin 1985, Spécial colloque Identité locale, identité professionnelle, pp.187-204.
- Maresca S., (1985b), *Le métier, la famille, l'entreprise*, Economie rurale n°169, pp.14-19.
- Maresca S., (1986), 'Le théâtre de la profession. Le contrôle collectif de l'installation des jeunes agriculteurs', *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°65, pp.77-85.
- Maspètiol J., (1946), *L'ordre éternel des champs*, Paris, Médecis, 589 pages.
- Mendras H., (1970), *La fin des paysans. Changement et innovation dans les sociétés rurales françaises*, A. Colin, 'U', 307 pages.
- Mendras H., (1984), *La fin des paysans, vingt ans après*, Actes Sud, 370 pages.
- Mendras H., Verret M., (1988, dir.), *Les champs de la sociologie française*, A. Colin, 'U', 270 pages.
- Mengin J., (1996), 'Le lobby rural en France', dans Eizner N., Jollivet M., (dir.), *ouvr. cité* pp.177-185.
- Monfroy B., (1992), *L'accès à la profession d'agriculteur. Le cas de la Thiérache du Nord*, Thèse de doctorat de sociologie de l'Université de Lille I, 281 pages.
- Muller P., (1984), *Le technocrate et le paysan*, 'Les éditions ouvrières', Développement et civilisation, 'Economie et humanisme', 173 pages.
- Muller P., (1987), 'Un métier né de la crise : exploitant rural', dans *Sociologie du travail* n°4/87 pp.459-475
- Nicourt C., Fillipi G., (1987), 'Contribution à la définition d'un métier : agricultrice', *Sociologie du travail* vol 29, n°4/97, pp.477-494.
- Perrault D., (1989), 'La sociologie rurale redéfinie', dans Durand J-P., Weil R.,

- Sociologie contemporaine*, Edition Vigot, pp.317-332, 644 pages.
- Pernet F., (1982), *Résistances paysannes*, Grenoble, PUG, 191 pages.
- Pharo P., (1980), 'Ethique et mutation économique. Etude de cas : l'élevage des veaux en Corrèze', *Revue Française de Sociologie* n°21, pp.355-377.
- Rambaud P., (1983), 'Organisation du travail agraire et identités alternatives', *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. LXXXV, pp.305-320.
- Rambaud P., (1995), *Les fondements de l'Europe agraire*, L'Harmattan, 'Alternatives Rurales', 212 pages.
- Rémy J., (1982), *Le métier d'agriculteur. Façons de produire et façons d'être des agriculteurs Sarthois*, INRA, laboratoire d'Economie et de Sociologie Rurale de Paris, 3 tomes, 265, 290 et 239 pages.
- Rémy J., (1985), 'Les habits neufs de la profession', *Pour* n°102, pp.49-60.
- Rémy J., (1986), *Profession : agriculteur*, Paris, INRA, 47 pages.
- Rémy J., (1987), 'La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur', *Sociologie du travail*, vol 29 n° 4, pp.415-441.
- Remy J., (1990), 'Qui est agriculteur ?', dans Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., *et al. ouvr. cité*, pp.257-265.
- Robert M., (1986), *Sociologie rurale*, Presses Universitaires de France, 'Que sais-je', 125 pages.
- Salmona M., (1994), *Souffrances et résistances des paysans français*, L'Harmattan, 'Alternatives Rurales', 254 pages.
- Salmona M., Vires H., (1974), 'Résultats d'une étude psychologique de l'éleveur ovin', *Economie Rurale* n°101, pp.43-50.
- Servolin C., (1973), 'Crise de l'agriculture ou crise de l'économie rurale. L'avenir des petites exploitations', dans Servolin C., Gervais M., Nallet H., Coulomb P., *ouvr. cité*, pp.5-15.
- Servolin C., (1989), *L'agriculture moderne*, Editions du Seuil, 'Economie', 318 pages.
- Servolin C., Gervais M., Nallet H., Coulomb P., (1973), *L'agriculture dans le système social*, Recueil d'articles, INRA, Série Economie et Sociologie Rurale, Mai 1973, 59 pages.
- Weber E., (1976), *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Fayard, 839 pages.

Bibliographie sur l'élevage charolais et la statistique agricole

Agreste Bourgogne mémento édition 1997 et 2000. Direction Régionale de l'Agriculture

- et de la Forêt – Service de Statistique, 12 pages.
- Agreste Bourgogne Données, n°28 – janvier 1999
- Document INSEE – Supplément Série Etude n°28 'La Bourgogne rurale'. Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt., Direction Régionale de l'INSEE., Préfecture de région –Novembre 1981, 127 pages.
- Institut de l'élevage : numéro spécial du dossier 'Economie de l'élevage' intitulé 'agenda 2000 Paquet Santer II. Premières analyses de l'impact du projet de réforme et des effets probables sur l'évolution des systèmes d'élevage'. Avril 1998, 43 pages + annexe.
- Rapport sur 'L'organisation économique du secteur bovin en Bourgogne et Allier', établi par les Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne et d'Auvergne en décembre 1995, 29 pages.
- Rapport sur 'La filière viande en Bourgogne' établi par le Conseil Economique et Social de la Bourgogne en 1991, 40 pages + annexes.
- Rapport sur 'La filière viande bovine en Bourgogne' établi par le Conseil Economique et Social de la Bourgogne en 1997, 42 pages + annexes.
- Archer J., (1922), *Le métayage en charolais*, Beauvais, imprimerie départementale, thèse agricole, 103 pages.
- Barnaud M., (1974), *Le Charolais : pour que ses habitants construisent leur avenir*, Mâcon, Chambre d'agriculture de Saône et Loire, Comité d'Aménagement et de Développement Agricole et Rural du Charolais, 68 pages + annexes.
- Belgrand E., (1851), 'Notice sur la carte agronomique et géologique d'Avallon', *Archives départementales de l'Yonne*, tome 15, pp.168-262.
- Bernardis C., (1997, coord.), 'Le Charolais, grand cru de Bourgogne', Dijon, *Conseil régional de Bourgogne*, 20 pages.
- Blanc M., (1979), 'Couches paysannes et élevage charolais dans le nivernais', *Economie Rurale* n°129, pp.36-45.
- Boichard J., (1971), *La vie rurale entre Loire et Allier*, Paris, Les Belles Lettres, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 328 pages.
- Boivin R., (1924), *La fortune agricole du charolais*, Paray-le-Monial, imprimerie nouvelle, 256 pages.
- Bonnamour J., (1966), *Le Morvan, la terre, les hommes*, Presses Universitaire de France, 454 pages.
- Bonnaud T., Lesigneur A., Soulard C., (2000), 'Situer le profil des agriculteurs en conversion et leurs attentes. Une étude de cas en Bourgogne', *Travaux et Innovations* n°65, pp.20-23.
- Bougler J., Coudurier B., Duplan J-M., et al., (1973), *La race charolaise, Tome II : résultats français*, Paris, INRA, Département de Génétique Animal, 339 pages.
- Bourdon A., (1998), *Produire, la bête à viande aujourd'hui. Nouvelles cultures d'éleveurs et gestion patrimoniale de l'animal*, Dijon, DRAC de Bourgogne, mission du patrimoine ethnologique, 134 pages + annexes.
- Carrasco I., (2000), *Production de viande bovine : filières de qualité et pratiques des*

- éleveurs en zone charolaise*, Mémoire de fin d'études d'Ingénieur des Techniques Agricoles, Ecole National d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux en collaboration avec INRA de Clermont-Ferrand - Theix, 64 pages + Annexes.
- Cavailhès J., (1989), 'L'économie charolaise. Evolution d'un système productif régional', *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales* n°12, pp.7-54.
- Cavailhès J., Desbrosses.B, Gogué A.M., (1989), 'Intensif ou extensif : débats sur les modèles d'élevage en système charolais. Analyse bibliographique', *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales* n°12, pp.55-90.
- Cavailhès J., Desbrosses.B., Gogué A-M. et al., (1991), *Le charolais dans les livres. Etude bibliographique sur l'élevage bovin en zone charolaise : 1820-1988*, Dijon et Ivry, Document de travail, diffusion restreinte, INRA/ESR, 357 pages.
- Chauvot J., (1979), *Les marchés du bétail et de la viande et l'élevage charolais*, thèse de doctorat pour le 3^e cycle, économie rurale et espace régional, histoire économique, Université de Dijon, Faculté de science économique et de gestion, Faculté de sciences humaines, 160 pages + annexes.
- Chauvot J., Vadey M., (1974), 'Vendre de la viande sous label, utopie ou chance à saisir ?', *Entreprises Agricoles* (53), pp.72-77.
- Chevallier Y., (1983), *L'agriculture en Saône-et-Loire, diversité et qualité des productions*, Lyon, Ecole de Vétérinaire, Thèse de doctorat vétérinaire, 185 pages.
- Christophe C., (1967), *Le Charolais, contribution à l'étude d'étables collectives d'engraissement et d'élevage*, ESA de Purpan, Mémoire d'études, 172 pages.
- Clavel B., Delorme J-F., Orsini J., Ray J., (1983), *Etudes des attitudes et comportements des agriculteurs face aux pratiques de fertilisation en zone herbagère charolaise. Etude socio-économique*, Lyon, ISARA ; Mâcon SUAD de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire, 68 pages + annexes.
- Cognard R., (1963), 'Bazois et Morvan', *Revue d'Auvergne* n°77, pp.36-48.
- Combénègre JP., (1995), *Les signes de qualités des produits agro-alimentaires*, Editions France Agricole, 127 pages.
- Cougy J-L., (1975), *Quelques éléments sur l'origine et le développement du Charolais : le cas de trois communes du Nivernais*, Dijon, ENITA, Mémoire de fin d'études, 76 pages.
- Debatisse M., (1964), *La révolution silencieuse. Le combat paysan*, Calman-Lévy, 256 pages.
- De Croix J., (1905), *Notes agricoles sur le charolais*, Beauvais, Institut Supérieur Agricole, (thèse d'étude), 200 pages.
- Dedieu B., (1995), 'Réflexions sur l'organisation du travail en systèmes d'élevage extensif à partir de 'Bilans Travail'', *Travaux et Innovations* n°17, pp.19-24.
- Delagneau J-M., (1995), *Ma vie d'éleveur. Priorité à l'homme*, Auxerre, imprimerie d'Arts Graphiques, 99 pages.
- Desbrosses H., (1974), 'L'évolution de la prairie permanente dans le système fourrage de Saône-et-Loire pour la production bovine', *Fourrages* n°59, pp.37-51.
- Destray P., (1911), *L'état économique de la bourgogne à la veille de la révolution*, Bibliothèque de Nevers.

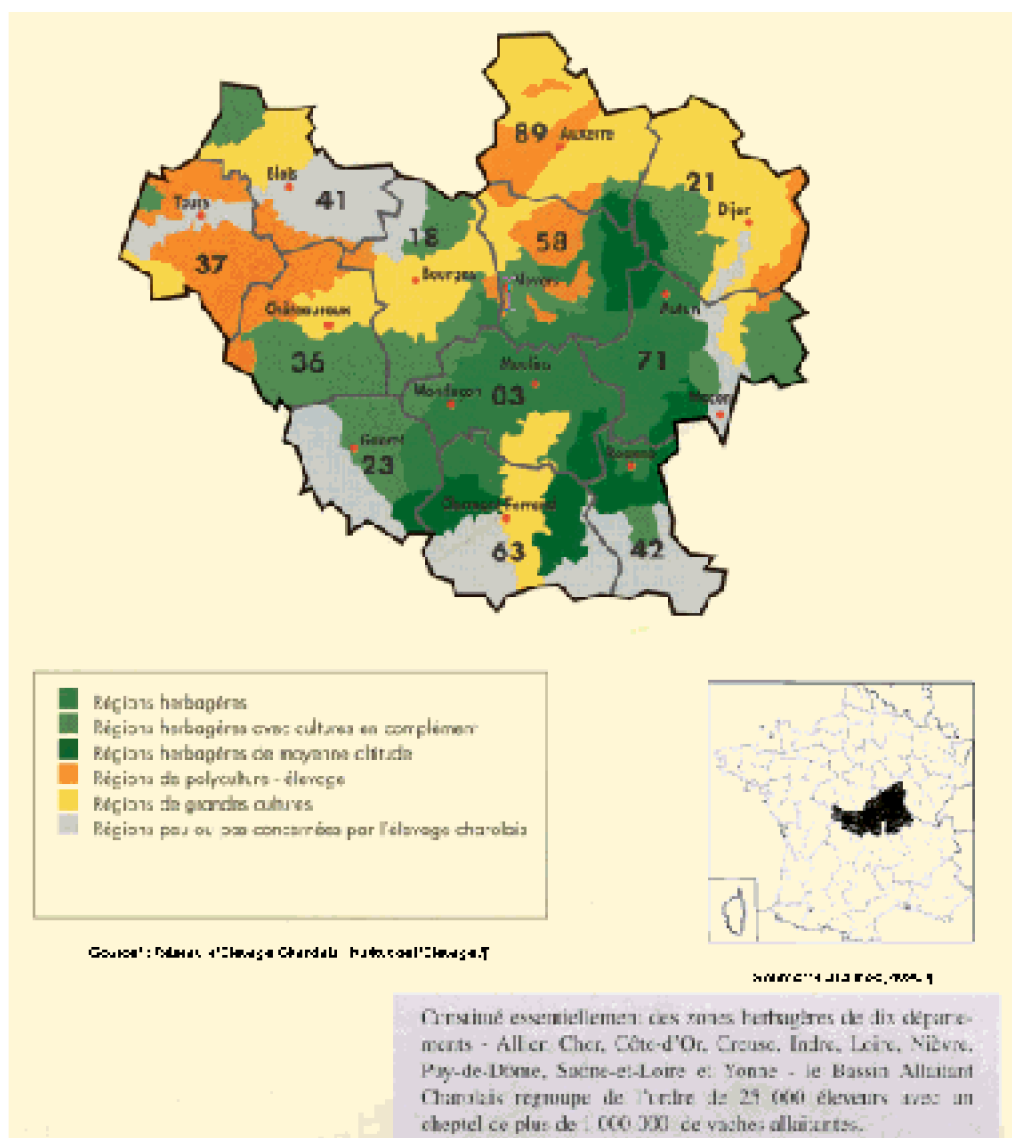
- Diffloth P., (1904), *Zootchnie. Bovidés*, Encyclopédie agricole, 448 pages.
- Gagnon C., (1920), *Histoire du métayage en Bourbonnais depuis 1789*, Thèse de droit, 190 pages.
- Geoffroy B., (1978), *Industrialiser l'élevage : cent ans d'utopie. Encadrement professionnel des producteurs bovins et son rôle dans le développement de l'élevage de 1840 à 1940*, Thèse de 3^e cycle de Sociologie Rurale, Nanterre, Université Paris X, 216 pages + annexes.
- Girardon J., (1974), *Le charolais sous-développé, la viande entre Saône et Loire*, Editions Cujas, 246 pages.
- Guillaumin E., (1943), *La vie d'un simple*, Edition stock, 319 pages.
- Guesdon J-C., (1985), *Parlons vaches... lait et viande en France. Aspects économiques et régionaux*, ITEB/ L'Harmattan, 'alternatives paysannes', 152 pages.
- Jobard J-P., (1971), *Les disparités régionales de croissance. Analyse économique des départements situés dans le Centre-Est de la France. 1801-1962*, Paris, A. Colin, 239 pages.
- Leseigneur A., (1987), *Evolution de la petite région agricole 'charolais' (1955-1980)*, Dijon INRA-ESR, Document de recherche n°34, 96 pages.
- Laly J-P., Muratet G., (1984), *Les plans de développement... pour quoi faire ? Bilan de la réalisation des plans de développement de 1975 à 1977 en Saône-et-Loire*, Dijon, ENITA, mémoire de fin d'études, 53 pages + annexes.
- Landret C., (1999), *Le projet d'appellation d'Origine Contrôlée 'boeuf de Terre Plaine'. Analyse socio-technique de la proximité des élevages de 'Terre Plaine' par rapport au projet de mise en place de l'AOC*, Dijon, ENESAD, mémoire de fin d'études, 54 pages + annexes.
- Lanier P., (1975), *Les sommets de l'élevage charolais de race pure*, Lanier Editeur, 536 pages.
- Le Stum H., (1972), *Le Charolais, développement et production de viande bovine*, Paris, CEREOPA, 210 pages.
- Letard E., Theret M., (1957), '200 ans de révolution agricole. 200 ans de révolution dans l'élevage', exposition organisée par l'assemblée permanente des présidents des chambres d'agriculture du 4 au 27 mars 1957, supplément au numéro 125-125 de la revue *Chambres d'agricultures* n°28, 44 pages.
- Maitre P., (1968), *Etat actuel de l'élevage dans l'Auxois, possibilités d'évolution*, Lyon, Thèse de doctorat Vétérinaire, Imprimerie Delzans, 170 pages.
- Mayaud J-L., (1991), *150 ans d'excellence agricole en France. Histoire du Concours général agricole*, Paris, Belfond, 196 pages.
- Meiller D., Vannier P., (1974), *une race mondiale, le Charolais*, ANCV, 258 pages.
- Naudin A., (1916), *L'industrie de l'élevage de la Nièvre. Etude critique locale d'économie locale*, Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 272 pages [thèse pour le doctorat de sciences politiques et économiques, Faculté de Droit de l'université de Poitiers].
- Richard J., (1978, dir.), *Histoire de la Bourgogne*, Privat, 491 pages.

-
- Risse J., (1994), *Histoire de l'élevage français*, L'Harmattan, 'Alternatives Rurales', 365 pages.
- Rossignol H., Dechambre P., (1894), *Eléments d'hygiène et de zootechnie*, Paris, Rueff et Cie Editeurs, 323 pages.
- Sivignon M., (1960), 'Elevage et embouche en Charolais-Brionnais', *Revue de Géographie de Lyon* n°35, pp.357-379.
- Soulard C., (1999) 'Quel avenir pour l'agriculture et les agriculteurs de Bourgogne ?', rapport sur l'étude prospective Régionale, ENESAD/INRA-SAD, 72 pages.
- Spindler F., (1991), *Un siècle et demi d'élevage en France*, Agreste, Etudes n°8, mai 1991, 255 pages.
- Stainmess P., (1989, dir.), *Nivernais-Morvan*, Encyclopédies Régionales, Christine de Bonneton Edition, Paris, 430 pages.
- Taraud J., (1971), *Etude économique de la sélection en race charolaise*, Dijon, ENSSA, mémoire de fin d'études, 52 pages.
- Thuillier A., (1974), *Economie et société Nivernaises au début du 19^e siècle*, Paris, Ed. Mouton, 484 pages.
- Thuillier A., (1975), *La révolution de l'élevage en Nivernais de 1800 à 1855*, Nevers. Centre Départemental de Documentation Pédagogique, 113 pages.
- Viallon J-B., (1976), *La croissance agricole en France et en Bourgogne de 1850 à nos jours*. Dijon, Faculté des lettres et sciences humaines, thèse de 3^e cycle, 226 pages + annexes.
- Vigreux M., (1970), *La société d'agriculture d'Autun au 19^e siècle*, Dijon, Faculté des sciences humaines, Thèse de 3^e cycle d'histoire, 408 pages.
- Vigreux M., (1998), *Paysans et notables du Morvan au 19^e siècle jusqu'en 1914*, Château-Chinon, Académie du Morvan, 755 pages.
- Young A., (1976), *Voyages en France, 1787-1788-1789, journal de voyages*, A. Collin, 493 pages.

Annexes

Annexe I - Repères géographiques et statistiques relatifs au développement de l'élevage charolais

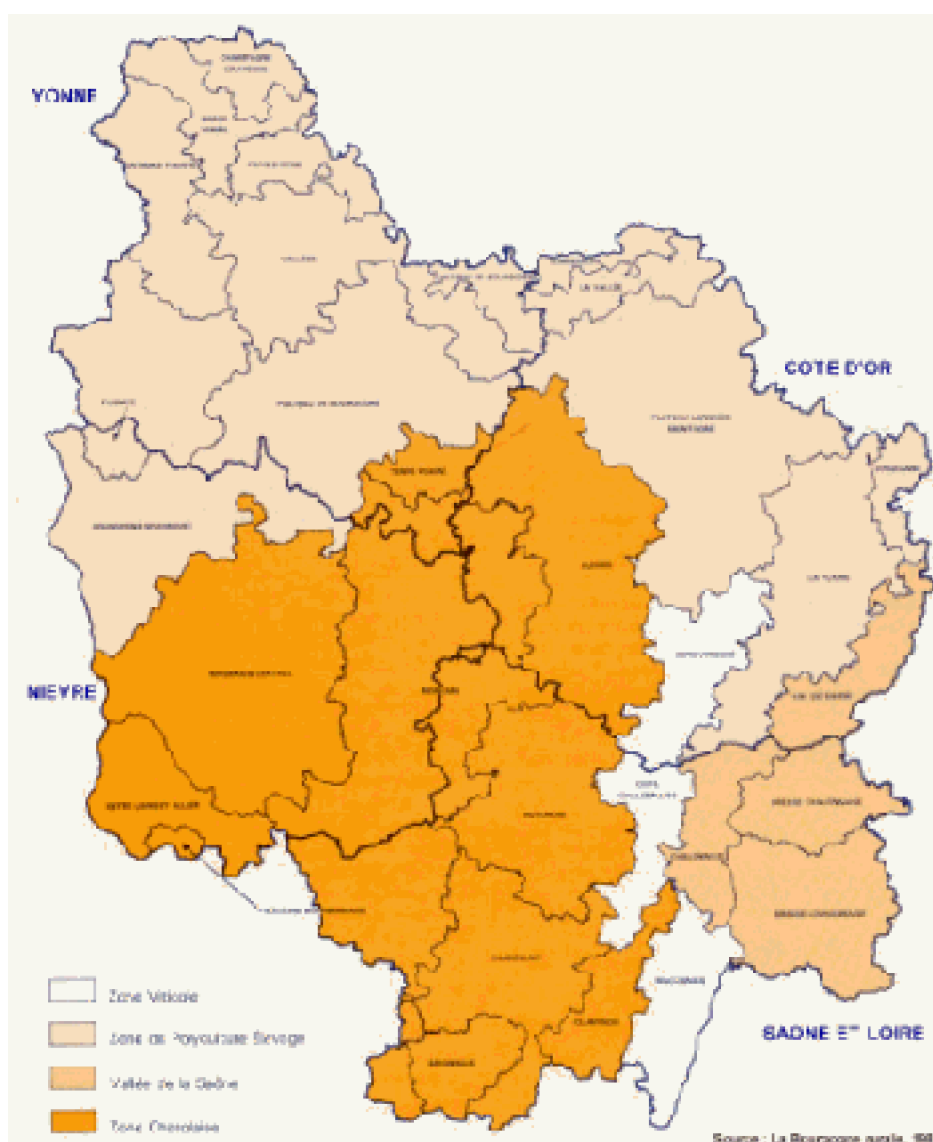
(Annexe I-1-a) Les différents départements du bassin charolais et les principales 'régions de productions' concernées par l'élevage



185

(Annexe I-1-b) Les 'zones' de production des petites régions agricoles de la Bourgogne

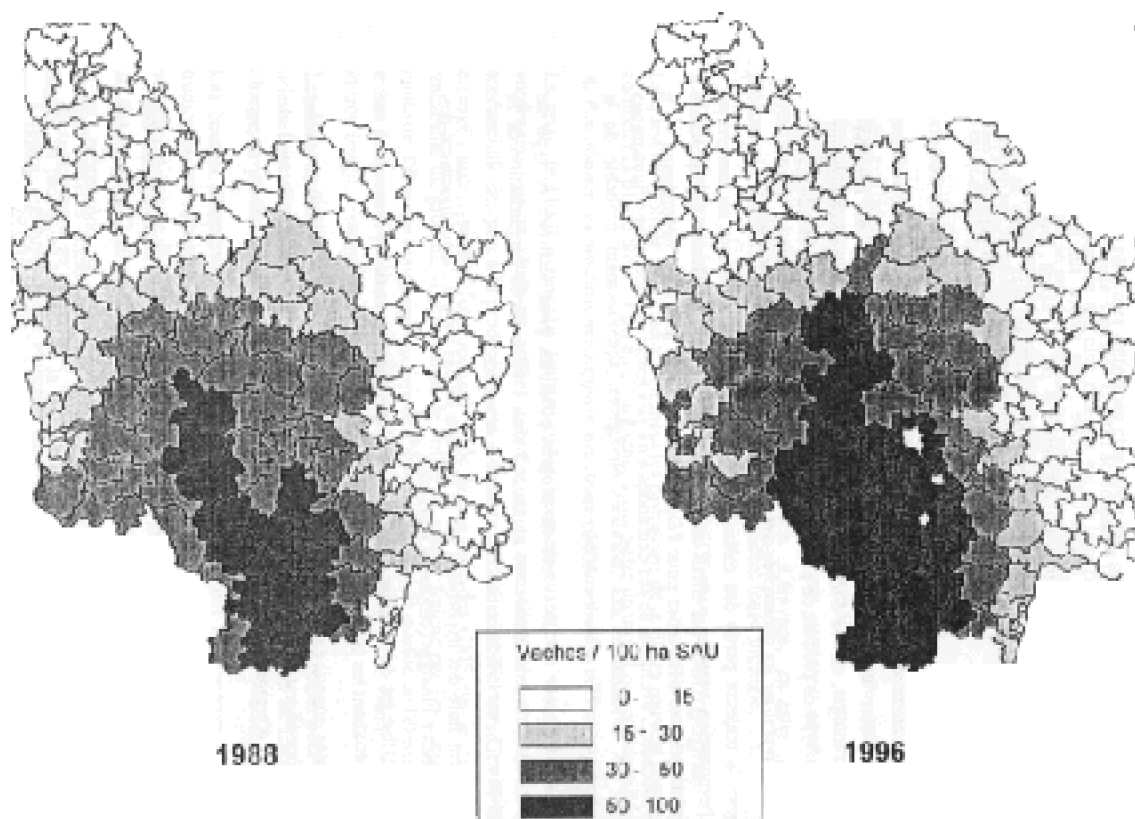
185 Source : Institut de l'Élevage



186

(Annexe I-1-c) L'évolution du nombre de vaches allaitantes pour 100 hectares de SAU entre 1988 et 1996 (pour la Bourgogne par canton)

¹⁸⁶ Source : La Bourgogne rurale, 1981



187

Annexe I-2 Repères statistiques de la filière bovine en bourgogne (chapitre 5)

Selon les rapports établis, en 1991 et 1997, par le Conseil Economique et Social de Bourgogne¹⁸⁸ sur la filière viande bovine allaitant, le cheptel de vaches allaitantes¹⁸⁹ bourguignon représente un peu plus de 10% du cheptel allaitant national avec plus de 458.000 têtes en 1997. La Bourgogne occupe ainsi la première place parmi les régions de productions de viande issue du troupeau allaitant¹⁹⁰, la France possédant le plus gros cheptel bovin en Europe.

¹⁸⁷ Sources : Soulard C., INRA-SAD /DRAF – RGA 1988 – Déclarations PAC 1996

¹⁸⁸ Il s'agit des deux rapports sur la filière viande en Bourgogne de 1991 et 1997 du CESR cités dans le chapitre 5.

Du point de vue régional, ce secteur d'activité représentait plus du quart des exploitations agricoles en 1997 (soit environ 6.800 exploitations spécialisées en élevage bovin viande sur un total de 25.800 exploitations agricoles selon la DRAF), plus du tiers des exploitations étaient concernées si on ajoute aux exploitations spécialisées les exploitations de polyculture élevage (11.680 exploitations ayant un troupeau allaitant). En termes d'orientation principale, 33% des exploitations bourguignonnes sont à dominante bovins-viandes contre 17% pour les grandes cultures et 14% pour la viticulture. L'élevage constitue donc une production de première importance en Bourgogne.

a) Principales tendances d'évolution de la production de bovin viande en Bourgogne

Les exploitations agricoles spécialisées en bovins allaitants ou à dominantes bovins allaitants (associant généralement à l'élevage charolais la céréaliculture ou encore un autre type d'élevage ovin ou bovin lait) occupent cependant une place qui varie selon les départements. Comme le montre le graphique de la page suivante [graphique 1], c'est dans la Nièvre et la Saône-et-Loire que leur part est la plus importante. Dans ces deux départements, berceaux de la race charolaise, les exploitations spécialisées représentaient à elles seules respectivement, pour l'année 1997, 42.6% et 34.9% des exploitations agricoles.

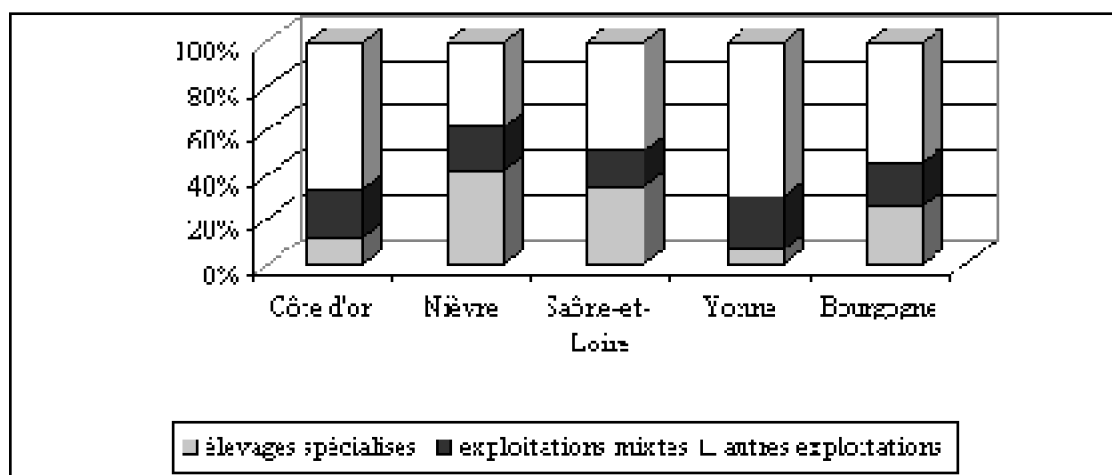
En ce qui concerne l'évolution de ce secteur d'activité, le rapport du CESR¹⁹¹ de 1991 indique que si le cheptel bovin dans son ensemble (lait + viande), représentant un peu plus de 500 000 vaches, est resté relativement stable entre 1979 et 1988, cette période est marquée par une diminution du nombre d'exploitations laitières¹⁹². L'élevage laitier est progressivement abandonné au profit d'une plus forte spécialisation des élevages bovins-viande pour lesquels on constate une augmentation de la taille des troupeaux. Au total, l'élevage laitier ne représentait plus que 630 exploitations sur un total de 28.060 exploitations agricoles en Bourgogne en 1995.

¹⁸⁹ Rappelons ici que le cheptel de vaches allaitantes se distingue du cheptel laitier par le fait qu'il utilise la production de lait pour l'alimentation des jeunes veaux (et non pour la vente). Par contre, le cheptel laitier participe également à la production de la viande par la vente des veaux, des génisses non destinés à renouveler le troupeau ou des vaches qui, pour diverses raisons (âge, mauvaise lactation, etc.), sont 'réformées'.

¹⁹⁰ Selon le SCEES (Service Central des Etudes Economiques et Statistiques du ministère de l'agriculture) pour l'année 1998, la part respective des différentes races dans le cheptel allaitant est, au niveau national, la suivante : race charolaise 1 770 000 têtes ; race limousine : 687 000 têtes, race blonde d'aquitaine : 208 000 têtes.

¹⁹¹ Les rapports de 1991 et 1997 du Conseil Economique et Social Régional utilisent les données statistiques fournies par le SCEES à partir du Recensement Général Agricole (RGA) pour les années 1979 et 1988 et de l'enquête structure pour l'année 1995. L'enquête structure vise à mesurer l'évolution des exploitations (en termes de SAU, de population agricole, d'orientation de la production,...) entre deux recensements agricoles. Elle est réalisée à partir d'une enquête par interview d'exploitants tirés au hasard à partir d'une liste d'exploitations agricoles dressée lors du dernier recensement. Les résultats du dernier RGA ne seront disponibles qu'à partir de l'été 2001.

¹⁹² Il subit une perte en nombre de vaches laitières de 70 000 têtes entre 1979 et 1988 et de 30 000 entre 1988 et 1995 selon les rapports du CESR (passant ainsi de 167 000 en 1979 à 97 000 en 1988 puis à 67 000 en 1995).

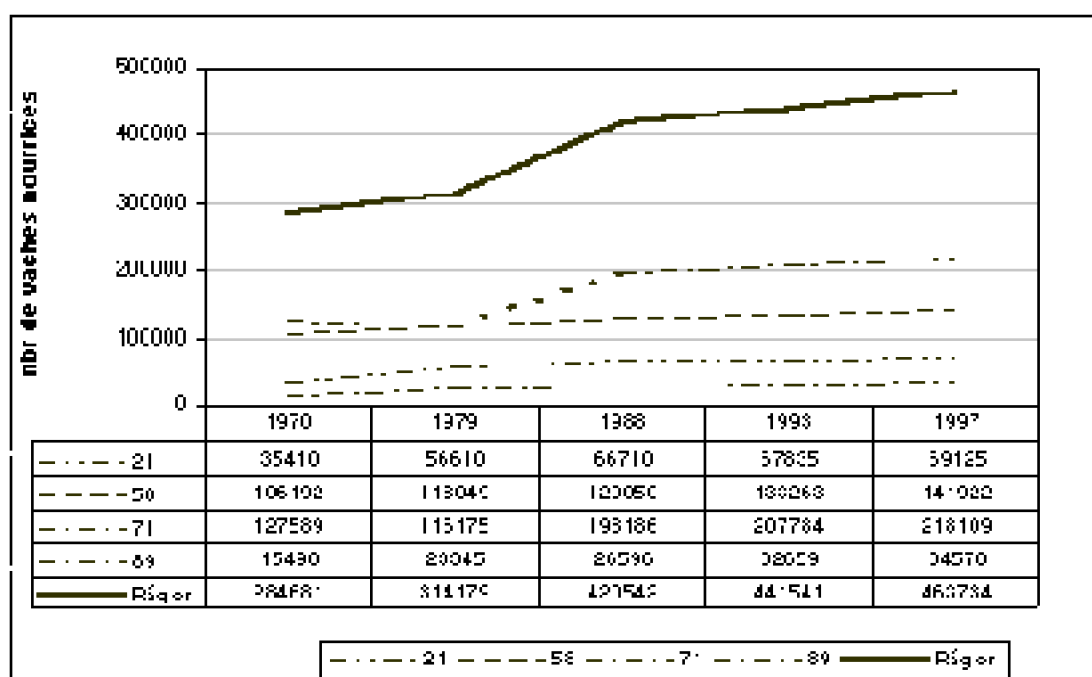


Graphique 1 : part des exploitations à dominante élevage sur les départements de la Bourgogne en 1997 en % (Source : Draf - enquête structure)

Ce qui caractérise donc l'évolution de l'élevage allaitant c'est, d'une part, une tendance à la spécialisation (les exploitations spécialisées bovins-viande représentant, d'après les données de la DRAF, plus de 25% des systèmes de production en Bourgogne en 1995 contre environ 13% en 1979) et d'autre part, une tendance à leur relatif agrandissement. Si le nombre d'exploitations a sensiblement diminué, passant de 19.508 exploitations en 1979 à environ 11.700 en 1997 (soit une perte de près de la moitié des exploitations en une vingtaine d'années), parallèlement le troupeau allaitant a augmenté et est passé en nombre de vaches nourrices d'environ 360.000 têtes en 1979 à 458.300 têtes en 1997. Selon les données de la DRAF, cette évolution est marquée par une augmentation de la taille des troupeaux [graphique 2].

L'élevage allaitant représente au total pour la Bourgogne en 1997, 458.300 vaches allaitantes, réparties entre 214.000 vaches pour la Saône-et-Loire, 132.000 pour la Nièvre, 71.000 pour la Côte-d'Or et 31.000 pour l'Yonne. Et si l'évolution du troupeau est plus marquée dans les berceaux de la race du charolais, le nombre d'exploitation bovins-viande tend également à s'étendre dans l'ensemble des régions naturelles d'élevage de la Bourgogne [cf. carte annexe I-1-c]. Enfin, si le caractère conjoncturel de la crise de la vache folle de 1996 semble avoir eu des répercussions sur le cheptel laitier qui est caractérisé par une plus forte décreue encore qu'avant la crise, le cheptel allaitant a enregistré une augmentation du nombre de vaches allaitantes de 1995 à 1997 pour l'ensemble des départements de la Bourgogne¹⁹³.

¹⁹³ Passant ainsi de 71 000 à 72 000 pour la Côte-d'Or, 132 000 à 136 300 pour la Nièvre, 214 000 à 218 000 pour la Saône-et-Loire et 31 000 à 32 000 pour l'Yonne, soit 448 000 à 458 300 pour l'ensemble de la région.



Graphique 2 : évolution du nombre de vaches allaitantes en Bourgogne par département entre 1970 et 1997 (Source : DRAF – RGA et Enquêtes Structures)

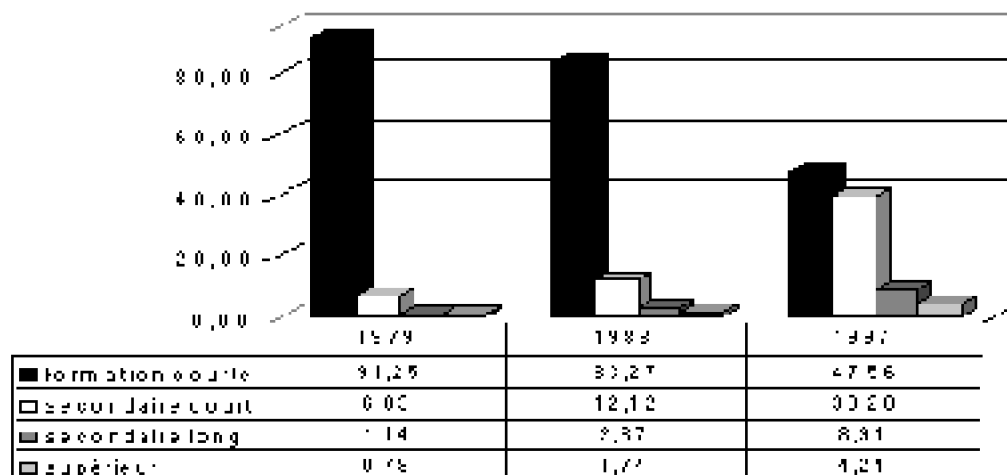
b) Description des élevages par petites régions agricoles et présentation des éleveurs bovins viande en Bourgogne

Du point de vue du type d'exploitations présentes sur le bassin d'élevage allaitant charolais en Bourgogne, nous pouvons distinguer l'Yonne, principalement orientée vers les cultures, avec 20% seulement de prairies naturelles, à deux départements 'herbagers', la Nièvre et la Saône-et-Loire pour lesquelles la surface herbagère représente respectivement 58% et 68% de la SAU. La Côte-d'Or ayant une position intermédiaire, plus proche de l'Yonne que de la Nièvre et la Saône-et-Loire [Richard, 1978]. Les régions herbagères de ces deux derniers départements sont limitées pour la Saône-et-Loire à sa moitié ouest, délimitée par la Saône, et pour la Nièvre à sa moitié est et au centre du département, et sont constituées dans ce cas à plus de 80% de prairie permanente en 1988. Nous pouvons donc considérer la zone d'élevage allaitante bourguignonne en distinguant clairement les grandes orientations culturelles de cette région et opposer une 'Bourgogne herbagère', comprenant principalement le Charolais, l'Autunois, l'Auxois, le Morvan et le Nivernais à une 'Bourgogne céréalière' au nord et au nord-ouest de la Nièvre et enfin une 'Bourgogne associant culture et élevage' au sud-est. Cette 'région' herbagère associe enfin différentes zones de production d'élevage en fonction notamment des sols et sont orientées principalement vers l'engraissement à l'herbe là où les prés d'embouche dominant (Brionnais, Auxois, Bazois...), vers la production d'animaux maigres, associant parfois l'élevage d'ovins aux bovins, dans des régions de montagne (Morvan, Autunois, etc.) et vers des systèmes naisseurs-engraisseurs dans des zones plus mixtes de polyculture-élevage (Charolais, Nivernais...).

Du point de vue des personnes impliquées dans la production de la viande bovine nous avons noté qu'en 1997 la Bourgogne compte plus de 11 200 éleveurs allaitants en

tant que chefs d'exploitation sur un total de 25 800 exploitants agricoles (soit plus de 40%)¹⁹⁴. Si l'on s'intéresse à l'ensemble des personnes qui concourent à la production sur les exploitations d'élevage bovin viande, c'est selon le rapport du CESR 1991 plus de 24 500 exploitants en équivalent UTA (unité de travail annuel), auxquels il faut ajouter plus de 1 360 salariés qui participent au développement de cette activité agricole.

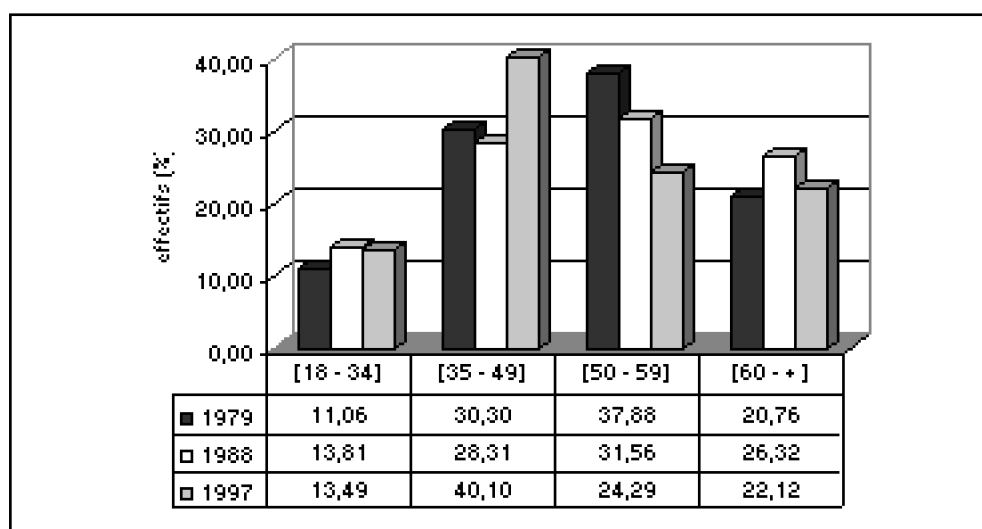
Enfin, du point de vue de l'évolution quant à la formation et à l'âge de ces chefs d'exploitation, les données statistiques dont nous disposons ne nous ont pas permis de distinguer les éleveurs allaitants de l'ensemble des exploitants agricoles. Les données statistiques recueillis à la DRAF permettent cependant de donner une idée de l'évolution de la répartition de la formation des exploitants agricoles de la Bourgogne. Le graphique 3 ci-dessous rend compte de l'évolution sensible de la formation initiale des agriculteurs.



Graphique 3 : Evolution du niveau de formation initial des chefs d'exploitation de la région en % (Source : DRAF – RGA et enquêtes structure)

Nous pouvons enfin donner un aperçu de la répartition des chefs d'exploitation en exercice par classe d'âge qui, au regard du RGA de 1979, 1988 et de l'enquête structure de 1979, traduisent un rajeunissement de cette population [graphique 4].

¹⁹⁴ Ils se répartissent de la façon suivante : 1980 éleveurs en Côte-d'Or (sur 5800 chefs d'exploitations agricoles), 2900 éleveurs en Nièvre (sur 4 500); 5050 éleveurs en Saône-et-Loire (sur 11 000) et 1 200 éleveurs dans l'Yonne (sur 4500).



Graphique 4 : évolution de l'âge des chefs d'exploitation sur la région entre 1979 et 1997 en % (Source : DRAF –RGA et Enquête structure)

c) Description de l'organisation de la filière bovine allaitante

Pour compléter cette présentation, il convient également d'apporter quelques précisions sur les principaux acteurs de la filière bovine qui participent à la production, à la transformation et à la distribution de la viande bovine.

Les marchands d'aliments sont assez nombreux en Bourgogne (les rapports du CESR mentionnent une cinquantaine de fabricants d'aliments du bétail, généralement de petites entreprises rattachées à des firmes nationales). Cependant, ces aliments ne constituent souvent qu'une faible part de l'alimentation du troupeau allaitant alors qu'ils sont davantage utilisés en production laitière pour accroître la productivité laitière. Ces marchands ne jouent qu'un faible rôle dans la filière. Le troupeau allaitant est en effet d'abord nourri à l'herbe que ce soit au pâturage ou à partir de fourrages ou céréales produites sur l'exploitation. Les compléments apportés à cette alimentation reposent essentiellement sur des apports de céréales (orge, triticale¹⁹⁵, avoine, blé, sous forme de farine) produits sur l'exploitation ou d'aliments 'préfabriqués', utilisés en quantité limitée et composés de céréales, de tourteaux de soja, de lin, de pulpe de betteraves, etc., ainsi que de sels minéraux.

Le commerce des animaux se répartit entre *les groupements de producteurs et les négociants privés* ('marchands d'animaux' ou 'maquignons'). En 1995, d'après le CESR, il y aurait 229 négociants privés inscrits au registre du commerce dont 34 en Côte-d'Or, 38 dans la Nièvre, 123 en Saône-et-Loire et 34 dans l'Yonne. Les négociants assurent environ deux tiers des transactions.

La commercialisation de la production s'organise entre d'une part la vente de bovins maigres (soit les animaux vendus à une autre exploitation avant d'être engraisés) ce qui représente plus de 75% de la production du troupeau allaitant, et d'autre part la vente d'animaux gras (ou animaux finis) qui sont directement destinés à l'abattage et qui est en

¹⁹⁵ mélange de blé et de seigle

nette régression. Cette régression débute en 1976, avec une diminution de la production de boeufs gras au profit de jeunes bovins mâles. Une progression sensible de la production de maigre est donc observable puisqu'elle passe de 220.000 têtes en 1980 à 305.000 têtes en 1988 et 336.000 têtes en 1995. Selon le CESR, en 1995, sur les 336.000 bovins maigres (environ), 240.000 animaux auraient été vendus pour être engraisés hors de la Bourgogne dans des régions d'engraissement françaises (régions céréalières du nord de la France) et plus fortement encore à l'étranger (principalement l'Italie et la Grèce pour les mâles et l'Espagne pour les femelles). Cependant si la proportion d'animaux commercialisés en maigre hors de la Bourgogne s'affirme, le taux d'engraissement varie selon les départements. Selon le CESR 1991, la Nièvre connaît ainsi par exemple un taux d'engraissement d'environ 10% dans les années 88 (pour 20% dans les années 80) alors que la Saône-et-Loire quant à elle engraisse près de 45% de ses animaux en 1988 (et 50% dans les années 80).

Les groupements de producteurs regroupent environ 32% d'éleveurs et représentent 37.5 % de l'activité en 1995. Institués par la loi complémentaire de 1962, ces groupements ont été créés afin de favoriser la mise en marché d'un produit commun par un ensemble de producteurs et de réguler la production. Ils visent à garantir la commercialisation d'animaux en rapport avec la demande des consommateurs et à apporter aux éleveurs une aide technique et économique. Les éleveurs qui y adhèrent s'engagent théoriquement à vendre la totalité de leur production par le biais du groupement, mais dans les faits cette règle de l'apport total n'est pas vraiment respectée. Au fil du temps, certains groupements de producteurs ont été amenés à fusionner suite à des difficultés financières. Ainsi, en 1994, ainsi, il y avait en Bourgogne, selon le CESR, huit groupements de producteurs comptant plus de 5.000 adhérents et assurant la commercialisation de 50.000 bovins finis et 76.500 bovins maigres, soit un tiers de la production. D'après une étude réalisée par la DRAF sur 'l'organisation économique du secteur bovin en Bourgogne et Allier' en décembre 1995¹⁹⁶, ces entreprises poursuivent des stratégies qui peuvent être variées, leur activité étant plus ou moins fortement spécialisée dans la vente d'animaux maigres ou dans celle d'animaux gras, leurs interlocuteurs et leurs types d'engagement avec l'aval de la filière (abatteurs, distributeurs, etc.) étant plus ou moins diversifiés.

Une autre forme d'organisation de la commercialisation est née à la fin des années quatre-vingt, en réaction au rôle d'intermédiaire 'obligatoire' progressivement joué par les groupements de producteurs. Il était, en effet, jusqu'à cette période alors nécessaire d'être adhérent à un groupement de producteurs pour bénéficier de certaines aides de l'OFIVAL¹⁹⁷. La contestation de ce système par certains éleveurs aboutira alors à la possibilité de s'organiser, en *association de producteurs indépendants*. Ces associations ont des objectifs et des missions identiques à celles des groupements de producteurs mais elles ne prennent pas directement en charge l'organisation de la commercialisation des animaux, les éleveurs effectuant eux-mêmes la vente de leur production en

¹⁹⁶ Rapport des DRAF de Bourgogne et d'Auvergne sur 'l'organisation économique du secteur bovin en Bourgogne et Allier', décembre 1995, 29 pages.

¹⁹⁷ Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture

s'engageant à vendre 75% de leur production à des négociants privés constituant un collège propre dans l'association. Le nombre de ces associations est cependant légalement limité : il ne peut y en avoir qu'une par département. Pour la Bourgogne, on en compte seulement trois, l'Yonne en étant dépourvue.

Enfin certains éleveurs peuvent également vendre leur production sans nécessairement passer par les deux organisations présentées ci-dessus. Les ventes peuvent s'effectuer sur l'exploitation ou sur les marchés de bovins et lors des concours d'animaux. Il existe principalement en Bourgogne, cinq marchés aux bestiaux. Il s'agit, par ordre d'importance et selon le nombre d'animaux vendus par an, des marchés de Saint Christophe avec 51.500 animaux vendus en 1998, Moulins-Engilbert avec 24.000 animaux¹⁹⁸, Dijon avec 15.700 animaux, Corbigny avec 5.900 animaux, et Charolles avec 4.300 animaux¹⁹⁹. Le nombre d'animaux vendus sur les marchés a, dans l'ensemble, tendance à diminuer sensiblement, une partie de plus en plus importante des transactions étant directement effectuée par les éleveurs et les négociants et les groupements de producteurs dans les exploitations. Ainsi, en 1991, pour les marchés que l'on vient de mentionner, les volumes de commercialisation étaient respectivement de 63.500, 12.500, 20.800, 5.600 et 6.000. L'augmentation constatée pour Moulins-Engilbert et Corbigny tient au passage, dans les deux cas, d'un marché traditionnel à un marché au cadran²⁰⁰.

Les abattoirs publics et privés sont, en Bourgogne, au nombre de dix-sept. Ils ont assuré, pour l'année 1995, l'abattage de 169.572 gros bovins et de 13.742 veaux [CESR, 1997, 12]. Sur ces 17 abattoirs, 3 (privés) assurent 75% de l'abattage total. Ce secteur d'activité a été fortement restructuré depuis les années soixante-dix. S'il était initialement caractérisé par de nombreux petits abattoirs communaux, ceux-ci ont été progressivement remplacés par quelques grands abattoirs privés, agréés au niveau européen et répondant aux exigences sanitaires et économiques imposées aux abatteurs, les abattoirs publics subsistant en petit nombre.

La distribution est essentiellement assurée par les boucheries traditionnelles (au nombre de 1.468 en 1995 selon le CESR) d'une part, la grande et moyenne surface (GMS) (représentant en Bourgogne 37 hypermarchés et 250 supermarchés en 1995) d'autre part. Certains éleveurs vendent parfois leur animaux 'en direct' à un boucher (parfois ceux-ci parcourent foires et marchés ou achètent les animaux en ferme de la même façon que les négociants privés et acheteurs des groupements). D'autres assurent

¹⁹⁸ pour l'année 1995 d'après la maison de l'élevage du Charolais du fait qu'il s'agit d'un marché au cadran, ce type de marché n'adhère pas à la FFMBV puisque ne fait plus parti des marchés traditionnels depuis 1983.

¹⁹⁹ Ces chiffres sont fournis par la Fédération Française des Marchés de Bétail Vif (FFMBV).

²⁰⁰ Ce système, utilisé principalement jusqu'alors en Bretagne, a été adopté en réponse à la baisse d'activité des marchés traditionnels. Il consiste en une vente aux enchères. Le prix de la mise en enchère des animaux est fixé par l'éleveur qui reste anonyme. L'animal est présenté dans un ring devant les éventuels acquéreurs, placés derrière des pupitres pour faire monter les enchères par tranche de cinquante francs. Face à eux, un cadran lumineux fournit des indications sur l'animal telles que le prix indicatif au kilo, etc. Ce système de vente du fait de la transparence qu'il assure lors de la transaction (et avec une garantie des paiements assuré par le marché), attire un grand nombre de demandeurs de bovins maigres, aussi bien français qu'étrangers.

eux-mêmes la découpe et la vente de quelques animaux, seuls ou en groupes d'éleveurs. Les contrats passés avec la GMS, par les différents opérateurs de la filière (groupements et associations d'éleveurs, sociétés d'abattage) constituent cependant l'essentiel des débouchés.

Annexe II - Présentation des guides d'entretien

Annexe II-1 a) Présentation du guide d'entretien exploratoire élevage

Présentation de l'enquête :

Etude sociologique sur l'élevage allaitant bovin viande en Bourgogne dans lequel il s'agit de comprendre ce qu'est le métier d'éleveur et comment il évolue et se transforme et de saisir un peu les nouveautés en privilégiant un travail de terrain auprès des éleveurs.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large du laboratoire de recherche de l'Inra-Sad de Dijon, avec le développement d'autre part d'un travail sur des aspects économique de la filière viande bovine

L'objectif de l'entretien :

Il s'agit dans un premier temps de rencontrer au niveau des différentes instances professionnelles des gens proches des éleveurs, afin de pouvoir :

I - se faire une idée un peu plus précise du métier d'éleveur en prenant en compte le point de vue d'informateurs privilégiés sur ce qui est en train de changer dans le métier et à quels niveaux

II - de déterminer des terrains d'enquête possibles. C'est-à-dire de voir à partir de là quels sont les zones et les éleveurs qu'il serait intéressant de rencontrer pour discuter de ces transformations,...

L'entretien commence après la présentation des quatre thèmes du guide d'entretien semi-directif, et avoir demandé l'autorisation d'enregistrer et s'être assuré qu'il n'y avait pas de questions concernant l'objectif de l'enquête

Présentation du guide d'entretien détaillé selon les quatre thèmes retenus

I- Présentation de l'enquêté (de son travail et de l'organisme dans lequel il travaille)

:

1.1 - Trajectoire professionnelle :

Pouvez-vous me présenter pour commencer votre activité professionnelle ?

formation initiale, date d'entrée dans cet organisme,...

principaux rôles exercés dans cet organisme depuis,...

autres responsabilités concernant l'élevage en dehors de cette activité professionnelle,...

1.2 - L'organigramme de l'organisme:

Si on s'en tient à l'élevage, quelles sont les principales fonctions de votre organisme ?

nombre de personnes concernées et leurs rôles

principaux dossiers suivis

1.3 - *Quels sont vos principaux interlocuteurs, les principales relations que vous entretenez avec les autres organismes concernés par l'élevage si on s'intéresse aux préoccupations actuelles, thèmes de réflexions discutés ?* (réseaux de relations et répartition du travail)

II - Présentation globale de l'élevage dans la zone concernée (de son point de vue sur la situation de l'élevage viande bovine en général et sur son secteur en particulier) :

2.1 - Image globale de la zone :

Pouvez-vous me présenter la zone sur laquelle vous travailler ?

Pouvez vous me présenter globalement l'élevage sur votre zone en termes de grandes tendances du point de vue du nombre d'exploitations et des types de production et de l'évolution de la population active ?

2.2 - L'élevage en Bourgogne

Est ce que l'on peut, selon vous, caractériser plus précisément l'élevage viande bovine sur votre zone :

si on raisonne: d'un point de vue géographique par rapport à d'autres départements ou d'autres régions ?

si on raisonne par filière par rapport aux autres activités agricoles (céréalière, lait, hors sol ?)

2.3 - La diversité des exploitations d'élevage :

Est ce que l'on peut parler d'une diversité des types d'exploitations sur cette zone et (si oui) à partir de quels critères (nombre de bêtes, types de production, types de bâtiments...)?

III - Le métier d'éleveur (présentation fine de ce qui selon l'enquêté est en train de changer dans le métier, pourquoi, avec quelles conséquences, avec une attention sur la manière dont ça peut nous éclairer sur ce que constitue selon lui le métier d'éleveur) :

3.1 - La transformation du métier :

Est ce que vous pouvez me présenter ce qui , d'après vous, est en train de changer dans le métier ?

.
pour quelles raisons ?

.
à quels niveaux (techniques, gestion de la production, transformation dans les relations avec l'aval...)

.
distinction par rapport à « avant » (à partir de quels points de repères)

3.2 - *Si on s'intéresse plus précisément aux exploitations [et à la diversité de cas de figures possibles]*

.
de quelle manière ça se traduit concrètement dans les exploitations

.
quelles difficultés ça pose pour les exploitations, et pour la profession...

3.3 - *Si on reprend un peu les débats que ça suscite au sein de la profession, quels sont, selon vous, les principaux points de vue développés sur ces différents sujets :*

.
au niveau des institutions représentatives

.
au niveau des éleveurs

IV - La diversité des zones d'enquête possibles (son point de vue sur ce qu'il conviendrait d'observer plus précisément pour avoir une idée plus précise de ces transformations en cours (quels types d'agriculteurs, sur quelles zones, pourquoi) :

Au niveau des éleveurs et sur les zones que vous connaissez, quels sont ceux, qui selon vous, sont représentatifs des transformations en cours du métier et que je pourrais aller voir pour en avoir un meilleur aperçu ?

.
avec quelle diversité de stratégies si on s'intéresse aux problèmes que les éleveurs ont à résoudre autour de la traçabilité...

.
qu'est ce qui les caractérise

historique d'initiatives prises sur certaines zones avec la date de leur création, les partenaires concernés et l'évolution de ces opérations (voir si elles sont encore sous forme de projets , ont échouées...)

Inversement, si je voulais aller voir des éleveurs plus « traditionnels », quelles zones, quels éleveurs il pourrait être intéressant d'aller voir ?

Annexe II-I b) Présentation de la distribution géographique des éleveurs enquêtés sur les 'petites régions agricoles' de la Bourgogne



Annexe II – 2 Présentation du guide d'entretien auprès des éleveurs

Présentation de l'enquête lors de l'entretien : elle doit être brève pour laisser une liberté au départ aux éleveurs dans la manière dont ils sont à même de décider de ce qui est important pour eux de dire sur leur métier.

Il s'agit d'une étude sur le métier d'éleveur de viande bovine en Bourgogne. Et dans ce cadre, je souhaite rencontrer des éleveurs pour qu'ils me parlent de leur métier, pour voir en quoi consiste leur travail et comment il a évolué depuis qu'ils se sont installés.

Pour cela, je propose que vous commenciez par me présenter votre exploitation, ensuite nous entrerons un peu plus en détail dans les différentes tâches de travail que cela suppose et enfin nous passerons en revue les différents aspects que vous avez été amenés à modifier dans votre travail, ce qui a bougé ou est en train de changer, pourquoi et comment, et ce que cela veut dire pour vous d'être éleveur aujourd'hui.

I - **Le récit de vie** : reconstitution de la trajectoire à partir de la caractérisation de l'exploitation

*Est ce que pour commencer vous pouvez présenter votre activité **professionnelle** (fiche 1)*

II - **La description du travail de l'éleveur** :

J'aimerais qu'on rentre maintenant dans la description la plus détaillée possible de votre travail, et en prenant en compte toutes les tâches de travail effectuées et leur importance dans la vie de l'exploitation, ainsi que leur intérêt, le temps que ça prend. (fiche 2)

III - **La transformation du métier** : examen détaillé des transformations

Si on reprend de manière détaillée comment a évolué votre métier depuis que vous vous êtes installés, peut-on passer en revue les choses qui ont changé ou, d'après vous, qui sont en train de changer dans votre métier (fiche 3)

IV - **La vision du métier** : position par rapport au milieu professionnel

Enfin est-il possible d'essayer de définir un peu mieux le métier d'éleveur, toujours à partir de votre expérience puis, vis-à-vis de l'ensemble de la profession (prendre également en compte les autres réactions, et les images qui lui sont renvoyées sur son métier par les personnes ou groupes extérieurs au métier. (fiche 4)

Fiche 1 - récit de vie

reconstitution de la trajectoire à partir de la caractérisation de l'exploitation « *Est ce que pour commencer vous pouvez présenter votre métier et votre histoire (expérience) à travers la présentation de votre exploitation ?* »

Dimensions à explorer :

la présentation de l'exploitation aujourd'hui, de ce qu'il fait, de ce que cela représente

l'installation : comment il en est arrivé là avec les décisions prises, depuis quand, comment, avec quels difficultés/atouts

l'expérience professionnelle : comment il s'y est pris pour apprendre le métier (stages, formations, expériences, apprentissage sur le tas,...)

les autres activités professionnelles qu'il a pu être amené à exercer, ce que cela lui a apporté, pourquoi il a voulu faire autre chose, ... /ou est ce qu'il envisageait de faire autre chose, quoi, pourquoi il l'a fait ou ne l'a pas fait,...

les moments marquants au niveau de l'exploitation, investissement, changements de production, et en parallèle au niveau familiale, arrivée de main d'oeuvre, départs en retraites, mariage,...

la vie familiale : que font les autres membres de la famille (participation sur exploitation, travail hors exploitation...), ont-ils de la famille au sens large dans le métier (cousins...), sur quel coin,...

les relations au niveau de sa région et les liens avec les pairs, les OPA, la commune dans laquelle il exerce son activité.

les responsabilités professionnelles et extra-professionnelles

Fiche 2 description du travail : *J'aimerais maintenant qu'on entre dans la description la plus détaillée possible de votre travail, en prenant en compte toutes les tâches de travail effectuées et leur importance dans la vie de l'exploitation, ainsi que leur intérêt, le temps que ça prend :*

liste des dimensions à instruire pour :

ce qui concerne le travail avec les animaux

.
au niveau des naissances (vêlage, sevrage, reproduction)

.
au niveau du renouvellement (achat /vente d'animaux)

.
au niveau de la gestion vétérinaire et sanitaire,...

.
au niveau de l'identification des animaux

.
au niveau de l'engraissement (tri, soins)

.
au niveau de l'alimentation

.
au niveau de la gestion des stocks

ce qui concerne la commercialisation

.
vente (et achat) des animaux

.
participation aux foires, concours,...

ce qui concerne l'entretien et la gestion

. des prairies permanente et temporaires (clôture, engrais, haies)

. du matériel lié à l'élevage (achat et entretien, location, cuma)

ce qui concerne la production fourragère et céréalière

. au niveau du travail sur les cultures céréalières (assolement)

. au niveau de la production fourragère

. au niveau d'autres productions

ce qui concerne le domaine de l'information et de la gestion

. au niveau commercial et technique

. au niveau économique et comptable (gestion trésorerie)

. au niveau administratif (gestion papier, déclarations à faire...)

. au niveau politique et syndical

. autres tâches que l'on a pu oublier

listes des questions à poser pour chaque dimension :

. en quoi ça consiste (définition de la tâche, son contenu)

. qui le fait (gestion de la répartition du travail, délégation)

. temps que ça demande (définition du temps de réalisation)

. est-ce que c'est quelque chose de primordial, secondaire, au niveau de l'exploitation, (jugement du degré d'importance)

. est-ce que c'est quelque chose d'intéressant, fatigant, dur, facile et en quoi (jugement

de l'intérêt de cette activité : charge mentale, pression..., définition de son intérêt)

depuis quand il le fait, comment ça se passait avant (le faisait pas, autre méthode mieux, moins bien... pourquoi) veut changer...(définition de l'évolution de la tâche)

qui est-ce que ça mobilise au niveau des relations avec l'extérieur de l'exploitation (définition des personnes concernées)

est-ce que tout le monde fait comme ça, est ce que d'autres façon de faire et qui, comment ? (définition de la position/normes)

pour conclure : parmi l'ensemble de ces tâches, lesquelles vous intéressent plus particulièrement ou lesquelles délégueriez vous volontiers et à qui ? Lesquelles vous réservez-vous ?

Fiche 3 - La transformation du métier : *si finalement, on reprend de manière détaillée comment a évolué votre métier depuis que vous vous êtes installés, quelles sont les choses qui ont changé dans votre métier et par rapport à vos parents.*

Dimensions de la transformation du métier

Transformations au niveau de la production (des animaux et des céréales) avec quels types d'animaux, quantité, catégorie, durée et période de production...)

Transformations dans la gestion et le soin des animaux (alimentation, allotement, renouvellement du troupeau,...)

Transformations dans l'identification et la gestion sanitaire et vétérinaire des animaux (vétérinaire, daub, certifications,...)

Transformations au niveau de la gestion du parcellaire et de son entretien (clôtures, prairies temporaires/permanente, travail sur les parcelles..)

Transformations dans l'usage des bâtiments

Transformations des techniques (ensilage, chaînes de curage, télescopique, vidéo, informatique...)

Transformations dans les formes de commercialisation

Transformations de la gestion administrative et de la trésorerie de l'exploitation

. Transformations des formes de communications (fax,...)

. Transformations des modes de relations et d'informations et dans la disponibilité (réunions tec, syndicales, ...)

. Transformations dans la gestion de la main d'oeuvre

. Transformations à venir et autres Transformations oubliées dans cette liste

Série de questions à poser pour chaque dimension

. pourquoi et quand y a-t-il eu des changements ?

. en quoi cela facilite le travail ou le rend plus difficile ? (joue sur la charge mentale) ; effets positifs/négatifs et par rapport à quelle(s) chose(s).

. qu'est-ce que cela change au niveau de la coordination des tâches ? (simplifie/complexifie l'organisation du travail)

. qu'est ce que cela change au niveau de la division du travail sur l'exploitation ?

. qu'est ce que cela change au niveau des relations à l'extérieur de l'exploitation ?

. qu'est ce que ça change au niveau de la répartition entre temps de travail et temps libre ? (si on peut employer ce mot)

. est-ce que ça concerne tous les éleveurs, ou qu'une partie d'entre eux ? lesquels ? comment font les autres et pourquoi ?

Fiche 4 - La conception du métier chez l'éleveur : finalement est ce qu'on peut essayer de définir un peu mieux le métier d'éleveur, et ce que cela évoque pour vous, toujours à partir de votre expérience

puis, vis-à-vis de l'ensemble de la profession, d'autres réactions que vous partagez ou au contraire ne partagez pas,

puis à partir de l'extérieur de la profession en fonction de l'image du métier qui est vous est renvoyé par les gens en général

(objectif : développer des éléments de réflexion sur ce que ça signifie finalement d'être éleveur, comment s'est perçu, quel ressenti, quelle organisation dans la profession..., et élargir la discussion)

1 - Est-ce que d'abord vous le définiriez comme un métier ou comme autre chose ?

est-ce que vous considérer ça comme un métier particulier, ou un métier à part ?

quand par exemple vous devez définir ce que vous faites, ou lorsqu'on vous demande quelle est votre profession, qu'est ce que vous dites ?

2 - On parle souvent de l'élevage comme un monde traditionnel, qu'est ce que ça peut vouloir dire, et ce que vous en pensez,

Est-ce que vous avez des voisins qui ont une position différente de la votre là-dessus, quelle est leur conception ?

3 - Comment les gens de votre entourage qui ne sont pas du milieu agricole vous perçoivent, par exemple parmi vos proches, parents, enfants ? et parmi des amis, et des gens en général ?

4 - Comment définiriez-vous votre activité d'éleveur, qu'est ce qui selon vous pour en donner une image plus juste de ce que vous faites et conviendrait le mieux ?

Annexe III - Caractéristiques des exploitations et des exploitants enquêtés

Annexe III-1 - Précisions concernant les informateurs rencontrés

Les principales fonctions et activités des informateurs privilégiés permettent de mettre en évidence certaines distinctions liées à la position de ces informateurs et donc à la vision plus ou moins distanciée avec le monde qu'ils nous décrivent. Alors que certains d'entre eux sont responsables professionnels et exercent, en plus de leur fonction de représentation de la profession, le métier d'éleveur (ce qui est ici le cas pour quatre enquêtés) d'autres sont partiellement impliqués par l'élevage allaitant et exercent d'autres fonctions dans d'autres secteurs d'activités. De la même manière, certains ont des responsabilités sur l'ensemble du bassin allaitant, voire à l'échelle nationale, alors que d'autres ont une fonction limitée à la petite région naturelle. D'où une relation de ces informateurs au 'terrain' plus ou moins directe et dense.

Tableau 3: répartition des enquêtes auprès des experts suivant leur niveau 'd'implication' dans la filière

Experts rencontrés / type 'd'implication'	Responsables professionnels	Techniciens élevages	Activités périphériques négociant, vétérinaire...
'local'	X	XXX	X
'départemental'	X	XXXX	X
'régional' ou 'national'		XXX	X

Enfin, les activités qu'ils exercent et pour lesquelles nous avons fait appel à eux sont diverses et se combinent parfois. Nous pouvons les décrire brièvement en reprenant la manière dont ils définissent leurs activités à partir des principales missions dont ils se sentent investis :

- recherche de références, d'indicateurs techniques et économiques soit dans un but législatif, de contrôle et d'identification des animaux et des exploitations (exemple du rôle de l'établissement départemental d'élevage (EDE)) soit dans un but de connaissance et de prévision de ce qui peut advenir (rôle centralisateur de l'institut de l'élevage, centre de gestion...)

- promotion et défense de la race charolaise (Herd-book charolais, Interbev...)

- défense de la profession, appui technique administratif, syndical (suivi de l'installation, dossiers d'aides à la reconversion, comptabilité...)

- approvisionnement et vente de produits (marchands d'aliments, de groupements de producteurs, négociants d'animaux...) offres de services (vétérinaires, fournisseurs...).

Annexe III–2 Présentation de quelques caractéristiques des exploitants et exploitations concernées par l'enquête (chapitre 8) relatives aux formes identitaires décrites

L'ensemble des descriptions proposées ici est fait à partir d'une distribution des éleveurs selon trois groupes renvoyant aux trois formes identitaires décrites. Nous avons ajouté un quatrième groupe représentant les éleveurs non classés dans cette typologie. Ces caractéristiques 'objectives' se rapportent aux réponses proposées par les éleveurs renvoyant d'abord à des éléments biographiques, ensuite en termes d'éléments concernant l'exploitation et enfin en termes d'éléments relationnels.

Pour ce qui concerne la dimension 'biographique' des enquêtés, nous avons présenté quatre types de données : le niveau d'étude, la date d'installation, l'âge des éleveurs et la situation professionnelle de leur conjoint(e).

Pour ce qui concerne la dimension des caractéristiques de l'exploitation, nous avons préféré donner une vision globale des exploitations concernées par cette enquête en prenant en compte successivement les trois données suivantes : SAU, nombre de vaches allaitantes et type d'orientation de la production. Le nombre d'enquêtes réalisées étant restreint, il faut rester prudent quant aux interprétations que l'on peut en tirer. On ne peut pas faire les mêmes commentaires, par exemple, pour une exploitation de 100 vaches allaitantes, selon le type d'orientation de la production ou selon le nombre de personnes qu'elle mobilise. De plus, à chaque fois, nous avons du faire des choix concernant le

découpage de ces données en différentes tranches, et bien que les répartitions effectuées ne sont pas totalement aléatoires, elles ne correspondent pas nécessairement à celles utilisées par les services statistiques agricoles de la région. Le découpage en 'tranches' de surfaces, en classes de nombres de vaches allaitantes, ou en catégories de production à utiliser est donc discutable (tout comme l'est également celui effectué ci-dessus à propos des tranches d'âges des exploitants agricoles et des niveaux de formation). Si les tableaux présentés ci-dessous permettent de comparer certaines caractéristiques par groupe d'éleveurs, la lecture des fiches descriptives des enquêtés (Annexe III-3) rendent compte de la cohérence d'ensemble de chaque exploitation.

Pour ce qui concerne la dimension relationnelle, compte tenu des éléments dont nous disposons, nous nous contenterons ici de donner une image grossière des relations entretenues avec l'aval ainsi que du 'degré' et du type d'implication de ces éleveurs dans la profession et du type de 'régions' sur lequel ils sont localisés.

a) - présentation des caractéristiques relatives à la dimension biographique

Tableau 4 : présentation du niveau de formation des éleveurs (distribués par groupes d'analyse)

Niveau d'étude :	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
Primaire (CE)			E14	E06 ; E21
Secondaire court (BEPA)	E03; E12; E15; E16	E17 ; E18		
Secondaire long (BTA)	E02 ; E20	E10 ; E19 ;	E08 ; E11	E01 ; E13
Supérieur (BTS)		E04 ; E05 ; E07	E09	

Tableau 5: présentation de la date à laquelle se sont installés les éleveurs

date de l'installation :	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
]1950 ; 1970]	E16 (1969)		E14 (1966)	E06 (1955)
[1971 ; 1975]	E20 (1975)		E11 (1974)	E21 (1970) ; E13 (1971)
[1976 ; 1980]	E03 (1976) ; E15 (1979)	E18 (1979)	; E08 (1979) ; E09 (1980)	
[1981 ;1985]	E02 (1982)	E17 (1981) ; E19 (1983) ; E07 (1984)		
[1986 ; 1998]	E12 (1993)	; E10 (1986) ; E04 (1990) ; E05 (1993)		E01 (1998)

Tableau 6 : présentation de l'âge des éleveurs lors de l'enquête selon la forme identitaire

Age des éleveurs	groupe 1	groupe 2	groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
Moins de 35 ans [1970; 1964]	E12 (1967)	E04 (1964) ; E05 (1969) ;		E01 (1966)
De 35 à 39 ans [1963 ; 1959]	E15 (1960) ; E02 (1961)	E19 (1960) ; E10 (1961) ; E17 (1962) ; E07 (1963)	E08 (1959)	
De 40 à 44 ans [1958 ; 1954]	E03 (1956)	E18 (1956)	E09 (1958)	
De 45 à 49 ans [1953 ; 1949]	E20 (1953)		E11 (1953) ;	E13 (1950)
50 ans et plus [1948 ; 1935]	E16 (1935)		E14 (1944)	E21 (1944) ; E06 (1938)

Tableau 7 : présentation des éleveurs selon la position professionnelle du conjoint

Activite professionnelle du conjoint	groupe 1	groupe 2	groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
(Célibataire)	E12 ; E20			
activité pas reconnue	E15 ; E16		E14	E06 ; E21
Travaille sur l'exploitation		E10 ; E17 ; E19	E08	E13
Travaille hors exploitation	E03 ; E02	E04 ; E05 ; E07 ; E18	E09 ; E11 ;	E01

b) - présentation des caractéristiques relatives à la dimension pratique de l'exploitation

Tableau 8 : présentation des éleveurs selon la forme juridique de l'exploitation

Forme juridique de l'exploitation	groupe 1	groupe 2	groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
Individuelle (1 UTH)	E02 ; E15 ; E16 ; E20	E04		E01 ;
individuel avec emploi d'un salarié ou de stagiaires	E03;	E05 ; E10 ; E17	E08	E13
Gaec familial	E12	E07; E18	E11 ; E14	E06 ; E21
Gaec non familial		E19	E09	

Tableau 9 : présentation de la surface agricole utile des exploitations

SAU	groupe 1	groupe 2	groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
] 0 ; 100]	E02 (78) ; E15 (85) ; E16 (90) ; E12 (100) ;		E08 (100)	E01 (50) ;
]100 ; 150]		E04 (118)		E13 (140)
] 150 ; 250]	E03 (220) E20 (184)	E05 (180) E17 (195) ; E07 (250);	E11 (165) E09 (185)	
] 250 ; + l'infini [E10 (300) ; E18 (320) ; E19 (300)	E14 (300)	E06 (290) ; E21 (350)

Tableau 10 : présentation du nombre de vaches allaitantes par exploitation

Taille du cheptel (vaches allaitantes)	groupe 1	groupe 2	groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
[1 ; 70]	E02 (60) ; 15 (60) ; E16 (70)	E04 (51)	E08 (40) ; E09 (66) E14 (48VA/650 animaux)	E01 (40) E21 (40VA/ 1000 animaux)
[71 ; 110]	E12 (80) ; E20 (85) ; E03 (110)	E07 (100) ;	E11 (100) ;	E13 (100)
[111 ; 180]		E05 (120) ; E10 (120) ; E17 (150) ; E18 (170) E19 (115)		E06 (180) ;

Tableau 11 : présentation du type d'activité sur chaque exploitation

Orientation de la production	groupe 1	groupe 2	groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
Eleveur broutard léger (300 à 350 kilos) ; taurillons maigres	E12 ; E16 ; E20	E18		
'Eleveur naisseur' (broutards repoussés)	E02		E11	E01 ; E13
'polyculteur-éleveur' (engraissement de jeunes bovins et/ou l'association aux céréales)		E04 ; E05 ; E07 ; E10 ; E17 ; E19 ;		E06 ; E21
Engraisseur spécialisé (engraissement de boeuf, génisses)	E03 ; E15		E08 ; E09 ; E14	

c) - présentation des caractéristiques relatives aux réseaux limités à une prise en compte de la situation géographique, et de l'engagement professionnel des éleveurs

Tableau 12 : présentation de la localisation géographique des exploitations par 'régions de production'

Zone de production	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
Région herbagère de moyenne altitude	E02 ; E16 ; E20	E18 ;	E08 ;	E01
Région herbagère	E03 ; E12 ; E15	E05 ; E17	E14 ; E11	E13
Région herbagère avec culture en complément		E04 ; E07 ; E10 ; E19	E09 ;	E06
Région peu concernée par l'élevage				E21

Tableau 13 : présentation des types de relations privilégiés avec l'aval de la filière

Distribution des éleveurs	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
Vente hors groupement, sans contractualisation spécifique	E12 ; E20			
Vente hors groupement et avec la recherche d'une contractualisation des animaux (association, bio-bourgogne, vente directe, ..) ;	E03 ; E15	E05 ; E07 ; E10	B08; B09 ; B14	E06 ; E13
Vente en groupement avec discussion des prix et sans apport total	E02 ; E16	E18	E11	
Vente en confiance en groupement de producteurs avec apport total		E04 ; E17 ; ; E19		E01 ; E21

Tableau 14 : présentation des types d'implication des éleveurs dans la profession

Types d'engagements professionnels	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Enquêtés exclus de l'analyse
Sans responsabilité	E03 ; E12 ; E16 ; E20 ;	E05;		E01 ; E21
Implication professionnelle 'locale'	E02 ; E15	E10 ;		
Implication professionnelle 'élargie'		E07 ; E04 ; E17 ; E18 ; E19	E08; E09 ; E11; E14	E06 ; E13

Annexe III-3 Présentation de quelques caractéristiques des éleveurs

interviewés et de leurs exploitations

- Fiche descriptive E01 Il s'agit d'une installation récente (6 mois au moment de l'enquête) en « hors cadre familial », donc avec peu de recul sur le métier d'éleveur. En conséquent, cet entretien a été écarté de l'analyse. Eléments de biographie Agé de 32 ans, il a fait un Bac F7 suivi de différents « petits boulots », et TUC..., avant de se rapprocher de sa région d'origine. Ses parents habitent à une vingtaine de kilomètres. E01 est installé depuis 1997 en hors cadre familial sur une petite exploitation léguée par son beau père. Ses beaux parents sont eux-mêmes éleveurs à la retraite (il s'agit de E16). Son beau-frère a repris l'exploitation familiale depuis deux ans sans bénéficier de la DJA. E01 a suivi une formation adulte l'année précédent son installation dans un CFPPA à une cinquantaine de kilomètres afin d'obtenir les aides DJA, (9 mois de formation continue qui permet l'obtention d'un BEPA agricole). Sa conjointe, qui a un BTS comptabilité est institutrice depuis une année. Ils ont deux enfants de 6 mois et 2 ans. Caractéristiques de l'exploitation Située dans une région herbagère de moyenne altitude, il s'agit d'une exploitation de 50 hectares, d'un seul tenant en prairie permanente et à l'écart du village, dotée d'un cheptel de 40 vaches allaitantes et avec la vente de l'ensemble des broutards en maigre à un groupement de producteurs situé dans l'Yonne. E01 possède une vieille étable, pas assez grande et peu fonctionnelle et a commencé la construction d'une stabulation. Au moment de l'enquête, les plans sont réalisés et la démarche concernant les aides à la construction de bâtiments est en cours. Relations professionnelles Son réseau de relations d'éleveurs est restreint puisqu'il ne connaît pas (encore) les autres éleveurs de son village. Il a un ami céréalier installé en ferme auberge, près de la ville voisine, avec qui il fait de la moto le dimanche, et un ami chez qui il a effectué son stage avant son installation. Il échange également du matériel et de l'entraide avec son beau frère et ses deux amis. Il n'a pas de relations particulières avec les OPA, même si le technicien agricole doit, du fait de son installation en cours, lui consacrer trois demi journées.
- Fiche descriptive E0 2 L'entretien s'est déroulé en présence de l'épouse de l'enquêté, celle-ci participant quelques fois à l'enquête pour préciser certains points à la demande de son mari. Leurs deux enfants sont restés pendant ce temps chez les parents de l'enquêté dans une maison voisine de la leur. Eléments de biographie E02, âgé de 38 ans au moment de l'enquête, est marié, il a deux enfants d'une douzaine d'années et vit à proximité de ses parents. Sa femme est enseignante dans un lycée agricole. Au retour du service militaire et après avoir obtenu un BTA il s'installe en 1982 sur 24 hectares pendant 6 mois pour des raisons de transparence juridique de l'exploitation puis en GAEC avec son père sur 64 hectares pour racheter progressivement ses parts. A la retraite de son père en 1986, sa mère prend sa place pour prolonger la durée du GAEC pendant 5 ans jusqu'en 1991, date à laquelle face à la baisse de main d'oeuvre sur l'exploitation, il décide de se séparer d'une quinzaine d'hectares. Aujourd'hui ses parents, tous deux à la retraite, continuent de l'aider sur l'exploitation. Caractéristiques de l'exploitation Située sur une région herbagère, l'exploitation est caractérisée par une SAU de 78 hectares, dont 8 hectares réservés à la culture de céréales et 60 vaches

allaitantes. E02 a une production plutôt orientée vers la vente de broutards lourds pour l'exportation et de génisses maigres pour le marché français. Il vend aussi à l'occasion quelques veaux reproducteurs non inscrits de 6 mois à un an. Jusqu'en 1986, il faisait du boeuf maigre de 18 mois destiné aux céréaliers français et engraisseurs spécialisés, la région se prêtant bien à ce type de production d'une grande souplesse (les ventes étant organisées en été lorsque les broutards commencent à avoir besoin d'une plus grande quantité d'herbe). C'est accompagné par un maquignon que ces acheteurs de maigre venaient négocier le prix de ces animaux. La dévalorisation de ce type d'animaux, remplacé par une production suffisante de génisses, a contribué à son abandon. Cet éleveur produisait également très occasionnellement quelques génisses grasses pour un boucher qui exerçait dans son secteur. La vente des animaux se fait en ferme en privilégiant cependant aujourd'hui la vente à un petit groupement implanté localement qui a gardé une estimation des animaux maigres à valoriser. Il vient de construire une nouvelle stabulation en complément d'un bâtiment construit en 1975 qu'il devra mettre aux normes européennes. Il envisage de racheter ou louer une vingtaine d'hectares pour améliorer son taux de chargement. Relations professionnelles Il parlera lors de l'entretien de ses cousins et de son beau-frère, qui exercent eux aussi le métier d'éleveur dans la région tandis que l'ensemble de ses frères et soeurs sont partis exercer d'autres métiers. Il fera également allusion à trois éleveurs situés dans le Morvan avec qui il fait des travaux d'ensilage et fait également parti d'un réseau d'éleveurs animé par un technicien de CA. Autrefois représentant au niveau local du CCJA, il est administrateur à la caisse locale du crédit agricole et conseiller municipal, il tient à rester à ce niveau local de responsabilité qui selon lui est le seul moyen de faire avancer les choses en matière de développement agricole.

Fiche descriptive E03 L'entretien s'est déroulé en présence de la femme de l'enquêté, celle-ci participant à maintes reprises à l'enquête pour donner son point de vue ou préciser certains faits exposés par son mari. Leurs deux enfants jouent à proximité pendant la discussion. L'exploitation de E03 est située en Saône-et-Loire à la limite du département de l'Allier et de la Loire. Certaines parcelles de l'exploitation sont d'ailleurs situées sur ces deux départements limitrophes. Il s'agit d'une région herbagère avec des prés de bonne qualité permettant de faire de l'embouche. Éléments de biographie E03 a 42 ans au moment de l'enquête, marié, il vit à proximité de chez ses parents. Il a deux enfants dont un garçon de quatorze ans intéressé par le métier d'éleveur. Sa femme est secrétaire de mairie depuis 1979 dans deux communes voisines situées l'une dans l'Allier, l'autre dans la Loire. Ils ont de la famille dans les principales régions d'élevage : Brionnais, Charolais et Allier. Installé en 1976, à la suite de son service militaire, cet éleveur a opté pour une installation indépendante sur 30 hectares (SMI), en faisant de l'embouche (achat de boeufs maigres au printemps à l'encoure et revente à la fin de l'automne) en plus du travail sur l'exploitation de son père hongreur et avec l'aide d'un salarié. C'est donc petit à petit qu'il a monté un cheptel en rachetant une ferme voisine à celle de son père et des vaches allaitantes çà et là. Cette progression est marquée par ce qu'il nomme un 'grand saut' en 1991 correspondant à la reprise de l'exploitation de son père lors de son départ à la retraite. Caractéristiques de l'exploitation Située sur une région herbagère et d'embouche, l'exploitation en système

semi-extensif est constituée au moment de l'enquête par une SAU de 220 hectares qui s'étendent sur plus de 30 kilomètres. Il produit 20 hectares de cultures, et a un quotas de 110 vaches allaitantes. Il a cherché à préserver un système de boeufs traditionnels adapté à son exploitation (grande structure avec des prés éloignés) correspondant à sa manière de conduire son troupeau (animaux tranquilles), et en continuité avec la transmission de savoir-faire (père hongreur). Avec toutefois un passage du 'tout boeuf' à un système de production de boeufs et de taurillons d'herbe de 18 mois suite à l'évolution du métier et des marchés, même s'il est passionné par la 'culture du boeuf'. Le travail sur l'exploitation est réalisé avec l'aide d'un salarié à plein temps et son fils pendant les périodes de vacances scolaires. Il s'interroge sur les formes de successions envisageables pour son fils. Relations professionnelles Il fait beaucoup allusion à d'autres types de systèmes d'élevage et d'autres éleveurs mais ne parle pas en tant que tel de réseau de relation hormis avec un voisin qui fait des animaux de boucherie et commercialise des animaux en label et avec qui il a souvent des différends. Il ne fait pas de travaux en commun et est indépendant au niveau du parc matériel. Il a quelques contacts au niveau technique avec la CA

- Fiche descriptive E04 L'entretien est effectué en présence des trois enfants qui jouent dans la même pièce. Un défaut d'enregistrement ne permettra pas la retranscription intégrale de l'enquête Eléments de biographie Originaire de la Marne, E04 a fait ses études en Haute Marne, avant d'exercer le métier d'enseignante en lycée agricole professionnel, pendant quatre ans avant d'être licenciée et de décider avec son mari de s'installer en 1990 en hors cadre familial sur 13.5 hectares avec 10 génisses, un taureau et quatorze mères, sur la maison de sa belle-mère. Son mari est lui aussi enseignant en production animal à environ 200 kilomètres de l'exploitation. Ils envisagent à terme son installation. Caractéristiques de l'exploitation Située dans une région herbagère avec cultures en complément, l'exploitation est aujourd'hui constituée par une surface de 118 hectares dont 20 en propriétés, et d'un cheptel inscrit au herd-book avec 51 vaches, 120 bêtes en tout, tout en engraissement : des taurillons, des génisses grasses et des vaches grasses depuis 5-6 ans. Plus quelques reproducteurs inscrits (environ 4 par an). Elle commercialise ses animaux par le biais du groupement de producteurs, en vente en confiance totale. Elle a constitué son cheptel et ajouté l'ensemble des bâtiments en moins de 10 ans. En prévision de l'installation future de son mari, ils envisagent d'acquérir quelques hectares et vaches supplémentaires, notamment auprès de son voisin âgé de 75 ans. Relations professionnelles E04 parle beaucoup des autres 'gros' éleveurs du village avec qui ils échangent services et matériels et des jeunes agriculteurs de sa région. Elle fait aussi référence à son oncle, céréalier et sa famille de la Marne ainsi qu'à un réseau technique d'éleveurs animé par un conseiller de CA et est adhérente au syndicat (ccja) pour être tenue au courant. Son mari a des responsabilités au niveau local (maire) et réalise certaines missions au lycée en collaboration avec la chambre d'agriculture (projet de développement durable du lycée).
- Fiche descriptive E05 L'entretien s'est déroulé dans un premier temps en tête à tête dans la cuisine, puis en présence d'un voisin de passage, puis d'une stagiaire et enfin de sa femme et de ses enfants. L'entretien, effectué en pleine période de moisson, a dû être abrégé. Eléments de biographie Agé de 29 ans, E05 est marié. Sa femme est

vétérinaire et exerce à temps partiel en chien et chat et l'aide le reste du temps sur l'exploitation. Ils ont deux enfants en bas âge. Après un bac agricole préparé dans un lycée de l'Allier puis un BTS AXE à Perpignan, il a effectué un voyage au Québec pour rencontrer d'autres types d'exploitation et réfléchir à son projet d'installation. Installé en Gaec, son père est en pré-retraite depuis 1996, et le salarié de son père est à la retraite. Il continue cependant à l'aider. Sa mère, non reconnue officiellement comme exploitante, a passé le relais à sa belle fille (notamment pour ce qui concerne la surveillance des vêlages). Il est également aidé par une apprentie qu'il souhaite embaucher pour deux ans pour faire face à la baisse de main d'oeuvre.

Caractéristiques de l'exploitation Situé dans une région herbagère, E05 s'est installé en 1996 sur 90 hectares. L'exploitation compte aujourd'hui 180 hectares dont 50 de cultures dont une part est destinée à la vente. Le cheptel reproducteur est inscrit au herd-book et jugé de très haute qualité. Il est composé de 120 vaches (dont 110 droits à primes). La production des animaux est destinée d'abord à la vente de reproducteurs (environ 30 mâles par an à environ 15000 francs) ainsi que la vente de femelles reproductrices, puis ensuite à la production de taurillons qu'il vend indistinctement aux groupements de producteurs et aux négociants privés. Il organise également une fois par an une journée porte ouverte pour vendre ses reproducteurs à la ferme et ne participe pas aux concours reproducteurs. Relations professionnelles La mise en place d'un système de porte ouverte pour la vente des reproducteurs a permis à E05, très vite, d'élargir son réseau de relations avec les éleveurs à la fois sur sa région mais également en dehors du bassin allaitant (Vendée, Québec). Il s'oppose principalement aux pratiques des sélectionneurs classiques. Il fait aussi une distinction entre les éleveurs, et les céréaliers plus performants techniquement. Au niveau de son village, il échange services et matériels avec quelques voisins. Il ne tient pas à prendre de responsabilités professionnelles, estimant qu'il est déjà suffisamment absorbé par son métier.

· Fiche descriptive E06 L'entretien s'est déroulé dans des conditions un peu particulières puisque sont venues se greffer à la parole de l'enquête celles de sa femme, de ses deux fils qui ont repris l'exploitation, du technicien de chambre venu à sa demande pour l'occasion et du technicien du marché au cadran voisin qui est aussi l'ami des deux fils. Si cette situation particulière a permis de relever des logiques distinctes d'appréhension du métier notamment entre le père, les deux fils et le technicien, faisant ressortir des avis divergents sur ce que devrait être le métier, il a dû être écarté de l'analyse du fait des difficultés à rendre compte de la seule parole de l'enquêté quant à sa manière d'appréhender son métier et ses transformations, celui-ci étant, largement influencé par la parole des autres personnes et notamment par la présence du technicien. Éléments de biographie E06 est à la retraite depuis un an au moment de l'enquête. Doté du certificat d'étude, il s'est installé en 1955. Il était fermier sur une région plus pauvre, (région herbagère de moyenne altitude), sur 60 hectares, dont 4.5 hectares de cultures, avec 80 vaches allaitantes avec la vente de la production en maigre. Afin de permettre l'installation de ses deux fils, il a quitté cette première ferme en 1988 et s'est installé dans une zone herbagère en Gaec avec ses fils sur 250 hectares. Caractéristiques de l'exploitation Aujourd'hui l'exploitation est composée de 300 hectares dont 60 de

cultures, de 180 vaches allaitantes ou 472 animaux, avec l'engraissement de 70 animaux pour l'abattoir à proximité et une vente des autres animaux par l'intermédiaire du marché au cadran qui offre une garantie de paiement. Relations professionnelles E06 fait une distinction entre les éleveurs de sa région d'origine avec qui il a gardé de nombreuses relations et les polyculteurs-éleveurs de sa région d'adoption, plus 'riches', d'une toute autre 'mentalité'. Administrateur du marché au cadran de Moulin-Engilbert jusqu'à sa retraite, il fait parti du réseau EBD depuis le début de sa mise en place (20 ans avec le passage d'une exploitation de type 'naisseur' à une exploitation de type 'naisseur-engraisseur'). Il s'est beaucoup appuyé sur les conseils du technicien de ce réseau technique d'éleveurs avant de décider de changer de zone de production pour installer ses fils.

- Fiche descriptive E07 L'entretien s'est déroulé en présence de ses enfants en bas âge qui jouent à proximité. Son frère avec qui il travaille sur l'exploitation viendra le rejoindre en fin d'entretien à l'heure du déjeuner. Éléments de biographie Installé en 1984 après un BTS, E07 est âgé d'une trentaine d'années. En instance de divorce, il évoquera la difficulté d'articuler vie familiale et vie professionnelle dans le secteur agricole qui est très prenant et qu'il dit ne pas avoir su gérer, notamment avec deux enfants en bas âge. D'abord installé sur une exploitation individuelle il s'est ensuite regroupé en GAEC en 1988 avec son frère installé en 1982 et avec ses parents. Son père est à la retraite depuis 1992. Sa soeur est comptable. Son beau frère pluriactif, habite à 2 kilomètres. Il a une petite exploitation agricole et est expert agricole (à ¾ de temps). Son ex-femme est psychologue, elle travaillait déjà à l'extérieur de l'exploitation familiale avant leur séparation. Caractéristiques de l'exploitation L'exploitation de E07 est située dans la zone mixte de la Nièvre, canton de Tanay, leur permettant d'associer à l'élevage la production de céréales. Actuellement, elle compte 250 hectares, 100 vaches allaitantes, tous les animaux sont engraisés avec un taux de renouvellement à 30% donnant lieu à l'engraissement d'une trentaine de vaches de réforme par an, une vingtaine de génisses, et du taurillon assez lourd (20/21 mois), plus une dizaine de boeufs depuis un an. Il vend la plupart de sa production par l'intermédiaire d'un groupement de la région. Au départ, son père faisait du maigre. A son installation E07 a fait de l'engraissement de génisses en utilisant des anabolisants puis il a dû perfectionner sa technique pour continuer à engraisser ses animaux sans l'aide de produits suite à l'interdiction des anabolisants. Relations professionnelles E07 a un réseau de relation avec les éleveurs du voisinage avec qui il échange services et matériels (en cuma), et les quelques éleveurs engraisseurs de son canton et d'un canton voisin avec lesquels ils ont monté une SARL pour vendre de la viande directe dans une boucherie de la ville voisine. Il fait également parti d'un réseau technique d'éleveurs avec l'appui d'un technicien de CA. Et il cumule plusieurs responsabilités sur la région au niveau des O.P.A. Il est élu à la CA et assume différentes missions et est trésorier d'une association créée par les chambres consulaires pour promouvoir les produits de sa région.
- Fiche descriptive E08 L'entretien est effectué en même temps que la visite de l'ensemble de l'exploitation de E08 (des vieux bâtiments construits par ses ancêtres et qu'il conserve comme un véritable musée, à la stabulation créée en 1984 en passant par

la cave, les forêts, et l'ensemble des prés et des vignes. Eléments de biographie E08 est âgé d'une quarantaine d'années au moment de l'enquête. Installé en 1979, avec un BTA, il ne parlera pas de son expérience scolaire. E08 est marié, sa femme travaille sur l'exploitation sans être reconnue officiellement. Il emploie également deux personnes du village au moment de la taille de la vigne et des saisonniers pour effectuer les vendanges. Il a deux filles de 15 et 17 ans et un garçon de 5 ans. Une de ses filles prépare un BTA sanitaire et sociale et envisage de reprendre une partie des vignes de son père. Son père âgé de 71 ans, installé en 1946 a encore sa propre activité avec un troupeau de 55 bêtes dont 10 vaches allaitantes. Ils sont très opposés sur les conceptions de travail et ne se parlent pas même s'ils habitent en vis à vis.

Caractéristiques de l'exploitation Située dans une région en limite d'une zone viticole sur une région herbagère de moyenne altitude, l'exploitation est constituée de 100 hectares en prairie naturelle, dont 5.3 hectares de céréales en culture biologiques, plus une forêt assez importante (vend du bois). Il possède 40 vaches allaitantes (soit un troupeau de 100 animaux) et 10 hectares de vignes avec la vente des raisins à la cave coopérative (ce qui lui assure la plus grosse partie de son revenu) L'étable a été reconstruite en 1984 après un incendie. Jusqu'à présent, il vendait sa production en maigre à des négociants privés et était souvent obligé de les vendre trop tôt (6 à 8 mois) à cause de difficultés financières. En cours de conversion à l'agriculture biologique, il envisage à terme de produire des boeufs de 3 ans. Relations professionnelles D'abord adhérent à la FDSEA (pendant près de 18 ans), il est aujourd'hui porte parole des paysans de la confédération paysanne de son département depuis 1995. Il a également par ce biais des relations avec des paysans d'autres régions que la sienne pour différentes raisons : vacances, achat de fourrage quand nécessaire, ... Il est opposé aux 'gros' agriculteurs de sa région qui cumulent les responsabilités professionnelles et politiques. Il fait aussi parti d'un groupe de réflexion 'citoyenneté écologique' situé dans la ville voisine. Il distingue également dans l'aval de la filière les petits abattoirs locaux des grandes structures ainsi que les groupements de producteurs dans lesquels il n'a pas confiance du fait des faillites répétées de certaines d'entre elles dans les années soixante-dix.

Fiche descriptive E09 L'entretien est réalisé avec E9 après présentation de l'associé qui poursuivra le travail sur l'exploitation. Eléments de biographie Agé de 40 ans au moment de l'enquête, E09 s'est installé en 1980 sur la ferme de son grand père (locataire puis propriétaire), son frère étant installé sur celle de son père qui était agriculteur et enseignant dans un lycée agricole de son département. Issu d'une formation 'classique' : bac C suivi d'une école d'ingénieur d'agronomie à Nancy, son associé a un BEPA agricole et a travaillé en tant que pépiniériste dans la région parisienne avant de revenir s'installer sur la région. E09 est marié et a un enfant en bas âge au moment de l'enquête. Sa femme travaille à l'extérieur de l'exploitation. Caractéristiques de l'exploitation L'exploitation est située dans le nivernais central, zone mixte d'élevage (région herbagère avec cultures en complément). Il est installé sur une exploitation semi-extensive sans maïs ensilage, avec au départ un système maigre et une production de boeufs de 30 mois et de vaches de réforme maigre. Il s'est converti à l'agriculture biologique au début des années quatre-vingt et a

progressivement développé une production d'animaux biologiques gras. L'exploitation est constituée d'une SAU de 185 hectares dont 45 en prairies temporaires ou naturelles, avec la diminution du nombre de vaches allaitantes (passant de 80 à 66 vaches) et le passage à l'engraissement de boeufs (passant de boeufs maigres de 30 mois à des boeufs de 36 mois) Relations professionnelles E09 a de nombreuses responsabilités au niveau régional et national et entretient des relations avec le groupe d'agriculture biologique de la région. Il est un des principaux responsables de l'association des agriculteurs biologiques de la région et un des principaux gérants d'une structure de viande biologique en Bourgogne et a des responsabilités au niveau de la section viande bovine de la fédération nationale des agriculteurs biologique. Il achète des taureaux sur d'autres fermes en bio et à la vente annuelle d'animaux biologiques du marché au cadran de Moulin-Engilbert. Il est impliqué dans un réseau d'agriculteurs biologiques (participation à des journées portes ouvertes sur la ferme, à des journées d'informations techniques,...). Au niveau du voisinage, il participe à des travaux d'entraide avec d'autres fermes mais de manière ponctuelle du fait qu'il ne fait pas d'ensilage.

- Fiche descriptive E10 L'entretien se déroulera en présence de la femme de E10 qui est également exploitante depuis la reprise d'une deuxième ferme. C'est parfois par son intermédiaire que certains points sont précisés ou serviront de point de départ à la discussion. E10 est pressé, il, a une réunion à 15h00 avec les responsables du marché local ce qui nous demandera d'abrèger la discussion. Éléments de biographie Agé d'environ 35 ans au moment de l'enquête, E10 s'est Installé en 1986 après avoir effectué un BTA. Marié, sa femme travaille sur l'exploitation. Ils ont deux enfants en bas âge. E10 a deux exploitations gérées en EARL et situées à 20 kilomètres l'une de l'autre. La deuxième exploitation a été reprise au nom de sa femme, lors de la retraite de son beau-père, son beau-frère ayant décidé, deux ans après son installation, de partir et exercer un autre métier. Pour l'instant cette ferme est gérée avec l'aide d'un salarié âgé de 23 ans, en cours de formation agricole et avec à terme la volonté de constituer un GAEC associatif. Son beau-père continue à l'aider depuis sa retraite. Un autre salarié, est occasionnellement employé pour effectuer le gros oeuvre (maçonnerie, ...). Caractéristiques de l'exploitation Les deux fermes représentent une SAU d'environ 150 hectares chacune. 120 vaches allaitantes au total et 100 brebis jusqu'à l'année précédent l'enquête. Il a été obligé d'abandonner cette production afin de diminuer la charge de travail et réduire son taux de chargement. Avec au départ un système de polyculture-élevage et la production d'animaux maigres, il est passé à un système d'engraissement des génisses et de taurillons de 18 mois gras il y a 4 ans. Il vend sa production localement par l'intermédiaire d'un groupement de producteurs et travaille avec l'abattoir local. Relations professionnelles Il travaille avec quelques voisins notamment pour les travaux d'ensilage, fait parti d'un groupement d'employeurs et fait également parti d'un groupe d'éleveurs associés possédant une boucherie sur une commune de la région. Il est Administrateur d'un marché local.
- Fiche descriptive E11 L'entretien s'est déroulé dans la maison de E11 sans événement particulier hormis quelques interruptions téléphoniques Éléments de biographie E11 a 46 ans au moment de l'enquête. Il s'est installé en 1974, après avoir fait une seconde

classique avant de poursuivre une formation agricole dans une maison familiale pendant un an. Sa femme est journaliste et ils ont une fille de deux ans et demi. L'installation s'est faite sur un gaec père-fils pour se transformer en GAEC frères en 1985 avec une période de transition de deux ans pendant laquelle leur mère s'est installée pour pouvoir bénéficier d'une meilleure retraite. Son frère âgé de 36 ans s'est installé après avoir obtenu un BTS en Lycée agricole. La femme de son frère travaille dans un Centre d'aide par le travail (CAT) dans lequel elle encadre un groupe en formation espaces verts à mi temps. Elle participe également à la récolte des fruits rouges sur l'exploitation et souhaiterait être associée au GAEC. Ils ont deux enfants de 4 et 6 ans. Ses parents étaient déjà d'origine agricole tout comme l'ensemble de ses oncles et tantes, tous sont issus de la région charolaise ou autunoise. Un ouvrier du service de remplacement travaille également un jour par semaine sur l'exploitation. Ses parents continuent à les aider un peu. Pour lui, l'exploitation est aujourd'hui lancée dans un rythme de croisière. Aujourd'hui, ils cherchent à dégager un peu plus de temps de travail (exemple de la suppression de la porcherie) pour s'investir dans des responsabilités agricoles pour l'un ou pour essayer de dégager un peu de temps libre pour l'autre (son frère veut dégager au minimum trois semaines de vacances par an).

Caractéristiques de l'exploitation Située à la limite d'une région viticole dans une région herbagère, l'exploitation est constituée par une SAU de 164 hectares dont 138 hectares en herbe assez bien remembrés. Avec un élevage charolais comprenant 100 vaches allaitantes et une production de broutards repoussés (450 kilos) pour les mâles destinés au marché italien et un engraissement des génisses pour la filière label rouge.

L'exploitation compte également un troupeau de 140 brebis, avec la vente des agneaux pour la viande et une production de petits fruits rouges avec transformation (glaces et confitures). Une porcherie de 56 truies construite lors de l'installation de son frère est en cours de suppression. Les bâtiments sont assez récents et fonctionnels et lui permettent de faire de l'insémination artificielle (contrairement à la plupart de ses voisins). Relations professionnelles E11 est membre du bureau de la FDSEA, il fait parti du conseil d'administration du centre de gestion de la Chambre d'Agriculture de son département et est également un des responsables d'un syndicat de défense d'une A.O.C en boeuf. Son frère est conseiller municipal. Du point de vue de l'organisation du travail, ils travaillent avec un groupe d'agriculteurs d'une dizaine de personnes en CUMA pour du petit matériel (semoir, etc.), Ils travaillent en entraide pour l'ensilage avec quatre à cinq autres éleveurs. Ils font également appel à des entreprises privées lors de l'utilisation de plus gros matériels (ensilage et moissons).

Fiche descriptive E12 L'entretien s'est déroulé, pour ce qui concerne la fin de l'entretien, en présence de la mère de l'enquêté. Elle est intervenue pour préciser comment elle participe au travail sur l'exploitation. Éléments de biographie E12, âgé de 26 ans, est célibataire au moment de l'enquête, il vit chez ses parents. Il a une soeur qui est étudiante à l'université de Dijon. Installé depuis 1993 en GAEC avec son père et sa mère remplaçant son oncle, il a choisi ce métier dès le départ. Il a fait un BEPA agricole et a été aide familiale avant de s'installer à l'âge de 21 ans. Il est adhérent au syndicat agricole (CDJA) Son père est à la retraite depuis un an au moment de l'entretien mais il est encore fortement impliqué aussi bien dans le fonctionnement de l'exploitation que

dans le monde professionnel local puisqu'il est par exemple toujours président du comité agricole de la commune Sa mère fait partie du GAEC, quant à l'ancien ouvrier agricole de son père qui est à la retraite, il vit toujours avec eux et l'aide encore un peu.

Caractéristiques de l'exploitation Situé sur une région herbagère, E12 est installé sur une exploitation d'une centaine d'hectares dont 92 hectares de prairies avec un cheptel composé de 80 vaches allaitantes, un troupeau de 30 brebis et un troupeau de 10 chèvres (pour la fabrication de fromages) et un peu de volailles. Avec un cheptel inscrit au herd-book depuis au moins trois générations, son activité est principalement orientée vers la production de veaux reproducteurs, le reste de la production étant tournée vers la production d'animaux maigres. La vente et l'achat des animaux reproducteurs se fait à partir du repérage d'exploitations lors de l'exposition des animaux sur les lieux de concours, le reste des animaux est vendu soit sur les marchés soit à la ferme par des marchands de bestiaux principalement pour l'exportation ceci afin de mieux valoriser la qualité de ces animaux. Relations professionnelles E12 travaille en cuma pour le gros matériel et en entraide avec des voisins. Il a de la famille, des cousins qui exercent le même métier à une trentaine de kilomètres de son exploitation Depuis son entrée dans le GAEC, la structure de l'exploitation est restée stable, avec un cheptel et une surface identique, même si à terme la main d'oeuvre est amenée à diminuer. Il n'a pas de responsabilités agricoles, même s'il fait parti d'un syndicat agricole la FDSEA, et participe aux concours reproducteurs sur sa région de production.

Fiche descriptive E13 L'enquête a été réalisée en présence de l'épouse de E13. D'une assez courte durée, avec peu d'informations recueillies quant à la transformation du métier, cet entretien a été écarté de l'analyse. Eléments de biographie E13 s'est installé en 1971 après un bac D'. Il s'est associé en 1977 en GAEC avec son père qui avait une exploitation en fermage et a formé une EARL à la retraite de ses parents. E13 est marié, il a un fils qui a un DUT de biologie appliqué et il regrette que son fils ne souhaite pas prendre sa succession. Un salarié du service de remplacement travaille sur l'exploitation 3/5^{ème} de temps par semaine. Caractéristiques de l'exploitation

L'exploitation de E13 est située dans une zone herbagère avec cultures en complément. Stable depuis un certain temps, elle est constituée par une SAU de 140 hectares dont la moitié labourable (céréales, maïs, prairie artificielle). Elle associe deux fermes à 7 kilomètres l'une de l'autre. Il a un troupeau d'une centaines de vaches allaitantes et environ 170 élèves. E13 et son père ont construit des bâtiments et ont fait du drainage lors de la création du GAEC. Il vend sa production par l'intermédiaire des négociants privés adhérents à une association d'éleveurs qui valorise mieux, selon lui, les animaux de qualité que les groupements de producteurs.). Relations professionnelles

Sollicité par le syndicalisme depuis 1996, E13 est président de l'association d'éleveurs et de marchands de son département Il est administrateur au groupama. Il a fait deux mandats de conseiller municipal depuis un certain temps déjà. son père était, au moment du gaec, président local du syndicat agricole, fondateur de la cuma communale et administrateur de la cuma de drainage départemental (1975-1985). Il travaille un peu en entraide pour l'ensilage de maïs. Il fait parti d'un groupe d'éleveurs qui travaillent avec le technicien de secteur (suivi technique effectué

par un technicien de la chambre sur 'avenir viande', développement d'un plan de fumure, participation à la dégustation de viande dans le cadre de la crise de 1996 à Paris et dans les communes de la région).

- Fiche descriptive E14 L'entretien se déroulera sur fond d'une présentation de l'analyse de la situation économique et politique de la filière bovine, Il sera difficile d'entrer lors de l'enquête dans une présentation biographique et des pratiques matérielles de l'enquêté.

Eléments de biographie Agé d'environ 50 ans au moment de l'enquête, E14 s'est installé, après avoir obtenu le certificat d'étude, sur l'exploitation familiale gérée en société avec ses deux frères. Son grand-père et son père vendaient des animaux au marché de la Villette. Marié, il a deux fils qui veulent s'installer en intégrant la société, mais qui ne peuvent pas le faire sans acheter des terres et sans obtenir le diplôme minimum nécessaire à l'obtention des aides DJA. Caractéristiques de l'exploitation Située sur une petite région agricole réputée pour la qualité de ces herbages, l'exploitation est constituée d'une SAU de 300 hectares en prés d'embouche, avec un cheptel reproducteur de 48 vaches allaitantes (pour 43 droits à produire), la société est orientée vers l'activité d'engraisseeur avec 011 - pour la partie des animaux de l'exploitation : 4 taureau de 1 an ; 35 génisses 1an ; 29 mâles 1an ; 51 génisses 18m ; 38 châtrens 011 - pour la partie des animaux achetés pour l'engraissement deux volets : le stock de pré-engraissement sur lequel une marge de manoeuvre : 150 génisses 30m ; 89 boeuf 30m ; l'engraissement puis à 100 jours : 32 boeuf ; 60 vaches ; 69 génisses ordinaires ; 68 culardes ; 15 culards. Soit en tout près de 700 animaux pour l'année. Relations professionnelles Il a des relations avec les autres agriculteurs de la commune avec qui il travaille en CUMA. Il a également de nombreuses relations avec les éleveurs du fait de l'achat d'animaux maigres qu'il effectue dans les exploitations et sur les concours de viande et foire. Il est également en contact avec l'ensemble des opérateurs de la filière (chevillards, groupements, négociants,...) . Il est président d'un syndicat des emboucheurs.

- Fiche descriptive E15 *L'entretien avec E15 s'est déroulé en partie en présence de sa femme puis de ses enfants de retour de l'école.* Eléments de biographie E15 est âgé de 38 ans au moment de l'enquête. Marié, il a trois filles de 4 à 12 ans et vit à proximité de ses parents. Sa femme a travaillé dans un petit commerce d'un village voisin, aujourd'hui, elle l'aide même si elle n'est pas reconnue pour l'instant officiellement comme exploitante. Il regrette d'avoir que des filles, ce qui a beaucoup joué dans les choix d'orientation de la production. Son père à la retraite l'aide. Il se dit naisseur-éleveur-engraisseeur qui se sent bien dans ce qu'il fait. Caractéristiques de l'exploitation Son exploitation est située dans une région herbagère. Installé en 1979 avec son père au départ sur 40 hectares, son exploitation est, au moment de l'enquête, constituée par une SAU de 85 hectares avec un cheptel de 60 vaches allaitantes, soit 160 animaux en tout. Il tient à préciser qu'il est axé à fond sur l'élevage charolais et qu'il s'est orienté depuis les années 90 vers la finition des animaux et une filière de qualité label, alors qu'au départ il faisait du maigre, prenant la décision avec son père au moment de la réforme de la pac, et du fait qu'il n'avait pas de fils de ne pas se lancer dans une course à l'agrandissement. Il vend quelques reproducteurs non inscrits au herd-book. Depuis 1996, il a décidé de compléter cette orientation vers l'engraissement

de qualité par la mise en place d'une production de boeuf de 3 ans. De plus, du fait de son parcellaire qui est très morcelé, 146 parcelles pour 85 hectares (et à l'échec du remembrement en 1989), il ne tient pas à avoir plus de parcelles afin d'avoir des conditions de travail correctes. Il travaille avec des négociants d'une association d'éleveurs et de marchands et un petit abattoir local et vend quelques animaux sur un marché. Relations professionnelles Il est adhérent d'une Cuma sur la commune et il rencontre beaucoup d'autres éleveurs sur le marché. Il est Vice-Président de l'association des éleveurs et producteurs de viande de son département depuis 1997 et syndiqué à la FDSEA bien que pour l'instant il ne tient pas prendre de responsabilités supplémentaires.

- Fiche descriptive E16 L'entretien est réalisé en présence de l'enquêté E16, à la retraite depuis un an, et en partie en présence de son fils une fois que celui-ci a fini de s'occuper d'une vache malade avec le vétérinaire. La femme de E16 est partie pour la journée dans sa famille à une cinquantaine de kilomètres de l'exploitation. Cet éleveur n'a pas été contacté directement à partir des informations fournies par un des informateurs privilégiés mais à partir de E01 qui se trouve être le gendre de E16. Éléments de biographie E16 est âgé de 62 ans au moment de l'enquête, il est marié et a deux enfants. Sa fille est institutrice depuis un an, elle est l'épouse de E01 et son fils s'est installé sur son exploitation à l'âge de 20 ans en 1996. Même s'il aurait aimé qu'il poursuive ses études et finisse au moins son BTS de comptabilité avant de s'installer, E16 lui a cédé son exploitation sans passer par la constitution d'un GAEC. Sa femme, originaire d'un département voisin, était aide ménagère avant son mariage. elle a participé au travail sur l'exploitation sans être reconnue officiellement en tant qu'associée. Après l'obtention du certificat d'étude et de deux années passées en école d'agriculture, il a été aide familial pendant une dizaine d'année. E16 s'est installé officiellement en 1968 et est à la retraite depuis 1998 Caractéristiques de l'exploitation L'exploitation de E16 est située sur une région herbagère de moyenne altitude. Au départ, l'exploitation était plutôt orientée vers la production de porcs. Le cheptel bovin était une production complémentaire qui était réservée au père de E16. Ce n'est que dans les années 70, suite à des fluctuations trop importantes de ce type de production, que le porc est arrêté au profit de l'élevage bovin même si, contrairement à son père, E16 préférerait le travail engendré par la production porcine. Aujourd'hui, alors que l'exploitation appartient à son fils, la surface de l'exploitation est de 90 hectares tout en herbe pour un cheptel de 70 vaches allaitantes. E16 regrette aujourd'hui de n'avoir pas gardé une partie de ses prés en terres cultivables. Il a cherché à maintenir une dimension de l'exploitation qui reste convenable du point de vue du travail et évité de passer au réel. Les conseils qu'il donne à son fils vont dans ce sens. L'exploitation est orientée vers la production de broutards destinés à l'exportation. Depuis la reprise de l'exploitation par son fils, les animaux sont, en règle générale, vendus à un groupement afin d'éviter les impayés. Relations professionnelles E16 connaît l'ensemble des agriculteurs de sa commune et il ne travaillait pas en commun avec eux. Il faisait un peu d'entraide avec ses frères et neveux. Il n'a pas pris au cours de sa carrière de responsabilités professionnelles.

- Fiche descriptive E17 L'entretien a été effectué en présence de sa femme, et de sa

nièce actuellement stagiaire sur l'exploitation, mais sans une forte participation de celles-ci à la discussion Eléments de biographie E17, âgé de 37 ans au moment de l'enquête, a préparé un BEPA au lycée de Quétigny avant de s'installer en 1981 en individuel sur une petite surface (40 hectares) même si ses parents étaient exploitants sur une ferme voisine. Il a repris l'ensemble de leur exploitation lors de leur départ en retraite en 1990. Depuis, en EARL avec sa femme qui travaille avec lui sur l'exploitation, il envisage de former d'ici peu un GAEC avec son neveu (qu'il a embauché pour l'instant et diplômé d'un BTA) et son fils qui au moment de l'enquête prépare un BTA. Caractéristiques de l'exploitation L'exploitation est située dans une région herbagère. Elle est constituée d'une SAU de 193 hectares dont 60 de cultures : 30 hectares de blé pour l'engraissement, 15 hectares de maïs et du ray-grass en ensilage, 7 hectares de colza pour la jachère) ce qui est plutôt rare dans son secteur). Il possède 150 vaches allaitantes. Il engraisse l'ensemble de ses animaux auquel il faut ajouter depuis 1996 un atelier d'engraissement de veaux et de vaches de réforme qu'il achète maigres par l'intermédiaire du groupement de producteurs et qu'il a décidé de mettre en place pour faire face à des pertes financières engendrées par la crise de la vache folle d'une part, et par le développement d'une épidémie sur les veaux, d'autre part. Il vend l'ensemble de ses animaux en confiance au groupement de producteurs. Relations professionnelles Il travaille en entraide avec son beau-frère qui est lui aussi exploitant. Il est également administrateur au groupement de producteurs. Il fait parti d'un réseau technique Animé par le technicien de Chambre de son secteur (notamment en vue d'effectuer le passage à une gestion informatique de l'exploitation).

Fiche descriptive E18 Il s'agit d'un GAEC de trois frères et c'est celui qui s'est installé en premier qui sera chargé de répondre à l'enquête, même si ce n'est pas directement lui qui s'occupe du travail avec les animaux. Eléments de biographie E18 s'est installé en 1979 à l'âge de 19 ans sur la ferme de son père qu'il a repris après avoir passé un BEPA. Il a ensuite créé un GAEC avec ses frères, ce qui était déjà prévu dès son installation. Ses frères se sont installés en 1981 et 1989 après avoir effectué un BEPA pour le premier et un BTA pour le second. Leur épouse respective travaillent toutes à l'extérieur de l'exploitation (coiffeuse, secrétaire de mairie, postière), l'un d'entre eux est divorcé et ils ont tous les trois de jeunes enfants. Caractéristiques de l'exploitation L'exploitation est située sur une région herbagère de moyenne altitude avec des prêtres de fond et toutefois quelques plateaux (ce qui n'est pas le cas de la plupart des éleveurs de son canton). Elle est constituée par une SAU de 320 hectares (dont une centaine en propriété) dont 50 hectares de cultures (avec primes céréales) et un cheptel allaitant de 170 vaches pour 157 quotas, plus une dizaine de taureaux. Ils ont aussi un troupeau de 125 brebis (viennent de passer de 80 à 125 parce qu'il est plus facile d'obtenir des quotas pour les ovins que les bovins actuellement). Ils ont construit une grande stabulation en 1985 pour simplifier le travail. Adhérents à un groupement de producteurs avec la vente de brouards lourds, la discussion sur le prix se fait avant la livraison (et non selon la grille de confiance). Relations professionnelles Les relations professionnelles sont notamment assurées par le plus jeune des trois frères qui est responsable syndical. Ils entretiennent des relations avec les éleveurs de la commune et du canton (entraide, transport des animaux, etc.,).

- Fiche descriptive E19 L'entretien s'effectue en présence du père de E19 qui participera à la conversation de temps à autre, puis de la mère de E19 en fin d'enquête.
Eléments de biographie E19, âgé de 39 ans, a trois jeunes enfants et sa femme travaille à l'extérieur de l'exploitation. Il a passé un BTA avant d'être aide familial et de s'installer en 1983 en GAEC avec ses parents. En 1986, E19 s'associe avec un voisin qui est un ami d'enfance et a eu une ferme qu'il a dû céder suite à des problèmes financiers. Depuis 1994, son père est à la retraite. E19 a un frère vétérinaire qui a fait ses études à Clermont-Ferrand et à Nantes, puis il a fait de la coopération au Tchad, ce qui lui a permis à son frère, mais aussi à ses parents, de voyager un peu
Caractéristiques de l'exploitation L'exploitation est située dans une région herbagère avec des cultures en complément qui est en augmentation. De type polyculture élevage, l'exploitation est représentative de ce que l'on trouve dans son secteur, avec une taille actuelle de 300 hectares dont 70 hectares labourables et un cheptel de 115 VA et une centaine de bêtes de tout âge engraisés : génisses, vaches de réforme, quelques boeufs. Il envisage aujourd'hui la possibilité de monter un atelier d'engraissement de taurillons avec une aide financière prévue par le groupement de producteurs.
Relations professionnelles Il fait parti des 800 éleveurs du groupement qui sont en élevage certifié (80 000 bêtes). Il se présente comme appartenant à un groupe d'agriculteurs dynamiques (entre 20 et 25 adhérents), les jeunes qui ont, avec lui, fait parti du cercle cantonal des jeunes agriculteurs, ou encore, ceux qui s'impliquent dans la profession. Son père avait lui aussi des responsabilités mais au niveau de la commune. Actuellement il est vice-président du groupement de producteurs et adhérent à la fédération mais n'a plus de responsabilités départementales.
- Fiche descriptive E20 L'entretien est réalisé avec E20 et en présence de sa mère. Elle donnera son avis sur l'installation de son fils et sur l'exploitation au temps où elle était gérée par son mari.
Eléments de biographie E20, âgé d'environ 46 ans au moment de l'enquête, est célibataire. Il vit avec sa mère âgée de 73 ans qui l'aide sur l'exploitation. Ses frères et soeurs ont tous une autre activité, l'un est vétérinaire et les deux autres médecins. Son grand-père avait déjà le bac. Il est la 7 ou 8^{ème} génération à être fermier sur la même propriété. Après avoir obtenu son BTA et alors que ses parents auraient souhaité qu'il poursuive ses études, il a décidé de reprendre l'exploitation en s'installant en 1975 sans aide DJA sur 40 hectares en système bovin/ovin avec une production de châtrons et de quelques laitières. Il a une cousine qui a une exploitation d'élevage et avec qui il travaille un peu en commun (achat de taureaux par exemple). Son oncle maternel et ses cousins sont cultivateurs dans une zone céréalière de la Bourgogne.
Caractéristiques de l'exploitation L'exploitation est située sur une région herbagère avec beaucoup de prés en coteaux. Avec une exploitation constituée d'une SAU de 184 hectares, il a un cheptel bovin de 85 vaches allaitantes et un cheptel ovin constitué de 100 brebis et se dit aujourd'hui 'naisseur'. Une dizaine d'hectares de la SAU est en céréales pour l'autoconsommation. Il est obligé de raccourcir de plus en plus sa production et de tourner plus vite pour s'en sortir financièrement. Il n'est pas adhérent à un groupement et craint la mauvaise gestion de ces organisations. Il a construit une stabulation il y a quatre ans pour éliminer l'ensemble des petites écuries éparpillées sans bénéficier de subventions particulières.

Après un problème de maladie sur ses animaux il y a une dizaine d'année qui l'a obligé à reconstituer la moitié de son cheptel, E20 ne vend plus de veaux reproducteurs pour le moment, même s'il est en élevage inscrit. Relations professionnelles Considéré comme le plus gros éleveur du village, Il y a peu de travail en entraide sur le village hormis quelques coups de main pour rentrer des vaches. Il ne travaille en CUMA et fait faire des travaux par une entreprise parce que c'est plus rentable que d'acheter du matériel. Il s'interroge sur la nécessité d'embaucher un salarié à plusieurs en adhérant à un service de remplacement. Contrairement à son père et son grand-père qui étaient fortement sollicités par la profession (commissions paritaires, centre d'insémination, conseiller municipal, etc.) du fait de leur niveau d'étude, E20 n'a pas souhaité prendre de responsabilités afin de se consacrer entièrement au travail sur l'exploitation. Il n'est plus syndiqué et est assez remonté contre la profession et les 'magouilles' politiques.

Fiche descriptive E21 Du fait de la situation dans laquelle se trouve E21 au moment de l'enquête, cet entretien n'a pas été intégré à l'analyse. Accusé de trafic d'hormones sur les animaux qu'il engraisse, cela fait un an au moment de l'enquête que ses animaux sont consignés avec une perte estimée par l'enquêté au bout de un an à plus de sept millions de francs. Eléments de biographie E21 est âgé de 56 ans au moment de l'enquête. Après le certificat d'étude, et suite à son mariage, E21 a d'abord travaillé, à partir de 1967, avec son beau père, marchand de bestiaux qui faisait également un peu d'engraissement. En 1970, il décide de travailler seul, loue la ferme de son beau-père et devient engraisseur. En 1997, il a monté une EARL avec son fils âgé de 28 ans. Caractéristiques de l'exploitation L'exploitation est située dans une zone de culture en plaine. E21 est engraisseur. Il a une exploitation constituée d'une SAU de 380 hectares dont 350 hectares de cultures, 40 vaches allaitantes et environ 1000 animaux engraisés sur l'année. Il travaille avec un groupement de producteurs. Quatre salariés travaillent sur l'exploitation Relations professionnelles Pas de responsabilités, peu de relations en dehors des individus travaillant sur l'exploitation ou des relations nécessaires avec l'extérieur (Direction des Services Vétérinaires, Groupement de Producteurs...)

Annexe IV- Principaux sigles utilisés

ADEPV

Association départementale des éleveurs et producteurs de viande

AOC

Appellation d'Origine Contrôlée

APCA

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

BDQS

Broutards de Qualité Supérieure

BTB

Boeuf de Tradition Bouchère (depuis 1992)

BVP

Boeuf Verte Prairie (depuis 1992)

CA

Chambre d'Agriculture

CETA

Centre d'Etudes Techniques Agricoles

CESR

Conseil Economique et Social Régional

CIV

Centre d'Information des Viandes

CFPPA

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CGABB

Confédération Générale des Agriculteurs Biologique de Bourgogne

CNMCCA

Confédération Nationale de la Mutualité, du Crédit et de la Coopération Agricoles

CNJA

Centre National des Jeunes Agriculteurs

CREA

Centre de Recherches et d'Etudes Anthropologiques

CRESAL

Centre de Recherches et d'Etudes Sociologiques appliquées de la Loire

CQC

Critères Qualité Contrôlés

CRAB

Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne

CUMA

Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DAB

Document d'accompagnement Bovin

DAUB

011 Document d'accompagnement unique des bovins

DADP

Délégation Permanente à l'Agriculture au Développement et à la Prospective

DDAF

011 Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

DJA

Dotation Jeune Agriculteur

DRAF

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

DGAL

Direction Générale de l'Alimentation

DGCCRF

Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes

EARL :

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

EBD

Eleveurs Bovin Demain

EDE

Etablissement Départemental d'Elevage

ENESAD

Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon

ESB :

Encéphalopathie Spongiforme Bovine

FEOGA

Fonds Européens d'Orientation et de Garantie Agricole

FFMBV :

Fédération Française des Marchés de Bétail Vif

FNAB :

Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques.

FNB

Fédération Nationale Bovine

FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

GAEC

011 Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GERDAL

Groupe d'Expérimentation et de Recherche sur le Développement Agricole Local

GLVB

Groupement Lait Viande Bovine

GVA

Groupement de vulgarisation agricole

HBC

Herd book Charolais

INAO

Institut National des Appellations d'origine

ICHN

Indemnité Compensatoire Handicap Naturel

INSEE

Institut national de la statistique et des Etudes Economiques

INRA

Institut National de la Recherche Agronomique

INTERBEV :

Association nationale interprofessionnelle du Bétail et des viandes

VD	Indemnité Viagère de Départ
JAC	Jeunesse Agricole Catholique
ITEB	Institut Technique de l'Élevage Bovin
LISTO :	Laboratoire de Recherche sur les Innovations Socio-Technique et Organisationnelles en agriculture
MODEF	Mouvement de Défense des Exploitations Familiales, fondé en 1959
OFIVAL	Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
PAC	Politique Agricole Commune
PCS	Professions et Catégories Socio-professionnelles
RICA	Réseau d'Informations Comptables Agricoles (créé en 1986 au niveau européen afin d'appréhender le revenu agricole dans le cadre de la politique agricole
RGA	Recensement Général Agricole
SAU	Surface Agricole Utile
SAD	Systèmes Agraires et Développement
SCB	Signature charolais de Bourgogne
SCEES	Service Centrale des Etudes Economiques et Statistiques
UGB	Unité de Gros Bovin
UTH	Unité de Travail Humain
VBF	Viande Bovine Française